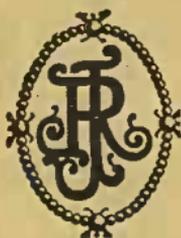


— Jean JAURÈS

L'Organisation Socialiste
de la France

L'ARMÉE NOUVELLE



PARIS
PUBLICATIONS JULES ROUFF ET C^{ie}
83, RUE DE L'OUEST, 83

—
Tous droits réservés

~~Ino. A. 10310~~
Inv. 29916

*A mon ami le Capitaine GÉRARD
auquel je dois les idées essentielles de
ce livre.*
Jean JAURÈS.

L'Organisation Socialiste de la France

L'ARMÉE NOUVELLE

32548



**DONATIUNEA
EM. PORUMBARU**

Jean JAURES

L'Organisation Socialiste
de la France

83 42532

L'ARMÉE NOUVELLE



PARIS
PUBLICATIONS JULES ROUFF ET C^{ie}
83, RUE DE L'OUEST, 83

—
Tous droits réservés

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

COTA

29 916

DC 3P / 06

B.C.U. Bucuresti



C32548

L'ARMÉE NOUVELLE

CHAPITRE PREMIER

Force militaire et force morale.

C'est par les questions relatives à la défense nationale et à la paix internationale que j'aborde l'exposé du plan d'organisation socialiste de la France que je veux soumettre au Parlement en formules législatives. Il y a urgence et pour le socialisme et pour la nation, à définir ce que doivent être, dans la pensée socialiste, l'institution militaire et la politique extérieure de la France républicaine. Pour hâter, pour accomplir son évolution vers l'entière justice sociale, pour instaurer et même pour préparer librement un ordre nouveau où le travail sera organisé et souverain, la France a besoin avant tout de paix et de sécurité. Il faut écarter d'elle la sinistre diversion des aventures extérieures ; il faut écarter d'elle la menace des violences étrangères. Le premier problème qui s'impose donc à un grand parti de transformation sociale qui est résolu à aboutir, c'est celui-ci : COMMENT PORTER AU PLUS HAUT, POUR LA FRANCE ET POUR LE MONDE INCERTAIN DONT ELLE EST ENVELOPPÉE, LES CHANCES DE PAIX ?

ET SI MALGRÉ SON EFFORT ET SA VOLONTÉ DE PAIX, ELLE EST ATTAQUÉE, COMMENT PORTER AU PLUS HAUT LES CHANCES DE SALUT, LES MOYENS DE VICTOIRE ? Il serait enfantin et dérisoire de proposer un vaste programme de travail, un long et grand effort systématique de réforme à un pays qui ne disposerait pas de lui-même, qui serait sans cesse à la merci ou des aventuriers du dedans en quête de conflits, ou des agresseurs du dehors, et toujours sous la menace ou dans le déchaînement de la guerre. Assurer la paix par une politique évidente de sagesse, de modération et de droiture, par la répudiation définitive des entreprises de force, par l'acceptation loyale et la pratique des moyens juridiques nouveaux qui peuvent résoudre les conflits sans violence ; assurer aussi la paix, vaillamment, par la constitution d'un appareil défensif si formidable que toute pensée d'agression soit découragée chez les plus insolents et les plus rapaces : il n'y a pas de plus haut objet pour le parti socialiste.

Ou plutôt c'est la condition même de son action et de sa vie. Il ne suffit pas qu'il ait cette double et indivisible volonté de paix internationale et d'autonomie nationale. Il faut qu'il persuade le pays tout entier, la démocratie tout entière, de la sincérité et de la force de son dessein : car comment pourrait-il inviter et entraîner la nation à des transformations sociales hardies si elle se croyait menacée par lui dans son existence même ? La France a besoin pour l'œuvre de justice supérieure que le socialisme lui propose de toute sa vie, c'est-à-dire de toute sa liberté : et comment faire monter la sève vers les fruits si l'on blesse la racine ? Comment surtout le parti socialiste pourrait-il pro-

poser avec autorité les formes de défense nationale qui lui paraissent les plus efficaces, s'il pouvait être suspect aux yeux d'un seul homme de se désintéresser de la défense nationale elle-même ? Or, c'est par l'action et par l'action seule qu'il dissipera les malentendus créés par l'ignorance ou la perfidie, ou par les paradoxes inséparables des grands mouvements d'idées. Il ne désarmera certes pas la calomnie des charlatans de patriotisme qui couvrent d'un prétexte d'intérêt national les convoitises et les violences de l'esprit de classe ; mais il ralliera peu à peu tous les bons citoyens qui veulent épargner à la France les convulsions de la guerre et l'humiliation de la servitude.

Ce qui importe au socialisme, c'est donc de traduire en actes, par une application quotidienne, les résolutions essentielles de ses congrès nationaux et internationaux ; c'est de rendre visible et tangible sa pensée tout entière, sans mutilation, sans dénaturation. Que le socialisme lie sans cesse la libération des prolétaires à la paix de l'humanité et à la liberté des patries. Que le prolétariat organisé et pensant, éduquant peu à peu la masse à demi inconsciente encore ou inerte, la guérisse des illusions chauvines et des entraînements belliqueux ; qu'il dénonce l'odieux et le ridicule de la guerre, dont le rôle dans l'histoire humaine fut terriblement ambigu, à la fois funeste et fécond, mais qui aujourd'hui, dans le monde de la démocratie et du travail, est pleinement surannée, absurde et criminelle ; qu'il menace sérieusement d'un acte de désespoir révolutionnaire, tout gouvernement assez insensé et coupable pour déchaîner un conflit sans avoir épuisé manifestement toutes les chances de paix, tous les moyens de con-

ciliation arbitrale et sans avoir couvert la patrie du verdict d'approbation de la conscience universelle ; qu'il mette au service de cette salutaire menace, à la fois patriotique et humaine, la force accrue de ses organisations développées et fédérées ; qu'il noue avec les prolétaires de tous les pays des relations internationales toujours plus étroites et institue ainsi pratiquement un commencement d'humanité ouvrière capable de mettre un peu d'ordre et d'équité dans le chaos des rivalités nationales ; qu'il intervienne en toute occasion pour donner vérité et plénitude aux premières garanties de paix, si timidement, parfois si hypocritement ébauchées à La Haye par les gouvernements eux-mêmes ; qu'il demande dans tous les traités de pays à pays l'insertion de clauses d'arbitrage universel et aussi de clauses de réciprocité protégeant partout les salariés et créant par le libre consentement des patries historiques, une patrie sociale du travail ; mais que dans cette grande œuvre même et pour la conduire à sa fin il veille constamment sur l'indépendance de la patrie et sur ses moyens de défense ; qu'il ne s'en tienne pas à la formule générale des milices, mais qu'il précise pour le pays le mode d'organisation très robuste qu'il entend sous ce mot ; qu'il en démontre l'excellence et l'efficacité ; qu'il prouve par la conduite même de ses militants et par leur propagande dans le peuple ouvrier, par leur assiduité et leur zèle aux œuvres vivantes d'éducation militaire, aux sociétés de gymnastique et de tir, aux manœuvres de plein air et aux exercices en terrain varié dont l'efficacité se substituera à la stérile mécanique de l'enseignement de la caserne, QU'IL DÉMONTRE DONC PAR SON ACTIVITÉ ALLÈGRE QUE S'IL

COMBAT LE MILITARISME ET LA GUERRE CE N'EST POINT PAR ÉGOISME PEUREUX, LACHETÉ SERVILE OU PARESSE BOURGEOISE, MAIS QU'IL EST AUSSI RÉSOLU ET PRÊT A ASSURER LE PLEIN FONCTIONNEMENT D'UN SYSTÈME D'ARMÉE VRAIMENT POPULAIRE ET DÉFENSIF QU'A ABATTRE LES FAUTEURS DE CONFLIT : ALORS IL POURRA DÉFIER LES CALOMNIES, CAR IL PORTERA EN LUI, AVEC LA FORCE ACCUMULÉE DE LA PATRIE HISTORIQUE, LA FORCE IDÉALE DE LA PATRIE NOUVELLE, L'HUMANITÉ DU TRAVAIL ET DU DROIT.

C'est dans cet esprit, c'est pour concourir, selon mes forces, à cette action et éducation nécessaires que j'essaie de définir au Parlement et les conditions dans lesquelles doit être organisée la défense de la patrie, et les garanties qui doivent être instituées pour le maintien de la paix.

Pour la nation aussi, il y a un intérêt vital à ce que tout malentendu entre elle et le socialisme soit dissipé. Un pays qui ne pourrait pas compter, aux jours de crise où sa vie même serait en jeu, sur le dévouement national de la classe ouvrière, ne serait qu'un misérable haillon. Par quelle aberration la démocratie française s'obstinerait-elle à calomnier la pensée de ce prolétariat de France qui proclame sans cesse le devoir et la volonté des prolétaires de défendre l'autonomie de la nation ? *de*
Ce qu'il demande à la nation, il a le droit et le *of* devoir de le lui demander.

Il lui demande simplement de lui épargner un crime aussi funeste à la France qu'à la classe ouvrière elle-même, et ce crime c'est de jeter les ouvriers dans une guerre contre leurs frères des autres pays sans avoir mis du côté de la France l'évidence du droit. Or, au moment où la France prend à la conférence de La Haye, très mollement,

la direction de la politique d'arbitrage, au moment où elle propose que tout pays, à la veille d'un conflit, saisisse du conflit la conférence de La Haye, la France prend l'engagement moral de pratiquer cette politique. Elle n'y saurait manquer sans scandale. Et les travailleurs de France n'abusent pas vraiment quand ils adjurent la France de ne pas déchirer étourdiment et cruellement le lien de solidarité qui les lie aux ouvriers de tous les pays. Ils l'adjurent de rester fidèle à ce qu'il y a de meilleur en elle, et en protégeant son idéal le plus haut contre la surprise des passions ou la manœuvre d'intérêts subalternes, ils servent la patrie comme le prolétariat.

CE QU'ILS DEMANDENT ENCORE, CE QU'ILS ONT LE DROIT ET LE DEVOIR DE DEMANDER, C'EST QUE LA NATION ORGANISE SA FORCE MILITAIRE SANS AUCUNE PRÉOCCUPATION DE CLASSE OU DE CASTE, SANS AUTRE SOUCI QUE CELUI DE LA DÉFENSE NATIONALE ELLE-MÊME.

J'ose prier les officiers eux-mêmes de méditer sans passion et sans préjugé l'idée générale du socialisme et l'application qu'il en fait à l'institution militaire. Il serait funeste pour eux, j'entends pour la vie de leur esprit, de céder aveuglément à des préventions haineuses contre des hommes qu'ils ne connaissent pas, contre des systèmes de pensée qui heurtent d'abord leurs habitudes. Ils ont fait l'épreuve, dans le drame de l'affaire Dreyfus, du péril de ces malentendus. Ils ont cru, sur la foi de quelques chefs compromis, sauver l'armée en luttant contre le vrai et le juste. Je ne sais quelle est la conclusion secrète qu'ils ont tirée de cette tragédie. Le pire serait que par une gageure insensée, ils aient persévéré silencieusement dans l'erreur première, ou que par dégoût d'un drame où leur

conscience et leur raison furent engagées si à faux, ils en aient détourné leur pensée sans avoir déduit les conséquences nécessaires. Mais s'ils ont ce haut courage qui cherche dans les plus douloureuses épreuves et les plus mortifiantes erreurs une leçon et un renouvellement, ils ont certainement conclu qu'ils devaient garder l'intelligence ouverte et la conscience libre. Le jour où l'existence nationale serait en jeu, ils auraient à conduire à la bataille des millions de prolétaires; quelle faiblesse et quelle tristesse si entre eux et ces hommes il y a comme un divorce moral, un irréparable malentendu de la conscience et de la pensée !

Le ressort de confiance qui doit soulever à la fois toutes les âmes et leur donner un incomparable élan serait brisé ou faussé. Des chefs aux soldats, des soldats aux chefs il doit y avoir, sous le regard obscur de la mort qui plane, échange de vie, communauté d'idéal, unité d'âme. Si les officiers de France fermaient les yeux à ce grand fait du socialisme national et international, s'ils ne démêlaient pas, s'ils ne ressentaient pas ce qu'il y a de généreux dans l'espérance ouvrière, la force morale, c'est-à-dire la force défensive de la nation serait divisée contre elle-même; et la nation armée ne serait plus qu'une pauvre machine disloquée et impuissante. Il me paraît que beaucoup d'officiers, même parmi les meilleurs, même parmi ceux qui s'efforcent le mieux de comprendre notre temps, ne portent qu'un jugement superficiel sur le mouvement d'idées, sur le drame de conscience qui se développe dans le prolétariat. Ainsi M. le capitaine Jibé, dans le livre d'ailleurs utile et attachant qu'il a publié sur *l'Armée nouvelle*, répète sans cesse que l'armée, comme tout organisme, doit se

prêter à la loi supérieure, à la loi « éternelle » de l'évolution. Il constate même que « le monde et surtout la vieille Europe sont travaillés par un mouvement social des plus puissants », et il veut que ressasser « étant donné le rôle d'éducateur que l'on exige d'elle actuellement ». Mais ce mouvement social, il n'en saisit pas le sens et la noblesse. Il l'observe avec méfiance, surtout pour le surveiller et le contenir.

Il y voit pour l'armée non un principe de renouvellement, mais un péril. « Elle a, dit-il, tout intérêt à s'y intéresser, car il ne faut pas se le dissimuler, c'est seulement en se mêlant à ce mouvement social, surtout en y participant, qu'elle arrivera à endiguer le torrent qui, laissé à lui-même, pourrait fort bien compromettre l'existence de l'armée. » Et le suprême recours, ce sera, au jour de la déclaration de guerre, de supprimer par la force les mauvais éléments, les quelques réservistes infectés d'indiscipline et d'antimilitarisme. Mais ce mouvement social que M. le capitaine Jibé ne veut pas ignorer et dont il s'épouvante pour l'armée, qu'est-ce donc ? C'est l'effort des prolétaires pour conquérir non seulement plus de bien-être, mais plus d'autonomie. Ils veulent cesser d'être des prolétaires, des salariés, c'est-à-dire des hommes à la fois exploités et asservis. N'ayant pas la propriété de l'entreprise, ils n'y sont que des rouages. Ils n'ont ni volonté directrice, ni responsabilité, ni initiative. Ils veulent donc, en s'élevant à la coopération sociale, cesser d'être un mécanisme pour devenir une liberté. Mais cet esprit nouveau d'autonomie qui pénètre peu à peu le système économique transformera de proche en proche tous les rapports

sociaux et toutes les institutions, l'armée et la patrie elle-même, comme la propriété. A des hommes qui revendiquent la pleine liberté politique et sociale, il n'est pas possible d'imposer les vieilles formes d'obéissance, de discipline, de patriotisme même. Sous cette loi d'évolution dont parle volontiers M. le capitaine Jibé et qui n'est pas seulement éternelle, mais universelle, la patrie se transforme comme le reste.

A mesure que les citoyens deviennent plus complètement des personnes, ils ont de plus grands devoirs envers elle, elle a aussi de plus grands devoirs envers eux. Elle leur doit d'abord de ne pas les jeter sans une raison vitale dans les conflits où leur vie, mais surtout leur conscience, sera engagée. Et si elle est sincère, si elle ne déguise pas sous des prétextes d'intérêt national des combinaisons détestables de cupidité ou d'orgueil, si vraiment d'une âme loyale elle offre à l'adversaire la paix équitable par l'arbitrage de l'humanité civilisée, si c'est bien pour se défendre contre une agression injuste et meurtrière ou d'intolérables prétentions qu'elle appelle au combat ses libres citoyens, il n'y a pas un Français, il n'y a pas un prolétaire qui puisse résister à la sincérité de cet appel. Toutes les âmes tressailleront d'une volonté commune. Jamais source plus abondante et plus ardente de forces morales n'aura été mise à la disposition d'un pays menacé. Mais ce fleuve ardent de vie et de force, il ne faut pas le redouter.

Le mouvement prolétarien crée des libertés, il crée donc tout à la fois des difficultés et des puissances. Une nation faite de ces éléments ne pourra se gouverner par les procédés anciens d'autorité, de surprise, d'intrigue et de mensonge. Une armée

faite de ces éléments ne pourra se conduire par les brutalités d'une discipline mécanique ou par les menaces d'un Code de mort. Mais la nation et l'armée qui sauront mettre en œuvre ces énergies nouvelles auront une telle puissance vitale qu'aucune entreprise contre elles ne sera possible et même concevable. En tout cas, ce que nous avons le droit, comme citoyens, de demander aux officiers, c'est d'étudier sans prévention ce mouvement social dont ils reconnaissent confusément la puissance et, s'il leur paraît enfin légitime en son principe d'accepter ses inévitables effets sur l'institution militaire.

Plusieurs parmi eux ont comme le pressentiment d'un ordre nouveau, mais ils hésitent sur le seuil. L'esprit du général Langlois, par exemple, est un curieux amalgame de préjugés conservateurs et de tendances novatrices. C'est lui qui affirme, en des paroles où passe un renouveau d'optimisme révolutionnaire, que la France doit faire appel dans la guerre non seulement à la force de l'organisation, mais à la force de l'idée. *« Certes, dit-il, le cas échéant, nous aurions devant nous un adversaire sérieux, digne de nous ; mais avec du courage, de la ténacité, avec la foi en nous même ET EN NOTRE RÔLE SOCIAL, nous aurons, il faut l'espérer, la force de vaincre, malgré des imperfections que du reste il est impossible d'atténuer. »*

Il écrit encore : *« Si l'organisation et l'instruction sont des éléments de la plus grande importance dans la bataille, nous ne devons pas oublier que la force morale est encore le facteur principal et la force morale se puise dans LA FOI EN UNE IDÉE. »* (C'est M. le général Langlois qui souligne.)

« Les soldats d'Alexandre, de César, de Napo-

léon, avaient la foi en un homme avec la gloire pour idéal. Dans l'armée de Mahomet, c'est la foi religieuse. Avec Jeanne d'Arc, c'est une foi religieuse plus pure, plus noble, avec l'idée naissante de la patrie française. Pour les Allemands, en 1866 et en 1870, l'idée de l'unité allemande. Sous la Révolution, l'armée française a l'idéal de sa liberté.

« En ce moment les Japonais ont sur leurs adversaires la supériorité incontestable que leur donne la foi dans l'avenir de la race jaune, dans la suprématie du Japon sur toute l'Asie ; tandis que chez les Russes, la guerre n'est pas vraiment nationale.

« Soyons-en certains ; si, au moment des grands chocs à prévoir, nous pouvons ranimer nos cœurs par la foi et avoir pour mobile une idée noble et haute, même avec une organisation défectueuse, nous pourrons encore faire de grandes choses. Combattons à outrance le scepticisme, élevons nos âmes et celles de nos soldats, et les défauts de notre loi militaire ne pèseront plus alors que d'un faible poids dans la balance. »

C'est grand dommage vraiment que M. le général Langlois ne s'explique pas plus nettement. Quelle est donc cette idée qui doit soulever les enthousiasmes ? et où est la source profonde de ces forces morales dont le torrent, aux jours décisifs, doit tout emporter ? Voici un général de haute valeur qui proclame la nécessité pour vaincre d'une force morale résumée et condensée en une idée, et il s'abstient d'indiquer, même par le propos le plus vague, quelle est cette idée. C'est le signe du désarroi de pensée et de l'impuissance intellectuelle à laquelle se condamnent tous ceux qui se détournent de la seule grande idée qui s'élabore en ce moment dans les sociétés humaines et qui puisse passionner

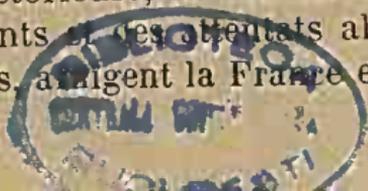
les énergies françaises. Ils prétendent nous fortifier avec un cordial qu'ils n'ont pas. Ils nous disent : Regardez plus haut, et eux-mêmes ne voient que le vide. Car enfin, puisque nous avons la bonne fortune de recevoir les conseils d'un homme qui est une des plus hautes autorités techniques et morales de l'armée d'aujourd'hui, quelle est la foi dont il prétend nous animer, quelle est l'idée qui doit, sur ses larges ailes déployées, nous porter à la victoire ? Si nécessaire et sacrée que soit pour M. le général Langlois la patrie, ce n'est pas la seule idée de patrie, ce n'est pas, si l'on me passe le mot, l'idée brute de patrie qui suffit, selon lui, à exalter les âmes et à leur donner pour le combat la force d'un torrent qui tombe de haut. Pour que les hommes donnent tout leur effort et brisent par un élan supérieur les forces de l'adversaire, il ne suffit pas qu'ils appartiennent à un groupe historique et qu'ils s'appuient à une tradition même glorieuse. A en juger par les exemples mêmes que donne M. le général Langlois, il faut qu'une surexcitation, je veux dire une excitation très haute, développe toutes leurs énergies latentes. Il faut qu'en défendant la patrie traditionnelle, la patrie constituée, ils aient conscience de servir un dessein très vaste, de préparer un grand avenir ou de puissance ou de justice. Il faut qu'une ivresse ou de gloire, ou de domination, ou de liberté, ou de fanatisme, mette les âmes hors de l'ordre commun et renverse à leur profit l'habituel équilibre des forces.

La patrie telle qu'elle est donnée par l'histoire est donc le cadre et le point d'appui ; elle n'est pas à elle seule la force inspiratrice de la victoire. C'est la pierre du foyer, c'est le bois accumulé pour le sacrifice ; ce n'est pas la flamme. D'où viendra donc

à la France, dans les conflits prévus ou possibles, la divine étincelle de foi qui fera flamber les âmes ? Ce ne sera pas la foi religieuse, car le général Langlois en parle comme d'une force du passé, et il sait bien que la croyance chrétienne, si tendre et sublime qu'elle soit, est trop combattue dans l'esprit de notre peuple par le rationalisme et par la critique pour être, aux temps difficiles, l'inspiratrice de la vie nationale.

Ce ne sera pas comme au temps de la Révolution l'enthousiasme de la liberté politique et l'orgueil de la communiquer au monde en la défendant contre lui : car elle est pour nous chose acquise, et l'expérience nous a appris qu'à la propager au dehors par les armes, on la compromet plus qu'on ne la sert. Ce n'est pas non plus, j'imagine, un rêve de primauté et de domination, hérité par nous de Louis XIV, ou des ivresses troubles de la Révolution ou de la grande aventure napoléonienne, car ce rêve, qui fut monstrueux, serait par surcroît imbécile. La France sera-t-elle donc exaltée et enflévrée par le dessein, par l'espérance de retrouver les provinces perdues ?

Grande tentation à coup sûr et grand objet, mais qui ne suffirait pas à légitimer et à idéaliser la guerre au point de solliciter l'énergie française à cet effort total qui contient seul la promesse de la victoire ; car les années qui, depuis la défaite, se sont accumulées sur le problème l'ont sensiblement surchargé et compliqué ; car il y aurait dans la réparation de la violence encore une part de violence ; car la guerre de revanche et de restitution, même victorieuse, ne fermerait pas l'ère des conflits sanglants et des obtusités alternés qui, depuis des siècles, affligent la France et l'Allemagne ;



87526

car il serait impossible de rêver pour la victoire entrevue le couronnement sublime de la paix, et ainsi une part de trouble et de doute secrètement mêlée à l'effort de la France, le réduirait à des effets incertains. D'ailleurs, quand on compte pour la victoire sur la prodigieuse détente d'un ressort moral, il faut le fortifier et le tendre. Mais où est l'éducation, où est l'entraînement vers la guerre de revanche ? Prudence ou dignité, il est des silences trop longs qui finissent par endormir à demi la pensée ; et si elle se réveillait soudain au choc des événements, elle n'aurait point en elle les forces véhémentes et profondes qu'accumulent dans les âmes les méditations passionnées et exclusives. Quoi donc alors ? et quel est le secret de M. le général Langlois ? Car j'imagine qu'il ne s'en remet pas au hasard d'une inspiration subite, en pleine crise, du soin de nous révéler l'idée, la foi qui nous donnera la victoire.

Il ne compte pas sans doute sur la découverte soudaine d'un trésor inconnu, trouvé au hasard en fouillant le premier champ de bataille. Une seule lueur dans cette obscurité : c'est le mot sur NOTRE RÔLE SOCIAL, c'est-à-dire sur le rôle social de la France. C'est un grand mot qui pourrait être plein de sens et d'effet s'il était un peu plus précis.

Stendhal a écrit de Bonaparte : « *Il ne disait jamais des choses vagues.* » Est-ce à nous, les réels hommes d'action de l'armée d'aujourd'hui ? Le seul rôle social que la France puisse remplir dans le monde, le seul qui puisse donner à son action une valeur universelle, et exalter les âmes françaises d'une émotion supérieure où vibreront la

vie de la France et la vie de l'humanité, c'est aider, en France même, par toutes les forces de la démocratie républicaine, à l'avènement du travail conquérant enfin la propriété.

C'est d'aider, dans le monde, par la répudiation décidée et éclatante de toute pensée offensive et par une propagande d'arbitrage et d'équité, à l'avènement de la paix. Un peuple qui, en se défendant contre l'agression, défendrait cet idéal résumerait en soi toute la noblesse d'une grande tradition nationale, toute la grandeur de l'espérance humaine. Et cette prodigieuse concentration de vie morale rayonnerait victorieusement.

Si ce n'est pas là ce que le général Langlois a voulu dire, je cherche en vain quelle est l'idée, quelle est la foi dont il veut mettre en nous la force : et si c'est bien là la seule source vive où la nation menacée puiserait l'énergie de vaincre, comment tant d'officiers de haute conscience et de haute raison ont-ils encore, à l'égard du vaste mouvement ouvrier socialiste et internationaliste, une si déplorable défiance ? Dans l'intérêt même de la défense nationale, il faut que ce malentendu disparaisse.

Il ne s'agit pas pour les officiers de souscrire à telle ou telle formule d'organisation sociale. Il s'agit pour eux de reconnaître l'admirable trésor de force morale que contient le socialisme ouvrier, aussi épris de liberté nationale que de solidarité humaine : car sans la puissance d'idéal et de foi qui est là et qui n'est que là, ils ne pourront pas accomplir leur œuvre propre, qui est de préserver de toute atteinte et même de toute menace, l'indépendance de la patrie.

Gambetta n'avait ni dans l'intelligence ni dans

l'âme aucun parti pris sectaire : pour le salut de la nation il faisait appel à toutes les forces de la nation, aux gloires du passé comme aux espérances de l'avenir, aux splendides souvenirs de la vieille monarchie comme aux souvenirs ardents de la Révolution. Mais il savait dès lors et il proclamait en pleine tourmente que la France était inséparable de la République. Il savait et il proclamait que seule la République pouvait offrir un centre de ralliement et d'action à toutes les énergies nationales. Les gloires du passé ne sont vivantes que pour les pays vivants. Ainsi la France républicaine et démocratique pouvait seule, étant la vie, la passion, la flamme, concilier et fondre pour la défense de la patrie les partis, les classes, les époques. Ce que Gambetta, si large que fût sa pensée, reprochait aux timides et inertes défenseurs de Paris, c'est précisément de n'avoir pas fait appel, pour le salut de la capitale investie, à l'élan républicain du peuple. Mais quand le général Chanzy donnait à Gambetta un concours loyal et passionné, quand il s'unissait à lui pour organiser la résistance, pour la prolonger, quand il proclamait avec lui, contre tous les conseils de sagesse ou de faiblesse, contre les désaveux répétés du destin, que rien n'était perdu tant que la France ne désespérerait point d'elle-même, certes il ne faisait point par là profession de foi républicaine, il n'entrait pas dans toute la pensée politique de Gambetta ; mais il constatait dans la tradition révolutionnaire de la France continuée en République une grande force d'élan national que comme soldat il n'avait pas le droit de méconnaître. De même, dans les temps nouveaux où nous entrons, c'est comme soldats, c'est comme défenseurs de la nation, c'est

comme chefs responsables du salut de la patrie et de l'autonomie de la France que les officiers vraiment conscients de toute la grandeur de leur mission apprendront aussi à reconnaître les réserves d'énergie morale et de salut national concentrées dans le prolétariat socialiste et internationaliste, d'autant plus résolu à défendre la nation qu'il aura fait d'elle la nation de la paix.

Quand ils auront bien reconnu que la force de l'armée, comme institution de défense, est dans son union étroite avec la nation productrice, avec le peuple travailleur, avec la force idéaliste et enthousiaste du prolétariat, ils comprendront aussi l'excellence du système d'organisation militaire que propose le socialisme et qui a pour objet de confondre vraiment la nation et l'armée.

Ils comprendront l'excellence de la diplomatie de paix qu'il veut constituer selon des règles certaines. L'ORGANISATION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET L'ORGANISATION DE LA PAIX INTERNATIONALE SONT SOLIDAIRES. Tout ce que la France fera pour ajouter à sa puissance défensive accroîtra les chances de paix dans le monde. Tout ce que la France fera dans le monde pour organiser juridiquement la paix et la fonder immuablement sur l'arbitrage et le droit ajoutera à sa puissance défensive. C'est pourquoi je présente indivisément des projets organisant la défense et organisant la paix ; je ne veux pas seulement travailler de la sorte à propager des idées, à créer des tendances d'esprit. Je ne me livre pas simplement à une manifestation doctrinale, et mon unique objet n'est pas de dissiper des malentendus dont souffriraient également la noble patrie que j'aime et le grand parti que je sers. J'entends faire œuvre pratique, d'un intérêt

immédiat et d'un effet prochain. Je suis convaincu que l'œuvre ébauchée à La Haye peut, si nous le voulons, se préciser et s'approfondir. Je suis convaincu que l'institution militaire de la France ne peut s'arrêter longtemps à l'état ambigu et contradictoire créé ou constaté par la loi de deux ans et qu'elle devra sans délai ou rétrograder vers des formes anciennes ou aboutir à un système fortement conçu de milices nationales. Et qu'on ne nous oppose pas dédaigneusement une fin de non-recevoir préalable. Qu'on ne se livre pas au jeu facile et puéril de railler mon inexpérience militaire et mon incompetence technique. Je ne décide pas, je propose. Il me serait d'ailleurs trop aisé de répondre qu'en un pays où c'est le Parlement, lequel n'est pas composé en majorité de techniciens militaires, qui décide de tout, il serait au moins étrange qu'une exception d'incompétence frappât aucun citoyen et discréditât aucune idée. Je pourrais ajouter qu'il m'a été loisible de m'informer et de m'instruire auprès d'officiers d'élite et que je n'y ai point manqué. Mais surtout j'ose dire que ce qui fait le plus défaut maintenant dans le travail de réorganisation militaire qui se poursuit au jour le jour dans notre pays, ce sont les vues d'ensemble ; c'est l'audace et la fermeté des constructions logiques.

Je suis de mon mieux, depuis bien des années, la vaste littérature militaire qui se développe ; et je sais que dans l'armée abondent les hommes de pensée, de travail, de vive curiosité. Si les officiers étaient libres de tout dire, j'entends toute leur pensée sur tous les sujets, une critique très active et très utile s'exercerait sur tout le fonctionnement de notre système militaire et en préparerait la trans-

formation. Mais est-ce l'effet d'une crainte paralysante ? Ou bien sont-ils trop près du formidable appareil qu'ils manient pour le juger d'ensemble ? J'ai observé que les plus clairvoyants, les plus hardis, hésitaient devant les conséquences nécessaires des principes posés par eux ou des faits par eux notés ; il manque presque à tous cette décision d'esprit qui va jusqu'au bout d'une idée. Ils marchaient d'un pas résolu, et soudain ils tournent court, comme s'ils étaient devant un abîme : et c'est pourtant le chemin de leur pensée qui continue. Le plus grand service peut-être que la pensée socialiste puisse leur rendre, c'est de les mettre en face d'un système cohérent et complet, qui oblige l'esprit à une démarche délibérée et à une résolution totale.

De même, quoique notre collègue, M. Messimy, en deux rapports successifs vraiment remarquables, ait tenté une sorte de philosophie de la loi de deux ans, il me semble que faute d'une vue générale assez étendue, il en a forcé le sens et la portée. Il lui donne une valeur « *révolutionnaire* » qu'elle n'a pas. Non : elle n'est pas une révolution. Non, elle ne crée pas et ne prépare même pas par sa vertu propre l'ordre militaire nouveau qui seul convient à une démocratie politique s'efforçant en démocratie sociale. Elle n'est pas l'ouverture d'une ère nouvelle, mais la clôture de l'ère ancienne et c'est là d'ailleurs ce qui fait son importance. Elle est le dernier terme d'une série équivoque. Elle est la dernière combinaison possible de l'armée de métier et de caste et de la nation armée, le dernier produit d'une lignée de bâtardise. Au delà, il n'y a plus que la forme authentique et vraie de l'armée nationale.

CHAPITRE II

L'active et la réserve.

Le vice essentiel de notre organisation militaire, c'est qu'elle a l'apparence d'être la nation armée et qu'en effet elle ne l'est point ou qu'elle l'est à peine. Elle impose à toute la nation une lourde charge, mais elle n'obtient pas de la nation toutes les ressources défensives que la nation vraiment armée et éduquée pourrait fournir avec une moindre dépense de temps et de force. La loi institue le service obligatoire et égal pour tous les citoyens. Elle n'admet ni exception, ni dispense : elle étend ses prises sur tous les hommes valides pendant la plus grande partie de leur vie. En vertu de l'article 32 de la loi, tout Français reconnu propre au service militaire fait partie successivement de l'armée active pendant deux ans, de la réserve de l'armée active pendant onze ans, de l'armée territoriale pendant six ans, de la réserve de l'armée territoriale pendant six ans. Tous les citoyens passent deux ans à la caserne ; tous les citoyens sont tenus, après leur sortie du régiment, à des appels périodiques, à des manœuvres et exercices. Riches et pauvres, patrons et ouvriers, les plus raffinés des intellectuels et les plus ignorants des hommes simples, sont soumis à la même obligation, participent comme soldats à la même vie, portent le

même fardeau. Toutes les professions, toutes les classes sont confondues sous la même loi et la même discipline, dans le même devoir, le même sacrifice, le même péril ; même la faiblesse physique, si elle n'excède pas un certain degré, ne dispense pas le citoyen de tout effort militaire ; le débile, s'il n'est pas pleinement invalidé, s'acquitte dans les services auxiliaires de sa dette envers la commune patrie qui a proclamé le devoir commun. Jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à une heure où, selon Montaigne, l'homme est déjà entré depuis cinq ans dans « *les avenues de la vieillesse* », la loi militaire tient les citoyens, elle les tient tous, avec la même force, pour la même durée, pour les mêmes épreuves. Se peut-il donc qu'il y ait une plus vaste accumulation de forces ? Se peut-il qu'il y ait une plus saisissante égalité ? C'est bien la nation qui est armée, toute la nation. Voilà l'apparence. Voilà, comme étalée sur un écran, l'ombre formidable d'une armée de trois millions d'hommes. Mais ce n'est guère qu'une ombre. Au fond de notre système militaire il y a un préjugé persistant qui en limite la force et en contrarie les effets, et ce préjugé c'est que la nation ne peut guère compter vraiment que sur la partie encasernée de l'armée.

On a réduit de sept ans à cinq ans, puis à trois, puis à deux, la durée de l'encasernement. Mais l'idée de M. Thiers, qui se défilait des grandes masses, a survécu. Il n'y a que deux classes dans ce qu'on appelle l'armée active : et même en laissant de côté toute l'armée territoriale, il y a onze classes dans ce qu'on appelle la réserve de l'armée active. C'est donc dans les réserves qu'est la force principale de l'armée. On en convient, on croit en con-

venir, et M. le général Langlois va jusqu'à caractériser le système français, en opposition au système allemand, par la prépondérance des réserves : Il écrit dans sa substantielle étude : *Dix jours à l'armée suisse* : « *La France et l'Allemagne ont adopté dans la réalisation de la nation armée deux systèmes essentiellement différents. Chez nos voisins, la force principale réside dans l'armée de première ligne à peine renforcée par les réserves des plus jeunes classes ; en France, au contraire, nous comptons principalement sur nos réserves.*

« *Nous n'avons pas à étudier ici ces deux conceptions ; la nôtre est imposée par notre état politique et social, nous devons nous efforcer d'en tirer le meilleur parti.* » Mais quand on parle ainsi on se trompe soi-même : car tout notre système suppose l'infériorité des réserves. Quoiqu'elles soient formées, sous le régime de la loi de deux ans, d'hommes ayant reçu l'éducation militaire de la caserne, quoiqu'il soit possible, par des exercices appropriés, de les préparer et de les entraîner pour les opérations de guerre, elles n'ont en fait, dans toute notre institution, qu'une valeur secondaire, subordonnée, conditionnelle. Elles ne valent guère qu'encadrées dans l'armée active. Tout conspire, même les mots, à les déprécier, à les réduire à un rôle subalterne.

Pourquoi appeler « ARMÉE ACTIVE » le rassemblement des soldats groupés à la caserne et donner le nom distant et atténué de « RÉSERVE », un nom de second plan, à cette masse de soldats exercés qui sont rentrés dans la vie civile, mais qui sont inscrits dans des unités militaires, qui seront appelés au jour de la mobilisation et qui dans un système authentique et vrai de notion armée for-

metaient la véritable armée active, la grande masse organisée pour le combat ? Toute la lumière est projetée sur l'armée encasernée.

Si la nation avait vraiment foi dans ses réserves, la caserne ne serait que l'école préparatoire du soldat : elle ne serait pas le centre de la force militaire de la France : ce qu'on appelle l'armée active ne serait que le stage préparant les soldats à remplir leur rôle dans la véritable armée active, c'est-à-dire dans les unités de combat établies en permanence sur toute la surface du pays. Mais la petite fraction de l'armée qui est dans les casernes apparaît comme le lien indispensable, comme le cadre et le point d'appui nécessaires, comme le centre éclatant et résistant des forces obscures, diffuses et à demi suspectes disséminées dans la nation. Les réserves n'apparaissent que vaguement, dans une sorte de demi-jour, comme une matière informe et molle qui ne vaudra que façonnée par l'armée régimentaire.

C'est cette arrière-pensée de l'infériorité des réserves qui gouverne en fait tout notre système militaire : et par un effet naturel et un retour inévitable, tout le système tend à créer cette infériorité, c'est-à-dire à amortir et à affaiblir la partie essentielle de notre force défensive.

C'est par là, c'est par la sourde conspiration des idées anciennes survivant à leur apparente défaite que s'explique la longueur démesurée du temps de service à la caserne. Deux ans de caserne c'est au moins quatre fois plus qu'il n'est nécessaire pour apprendre au futur soldat ce qu'il a besoin de savoir, avant d'entrer dans les cadres de la nation armée. J'affirme qu'en parlant ainsi je ne cède à aucune tentation de complaisance déma-

gogique. On le verra d'ailleurs par les obligations sérieuses que le projet ici formulé impose aux citoyens.

Un parti qui n'aurait pas le courage de demander à la nation les sacrifices nécessaires à sa vie, à sa liberté, serait un parti misérable et bientôt perdu par son indignité même.

Mais je suis convaincu que le long service de caserne est la conséquence d'une idée fautive : c'est une pièce d'un système déplorable, qui en neutralisant et avilissant les réserves, c'est-à-dire la véritable armée active, entame sérieusement la force défensive de la France.

Ce n'est pas le souci de l'éducation technique et individuelle du soldat qui a dicté le service de deux ans. Je ne prétends pas transporter en France sans modifications toute l'organisation de l'armée suisse. Mais quand on constate que la loi de l'armée suisse, je parle de la nouvelle loi qui a aggravé les charges militaires, ne prévoit, pour l'instruction des recrues, que des durées variables dont le maximum est de trois mois, il est impossible d'expliquer par des raisons d'éducation militaire cette disproportion de trois mois à deux ans. C'est une œuvre sérieuse que prétend faire la démocratie suisse. L'article 118 de la nouvelle loi dit avec force : « LES ÉCOLES DE RECRUES SONT DESTINÉES A FORMER LE SOLDAT. Elles servent en outre à l'instruction pratique des cadres. Leur durée est, pour l'infanterie et le génie, de 65 jours ; pour la cavalerie, de 90 jours ; pour l'artillerie et les troupes de forteresse, de 75 jours ; pour les troupes de santé, les vétérinaires, les troupes de subsistance et du train, de 60 jours. » Quelles que soient les différences politiques, sociales, morales, que l'on prétend rele-

ver entre la Suisse et la France, et que nous discuterons, il est impossible de dire que trois mois ou même deux mois peuvent suffire à la formation du soldat suisse et que deux ans sont nécessaires à la formation du soldat français. Si donc la caserne n'était vraiment en France que l'école des recrues, si elle n'avait d'autre objet que de former des soldats, elle ne retiendrait les soldats que quelques mois à peine. Et il n'est plus permis, j'imagine, de railler l'armée suisse. Non seulement l'état-major allemand en a proclamé l'excellence. Non seulement M. le général Langlois a jugé utile d'aller en étudier sur place le fonctionnement aux grandes manœuvres, et il a porté sur elle un jugement qui, pour n'être pas sans mélange, est cependant très favorable. Mais comment nos patriotes professionnels qui, à propos du récent referendum de la Suisse, ont exalté le patriotisme et l'esprit militaire de ce peuple, pourraient-ils maintenant écarter par le dédain l'exemple que nous invoquons ? Les aggravations de charges que la Suisse s'est récemment imposées paraissent inutiles à un grand nombre de ses citoyens : ils prétendent que la nouvelle loi avait beaucoup moins pour objet d'accroître l'efficacité défensive de l'armée contre l'ennemi du dehors que son efficacité offensive contre l'ennemi de dedans, contre une classe ouvrière tous les jours plus nombreuse et plus redoutée. Ce n'est pas le lieu de discuter ces choses, je constate seulement que ces aggravations sont notables, puisque le service à l'école des recrues, qui équivaut à notre service de caserne, a été porté pour l'infanterie de 45 jours à 61, pour la cavalerie de 80 à 90 jours, pour l'artillerie de 55 jours à 75. C'est un accroissement de près d'un tiers.

C'est en passionnant le sentiment national, c'est en faisant appel au devoir de sauvegarder dans tous les conflits, par les forces du peuple suisse lui-même, sa libre et fière neutralité, que les « *militaristes* » ont enlevé le vote. Mais aucun d'eux, dans cette crise de patriotisme, n'a insinué que le système même était mauvais, et c'est avec la conviction réfléchie d'avoir un appareil défensif très sérieux, capable de protéger une indépendance à laquelle il tient passionnément, que le peuple suisse limite à un maximum de trois mois cette « *formation du soldat* » pour laquelle le système français réclame deux ans.

Dira-t-on que les citoyens suisses sont comme préparés d'avance à l'activité du soldat par cette éducation militaire qu'ils appellent en effet préparatoire et à laquelle ils soumettent les adolescents ? Dira-t-on encore qu'elle est continuée, fortifiée, après l'école des recrues, par de sérieux exercices périodiques ? Sans doute. Mais c'est précisément parce qu'ils prennent au sérieux l'armée vraiment nationale, c'est parce qu'ils ne réduisent pas l'éducation militaire à la vie de caserne qu'ils s'intéressent à cette vaste éducation continue. L'éducation vraiment nationale et constante de l'armée dans le pays est nécessairement en raison inverse de l'importance donnée au régime de caserne.

Un des pires effets de l'encasernement prolongé c'est de donner au pays l'illusion que là est l'essentiel de l'éducation militaire, et de le détourner, de le dégoûter de l'effort viril et permanent qui doit assurer le plus haut niveau constant et normal de puissance défensive. Aussi bien le système français lui-même est obligé d'avouer, si je puis dire, la suffisance du système suisse. Car

c'est en cinq mois qu'est éduquée la recrue française. Elle entre à la caserne en octobre et il faut qu'au commencement de mars, en prévision de la guerre qui peut éclater au printemps, son instruction soit terminée. A ce moment elle doit pouvoir entrer en campagne : et elle est destinée à l'armée de première ligne, c'est-à-dire à soutenir les premiers chocs.

Qu'on n'allègue pas qu'il faut, par l'exercice prolongé, par l'insistance et la répétition, créer dans le soldat une sorte d'automatisme. D'abord, les manœuvres, intelligemment débarrassées de tout artifice et de toute surcharge, et ramenées à leur véritable objet, c'est-à-dire à l'apprentissage des mouvements nécessaires dans le combat, ont été très simplifiées depuis quelques années, et elles peuvent être en l'espace de quelques mois non seulement enseignées, mais inculquées. En cinq mois, les mouvements qui doivent constituer le mécanisme du soldat peuvent être répétés au point de devenir un commencement d'habitude. M. le général Bonnal, dans le livre *l'Infanterie*, où il définit les méthodes de commandement, d'éducation et d'instruction, a écrit : « *Après trois mois et demi de travail intensif, les jeunes soldats sont prêts à manœuvrer dans la compagnie constituée. Ils savent tout ce que l'on peut enseigner à l'homme du rang, mais leurs réflexes militaires ne sont pas complètement formées, et PLUSIEURS MOIS de travail en troupe alternant avec le travail individuel sont encore nécessaires pour obtenir le résultat important entre tous qu'on nomme l'automatisme des actes militaires.* » Même en prenant à la lettre cet automatisme, il semble bien, d'après M. le général Bonnal lui-même, que deux ans sont inutiles pour

consolider l'éducation première achevée en trois mois.

Au demeurant il y a, dans l'habitude, des degrés et des nuances infinies, allant de l'aisance rapide des mouvements au mécanisme pur. On peut se demander s'il est vraiment utile que la vie du soldat arrive à n'être plus qu'une sorte de réflexe et si un automatisme absolu le servirait beaucoup dans la diversité infinie et dans l'imprévu de la bataille. Qu'il sache manier ses armes, fusil ou baïonnette, aisément et comme d'instinct, à la bonne heure : mais cette sorte de sûreté dans les mouvements les plus simples s'obtiennent aisément en quelques mois ; et si, n'ayant pas gaspillé dans un trop long service de caserne le temps, la bonne volonté, je dirais volontiers l'affection militaire de la nation, on peut lui demander ensuite, à intervalles assez rapprochés, le sacrifice de quelques jours pour des exercices et des manœuvres, cette première habitude, déjà formée à l'école des recrues, est confirmée et approfondie. Quant aux manœuvres de la compagnie, c'est-à-dire de l'unité essentielle et vraiment organique dont les souples évolutions permettront au chef des combinaisons tactiques hardies, c'est l'opinion de tous les spécialistes qu'elles doivent être le plus simples possible et se ramener à quelques idées claires, aisément accessibles à l'intelligence des hommes, parce qu'elles répondent aux nécessités évidentes de la guerre moderne. Je n'ai pas qualité pour prendre parti entre les diverses écoles tactiques et cela n'importe pas, surtout en ce moment et à mon objet. Toujours, depuis des siècles, les mêmes oppositions de tendances se manifestent, les uns donnant plus d'importance aux armes de jet, les

autres à l'assaut direct et à l'élan des hommes groupés pour l'attaque. Surtout depuis que les armes à jet sont devenues des armes à feu, la controverse est devenue plus aiguë, et l'accroissement formidable de la puissance du feu en ces dernières années a donné au problème quelque chose de plus intense et de plus poignant. Mais que je lise ce qu'ont écrit sur ces questions ou Maurice de Saxe, résumant sa propre expérience vaillante et hardie, ou le général Morand, commentant les grandes leçons des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, ou les théoriciens récents qui interprètent en des sens contraires les enseignements de la guerre du Transvaal ou ceux de la guerre russo-japonaise, j'observe que tous sont d'accord pour condamner dans l'éducation du soldat un formalisme stérile et une complication pédantesque. Tous ils demandent des manœuvres simples répondant à un objet précis. Tous, en même temps, ils constatent qu'il est impossible de compter sur je ne sais quel mécanisme pour résoudre les questions de vie ou de mort que le drame changeant du combat posera sans cesse aux combattants. C'est à leur intelligence éveillée, c'est à leur volonté exaltée qu'il faut faire appel. S'il faut, bravant le feu formidable, sous la rafale des balles, sous la pluie des obus, aller toujours, aller quand même ; s'il faut, ayant ouvert d'avance un large crédit à la mort, tenter avec les faibles restes d'une colonne trouée de projectiles, un corps à corps furieux pour enlever une position ou un retranchement, que deviendra, je vous prie, l'automatisme de la manœuvre de garnison ? Il se peut qu'il y ait, en effet, en ce moment, dans les êtres humains ainsi entraînés au

delà des limites de la nature humaine une sorte d'automatisme. Il se peut que si le libre jeu de leurs facultés conscientes subsistait encore pleinement, la marche délibérée à la mort presque certaine fût impossible ; et c'est bien dans l'être humain un moment aliéné de lui-même, un être nouveau qui surgit, une personne nouvelle, blême d'épouvante et d'audace, presque aussi étrangère à soi qu'à l'individu dépossédé auquel soudainement elle se substitue. Des réflexes de métier ne suffiraient pas à accomplir le prodige.

Dans ce somnambulisme sublime et furieux de la colonne décimée à chaque pas et marchant irrésistiblement, si quelque chose de l'être ancien agit encore sur l'être nouveau, ce n'est pas le souvenir mécanique des gestes d'hier ou d'avant-hier. Non. Si quelque chose du passé soutient et anime l'homme ainsi aliéné, c'est le magnifique exemple du courage donné par les officiers qu'il reconnaît encore dans cette sorte de nuit traversée d'éclairs, et auxquels la grandeur surhumaine de leur rôle d'entraînement permet d'accomplir avec conscience des actes qui ne semblent possibles qu'à l'héroïsme presque inconscient. Ou encore l'étrange automate sera porté et soutenu dans cette crise de la vie par les réserves mystérieuses de volonté et de courage que se prépare une âme d'homme quand, à l'approche de l'épreuve, mais encore maîtresse d'elle-même, elle a échangé avec d'autres âmes le serment de mourir pour une idée. Que devient encore une fois dans cet automatisme nouveau et inexprimable de la colonne d'hommes qui monte à l'assaut, le dressage mécanique de la caserne ? Et s'il est impossible ou presque impossible, sous les feux écrasants dont disposent aujourd'hui in-

fanterie et artillerie, de tenter à découvert cet assaut rectiligne et d'un seul sujet, s'il faut que les assaillants éparpillent d'abord leurs premiers rangs en tirailleurs qui, disséminés, abrités, pourront prendre eux aussi l'offensive de tir, si ensuite la colonne d'attaque s'avance, mais par bonds successifs et en se couchant et dissimulant par intervalles pour laisser passer la rafale et la trombe de fer, en quoi cette manœuvre, faite d'un courage toujours renouvelé et d'une initiative incessante, diverse selon les accidents du sol, selon les variations du feu, selon les vicissitudes de la force morale tour à tour défaillante, ou exaltée, ou hésitante au cœur de l'homme, en quoi donc cette marche inégale et haletante, rythmée par le terrain, le canon, la peur, l'héroïsme, pourrait-elle être réglée par l'automatisme de quelques gestes appris sur le terrain uniforme et bénin de la place d'armes ? Tout ce que l'homme peut apprendre d'avance pour la guerre, qui réserve à tous beaucoup d'inédit, ce n'est pas par des exercices monotones et mécaniques qu'il l'apprendra, mais par de vives manœuvres en terrain varié, qui développeront en lui la rapidité du regard, de la décision et du mouvement. Ces vives manœuvres, il peut les accomplir par intervalles durant toute sa vie vraiment active, sans qu'il soit nécessaire de l'immobiliser pendant deux ans dans la vie souvent stagnante de la caserne.

Au point de vue technique et pour la « formation » du soldat, les deux ou trois mois demandés par l'armée suisse, en tous cas les cinq mois employés par l'armée française à l'éducation première des recrues suffisent donc. Je ne peux pas traiter ici à fond la question des cadres, qui est d'une im-

portance vitale et qui fera l'objet d'un chapitre distinct et de dispositions précises. J'indique seulement qu'il est impossible de prétendre que si l'on garde les soldats deux ans, c'est pour permettre, en effet, la formation des cadres. L'exemple de la Suisse montre que le problème peut être résolu autrement ; et il est, en dehors même des dispositions prises par la Suisse, d'autres solutions possibles. le jour où la France, au lieu de gâcher son effort dans le service de caserne démesurément prolongé, prendra au sérieux la vie des réserves, c'est-à-dire de la véritable armée active, LE JOUR OU ELLE VOUDRA FAIRE POUR L'ÉDUCATION DE SES RÉSERVES ET POUR LA CONSTITUTION DE LEURS CADRES UN EFFORT SÉRIEUR, ELLE S'APERCEVRA AISÉMENT QU'IL N'EST PAS NÉCESSAIRE POUR FAIRE L'ÉDUCATION ET LA SÉLECTION DES CHEFS D'ISOLER PENDANT DEUX ANS, DANS UN MILIEU ARTIFICIEL ET INERTE, LES SOLDATS DE LA NATION.

Ce qui est certain maintenant, c'est que, par le présent régime militaire, les officiers sont mis hors d'état, comme les soldats, de faire l'apprentissage vivant et varié des opérations de guerre. C'est M. le général Langlois qui le constate, dans une étude destinée à montrer le péril de la réduction du service militaire à deux ans, mais qui passe bien à côté du but et qui va bien au delà, puisqu'elle découvre le vice essentiel de tout notre système militaire. Il constate que dans toutes ses inspections, quand il a fait procéder à des manœuvres d'attaque, il a vu se produire des fautes mortelles, qui auraient entraîné à la guerre de véritables hécatombes et qui révélaient l'entière inexpérience des chefs. « *Et cela, dit-il, par manque de terrains suffisants et d'exercices fréquents en terrain varié. Le service en campagne de l'infanterie exige, en effet,*

des espaces étendus qu'on puisse piétiner sans inconvénient, ce qu'on trouve très rarement et seulement à des moments déterminés et courts. »

« Si, dans une garnison donnée, une troupe avait jusqu'ici la possibilité de manœuvrer une quinzaine de jours par an en terrain varié, rien ne lui permettra d'en avoir davantage à l'avenir. Si, dans ces conditions, le soldat de trois ans pouvait être conduit quarante-cinq fois au dehors, celui de deux ans ne le sera plus que trente fois, et rien ne modifiera cette situation qui dépend de l'état des récoltes, à moins que l'on ne fasse de gros sacrifices pour la création immédiate de camps de manœuvres. L'instruction extérieure ne sera réellement assurée que quand les troupes passeront neuf mois par an dans les camps ; car trois mois suffisent largement pour l'étude de l'ordre serré... Alors, que devient cette instruction intensive EN VUE DE LA GUERRE qui a été présentée au Parlement comme la base même de la loi au point de vue de l'éducation militaire ? C'EST SIMPLEMENT UN LEURRE. » C'est M. le général Langlois lui-même qui souligne ces mots si graves. D'où il suit que M. le général Langlois demanderait volontiers que les hommes fassent un an de service de plus, uniquement pour disposer de quinze jours de plus de manœuvres vraiment efficaces.

Mais quel gaspillage insensé de temps et de forces ! D'où il suit encore qu'aujourd'hui, de l'aveu même du général Langlois, dans l'énorme masse de temps gâché au service de caserne, il n'y a que deux périodes vraiment utiles : les trois premiers mois employés à l'éducation individuelle des recrues et à l'apprentissage de l'ordre serré, puis, après une longue et fastidieuse morte-saison, les

quinze jours qui peuvent être affectés en automne à de vifs exercices en terrain varié.

L'aveu est redoutable : perte de temps énorme pour les soldats ; insuffisance d'éducation vraie et pour les soldats et pour les officiers. Ceux-ci ne peuvent réellement pas faire l'apprentissage de tout ce qui peut, en temps de paix, être appris à la guerre. Ils ne peuvent pas apprendre à diriger une attaque ou à ménager une retraite selon le terrain, selon la position présumée de l'ennemi. Ils ne peuvent pas habituer leurs hommes ou à ces élans impétueux qui peuvent parfois déconcerter l'adversaire et abréger le rayon d'action de la mort, ou à ces dispersions en lignes flottantes de tirailleurs, à ces alternances irrégulières d'audace bondissante et de prudence prosternée, à toute cette rouerie vaillante qui ruse avec les forces de destruction. Ils n'apprennent pas vraiment leur métier de chef, et ce vice de régime se traduira, au jour des conflits, par l'inutile sacrifice de milliers et de milliers d'hommes jetés à la mort imbécile par l'ineptie d'un système de routine et de mécanique.

Il faut ajouter que presque jamais, dans le système d'aujourd'hui, les officiers n'ont en mains l'unité tactique qu'ils auront à manier en temps de guerre. Jamais ils ne commandent une compagnie à plein effectif. Que de fois on a parlé au Parlement, dans les discours, dans les rapports, de ces compagnies-squelettes où le capitaine ne dispose guère, pour les manœuvres, pour l'action et l'éducation militaires, que de quelque quatre-vingts hommes ! Et quand on pense que l'effectif de guerre sera au moins de 250 hommes, que c'est au moins 250 hommes que le capitaine devra manœuvrer devant l'ennemi, devant la mort, on est épouvanté

de ce qu'a de ridicule et presque de sinistre un système d'éducation militaire qui appelle sous les drapeaux toute la nation, qui retient deux ans comme en vase clos tous les citoyens de France et qui, jamais, sauf dans de rares et stériles convocations de réservistes gâchées le plus souvent à d'autres besognes, ne donne au chef l'occasion de tenir sous son commandement l'unité tactique qu'il mènera au combat.

A ce mal, dénoncé depuis longtemps, le service de deux ans ne peut pas remédier. Il risque même de l'aggraver, car il entraîne une diminution de 50.000 hommes dans l'effectif de caserne vraiment disponible pour les exercices. Même quand on aura, si on s'y décide, délogé tous les embusqués, même si on confie à une main-d'œuvre civile un grand nombre des tâches qui détournent maintenant les soldats de l'apprentissage du métier de soldat, même si on réalise cette réforme, peu compatible avec les habitudes et les nécessités du service à long terme, même alors la compagnie ne s'élèvera guère qu'au chiffre de 120 hommes, et le capitaine ne disposera jamais pour les manœuvres vraiment intéressantes que de la moitié à peine de l'effectif qu'il aurait au jour de la bataille à gouverner, à animer, à manier sous le feu. C'est, pour reprendre le mot du général Langlois, *un leurre* terrible pour l'éducation des officiers comme pour celle des soldats. Et ce leurre continuera, ce vice d'éducation subsistera tant que subsistera le système, c'est-à-dire tant que toute l'attention, tout l'effort, toute la confiance, toute la dépense de la nation et des états-majors de l'armée se concentreront sur le service de caserne, tant que l'armée active, je veux dire l'ensemble des citoyens éduqués en soldats de

21 ans à 34 ans, sera coupée en deux, une fraction de caserne longtemps maintenue non seulement en dehors de la vie civile, mais en dehors des conditions réelles de la vie militaire, dans une existence factice, routinière et morne, et une immense réserve dont la vie est rare, sporadique, incertaine, à demi abandonnée.

Les combinaisons et les réformes suggérées par M. le général Langlois révèlent surtout l'étrange flottement d'idées de ceux des officiers qui cherchent, qui observent, qui sont restés dominés à leur insu par le type de la vieille armée de métier, qui reconnaissent cependant et qui subissent les nécessités de l'évolution démocratique et qui, voyant les contradictions et les misères d'un régime bâtarde, où se heurtent et se neutralisent les formes surannées et les formes ébauchées de la vie, n'ont pas le courage de choisir entre le mort et le vivant et d'aller jusqu'au bout d'une idée. Je ne sais si le séjour continu de neuf mois dans les camps d'instruction est un régime praticable. Je ne sais si l'hygiène des hommes s'en accommoderait, si les officiers ainsi transportés pendant toute leur vie hors des conditions normales de l'existence, à peu près privés de la vie de famille et aussi des moyens de cultiver leur esprit par les communications multiples avec la vie sociale, ne deviendraient pas des êtres bizarres et abstraits, des maniaques de la manœuvre incapables d'idées générales, de pensée personnelle et de renouvellement. L'ennui, qui est mortel aux intelligences comme aux âmes, serait intolérable, si toute la journée n'était pas prise et comme surmenée par des exercices vigoureux, par l'apprentissage le plus intensif des manœuvres de combat,

Ainsi, après les trois mois de travail intensif consacrés à la première école de recrue, viendraient neuf mois de travail également intensif pour les évolutions libres. J'imagine que M. le général Langlois ne songe pas à demander à des hommes plus d'un an de cette vie tendue, surmenée, obsédante ; à deux ans de ce régime ininterrompu, les organismes et les cerveaux ne résisteraient pas. La vie des camps, dans sa monotonie forcée et presque claustrale, ou bien aboutit à la paresse crapuleuse et à toutes les basses débauches de l'ennui, ou bien, si elle exalte les énergies par un effort continu, elle ne peut pas se soutenir un très long temps. La conclusion forcée de la méthode d'instruction proposée par M. le général Langlois, c'est donc le service d'un an. Mais il n'en conviendra pas, car ce serait réduire de moitié l'effectif de l'armée dite active, de l'armée de caserne ; ce serait donc diminuer encore la proportion numérique de cette armée active à la réserve ; ce serait rendre presque impossible l'encadrement des réserves dans l'active ; ce serait donc proclamer la suffisance, la prépondérance et l'autonomie des réserves ; ce serait habituer et obliger la nation à voir dans les réserves sa ressource essentielle ; ce serait transporter le centre de gravité de la défense de l'armée de caserne à la nation armée ; ce serait avouer la faillite du vieux système et la nécessité d'un ordre nouveau.

D'ailleurs, même dans les camps d'instruction, les officiers ne disposeront que d'effectifs réduits ; ils pousseront toujours devant eux des compagnies-squelettes, ou bien il faudrait absorber deux compagnies en une seule, mais alors, c'est ou renoncer à encadrer les réserves dans l'active au jour de la mobilisation, ou s'obliger à dédoubler ce jour-là

chacune des compagnies de l'active et à briser les cadres de l'armée de caserne pour y faire entrer la nation ; c'est donc encore, en cette hypothèse, renoncer à faire de l'active le cadre tout prêt où la réserve viendra prendre place. Ainsi, ou il faut subir à jamais les vices d'éducation qui paralysent d'avance la défense nationale, ou il faut se diriger vers un système nouveau.

Aujourd'hui l'enflure, l'hypertrophie du service de caserne corrompt la vie même des réserves. Il y a une telle disproportion entre l'effort de caserne demandé à la nation et l'effort qui lui est demandé pour les réserves, qu'elle s'habitue à considérer celles-ci comme des accessoires, comme une superfétation. Le citoyen croit, quand il a donné ses deux années de vie de garnison, qu'il est quitte vraiment envers le pays ; le reste lui apparaît comme une cérémonie vaine et une stérile importunité. M. Bersot disait : « *En France, on fait sa première communion pour en finir avec la religion ; on prend son baccalauréat pour en finir avec les études, et on se marie pour en finir avec l'amour.* » Il aurait pu ajouter : *ET ON FAIT SON SERVICE POUR EN FINIR AVEC LE DEVOIR MILITAIRE.* Les officiers, hypnotisés par l'active et peu enthousiastes des réserves, contribuent par toute leur attitude, par toutes leurs habitudes pensées, à entretenir dans la nation ce déplorable état d'esprit. Quand les réservistes viennent au régiment pour leurs 28 jours, ils y sont souvent considérés par les soldats eux-mêmes comme des fâcheux, comme des intrus qui viennent déranger les habitudes de la chambrée ; ou encore très souvent, comme la vie de caserne répandue sur deux années n'est pas toute concentrée dans l'effort militaire, dans l'apprentissage du mé-

tier de soldat, comme elle est dépensée à d'innombrables besognes accessoires et assoupie dans la routine des corvées de tout ordre, les réserves qui devraient, dans cette courte période, être sollicitées à un effort intense et concentré sont associées souvent, au contraire, au rythme à la fois traînant et dispersé de la vie de caserne. L'impopularité des 28 jours leur vient, pour une large part, du gaspillage de temps qui y est fait. M. Berteaux, dans son rapport sur le budget de la guerre, a signalé le mal avec précision et force, et M. Messimy reproduit cette page vigoureuse qu'il importe de citer : « *Dans la pratique, la volonté du législateur a été trop souvent méconnue. La loi de 1889 emploie pour ces appels une expression impérative ; elle soumet les réservistes à deux manœuvres de quatre semaines chacune. Qu'est-ce à dire ? si ce n'est que les appels doivent être exclusivement consacrés à l'instruction dans les conditions qui se rapprochent le plus du service en temps de guerre.*

« *Mais dans la réalité, il est loin d'en être ainsi ; seuls les réservistes de l'infanterie et du génie vont aux manœuvres, les réservistes de la cavalerie, les réservistes de l'artillerie n'y vont jamais. Ces derniers vont, il est vrai, aux écoles à feu, mais en nombre très restreint ; dans l'infanterie même, en dehors des réservistes convoqués au printemps et qui, bien entendu, restent à la caserne, tous les réservistes convoqués au mois d'août ne vont pas aux manœuvres : UN NOMBRE IMPORTANT D'ENTRE EUX EST LAISSÉ DANS LA GARNISON. Le problème, tel que la loi l'a posé, est donc résolu pour une partie seulement, la plus nombreuse il est vrai, des réservistes de l'infanterie et du génie, mais il ne l'est pas pour la totalité des réservistes de l'artillerie et de la*

cavalerie. Nous savons bien que les instructions ministérielles relatives aux réservistes qui ne vont pas aux manœuvres recommandent de ne s'attacher qu'aux exercices en terrain varié et aux exercices de service en campagne, MAIS CES PRESCRIPTIONS NE SONT GUÈRE SUIVIES. IL FAUT RECONNAITRE QU'AVEC LES ERREMENTS ACTUELS, IL EST DIFFICILE QU'IL EN SOIT AUTREMENT. En fait, dans bien des cas, les appels ont lieu — et les chefs en sont plus responsables que les hommes — dans l'intérêt du service intérieur des casernes, beaucoup plus que dans l'intérêt de l'instruction des réserves. Le service continue son cours normal ; on y intercale les réservistes et c'est tout.

« *Il arrive même, pour les appels faits pendant la période de l'année où les effectifs de l'armée active sont réduits au minimum, c'est-à-dire entre le départ de la classe et l'arrivée du nouveau contingent, qu'on emploie les réservistes presque exclusivement aux corvées du pansage, au service de garde. Le réserviste qui a quitté ses occupations pour obéir à la loi et qui, dans le silence indifférent de cette loi, n'est même pas sûr que sa famille sera à l'abri de la faim, constate qu'il a abandonné ses affaires, ses intérêts et ses affections, non pour accroître ou confirmer son instruction militaire en vue de la guerre, mais pour être employé presque exclusivement dans un quartier à des besognes qui n'ont rien de militaire. Il y a là un gaspillage de force qui ne peut échapper à personne. Il n'échappe pas, en tous cas, aux hommes des appels. Ces hommes, prêts à accepter allègrement un sacrifice utile, disposés à supporter avec bonne humeur des fatigues profitables à la défense nationale, constatent*

avec découragement qu'ils ont été dérangés pour rien. »

Voilà ce que M. Berteaux déclarait en 1905, voilà ce que M. Messimy reprenait à son compte en 1906. C'est un mal très grave qu'ils dénoncent, puisque l'armée active est envahie d'innombrables besognes qui n'ont rien à voir avec l'éducation militaire, et puisque la vertu militaire de la réserve, c'est-à-dire de l'immense armée de défense, est doublement amoindrie par le défaut d'exercice sérieux et par le dégoût. Oui, c'est un vice profond qu'ils signalent ; mais je leur en demande bien pardon ; ils ne concluent pas. Quel remède proposent-ils ? Sans doute c'est avant la mise en œuvre de la loi de deux ans qu'ils parlaient ainsi : mais en quoi cette loi peut-elle guérir le mal qu'ils ont dénoncé ? Ils espèrent, je crois, qu'en resserrant de trois ans à deux l'espace qui était donné à l'armée, ils ont obligé celle-ci à condenser son action et dès lors, si, au lieu d'éparpiller et d'amortir son activité dans les emplois sans nombre où se glissaient les cent cinquante mille « *embusqués* ». l'armée de caserne est contrainte de s'appliquer plus énergiquement et exclusivement à l'apprentissage militaire, les classes de réserve qui entrent en communication avec l'active, au lieu d'être amorties par leur liaison à une masse presque inerte, seront entraînées par une masse en mouvement. Ce calcul serait faux, car l'effectif est resté à peu près le même par la réduction, à un service uniforme de deux ans, du service de trois ans et du service d'un an ; le nombre total des jours de service est resté aussi le même, sensiblement. En moyenne, donc, les forces de l'armée active ne sont pas comprimées dans un espace de temps plus étroit, et le même

jeu est laissé à toutes les besognes de diversion, à tous les gaspillages : les mêmes fissures sont ouvertes pour les mêmes fuites de vapeur. Le fait dominant demeure : c'est que, théoriquement, l'éducation du soldat doit être terminée en cinq mois pour qu'au printemps les deux classes, la cadette comme l'aînée, puissent, s'il le faut, entrer en campagne ; que, pratiquement, elle est achevée en effet, et que cependant il y a deux années à remplir. Dans ce vide, une détente et une dissipation des forces se produit inévitablement en vertu presque d'une loi physique. Aucun effort de volonté, aucune surveillance, si impérieuse soit-elle, ne pourra réagir à la longue contre l'action incessante, continue, innombrable, de ces forces de relâchement, de dissolution et de dispersion. C'est en vain qu'ils comptent que les hommes versés dans les services auxiliaires remplaceront les « *embusqués* » et que dès lors l'armée combattante, n'étant plus détournée de son objet, aura une action plus vigoureuse et pour ainsi dire une plus grande tonicité des fibres.

D'abord, il est bien des emplois, comme ceux des ouvriers dans les établissements d'artillerie de l'Etat, qui exigent une grande vigueur physique ; et la main-d'œuvre militaire, si elle peut être remplacée par la main-d'œuvre civile, ne peut pas l'être par une main-d'œuvre débile. Or, le remplacement de la main-d'œuvre militaire par la main-d'œuvre civile exigerait d'assez hauts crédits ; et comment ces crédits pourront-ils être accordés tant que tout l'effort ou presque tout l'effort budgétaire sera absorbé par le service de caserne ? Ainsi bien des exemples subsisteront d'un détournement de la force militaire, et ces exemples tendront à s'élargir

presque invinciblement. Si peu qu'il soit plus comode aux chefs de tout ordre et de tout grade de recourir, pour des besognes diverses, à tel homme actif et avisé qu'à des auxiliaires plus ou moins débiles, ils ne résisteront pas à la tentation, n'étant pas réfrénés par les exigences pressantes d'une éducation militaire à achever dans un espace assez court. Les terrains trop vastes incitent à la jachère et les plantes parasites y foisonnent naturellement. Déjà, d'ailleurs, l'expérience avertit les plus optimistes de la facilité que ces sortes d'abus trouvent dans un système trop lâche et une vie militaire trop diluée. Il est vrai, comme le constate M. Messimy dans la partie de son rapport où il analyse les premiers effets du fonctionnement de la loi de deux ans, qu'un effort a été fait pour emprunter plus largement aux services auxiliaires et un peu moins au service armé les hommes affectés à des emplois annexes. *Ainsi, dit-il, dans les sections d'administration, le nombre des soldats du service armé n'est plus que de 5.100, contre 5.000 du service auxiliaire. Mais c'est encore une porte de sortie très large par où, pour peu que la surveillance première se relâche, passera encore toute une cohue.* Et c'est M. Messimy lui-même qui demande, non sans une inquiétude réelle, qu'un contrôle sérieux soit exercé pour que les hommes du service auxiliaire « *ne viennent pas, dans les emplois, doubler les anciens employés du service armé et se superposer à eux* ». Il ajoute : « *Nous savons de source sûre que, dans plusieurs régiments, on a conservé dans les bureaux des hommes parfaitement sains et vigoureux qui auraient dû être remplacés le 15 octobre dernier par des soldats du service auxiliaire !*

« On leur a simplement adjoint un certain nombre d'hommes de cette catégorie.

« Il y a là un gros abus, si, comme cela s'est passé trop souvent dans l'armée, l'organe nouveau, l'employé du service auxiliaire, vient s'ajouter à l'organe ancien, l'employé du service armé, la loi de deux ans peut être considérée comme ayant fait faillite. »

M. Messimy n'obtiendra pas, je crois, que l'armée réagisse constamment et vigoureusement contre ces abus, parce qu'ils naissent du fond même du système. Au demeurant, il constate que tout d'abord et sans doute pour atteindre le plein effectif qu'on avait annoncé, on a admis, au titre du service auxiliaire, des hommes malingres ou même infectés de tuberculose qui auraient dû être réformés. Une pression s'exercera peu à peu dans ce sens, le nombre des hommes admis dans les services auxiliaires décroîtra et les chefs auront un prétexte à peupler de nouveau ou à laisser peupler d'hommes du service armé les innombrables emplois qui pullulent dans les interstices du service de caserne comme des herbes dans un mur crevassé. Ce n'est donc pas avec une armée active très dense, très entraînée, ce n'est pas avec une force militaire à haute tension que les réserves dans les périodes d'appel entreront en contact, mais avec une masse au travail lent et comme surchargée d'excroissances molles. Dès lors, toutes les bonnes volontés de la réserve, toutes les énergies alertes qu'il eût été facile d'éduquer et d'entraîner, viendront se perdre dans une armée active un peu somnolente comme un vif ruisseau dans une mare. L'institution militaire actuelle n'est, pour l'active, qu'une force d'éducation pares-

seuse, et, pour la réserve, qu'une force décourageante et neutralisante.

Le seul moyen de résoudre les difficultés et d'écartier les périls, le seul moyen de donner au pays pour sa défense l'éducation militaire la plus intense, la plus continue, la plus profonde, c'est de renoncer à la superstition du service de caserne, c'est de ne voir dans ce service qu'une école de recrues donnant au soldat, en quelques mois, les éléments nécessaires, et d'organiser sérieusement dans le pays même des unités organiques de combat, des compagnies à plein effectif qui pourront être convoquées périodiquement sur le territoire même où vivent les citoyens qui en font partie, et vigoureusement entraînées par des exercices énergiques et efficaces.

Pour quelles raisons donc ce système qui prélève inutilement sur la nation tant de forces jeunes et vives et qui ne sert vraiment ni l'éducation des soldats ni l'instruction des cadres, mais qui les contrarie et qui fait obstacle à la formation dès le temps de paix de vivantes unités de combat, comment donc et par quelle superstition ce système a-t-il pu se maintenir jusqu'ici ? C'est d'abord un effet de la routine. Depuis des générations, les armées, dans les grands Etats modernes, sont des armées de caserne. Il semble qu'il n'y ait d'armée permanente que là où il y a un rassemblement permanent d'hommes armés. Même quand on cède à la force du temps nouveau, même quand on est obligé, par le service obligatoire personnel et égal, d'affirmer le principe de la nation armée et d'incorporer des masses énormes qui doivent former la véritable puissance défensive, on reste hanté par le passé, on essaie de retenir tout ce qu'on peut de la

vieille armée, et on veut réduire l'armée nouvelle à n'être qu'une contrefaçon de l'ancienne. Ainsi de la petite partie de l'armée groupée à la caserne, on fait consciemment ou inconsciemment le tout ; de ce qui ne doit être que l'école, que le stage, on fait l'essentiel ; de ce qui n'est que l'échafaudage, on fait la charpente permanente, destinée seule à porter tout l'édifice. Ceux qui observent l'histoire et y constatent les lois du progrès humain ne sont pas surpris de cette résistance. Les idées nouvelles ne triomphent d'habitude que par une série de compromis où se prolonge très longtemps l'effet des idées anciennes. Les lois militaires qui se succèdent depuis trente ans chez nous, les institutions militaires dont ces lois sont la formule sont le résultat de transactions successives entre la conception ancienne de l'armée de métier, séparée de la nation, longuement cloîtrée dans une vie spéciale, et la conception de la nation armée qu'imposèrent à la fois les victoires politiques de la démocratie et les défaites militaires de la vieille armée. Mais aujourd'hui, quand nous voulons dégager le dernier terme de cette évolution, nous nous heurtons à la résistance suprême des habitudes. Nous nous heurtons aussi à la résistance des amours-propres de caste, ou, si l'on veut, de corporation. Il semble à bien des chefs que leur prestige est plus éclatant de commander de vastes rassemblements d'hommes, toujours groupés dans leur main, que d'être les premiers citoyens d'une armée confondue avec la nation. Maintenant par l'importance dominante donnée à ce qu'on appelle l'armée active et qui n'est que l'armée encasernée, l'armée paraît constituer un monde à part, une sphère éclatante et sonore, ayant ses lois propres, son mouvement propre

et par la concentration visible de ses énergies une sorte de flamboiement auguste. De même que les esprits façonnés par l'habitude monarchique ne reconnaissent la majesté du pouvoir que concentrée dans une famille ou dans un homme et que la souveraineté de la démocratie leur semble je ne sais quoi de médiocre, de terne et de diffus, de même les esprits formés par notre tradition militaire ne reconnaissent la puissance de l'armée que dans une institution concentrée, autonome, vivant de soi. Et plus les nécessités politiques et sociales ouvrent cette armée à toute la nation, plus ils essaient de se persuader que la force essentielle de l'armée est dans ce qui subsiste du régime ancien de spécialité et de séparation. Tous ces hommes se trompent. De même qu'il n'y a pas de pouvoir qui ait plus de majesté que celui qui réside dans la volonté de tous constatée par la loi, de même il n'y a pas d'armée qui ait plus de force et d'éclat et qui puisse communiquer à ses chefs, s'ils sont vraiment en harmonie avec elle, plus d'autorité morale et plus de prestige, qu'une armée qui sera la nation elle-même, passionnée pour son indépendance et organisée pour la défendre.

Les résistances des préjugés, des amours-propres surannés ne prévaudront pas contre la volonté profonde de la nation qui veut porter au plus haut ses chances de vie. Une heure vient où le pays s'aperçoit que les compromis trop prolongés sont dangereux, que les concessions faites au passé paralysent le développement du principe nouveau. Et alors à la période des mélanges confus et des combinaisons hybrides, succèdent les institutions décidées et nettes. L'armée de caserne grossie à un rôle démesuré masque l'armée véritable, elle l'of-

fusque. Elle fait obstacle à l'organisation sérieuse des forces défensives de la France.

Il est temps d'aller au secours de la véritable armée, qui périt de langueur, étouffée par des formes parasitaires.

Déjà, comme je vais le montrer, la fausse et rétrograde conception des rapports de l'active et de la réserve, la prédominance de l'une, l'humiliation et l'abandon de l'autre ont produit cet effet funeste de mutiler la défense de la France, de lui retirer en fait la moitié des forces disponibles. Au point de vue de la défense, on peut dire qu'aujourd'hui, par le vice de l'institution militaire, il ne reste plus que la moitié de la France.

CHAPITRE III

Défense mutilée et défense complète.

Quand on entend sans cesse, au Parlement, discourir de la « *nation armée* », quand on constate que la plupart des chefs militaires, même ceux qui ont l'esprit le plus conservateur, déclarent accepter le principe de la « *nation armée* », on est amené à croire qu'en effet, au jour du péril tous les citoyens vraiment capables de porter les armes et de marcher iront au-devant de l'ennemi. Quand on entend répéter, quand on lit dans des œuvres, comme celle du général Langlois, que la principale force de la France est dans ses réserves, on est tenté de supposer qu'en effet les onze classes de la réserve de l'armée active participeront activement à la défense du sol menacé. Ce serait un effectif formidable. Deux millions d'hommes, tous exercés, tous valides, tous jeunes, tous en pleine force, puisque les plus âgés d'entre eux n'auraient pas plus de trente-quatre ans, se lèveraient à l'appel de la patrie ; ce ne serait ni une élite restreinte, ni une multitude confuse et tumultueuse, mais une masse éduquée et disciplinée, joignant la force de l'organisation à la puissance du nombre. Il n'en est rien, et, dans les combinaisons présentes de nos états-majors, dans les plans actuels de mobilisation et de concentration, il n'y a que cinq

classes de réserve sur onze, pas même la moitié, qui sont destinées à un rôle vraiment actif et de premier plan, à une œuvre décisive de choc et d'écrasement. Sept classes de réserves, tous les hommes de vingt-sept à trente-quatre ans, sont rejetées de l'armée de première ligne.

Ainsi, au jour de la mobilisation, les réservistes fantassins des classes les plus jeunes sont versés dans les 144 régiments d'infanterie de l'armée active ; ils en doublent l'effectif. Les autres sont affectés à des régiments de réserve qui seront en réalité des régiments de territoriale et qui auront pour fonction éventuelle ou de garder des places fortes et des voies de communication, ou d'alimenter en hommes l'armée de première ligne à mesure que celle-ci subira des pertes par le feu ou par la maladie. C'est M. Messimy qui, dans ses rapports de 1906 et 1907, constate, pour ainsi dire officiellement, que les dirigeants de la France ont renoncé à utiliser, pour produire sur l'envahisseur un effet de masse, les sept dernières classes de la réserve, c'est-à-dire au moins un million d'hommes en pleine vigueur. Il écrit en 1906 : *« Pour notre part, contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'à ce jour, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire faire aux réservistes deux périodes égales dans les troupes actives de première ligne. Ces hommes sont, en effet, affectés à des formations différentes suivant leur âge : de vingt-cinq à vingt-sept ans, ils feraient partie à la mobilisation des régiments actifs ; de vingt-huit à trente-trois ans, ils appartiendraient aux régiments de réserve, formations sinon identiques, du moins très analogues aux régiments territo-*

Il insiste en 1907 : « *La conséquence logique de la réduction de la seconde période à quinze jours serait le groupement de tous les réservistes anciens, qui, dans la pratique, ne font plus partie, comme ceux des cinq ou six classes les plus jeunes, des formations de première ligne, en régiments de réserve, et leur envoi, non plus aux grandes manœuvres, mais dans les camps d'instruction que nous avons organisés à grands frais, mais dont nous ne savons pas encore convenablement tirer parti.* » Certes, dès maintenant, la séparation des deux parties de la réserve est complète. Il y en a une, au moins égale à l'autre, qui n'est plus que de nom réserve de l'armée active. Elle n'aura avec celle-ci aucun rapport pendant la guerre ; il convient qu'elle n'en ait même point pendant la paix, et qu'elle apparaisse bien comme n'étant qu'une forme de l'armée territoriale destinée ou à un service sédentaire ou à un service d'arrière. La France a trop de réservistes ; elle a trop de citoyens capables de la défendre ; elle ne saurait qu'en faire ; elle en serait plus encombrée que protégée.

C'est ce que dit, en substance, M. Messimy, qui croit pourtant être l'interprète de la nation armée et qui formule à son insu, avec une effrayante tranquillité, la plus dangereuse et la plus détestable conséquence de notre système militaire. « *Nous croyons également, dit-il, qu'on apporterait un allègement sérieux aux charges des citoyens français en hâtant le moment où ils sont débarrassés de toutes leurs périodes et en réduisant dans ce but de onze ans à neuf ans le séjour dans la réserve. Onze classes donneraient, au moment*

d'une mobilisation, un effectif de réservistes trop considérable. »

Voilà où conduit l'étroite conception présente de la défense nationale et de l'organisation militaire. C'est parce que les esprits mêmes qui se croient les plus novateurs sont obsédés par le souvenir de l'ancienne armée, c'est parce que l'armée de caserne est pour eux inconsciemment la véritable armée, la seule, c'est parce que les réserves n'ont pour eux quelque valeur que si elles sont solidement encadrées par une forte proportion de soldats de l'active, c'est pour cela qu'ils retirent à la France le bénéfice de la force immense et accablante que lui donnerait la pleine utilisation de ses réserves, la mobilisation de toutes ses forces débordant sur l'ennemi avec la puissance d'un océan soulevé, mais d'un océan qui obéirait à des règles et dont l'énorme flot accepterait une discipline. Ce qui est saisissant et caractéristique, c'est que la plupart des hommes qui acceptent cet appauvrissement, cette mutilation des forces défensives de la France s'imaginent qu'ils font aux réserves une grande place, la plus grande. Ils vont jusqu'à dire avec M. le général Langlois que la prédominance des réserves est le trait essentiel par où le système français s'oppose au système allemand. Le sacrifice partiel qu'ils ont fait de leurs vieux préjugés leur a semblé si cruel qu'ils s'imaginent avoir consenti un sacrifice complet.

Ce qui est frappant aussi, c'est que ces hommes qui font allègrement abandon d'un million de soldats exercés et en pleine force affirment, comme M. le général Langlois lui-même dans son récent article de la *Revue des Deux-Mondes*, que c'est sans doute du résultat des premiers chocs, du suc-

cès des premières batailles que dépendra tout le destin de la guerre. Il y aura presque toute la suite un grand heurt. Les meilleures forces des deux pays en lutte s'affronteront d'emblée. Une défaite produira sans doute chez le vaincu une terrible dépression morale. Ce sera miracle s'il revient de cet abîme où un grand coup soudainement asséné l'aura jeté. Ceux qui parlent ainsi se trompent. Même après une grave et cruelle défaite, même après le désastre de sa meilleure armée, un pays qui ne veut pas mourir n'est point perdu. Une armée qui se chiffre par des centaines et des centaines de mille hommes, quelque terribles que soient les pertes subies par elle, n'est pas détruite au point de ne pouvoir se reformer ; et il subsiste encore dans la nation bien des ressources, pour un grand effort renouvelé et pour cette résistance tenace, infatigable, disciplinée qui lasse enfin l'envahisseur obligé de se répandre et par là de s'affaiblir.

Mais il reste vrai qu'il importe beaucoup à la nation, pour éviter l'effet d'abattement d'un premier revers, de donner dans le premier choc de toute sa force. C'est le devoir de la France et envers elle-même et envers les hautes idées du droit dont nous espérons bien qu'elle serait la gardienne, c'est son devoir de mettre en ligne, en première ligne, les hommes exercés et robustes que peuvent lui fournir, avec les deux classes de l'active, les onze classes de la réserve. Pourquoi donc les dirigeants responsables lui dérobent-ils avant l'épreuve près de la moitié de ses forces actives ? Pourquoi, avant les premiers combats, qu'ils proclament eux-mêmes et à l'excès décisifs, brisent-ils un de ses bras et lui retirent-ils la moitié du sang de ses

veines ? Ils ne peuvent alléguer que les hommes des sept dernières classes de la réserve seraient débiles ou pesants et qu'ils alourdiraient l'armée de combat : car de vingt-cinq à trente-trois ans, c'est l'âge précisément où l'organisme humain est le plus capable d'un grand effort, car il a presque toute la souplesse de la première jeunesse et plus de résistance.

Ils ne peuvent pas prétendre que les hommes trop éloignés de leur période de caserne sont déshabitués de l'état de soldat et de l'action militaire ; car s'il est vrai qu'un régime qui impose à tous les citoyens deux années de caserne et des appels périodiques est presque sans vertu au bout de quatre ans et qu'il aboutit à faire des hommes de trente ans, même des hommes de vingt-sept ans, de quasi-indisponibles qui ne pourraient plus que se traîner sur les béquilles de la territoriale et qui seraient incapables de courir au combat, d'ajouter à la masse et à la rafale des feux qui accueilleraient l'invasion, si cela est vrai, il n'y a pas de plus terrible condamnation du régime incohérent et absurde qui accable la première jeunesse d'un inutile fardeau de pseudo-éducation militaire et qui néglige ensuite beaucoup trop d'entretenir chez les hommes libérés de la caserne les facultés d'action.

Mais, même avec ce déplorable régime, cela n'est pas vrai, au point d'excuser le retranchement d'un million d'hommes, cette mutilation de la patrie combattante amputée de la moitié de sa force et plus cruellement blessée, avant la bataille, par le système de ses chefs politiques et militaires qu'elle ne pourrait l'être, dans la bataille même et la plus désastreuse, par l'implacable effort de ses ennemis,

Non : mais c'est le fantôme héroïque et étriqué de la vieille armée qui vient rôder sur les confins du champ de bataille et qui en écarte, au nom du passé, un million de combattants.

Ils disent, il est vrai, pour la France, comme l'a dit récemment pour l'Allemagne le ministre de la guerre allemand von Einem, comme l'avait dit avant lui, il y a une quinzaine d'années, le chancelier allemand de Caprivi, qu'il vaut mieux n'envoyer aux combats de premier choc que les hommes les plus jeunes, parce qu'ils sont à l'âge de l'insouciance et de l'aventure et que, n'ayant pas encore fondé une famille, ils vont, sinon plus courageusement, du moins plus allègrement au péril.

C'est un peu ce que disait, il y a plus d'un siècle et demi, Maurice de Saxe dans cette curieuse partie de ses *Réveries* où il propose le service militaire obligatoire et universel : « *Ne vaudrait-il pas mieux établir par une loi que tout homme, de quelque condition qu'il soit, serait obligé de servir son prince et sa patrie pendant cinq ans ? Cette loi ne saurait être désapprouvée, puisqu'elle est naturelle et qu'il est juste que les citoyens s'emploient pour la défense de l'Etat. En les choisissant entre vingt et trente ans, il n'en résulterait aucun inconvénient. Ce sont les années de libertinage où la jeunesse va chercher fortune, court le pays et est de peu de soulagement à ses parents.* » En vérité, on pourrait chicaner là-dessus. On pourrait se demander si aujourd'hui les hommes de vingt-trois ans à vingt-sept ne sont pas liés par des affections et par des intérêts quand sonne pour eux l'appel de mobilisation. Si l'on a le souci d'envoyer à la guerre des soldats qui soient engagés le moins possible dans la vie civile,

il faut renoncer à tout emploi des réserves et entrer pleinement dans les vues de Maurice de Saxe, qui proposait de retenir tous les citoyens au service de la patrie pendant cinq années et de les libérer ensuite complètement. Mais, au fond, ce qui décide tout c'est l'idée qu'on se fait de la guerre, car, si elle peut être déclarée par un souverain ou par une classe, ou si elle a pour objet la conquête et le pillage, si elle est déterminée par des calculs d'ambition ou de convoitise, il est sage d'avoir au moins une armée séparée de la nation et qui n'ait d'autre idée, d'autre politique, d'autre morale que l'obéissance aveugle et cupide tout ensemble à des chefs qui l'associent au butin, butin d'orgueil ou de profit.

Il est sage de ne pas arracher à la tranquillité de la vie coutumière une nation que l'incommodité et le péril d'une entreprise sans objet national arracherait peut-être aussi à son apathique résignation et éveillerait à la critique sinon à la révolte. Il est prudent de ne pas traîner sur les chemins d'aventure et les champs de combat des millions d'hommes que n'animerait aucune passion, que n'exalterait aucune idée et qui fatigueraient de la sourde résistance de leurs habitudes et du poids de leurs âmes lassées l'élan de conquête furieuse et de violence sauvage. Le mieux serait, pour ces sortes d'entreprises, d'avoir une armée de métier qui serait une armée de proie.

Mais comme il est impossible de l'avouer aujourd'hui et qu'il faut faire à la démocratie au moins quelques concessions de forme, comme d'ailleurs les armées d'aventure et d'agression n'ont quelque chance de succès, dans l'état présent du monde, que si elles sont beaucoup plus nombreuses

que les armées de mercenaires et de reîtres d'autrefois, et qu'elles ne peuvent se recruter que par le service obligatoire et universel, il convient de donner le rôle de premier plan à la portion de cette armée qui est rassemblée à la caserne à l'heure du conflit, que l'on tient sous sa main, qu'on peut, en l'isolant du pays, enflammer de passions brutales que le pays n'a pas, et jeter soudain aux aventures, en la fascinant de la couleur du drapeau, en obsédant de la sonnerie du clairon ou des fifres son oreille sourde désormais aux ridicules appels de la paix et du droit. C'est cette force brute, puissante déjà par la masse, mais aiguë et pénétrante comme une avant-garde, qui fera la trouée.

C'est elle qui surprendra, par une offensive imprévue, les premières formations hésitantes de l'ennemi : et derrière elle, l'énorme stock des réserves nationales, qu'il eût été imprudent et malaisé d'ébranler au premier jour, suivra docilement par la brèche ouverte, soit pour ravitailler en hommes l'armée de première ligne entamée par les premiers combats, soit pour opposer en effet à l'ennemi, si celui-ci n'a pas été étourdi et accablé par les premiers coups et s'il tente de se sauver par la guerre de masses, des masses profondes aussi, que mettront plus facilement en branle les premières audaces heureuses des dirigeants et l'entraînement mécanique de la guerre. Voilà un système, voilà une méthode. C'est le système et la méthode des monarchies et des oligarchies, des gouvernements de brutalité et de rapine qui ont besoin, quand ils déchaînent une crise, de réduire la nation à n'être qu'un figurant de second plan, qui n'entrera dans le jeu que

quand celui-ci sera déjà fortement engagé. Au contraire, si une nation est bien résolue à une politique de paix et de justice, si elle n'a vraiment d'autre ambition que de protéger sa propre vie et si son gouvernement dominé et inspiré par elle ne néglige rien pour démontrer et à tous les citoyens de ce peuple et à tous les peuples la loyauté de son vouloir pacifique et juste, pourquoi cette nation, pourquoi ce gouvernement hésiteraient-ils à faire appel d'emblée, pour le salut commun, à toutes les forces viriles ?

Est-ce sa faute s'il est obligé d'appeler à la frontière tous les citoyens, ceux-là mêmes qui ont fondé une famille et qui sont retenus par la douceur tout ensemble et par les devoirs du foyer ?

La nation, en se défendant, défend toutes les familles, la liberté, la sécurité, la fierté de tous. Que tous répondent à l'appel. C'est la justice même qui crie vers eux. Ils ne désertent pas leur foyer : ils le protègent et l'ennoblissent, et d'ailleurs, pères, ils auront plus fait pour leurs enfants en leur assurant un avenir de liberté dans une patrie libre, qu'en leur ménageant par une lâche tendresse la protection précaire d'un chef de famille déshonoré, dans une nation asservie par sa faute et livrée par lui à tous les hasards.

Un gouvernement qui ne sera vraiment, manifestement, qu'un gouvernement de défense nationale et qui aura pour lui l'irrésistible évidence du droit, peut faire appel, dans la crise, à toute la nation valide. Si les citoyens s'éloignent avec douleur de tous ceux qu'ils aiment, cette douleur se convertira en colère contre l'agresseur, elle ajoutera à l'impétuosité irritée de la défense nationale. Ce sera à la patrie défendue par tous d'assurer

la vie des familles qui auront perdu leur chef dans le combat. Quiconque veut pouvoir faire appel d'emblée aux masses profondes des réserves s'oblige à une politique de droiture et de paix. Il y aurait folie à compter sur toute la nation si elle n'était pas persuadée tout entière de la nécessité du combat qu'elle livre, de la justice de la cause qu'elle sert. Il ne doit y avoir rien de mauvais, rien d'obscur et de douteux dans la politique d'un gouvernement qui s'adresse à la nation tout entière et la jette tout entière dans le combat.

La moindre résistance secrète, le moindre doute caché en un repli du cœur paralyserait tout cet immense organisme. Ces masses, pour ne pas se dissoudre en cohues ou s'alanguir en je ne sais quoi de traînant et d'inarticulé, ont besoin non seulement d'une forte organisation, mais d'une puissante unité d'âme.

La nation armée signifie nécessairement la nation juste. Les gouvernements qui renoncent à l'emploi immédiat de toutes leurs réserves avouent par là même des arrière-pensées de violence inique et des desseins suspects. L'Allemagne impériale et militariste est logique lorsqu'elle met de plus en plus sa confiance et le centre de gravité de sa force militaire dans son armée active de caserne, quand elle tend à réduire de plus en plus, dans les premiers événements de guerre qu'elle imagine décisifs, le rôle des réserves, c'est-à-dire de la nation.

Elle se dispense par là de compter avec le sentiment national, avec un commencement de démocratie, avec un commencement de socialisme. M. le général Langlois est logique, détestablement logique lorsque, dans une même étude, il proclame

à la fois que la France doit reprendre non seulement une tactique offensive, mais une politique agressive et qu'elle doit compter surtout sur des formations militaires où l'active dominera.

Lui aussi il a pour les citoyens mariés une touchante sollicitude. Admirable prétexte à discrediter les réserves, c'est-à-dire à tenir la nation même en dehors du drame et à remettre aux mains d'une armée professionnelle savamment extraite de la nation armée tout le destin de la patrie. Ah ! oui, M. le général Langlois a raison de crier à la fin de son article : « *Sus aux désorganiseurs !* »

Il n'en est pas de pires que ceux qui désorganisent la défense nationale en la mutilant dans son corps et en l'abaissant dans son âme. Du même coup, ils lui prennent la force d'un million de soldats et la force du droit certain qui est dans la volonté de paix.

La France d'aujourd'hui aussi est logique, tristement logique avec sa propre incohérence et sa propre confusion lorsqu'elle institue un système militaire équivoque qui répond à l'ambiguïté de ce régime, fait de démocratie politique et d'oligarchie sociale, de tradition conquérante et d'aspiration à la paix. C'est par un effet de ce désordre et de ce mélange qu'elle fait dans son armée de première ligne une part aux réserves, plus grande que ne fait l'Allemagne, et qu'elle traite cependant les réserves en force subordonnée et presque suspecte dont on ne se sert qu'à demi, par contrainte et avec une sorte d'appréhension ou de mépris.

Elle ne sera vraiment forte, elle ne sera invulnérable que le jour où elle aura pleinement conformé son organisation militaire à une politique de démocratie et de paix. Lorsque, comptant en

effet sur les nécessaires restitutions du droit par la démocratie et la paix, elle aura le courage et la dignité de répudier définitivement devant le monde toute idée d'une revanche par les armées dont, au fond, elle ne veut pas et dont elle prolonge, par un faux orgueil, caricature de la fierté, la formule creuse ; quand elle aura délibérément, publiquement comme en secret et sans la moindre arrière-pensée, rejeté toute politique offensive ; quand elle aura donné à tous les peuples l'assurance répétée qu'elle est prête à soumettre à l'arbitrage international tous les litiges ; quand elle vivra ainsi dans la pleine lumière et dans le rayonnement de sa propre volonté de paix, elle pourra, si elle est menacée, faire appel au dévouement enthousiaste de tous ses citoyens, pour les grands chocs de première ligne comme pour la résistance innombrable et prolongée.

Ce jour-là, malheur vraiment à ceux qui oseront la menacer ! Mais quelle pitié de voir des hommes qui se proclament les premiers des patriotes, les gardiens patentés de l'esprit de sacrifice et de la vertu militaire, retirer à la France, par l'inutilisation de plus de la moitié des réserves, cette puissance d'un million d'hommes et de l'élan national unanime !

Quelle pitié de les voir diviser la nation en citoyens célibataires et citoyens chefs de famille, avouant aux ennemis qu'ils sont incapables d'élever l'action militaire de la France à cette pure défense nationale où il n'y a plus de différence entre les citoyens, confondus en une seule âme, dans un même devoir, dans une même pensée, dans une même impossibilité de discerner les nuances du sacrifice ! Quelle pitié aussi de les voir, à l'heure

où ils gémissent sur la faible natalité de la France, sur la supériorité croissante de la population de l'Allemagne, retirer à la France la seule supériorité militaire qui lui reste, je veux dire la pleine et soudaine utilisation de ses réserves ! La France, plus que l'Allemagne, en aurait la possibilité financière, car elle a de plus puissantes provisions d'or, de plus anciennes et plus fortes accumulations de capitaux, une aisance plus générale et un équilibre plus sûr de puissance industrielle et de puissance agricole ; un plus grand effort d'argent lui serait permis.

La France, plus que l'Allemagne, aurait la possibilité morale d'appeler toutes ses réserves : car dans l'hypothèse où je suis placé, elle serait manifestement l'objet d'une agression et les raisons politiques et sociales qui font que l'Allemagne impériale hésite à mobiliser ses réserves pour les premiers chocs seraient alors portées au maximum. Plus que l'Allemagne, elle en aurait la possibilité stratégique, car c'est sur le territoire même de la France assaillie que se livrerait la bataille, et il est plus facile à un peuple de concentrer toutes ses réserves sur son propre terrain, à condition qu'il ait la clairvoyance et le courage de choisir des zones de concentration où il puisse, en effet, amener à temps toutes ses forces, qu'il n'est facile à l'envahisseur de porter en pays étranger, et d'un premier élan, toute sa force profonde, surtout là où elle est travaillée par le doute, par le malaise d'une lâche complicité dans une agression injuste. A UNE PARTIE QUI S'ENGAGERAIT DE LA SORTE, J'OSE DIRE QUE L'ALLEMAGNE MILITARISTE ET ABSOLUTISTE NE SE RISQUERAIT PAS OU QU'ELLE Y SUBIRAIT UN

DE CES DÉSASTRES QUI SONT, POUR LES RÉGIMES FONDÉS SUR LA FORCE SEULE, LE PRÉLUDE DES RÉVOLUTIONS.

Appuyée dès les premiers jours sur la totalité de ses réserves et sur l'unanimité des cœurs, la France serait si forte que les plus téméraires hésiteraient à la provoquer. CETTE POLITIQUE DE SUPRÊME DÉFENSE NATIONALE ABOUTIRAIT BIENTOT, POUR LA FRANCE, NON SEULEMENT A LA PAIX, MAIS A LA CERTITUDE DE LA PAIX, c'est-à-dire au commencement de la plus nette et de la plus bienfaisante révolution qui se soit accomplie depuis longtemps parmi les hommes. Et c'est pour cela, c'est pour assurer la paix en assurant le plein de la défense nationale, que nous nous élevons contre le système absurde qui enlève à la France une si large part, la meilleure peut-être, de sa force défensive. Nous voulons restituer à la patrie un million de soldats que les professionnels du patriotisme et du militarisme sont en train de lui dérober obscurément, sournoisement, sans qu'elle s'en doute. Car c'est chose étrange combien peu la nation est avertie de tous ces problèmes, où sa vie pourtant est engagée. Qui sait, parmi les citoyens, même à grands traits, en quoi consiste la mobilisation ? Qui se demande, dans le Parlement et dans le pays, comment se posent les problèmes de la concentration et quel est, en gros, l'usage que feraient les états-majors, pour la défense du pays, de toutes ses forces armées ?

Le rapport de M. Messimy, les déclarations récentes du ministre de la Guerre, qui suppriment presque officiellement la moitié des réserves, ont passé à peu près inaperçus. Aucun Français ne se demande, ni tout haut, ni tout bas : Mais enfin, puisque la France exige de tous les hommes va-

lides deux années de leur vie, puisqu'on nous répète que l'art de la guerre consiste à pouvoir toujours, sur le point décisif, opposer des forces supérieures à l'ennemi, puisque les chefs prétendent que les premiers événements de la guerre ont une influence décisive ou capitale sur toute la guerre, pourquoi les seize cent mille hommes valides des onze classes de réserves ne sont-ils pas concentrés dès les premiers jours avec les deux classes de l'active et pourquoi toute cette masse n'est-elle pas précipitée sur l'envahisseur comme un bloc d'airain ? Y a-t-il une impossibilité pratique, technique ? Qu'on le dise ou plutôt qu'on étudie. Ces sortes de problèmes techniques ne sont insolubles qu'aux pays qui ne veulent pas les résoudre.

La vérité est que la nation se désintéresse de ces problèmes et qu'elle permet ainsi aux professionnels de s'en désintéresser ou de les trancher arbitrairement dans le sens des intérêts de caste les plus égoïstes, ou des préjugés les plus étroits, ou des routines les plus paresseuses.

L'éducation militaire de la nation n'est pas faite. Elle est à peine ébauchée ; l'essentiel y manque encore, le souci direct, passionné et constant de la nation elle-même pour sa propre sécurité, la discussion publique et le contrôle public des méthodes qui doivent le mieux la procurer. Il ne s'agit pas de livrer à l'ennemi le secret de tel ou tel plan de campagne plus ou moins élaboré et d'une application d'ailleurs incertaine. Il s'agit de déterminer l'idée générale d'une stratégie qui permette à la nation armée de développer toute sa force défensive. La stratégie d'un peuple est aussi inséparable que son organisation militaire de son régime poli-

tique et social. A ce titre, la stratégie de la nation, comme son organisation politique et militaire, doit être soumise, non pas dans le détail de ses opérations, mais dans son principe, dans ses règles, dans ses méthodes, dans son objet, au contrôle de la nation. IL N'Y A DE DÉFENSE NATIONALE POSSIBLE QUE SI LA NATION Y PARTICIPE DE SON ESPRIT COMME DE SON CŒUR.

Toute autre sera la stratégie d'une politique défensive, toute autre la stratégie d'une politique offensive, toute autre encore et pleine de périls la stratégie ambiguë qui répondrait à une politique ambiguë, tirillée de la défensive à l'offensive. Toute autre aussi sera la stratégie oligarchique et professionnelle qui ne comptera guère que sur l'armée de caserne et sur une faible part des réserves cousues à l'active, comme une méchante petite pièce d'étoffe à un drap solide ; toute autre la stratégie vraiment nationale et démocratique qui fera appel d'emblée à toutes les forces disponibles de la nation. Toutes ces questions, que le pays tout entier devrait connaître, débattre, résoudre, se débattent et se résolvent sans lui, hors de lui, peut-être contre lui. Peut-être, pendant qu'il s'habitue à abdiquer, pendant qu'il livre à des spécialistes ou à de prétendus spécialistes le soin de décider dans le secret, non seulement, je le répète, les détails, mais les règles mêmes de l'action nationale, peut-être les états-majors sont-ils occupés à abandonner, par esprit de système et par l'effet de doctrines surannées, un million de défenseurs ; peut-être renoncent-ils à l'emploi efficace des réserves, non point par impossibilité technique de manier d'aussi grandes masses, mais par préférence systématique pour les armées réduites, par

hésitation paresseuse de l'esprit devant l'immense effort d'organisation et d'invention qu'exigerait la magnifique intensité de la défense nationale.

Un des effets du projet de réorganisation militaire que nous soumettons au Parlement et au pays, ce sera, en constituant vraiment la nation armée, dont nous n'avons encore qu'une faible et contradictoire ébauche, de poser en même temps les grands problèmes de stratégie qui sont liés à l'utilisation sérieuse des masses organisées. IL AURA DONC POUR EFFET DE SECOUER L'ENGOURDISSEMENT DE L'ESPRIT PUBLIC ET, EN CRÉANT LA NATION ARMÉE, DE CRÉER, DANS LES CHOSES DE L'ARMÉE, LA NATION PEN-SANTE.

J'ai répondu d'avance d'une façon générale à ceux qui nous opposent l'exemple de l'Allemagne. Il est très vrai qu'elle tend à réduire au minimum le rôle actif des réserves. M. Klotz, dans une annexe de son substantiel rapport, qui reproduit une étude de la *Revue militaire de l'étranger*, en a donné des preuves multiples. Dans le système allemand ou, si l'on veut, dans la tendance allemande, elles ne sont guère plus, en effet, que des réservoirs destinés surtout durant la guerre à alimenter et à tenir à un niveau constant les forces actives de combat. Même dans la suite des opérations, elles n'ont qu'un rôle secondaire, puisque c'est de l'ébranlement donné par les premiers combats, où elles ne sont pas, que dépend, selon la plupart des théoriciens allemands, le destin de la guerre. Attaquer rapidement, attaquer à fond et, avec une armée de première ligne composée presque exclusivement de la force armée active, additionnée tout au plus de quelques éléments, les plus jeunes, des

réserves, chercher à frapper d'emblée un coup assommant, voilà la théorie allemande.

L'armée active est comme une forteresse mouvante qui va au-devant de l'ennemi pour l'accabler de ses feux ; et la réserve n'est qu'une énorme carrière de matériaux déjà dégrossis, qui permettront à la forteresse vivante, selon le mot de Bossuet, de « *réparer ses brèches* ».

La pensée allemande a abouti officiellement à l'extrême formule du ministre de la Guerre, von Einem, qui disait, pour défendre et caractériser l'ensemble des projets de loi déposés par lui en 1905 : « *J'ai voulu transformer de telle sorte l'organisation de l'armée que la mobilisation, actuellement difficile et compliquée, fût rendue plus simple* ET QUE L'ON PUT ÉVITER DE FAIRE ENTRER DANS LES TROUPES DE LIGNE, C'EST-A-DIRE DANS LES UNITÉS DE PREMIÈRE LIGNE, DES FORMATIONS DE RÉSERVES, QUELLES QU'ELLES FUSSENT. » Cela est clair, la tendance est nette, l'exemple est saisissant, et si nous sommes voués à copier en effet servilement l'Allemagne impériale, si la défaite de la France a été telle que sa pensée même en soit accablée et qu'elle soit tenue, ayant une autre organisation politique que l'Allemagne, à avoir la même conception de la guerre et la même organisation de l'armée, nous n'avons plus qu'à rejeter à l'arrière-plan nos réserves.

On le croirait vraiment à lire cet article de la *Revue militaire de l'étranger*. L'officier qui l'a écrit est tout à la merci et à la suite du militarisme allemand. Il y a deux Allemagnes, l'Allemagne nationale et enthousiaste de 1812 et 1813, l'Allemagne hiérarchique et féodale d'aujourd'hui. La première, meurtrie, blessée par le despotisme napoléonien,

s'est sauvée par une armée de landwehr, beaucoup plus semblable à une armée de milices qu'à une armée de caserne. Cela, tous les Allemands ne l'ont pas oublié. Un article des *Iahrbücher* le rappelait en 1901. Mais l'écrivain militaire français a l'air gêné de ce souvenir. Il se hâte de rappeler que d'après même les *Iahrbücher*, cette armée nationale, cette armée de réserve, qui affranchit l'Allemagne et brisa la puissance de Napoléon, a surtout reçu sa force des cadres de l'ancienne armée. Je ne sais, et c'est un procès d'histoire où il est en ce moment inutile d'entrer. Je me demande si ces vieux cadres qui de Valmy à Iéna se montrèrent si prodigieusement incapables et débiles, ont vraiment l'élément vigoureux des armées de la délivrance nationale et si ceux qui avaient perdu la Prusse sont précisément ceux qui ont sauvé l'Allemagne.

Mais il n'importe : car il nous suffit de retenir qu'ainsi encadrées, et que ce fût ou non par la vertu de ces cadres, ces réserves, moins exercées pourtant que ne le sont en ce moment les réserves françaises et allemandes, ont formé une armée de première ligne admirable. Et il est dommage, vraiment, qu'à ceux de nos professionnels qui veulent ravaler et refouler les réserves et appuyer sur l'étroite armée de caserne toutes les destinées de la France, l'Allemagne elle-même ne fournisse pas les exemples conformes qu'ils attendent d'elle.

C'est un souffle égaré de révolution qui, un moment, en 1812, a fait frissonner la vieille forêt germanique. On dirait que ce mouvement profond de vie nationale où se mêlait une rumeur de liberté inquiète, scandalise à demi ceux qui, en pleine démocratie française, ne savent que faire, pour la

défense de la nation, de la nation elle-même. Si la France, qui ne peut être sauvée que par une armée pleinement nationale et pleinement défensive, commettait la folie de copier les formules allemandes, de dédaigner ses réserves et de jouer sa vie sur la carte nécessairement plus faible d'une armée active moins nombreuse bientôt, elle se suiciderait par servitude d'imitation, par fétichisme de vaincu, adorant l'arme du vainqueur comme un objet magique. Il lui sera bientôt impossible, avec l'écart croissant de population, d'avoir un effectif de caserne égal à celui de l'Allemagne qui, pour des raisons budgétaires, n'incorpore pas tout son contingent, mais qui pourra, si ce dogme de la supériorité de l'active y développe ses effets, faire un effort en ce sens.

Dans cette sorte de lutte, la France est vaincue d'avance. Elle ne peut vivre, elle ne peut vaincre que par la puissance et l'élan de ses réserves, portées d'un bond au premier plan du combat. Elle ne peut se sauver, elle ne peut vaincre qu'en faisant, de la nation armée et pacifique, une vérité vivante. Aussi bien si elle prétendait copier, dans ses institutions et dans son esprit, l'Allemagne impériale et militaire, si elle mettait tout son espoir et toute sa force dans l'armée active, si elle ne voyait dans les réserves qu'un complément presque négligeable et un accessoire, et si, grisée par des alliances et l'apparente faveur des événements, elle se détournait de la politique de paix, si elle devenait offensive et agressive et jetait sur l'Allemagne son armée active devenue à peu près la seule armée, il se pourrait, par un redoutable renversement des rôles, que l'Allemagne menacée retrouvât en cette commotion les forces nationales de

1812 et que ce fût elle qui nous apprit à nouveau la puissance défensive d'abord, offensive ensuite des réserves. Après tout, il se peut que pour l'Allemagne même, cette primauté aggravée de l'active, cette rupture décidée avec la grande tradition nationale de 1812 soit un signe d'affaiblissement militaire. Il se peut qu'elle marque le besoin de repliement d'un régime qui n'a plus en la nation, en toute la nation, docile à coup sûr et disciplinée, travaillée cependant de ferments nouveaux, la pleine confiance qui convient aux jours de crise. Tenir la force armée de l'Empire en vase clos, pour la préserver d'innombrables germes socialistes qui flottent dans l'air, ce n'est peut-être pas la meilleure préparation à la guerre, ou, tout au moins, à la victoire.

Procéder au moyen d'une armée de première ligne restreinte à la brusque action de l'offensive contre une nation qui mettrait d'abord en jeu toutes ses réserves, c'est s'exposer sans doute à de cruels mécomptes si cette nation sait adopter la stratégie qui s'accorde avec son organisation militaire (je veux dire avec le fonctionnement effectif de la nation armée). Bien loin que la France doive se laisser entraîner par l'exemple de l'Allemagne à concentrer sa force militaire dans son armée de caserne et à dédaigner ses réserves ou à ne les utiliser qu'imparfaitement, elle doit au contraire développer sa constitution militaire selon ses tendances, son génie propres, c'est-à-dire selon la loi idéale d'une pleine démocratie pleinement pacifique : elle doit élever toutes ses réserves à être la grande et véritable armée active. L'irréparable désastre de son esprit comme de son indépendance nationale ce serait d'être une impuis-

sante contrefaçon de l'Allemagne militaire ; la première et essentielle revanche, prélude de toutes celles qui suivront sans violence et par la seule force du droit, c'est de libérer des prises du militarisme allemand la pensée française. DE FORTES MILICES DÉMOCRATIQUES RÉDUISANT LA CASERNE A N'ÊTRE QU'UNE ÉCOLE ET FAISANT DE TOUTE LA NATION UNE IMMENSE ET VIGOUREUSE ARMÉE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE NATIONALE ET DE LA PAIX ; VOILA, DANS L'ORDRE MILITAIRE, LA VRAIE LIBÉRATION DE LA FRANCE. ELLE N'EST QUE LA.

CHAPITRE IV

Dangereuses formules napoléoniennes.

Ce n'est pas en revenant à la tradition militaire napoléonienne, comme l'y invitent beaucoup d'officiers distingués, que la France échappera à cette servile émulation du militarisme allemand qui paralyse ses facultés propres de défense et d'action. Depuis quinze ou vingt ans il y a eu, dans notre jeune armée, même républicaine, comme un réveil napoléonien, un retour aux idées tactiques et stratégiques du grand manieur d'hommes, du grand manœuvrier. C'est, je crois, le capitaine Gilbert qui a été un des initiateurs de ce mouvement ; c'est lui du moins qui lui a donné la forme la plus nette et la plus forte. Ses études, qui parurent d'abord dans la *Nouvelle revue*, de Mme Adam, et qui furent publiées en deux volumes, en 1890 et 1892, sous le titre : *Essais de critique militaire*, et *Sept études militaires*, ont eu sur l'esprit de l'armée une grande influence ; et presque tous les officiers qui pensent ou qui écrivent s'en inspirent à quelque degré. Notre enseignement de l'École supérieure de guerre en procède dans une large mesure. Nombreux sont dans l'armée ceux qui considèrent l'œuvre du capitaine Gilbert comme géniale et qui lui empruntent toute leur philosophie

militaire. Et il est vrai qu'elle est remarquable par la netteté de ses formules, par la précision des vues, par la vigueur de l'esprit de synthèse. Analyser et discuter ses idées c'est donc saisir, en ce qu'elle a de plus ramassé et de plus fort, la pensée dirigeante de l'armée actuelle ; et s'il apparaît à l'analyse que ces idées sont fausses, qu'elles détournent la France de la voie de salut et la jettent aux plus dangereuses complications, la nécessité apparaîtra aussi d'une décisive évolution dans l'armée, dans son organisation et dans son esprit, dans son éducation, dans sa stratégie. Je n'ai pas connu personnellement le capitaine Gilbert ; je ne connais pas d'officiers qui l'aient connu. Il est mort depuis bien des années déjà, et il y a dans sa destinée quelque chose de mélancolique et de douloureux qui éveille la sympathie. Tout jeune, il a été envahi par la paralysie, obligé de renoncer au service actif où se passionnaient son esprit et son âme. Comme une sorte de Vauvenargues, mais pressé d'un mal plus cruel et plus poignant, toute sa vie se concentra en sa pensée, et celle-ci ne faiblit pas. Elle ne connut ni le découragement, ni la défaillance. Au contraire, l'esprit de Gilbert sentit d'autant mieux quel était pour l'armée le prix de la pensée et de l'étude, et il suivait avec une passion pleine d'espoir tous les efforts de recherche, tous les mouvements d'idées qui se produisaient dans le monde militaire. Refaire la France, sa force, sa sécurité, c'était le noble rêve de beaucoup de jeunes hommes, et Gilbert leur répétait qu'ils n'y parviendraient que par la force des idées nettes et par la confiance dans le génie propre de la France, dans ses ressources intellectuelles. Toutes les fois que l'armée faisait preuve

de cette force pensante, une haute joie était en lui, qui le consolait d'être éloigné de l'action. Après avoir lu et admiré le livre du colonel Maillard sur les éléments de la guerre, après l'avoir analysé dans une forte étude, il lui plaît de constater que cette œuvre vaut, pour l'éducation de l'armée française, ce que valut il y a près d'un siècle l'œuvre de Clausewitz, pour l'éducation de l'armée prussienne; et du lit où il est immobilisé, il écrit ou il dicte en conclusion cette forte page que je veux citer, car elle est pleine d'une noble fierté intellectuelle; elle incite tous les esprits à la réflexion incessante, et la discrète mélancolie dont elle est nuancée en fait mieux ressortir encore la haute vaillance. Je veux la citer surtout parce que j'aurai besoin de l'invoquer contre ceux qui font de la pensée même de Gilbert, devenue la pensée officielle des états-majors et des grandes écoles militaires, une sorte de dogme et qui prétendent immobiliser l'armée dans des formules pleines de péril, peu convenables en tout cas aux besoins des temps nouveaux. Donc, il écrivait : « *Ayant à analyser ici l'œuvre magistrale de Clausewitz, nous disions que son livre est plus suggestif encore qu'instructif, qu'il force à penser plus encore qu'il n'enseigne. Apôtre de toutes les énergies guerrières, il sollicite naturellement toutes les énergies intellectuelles, et non l'acceptation passive d'une doctrine.*

« *Ce jugement nous revient à l'esprit au moment de conclure sur le livre du colonel Maillard. Il semble qu'il s'y applique exactement. Clausewitz bénéficie sans doute du recul historique, et demeure le maître dont le colonel compte parmi les plus fervents disciples; mais le rapprochement*

que nous établissons n'a rien qui puisse offenser sa mémoire. Il existe, entre ces deux écrivains, entre ces deux soldats, une étroite parenté morale. Leur œuvre procède d'un même sentiment d'ardent patriotisme ; elle y trouve parfois des accents d'une réelle éloquence ; elle s'adresse à deux armées en voie de relèvement et résume pour elles les durs enseignements du passé ; elle est empreinte enfin d'un sens philosophique qui en est la marque distinctive. »

« C'est en effet la philosophie de la guerre, les principes d'emploi des forces que le colonel Maillard, après Clausewitz, cherche à dégager de l'expérience du passé, et plus encore des formules qui l'obscurcissent dans le présent. »

« La conduite des armées, écrit-il excellemment, ne peut reposer que sur des procédés absolument simples ; autrement ce serait le désordre. Elle réclame aujourd'hui comme toujours, de la part des chefs, de grandes qualités naturelles, un savoir professionnel qui s'étend sans cesse, une haute culture de l'intelligence, mais surtout l'esprit de réflexion, de calcul, en un mot L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE qui fait saillir les causes de l'observation des faits, et qui, sans préjugés, agissant dans la plénitude de son indépendance, approprie dans chaque circonstance les moyens au but. »

« Cette idée maîtresse de notre enseignement à l'École de guerre débarrasse les esprits militaires des formules et des images, les force à réfléchir toujours et les prépare ainsi au véritable esprit de la guerre. »

« Ce livre, avons-nous dit, est suggestif. Entre toutes les idées qu'il éveille, nous nous arrêterons, pour le fermer, sur la pensée reconfortante qu'en-

ferme cette dernière phrase. Déguisée sous la forme trop modeste d'un vœu, elle pourrait se produire comme une légitime et fière affirmation. Dans le temps où de plus heureux suivaient nos récentes manœuvres et constataient ainsi la réfection MATÉRIELLE de notre armée, nous avons entre les mains, à notre chevet, les « *Eléments de la guerre* », et de leur lecture surgissait pour nous une impression non moins consolante, le sentiment de notre relèvement intellectuel. » Ainsi Gilbert se rattache à la belle lignée des officiers philosophes. *Réfléchir toujours*, c'est la formule qu'il adopte avec le colonel Maillard et qu'il approfondit. Habitué à la synthèse, c'est-à-dire aux idées générales et systématiques qui procèdent de l'analyse des faits mais qui peuvent être proposées directement et communiquées à d'autres esprits, il ne prétend pas enfermer dans le cercle des spécialistes, des professionnels, la discussion des problèmes militaires liés à tant d'autres problèmes. Il conclut son étude sur la *Théorie de la guerre* de Clausewitz par ces mots : « Nous affirmons que cet ouvrage, beaucoup plus philosophique que technique, s'adresse à tous les penseurs. Un de nos éminents philosophes qui plaidait naguère la cause du désarmement, pourrait lire avec fruit les pages où Clausewitz démontre que l'humanité même conseille de donner à la guerre ce caractère d'intensité, de décision qu'elle prendra nécessairement avec la nation armée. Le consciencieux et habile traducteur de Clausewitz offre donc avec raison son œuvre comme livre de chevet, aux hommes d'Etat, aux diplomates, aux élus de la nation, à tous ceux, en un mot, dont l'action personnelle, les conseils et les votes peuvent exercer de l'influence

sur la direction des grands intérêts politiques internationaux. »

Me voilà, pour ma modeste part, autorisé à examiner et à discuter.

Ce qui domine l'esprit de Gilbert, c'est le souci de ménager à la France, dans l'ordre militaire, une sorte de revanche intellectuelle. Il lui paraît que la France vaincue a beaucoup trop de complaisance pour le génie de ses vainqueurs. Elle ne dit pas assez, elle ne sent pas assez que ce qu'ils ont d'excellent et d'efficace dans leurs méthodes c'est d'elle-même qu'ils l'ont reçu. C'est en formulant, c'est en appliquant les idées tactiques de Napoléon qu'ils ont eu raison de nous qui les avions un moment oubliées. Ces idées sont restées vivantes, elles sont restées vraies. Elles ne sont pas seulement pour la France un patrimoine de gloire, elles sont un patrimoine de force. Pour retrouver l'audace, l'énergie des efforts concentrés, le secret de la grande action rapide et de la victoire, la France n'a qu'à rentrer dans sa tradition propre exploitée contre elle par l'étranger qui a envahi et usurpé ses méthodes avant d'envahir et d'usurper son territoire. L'idée commune dont procèdent les études de Gilbert, c'est de démontrer, comme il le dit lui-même « *que Napoléon est non seulement un maître inimitable, mais qu'il est demeuré le MAÎTRE, que ses leçons n'ont point vieilli. »*

Pourquoi n'ont-elles pas vieilli ?

D'abord, parce que Napoléon a eu dans l'ordre des mouvements militaires le génie de la liberté. Il a libéré l'armée de toute entrave, de toute convention paralysante. Il l'a délivrée de l'obsession du terrain, qui hantait les généraux d'ancien régime, beaucoup plus préoccupés de chercher des

« positions naturellement fortes », d'où ils pouvaient défier l'adversaire, que de le briser par des mouvements concentrés et rapides. Il l'a libérée de l'ordre tactique immuable inventé par Frédéric. Celui-ci recourait toujours aux mêmes procédés : dérober une de ses ailes au choc de l'ennemi et tenter avec l'autre une manœuvre débordante pour prendre l'ennemi en flanc ou à revers. Rien de pesant et rien de rigide dans la tactique napoléonienne. Avant tout, ce sont les hommes qui gagnent la bataille. Ce n'est pas le terrain. L'essentiel, c'est de manœuvrer hardiment, vite et au loin ; c'est de pousser ses forces en avant, les divisant pour leur permettre de vivre en marche, mais les tenant toujours en état de se réunir, de se concentrer, et les portant soudain, avec un irréductible effet de masse, sur le point des forces adverses que l'on a choisi. Il se garde bien de choisir, pour les attaquer, les rassemblements secondaires : car le succès n'aurait rien de décisif. C'est le gros de ses forces que vise Napoléon ; mais il s'était assuré par la hardiesse de l'offensive qui choisit l'heure, et par le prodige des concentrations rapides, la supériorité des forces sur le champ de bataille, même si l'effectif des deux armées est sensiblement égal. Tactique difficile qui suppose, avec une vue d'ensemble très étendue et très nette de tous les mouvements possibles, des qualités d'administration admirables ; car il faut que toute la masse pesante de matière que l'armée la plus dégagée traîne toujours avec elle, la portion de vivres qu'elle ne peut prélever sur le pays et les munitions, soit au service d'une pensée ailée et ne l'opprime pas de sa lenteur. Les stratèges allemands, selon Gilbert, n'ont eu qu'à s'inspirer

de ces idées et à appliquer ces méthodes. C'est Clauzewitz qui, commentant à l'Académie militaire de Berlin les campagnes de Napoléon, on a dégagé l'enseignement et créé la doctrine prussienne, copie de l'action française. C'est cette doctrine empruntée de la France que de Moltke a appliquée. Les Allemands en conviennent. « *Ils se disent eux-mêmes les élèves de Napoléon* » ; et cela est vrai, mais ce qui n'est pas vrai, c'est qu'ils l'aient perfectionnée. Ils se vantent quand ils prétendent, comme le général de Hohenlohe, « *que la stratégie allemande a été plus réfléchie, plus résolue, plus nette que celle de Napoléon I^{er}* ». Il n'est pas vrai qu'en 1806, dans les jours qui ont précédé Iéna, Napoléon ait manœuvré comme à tâtons, qu'il n'ait pas été suffisamment informé de la position et de la marche de l'adversaire, et qu'il n'ait tenu qu'à celui-ci, plus actif et plus audacieux, de le surprendre en plein travail de rassemblement. Les documents, les ordres même et les lettres de Napoléon démontrent qu'il savait, que toutes ses mesures étaient prises en vue des diverses hypothèses qui pouvaient se produire, et qu'il avait veillé à ce que toutes ses troupes en marche pussent se soutenir avant même d'être parvenues au nœud de concentration et de bataille. Il n'est pas vrai notamment que Lannes, laissé trop en arrière, eût pu être écrasé, car il cheminait sur une crête continue où il était inabordable.

Il n'y a pas une incertitude, pas une obscurité, pas une chance funeste dans cette marche toute lumineuse. Au contraire, c'est l'armée allemande qui, dans la première période de la guerre de 1870, hésite et tâtonne. C'est elle qui est engagée à Wœrth par l'impétuosité et l'imprudence d'un

chef, sans ordre, contre la volonté, contre le plan du commandement suprême. C'est elle qui, après Wissembourg, perd le contact de notre armée vaincue et ne sait pas quel chemin de retraite ou de fuite elle a pris, si bien que Mac-Mahon aurait pu se rejeter vers Metz et rejoindre l'armée de Bazaine. Ce sont les Allemands qui se trompent sur la marche de l'armée de Bazaine après la bataille de Borny. Ils s'imaginent qu'elle a hâté sa marche de retraite et ils se hâtent d'aller vers l'ouest, croyant la couper sur la route de Verdun. Or, elle était encore massée aux environs de Metz, et les Français auraient pu surprendre et enfoncer l'armée allemande exposée ainsi par la marche de flanc la plus téméraire. Les disciples allemands de Napoléon n'ont donc pas la sûreté du maître. C'est la France qui a créé la méthode de la grande guerre moderne, et elle en a donné une première application qui s'est trouvée du même coup la plus parfaite. Si elle a succombé en 1870, c'est parce qu'elle avait perdu le sens de sa propre histoire, et qu'elle n'entendait plus, pour ainsi dire, la voix de son propre génie ; c'est qu'elle a déserté cette méthode napoléonienne en qui se formulait l'élan de sa pensée et de sa volonté. Elle n'a pas su vouloir ; non seulement elle n'a pas pris dès le début l'offensive qu'elle pouvait prendre, mais par une faute plus grave encore, et qui atteste une démission lamentable de la volonté, elle n'a pas su prendre parti entre les plans d'offensive et les plans de défensive. Quand la longueur même de ses hésitations l'eût condamnée enfin à la défensive, elle manqua à la règle essentielle de l'action napoléonienne ; elle laissa ses forces dispersées, inarticulées, en face d'un ennemi qui, lui, con-

centrait les siennes. Ses chefs d'armée, au lieu de garder cette liberté de mouvement qui était l'âme de la guerre, restaient en quelque sorte enfoncés en terre jusqu'au genou, immobilisés sur place par le souci puéril de garder telle ou telle position de choix quand le canon grondait à deux lieues et les appelait, comme une grande voix de menace et de détresse, au secours de leurs camarades enveloppés par des forces supérieures. La France n'a été un moment vaincue que parce qu'elle s'était oubliée elle-même. Qu'elle se souvienne de son propre passé. Qu'elle retrouve son propre génie, et elle retrouvera le chemin de la victoire, son chemin, celui qu'elle a frayé, et où ses pas ont laissé d'éclatantes traces que n'a pu effacer le piétinement de l'invasion. Car cette invasion même ne fut victorieuse qu'en retournant contre la France les méthodes et le génie de la France. Cessons donc d'aller demander humblement des leçons à ceux dont nous fûmes, dont nous sommes encore les maîtres.

Voilà ce que Gilbert, d'un ton pressant, ardent, presque impérieux, répétait aux officiers de notre armée : « *Les campagnes du premier Empire sont l'école où nos voisins ont appris la guerre. Leurs enseignements, médités pendant un demi-siècle, ont préparé Sadowa et Sedan ; tout récemment encore ils inspiraient ce règlement remarquable, digne testament d'un roi-soldat : Le service en campagne du 23 mai 1887.* » Dans le même temps que les Allemands remontent ainsi aux véritables sources, aux traditions napoléoniennes, c'est une singulière aberration, une sorte de prussomanie régnant déjà chez les contemporains de Guibert, qui nous fait préférer la copie à l'original, les commentateurs au

texte. L'ennemi a recueilli notre patrimoine tombé en déshérence, et tous nos soins vont, toute notre ambition se borne à recevoir de seconde main quelques bribes, mais combien dénaturées ! Il n'est qu'une chose que nous pouvons, que nous devons apprendre de l'ennemi : c'est la mise en commun collective, par l'entente loyale et la solidarité de tous les chefs, du magnifique patrimoine créé au profit de la France par le génie d'un homme. Ce génie n'est plus, on n'en peut espérer la résurrection. Mais les Allemands, dans le manie- ment inférieur, décisif pourtant qu'ils ont fait de sa méthode, nous ont prouvé que l'harmonie des efforts peut suppléer en une suffisante mesure à la toute-puissance du génie. *« Contrairement au jugement très répandu chez nos voisins, nous estimons que la direction stratégique de 1870 est inférieure de tous points à celle du Dieu de la guerre. Ici le génie de l'offensive, qui commande aux événements, en prévoit et en ordonne la succession. Là, l'esprit de méthode, le sang-froid et d'estimables qualités de caractère qui réussissent tout au plus à en tirer parti. Entre les deux, un abîme. Et cependant cet abîme a été comblé. Les trophées de Sedan valent ceux d'Iéna. C'est qu'à la guerre, le succès, quand il n'est pas dû à un génie unique comme celui de Bonaparte, peut être la résultante d'un ensemble de bonnes volontés ; leçon réconfortante pour nous si nous sommes gens de bonne volonté ; si, rompant avec nos traditions gauloises, nos chefs savent un jour faire abnégation de leur amour-propre et de l'intérêt personnel en présence de l'intérêt commun. »*

On devine quel effet de réconfort et de joie devaient produire ces paroles et ces démonstrations

sur les officiers de la France en ces années de 1890 à 1892. C'était le rappel à l'énergie : c'était surtout le rappel à la confiance. Avoir vaincu souvent dans le passé, c'est quelque chose : mais avoir créé la méthode de vaincre, quelle raison d'espérer ! Et si les vainqueurs qui se dressent devant nous dans le double orgueil de leur triomphe et de leur science ne sont que de studieux plagiaires, comment ceux qui sont pour ainsi dire dans la familiarité nationale du génie qui a créé la méthode souveraine n'auraient-ils pas foi en eux-mêmes et en l'avenir ? Ainsi Gilbert consolait la défaite avec des souvenirs de victoire qui, par la vertu renouvelée de la pensée inspiratrice, se continuaient en espérance ; dans le camp des vaincus, il rallumait les feux d'Austerlitz. L'esprit d'audace et d'offensive qui venait de passer, au temps du boulangisme, sur les rangs de l'armée française et de la nation elle-même, mais confondu avec un souffle mauvais de démagogie, se dégageait, se précisait et retrouvait dans les formules napoléoniennes ranimées sa permanence française. Ce n'était pas une vaine fanfare de chauvinisme grossier : c'était tout un système, et qui se prétendait fondé sur la science des lois de la guerre. C'était un appel vibrant, mais qui s'adressait aux intelligences ; c'était un clairon qui sonnait aux esprits, et sans doute pour beaucoup de jeunes officiers qui cherchaient des raisons de croire, ce fut un enchantement.

Gilbert leur rendait encore un autre service, ou tout au moins ils pouvaient s'imaginer qu'en effet c'était un service. En les ramenant, non pour l'action politique, mais pour l'action militaire, à la formule napoléonienne, il les rattachait au monde

moderne, au monde de la Révolution, et il les dispensait cependant ou paraissait les dispenser de faire un choix entre les partis et les classes qui s'en disputent la direction. Napoléon n'est pas pour le capitaine Gilbert un sublime accident : il a fixé en une forme achevée et souveraine les règles d'action suscitées, imposées par la nouvelle société révolutionnaire : la formule napoléonienne est, dans un ordre déterminé, le produit et l'expression du monde nouveau ; elle n'en représente pas un moment particulier : elle en traduit les nécessités permanentes. Elle est donc inconciliable avec l'ancien régime, et en même temps, si elle est inséparable du régime moderne, elle en domine les vicissitudes. « *L'art militaire, déclare Gilbert, a pris, au début du siècle, dans la société moderne en éclosion, une forme qu'il conservera aussi longtemps que durera l'évolution politique et sociale à laquelle il contribue.* ». Une société née de la Révolution et qui, abolissant la légitimité divine, a affirmé son droit par l'explosion des forces populaires, cette société-là ne fait pas des guerres de magnificence tempérées de courtoisie, elle n'attend pas, immobile et sous le bouclier, les coups de l'adversaire ; elle a en elle tant de forces de mouvement qu'elle se défend nécessairement par des effets de masse, par des concentrations rapides de forces, par des offensives hardies. Le génie de Napoléon, c'est d'avoir mis de l'ordre, la précision d'une volonté réfléchie et méthodique, dans ce que la vie révolutionnaire effervescente avait créé par instinct, en des formes moins nettes, moins ramassées et, par conséquent, moins vigoureuses. C'est donc la loi militaire de la société nouvelle et qui durera autant qu'elle. Les changements

de la technique, les moyens nouveaux de combat n'agissent qu'à peine sur les règles essentielles de la guerre déterminées par les grandes formes sociales. Des fusils et des canons maniés par les soldats de Louis XV aux fusils et aux canons maniés par les soldats de Dumouriez et de Bonaparte, la différence est faible, ou même nulle si on la compare à l'immense révolution accomplie dans la stratégie et dans la tactique. C'est un monde nouveau de forces humaines qui a surgi. De même, les formes gouvernementales particulières que revêt cette société nouvelle, n'atteignent pas son fond, n'atteignent pas le fond de la science militaire. Bonapartisme, orléanisme, république bourgeoise, république populaire, c'est la même démocratie révolutionnaire qui se continue sous des vêtements variés, plus étroits ou plus larges, plus éclatants ou plus ternes. Et ce changement d'uniforme gouvernemental n'altère pas plus la permanente tactique nécessaire que le changement d'uniforme guerrier ne l'altère en effet. Ainsi, accepter dans l'esprit où la proposait Gilbert la méthode napoléonienne, c'était proclamer que l'armée était fille des temps nouveaux ; c'était reconnaître que l'ancienne monarchie de droit divin et tout l'ordre social dont elle était la formule n'avaient plus, malgré leur gloire, le secret de la victoire et de la vie ; c'était donc s'affranchir des formes de pensée et de croyance surannées, ou du moins c'était se refuser à en faire le principe du renouvellement national ; c'était s'établir à plein dans le monde moderne et y établir l'armée ; mais c'était la soustraire aux fluctuations qui agitent la société nouvelle et aux compétitions qui la divisent ; c'était fonder l'armée sur le roc de la Révolution natio-

nale. Aussi bien la gloire militaire de Napoléon avait fait, pendant tout un siècle déchiré et tourmenté, comme la concentration des esprits. Elle avait ébloui les émigrés eux-mêmes ; elle avait suscité deux formes d'Empire ; elle avait contraint la monarchie bourgeoise et pacifique à lui rendre hommage. Longtemps même, entre bonapartistes et républicains elle avait effacé le souvenir de Brumaire. La géniale méthode napoléonienne pouvait donc grouper toutes les forces françaises dans la science renouvelée de la grande guerre et dans l'élan calculé de l'offensive sans que le souvenir des luttes et des déchirements des partis vint affaiblir l'impétuosité de cet élan unanime. L'armée ne pouvait être suspecte à la démocratie et à la nation puisqu'elle se réclamait d'une méthode qui était née avec la démocratie et qui avait fait la grandeur de la nation. Mais l'armée était grande dans la nation, puisqu'elle représentait la plus haute forme du génie national inspiré par la Révolution. Que la France se relève donc et qu'elle s'organise ; qu'elle reconnaisse dans la grandeur de son action d'hier la puissance toujours vivante de sa pensée, et qu'elle se prépare par le travail, par la confiance, à appliquer, dans les conflits prévus et secrètement souhaités, les méthodes maîtresses qui, demain, le mèneront à la victoire comme jadis elles l'y ont menée. Voilà bien, je crois, si on médite l'œuvre substantielle et courte du capitaine Gilbert, sa pensée explicite ou implicite ; et si j'essaie d'en développer tout le sens, c'est parce que cette pensée, interrompue trop tôt par la mort, a laissé dans la conscience de l'armée une émotion profonde. Elle a été pendant une longue période son seul aliment moral ; elle

est encore, je crois, la substance et le soutien de tous les esprits d'officiers qui ne sont ni enfermés dans un cléricisme étroit, ni sollicités par les larges ouvertures de pensée du socialisme. Et je tenais à reconnaître ce qu'elle a eu de généreux et de fort avant de montrer quel péril mortel elle constitue pour l'institution militaire de la France et pour la défense nationale.

D'abord, c'est une étrange illusion d'espérer pour la France vaincue en 1870, je ne sais quelle revanche intellectuelle en l'associant à jamais à une plus ancienne et plus irréparable défaite : car toute la pensée napoléonienne est vaincue.

Napoléon a subi une double défaite : défaite militaire, défaite politique. Politiquement et socialement tout son système d'idées est à bas, toute sa combinaison est morte. Le composé bâtard qu'il avait fait de la France d'ancien régime et de la France nouvelle se dissout tous les jours et bientôt il n'en restera rien. L'idéologie qu'il raillait triomphe puisque la démocratie française a abouti enfin à cette forme logique de la République que les idéologues avaient rêvée et un moment construite pour elle. Les Jacobins, qu'il détestait et qu'il affectait de mépriser, sont les maîtres puisque leur régime, c'est-à-dire la pleine souveraineté du peuple s'exerçant par des mandataires contrôlés et révocables, s'est définitivement installé. Ce qui restait de l'œuvre de César, c'est-à-dire l'étrange amalgame de la liberté de conscience et de la religion d'Etat vient de se rompre. A ceux donc qui, sans proposer à la France l'institution napoléonienne, veulent insinuer ou perpétuer en elle l'esprit napoléonien, à ceux qui, pour mettre la France en garde contre les chimères et contre la séduction

des idées vagues, louent ce que l'esprit napoléonien a eu de positif, de net, de décisif, l'histoire répond : Napoléon a été le plus chimérique des hommes, le plus borné des idéologues, et contre la nature des choses aucune de ses œuvres n'a pu tenir. Sa forme même d'esprit a cessé d'être vivante ; elle est celle qui répondrait le moins aux besoins de la France d'aujourd'hui. Il faut que la France, pour sa sécurité extérieure, comme pour son évolution intérieure, pour sa constitution militaire, comme pour son institution sociale, démêle l'avenir. Il faut qu'elle saisisse le sens d'événements encore incomplets et que, dans un jour incertain, mal débrouillé encore de la nuit, elle s'oriente par de grands systèmes d'idées. Il faut qu'elle cherche au delà de l'horizon immédiat la suite des horizons. Il faut qu'il y ait, dans son action même, la hardiesse de l'esprit qui interprète et dépasse la réalité présente, et une part de présentiment. Or, Napoléon n'a jamais voulu voir, il n'a jamais vu de la réalité que la portion qu'il en pouvait exploiter lui-même. C'est l'intérêt de son pouvoir éphémère qui servait de mesure à toutes ses pensées, d'âme à toutes ses créations. Que deux solutions s'offrent à lui, l'une désintéressée, ample et un peu flottante, capable d'assurer l'ordre présent et de préparer ou de ménager l'avenir ; l'autre, égoïste, brutale, médiocre, et nette en apparence par sa brutalité même et sa médiocrité, c'est celle-ci qu'il choisit. Il ne conçoit d'autres moyens de donner à la France dissociée et lassée un pouvoir régulier et fort que de supprimer au profit de son ambition toute liberté présente, toute chance de liberté prochaine. Ce qu'il rejette comme chimérique et vague, c'est le noble souci impersonnel

de l'avenir, et l'étroitesse de son égoïsme fait la clarté impérieuse et courte de son esprit. L'égoïste voit net et il voit faux ; comme il ne s'intéresse qu'aux combinans qui le peuvent servir sans délai, il les perçoit en un merveilleux relief ; mais comme il ramène tout à la mesure de sa propre personne et qu'il en grossit démesurément la valeur, il fausse par là même tous les rapports. Si l'aigle ne s'élève et ne plane que pour chasser, il a la vue courte. Ceux-là n'ont point un regard vaste, quel que soit leur appétit, qui ramènent tout l'horizon à n'être qu'une proie. Et l'illusoire précision de leurs desseins ne maîtrise qu'un moment la réalité mouvante et ample. A cette école de pensée rapetissante, à cette discipline intellectuelle faussement exacte, le génie de la France s'abaisserait misérablement. Si la France admirait trop, même dans l'ordre militaire inséparable de toute la pensée et de toute la vie, l'homme qui a rétréci tant d'espérances, stérilisé tant de germes, tari tant de sources, son esprit même serait frappé de stérilité et de sécheresse. Déjà, sur les théoriciens militaires qui ressuscitent les formules napoléoniennes, s'exerce cette puissance de stérilité et de rétrécissement. Ils perdent le sens des vastes perspectives, aussi bien sur le passé que sur l'avenir. Concentrés dans l'admiration du maître et de ses méthodes, ils ne font une juste part ni aux gloires et aux audaces militaires de l'ancienne France monarchique, ni au génie combattant et aux admirables inventions de la Révolution républicaine, ni aux possibilités nouvelles d'action défensive dont disposerait aujourd'hui dans le monde une France de démocratie et de paix, si elle avait pleine conscience d'elle-même, et si elle poussait hardiment

jusqu'au bout, dans un dessein évidemment pacifique, le principe de la nation armée.

Il y a très loin sans doute des guerres du xvii^e et du xviii^e siècles, souvent traînantes et diffuses, aux énormes guerres concentrées, rapides, foudroyantes de la période révolutionnaire et napoléonienne. Mais il me semble que Gilbert ne voit pas et ne reconnaît pas assez ce qu'elles ont plus d'une fois d'impétueux et de décisif. Il le reconnaît beaucoup moins que Napoléon lui-même, dans son étude sur Turenne, ne l'a reconnu. Il dit, résumant et approuvant Clausewitz : *« Au xvii^e et au xviii^e siècles, la monarchie absolue, se substituant à la féodalité, avait remplacé les contingents seigneuriaux par des armées permanentes qu'entretenaient les impôts. L'armée était le bien propre du souverain, dont il devait se montrer économe et qu'il employait à soutenir ses querelles. Les guerres étaient des guerres de cabinets et non de nation à nation. Leur objectif était la conquête d'une province ou d'une ville forte, non le renversement d'un adversaire que le souci de l'équilibre politique pouvait conseiller d'affaiblir, jamais de détruire. L'armée, séparée du reste de la nation, ne vivait que des magasins auxquels elle se liait par des convois. On ne pouvait, en effet, songer à imposer deux fois aux peuples l'entretien des troupes, sous forme d'impôts en argent et de réquisitions en nature. D'ailleurs, la crainte des désertions et la préoccupation d'isoler l'armée auraient fait rejeter les cantonnements et la nourriture chez l'habitant. L'armée demeurait donc groupée sous la tente et en liaison permanente avec ses centres de ravitaillement dont elle ne pouvait s'écarter de plus de cinq à six jours de marche. Les opérations subissaient*

de ce chef de nombreux temps d'arrêt, alors même qu'elle n'aurait pas languï par défaut d'impulsion et par des considérations politiques. On s'épuisait en marches et contre-marches pour menacer les lignes vitales de communication sans risquer de bataille décisive... La guerre, réduite à la possession de postes ou à des sièges, donnait à la possession du sol, à ses propriétés défensives une importance capitale. On admettait des positions inattaquables, et le fin de l'art consistait à décamper, à bout de vivres, sans prêter le flanc pendant la marche, qui était toujours une période critique. »

Cela est vrai sans doute, au moins en grande partie, mais d'une vérité bien sommaire et bien grossière. D'habitude, en effet, les guerres d'ancien régime ne sont pas des guerres à fond, au même degré que les guerres de la Révolution et de l'Empire. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les raisons qu'en donne Gilbert, et d'ailleurs on pourrait citer des exceptions graves et qui suffiraient à ruiner un système abstrait et trop absolu ; mais à ne retenir que ce que dit Gilbert de la stratégie et de la tactique, est-ce qu'elles furent dans les guerres françaises du xvii^e siècle aussi molles, aussi paresseuses, aussi économes des forces humaines et des effets véhéments qu'il le dit ? Quand Condé et Turenne, dans les années qui précédèrent la grande paix de Westphalie, pressaient en Allemagne les Impériaux, quand Turenne pressait en France les Espagnols, les deux grands capitaines cherchaient, en s'exposant eux-mêmes et leurs armées, à porter des coups décisifs. Ils subissaient et infligeaient les pertes les plus cruelles ; dans leurs marches rapides, dans leurs surprises, dans leurs offensives brusques, ils n'étaient pas les esclaves du terrain et de

leurs bagages au point où le dit le jeune docteur napoléonien. Il n'est que d'ouvrir les mémoires si modestes et si sobres du sage Turenne pour respirer un air vif et ardent. Ce n'est pas du tout une démarche prudente et pesante et comme un jeu d'échecs de calculateurs patients ; c'est une perpétuelle improvisation de manœuvres hardies, où le courage des chefs se dépensant lui-même dépense aussi le sang des soldats. Devant Fribourg, malgré la forte position qu'occupent les Impériaux menés par Mercy, Condé brusque l'attaque. L'infanterie de Turenne qui gravit la montagne est prise d'une panique ; il casse les deux enseignes qui ont fléchi ; et alors ce sont les postes d'avant-garde qui, par bravade sans doute, engagent témérairement le combat dans les conditions les plus dangereuses. La lutte se poursuit tout le jour et toute la nuit : « *Les deux armées demeurèrent ainsi l'une devant l'autre, les Bavares n'osant pas venir aux mains contre les régiments qui les attendaient avec leurs piques, et les Français n'osant entrer plus avant dans la plaine, n'ayant point de cavalerie pour les soutenir. On combattit de cette façon plus de deux heures pendant la nuit avec grande perte de côté et d'autre. L'infanterie du roi avait derrière elle le bois qui donnait un grand prétexte à se retirer ; mais elle ne s'affaiblit point. La nuit ne fit point cesser le combat et les troupes, de part et d'autre, demeurèrent avec un feu continu à la distance de quarante pas jusqu'au jour pendant plus de sept heures. En cet endroit, il périt de l'armée du roi près de 1.500 hommes.* » Un tiers de l'infanterie. C'est, pour une petite armée comme était celle de ce temps, une perte énorme, et qui atteste de part et d'autre un singulier acharnement.

Bien que cette armée soit « *rebutée* » de ce combat si meurtrier, Turenne l'emmène tout de suite à une opération hardie. Par le Rhin, il fait descendre provisions et munitions et il va, d'une marche soudaine, assiéger Philipsbourg, emporter Mayence et Worms. Il savait bien et il disait que, selon le mot de César : « *La diligence et l'expédition étaient la maîtresse partie de la guerre.* » Peu après, il passait hardiment en Wurtemberg, jusqu'en Franco-nie. Il se laissait surprendre pour avoir permis à sa cavalerie de se disséminer trop au loin et de vivre trop largement sur le pays ; et il ne sauve du désastre que cette cavalerie rassemblée en hâte ; mais il perd presque toute son infanterie et ses canons. Il se refait aussitôt en obligeant la Hesse, alliée un peu incertaine, à lui envoyer des troupes. Le duc d'Enghien reprend le commandement, et les deux hommes, qui ont déjà une très haute estime l'un pour l'autre, cherchent non pas à traîner la manœuvre mais à aborder, le plus rapidement possible, l'ennemi. Condé n'était certes pas le captif du terrain et des « *positions fortes* » ; car, au témoignage de Turenne, il était confirmé que l'ennemi ne s'éloignerait pas trop de vouloir combattre ; *il passe l'endroit derrière lequel il avait un grand avantage et demande à toute l'armée de marcher.* Ils le rencontrent à Nordlingen. Il est établi sur la pente d'une montagne ; il est appuyé à un village ; il occupe les maisons déjà minées qui entourent l'église ; il est retranché dans le clocher et dans le cimetière. N'importe, les généraux français ordonnent l'assaut. Une de leurs ailes est rompue. Leur centre est refoulé, mais l'aile commandée par Turenne escalade la hauteur, tourne et force le village. Il fait 2.000 prisonniers, prend les canons, et

le lendemain l'ennemi bat en retraite. Condé avait eu deux chevaux tués sous lui ; Turenne avait eu la cuirasse froissée par les balles. Et cette silhouette du clocher et du cimetière n'évoque-t-elle pas quelques-uns des tragiques événements de l'épopée napoléonienne ? Il est vrai que pour Turenne le gain d'une bataille n'est pas le tout ni même l'essentiel. Aux grands effets fulgurants et vains parfois il préférerait la destruction méthodique de l'ennemi. Mais on n'est pas fondé à dire, en reprenant la formule que Clausewitz applique d'ensemble aux guerres des xvii^e et xviii^e siècles, qu'il ne cherchait pas la solution radicale. C'est au contraire la destruction radicale de l'ennemi qu'il se proposait, mais selon des moyens variés et conformes en ce temps à la nature des choses. Il avoue évidemment les préférences de son esprit dans l'éloge qu'il fait de notre allié suédois, le général Torstenson, obligé précisément alors par la maladie de se retirer de la guerre : « *M. Torstenson, après avoir, dans le commencement de l'année, ruiné l'armée de l'Empereur, dans divers combats, par une suite de conduite fondée sur une grande expérience et accompagnée d'un grand courage et d'un grand jugement ; ce qui est fort supérieur au gain d'une bataille.* » Prenons garde de nous laisser éblouir et par les théories de Clausewitz et par les coups prodigieux de la tactique napoléonienne. Turenne, lui aussi, avait en vue un objet décisif : *ruiner l'armée de l'ennemi*. Et il se peut que, même demain, dans une guerre nationale défensive, cet ordre de mérites, cette conduite merveilleusement habile et sage, sans coups de théâtre, soit encore d'une haute valeur. La grande guerre défensive d'une démocratie républicaine débordera peut-être en deux sens opposés

la tactique napoléonienne. D'une part, elle mettra en mouvement, pour de terribles chocs d'ensemble, des masses auprès desquelles les plus grandes armées de Napoléon seront aussi peu de chose que sont les armées de Turenne, comparées aux plus grandes armées napoléoniennes. D'autre part aussi, et comme à l'autre pôle de l'art de la guerre, il se peut que la nation fatigue l'ennemi disséminé, par les manœuvres multiples de petites armées. Sainte-Beuve disait que Napoléon avait gâté la littérature en habituant l'esprit humain, en tout ordre, à l'énorme et au flamboyant. Il se pourrait que, par la recherche exclusive des effets soudains et concentrés, il eût gâté la pensée tactique d'un grand peuple qui ne songerait qu'à se défendre. Il faut qu'il y ait place dans ses évolutions multiples pour des génies actifs, mais patients et modestes. Faidherbe et Chanzy, s'ils n'eussent pas déjà, si je puis dire, manœuvré sur des ruines et sous un vent de défaite qui emportait tout, n'auraient-ils pas montré que toute la tactique de Turenne n'était pas morte ? Aussi bien, Turenne cherchait aussi quand il le fallait, à concentrer son action. C'est lui qui insiste le plus auprès de la Cour et de Mazarin, pour que l'armée française, par une marche hardie à travers l'Allemagne, rejoigne l'armée suédoise et se combine avec elle. « *Le cardinal de Mazarin avait trouvé bon que M. de Turenne concertât avec M. Torstenson, général des Suédois, que les armées de France et de Suède se joignissent au commencement de la prochaine campagne pour remédier aux inconvénients que l'expérience avait appris être presque infaillibles pendant leur séparation. Les deux armées agissant toujours séparément, l'une vers les pays héréditaires (l'Autriche*

proprement dite), et l'autre le long du Rhin et dans le cercle de Souabe, l'armée de l'Empereur et celle de Bavière étant au milieu, envoyait des secours contre celle qui les pressait le plus et rendaient presque infructueux presque tous les avantages que l'on avait par des combats. »

Les forces françaises et suédoises, aussitôt concentrées, marchent à l'adversaire, d'un mouvement rapide, pour le contraindre à une lutte à fond. Et Turenne constate, avec sa discrétion courtoise, que l'archiduc, chef de l'armée ennemie, s'est perdu par sa lenteur et son indécision. « On a un peu blâmé M. l'archiduc d'avoir été trop long à prendre parti, ce qui lui coûta bien cher... » « Comme il n'était encore que deux heures de l'après-midi, quoique l'on eût bien fait six heures de chemin avec une grande armée et un bien grand bagage, on marcha encore trois heures ce jour-là, toujours dans l'intention de couper à l'ennemi le chemin du Mein ; ce qui réussit par sa lenteur à se résoudre, de sorte que le soir on arriva entre Francfort et Hanau en un lieu qui ôtait à l'ennemi le moyen de se retirer sur le Mein sans combattre. Sa défaite se serait changée en désastre si le duc Ulrich de Wurtemberg n'avait pas empêché, par son obstination héroïque le passage d'un gué difficile. Sa cavalerie y resta pendant des heures sous le canon français, qui tirait à une portée de mousquet. » Presque tous les cavaliers périrent : mais l'armée des Impériaux put se replier. Elle laissait Turenne maître des plus riches quartiers de l'Allemagne. Et c'était alors la condition même du recrutement et de la force des armées, c'est-à-dire de la victoire et des résultats décisifs. « Cette différence donne des avantages pour la prochaine campagne, parce que les soldats

viennent chercher les armées qui sont dans les bons pays, et on rétablit facilement ceux que l'on a. » C'est par de belles manœuvres répétées de cet ordre, c'est par une suite de coups hardis que Turenne oblige l'empereur à signer enfin la paix de Westphalie, qui assurait tant d'avantages à la France. En des marches audacieuses, il avait, avec une douzaine de mille hommes, occupé Stuttgart, rançonné Nuremberg, *menacé Vienne*. Il avait donc bien obtenu la SOLUTION RADICALE, l'épuisement et le découragement de l'ennemi, la ruine matérielle et morale de sa force militaire. Il déplorait tout ce qui pouvait alourdir la marche de l'armée. Il aurait voulu que, comme certaines troupes de l'Allemagne, les soldats apprissent à faire eux-mêmes leur pain pour n'être pas liés aux magasins aussi étroitement. Quand il pouvait cantonner ses troupes sans péril et leur assurer dans une ville « *le vivre et le couvert* », il en saisissait l'occasion avec joie. Il ne voulait pas qu'on s'attardât à assiéger une place, mais qu'on allât d'emblée au cœur du pays et qu'on frappât l'adversaire en pleine campagne. C'est la tactique que, malgré Louvois, il conseillait à Louis XIV pour la guerre de Hollande. C'est le conseil qu'il donnait pour la guerre de Hollande à Condé qui, quoique son aîné en gloire, le consultait toujours avec déférence, Turenne étant, selon Condé, le seul homme au monde qu'il aurait préféré être à être Condé : « *Il me souvient, conte Saint-Evremont, qu'il lui demandait un jour quelle conduite il voulait tenir dans la guerre de Hollande : — Faire peu de sièges, répondit M. de Turenne, et donner beaucoup de combats ; quand vous aurez rendu votre armée supérieure à celle des ennemis par le nombre et par la bonté des troupes, ce que*

vous avez presque fait à la bataille de Rocroi, quand vous êtes bien maître de la campagne, les villages vous valent des places ; mais on met son honneur à prendre difficilement une ville forte bien plus qu'aux moyens de conquérir aisément une province. Si le roi d'Espagne avait mis en troupes ce que lui a coûté d'hommes et d'argent à faire des sièges et fortifier des places, il serait aujourd'hui le plus considérable de tous les rois ».

C'est vraiment une manière forte, vive et libre. Et dans la belle et si émouvante campagne d'Alsace de 1674, quelle admirable combinaison de la prudence avisée qui utilise le terrain et des mouvements audacieux et imprévus, qui déconcertent l'adversaire ! L'ennemi a passé le Rhin avec des forces deux et trois fois supérieures. Il dispose de quarante mille hommes. Turenne n'en a qu'une quinzaine. Louis XIV, la cour, les ministres, craignent que son armée soit perdue s'il s'obstine. Il peut être tourné et la Lorraine envahie. Qu'il se retire et abandonne l'Alsace. Lui ne veut pas l'abandonner. Il écrit à Louis XIV : « *Les ennemis, quelque grand nombre de troupes qu'ils aient, ne sauraient, dans la saison où nous sommes, penser à aucune autre entreprise qu'à celle de me faire sortir de la province où je suis, n'ayant ni vivres, ni moyens pour passer en Lorraine, que je ne sois chassé de l'Alsace ; si je m'en allais de moi-même, comme Votre Majesté me l'ordonne, je ferais ce qu'il aurait peut-être de la peine à me faire faire. Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays, encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage ; je suis persuadé qu'il vaudrait mieux, pour le service de Votre Majesté, que je perdisse une bataille que d'abandonner l'Alsace et de repas-*

ser les montagnes ; si je le fais, Philipsbourg et Brisach seront bientôt obligés de se rendre ; les Impériaux s'empareront de tout le pays, depuis Mayence jusqu'à Bâle, et transporteront peut-être la guerre d'abord en Franche-Comté, de là en Lorraine, et viendront ravager la Champagne ; je connais la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis ; je prends tout sur moi et je me charge des événements. »

Mais, comment pouvait-il avoir cette confiance ? Parce qu'il savait que ses troupes et ses officiers, pour lesquels il avait une sollicitude si active et si tendre, avaient pour lui un dévouement sans réserve. Les officiers, passionnés par sa grande âme, étaient capables d'initiative ; tout à l'heure, à la bataille d'Ensheim, près de Strasbourg, c'est « *l'initiative* » de tous les chefs, comme on dit aujourd'hui, qui « *assurera la victoire* ». Elle balança pendant quelques heures, comme le note dans son livre de 1735 l'intelligent historien de Turenne, M. de Ramsay : « *Tous les officiers y agirent de leur chef et se déterminèrent selon les occurrences. L'irrégularité du champ de bataille et l'acharnement des deux partis empêchèrent qu'on ne pût donner ni recevoir les ordres dans les formes accoutumées : l'action fut d'un détail extraordinaire.* »

Mais surtout Turenne connaissait admirablement le terrain ; et, habitué aux mouvements rapides, il savait qu'il pourrait combiner pour la défense de l'Alsace la force des positions habilement choisies et les marches imprévues. C'est du camp de Dettweiler, solidement assis, qu'il protège à la fois Saverne et Haguenau, gardant toujours ses communications avec l'autre côté des Vosges ; et soudain, quand il sait que l'ennemi a pris son quartier d'hi-

ver dans la Haute-Alsace, il accomplit le plan audacieux silencieusement médité depuis deux mois ; par le col de Saverne, il fait traverser les Vosges à toute son armée. La France, son armée même, le croient en retraite. L'émoi est grand ; et si Turenne n'inspirait pas à tous une haute confiance, le murmure serait universel. Puisqu'il se retire, c'est qu'il y avait vraiment péril à rester : il est toujours un bon serviteur du roi et de la France. Seuls, les courtisans jaloux, les ministres hostiles, chuchotent et blâment. Mais à peine a-t-il traversé les Vosges, il divise son armée en cinq détachements ; il donne à chacun des officiers qui les commandent des instructions secrètes ; chacun d'eux, par des chemins différents, doit marcher sur Belfort. Là sera, dans la pensée de Turenne, le rendez-vous. Son armée s'y trouve en effet rassemblée. Elle comprend l'inspiration géniale du maître aimé, de celui que soldats et officiers appelaient leur père et qui fut, ce jour-là, le père de la patrie. Les paysans de Champagne et de Lorraine qui s'affolaient au péril de l'invasion pleurent de joie. Les artisans et ouvriers de Paris acclament le noble soldat qui venait de préserver le sol des violences de l'étranger et de conserver à la France cette Alsace qui sera, un siècle plus tard, le boulevard tout ensemble et le poste avancé de la Révolution.

Pourquoi me suis-je attardé à ces souvenirs ? Est-ce pour le plaisir amer de revoir un moment, à travers la brume des récents désastres et des imbécillités sinistres, cette glorieuse et déjà lointaine lumière ? Est-ce pour revivre un instant ce beau drame de pensée et de volonté françaises qui, toujours, je l'avoue, quand je me le représente à nouveau, me fait battre le cœur ? C'est une leçon aussi

que j'y veux chercher ; surtout j'ai peur, à lire les formules de nos récents écrivains militaires, qu'un dogmatisme tranchant et abstrait et une sorte de pédantisme napoléonien n'appauvrissent pour eux les leçons variées de la vie, les multiples émotions et les enseignements presque infinis de l'histoire. Il n'est pas démontré, encore une fois, que le jour où la France aurait à défendre, à disputer pied à pied, région par région, le sol envahi, elle ne pourrait mettre en valeur la force propre du terrain comme la mobilité des hommes. Combiner la résistance soudaine de camps improvisés et savamment établis avec le mouvement infatigable du peuple entier résolu à ne pas périr, ce serait sans doute une géniale et complexe entreprise dont il serait imprudent de trop discréditer *a priori* un seul terme. Il n'y a jamais, dans l'histoire, de recommencements absolus. La défense vraiment scientifique de la France démocratique et partiellement socialiste du commencement du vingtième siècle ne saurait ressembler pleinement à aucune entreprise antérieure. L'histoire est merveilleusement utile quand on l'étudie dans sa diversité, dans son perpétuel renouvellement et dans sa perpétuelle invention ; elle nourrit et stimule l'esprit par des exemples qu'il tente de résumer en lois toujours provisoires d'ailleurs et conditionnelles ; mais elle l'avertit aussi que l'action ne peut jamais sans péril se réduire à une copie et elle l'affranchit de toute imitation servile par son infinité même et par son mouvement. Isoler une époque pour en extraire des formules, c'est nécessairement tomber en servitude ; c'est devenir aussi, en un sens, prisonnier du terrain ; c'est croire qu'il y a, dans l'esprit humain, comme dans la nature, « *des positions fortes* » et des systèmes

d'action tout faits. Etudier à fond Napoléon et son œuvre dans la suite des faits et des idées, c'est excellent. Trop s'éblouir de lui comme du maître éternel et du dieu de la guerre, c'est s'exposer, dans les temps nouveaux, aux plus terribles surprises de l'action et de la pensée ; c'est se vouer à une routine militaire d'autant plus dangereuse qu'elle est toute éclatante des victoires passées. Dans toutes les grandes palpitations de la vie nationale qui ont soulevé l'histoire, il y a un secret qu'il faut entendre, mais pour l'emporter vers la vie nouvelle, non pour s'y asservir comme à un mot d'ordre. A ceux qui risqueraient de s'aveugler en fixant trop obstinément le soleil d'Austerlitz, je suis tenté de dire : Elargissez votre horizon, et que le soleil d'un seul homme et d'un seul jour ne suffise pas à l'emplir. C'est pourquoi je proteste contre le procédé de refoulement et d'exclusion qui rejette dans l'ombre du passé et comme dans un autre monde dont nous n'aurions rien à retenir les grandes guerres de la vieille France. Et si notre cœur s'émeut tout bas d'une sorte de complaisance pour l'homme qui, fidèle serviteur du roi, était surtout le fidèle serviteur de la France, qui avait assez de fermeté pour résister à la pensée du maître absolu et assez de désintéressement pour accepter, pour rechercher au service de la patrie la possibilité d'une défaite dont il eût porté tout le poids, s'il nous plaît de surprendre, dans l'émotion enthousiaste et tendre qui accueille sa victoire imprévue, dans l'universelle émotion de douleur qui accueille sa mort, la révélation d'une France profonde que nous cache trop souvent la majesté immobile du grand roi, ce n'est point pour donner à Turenne, par une interprétation caricaturale, je ne sais quelle

figure de général révolutionnaire et comme un faux air de Hoche et de Marceau ; ce n'est pas pour forcer indiscrètement le sens des paroles de Carnot revendiquant pour la France débarrassée des monarchies, pour la France éternelle, le grand capitaine dont les restes étaient transférés de l'abbaye dévastée de Saint-Denis au temple révolutionnaire de Mars ; c'est pour affirmer la vérité durable de tout ce qui fut sincère ; c'est pour maintenir ouvertes toutes les sources de vie morale et de pensée où l'âme d'une grande nation doit se renouveler sans cesse et non point se pétrifier.

Plus dangereux encore, dans l'ordre militaire et pour l'éducation de la défense nationale, est le refoulement napoléonien de la Révolution française, rejetée à un arrière-plan confus et réduite à n'être que la préparation chaotique d'une formule de guerre qui, en Napoléon seul, a eu sa force et son achèvement. C'est du commencement du dix-neuvième siècle, c'est du Consulat et de l'Empire que le capitaine Gilbert date la souveraine méthode de combat et de victoire que la France doit reprendre. Gilbert, il est vrai, reconnaît que c'est la Révolution qui a suscité le monde nouveau dont la tactique napoléonienne est la formule militaire. C'est elle, en sa première forme toute populaire et instinctive, qui a imaginé les libres et hardis mouvements de masse et, dans ces mouvements de masse rapides et impétueux, la libre et vive allure des bataillons et des individus eux-mêmes. Elle a créé tout ensemble les effets de masse et les effets d'initiative. Elle a concentré tout à la fois et desserré les forces. Dumouriez, Carnot annoncent et préparent Bonaparte. Tout cela, Gilbert le sait, en effet, et il le dit sans appuyer pourtant. Dans cette

apparente équité, il y a une grande injustice et une redoutable erreur. Bonaparte, dans l'ordre militaire comme dans l'ordre politique, n'a pas accompli et consommé la Révolution : il l'a diminuée en tout sens. Même dans l'interprétation la plus bienveillante de son œuvre, même si l'on suppose qu'il n'a abaissé la Révolution que pour sauver quelques-uns de ses résultats essentiels d'un double péril d'anarchie et de réaction extrême qui aurait tout emporté, encore faut-il avouer qu'il l'a amoindrie. En effet, s'il a sauvé le navire, c'est en abaissant les plus hautes voiles gonflées et déchirées par la tempête et palpitantes encore dans le vent sublime. Non seulement la Révolution a eu, dans la technique militaire, dans la stratégie et dans la tactique, la vertu inventive, et Bonaparte n'a pu que mettre au point cette partie de l'œuvre révolutionnaire et en perfectionner le mécanisme. Mais l'œuvre militaire de la Révolution était infiniment plus vaste que l'œuvre napoléonienne ; il en a rejeté ce qu'elle avait de plus ample et de plus hardi, ce qui peut le mieux, approprié à des formes nouvelles, servir l'avenir. Elle a tenté cette chose incomparable de passionner toute une multitude combattante et de la discipliner aussi par la force et l'enthousiasme d'une idée. Ce n'est pas une phrase, et la France est perdue, militairement et moralement perdue, si les malfaisants rhéteurs de la contre-révolution, déguisés en historiens, arrivent à lui persuader qu'en effet ce n'est qu'une phrase. Il est vrai, certainement vrai, que pendant les quelques années où est comme concentrée la substance morale de plusieurs siècles, le grand amour de la République, le grand enthousiasme de la liberté et de la dignité humaine a non seulement soutenu et enflammé, mais ordonné

et organisé de vastes armées. C'est cela, avant tout, qu'il faut étudier ; c'est cette prodigieuse action d'une force morale sur un immense mécanisme qu'il faut analyser, et comment elle a peu à peu tenu et coordonné tous les ressorts, exalté et combiné tous les mouvements. Une fièvre sublime qui aurait une vertu plastique et qui accorderait l'organisme en le surexcitant, voilà ce que nous offre, de 1792 au Consulat, l'esprit révolutionnaire envahissant et façonnant l'armée. Il ne s'agit pas de parodier par une exaltation factice ce grand mouvement, mais de le reconnaître et de le comprendre.

Je sais bien que, même aux époques les plus belles et les plus nettes de la Révolution, il est ou impossible ou très difficile, avec l'inévitable et grossier mélange des choses humaines, de saisir dans leur action toute pure ces hautes idées qui créèrent tout ensemble et qui organisèrent l'héroïsme. L'intrigue girondine se mêla à la déclaration de guerre et la précipita. Des passions d'orgueil, de nationalisme superbe et conquérant corrompirent dès le début, à quelque degré, le noble enthousiasme de l'indépendance nationale et de l'universelle liberté humaine. C'est le malheur de la force que, même au service du droit, elle s'enivre d'elle-même et, de moyen qu'elle est, devient à elle-même sa propre fin. Isnard déclamaient comme un chauvin furieux. Le journal même du sage et généreux Condorcet, commentant les premiers événements de la guerre de Hollande et la prise de Gertruydenberg où l'armée du grand roi avait échoué, disait : « *Les patriotes ont vengé la défaite de Louis XIV* ». Un arrière-souvenir et comme un arrière-orgueil de despotisme national se glissait dans les victoires humaines de la liberté. Donner la liberté au monde par la force est une

étrange entreprise pleine de chances mauvaises. En la donnant, on la retire. Et les peuples gardent rancune du don brutal qui les humilie. Le poète allemand s'écriera plus tard : « *Cette liberté que vous nous amenez comme une fiancée, vos soldats l'avaient d'abord baisée sur la bouche* ». Oui, je sais cela, et Robespierre l'avait pressenti ; il l'avait annoncé lorsque seul, aux Jacobins, en 1792, il lutta avec une obstination héroïque contre le parti de la guerre, contre l'entraînement belliqueux du peuple que son besoin d'action révolutionnaire poussait aux grandes aventures, bien au delà de l'intrigue et des roueries de la Gironde. Il prédisait aux hommes impatientes d'aller à la liberté par le chemin hasardeux de la guerre, les convulsions contre-révolutionnaires qui sortiraient sans doute de la défaite, la dictature militaire qui sortirait de la victoire. Il leur montrait le reste du monde encore incapable de se libérer lui-même, destitué d'une bourgeoisie audacieuse, livré à l'ignorance, résigné à la tyrannie des nobles et des rois ; il criait aux exaltés cette magnifique parole : « *Ce n'est pas à la pointe des baïonnettes qu'on porte aux peuples la Déclaration des Droits de l'Homme* ». Grandes leçons et qu'il faut retenir pour préserver à jamais les peuples en révolution des tentations de la guerre, même s'ils croient par là brusquer dans le monde la victoire de l'idée. Mais pourquoi beaucoup, parmi les révolutionnaires les meilleurs, n'écoutèrent-ils point alors les prophétiques avertissements de Robespierre ? Pourquoi n'épuisèrent-ils pas toutes les chances de paix avant de provoquer l'explosion de l'orage que, d'ailleurs, accumulaient lentement les rois ? Pourquoi se hâtèrent-ils de mettre la guerre probablement inévitable au service de la Révolu-

tion menacée du dedans et du dehors ? Parce qu'ils se croyaient sûrs de leur propre cœur et que leur fièvre de liberté ne dégénérerait pas en une fièvre de conquête. Les fumées d'orgueil qui passaient sur leur idéal ne le voilaient pas encore, et il leur semblait que douter d'eux-mêmes; c'eût été douter de lui. Les profondes défiances de Robespierre étaient réfutées par les plus hauts élans de leur âme. Même les bouffées de vanité chauvine et de déclamation guerrière qui montaient dans les paroles leur semblait émaner d'un foyer ardent et pur. Ce fut la grande tentation de la Révolution française, mais c'est son honneur d'avoir cru qu'elle pourrait goûter aux violences enivrantes de la guerre sans que l'idéal de la liberté française, se sauvant elle-même et sauvant le monde, fût compromis. Si, de 1792 à 1795, le destin avait proposé à ces hommes ce choix : « *Ou bien vous briserez la coalition des despotes, et en sauvant votre liberté vous libérerez les autres peuples, mais vous n'aurez pas un pouce de terre de plus, et pas la moindre primauté ; dans la paix définitive et la liberté commune, le peuple de France sera l'égal des autres peuples. Ou bien, par une fortune toute contraire, marchant derrière les aigles romaines d'un général victorieux devenu votre maître, vous serez les dominateurs et les exploités superbes de l'univers* », le second terme de l'alternative leur eût fait horreur. Peut-être auraient-ils ressenti du premier coup, au fond de leur âme, un mouvement d'orgueilleuse surprise que la France révolutionnaire et libératrice pût être demain et à jamais un peuple comme les autres, mais ils auraient eu honte de cette surprise même ; ils auraient opté passionnément pour le droit, pour la liberté du monde ; leur enthousiasme n'eût pas été

refroidi d'un degré. Malgré les griseries de la force et de l'ambition, malgré la sollicitation confuse des passions brutales ou basses, c'est bien cette pure idée qui, aux jours d'épreuve et de péril, fut vraiment l'inspiratrice. Elle fut le principe moteur, elle fut aussi le principe organisateur. Carnot qui, dès le commencement de l'été de 1793, gouverne les armées, ne perd rien de son crédit auprès d'elles pour répéter sans cesse et dans les combats mêmes que la République ne voulait point d'annexion, que même elle devait renoncer à la vieille prétention sur la rive gauche du Rhin, que sa force vraie, durable, serait dans la modération et dans la justice, dans le respect des peuples même vaincus. C'est la négation la plus absolue de toute idée de conquête qui poussait à la victoire les armées de la Révolution. Quand il entraînait les soldats à Wattignies et enlevait le formidable camp de Maubeuge, c'est le seul orgueil de la liberté et du droit qui fanatisait les âmes. « *S'ils emportent ce camp, avait dit le chef autrichien, j'avoue que ce sont de fiers républicains, et je le deviendrai comme eux. — Il le sera donc* », avaient répondu les soldats révolutionnaires. Et leur seule ambition était de montrer que le plus pur dévouement à la patrie libre peut susciter des énergies incomparables et réaliser l'impossible. En se jetant au péril avec une vigueur et un élan qui avaient raison de tout, ils voulaient faire la preuve de la noblesse de la Révolution. C'est parce qu'ils sentaient dans l'âme de toute l'armée cette force profonde que les chefs, militaires et civils, se risquaient à annoncer d'avance la victoire à la Convention. C'est pour cela que le 9 octobre, le général Jourdan osait écrire au ministre de la guerre : « *Je compte attaquer le 12. La cause que*

je défends est si belle que je crois le succès inéluctable. » Et le 13 octobre, au seuil même de la bataille, il écrivait de son quartier général d'Avesnes : « *Suivant tous les rapports, les forces ennemies se montent à 64.000 hommes d'infanterie et à 15.000 hommes de cavalerie. Je compte sur le courage et l'énergie des républicains que je commande : un doit en valoir deux.* » De toutes ces assurances, il aggravait, en cas de défaite, sa propre responsabilité ; mais l'élan d'enthousiasme et de confiance emportait tout. C'est du même ton de certitude que Carnot écrivait au Comité de Salut Public, le 9 octobre : « *L'ennemi fait de grands mouvements ; l'affaire sera chaude, mais nous vaincrons et la patrie sera sauvée.* » Il écrit le 14 : « *Croyez que ça ira.* » Il ne s'assurait pas seulement sur la position plus avantageuse qu'occupaient les troupes françaises, mais sur « *le courage de lion* » des combattants révolutionnaires. « *Nos troupes sont aussi impatientes de vaincre que nous de les mener à la victoire ; demain elles seront satisfaites.* » Et lorsque, le lendemain, tous ceux qui tombaient sur le champ de bataille, « *tant officiers que soldats* », ainsi que le note Carnot, criaient en mourant : « *Vive la République !* » c'est bien le souffle profond de leur âme qu'ils exhalaient ainsi. Ils attestaient dans ce cri unanime la communauté morale de l'armée, des soldats et chefs, enfin réalisée après des difficultés terribles. Ils rendaient hommage dans la mort à la force immortelle de l'idée qui, un moment, avait été toute leur vie. Cette force de l'idée n'exaltait pas seulement les âmes au suprême sacrifice ; mais, par un effet plus difficile et plus profond, elle réglait les volontés, organisait les institutions et créait une discipline.

L'organisation, la discipline, voilà les chefs-d'œuvre de l'idée révolutionnaire. Quelle pitié de voir méconnaître la puissance organisatrice de l'idée, et quel péril pour l'avenir dans cette méprise souvent volontaire sur le passé ! Que les officiers, que Gilbert sollicite à réfléchir sans cesse, y prenne garde. Qu'ils ne se laissent pas fasciner et absorber par l'étude exclusive de l'organisation et de la méthode napoléoniennes. Qu'ils fouillent les archives comme Gilbert le leur conseille pour surprendre jusque dans le détail le secret authentique de la pensée et de l'action du grand meneur d'égoïsmes, du grand administrateur et du grand manœuvrier. C'est excellent, mais qu'ils appliquent à l'œuvre militaire de la Révolution la même étude minutieuse et profonde. Les légendes naïves et fades des amis mal informés de la Révolution ont fait le jeu des pauvres légendes contre-révolutionnaires. Parce que l'institution militaire de la Révolution n'a pas trouvé dès les premiers jours sa forme et son équilibre, parce que la discipline nouvelle n'a pas surgi d'emblée et toute faite du chaos où sombrait la discipline ancienne, parce qu'il y a eu, dans la période de formation, des défaillances, des désordres, des incertitudes, la contre-révolution triomphe, et elle assure que la Révolution a été sauvée de l'anarchie militaire et de l'impuissance non par la force organisatrice de son idée propre, mais par la survivance des cadres de l'armée d'ancien régime. Les volontaires ne furent, paraît-il, qu'une cohue, et si l'amalgame de Dubois-Crancé créa enfin une armée ou un commencement d'armée, c'est parce qu'en effet il y a eu amalgame et que les bataillons de ligne, hérités de la monarchie, organisèrent et encadrèrent les bataillons de volontaires, matière informe et

désordonnée. Le pis, c'est que de faux idéalistes révolutionnaires béats et sots se soient laissé surprendre et troubler par les documents d'archives que produisent Camille Rousset et Taine, comme s'ils avaient pu croire un instant qu'un ordre nouveau, qu'une discipline nouvelle s'instituent comme par miracle.

Le châtiment des peuples qui se laissent arracher ou dérober la liberté un moment conquise, c'est que la tradition même en est faussée dans les esprits. Ceux mêmes qui croient s'y rattacher la défigurent. L'âpre et rude vérité s'atténue et s'affadit pour eux en je ne sais quel idéalisme niais de romance. Ces hommes se représentaient les volontaires de 92 avec un nimbe d'héroïsme immaculé ; ils ne pouvaient supposer un instant que des soldats dont l'ange classique de la liberté avait de son aile touché le front, aient été capables d'une défaillance, d'un soupçon injuste, d'une exigence mauvaise, d'une panique. Ils s'imaginaient glorifier l'idée en lui attribuant une vertu magique qui faisait tomber du premier coup tous les obstacles et abolissait les misères de l'humaine nature. Ils ont fait ainsi la partie belle à la pitoyable érudition de la contre-révolution, qui découvre sans peine et étale en effet comme une découverte les tares, les faiblesses, les vices d'une organisation encore incertaine et d'une humanité toujours imparfaite. Pauvres songe-creux qui, s'imaginant exalter le génie de la Révolution, lui retiraient sa virile grandeur. Ce qui est, en effet, la force et l'honneur de ces hommes, c'est qu'ils ont vu avec une lucidité admirable, proclamé avec une admirable franchise les désordres et les fautes qui viciaient le régime nouveau, mais que jamais ils ne se rebutèrent. Ce n'est pas en atténuant et affaiblis-

sant l'idée par de lâches compromis, c'est en la fortifiant, au contraire, c'est en pénétrant de son action tous les éléments désordonnés qu'ils créèrent vraiment de l'ordre et sauvèrent la patrie. Avec la correspondance de Carnot, en avril 1793, il serait facile de dresser contre les soldats de l'armée du Nord le plus formidable réquisitoire. Taine y pourrait surprendre tout à son aise les pires effets de l'anarchie révolutionnaire et de la monstrueuse aberration jacobine : immoralité, insolence, crapuleuse débauche des soldats que la Convention a autorisés à se marier malgré leurs chefs et qui, sous ce prétexte, ont empli les casernes de filles de joie, qu'ils installent même aux cantonnements chez « *les pures villageoises* », et qui, de leur longue traînée de chariots scandaleux, surchargent et ralentissent toutes les marches ; querelles dans les auberges avec les hôteliers pour le change des assignats ; prétentions puériles et vanité des volontaires qui voudraient tous, au lieu de s'encadrer dans les compagnies déjà formées, constituer des compagnies nouvelles, des « *corps francs* » où il leur serait loisible d'avoir « *trois fois plus d'officiers que de soldats* », trafic des recrues vendant leurs vêtements, leur fusil, leur poudre, lâcheté même, oui, dénoncée par Carnot ; lâcheté des hommes « *énervés par les catins* » : quelle misère ! Quelle apparente faillite de l'idée et quelle déroute de l'espérance ! Comme nos philosophes « *réalistes* » en auraient triomphé ! Et quelle tentation pour des esprits débiles de se jeter vers le passé ou d'abdiquer dans un pessimisme amer ! La Révolution était perdue si un moment elle avait douté d'elle-même. Tous les esprits qui doutaient vraiment se détachaient de l'arbre de vie et tombaient comme des feuilles mortes ; mais sur

cette jonchée des âmes lasses, la Révolution héroïque continuait son chemin. Pas une minute, au navrant spectacle du mal qu'il dénonçait, la foi profonde de Carnot n'a hésité. Il a eu un accès de colère plus que de découragement quand les soldats, après s'être emparés vaillamment de la ville de Furnes, s'enivrèrent de bière en fêtant leur victoire et se livrèrent à un pillage ignominieux. Il demanda son rappel à la Convention. Mais il domina aussitôt cette défaillance, et tout en exigeant la répression implacable des actes de pillage, de violence et d'indiscipline, c'est sur le retour de l'honneur révolutionnaire qu'il compte surtout. Et sa certitude vaillante ne fut pas ébranlée. C'est qu'il savait que dans ces âmes livrées à toutes les médiocrités et à tous les désordres, il y avait un ressort sublime qu'on saurait bien mettre en jeu. Et c'est lui qui avait raison d'espérer quand même ; c'est lui qui avait raison de croire, car ce sont ces mêmes soldats de l'armée du Nord, corrompus, semblait-il, et décomposés au point d'avoir perdu même le courage ; ce sont ces mêmes soldats qui, cinq mois après, dans un élan discipliné de courage héroïque, emportaient le camp de Maubeuge, et plus de la moitié d'entre eux n'avaient pas de souliers ! Et il manquait à l'armée des milliers de baïonnettes pour qu'elle pût tout entière « *attaquer à la française* ». Comment donc ce prodige s'est-il accompli ? Est-ce que tous ces hommes ont été ramenés sous la discipline des vieilles hiérarchies ? Et la Révolution a-t-elle appelé au secours, par un compromis funeste, les forces sociales qu'elle combattait ? Est-ce que, dans l'intervalle, la Révolution a fait amende honorable, même partielle ?

Elle a, au contraire, par le 31 mai, exalté et con-

centré l'action révolutionnaire. Est-ce que c'est en protégeant les armées contre la contagion de « *l'anarchie révolutionnaire* » que la Convention y a rétabli enfin la force de la règle ? C'est, au contraire, en communiquant sans cesse aux armées toute la flamme de la Révolution. La veille même de la bataille de Wattignies, le Comité de salut public faisait savoir à l'armée du Nord, pour l'animer, que l'armée républicaine venait d'écraser à Lyon le fédéralisme royaliste et girondin : « *Républicains, l'armée de la République vient d'entrer triomphante à Lyon ; les traîtres et les rebelles sont taillés en pièces. L'étendard de la liberté flotte dans ses murs et les purifie. VOILA LE PRÉSAGE DE VOTRE VICTOIRE.* » C'était signé d'Hérault, de Collot d'Herbois, de Billaud-Varenne, de Barère, de Saint-Just, de Robespierre. Et le général Jourdan leur répondait « *que cette nouvelle, portée par lui à l'ordre de l'armée, allait rehausser encore son courage pour l'attaque du surlendemain* ».

Il n'est pas de plus pauvre conception ou de plus sot artifice que de séparer dans le jugement porté sur l'œuvre révolutionnaire, l'armée de la Révolution de son Gouvernement. Isoler ainsi l'armée de l'action révolutionnaire centrale c'est ne rien comprendre à l'armée elle-même. Tout n'était à Paris, selon Taine, que fange sanglante ; mais pour l'armée, la Révolution lointaine était restée aussi pure, aussi blanche que les statues de la Liberté que les soldats faisaient au camp avec de la neige. Taine se trompe. C'est de tout près que les soldats voient la Révolution. Ce sont les soldats surtout, ce sont surtout ceux de l'armée du Nord, qui avaient vu à l'œuvre, sur place, les forces dissolvantes de la contre-révolution. Ce sont eux qui avaient constaté

ses trahisons, ses roueries, la défection des chefs aristocrates, la trahison plus redoutable des hommes comme Dumouriez qui, d'abord serviteur de la Révolution, s'était mis peu à peu, par irritation d'amour-propre ou calcul d'ambition, à la chicaner et à lui bouder pour passer enfin à l'ennemi. Et ils avaient conclu dans ces épreuves que ceux-là seuls sauveraient la patrie, la Révolution, l'armée elle-même, qui se donneraient tout entiers à l'action nationale et révolutionnaire, sans réserve, sans chicane, sans diversion. C'est parce qu'ils sentaient dans la Convention montagnarde et dans le Comité de salut public cette volonté concentrée et indomptable qu'ils en acceptaient joyeusement la discipline. Ils faisaient ainsi un grand acte politique dans leur vie de soldat. Bien loin d'isoler l'armée par une sorte de pudeur et comme pour lui épargner la flétrissure des crimes commis là-bas, ils savaient que l'armée elle-même ne serait qu'un foyer d'intrigues contre-révolutionnaires et de menées traîtresses si elle n'était pas contrôlée et vivifiée par l'esprit toujours présent de la Révolution organisée. Ce n'est pas le seul patriotisme des camps, c'est le plein patriotisme de la France nouvelle, le dévouement à la patrie, le dévouement à l'action concentrée de la nation révolutionnaire, qui animait et disciplinait les armées. Les plus nobles des chefs, les plus purs ne craignaient pas d'appeler sur la vie de l'armée, sur le détail même des promotions, la vigilance soupçonneuse des révolutionnaires. Hoche écrivait à Marat pour lui dénoncer des iniquités et des désordres et il l'embrassait fraternellement. Les généraux, les officiers qu'atteignait le soupçon n'en étaient pas affectés. Ils savaient, après tant de trahisons, que la Révo-

lution avait le droit d'être méfiante. Desaix fut frappé, Hoche fut frappé ; ils n'en gardèrent pas de ressentiment. Ils savaient que les erreurs mêmes procédaient de l'inflexible volonté de sauver la France, et, dans les éclats injustes de la foudre qui s'égarait sur eux, ces grands cœurs reconnaissaient encore l'ardent éclair de la liberté et de la patrie. La vie de l'armée était alors comme la vie d'une grande âme qui a appris au service d'une haute idée à se gouverner elle-même ; c'est la force de la passion qui crée la force de la règle. Comment, en fait, l'armée fut organisée selon les principes de la démocratie et de la Révolution, je le préciserai en cherchant dans la tradition française des renseignements pour la véritable organisation militaire dont je veux formuler le plan ; je dirai ce que fut l'amalgame si étrangement dénaturé aujourd'hui par tous ceux, de droite ou de gauche, qui veulent discréditer à fond ou à demi le principe de la nation armée. Je démontrerai par des textes et des faits irrécusables qu'il ne fut pas institué pour encadrer les bataillons nationaux dans la ligne, mais au contraire pour encadrer la ligne dans des formations nationales et révolutionnaires. Je démontrerai que tout en accueillant avec joie et avec reconnaissance toutes les bonnes volontés qui lui venaient du passé et en utilisant toutes les forces préexistantes qui consentaient au génie nouveau, c'est bien à ce génie des temps nouveaux que la Révolution soumettait les forces anciennes. Double leçon pour nous : de largeur d'esprit et d'unité d'esprit. Mais ce que je devais retenir maintenant, ce que je voulais marquer, c'est combien sont arbitraires et étroits les procédés d'évaluation appliqués aux grandes méthodes de guerre par

le capitaine Gilbert et par ses disciples, c'est-à-dire par un grand nombre d'officiers.

C'est combien il est dangereux d'isoler la technique militaire et de comparer par exemple au seul point de vue de la tactique de concentration des forces, la méthode révolutionnaire de Carnot et la méthode napoléonienne.

On pourrait dire même au point de vue purement technique qu'il est assez puéril de noter, comme le fait Gilbert, que Carnot, malgré sa tendance à la guerre de masse, n'a pas concentré son action militaire, avec ses quatorze armées, au même degré que Napoléon et qu'il a ainsi moins bien pratiqué la seconde règle formulée par Clausewitz, d'après l'expérience du Maître : la concentration des forces dans l'espace. Carnot avait à tenir compte de nécessités exceptionnelles. La guerre que soutenait la Révolution était une guerre immense, à la fois nationale et sociale. Elle luttait contre tous les ennemis de l'ordre nouveau au dedans et au dehors. Et la correspondance des commissaires de la Convention démontre que sans la présence de la force armée sur toutes les frontières et presque dans toutes les régions du pays, l'étranger aurait aisément provoqué des soulèvements intérieurs. Carnot concentrait autant qu'il était possible les forces et l'action en faisant passer rapidement d'une armée à l'autre, selon les vicissitudes des besoins, les bataillons nécessaires et en veillant sans cesse à ce que les chefs agissent partout avec toutes les forces dont ils disposaient. « *Renoncez au morcellement qui vous perd — attaquez en masse — c'est la dispersion qui vous affaiblit. Il faut opérer en ce point avec une telle supériorité de forces que la victoire soit une certitude.* » C'est le refrain de sa

correspondance. A quelles chicanes vraiment peut conduire l'engouement napoléonien ! Mais c'est une question bien plus grave qui est posée. Il s'agit de savoir si c'est de l'époque républicaine ou de l'époque césarienne de la Révolution que peuvent venir à la France d'aujourd'hui et de demain, pour l'éducation scientifique des officiers, pour l'organisation militaire et la défense nationale, les meilleurs enseignements. Je me hâte de dire qu'il serait insensé d'emprunter à l'une ou à l'autre des moules tout faits. Mais je dis aussi que pour la France du vingtième siècle, qui ne sera forte qu'à la condition d'être une démocratie républicaine hardie, en plein essor politique et social, et de conformer son institution défensive aux principes de la démocratie absolue, la tradition républicaine de la Révolution est restée beaucoup plus vivante, beaucoup plus féconde que la tradition napoléonienne. Quand elle nous inviterait seulement, et quand elle inviterait les officiers de l'armée à rechercher quel est le point de force morale, quelle est l'idée passionnée qui peut aujourd'hui servir de centre commun à l'institution militaire et à la vie nationale, c'est là que serait la haute et nécessaire leçon. Il est trop commode, en vérité, de considérer tout le monde moderne comme un bloc où on ne discerne plus quelle institution militaire et quelle stratégie conviennent à la démocratie républicaine et à la démocratie impériale.

Les esprits et les âmes ont pu passer de la Révolution républicaine à la Révolution impériale sans prendre garde qu'ils changeaient de sphère et de niveau. Car l'usure intérieure et la chute secrète de l'idéal en chacune des consciences individuelles les empêchait de mesurer la profondeur de la chute

commune. Mais entre l'époque qui croyait passionnément à la liberté même quand elle créait et acceptait pour la défendre la passagère dictature du Comité de Salut public, et l'époque qui n'y croyait plus ou qui n'y pensait plus, il y a une antinomie violente et il y a de l'une à l'autre une terrible diminution. Même quand elle déclamait, la Révolution républicaine était sincère ; c'est d'une vie intérieure et profonde que palpitaient la nation et l'armée. Ce qui manque le plus à la Révolution impériale, c'est la sincérité, c'est la profondeur. Elle n'est qu'éblouissement et prestige. C'est par le mensonge essentiel que Bonaparte y prélude. Quand il commence à guetter les événements et à rôder autour du pouvoir, l'amour et l'orgueil de la liberté subsistaient encore en bien des âmes. La force d'enthousiasme et d'espérance que la Révolution avait mise en mouvement n'était pas épuisée encore malgré toutes les dissipations et tous les déchirements. A chacune des crises qui meurtrissaient la République et qui lui prenaient de sa vie, les hommes, obstinés à l'idéal, essayaient de se persuader que c'était un renouvellement. La République avait eu dans les esprits une si prodigieuse vitalité qu'ils ne s'imaginaient pas, à travers toutes les épreuves et toutes les blessures, qu'elle pût périr. A l'armée d'Italie, il y avait encore dans l'âme de tous, chefs et soldats, comme une jeunesse de Révolution. C'est le dilettante Stendhal, que sa passion de la vie aidait à comprendre les grandes choses, c'est le charmant Maurice Dupin, d'origine aristocratique pourtant, qui marquent dans leurs œuvres ou dans leurs lettres le désintéressement admirable de tous ces officiers auxquels il suffit de servir la République et la patrie et qui, dans cette

sorte de volupté du devoir, dédaignent les joies de vanité et d'ambition, insoucieux de tout avancement comme ils sont oublieux de tout péril. Chez plusieurs d'entre eux, à mesure que se précisera l'ambition de ce Bonaparte qu'ils ont tant admiré, il y aura comme une malaise et un désenchantement. Mais lui, de ce regard perçant du chasseur qui guette la proie, il a démêlé, non seulement la fatigue grossière de la masse des hommes surmenés par les agitations et les crises, mais aussi la subtile et funeste transformation qui, à leur insu même, s'est accomplie dans les âmes d'élite. Elles ne croient plus à la liberté autant qu'elles s'imaginent y croire. N'ayant pu s'assurer en une forme stable et fixer la société inquiète, la liberté s'évanouit à demi dans sa propre incertitude, et les esprits qui ont besoin d'un objet où s'appliquer se sont secrètement détachés d'elle, à un point que la plupart, les meilleurs surtout, ne soupçonnent pas. Ce qu'ils aiment encore d'elle, ce sont les émotions enivrantes qu'elle leur a données ; c'est la vie ardente qu'elle a mise en eux. Voilà la prise pour le tentateur. S'il survient comme un magicien de la force, si, détruisant ce qui reste de liberté, mais en conservant encore les formules et le nom, il donne à toutes les énergies un emploi superbe, s'il concentre et précipite la vie qui commençait à se disperser et à languir, s'il organise et soumet les forces pour les mieux déchaîner sur un plan inférieur mais prodigieusement vaste, quand les âmes actives s'apercevront enfin, si elles ont le loisir de s'en apercevoir, qu'elles ont échangé les nobles passions de la liberté et de la patrie pour l'appétit de la domination subalterne et de la gloire, il ne sera plus temps pour elles de se rebeller. Peut-être

même sera-t-il trop tard pour souffrir. Et dans cette descente de la liberté à la gloire elles croiront, ayant toujours le même élan vital, être restées au même niveau. Pour préparer cette transformation insensible et cette secrète déchéance, Bonaparte, d'abord, parle du dehors à ces âmes leur langage accoutumé. Du dehors, car lui n'y met pas son âme. L'idée révolutionnaire ne l'intéresse que comme une force et une réserve de forces. Cette force, s'il veut la saisir, il faut qu'il lui donne, en l'abaissant, l'illusion d'être exaltée. Comme le soleil déclinant a parfois une splendeur de pourpre qui étonne l'horizon, la liberté qui descend aura une splendeur d'action et de gloire. Mais de cet artifice de magnificence vaine et d'action illusoire, quelle leçon peut donc rester pour la France de demain qui n'assurera sa vie que pour créer solidement la justice ? De ce qu'il y eut de plus beau dans la Révolution, de l'espoir en la justice par la liberté, il ne reste plus dans l'institution napoléonienne que simulacre et mensonge. L'époque impériale est comme un hautain glacier d'égoïsme, empourpré d'un reflet de liberté mourante et d'une prodigieuse lueur d'orgueil. Ce prestige va s'effacer sans retour. Le soir, quand les hautes Alpes s'éclairent d'un reflet du soleil presque couché, c'est une illumination magique ; sur les sommets de neige et de glace, c'est comme une renaissance surnaturelle du jour qui finit. Mais cette fausse lueur de vie se décolore, ce splendide mensonge s'éteint à son tour ; les colossales montagnes, gagnées par le froid de la nuit, pâlissent étrangement ; et les cimes livides et grises ne sont plus bientôt dans le soir deux fois triste que des fronts blémis par la mort. Est-ce donc le reflet mort d'une

lumière morte qui guidera la France vivante en son chemin ?

Ce qui est étrange, c'est que ceux-là même, comme le capitaine Gilbert, qui mettent la France en garde contre la « *prussomanie* », contre l'admiration servile et le plagiat de l'Allemagne militaire, détournent la France à demi de sa tradition propre. Par le napoléonisme est créée une équivoque française qui ressemble par bien des traits à l'équivoque de l'Allemagne impériale. L'empire napoléonien et l'empire bismarckien ont ceci de commun qu'ils ne sont pas fondés nettement sur la pure idée du droit, pas plus le droit divin que le droit populaire. Les Hohenzollern peuvent bien invoquer aux heures mystiques leur mission divine et l'ancienneté de leur race prédestinée. Mais c'est dans la lumière crue du monde moderne que Frédéric II a créé leur grandeur. Ils n'ont pu d'ailleurs réaliser la grande unité allemande et prendre la couronne d'Empire qu'en flattant et captant à leur profit la force révolutionnaire de la démocratie. Mais, pour eux comme pour Napoléon, elle n'est pas une idée ; elle est un fait qu'on utilise, qu'on exploite et qu'on limite. M. de Bismarck disait : « *La Révolution est une force* », et c'est en promettant à l'Allemagne une représentation nationale, issue du suffrage universel, qu'il a groupé autour de lui et de la dynastie prussienne les peuples allemands. M. de Bulow disait récemment au Reichstag que dans la chambre où est mort M. de Bismarck, il n'y avait qu'un portrait, celui du poète Uhland, qui a dit : « *Pour le sacre des empereurs allemands une goutte d'huile démocratique est nécessaire.* » L'empire allemand est donc un compromis de la force historique prussienne des Hohen-

zollern et de la force historique européenne de la Révolution, comme l'empire bonapartiste fut un compromis de la tradition monarchique romaine et de la Révolution française abaissée à n'être plus un principe, mais une force qu'on subordonne et qu'on s'approprie. De là, dans l'institution militaire elle-même, quelque chose d'incomplet et de bâtard comme dans l'institution politique, Napoléon n'osa pas, dans la lutte suprême où il se débattait contre l'invasion, ranimer et soulever les passions révolutionnaires du peuple. Et l'empire allemand, avec sa diplomatie d'absolutisme et son militarisme où la nation armée est rétrécie et à demi paralysée par l'esprit de caste, ne pourrait sans doute, dans une grande crise nationale, disposer des mêmes ressources qu'une démocratie passionnée et forte de tout son principe. C'est par sa Révolution républicaine, c'est par l'idée affirmée un jour de la démocratie absolue que la France est vraiment originale. Elle est la seule nation de l'Europe qui, pour développer en elle la force de la démocratie complète, j'entends la force nationale et militaire comme la force politique et sociale, n'ait qu'à se retrouver elle-même, à comprendre et à reprendre en l'élargissant sa propre tradition. L'engouement de nos officiers pour les méthodes napoléoniennes les détourne de cette source vive, de ce que le génie national a de plus profond et de plus inimitable.

Il les empêche aussi de comprendre l'époque napoléonienne elle-même et de la juger. Le capitaine Gilbert et ses disciples français ne l'étudient point avec la largeur d'esprit et « l'objectivité » de celui des théoriciens allemands qu'ils admirent le plus, de Clausewitz. Ils prétendent que celui-ci s'est

contredit parce qu'après avoir démontré et analysé les effets admirables que Napoléon a obtenus de l'offensive rapide, concentrée et hardie, il conclut cependant à la supériorité de la défensive. C'est sans doute qu'il a été obsédé par les souvenirs de la campagne de Russie. Et il est vrai qu'elle ne pouvait manquer d'agir fortement sur son esprit. Il avait combattu dans l'armée russe. Lui, général prussien, indigné de la lâcheté de la monarchie prussienne qui subissait l'alliance déshonorante de Napoléon et qui lui fournissait un corps de troupes pour la grande armée, il avait pris du service dans l'état-major russe. Par patriotisme prussien, il combattait contre les soldats de la Prusse, et il dit en quelques mots poignants et sobres, dans son commentaire sur la guerre de Russie, quelle fut son émotion quand il se heurta sur le champ de bataille à une armée couverte du drapeau de son roi, du drapeau de sa patrie et où combattait son propre frère. Tragique complication des choses humaines qui défient les formules sommaires et les jugements abstraits ! Il avait vu de ses yeux, dans l'immense et morne défensive russe, sombrer la fortune de Napoléon. Mais l'Espagne n'avait-elle pas montré aussi ce que peut, contre le génie offensif le plus audacieux et le plus habile, le génie défensif d'un peuple qui veut rester indépendant ? En vérité, ces leçons n'étaient point négligeables, et il est singulier que la nouvelle école française de l'offensive les élimine arbitrairement et, au moment même où elle invoque Clausewitz, ne retienne qu'une partie de ses formules. L'effort du théoricien allemand n'est pas d'imposer aux esprits un plan tout fait, mais de dégager de la complexité des faits des règles d'action qui permettent d'obtenir

dans une hypothèse donnée le plus grand effet possible. Autant il met en lumière l'efficacité de l'offensive et les moyens de la porter au maximum, autant il s'élève contre le parti pris théorique et abstrait de l'offensive qui semble hanter de nouveau beaucoup de nos théoriciens militaires séduits par une fausse hardiesse de pensée. Dans son étude sur la campagne de 1796 en Italie, il condamne le plan de l'Autriche abandonnant les remparts naturels du Tyrol pour aller dans la plaine italienne tenter de délivrer par l'offensive Mantoue assiégé : « Ce sera donc toujours, s'écrie-t-il, la même erreur, la même faute grossière contre la saine raison ! Comme si l'attaque donnait plus d'espoir de vaincre que la défense ! Deux fois, dans cette campagne, l'armée autrichienne, battue, s'est réfugiée dans le Tyrol : ces deux fois elle a trouvé un refuge dans ses montagnes et ses gorges, car les Français qui, dans la plaine, n'avaient pas cessé de la battre, se sont arrêtés les deux fois, comme médusés, au pied des Alpes du Tyrol ; les Autrichiens ont assisté à ce spectacle, mais ils ne s'en sont pas étonnés, l'ont trouvé très naturel ; ils l'ont regardé comme dans un songe, sans se rendre compte de pourquoi, sans se demander ce qu'il y avait là-dessous. Si une armée battue, en fuite, trouvait protection dans les montagnes a fortiori une armée constituée, renforcée, et toutes choses égales d'ailleurs, n'y sera pas attaquée. » Clausewitz (campagne de 1813 et campagne de 1814) insiste sur ce qu'a eu d'essentiellement défensif la grande guerre menée en Allemagne, en 1813, par les alliés et qui aboutit, pour l'empereur, au désastre de Leipsig. Il ne s'agit pas d'une défensive morne, résignée et pour ainsi dire définitive, mais

d'une défensive ardente, toute prête à se tourner en offensive. Si je dégage bien de ces complications la pensée de Clausewitz, ce qui donne un caractère défensif à l'action des alliés dans la guerre de 1813 en Allemagne, c'est d'abord que toutes les forces morales du peuple sont mises en jeu ; c'est que la haine contre l'envahisseur, contre l'oppressur, s'est lentement accumulée dans toutes les âmes et qu'elle est prête à déborder ; c'est que, dès longtemps, depuis Iéna, cette idée de défendre à outrance le territoire prenait corps dans l'institution militaire ; c'est qu'il n'avait pas suffi à la Prusse de se constituer par d'ingénieux artifices une armée active rapidement mobilisable qui pouvait en quelques mois, du chiffre de 40.000 hommes toléré par Napoléon, être portée au chiffre de 120.000 à 150.000 hommes, mais qu'elle avait « *complété son organisation militaire en y joignant l'idée de défendre le territoire au moyen d'une landwehr et d'une landsturm* ». C'est qu'à tout l'effort d'une préparation permettant de grossir rapidement l'armée se joignait « *la création d'une milice nationale* » ; mais à ces caractéristiques morales de la défensive s'ajoutaient des caractéristiques tactiques et stratégiques. Le souci des alliés est de ne pas risquer d'abord par une opération hardie tout le destin de la guerre en une bataille. Sans doute ils ne se bornent pas à observer passivement les mouvements de l'ennemi. Napoléon vient de subir en Russie un désastre. Il n'est plus l'invincible et le surhumain. Le lourd manteau de découragement et d'impuissance qui accablait les esprits est déchiré. L'audace est permise, mais, si je puis dire, une audace d'apprentissage qui n'engage rien à fond. Agir, oser, pour s'exercer surtout et pour

s'entraîner, pour attester à soi-même et à l'ennemi qu'on a repris confiance, mais ne pas s'aventurer à une épreuve décisive avant d'avoir obtenu le plein des forces dont on pourra disposer, et affaiblir l'adversaire, voilà la règle de conduite des alliés. C'est ainsi qu'ils se résolurent par un mouvement hardi à tenter la défense du passage de l'Elbe et à surprendre Napoléon en pleine manœuvre. Ils espéraient que Napoléon n'aurait pu concentrer sous sa main, au jour de la bataille, ses 120.000 hommes, si on se hâtait de l'attaquer aussitôt qu'il aurait franchi la Saale. Le combat s'engage ainsi à Lutzen le 1^{er} mai. Mais quand les alliés constatèrent que Napoléon amenait sur le champ du combat le gros de ses forces plus vite qu'ils ne l'avaient prévu, ils ne s'obstinèrent pas. Leur but n'était pas de vaincre, mais de disputer assez la victoire à Napoléon pour qu'il n'eût pas un de ces succès foudroyants nécessaires à la restitution de son prestige amoindri. Ils voulaient user ses forces par une résistance sérieuse, mais d'où on se dégagerait assez tôt pour n'être pas pris au piège. Ils abandonnèrent donc la plaine de Leipzig et se reportèrent un peu en arrière dans une marche bien réglée sur deux colonnes. Cette tactique de réserve agissante et de résistance à la fois vigoureuse et prudente était la seule qui convenait à ce moment. Pas de coup de théâtre ; pas de coup de foudre ; pas de manœuvre « *géniale* » et aventureuse. Toutes les forces de défense n'étaient pas encore ramassées : « *C'était un seul Etat allemand, une seule petite fraction de ses forces à venir qui, avec l'appui d'une médiocre armée alliée, avait à lutter contre les forces concentrées de la France, alors colossales. Par malheur,*

cette fois encore, des princes allemands avaient laissé leurs contingents se joindre à l'opresseur ; par malheur, le reste de l'Allemagne gardait timidement le silence, appelait de ses vœux ardents l'heure de la délivrance, mais sans trouver le courage d'y travailler de ses propres mains ; par malheur, l'Autriche n'avait pas encore terminé ses préparatifs et il n'y avait dès lors qu'une issue possible, c'était de résister énergiquement à la nouvelle irruption d'un conquérant supérieur en forces et, par ce moyen, de rendre ses progrès plus pénibles, de miner autant que possible ses forces, de lui montrer, ainsi qu'au reste de l'Europe, la valeur de nos armes ; avant tout, de justifier et d'exalter la confiance en soi-même qui animait l'armée. »

Cette tactique modeste et sobre fut-elle efficace ? Clausewitz répond avec enthousiasme ; ou plutôt, c'est toute la nation prussienne qui répond avec lui : Oui, « il n'est pas de Prussien qui craigne la réponse, soyez tranquilles ! Vous pouvez jeter un regard en arrière sur votre conduite d'alors. Vous avez fait ce que la patrie attendait de vous et que Dieu demande aux défenseurs d'une cause juste et sainte. C'est la reconnaissance au cœur que le peuple constate vos efforts et vos sacrifices, et l'orgueil qu'il trouve à jeter les yeux sur votre lutte glorieuse est, pour l'esprit guerrier qui l'enflamme, un nouvel aliment. » C'EST LA GLORIFICATION DE LA DÉFENSIVE NATIONALE. Qu'on remarque bien qu'elle n'exclut pas la vigoureuse offensive sur un champ de combat déterminé, ni même, après une période d'accumulation des forces, la vigoureuse offensive d'ensemble. Mais cette première offensive locale et momentanée a beaucoup moins pour objet d'en finir d'un coup accablant avec l'adversaire que de

hérissier d'obstacles sa marche et de rompre son élan.

C'est dans le même esprit que quelques jours après, le 20 mai, à Bautzen, les alliés, le général russe Barclay, le général prussien Blücher évitent de jouer la partie suprême. Dès que la manœuvre de l'ennemi se dessine redoutable, ils aiment mieux se replier encore que de faire courir à la patrie un trop gros risque. Napoléon menaçait l'aile droite de l'armée alliée dans l'espoir qu'elle dégarnirait son centre et qu'il pourrait porter là le coup décisif, ouvrir un chemin à la foudre. Courageusement, les alliés se dérobaient encore à l'épreuve. *« Depuis l'ouverture de la campagne, explique Clausewitz, les alliés, s'inspirant de motifs politiques, avaient pris pour principe de ne jamais s'exposer à une défaite décisive, préférant rompre le combat avant son dénouement. Ici c'était le cas plus que jamais, le combat, dans son ensemble, avait pris déjà une mauvaise tournure. Et, précisément, les raisons qui ne permettaient pas d'espérer un résultat décisif de la reprise du terrain par le général Blücher, mais qui faisaient craindre pour son corps une situation fort dangereuse, déterminèrent le quartier général à rompre le combat entre deux heures et quatre heures de l'après-midi et à ordonner la retraite. Dans ces conditions, cette retraite s'effectua en deux colonnes dans un ordre parfait. »* Tout était bénéfice pour les alliés dans cette défensive prudente. Ils habituaient leurs soldats, peu à peu, au voisinage et au contact du dieu de la guerre. Ils enlevaient à Napoléon le moyen de relever soudain, dans l'esprit de l'Europe et de la France même, sa fortune compromise. Il ne pouvait décharger sa foudre, et les éclairs qu'il ne pouvait

lancer lui brûlaient les mains. Enfin, peu à peu, toutes les forces disponibles des alliés et de l'Allemagne même se mobilisaient, se concentraient, et le rapport des forces se modifiait tous les jours au détriment de l'envahisseur. L'heure approchait où aux 300.000 hommes que Napoléon avait rassemblés par un effort suprême, et qui comptaient au moins un tiers de jeunes recrues appelées en hâte de France, les alliés opposeraient 400.000 hommes. Alors, ils prirent l'offensive à leur tour, je veux dire qu'ils cherchèrent l'engagement de fond, la bataille décisive qui leur permettrait d'écraser le gros des forces françaises. Ce fut pour Napoléon le désastre de Leipzig. Comment l'esprit de Clausewitz ne serait-il pas resté frappé de la puissance de la défensive, entendue au sens que j'ai précisé ? Quand Napoléon, le grand envahisseur, fut à son tour envahi, quand il fut réduit à disputer le sol de la France à ces armées européennes que si longtemps il avait dispersées sur des aires lointaines comme la paille au vent, sa manœuvre admirable et désespérée fut plutôt, si je ne me trompe, comme un prolongement paradoxal de sa tactique offensive que l'organisation sérieuse et efficace de la défensive. Pour organiser vraiment la défense nationale il faut avoir du temps devant soi et une nation derrière soi. La nation était surmenée. Il en avait épuisé les forces. Il en avait épuisé la confiance. Elle ne pouvait plus lui faire livraison d'hommes ; elle ne voulait pas lui faire crédit de temps, et chaque jour, pendant qu'avec ce qui lui restait d'armées, il multipliait ses manœuvres éblouissantes contre l'envahisseur, il était à la merci d'un mouvement politique. Pour qu'il pût opérer cette sorte de double retraite dans le temps et dans l'espace

qui caractérisait, selon Clausewitz, la première période de la tactique défensive, pour qu'il pût concentrer ses forces sur une ligne assez reculée et se ménager ainsi le temps d'organiser des formations militaires nouvelles, il aurait fallu qu'il fût assuré de la résistance prolongée de Paris ; mais Paris était épuisé et incertain comme la France. Aussi, Napoléon, quoique réduit à se défendre, ne put passer vraiment de l'offensive à la défensive ; sur la table de jeu secouée par le destin et à demi renversée sur le joueur il continua la partie qu'il avait jouée dans toute l'Europe. Elle était, malgré son génie et de passagers retours de chance, perdue d'avance. Mais cet échec fatal d'une défensive illusoire et paradoxale, dont les conditions essentielles faisaient défaut, ne prouve rien contre l'excellence de la défensive entendue comme le prélude nécessaire d'une formidable offensive. Il est déplorable que nos théoriciens militaires, ceux même qui louent le plus Clausewitz d'avoir compris toute la force et toute la grandeur de la méthode napoléonienne, éliminent de l'œuvre de Clausewitz toute la partie où il exalte la défensive. Ils savent bien pourtant que ce n'est pas un esprit timoré et languissant, mais audacieux, concentré et actif. Et si, dans l'époque même où la méthode offensive, maniée par Napoléon, a produit ses effets les plus fulgurants et les plus terribles, il donne pourtant la préférence à la défensive, c'est qu'il a d'un regard étendu saisi l'ensemble d'une période tragique, où abondent pour l'esprit méditatif et libre les leçons de tout ordre. Il serait très dangereux, par une sorte d'obsession napoléonienne, de mutiler le vaste enseignement des faits. Il serait funeste que, par un parti pris d'offensive immédiate

et superficielle, qui ne répond pas pour la France aux conditions présentes d'action et de salut, les chefs de notre armée fussent entraînés à jouer la patrie sur un coup de dés. Il serait au moins aussi funeste que, tiraillés entre ce système *a priori* de l'offensive et les nécessités de tout ordre, qui imposent à la France une première période défensive, ils hésitent et se perdent dans la contradiction des méthodes et l'incohérence des pensées. C'est à la France elle-même à se saisir du problème. Il y va sans doute de sa vie.

CHAPITRE V

Demain. — Offensive et défensive.

Si la guerre éclate demain entre la France et l'Allemagne, quelle en sera la forme ? L'Allemagne pratiquera certainement l'offensive. Je veux dire par là qu'elle envahira brusquement le territoire français et qu'elle cherchera à frapper d'emblée sur le gros des forces françaises à peine rassemblées un de ces coups formidables qui assomment l'adversaire ou le laissent au moins si étourdi, si chancelant qu'il ne peut, même dans la suite d'une lutte prolongée, retrouver la pleine énergie du combat et l'élan de la victoire. Que ce soit demain la méthode allemande, tout l'indique. C'est la doctrine tous les jours plus ferme et plus nette du grand état-major de Berlin. C'est l'offensive qu'il affirme pour chacune des opérations comme pour l'ensemble, pour la conduite de la bataille comme pour la conduite de la guerre, pour ce qu'on appelle la tactique comme pour ce qu'on appelle la stratégie. En vain pour la bataille, Clausewitz et de Moltke lui-même font-ils ressortir la force de la défensive. Dans le troisième volume des études du grand état-major prussien qui a paru en 1901 : *Le Succès dans la bataille ; comment on l'obtient,*

et que notre *Revue militaire des armées étrangères* a analysé et commenté en mai 1905, le grand état-major va jusqu'à rejeter en ce point l'autorité de Clausewitz et de de Moltke lui-même. Il est convaincu que si Clausewitz avait pu assister aux progrès réalisés par l'organisation et la technique au cours du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire sans doute s'il avait pu voir fonctionner l'armée allemande dans la guerre de 1870, il aurait abandonné ses préférences pour la défensive. Mais de Moltke, qui a dirigé cette guerre, comment éluder ses conclusions ? Il a dit : « *Je suis convaincu que grâce au perfectionnement des armes à feu, la tactique défensive a un grand avantage sur l'offensive. Il est vrai qu'en 1870 nous avons enlevé et attaqué les positions les plus fortes, mais au prix de quels sacrifices ! Si, après avoir repoussé plusieurs attaques de l'ennemi, on passe à l'offensive, ce procédé me semble préférable.* » Il y a, certes, une grande force d'esprit pour un chef d'armées qui a remporté d'aussi prodigieux succès que de Moltke selon une méthode déterminée, à proclamer que cette méthode n'est pas, en soi, la meilleure et qu'il est survenu dans la technique des changements qui obligent à en préférer une autre. C'est un bel exemple de liberté intellectuelle et de maîtrise de soi jusque dans le plus enivrant triomphe. C'est en effet de cette jeunesse d'esprit que prolonge le perpétuel effort de l'étude, qui affranchit l'homme de la tyrannie des formules mêmes où il excella. On pourrait croire que l'état-major allemand se rallie à ces vues, puisqu'il ajoute, après avoir cité ces paroles : « *Qui ne serait de l'avis de de Moltke ?* » Pourtant ce n'est qu'une apparence. D'abord qu'on y prenne bien garde. Il ne s'agit pas, dans les pa-

roles de de Moltke, de l'ensemble des opérations, de la marche générale de la guerre, mais d'une bataille déterminée. De Moltke se rappelait les terribles pertes subies par l'armée allemande dans l'assaut des hauteurs de Spickeren, des lignes retranchées de Saint-Privat. Un moment, à Saint-Privat, il avait cru la bataille perdue ; seule la mollesse de Bazaine, mollesse d'incapacité ou de trahison, avait sauvé l'armée allemande d'un grave échec. Et le feld-maréchal se représentait sans doute ce qu'auraient été ces batailles si l'armée française avait eu la cohésion, la puissance d'organisation et de manœuvre qu'avait alors l'armée allemande et si elle avait pu en outre, des hauteurs de Spickeren, des lignes de Saint-Privat, foudroyer l'assaillant à découvert avec toutes les ressources du feu de la technique nouvelle. L'idéal serait donc une bataille où l'armée, établie dans une forte position défensive, et repoussant d'abord l'assaut de l'ennemi, le foudroierait enfin par une offensive finale. C'est cumuler alors les bénéfices tactiques de la défensive et ceux de l'offensive. Ce n'est en un sens que l'offensive mieux préparée. C'est, selon le mot de Clausewitz lui-même, « *l'ajournement prémédité de l'acte décisif, de l'acte offensif* » qui se détend ensuite et se déploie avec plus de force. Mais l'état-major allemand n'est point embarrassé pour dire que c'est là une combinaison idéale, difficile sans doute à réaliser souvent à cause de sa perfection même. De rares rencontres des événements ou une merveilleuse habileté de génie, comme celle de Napoléon à Austerlitz, peuvent à de longs intervalles amener cette combinaison. Mais on n'y peut subordonner la conduite générale des choses. Or une armée qui a le propos d'envahir le terri-

toire de l'adversaire, et de surprendre celui-ci par la réalisation soudaine du coup décisif, cette armée-là ne peut pas s'attarder à réussir ce jeu de patience et de calcul. C'est à elle à bousculer l'adversaire, même au prix des plus terribles dépenses de forces. Et l'offensive générale de sa stratégie a pour conséquence à peu près inévitable l'offensive tactique, l'offensive du détail dans les rencontres, dans les batailles. Il a suffi que Clausewitz ait eu le sens de la grande action hardie, rapide, déchaînée, accablante, pour que ses formules de défensive soient emportées dans le torrent qu'il a précipité lui-même : « *Ce qui rend durable l'œuvre de Clausewitz, dit l'état-major prussien, c'est, en dehors de sa haute importance morale et psychologique,*

« LA VALEUR DE L'IDÉE D'ANÉANTISSEMENT QUI JAILLIT DE PARTOUT ». Ce que les théoriciens allemands veulent retenir de Clausewitz, c'est qu'il a compris Napoléon et mis en pleine lumière les enseignements de la guerre napoléonienne « *parmi lesquels la bataille d'anéantissement occupe la première place* ». Ce que l'état-major de Berlin « *apprécie surtout dans Clausewitz, ce n'est pas sa théorie sur la valeur de la défensive, mais son esprit profond et méditatif. Ce sont ses paroles qui se lisent comme des révélations et qui élèvent les cœurs : c'est le but qu'il assigne à leurs opérations, la destruction de l'ennemi. C'est la soif ardente qu'il donne de la victoire et l'influence prépondérante qu'il attribue aux forces morales* ». Qu'importe donc que de Moltke lui-même ait pu, quand il imaginait la combinaison idéale, parler d'une bataille qui serait défensive d'abord, offensive ensuite ? Son grand esprit méthodique savait sacrifier et subordonner le détail à l'ensemble. Or l'ensemble, c'est la

grande marche offensive de toute une armée cherchant à accabler l'ennemi. Voilà donc toute velléité de défensive et même tout mélange de défensive écarté de la pensée allemande. Ce sera l'offensive absolue. Ce sera l'invasion, mais non pas pour occuper le territoire, non pas pour obliger l'adversaire par la gêne infligée à sa vie économique et sociale à une molle et incertaine capitulation. Ce sera l'invasion marchant tout droit à la principale force ennemie pour la détruire en l'enveloppant. Si l'adversaire cherche à se dérober, à traîner les événements en longueur, il faudra le chercher, le presser d'une telle sorte qu'il soit bien obligé d'accepter le corps à corps. Pour cela, il faudra avoir d'emblée une grande masse d'hommes capable de produire de vastes effets et il faudra que cette masse, tout en gardant une suffisante unité, une suffisante communication de toutes ses parties pour pouvoir produire à volonté un effet total, soit cependant assez articulée et mobile pour se prêter aux évolutions rapides qui détermineront le contact nécessaire avec l'ennemi : un but très précis et pas de plan rigide ! Chercher l'adversaire, l'atteindre à tout prix et tenter un mouvement d'enveloppement. L'aborder de front et l'obliger à la retraite ne suffirait pas, si on ne lui infligeait pas des pertes cruelles. L'armée ainsi refoulée subsiste encore ; sa force matérielle n'est qu'amointrie, et il se peut que sa force morale reste à peu près entière. Mais l'enveloppement est le moyen décisif de lui infliger un désastre, désastre matériel par l'écrasement d'une grande partie de ses forces, et désastre moral par l'effet d'accablement que produit toujours le succès d'une manœuvre hardie. Dans les coups de force ainsi combinés il y a comme la

présence d'un esprit terrible, d'une âme d'audace et de victoire qui propage au loin dans l'ensemble du peuple d'abord vaincu et bien au delà même de l'étendue réelle des pertes subies; la sensation de l'irréparable et de l'irrévocable. Le colonel Maillard a bien marqué dans l'introduction à ses *Eléments de la guerre* que les Allemands dans leur brusque irruption, ajouteraient à leur effet de masse un effet de manœuvre. On a avancé « *que les Allemands réuniraient la totalité de leurs armées en une seule masse avec laquelle ils chercheraient à frapper un coup de force... Mais ils n'assouplissent pas leurs grandes unités pour laisser sans utilisation leur aptitude au mouvement et à la manœuvre ; ils ne développent pas l'instruction, l'intelligence et l'initiative des chefs pour annuler ensuite toutes ces forces qui seraient noyées dans une masse unique* ». Cette manœuvre, tous les théoriciens militaires allemands, de von der Goltz à Bernhardt, la précisent : « *Dans le cas de deux concentrations réciproques à peu près identiques, dit Bernhardt, attaque de façon à se diriger contre une aile de l'attaque de façon à se diriger contre une aile de l'adversaire et à couper en même temps sa communication parce que, à forces égales, la défensive ne peut plus être forcée de front. Gagner l'aile de l'adversaire pour le bousculer en partant de cette aile* », voilà la manœuvre la plus efficace. Et le grand état-major, résumant les faits exposés par lui dans ce troisième volume, concluait : « *Les exemples donnés prouvent d'une manière évidente qu'une attaque dirigée contre le flanc avec menace sur les derrières procure les plus grands succès. Il est vrai qu'on ne réussit pas toujours à obtenir l'action débordante qu'on espère, mais un véritable*

homme de guerre s'efforcera toujours de réaliser l'enveloppement. L'étendue du front des armées modernes et la difficulté de leurs mouvements peuvent conduire à un engagement exclusivement de front et sans résultat décisif. Il y a là un véritable danger et, seule, une conception saine de la guerre peut en garantir. Clausewitz nous la donne. » Ce sont là les paroles mêmes de l'état-major allemand, et notre *Revue Militaire* en résume la doctrine par ces mots : « *Réunir des forces en temps utile de manière qu'elles puissent toutes attaquer l'ennemi autant que possible sur un flanc avec la volonté d'anéantir l'adversaire d'un seul coup, telle est l'interprétation virile et juste donnée par le grand état-major aux faits et aux paroles de Clausewitz et de de Moltke.* »

Cette doctrine est évidemment confirmée dans l'esprit des Allemands par le souvenir de cette guerre de France où, par l'offensive résolue, ils eurent raison tout d'abord d'un adversaire incertain. Quelques-uns de nos théoriciens militaires ajoutent que l'Allemagne ne tient pas à laisser pénétrer les soldats français dans le territoire annexé par peur d'un soulèvement des Lorrains et des Alsaciens. C'est possible ; et elle se serait interdit à elle-même, par la brutalité de la conquête, jusqu'à la possibilité de la défensive, elle se serait condamnée contre la France à l'offensive constante. C'est sans doute une des raisons. Ce n'est pas la raison déterminante. En tout cas, sur les intentions de l'état-major allemand, aucun doute n'est possible. Il n'aurait pas poussé audacieusement les quais de débarquement aussi près de la frontière française s'il n'avait pas eu la volonté de devancer l'adversaire, car il aurait à la merci des Français la

concentration allemande. Presque tous sont à moins de 50 kilomètres de la frontière. Il y en a 80 en Lorraine dont la moitié a une longueur supérieure à 500 mètres. En Alsace, il y en a une trentaine dont un tiers a une longueur supérieure à 500 mètres. Il est inutile de spéculer ici sur la répartition probable des armées allemandes. Ce qui est certain, c'est que c'est par les forces déjà accumulées en Alsace-Lorraine et rapidement grossies qu'ils brusqueraient l'offensive. Par la forme même de la frontière, qui est en équerre, ils se sont ménagé des combinaisons multiples. Toul, Nancy, Epinal sont pris dans l'angle de l'équerre, dans ce que le commandant Rossel appelle, comme nous le verrons, « *les mâchoires de l'étau* ». C'est pour ce ménager ce jeu multiple que de Moltke avait insisté pour avoir Metz. La disposition de la nouvelle frontière est telle que les Allemands peuvent aisément masser leurs forces pour un effet écrasant et qu'ils peuvent déboucher à la fois sur la frontière et sur les flancs de l'adversaire. C'est, semble-t-il, l'idéal de l'offensive.

L'Allemagne sait donc ce qu'elle veut. Elle le sait à fond. La France le sait-elle ? Avec une grande vigueur d'accent, le commandant Rossel affirme que non. Il définit d'abord ce que doit être, ce que serait, du point de vue socialiste et vraiment national, la défense de la France. *Stratégiquement nous répondrons à l'offensive brutale et passive de l'adversaire par la défensive organisée scientifiquement et par la manœuvre poussée jusqu'à l'extrême limite du sacrifice et de l'audace. Devancés par l'invasion (et ceci serait fatal), nous défendrions sans doute pied à pied le territoire national par la concentration rapide de tous les éléments guerriers des*

régions envahies ou plus immédiatement menacées. Mais pour donner à la nation une sécurité trompeuse et passagère, nous ne commettrons pas la folie de nous jeter dans la gueule du loup. Dût notre amour-propre national en souffrir, dût une partie de la France être envahie, nous ne lancerons dans un formidable assaut d'offensive générale sans retour, dans une contre-attaque définitive, les masses organisées des millions de citoyens armés que lorsque ces masses, représentant tout le pays vivant et travaillant, auront été amenées à pied d'œuvre simultanément, et que déjà les masses ennemies, affaiblies par des déploiement successifs, par la désillusion du coup manqué, par l'éloignement toujours plus grand du point de départ, par le prolongement indéfini de la guerre, enfin, par les indécisions mêmes de leur commandement, auront senti diminuer leur puissance offensive et leur force de cohésion. La conception stratégique qui répond à la guerre de défense nationale c'est, d'une part, la concentration des armées à l'abri de tout danger, c'est, d'autre part, l'offensive générale au moment et à l'endroit judicieux.

« TEL EST LE SEUL PLAN DE CAMPAGNE A LA FOIS DÉFENSIF ET OFFENSIF D'UN PAYS QUI VEUT LA PAIX, MAIS QUI SAIT LA GUERRE ET QUI PUISE PRÉCISÉMENT SA PUISSANCE GUERRIÈRE DANS SA VOLONTÉ DE PAIX. »

Après avoir ainsi marqué à grands traits sa pensée propre et ce qui lui apparaît, pour la France du xx^e siècle menacée par l'offensive allemande, comme la stratégie vraiment nationale, le commandant Rossel demande compte de leurs conceptions aux dirigeants officiels de la France et de l'armée. Il les presse de questions redoutables :
« Au point de vue stratégique l'armée actuelle, telle

que l'ont fabriquée les partis bourgeois, est-elle apte à l'offensive ? Non ; le haut commandement n'y songe même pas. L'armée allemande de première ligne serait prête deux jours, trois peut-être, avant nous ; et même, les contingents de l'Allemagne du sud seraient au pied des Vosges dès le septième ou huitième jour de la mobilisation. »

« Mais alors ! à la défensive ? Pas davantage. Aucun chef, en France, n'a encore osé regarder la défensive en face et l'organiser d'avance. Aucun ministre n'a songé à braver, puis à former l'opinion. On accumulera des millions d'hommes le plus près possible de la frontière, derrière les hauts de Meuse, entre les mâchoires de l'étau. Mais si les hauts de Meuse sont enlevés ou tournés par une armée formidable prête avant la nôtre ; si la Belgique est envahie — comme c'est probable et rationnel ; — si la confusion est jetée dans notre concentration, quelle déroute ! La défaite avant la bataille ! »

Ces questions, c'est la France même qui doit les poser à l'état-major ; elle en a le droit ; elle en a le devoir. Il faut qu'elle sache s'il a une méthode de guerre et laquelle, comment il veut la protéger contre la redoutable offensive que prépare l'ennemi. Il ne s'agit pas là de plans secrets ; et ce n'est pas dans le sanctuaire de la rue Saint-Dominique que doivent être résolus ces grands problèmes. La technique, la science militaire ont pour objet de mettre en œuvre la méthode adoptée ; mais cette méthode, c'est la nation qui doit la déterminer elle-même en conformité avec son dessein politique et social. Cette méthode, le pays doit la connaître ; car il faut qu'il y soit préparé. Selon que la France aura choisi, pour son salut, l'offen-

sive à la prussienne ou la défensive nationale telle que le commandant Rossel la définissait tout à l'heure, telle que je l'avais décrite plus haut d'après certaines vues de Clausewitz, tout est changé dans l'organisation militaire, dans la mobilisation, dans la concentration. L'offensive ne pouvant avoir théoriquement quelque chance de succès que si elle est rapide et si elle procède presque par surprise, ce n'est pas toute la nation armée qu'il convient alors de porter comme une masse à la frontière : ce serait trop pesant et trop lent. Il y faut jeter une sorte d'armée d'avant-garde. L'idéal serait peut-être en cette hypothèse de tenter l'attaque et la surprise aussitôt que la France aurait mobilisé et concentré à sa frontière un nombre d'hommes suffisant pour dominer les deux corps d'armée accumulés par l'Allemagne en Alsace-Lorraine et pour troubler la concentration allemande. Nos écrivains militaires, comme le général Langlois, prévoient la possibilité d'une soudaine agression des forces allemandes de couverture, n'attendant même pas d'être complétées à l'effectif de guerre. Je n'ai pas à discuter ici cette hypothèse ; je dis seulement qu'elle est le terme logique et la conséquence certaine de l'idée offensive. C'est du coup que les réserves ne jouent qu'un rôle de troisième plan, puisque même une partie de l'active est reléguée à un rôle de second plan. C'est dire que le centre de gravité de la défense nationale n'est plus dans la nation elle-même ; il est porté, pour ainsi dire, à la pointe, à l'extrême avant-garde d'une armée restreinte qui, par une suite inévitable, deviendra bientôt une armée permanente de frontière. Ainsi l'hypothèse de l'offensive retentit jusqu'au fond même de l'organisation militaire ; elle

tend à façonner selon sa loi toute l'institution de l'armée. Elle agit sur la mobilisation, puisqu'elle institue une sorte de mobilisation par échelons, sur la concentration, puisqu'elle exige que la ligne de rassemblement des forces françaises soit portée le plus près possible de la frontière. Comment donc la nation pourrait-elle rester étrangère au choix d'une méthode qui n'a quelque chance de succès que si toutes les institutions et toute l'action militaire y sont conformées et subordonnées ?

De même la défensive hardiment et largement entendue veut être préparée bien avant la guerre. Ici, l'effet de masse, de patience héroïque, de concentration totale et d'élan réfléchi se substitue à l'effet de surprise, à la concentration partielle et aventureuse ; c'est toute la nation qui doit être amenée « à pied d'œuvre ». Et la distinction funeste de la réserve et de l'active s'évanouit. Il faut que toute la nation soit avertie du sacrifice que tout d'abord lui demandera cette méthode souveraine. Pas de bravade, pas de fanfaronnade. C'est en arrière des coups de l'ennemi et de toutes les surprises possibles que se fera la concentration colossale des millions de soldats citoyens. Il se peut que dans une première période, d'ailleurs vaillante et combattante, la nation cède provisoirement une partie de son territoire. Ses forces de première ligne, formées par les régions les plus voisines de l'ennemi, ou même par des forces de couverture empruntées au pays tout entier, ne seront qu'une avant-garde qui aura ordre de se replier le plus lentement possible en disputant le terrain et de ne pas s'engager à fond. Les énergies nationales se ramasseront pour un effort énorme ; mais il faut que le pays n'ait pas de panique. Il faut que

son esprit et son âme soient préparés à l'audace de cette manœuvre de pseudo-retraite préparant l'irrésistible offensive. De même qu'on prépare maintenant la nation trop faiblement à ne pas s'effarer si Nancy est tout d'abord occupé par l'offensive ennemie, il faut qu'on élève l'intelligence et la conscience de la nation à attendre avec une résolution calme l'heure de la véritable offensive nationale nécessairement précédée d'une période de repliement. Il convient que Rome s'habitue à comprendre Fabius et qu'elle lui laisse le temps de devenir Scipion. Ce n'est pas seulement l'éducation de la nation qui doit être appropriée à ce dessein, c'est tout un plan nouveau de concentration qui doit être étudié ; c'est toute une série de plans de campagne nouveaux qui doivent être élaborés. Et comment tout cela serait-il possible si la nation n'est pas appelée à délibérer sur la méthode de combat et de salut qui convient le mieux ? Comment cela sera-t-il possible si les états-majors décident pour elle et sans elle dans une sorte de mystère stérile, dans une nuée d'où l'éclair ne jaillit pas ? Car l'éclair ne peut jaillir que des volontés mêmes de la nation. Que cette nuit se dissipe donc et que la France soit mise en face du problème. Mais le pire serait, le désastre des désastres, que l'état-major n'ait pas su lui-même prendre parti, qu'il ait flotté et qu'il flotte encore entre des idées contradictoires. Or, j'ai la conviction absolue qu'entre l'offensive vraie et la défensive vraie il n'a pas fait un choix, qu'il a accepté et pour la mobilisation et pour la concentration et pour la conduite générale de la guerre, des combinaisons hybrides, des combinaisons à deux fins, pouvant s'adapter tant bien que mal, selon les événements, à la stra-

tégie défensive et vouées, par cette ambiguité même, à un misérable avortement. Même si je ne le savais pas, même si je ne savais pas avec certitude que l'état-major commence à s'épouvanter lui-même des contradictions et du flottement de son œuvre, je le déduirais de tous les faits publiés et observables.

D'une part, en effet, il est impossible que l'état-major français ne soit pas frappé des difficultés et des périls que tout essai d'offensive aurait pour la France. Dans le premier choc, dans la première rencontre des forces accumulées à la frontière, l'Allemagne aurait un avantage marqué. Au jeu de l'offensive, elle a infiniment plus de chances que nous. Le pouvoir qui la dirige et qui est, à bien des égards, irresponsable, peut être à certaines heures animé d'une volonté agressive que la démocratie républicaine française, assagée par de dures épreuves, n'aura jamais au même degré, même si elle cédaît peu à peu à des suggestions funestes et si elle perdait le sens clair du haut idéal de paix qui est désormais son honneur, sa force et sa vie. L'état-major allemand pourra donc avoir l'initiative militaire de l'agression comme le Gouvernement allemand dégagé en ces matières du contrôle du Parlement pourra en avoir l'initiative politique. Une avance de quelques jours lui est assurée par là ; de plus, avec sa population supérieure d'un tiers à la nôtre, l'Allemagne peut avoir sur le pied de paix des effectifs qui dépassent ceux de la France. Si tout son effort depuis quelques années tend à constituer une armée de première ligne au moins égale à la nôtre sans recourir aux réserves, ce n'est pas seulement, comme le dit l'état-major, pour n'envoyer à l'épreuve des premières batailles

que des hommes jeunes dégagés de tout lien de famille et comme allégés de tout fardeau social, c'est aussi pour pouvoir mobiliser et concentrer l'armée dans les délais les plus courts sans attendre même le premier ban des réserves. Nos chefs savent bien, quelle que soit leur préférence pour l'armée de caserne, que s'ils n'attendaient pas l'incorporation au moins des plus jeunes classes des réserves ils ne pourraient opposer à l'ennemi qu'un squelette d'armée. Enfin, la forme enveloppante de la frontière allemande assure à l'armée allemande de premier choc, pour les manœuvres initiales, des facilités marquées. Même si, par un coup d'aventure et de surprise, une extrême avant-garde française réussissait à se jeter en avant, elle se heurterait à la Sarre, puis au formidable obstacle du Rhin, et elle payerait cher sans doute le trouble d'un moment qu'elle aurait porté dans la concentration allemande. L'expérience de 1870 démontre d'ailleurs que l'état-major allemand est tout préparé à reculer sa ligne de concentration quand il la croit menacée par un projet d'attaque. Les chances de succès d'une offensive française sont donc infimes ; ce serait le coup de partie d'un joueur aux abois ; ce ne serait pas l'entreprise d'une nation ayant vraiment confiance en elle-même. Cette offensive, l'état-major français ne peut donc, à moins d'être atteint d'une sorte d'aliénation, la considérer que comme l'hypothèse la plus risquée, la plus dangereuse. Et pourtant, il n'a pas le courage d'y renoncer nettement et décidément. Et comment l'aurait-il, quand tout notre enseignement militaire, depuis vingt années, est comme vibrant des beautés de l'offensive ? Aussi, nos écrivains et techniciens militaires n'ont-ils pas

abandonné toute idée d'une offensive ou d'une contre-offensive immédiate qui, par Toul ou le sud de Toul, irait vers Sarreguemines et tenterait de rejeter l'ennemi vers Metz et les régions difficiles de l'Eifel. Ils vont répétant que « *nous ne saurions songer à régler uniquement nos mouvements sur ceux des Allemands dont il sera sans doute difficile de démêler les véritables intentions* », et ils reproduisent, en leur donnant l'interprétation la plus arbitraire d'ailleurs et la plus périlleuse, la formule de Clausewitz : « *Celui qui se propose un but positif se donne plus de facilités pour amener des forces supérieures sur le point décisif.* » Ils répètent qu'il ne faut pas « *subir la loi de l'adversaire* », s'attacher passivement à lui. Ils laissent entendre que le vice de la défensive est dans cette passivité, qu'elle se laisse à suivre le mouvement de l'adversaire comme l'ombre suit le corps et à mouler en creux l'action en relief de l'assaillant. Et c'est eux pourtant qui, en se croyant obligés de répondre à la brusque offensive allemande par une offensive *de même ordre* se font les imitateurs et les esclaves de l'adversaire ; c'est en recourant à une méthode tout autre, c'est en mettant dans la défensive la même logique que les Allemands mettent dans l'offensive, que la France libérera d'eux sa stratégie et restituera à sa propre armée l'autonomie de la pensée, la liberté de mouvement, la force et l'audace de la volonté propre. Du capitaine Gilbert au général Langlois, tous les critiques militaires en faveur dans notre armée et qui inspirent l'enseignement de nos hautes écoles, conseillent l'offensive, sans prendre garde qu'elle sera la contrepartie misérable, la réplique nécessairement inférieure de l'offensive allemande et que c'est ailleurs,

dans la concentration totale de la nation armée, que sera la ressource géniale, la victorieuse originalité de la France. En parlant d'offensive, ils se croient audacieux ; ils ne sont que timides, et leur pensée routinière est à la discrétion des pensées et des mouvements de l'adversaire au moment même où elle croit s'en affranchir. Pour cette ombre vaine d'une fausse offensive qui ne serait qu'un plagiat impuissant et funeste, ils négligent d'organiser vraiment la défense de la France par la mise en œuvre simultanée et totale de ses forces. Le général Langlois écrit qu'il serait très mauvais pour l'armée française d'être obligée de livrer ses premières grandes batailles à l'ouest des grandes places fortes, des grands camps retranchés qui gardent la frontière. Pourquoi donc ? Si ces places étaient solidement gardées par tout le peuple valide et militairement éduqué de la région, capable à l'heure propice d'une action vigoureuse, quel péril y aurait-il pour la France à livrer les premières grandes batailles en arrière de ces places ? L'ennemi serait obligé, pour les masquer, d'immobiliser une partie de ses forces offensives de premier choc ; et le prélèvement sur son effectif d'invasion serait beaucoup plus lourd pour lui que ne le serait pour la France le prélèvement des garnisons défendant les grandes places, puisque les forces actives de la France seraient dans l'hypothèse de la défensive égales à toute la nation. Il serait dangereux au contraire et énervant pour l'envahisseur d'avoir dans le dos de puissantes forteresses au moment où il aurait devant lui toute la France en armes, qui n'aurait replié sa ligne de concentration que pour ramasser son effort et le détendre soudain en une prodigieuse offensive. La vérité est que

l'état-major n'a pas renoncé à l'idée des batailles d'extrême frontière parce que, tout en présentant en apparence un caractère défensif, elles peuvent être interprétées comme un commencement, comme un premier essai d'offensive : d'où une concentration fébrile, aventurée et nécessairement partielle qui livrera la France à tous les hasards. Par cette méthode incohérente et ambiguë, qui ne peut pas procéder à une offensive résolue, mais qui ne sait pas, qui n'ose pas renoncer à la fiction de l'offensive, l'armée française sera conduite au traquenard tendu par l'Allemagne, traquenard mobile et dont elle fera violemment jouer le ressort.

Cette incohérence fondamentale de la pensée militaire française, c'est dans l'œuvre du capitaine Gilbert qu'il est le plus utile de la saisir ; d'abord parce qu'il est depuis une vingtaine d'années l'inspireur, le maître reconnu ; et ensuite parce que la netteté même de son esprit donne à ses contradictions tout leur relief. On pourrait croire, à lire quelques-unes de ses pages, qu'il a saisi la loi même de la défense nationale, et qu'il a entrevu, à des lueurs incertaines et fuyantes, ce que devaient être l'organisation et l'action militaire de la France. Il reconnaît nettement qu'il vaut mieux céder d'abord du terrain que de se risquer à une offensive prématurée, et il demande avant tout que la France n'engage les opérations décisives qu'avec toutes ses forces. Il dit : « *Pour les grandes actions qui suivront de près le premier déploiement, il faut partir avec tous ses moyens, et seulement quand on est disposé, sauf à retarder jusqu'à ce moment l'action décisive en prenant du champ en arrière et en se formant à la plus grande distance de l'adversaire.* Cette loi est la condamnation des armées de réserve :

« Il n'est pas d'exemple d'armée battue qui, le jour suivant, ait été ramenée à la victoire par de fortes réserves. » En 1870, si les armées de Wærth, Metz et Sedan, au lieu de se présenter successivement au choc des forces ennemies, avaient été formées côte à côte et plus en arrière, sur la haute Moselle, par exemple, leur action simultanée eût pu modifier la face des événements. »

Il précise avec force : « En toute occasion, il faut nous inspirer de cette pensée saine de Clausewitz, que le territoire n'est rien ou est peu de chose ; et qu'il y a peu d'inconvénient à en sacrifier momentanément une certaine étendue pour frapper sur d'autres points des coups décisifs. A ce prix seulement, nous appliquerons avec l'énergie brutale qu'il réclame, ce principe tout-puissant et toujours méconnu de l'union absolue des forces. »

Qu'est-ce à dire ? C'est que si la France pouvait disposer pour sa défense de deux millions d'hommes vraiment en état de marcher à la bataille, si elle pouvait compter par exemple sur tous les citoyens de vingt ans à trente-cinq ans, fortement éduqués et encadrés dans le temps de paix, elle devrait attendre, pour livrer le combat à fond, d'avoir concentré ces deux millions d'hommes, et elle devrait choisir la zone de rassemblement de telle sorte que cette concentration préalable fût possible. Gilbert semble prévoir ces mobilisation et concentration formidables, mais c'est pour ramener à un rôle subalterne la plus grande part des éléments ainsi mobilisés et concentrés. Ecrivant en août 1887, avant que l'Allemagne eût prononcé son système dans le sens d'une armée de premier choc dégagée des réserves, il disait : « Ce n'est un mystère pour personne que des deux côtés des

Vosges on se prépare à amener dès le début de la guerre, sur le théâtre des opérations, ces troupes (du premier ban territorial) primitivement destinées à la défense passive ; mais leur véritable rôle, le concours qu'elles doivent prêter à l'armée active, demeure encore l'objet des conjectures et des théories les plus variées. Tout récemment, un de nos organes les plus autorisés, dans une remarquable série d'études sur l'armée allemande, nous présentait comme un fait acquis la constitution du corps d'armée allemand à trois divisions, dont une de landwehr. L'adjonction de cette division, la formation de régiments à 4 et 5 bataillons obtenus en utilisant les excédents de réservistes, porteraient le corps d'armée de son type classique de 25 bataillons à l'effectif de 50 ou 60 bataillons. Chez nous, la presse a parlé à mots couverts de corps d'armée bis, improvisés de toutes pièces en amalgamant des quatrièmes bataillons et des bataillons territoriaux, en encadrant vaille que vaille ces régiments de marche ; en empruntant enfin à la deuxième section de l'état-major général les éléments pareillement disparates des états-majors. On ne se tient plus pour satisfait des vingt corps d'armée qu'alignait l'armée active ; on veut des millions d'hommes et on rêve de les porter ensemble au même choc initial, de les employer sans souci de leur solidité différente, côte à côte et aux mêmes opérations de rase campagne. Cette guerre de masses (Massen heere) déjà entrevue par von der Goltz, nous ramènera promptement aux armées de Xerxès, et nous ne craignons pas d'affirmer que le succès demeurera à la nation qui aura su se tenir en garde contre ce dangereux entraîne-

ment, faire au nombre et aux aptitudes leur part équitable.

« Nous sommes certes les premiers à applaudir à la mesure qui porterait à la frontière, dès la première heure, les plus jeunes classes de la territoriale. C'est en application de la loi de l'union des forces dans l'espace et le temps. Il faut mettre dès le début en jeu toutes les forces vives de la nation, s'engager avec toutes les ressources disponibles, mais il faut aussi appliquer ces ressources à leur véritable objet. Or, sans même parler des corps d'armée his, le véritable objet de divisions de landwehr ne nous semble pas être de doubler les divisions actives. Formée avec les landwehriens des plus jeunes classes, la division de réserve est une unité improvisée qui prend naissance à la dernière heure. Ses cadres subalternes, ses troupes et ses états-majors ne se connaissent point. Elle ne possède pas, comme les divisions actives, un noyau permanent. Abstraction faite de l'âge des hommes et du temps qu'ils ont passé sous les drapeaux, la division de marche sera donc, pour maintes raisons, moins solide que la division de l'armée permanente, ces dernières dussent-elles augmenter d'un tiers le nombre de leurs bataillons. Accoler des divisions actives et une division de landwehr reviendrait à constituer le corps d'armée d'éléments hétérogènes incapables des mêmes efforts.

« Quelle place assigner à la division territoriale dans la colonne en marche ? Quel rôle dans le corps d'armée au combat ? La mettra-t-on en tête et donnera-t-on à ces soldats, qui hier encore formaient le deuxième ban, la mission sanglante d'engager la bataille ? La tiendra-t-on à la queue

comme réserve et faudra-t-il compter sur elle pour porter le coup décisif après deux ou trois jours de luttés, quand les meilleures troupes seront épuisées, quand le champ de bataille offrira un aspect propre à faire réfléchir les plus braves ? Sa place, répétons-le, pas plus en marche qu'au combat, n'est à côté des divisions de première ligne. Et cependant ces divisions territoriales, qui n'ont rien à faire sur le champ de bataille des troupes actives, ont une mission considérable à remplir sur leur théâtre d'opération.

« Cette mission spéciale, qui évite l'amalgame, nous la concevons d'après les aptitudes spéciales de ces troupes qui sont propres à la défensive, non à la guerre de mouvements, d'après l'expérience faite à Plewna et les théories qui en découlent sur les fortifications de campagne, d'après la nécessité enfin que nous accusions plus haut d'assurer l'indépendance du mouvement à l'armée opérative.

« Avec des outils et un matériel léger pour les blindages, pour les défenses accessoires, trois ou quatre jours suffisent aujourd'hui à des troupes de consistance médiocre pour s'asseoir très solidement sur une position bien choisie. Deux à trois semaines de travaux transforment cette position en un camp retranché inexpugnable. De telles positions, d'un grand front, occupées par des troupes nombreuses et bien approvisionnées de munitions, présentant une succession d'ouvrages sans relief, sont peut-être destinées dans l'avenir, et devant les menaces de la mélinite, à se substituer à nos places fortes permanentes. Telle est du moins la théorie d'un écrivain très en faveur outre-Rhin. Sans prendre parti dans ce débat d'ingénieurs, nous retiendrons des théories de Scheibert une concep-

tion ingénieuse, celle des dépôts mobiles de fortifications, installés dès le temps de paix aux nœuds principaux des voies ferrées. Avec de semblables dépôts, amenés à pied d'œuvre, les troupes territoriales feront surgir de terre des camps retranchés, mobiles eux-mêmes, établis suivant les besoins du moment et en cela bien supérieurs aux places fortes comme points d'opérations.

« En cas de revers, des régions entières, telles que le Morvan ou le triangle stratégique Montereau-Moret-Fontainebleau, peuvent être ainsi préparées pour recueillir les armées battues et remplacer cette seconde ligne de défense que nous avons renoncé à constituer de façon permanente.

« Dans l'offensive, par contre, les divisions territoriales occuperaient en échelons, en arrière des flancs et sur les derrières de l'armée en marche, des positions successives qu'elles retrancheraient avec soin. Elles assureraient ainsi à l'armée sa ligne de retraite et une entière liberté d'allures ; elles préviendraient son morcellement sur la ligne d'étapes et lui fourniraient une série de points d'appui en se déployant avec elle. L'armée active ou opérative, ce marteau dont parle Clausewitz, demeurerait le véritable, l'unique instrument offensif. A elle de frapper sans relâche des coups répétés et décisifs, d'appliquer en un mot cette troisième loi de l'offensive : agir avec continuité et sans arrêt. »

Je ne m'arrêterai pas à marquer l'étonnante confusion des vues de Gilbert sur la nature des forces combattantes. Deux idées opposées se disputent cet esprit éminent. Tantôt il redoute l'emploi des multiples armées qui lui paraissent aussi vaines que les grandes cohues asiatiques, tantôt, au contraire, et presque dans la même phrase, il se féli-

cite que toute la nation, y compris l'armée territoriale, soit portée aux frontières dès le premier jour, et il assigne à chacun des éléments de cette masse colossale des fonctions si précises et si exactement complémentaires les unes des autres que cette masse même forme vraiment une unité organique où toutes les forces sont combinées et équilibrées. Tantôt il paraît regretter la petite, sèche et efficace armée de Marathon, tantôt il semble qu'il prend plaisir à débrouiller, à discipliner, à organiser pour des tâches distinctes et solidaires l'énorme chaos mouvant de l'armée de Xerxès. A vrai dire, ce n'est pas la réserve qu'il exclut, en temps de guerre, de l'armée « *opérative* ». C'est la territoriale, représentée par ses classes les plus jeunes qu'il destine aux services de l'arrière. Mais quel terrible retranchement il fait subir à l'armée de marche ! Il écrivait sous le régime de la loi de 1872 qu'il gardait les hommes cinq ans dans l'active, quatre ans dans la réserve, cinq ans dans la territoriale et six ans dans la réserve de l'armée territoriale. Ainsi, les hommes sont décrétés par lui, à partir de vingt-neuf ans, incapables de fournir un service de premier rang, un service de combat. La nation armée ne va donc à l'ennemi qu'amputée déjà d'une grande partie de sa force. Et par quelle inconséquence Gilbert peut-il assigner à ces hommes, mis en quelque sorte hors de combat, cette tâche si difficile de suivre l'armée pour assurer par des retranchements mobiles sa ligne d'étapes ? Très souvent les hommes qui font cette besogne peuvent être soumis, par la manœuvre soudaine de l'adversaire, à de rudes assauts. Comment, en outre, pourront-ils soutenir de leurs travaux improvisés la rapide offensive de

l'armée s'ils ne sont pas capables eux-mêmes de marches forcées, de travaux intenses et de combats vigoureux ? Comment pourront-ils soutenir la retraite d'une armée contrainte soudain de se replier, s'ils ne sont pas tout près d'elle, s'ils n'ont pas en tout cas mesuré leur marche sur la sienne ? S'ils laissent s'élargir la distance entre elle et eux, ils lui seront inutiles. D'ailleurs, encore une fois, pourquoi faire commencer sitôt la demi-incapacité militaire des citoyens ? Si Gilbert admet aux opérations de combat les hommes de la réserve, c'est-à-dire sous le régime de la loi de 1872, les hommes de vingt-cinq ans à vingt-neuf ans, pourquoi n'y admet-t-il pas les hommes de la territoriale, c'est-à-dire sous le régime de cette loi, les hommes de vingt-neuf ans à trente-trois ans ? Quand les Suisses forment leur « élite » de tous les citoyens de vingt ans à trente-cinq ans, ils ne créent pas une armée hétéroclite, où la pesanteur et l'impuissance des uns alourdiraient la marche et l'élan des autres, mais ils destinent au combat toutes les forces de jeunesse et de virilité qui sont dans la nation. L'appel se faisant par unités, et en supposant même qu'aucun milicien de réserve ne marche avec les miliciens de l'élite, les Suisses envoient au combat cette partie de la nation qui correspond, dans le texte de Gilbert, à l'armée territoriale et que celui-ci affecte aux services de l'arrière. La Suisse assigne aux hommes de trente-trois à quarante ans qui constituent pour elle la réserve, un rôle très actif ; elle les comprend dans ses forces de campagne. Et il est vraiment curieux de constater qu'elle destine précisément les landwehriens, c'est-à-dire les hommes de quarante ans à quarante-cinq ans, aux fonctions que

Gilbert prévoit pour les hommes de vingt-neuf ans à trente-quatre ans. Voici comment le chef d'escadron Lemant, dans son étude si précise, si minutieuse sur « *L'Armée et les institutions militaires et la Confédération suisse* » caractérise le rôle des landwehriens en temps de guerre : « *Le landwehrien, qui ne doit pas en principe être employé hors des frontières de la Confédération, est destiné à former les troupes nécessaires au fonctionnement du service territorial* ET DES SERVICES DE L'ARRIÈRE DE L'ARMÉE MOBILISÉE ; il peut toutefois être appelé, sur la décision du Conseil fédéral, à compléter et à renforcer les éléments de l'armée de campagne. Aux termes du message du 21 mai 1886, la mission du landwehrien consiste « *à opposer le peuple entier en armes à une invasion ennemie et à servir par conséquent de partie complémentaire à la défense nationale* » en disputant pied à pied le sol national en l'absence des forces de l'armée de campagne et en remplaçant d'autre part celles-ci dans toutes les opérations qui leur incomberaient, dans tous les détachements qu'elles seraient obligées de fournir « *si elles prenaient seules part au combat* ». En même temps qu'il complètera par les éléments les plus jeunes et les plus valides des effectifs de l'armée de campagne, le landwehrien aura donc pour tâche de débarrasser celle-ci de la charge du service de l'arrière « *en assurant la protection des lignes d'étapes, en surveillant les zones frontières non défendues, et en préparant l'organisation de positions fortifiées et de places de circonstances suivant les plans antérieurement arrêtés.* » C'est par une étrange et incurable défiance de la nation armée que Gilbert, au moment même où il appelle tout

le peuple de France à la frontière et sur le théâtre des opérations, au moment même où il l'entraîne dans une offensive colossale en plein cœur du pays ennemi, retranche une grande partie du peuple valide, de la force utile de combat. Comment l'idée ne lui vient-elle pas qu'il faut rendre homogène, par une éducation militaire appropriée, cette énorme masse d'hommes et non point gémir sur sa discordance ? Il ne la laisse pas dans ses foyers ; il l'emmène au loin dans la grande aventure pour la patrie, mais il la réduit à un rôle de second ordre. C'est bien le conflit de tendances contradictoires, et il convient de constater quel trouble ce conflit jette dans un esprit d'ailleurs très vigoureux et très lucide : tout l'esprit de l'armée est vicié depuis une génération par cette contradiction interne. Elle ne sait ni se passer du nombre ni l'organiser ; elle soupçonne tout ce qu'il y a de force dans l'énorme houle qui vient battre le rivage ; mais elle hésite à confier le navire à la vaste mer ; elle ne sait que faire des flots innombrables.

Mais enfin, et c'est là surtout ce que je veux retenir à cette heure, quelles que soient les contradictions et les incertitudes du capitaine Gilbert, si secondaire que soit le rôle où il réduit une grande partie de l'armée, c'est toute la nation armée, active, réserve, territoriale, qu'il porte à la frontière et sur le théâtre des opérations : c'est dans les termes de la loi de 1872, quatorze classes d'hommes qu'il mobilise et qu'il concentre, tous les citoyens soldats de vingt ans à trente-quatre ans, les uns pour le combat, les autres pour des opérations d'arrière intimement liées aux opérations de combat. Si donc la France ne veut pas manquer à cette loi de Clau-

sewitz ou plutôt à cette loi napoléonienne de l'union des forces que le capitaine Gilbert nous rappelle impérieusement, il faut qu'elle attende, pour engager les grandes opérations, d'avoir amené toute cette masse dans une vaste zone de concentration. Et nous voilà bien loin, semble-t-il, avec cette accumulation formidable et prudente, de toute offensive partielle, hâtive et aventureuse.

Plutôt que de compromettre la partie par un mouvement prématuré, il faut attendre, abandonner, s'il le faut, du terrain et ajourner l'offensive pour lui donner toute sa force. Ici encore, je suis obligé de citer pour poser les termes du problème avec la précision qu'y met un technicien militaire qui est en même temps un philosophe, et parce que chacun de nous doit s'efforcer maintenant de faire entrer ces questions vitales dans les habitudes de la pensée française et dans l'incessante controverse nationale.

Si nous devons rechercher l'offensive « *est-ce à dire, déclare Gilbert, que nous prenions à notre compte les allures fanfaronnes du hussard lançant son cheval au galop et brandissant son sabre au-dessus de son talpac que persifle Clausewitz? Nous en sommes loin. Attaquer n'est pas tout : IL FAUT ENCORE ATTAQUER AVEC TOUTES SES RESSOURCES (c'est moi qui souligne) et partir seulement quand on est prêt. Jusque-là, mais jusqu'à ce moment seulement, il faut attendre, et pour attendre sans subir la loi stratégique ou même les premières atteintes tactiques d'un adversaire plus nombreux ou plus rapidement mobilisé, il faut gagner du temps en abandonnant du terrain. Il est, à nos yeux, une situation bien plus mauvaise encore que celle de la défensive, c'est celle de l'offensive prématurée et*

irréfléchie qui se voit, dès les premiers pas, contrainte de se mettre en défensive. Ici le changement de rôle, imposé par l'adversaire, équivaut à une défaite. C'est l'histoire de 1870. On demeurera toujours maître de prendre l'offensive si on sait déterminer le point exact où la concentration peut s'effectuer sans être inquiétée par les mouvements initiaux de l'ennemi. La distance à la frontière est le dernier inconnu à dégager dans l'établissement du centre de gravité.

« Pour déterminer cette distance, il faut examiner tout d'abord la rapidité de la mobilisation des deux pays, qui dépend de leur organisation territoriale », et aussi de leur organisation politique...

« Les Allemands ont fait de l'Alsace-Lorraine une section de tête de pont au delà du Rhin, une place d'armes où ils tiennent deux corps d'armée sur le pied de guerre. Ces troupes prendraient nécessairement l'offensive pendant la période de mobilisation pour protéger le transversal Metz-Benestroff-Reding, et tous les ateliers de débarquement exposés à découvert derrière la Seille ou au débouché de Saverne, à quelques kilomètres de la frontière. Sachons faire la part de ce premier flot, qui coulera d'emblée jusqu'à la Meurthe, pour permettre au reste de s'épandre à l'aise au delà de la Sarre et des Vosges. Si nous voulons l'endiguer à la frontière, il faudrait multiplier nos propres garnisons et, de part et d'autre, CES FORTES AVANT-GARDES EN PRÉSENCE ENTRAÎNERAIENT LES CORPS DE BATAILLE DANS UNE CONCENTRATION HATIVE BEAUCOUP PLUS DÉFAVORABLE A NOUS-MÊMES QU'A NOS ADVERSAIRES.

« Avec notre esprit surexcitable, inquiété par la presse et par le souvenir du passé, le moindre

désordre au début, le moindre mécompte, nous ne dirons pas le moindre échec, prendraient de grosses proportions. Ne spéculons donc pas sur une grande célérité dans les opérations ; ménageons-nous du temps pour opérer avec ordre, et le spectacle même de cet ordre relèvera plus notre moral qu'une action offensive et prématurée à l'extrême frontière.

« Entre deux concentrations adverses, il faut en somme de l'air et de l'espace ; si on les effectue au contact, c'est au plus grand avantage du pays qui a de grosses avant-gardes, les traditions de deux grandes mobilisations, la confiance des succès antérieurs, des commandements suprêmes acceptés et répartis dès le temps de paix, une constitution politique plus solide et un esprit public moins impressionnable.

« En 1870, les Allemands avaient d'abord fixé leurs têtes d'étapes à Neunkirchen et à Hombourg, à 20 kilomètres de la Sarre. Dès qu'ils apprirent que nos armées incomplètement mobilisées, étaient venues gagner ce cours d'eau, ils n'hésitèrent pas à modifier tous leurs plans de transports, malgré le désordre qui pouvait en résulter, et ils reportèrent leur débarquement à trois ou quatre étapes en arrière. Aujourd'hui le front de débarquement des Allemands est à peu près marqué par la transversale Metz-Reding-Schelestadt. Leurs forces en Alsace-Lorraine sont telles qu'il ne dépend pas de nous de déplacer ce front. Prenons donc sur notre territoire les trois ou quatre étapes nécessaires et fixons notre front soit derrière la Moselle, dont les qualités défensives compensent le peu d'élargissement, soit derrière la Haute-Meuse et les Faucilles. »

« C'est reculer a priori et sacrifier du terrain, mais c'est reculer de son plein gré et pour mieux prendre son élan. Concentrés à loisir et dans de bonnes conditions, en possession de toutes nos ressources, y compris les formations éventuelles tirées des quatrièmes bataillons, faisant concourir à notre première action les éléments immobiles de résistance, les places frontières auxquelles seules nous aurons sacrifié des troupes actives, nous irons chercher la bataille avec toutes nos forces... »

Ce sont là, sauf quelques détails inquiétants, des formules dont il semble bien que les partisans les plus résolus de la méthode défensive nationale pourraient s'emparer. Ne pas s'effrayer de l'avance qu'aura nécessairement l'offensive allemande, ne pas essayer de la gagner de vitesse par un mouvement téméraire, attendre que toutes les forces nationales soient concentrées, et céder s'il le faut tout d'abord assez de terrain pour pouvoir opérer à loisir cette vaste concentration, prélude nécessaire de l'offensive contre l'envahisseur, la pensée du capitaine Gilbert paraît concorder par ces grands traits avec celle du commandant Rossel. Le capitaine Gilbert va jusqu'à esquisser une méthode de temporisation qui suspendrait, même après la concentration de toutes les forces, l'action décisive de l'armée française. Pour agir vraiment avec toutes les forces disponibles, ce n'est pas seulement la réunion des forces françaises qu'il veut attendre, mais aussi, au cas où la Russie serait notre alliée dans la guerre, la réunion plus lente des forces russes. Bien d'autres données, dit-il, par exemple l'intervention de la Russie, pourraient modifier la situation du problème. La Russie mettrait quinze jours à se mobiliser et le double à se concentrer.

L'Allemagne, contrainte de faire face simultanément à la Russie et à la France, chercherait sans doute à vider tout d'abord la querelle avec nous, parce qu'à l'Est elle aurait à chercher fort loin et fort longtemps une décision. « *Il y aurait lieu d'examiner si nous ne trouverions pas avantage à décliner les batailles immédiatement offertes.* »

Mais comment décliner la bataille avec un adversaire qui cherchera passionnément le corps à corps immédiat, qui le cherchera d'autant plus que nous aurons intérêt à l'éviter et qui n'aura d'autre pensée que de foncer sur le gros des forces françaises et de l'envelopper ? Il faudra pour cela se dérober, procéder à une lente retraite combattante et défensive, disputer le terrain, mais éviter de s'engager à fond et rompre le combat avant qu'il ait pris un caractère décisif et irrévocable. Ce sera une application de cette méthode défensive que Clausewitz a louée dans les premières opérations prussiennes de 1812. Mais quoi ! tout cela est inconciliable avec les idées essentielles du capitaine Gilbert lui-même. De même qu'il ne fait appel ou ne paraît faire appel à la nation armée que pour la répudier en effet et frapper d'impuissance préalable une grande part de ses forces, de même, il rend impossible la sérieuse application de cette méthode d'attente à laquelle il semble se résigner un moment en vue d'une offensive ultérieure plus efficace. Cette offensive qu'il consent à ajourner pour rester fidèle à la loi de l'union des forces dans l'espace et dans le temps, il en est si hanté, si brûlé, qu'il la déchaîne en effet avant même l'heure qu'il a marquée. Ainsi, il interdit aux armées françaises une fois concentrées tout mouvement de recul, toute manœuvre de retraite. Il ne leur permet de reculer, de ma-

nœuvrer en arrière que si elles sont déjà vaincues et rejetées par l'ennemi sur une zone intérieure de réorganisation. Il lui paraît, par le préjugé le plus étroit, que toute manœuvre de retraite, même si elle est volontaire, combinée, proclamée, même si elle a pour objet évident et connu de donner bientôt à la défense tout son ressort offensif, ne peut qu'affaiblir les courages. Il ne parvient pas à se représenter une défensive confiante, allègre, et il reproche à Clausewitz d'avoir recommandé « *les mouvements de retraite destinés à user d'abord l'offensive ennemie.* » — « *Il oublie que reculer c'est déjà subir la loi de l'attaque, et que chaque pas en arrière est virtuellement une défaite. Mieux vaut, à notre avis, faire d'emblée l'abandon d'une certaine zone de terrain, se concentrer à distance suffisante pour compenser la rapidité de préparation ou la supériorité numérique de l'adversaire et, après avoir ainsi pris du champ en arrière, agir effectivement dès qu'on est prêt. Dans tout ce panégyrique de la défensive, Clausewitz néglige les facteurs moraux, et cette anomalie est d'autant plus singulière qu'il a, le premier, revendiqué pour eux une place importante dans la théorie de la guerre. C'est pour des raisons d'ordre psychologique que le procédé de la parade-riposte est si difficile à appliquer et, dès lors, moins fort que l'attaque. Le changement d'attitude à adopter au moment opportun, reste tout entier comme une lourde condition de succès imposée à la défense. L'offensive double l'énergie des troupes en même temps qu'elle concentre la pensée du chef sur ce seul objectif, sous forme d'idée simple, incessamment poursuivie. « *Il y a plus d'allégresse à assaillir qu'à défendre.* ». L'incertitude, l'hésitation, l'angoisse sont l'état du défenseur qui*

attend pour se résoudre et ne sait pas encore ce qu'il veut, vis-à-vis d'un adversaire qui agit, sait ce qu'il veut et ce qu'il faut. Objectons enfin que dans le choix à faire entre les deux procédés, il faut tenir un large compte du tempérament des peuples. Lhoyd écrivait déjà au XVIII^e siècle que « les Français sont gais, vifs et légers, faciles à recevoir des impressions qui ne sont ni profondes ni durables » ; que « l'on ne doit jamais se laisser attaquer par eux et les autoriser à croire qu'ils dirigeront la guerre à leur gré, ce qui augmente de beaucoup la confiance qu'ils sont disposés à avoir en eux-mêmes ». Nous retrouvons la même appréciation dans la brochure célèbre de Frédéric-Charles. « L'offensive répond donc à nos aptitudes, et alors même que les raisons techniques ou spéculatives ne paraîtraient pas convaincantes, cette dernière suffirait à nous faire conclure que, dans la prochaine guerre, nous devons rechercher l'offensive. »

Soit, et j'aurai à revenir bientôt sur ces affirmations étrangement sophistiquées. Mais si tout mouvement de recul est interdit, si tout mouvement de retraite est démoralisant, si c'est déjà l'équivalent d'une défaite, comment sera-t-il possible, dans l'hypothèse prévue tout à l'heure par Gilbert, de décliner la bataille ? Voilà que l'obsession de l'offensive va lier l'armée française par des formules rigides, et, sous prétexte de ménager son élan et son audace, l'emprisonner dans une tactique d'airain. On cédera ce qu'il faut de terrain pour permettre la concentration des forces ; mais à partir de cette date, à partir de cette ligne, on ne reculera plus d'un pouce. Ce sera la marche en avant obligatoire, automatique. Encore une fois, avec cette guerre d'offensive théâtrale, comment l'armée française pourra-

t-elle attendre la concentration des forces russes souhaitée par Gilbert ? Comment pourra-t-elle, dans cette période d'attente, éviter les engagements d'unités qu'elle ne pourrait sans doute ajourner qu'en manœuvrant en arrière ? Comment pourra-t-elle amener l'adversaire sur le théâtre d'opérations qui sera le plus favorable au déploiement de la nation armée appelée tout entière pour les grandes rencontres ? Mais comment sera-t-il possible d'attendre même la concentration des forces nationales ? Gilbert ne se représente l'entrée en campagne que comme une décharge soudaine d'électricité accumulée ; les armées seront subitement mises en présence et un formidable éclair jaillira de l'une à l'autre. « Quatre à cinq jours suffisent à mobiliser l'armée, un temps égal à la transporter sur le théâtre de la guerre. Des deux côtés, un souci, peut-être exagéré, de couvrir la frontière a entraîné à rapprocher les zones de rassemblement presque en contact. On débarquera derrière la Seille ou derrière la Meuse ou la Moselle ; les avant-gardes en présence sur la Meurthe, deux à trois étapes séparent les corps de bataille. A peine l'un des deux adversaires réussira-t-il par sa constitution politique, ou par une meilleure préparation, à gagner vingt-quatre heures sur l'autre pour sa concentration. Dans ces conditions, les heures sont comptées ; on n'en a pas à perdre en mouvements latéraux par la droite ou par la gauche ; celle des deux armées qui se déploierait tout d'abord sur toute la frontière, de Mézières à Belfort, serait infailliblement surprise en flagrant délit de manœuvre. La concentration doit être, en quelque sorte, opérée aux points mêmes de débarquement et l'on peut dire sans exagération que tout le plan

de campagne, aussi loin que peuvent s'étendre les prévisions, est contenu dans le plan de transport. Le temps n'est plus, en un mot, de manœuvrer pour se concentrer après un premier déploiement et ce déploiement doit présenter la forme même dans laquelle on attendra, ou on ira chercher l'acte décisif. Après ce premier et gigantesque choc, le mouvement reprendra ses droits, et, des deux côtés, les armées victorieuses ou vaincues s'étendront pour se mouvoir en avant ou en arrière ; on passera du coup droit initial à la période des feintes et des mouvements. »

C'est la mécanique du coup droit. C'est le *fatum* de l'offensive substitué à la libre action d'un grand peuple qui a proclamé sa volonté de paix, qui, en se défendant, défend le droit, et qui trouve, dans cette conscience du droit, assez de force calme pour régler le mouvement. C'est un cyclone où les forces humaines ne sont plus que des éléments de nature, deux globes énormes de poussière tourbillonnant l'un contre l'autre dans l'espace. Où est la pensée ? Où est le vouloir ? Mais que devient dans cet emportement automatique le souci de la concentration totale des forces ? Et dans quelle profondeur a-t-on oublié la nation armée ? Comment, dans cette impatience d'arriver front à front, le temps sera-t-il laissé à la territoriale elle-même d'arriver avec ses « *outils légers* » sur le théâtre des opérations ? Comme ce soldat qui, pour mieux courir à l'assaut, laisse ses bagages, l'impétueuse avant-garde, empressée à l'offensive, laisse derrière elle la lourde force nationale qui n'est plus qu'une masse inerte et encombrante. Mais Gilbert lui-même va précipiter le choc et livrer le destin de la guerre, le destin de la patrie aux hasards d'une première ren-

contre où une partie infime des forces de la France serait engagée. Tout à l'heure, il voulait laisser entre les deux fronts de la concentration de l'air et de l'espace. Il voulait laisser à la France le loisir de se mobiliser et de se concentrer tout entière. Maintenant, son plan d'opération suppose que les forces françaises se portent d'emblée à l'extrême frontière, là où l'action sera immédiatement inévitable, et qu'elles tentent de devancer par leurs mouvements le mouvement de l'ennemi. Il veut que nos forces se massent au sud de Toul, parce qu'il croit que c'est là que se portera le centre de gravité des forces allemandes et qu'ainsi la formidable rencontre aura lieu d'emblée ; que si l'ennemi se dirige vers le nord de Toul, les forces françaises pousseront leur pointe et elles obligeront les forces allemandes à une manœuvre dangereuse. « Admettons que nous nous soyons trompés sur la direction du centre de gravité de l'ennemi, sur son emplacement même, qu'établi entre Metz et la Sarre moyenne, il se porte au nord de Toul. Nous serons ainsi, à peu près à la même époque, massés aux deux extrémités de la frontière et nous n'aurons rien de mieux à faire que de nous porter l'un vers l'autre en nous heurtant sur un front non plus perpendiculaire, mais parallèle à la direction de pénétration des deux pays. Pour nous rejoindre au sud de Toul, les armées allemandes, une fois la Meuse franchie, auront à entamer une vaste conversion. Faudra-t-il attendre qu'elle soit effectuée, voir venir, pratiquer ces vertus de l'EXPECTATIVE que Clausewitz nous étalera bientôt à notre grande surprise ? »

« Ici, nous ne nous séparons du maître qu'à regret et vous disons hardiment qu'une fois prêts,

nous devons partir déployés par exemple derrière la haute Moselle, sur la ligne de Saint-Mihiel-Toul-Epinal. Nous avons, dans la conversion à effectuer, précisément l'avantage d'avancer l'aile droite et de refuser la gauche. Nous serons les premiers sur la ligne Bar-le-Duc-Nancy-Lunéville. Si les batailles décisives, cherchées des deux côtés, se livrent sur ce front, nous les livrerons avec nos lignes de retraite bien assurées sur Langres et Dijon, tandis que l'adversaire sera gêné par Verdun et Toul et aura derrière lui la frontière belge, Metz est une petite portion de la Prusse rhénane. Battu, il serait séparé du Rhin et du cœur de l'Allemagne, car l'Allemagne, comme nous l'avons déjà fait observer, n'est pas au nord de Metz ; elle est tout entière à l'est de la Sarre. Que le choc ait lieu au nord ou au sud de Toul, c'est, en dernière analyse, la même idée que nous poursuivons et que nous pouvons réaliser : rejeter les Allemands sur Metz. Sur un même théâtre d'opérations, notre centre de gravité peut donc être choisi sans trop nous préoccuper de celui de l'adversaire, pourvu qu'on ait la ferme résolution de l'aller chercher, qu'on soit prêt à temps pour cela et qu'on obéisse à une idée simple. Cette indépendance stratégique est la caractéristique et le plus précieux avantage de l'offensive, et l'offensive peut être prise alors même qu'on ne passerait pas d'emblée la frontière. »

Dans cet éblouissement de la marche offensive qui doit, par la vallée de la Meuse prise à revers, rejeter les Allemands sur Metz, tout est oublié : l'avance probable et presque certaine de l'adversaire, le péril pour l'armée française d'un mouvement dans l'angle de l'équerre où elle peut être prise de front et de flanc, la supériorité toujours

possible de l'armée allemande de premier choc et l'intérêt vital qu'a la France à opposer à l'armée active de la Prusse toute la masse du peuple armé. Tout cela disparaît, et sur la ligne incertaine et tremblante qui nous sépare du désastre, le capitaine Gilbert risque notre destin. Ce n'est pas tout : car la logique de l'offensive systématique et à outrance le conduit à réduire au minimum la force militaire active de la France. Il veut que Nancy soit fortifié et devienne un vaste camp retranché. Pourquoi ? Pour en faire un centre d'offensive. Et Gilbert conclut son étude sur « *la défense de la France* » par ces graves paroles qui montrent comment l'idée de l'offensive et l'idée d'une armée permanente restreinte se lient et s'appellent l'une l'autre dans l'esprit de nos officiers. Donc, il y aura dans le camp retranché de Nancy une « *concentration offensive* » qui fera de Nancy un pôle opposé à Metz et l'annulant. Le tracé de nos régions de corps d'armée serait remanié en même temps, et trois ou quatre régions en contact avec la frontière nous fourniraient tous les éléments d'une armée d'avant-garde, égale en nombre et en aptitudes *offensives* à celle de nos voisins. (C'est Gilbert qui souligne.) C'est dans l'offensive que nous chercherions, comme eux, notre meilleur procédé de couverture, mais avec l'avantage d'avoir de bonnes positions de repli sur les hauteurs de la Meuse et de la Moselle.

« On nous objectera que de telles mesures entraîneront nécessairement chez nos voisins des mesures analogues qu'ils décoreront hypocritement du nom de compensatrices. Le steeple qui se poursuit depuis dix ans entre les deux pays, et qui a déjà abouti à quadrupler de part et d'autre les garnisons fron-

tières, reprendrait de plus belle. Au lieu de 80.000 hommes, les Allemands en mettraient 100.000 dans les trois départements annexés, et nous serions contraints d'accumuler dans une zone équivalente des forces égales. »

« Cette perspective n'a rien qui nous effraye. Que des deux côtés, dès le temps de paix, le quart de l'armée permanente, l'élite du recrutement et les meilleurs officiers se tiennent à la frontière prêts pour un choc éventuel, nous ne voyons rien là que de propice à notre vieil esprit guerrier. Cette sorte de combat des Horaces et des Curiaces nous offre bien des chances favorables... Là se bornerait peut-être la guerre ramenée à ses anciennes formes, qui sont les vraies au sens militaire et dégagées de toutes les inventions de la nation armée. L'humanité, à coup sûr, n'aurait pas à s'en plaindre. »

Et voilà à quelles conclusions aboutit celui qui est considéré, par la plupart de nos officiers d'élite, comme l'inspirateur génial de la stratégie française renouvelée, celui dont la pensée se retrouve dans l'ensemble et dans tout le détail de l'enseignement de notre Ecole supérieure de la guerre. La nation armée ne descend plus dans la lice ; elle forme la haie pour assister au combat de ses champions élus ; elle les soutient seulement de vaines clameurs. Et le capitaine Gilbert aboutit à cela après avoir un moment convoqué au drame tout le peuple valide de France, après avoir demandé que l'engagement décisif soit ajourné jusqu'à l'entière concentration des forces nationales. Je demande s'il est possible de concevoir un plus dangereux amalgame d'idées contradictoires et si une stratégie aussi essentiellement incohérente n'est pas une stratégie de désastre. Je demande s'il n'est pas

temps pour la France de se réveiller, de regarder dans l'œuvre de nos états-majors et de mettre la logique d'un principe, l'unité d'un dessein dans ce triste chaos.

La vérité est que la haute armée, et même que l'élite pensante des officiers n'a pas encore pris au sérieux « *la nation armée* ». Elle la subit, elle s'y résigne : elle ne l'accepte pas ; n'osant pas en combattre de front l'idée, parce que ce serait combattre de front la démocratie qui est souveraine, elle ruse avec le principe. Elle y fait échec dans l'application autant qu'elle le peut. Je l'ai montré pour l'organisation militaire qui réduit presque à rien la valeur des réserves. Je viens de le montrer pour la conduite même de la guerre, d'où, sous prétexte d'offensive, la grande force de la nation armée est éliminée. Si la France veut vivre vraiment et être assurée de la vie, si elle veut mettre au service de son idéal une force nationale qui décourage à jamais toute agression, il faut qu'elle exige une institution militaire où tous les citoyens valides soient encadrés, éduqués, préparés à la guerre, il faut que la distinction factice et funeste de l'active et de la réserve soit abolie. Il faut aussi que l'immense force nationale ainsi disponible trouve son emploi dans une large et souple stratégie. C'est seulement par la méthode de défensive totale, bientôt muée en offensive irrésistible, que toutes les énergies de la France pourront être mises en œuvre pour son salut. Elle doit donc sommer l'état-major de faire appel à tous les citoyens en état de combattre et d'adopter un plan de concentration, un plan d'opération qui permette à toutes les forces d'intervenir à temps dans le grand combat. Il ne s'agit pas d'une défensive inerte et passive, mais,

au contraire, d'une défensive passionnée qui ramasse des énergies pour produire des effets décisifs, pareille à un grand cœur ardent qui recevrait tout le sang du pays pour mieux animer le combat. La portion même du territoire qu'il faudra abandonner d'abord à l'invasion pour concentrer ses forces, la France ne l'abandonnera pas sans résistance. Les forces combattantes des régions frontières et des régions les plus voisines formeront une sorte de grande avant-garde de couverture qui disputera le terrain par l'occupation des passages, par des retranchements mobiles. Seulement, elle ne s'engagera pas à fond. Sa fonction sera de fatiguer et de retarder l'offensive ennemie, non pas de la rompre, et elle se repliera sur la zone de concentration nationale. Ce ne sera pas non plus une défensive dispersée, disséminée. Le temps n'est plus où il suffisait presque aux paysans, pour arrêter l'envahisseur, de défendre leurs champs derrière les haies. La vie des nations modernes est concentrée, et l'ennemi pourrait, en certains nœuds vivants, leur porter des coups redoutables si elles ne se défendaient point par une action ramassée et méthodique. De la nation armée rassemblée pour les grands combats jaillira enfin une contre-offensive audacieuse. Pourquoi dire qu'ainsi la force militaire française n'aura pas un but positif, qu'elle sera à la discrétion de la force ennemie dont elle épiera et suivra tous les mouvements ? Au contraire, c'est la France menacée, la France envahie qui aura imposé sa loi à l'adversaire ; elle lui aura dérobé le bénéfice des premières batailles foudroyantes qu'il escomptait. Elle l'aura obligé à livrer des combats de fond, non pas sur le terrain qu'il avait choisi et dont il avait, en quelque sorte,

tracé lui-même les abords par la frontière enveloppante de 1870, mais sur le terrain déterminé par la France elle-même. Elle l'aura obligé à se mesurer, non pas avec une trop faible avant-garde hâtivement détachée de la nation armée, mais avec la nation armée elle-même. Et elle l'aura contraint ou d'accepter la bataille dans les conditions les plus défavorables pour lui, ou de renoncer à la méthode de combat qu'il avait choisie. En effet, la France, par la mobilisation simultanée et par la concentration des douze classes qui correspondent aujourd'hui à la réserve, mettra en ligne, pour les premiers grands combats, une masse formidable de deux millions d'hommes, soutenue en arrière par les forces de la territoriale et pouvant se permettre par conséquent, même après un premier et grave échec, un nouvel effort, un vigoureux recommencement. Ces deux millions d'hommes, elle les opposera aux neuf cent mille hommes constituant, selon les calculs de notre état-major, l'armée de première ligne dont l'Allemagne disposerait aujourd'hui contre la France. Cette masse colossale pourra être distribuée en plusieurs armées assez distinctes pour ne pas s'embarrasser les unes et les autres et assez liées les unes aux autres pour pouvoir combiner des opérations convergentes. C'est donc la France qui disposera de cette puissance débordante, de cette force d'enveloppement qui est, selon l'état-major allemand et l'état-major français, la condition de la victoire, de la vraie victoire napoléonienne, la victoire écrasante:

Mais l'ennemi ne pourra-t-il pas, lui aussi, amener des masses équivalentes ? Je n'examine pas s'il est aussi facile à l'Allemagne d'approvisionner sur le sol français ces armées formidables et lointai-

nes qu'il sera facile à la France elle-même d'entretenir avec les ressources nationales sa propre armée. Je dis seulement que l'état-major allemand sera contraint, dans cette hypothèse, d'abandonner son procédé initial. Il faudra qu'il mette en mouvement, pour les premières grandes batailles, non pas seulement l'armée de caserne, mais la grosse masse des réserves. En ce sens, ce sera vraiment, comme le dit le commandant Rossel, un coup manqué. Or, qu'on ne perde pas de vue les circonstances morales dans lesquelles se développerait la guerre. Quand nous voulons pour la France une stratégie défensive, c'est que nous voulons pour elle une politique défensive, une politique de paix et d'équité. Un pays qui veut faire un mauvais coup doit être prêt à bondir sur l'adversaire comme un fauve impétueux et sournois. Un peuple qui, voulant la paix, en a donné la preuve à lui-même et au monde ; un peuple qui, jusqu'à la veille de la guerre, a offert de soumettre le litige à l'arbitrage de l'humanité civilisée ; un peuple qui, même dans l'orage déchaîné, demande encore au genre humain d'évoquer à lui le conflit, ce peuple-là a une telle conscience de son droit qu'il est prêt à tous les sacrifices pour sauver son honneur et sa vie. Il est résolu à la résistance indomptable et prolongée. Au contraire, dans la nation qu'un gouvernement d'orgueil et de proie aura jetée à une guerre d'agression, le malaise grandit d'heure en heure. Trouble de conscience : quelle sinistre besogne nous impose-t-on ? Trouble d'esprit : qui sait ce que le désespoir et la révolte du droit blessé inspireront au grand peuple assailli ? Ces inquiétudes de la conscience et de la pensée, le gouvernement de conquête et de violence ne peut les étourdir que

par la soudaineté et la violence des coups portés à l'adversaire. Il faut qu'il verse d'emblée, à son peuple qui s'émeut, une ivresse de violence triomphante, un alcool de victoire. S'il y a ajournement, attente, délai ; si l'armée de première ligne, excitée comme un taureau, a foncé dans le vide ; si l'ennemi, tout en résistant, s'est dérobé ; si là-bas, dans une zone de concentration plus reculée, toute une nation s'amasse, comme s'amasseraient au creux de l'horizon des nuages noirs de tempête ; et si, pour faire équilibre à cette force accumulée d'un grand peuple qui ne veut pas périr, il faut faire appel aux réserves laissées d'abord au second plan, quel émoi grandissant dans la nation du gouvernement envahisseur ! C'est alors vraiment qu'entrent en jeu, des deux côtés, ces forces morales dont le capitaine Gilbert fait honneur à Clausewitz d'avoir exalté l'importance, comme si ce n'était pas la Révolution française qui les a découvertes et amplifiées. Encore une fois, dans les idées que nous proposons, dans le plan que nous formulons, tout est lié. Ni l'institution des milices et l'organisation de la nation armée, ni la grande stratégie de défense nationale n'ont un sens et une âme si la nation française n'a abjuré jusqu'au plus profond de sa conscience toute pensée de guerre et d'aventure, si elle n'a pas porté sa volonté de paix à ce point de force et d'évidence, de chaleur et de lumière, qui prévient toute discussion possible et tout malentendu par un irrésistible rayonnement. C'est en vain que la France demanderait à tous ses citoyens la perpétuelle activité d'esprit militaire que suppose le fonctionnement sérieux des milices s'ils ne savaient pas tous que leur effort sera réservé à la défense de la paix et du droit. C'est en vain

qu'elle appellerait à la guerre l'immensité de la force militaire ainsi éduquée, si un doute secret paralysait l'élan de ces millions de soldats citoyens. C'est en vain aussi qu'elle compterait sur les hésitations croissantes du peuple qui lui serait opposé si elle n'avait pas prouvé à ce peuple tout entier qu'elle a voulu la paix, qu'elle la veut encore jusque sous les éclairs de la guerre déchainée. Sa stratégie de la défensive, du repliement, de la concentration totale suppose dans les âmes une fermeté, une sorte de sérénité inviolable que, seule, la clarté du droit certain y peut répandre. Ceux qui proclament la France incapable de cette haute défensive la calomnient. Il n'est pas vrai qu'elle n'ait quelque vertu que dans l'orgueil de l'offensive. Elle a su, en août et en septembre 1792, faire preuve de fermeté et de sang-froid quand les progrès de l'invasion prussienne, menaçant Paris, obligèrent Dumouriez à renoncer à la diversion espérée sur la Belgique, quand il se replia pour mieux frapper, quand il ébranla les forêts de l'Argonne de la sonnerie des cloches pour appeler à lui les paysans et pour associer directement la nation elle-même à l'effort de sa petite armée, et quand à Valmy ses soldats soutinrent d'abord, avant de s'ébranler eux-mêmes pour l'assaut, la furieuse canonnade de l'ennemi. La France fit preuve de persévérance et de fermeté dans le désastre même, quand elle prolongea, en 1870, sa résistance au point de donner de l'inquiétude au vainqueur. Dans l'admirable retraite que dirigea Chanzy, elle prouva plus d'une fois que la longue série des revers n'avait pas entamé sa vaillance. Il ne lui manqua alors qu'une préparation plus sérieuse et la charpente d'une forte organisation militaire pour soutenir son effort, Mais quelle

serait l'ardeur à la défense; combien grande serait la confiance de tous si toute la nation avait été fortement éduquée, si tout entière elle était appelée à combattre pour la plus noble des causes, pour le salut d'un grand peuple ami de la paix ! Comment imaginer que la temporisation et le repliement nécessaires à concentrer toutes les forces trahiraient cette confiance et briseraient cet élan ? Au contraire, la nation se sentirait vraiment, dans cette conduite de sagesse et de volonté calme, maîtresse d'elle-même, maîtresse de sa pensée, maîtresse de son destin et de son vouloir. Et cette fierté multiplierait encore sa force. Je doute que, contre une nation qui tout entière, voudrait la paix, qui tout entière se préparerait à la guerre, et qui se hausserait d'avance, par un ferme propos de toutes les âmes, à cette grande méthode de défensive totale ; je doute que contre cette nation aucune tentative d'agression pût jamais se produire. C'est cette espérance de la paix, c'est cette certitude de la paix qui me soutient, je l'avoue, à travers les hypothèses de guerre que je suis contraint d'agiter. Quand une grande nation républicaine aura poussé jusqu'à l'absolu sa volonté de paix et sa volonté d'indépendance, une première promesse d'universelle paix entrera enfin dans la brutalité des choses ; les multitudes armées, que le génie de la France organisera demain pour son salut, céderont un jour non pas à la violence sauvage de l'envahisseur, mais au sourire de la grande paix humaine emplissant tout l'horizon de sa certitude victorieuse et couvrant toutes les patries de son rayonnement.

CHAPITRE VI

La tradition révolutionnaire française.

Comment donc organiser cette armée vraiment nationale, démocratique et populaire, qui reçoit habituellement le nom de milices ? Ce nom de milices est équivoque. Il paraît signifier, pour beaucoup d'écrivains militaires, une masse confuse, une armée improvisée au jour du péril et suppléant à la force de l'organisation par la puissance colossale du nombre et par l'élan du sentiment national. C'est ainsi que l'entend le baron von der Goltz lorsque, dans les conclusions de son livre sur Gambetta et ses armées, il oppose les milices et l'armée permanente. C'est ainsi que l'entendait M. de Moltke lorsqu'au Landtag, pour combattre l'idée des milices, il invoquait le livre de M. Camille Rousset sur les volontaires de 1792. Il disait, le 16 février 1874, dans la discussion de la loi militaire : « *La France a fait deux fois l'essai de la milice. Après la Révolution, la première chose que l'on fit, ce fut naturellement de dissoudre une armée détestée ; la Nation devait elle-même protéger la jeune liberté ; le patriotisme devait remplacer la discipline ; l'élan et les masses devaient remplacer l'instruction militaire. Il plane encore une sorte d'auréole sur les volontaires de 1792, mais il*

existe à leur sujet une histoire impartiale écrite par un Français et d'après les documents du ministère de la guerre de France. Je résiste à la tentation de vous faire des révélations piquantes, car il me faudrait citer le livre entier ; à chaque page, vous verrez combien ces formations ont été inutiles et coûteuses et quel fléau elles ont été pour leur propre pays. Ce ne fut qu'après trois années d'amères déceptions que l'on se décida à ne plus mettre l'armée dans les volontaires, mais les volontaires dans l'armée. Lorsque plus tard un homme comme le Premier Consul et d'autres généraux célèbres se mirent à leur tête, ces volontaires traversèrent, il est vrai, victorieusement l'Europe entière, mais alors ils étaient devenus des soldats.

« Le petit ouvrage que je viens de citer et où l'on pourrait puiser des renseignements si utiles, a paru en mars 1870, et six mois plus tard, nous avons vu la France recourir exactement aux mêmes moyens ; il est vrai qu'elle était alors à la dernière extrémité. »

Dans ces paroles de M. de Moltke, il y a beaucoup de confusion. Les volontaires de 1792 n'avaient — du moins la plupart d'entre eux — aucune instruction militaire préalable ; ils n'étaient pas insérés dans des cadres préexistants ; ils n'avaient, en effet, tout d'abord, aucune notion de ce qu'était la discipline ; et à ceux qui allaient à la frontière poussés par le patriotisme, par le souci passionné de sauver la France et la Révolution, pouvaient très bien se mêler des fainéants ou des rôdeurs en quête d'aventure, de pillage et de profit.

De même, en 1870, les armées levées par Gambetta étaient toutes neuves. La loi de Niel sur la garde mobile et l'éducation militaire des masses

était restée lettre morte ; le projet de l'opposition républicaine instituant le service universel à très court terme, les appels périodiques dans les camps d'instruction et l'organisation de la nation armée, avait été dédaigneusement repoussé. Les hommes que Gambetta levait en hâte n'avaient même pas appris le maniement du fusil. Ils ne connaissaient pas leurs chefs improvisés, ou ils n'avaient en eux qu'une médiocre confiance. C'est tout un peuple inexpérimenté, inorganisé, qu'on précipitait dans une guerre qui était déjà un immense désastre ; il était jeté soudain au bord du gouffre où avaient disparu les armées de l'Empire.

Dans le pays même, énervé, humilié par sa longue résignation à la dictature impériale et que la défaite seule avait éveillé de ce sommeil de servitude, la passion républicaine n'était ni assez fière, ni assez ardente, ni assez étendue pour susciter un irrésistible mouvement national. La conduite de la défense était livrée d'abord, la destinée de Paris était livrée jusqu'au bout à un conservateur prudhomme dont la première parole fut une parole de défiance envers le peuple, envers les républicains qui l'entouraient : « *Il faut que je sois le chef. Je vais l'être : mais jurez-moi d'abord de ne rien faire contre Dieu, la famille et la propriété* ». Et la France agonisante ne pouvait se ranimer que par un énergique sursaut populaire ! Un ciel froid et bas pesait sur les hommes et les choses. Dans la nuit glacée que les mots de flamme de Gambetta et de Blanqui ne pouvaient percer au loin et réchauffer, se hâtaient des foules désarmées et tristes, subitement opposées à une armée doublement forte, forte de son organisation, forte de sa victoire et de son orgueil. Quel rapport y a-t-il

entre ces formations hâtives, entre ces armées d'improvisation et de catastrophe, et une grande armée populaire constituée en permanence en temps de paix, avec son apprentissage sérieux, avec ses manœuvres périodiques, avec ses unités, avec ses cadres, avec son armement et son équipement, avec tout son formidable appareil de défense, avec sa doctrine et sa méthode de guerre inculquée à tous, chefs et soldats ? Et pourtant, ces volontaires si vilipendés par M. Rousset, si méprisés par le feld-maréchal de Moltke, ils ont donné à la force militaire de la Révolution un élan devant lequel la vieille armée de Frédéric a reculé. Ces soldats improvisés de Gambetta, ils ont obligé le vainqueur à un recommencement d'effort, et il a fallu à l'état-major ennemi une exceptionnelle vigueur pour dominer le sentiment de lassitude qui s'emparait de l'armée d'invasion, après une longue et glorieuse campagne qui menaçait de demeurer stérile. « *Ces pauvres soldats d'un jour retrouvaient parfois, comme à Beaune-la-Rolande, quand l'espoir renaissait en eux, une sorte d'enthousiasme sauvage qui rappelait les beaux jours de la Révolution française.* » C'est le baron de Goltz, si sévère pour eux, qui leur rend ce témoignage. Ce serait un crime contre la France de dissimuler les faiblesses, les désordres, les paniques qui, trop souvent, en 1870, firent avorter les plans vigoureux de la défense. Ce serait un crime contre la patrie de laisser croire que l'inspiration soudaine du courage, de l'enthousiasme ou du génie peut suppléer à l'organisation patiente, méthodique et forte. De même que l'ordre socialiste de production et de propriété ne peut se constituer et fonctionner par le seul élan des consciences, mais qu'il y faut aussi

des forces de technicité et de méthode, l'habitude de l'organisation et de la libre discipline dans le prolétariat, de même la pleine efficacité d'une armée de défense vraiment nationale et populaire suppose, avec la ferveur des esprits, une préparation continue et profonde. Mais il serait criminel aussi d'ignorer ou de méconnaître ce qu'a pu produire, aux jours de crise, l'énergie spontanée du peuple, puisqu'il suffira d'exciter et d'organiser dès le temps de paix cette énergie vivante du peuple tout entier pour cumuler au profit de la France, désormais invulnérable, la force de l'élan et la force de la méthode, la puissance de la masse et la puissance de l'organisation.

Opposer, comme le fait le baron de Goltz, comme on le fait souvent, la milice et l'armée permanente, c'est abuser des mots, c'est créer à plaisir un mal-entendu.

La forte milice de la Suisse républicaine est la véritable armée permanente, toujours prête à défendre le pays ; c'est la nation permanente dans sa fonction d'armée.

La Révolution française, dans ses heures les plus hautes, en a eu la claire vision.

C'est à travers bien des tâtonnements et bien des épreuves que la force militaire de la Révolution est arrivée à un vivant équilibre. Elle a suivi en son mouvement le mouvement de la Révolution elle-même. Dans la première période révolutionnaire, quand les institutions politiques avaient pour une assez large part un caractère bourgeois et censitaire, quand la Constituante excluait de plein droit de la cité, par la distinction des citoyens actifs et des citoyens passifs, au moins deux millions de pauvres et de prolétaires, la force armée de la

Révolution se résumait en une garde nationale essentiellement bourgeoise qui, selon les vicissitudes des crises, faisait front ou contre les troupes royales, « *satellites du despotisme* », ou contre les mouvements populaires. Elle était même, en fait, plus oligarchique et bourgeoise que la loi électorale, car celle-ci n'exigeait qu'un cens très modeste qui laissait passer trois millions de citoyens, une foule de petits propriétaires et d'artisans modestes. Au contraire, il était assez coûteux de faire partie de la garde nationale. Il fallait s'équiper soi-même, perdre assez fréquemment des journées de travail ; elle n'était guère accessible qu'à cette bourgeoisie moyenne et aisée dont Lafayette fut l'idole ; et, bientôt, sur les uniformes chamarrés des officiers, s'épanouit toute une splendide floraison de vanité bourgeoise. C'est cette garde nationale qui, au lendemain de Varenne, rassura la France contre toute surprise de la contre-révolution. C'est sur cette même garde nationale que comptait Barnave, au même moment, pour contenir et réprimer l'émotion du peuple surexcité par la trahison royale et par les clubs où affluaient les ouvriers.

C'est par elle qu'il voulait tout ensemble sauver et « *terminer* » la Révolution. C'est elle qui écrasa au Champ-de-Mars les pétitionnaires réclamant la République.

Mais un double travail s'accomplissait dans l'institution militaire encore incertaine et ambiguë comme la Révolution elle-même. D'une part, l'armée royale, l'armée de ligne se désagrégeait, se dissolvait. La discipline y était ruinée par un mal profond, par le conflit politique et moral des officiers et des soldats. La plupart des soldats étaient attachés à la Révolution dont ils espéraient un

régime meilleur, de plus larges garanties de dignité et de bien-être. Les officiers étaient divisés en trois catégories. Les uns, en très petit nombre, se tournaient vers la Révolution. C'étaient ceux que leur haute science et l'éducation encyclopédique avaient préparés à comprendre les idées nouvelles et les temps nouveaux et qui pressentaient le grand rôle qu'ils pourraient jouer : c'étaient aussi les officiers plébéiens et « *les bas officiers* » qui souffraient du privilège de la noblesse accaparant tous les hauts grades et auxquels la Révolution semblait ouvrir brusquement la carrière jusque-là fermée. A l'autre pôle, il y avait le groupe des officiers de cour dévoués à l'ancien régime, groupe influent, insolent, qui ne cachait pas son impatience de mater la nation rebelle et qui, bientôt, ne pouvant plus servir la royauté par ses coups de force à l'intérieur, passera à l'ennemi. Dans une sorte de milieu assez terne, abondaient les officiers destitués d'idées générales, qui avaient fait petitement leur chemin dans les guerres du dix-huitième siècle, qui aimaient assez leur métier pour le continuer sous des régimes très différents, et qui, en 93 encore, après le départ des officiers émigrés, avant le surgissement des officiers d'origine et de passion révolutionnaires, formeront presque tous les cadres supérieurs : à peu près aussi incapables de trahison que de ces grands élans de foi qui seuls peuvent entraîner au péril et à la victoire tout un peuple d'hommes improvisés, citoyens de la veille et soldats du jour.

C'était donc, dans l'armée de ligne, l'anarchie essentielle, l'anarchie totale ; anarchie par l'antagonisme des chefs et des soldats : anarchie par la sourde contrariété des chefs eux-mêmes. La Révo-

lution et la contre-révolution étaient aux prises dans l'armée, et leur lutte la disloquait. Les premières assemblées de la Révolution étaient obligées d'encourager parfois, de tolérer et d'amnistier toujours les mutineries des soldats, même celles qui ne procédaient pas de la résistance légale aux menées contre-révolutionnaires des chefs. Car comment discerner dans cette confusion les justes griefs et les faux prétextes ? Frapper des soldats qui se réclamaient parfois abusivement de la Révolution mais qui étaient prêts à la défendre, c'était donner pleins pouvoirs à des chefs qui méditaient peut-être en secret un attentat ou une trahison. Tant que le pouvoir serait ainsi disputé et suspendu entre l'ancien régime et le régime nouveau, tant que l'armée serait partagée entre la Révolution et la contre-révolution, il n'y avait pas de discipline possible. Elle ne pouvait être qu'une duperie ou qu'une félonie. C'est ce que Mirabeau répétait avec force dès l'origine. Ce conservateur génial qui jamais, ni dans les emportements démagogiques calculés, ni dans l'humiliation des subsides secrètement reçus de la cour, n'oublia son grand dessein, savait que l'ordre militaire comme l'ordre politique et social ne pouvait être rétabli que sur la base de la Révolution définitivement acceptée. Et de même qu'il conseillait au roi de ressusciter et d'amplifier son pouvoir en devenant le chef de la Révolution, l'organisateur de la démocratie royale, de même il demandait à la Constituante de dissoudre la vieille armée, de la reconstituer sur un plan nouveau avec des chefs évidemment dévoués à la Révolution, d'enlever ainsi tout prétexte aux soupçons et aux mutineries et d'exercer alors sur tous, avec la force de cette certitude

révolutionnaire, une vigoureuse discipline. C'était, en des temps équivoques et brouillés, l'annonce de ce que sera la discipline au plein de la Révolution. Toute la tentative, à la fois révolutionnaire et conservatrice de Mirabeau, sombra dans l'imbecillité de la cour, et le travail de désorganisation et de dissolution se poursuivit dans l'armée de ligne. En même temps se créait une ardente atmosphère de démocratie qui allait obliger la garde nationale à se transformer. Déjà le principe électif y fonctionnait. Ce sont les bataillons qui nommaient les officiers. Que demain les cadres de la garde nationale s'élargissent, qu'ils s'ouvrent au peuple libre : ce sera la nation armée nommant elle-même ses chefs. Ce sera la souveraineté nationale s'exerçant sous les armes.

Lorsqu'en juin 1791, à la fuite du roi, l'Assemblée Constituante peut croire que l'Europe va intervenir, cette évolution n'est pas accomplie. Sur quelles forces peut-elle donc compter ? Elle se défie de l'armée de ligne, de l'armée du roi, qui vient, par Bouillé, par Choiseul, de conspirer à l'évasion royale et qui est décomposée par la trahison comme par l'indiscipline. Elle n'ose pas, elle ne veut pas faire appel au peuple entier, car ce serait faire de tous les citoyens des citoyens « actifs ». Ce serait s'obliger à donner à tous une part égale de cette Révolution que tous seraient appelés à défendre, et plus que jamais la Constituante, hantée sur son déclin par des pensées de résistance, veut maintenir le caractère bourgeois et conservateur de la force armée. Pouvait-elle envoyer à la bataille pour la patrie le peuple républicain du Champ-de-Mars qu'elle venait de fusiller comme factieux ? Elle n'avait donc qu'une ressource :

c'était d'inviter la garde nationale à fournir des volontaires pour défendre la Révolution à la frontière comme elle défendait à l'intérieur la Révolution et la propriété. Ce sont les bataillons de la garde nationale qui furent chargés d'ouvrir les registres pour les enrôlements volontaires des gardes nationaux. La Constituante décidait que les gardes nationales ainsi enrégistrées seraient réparties en bataillons de dix compagnies chacun, que chaque compagnie serait composée de cinquante gardes nationales, non compris les officiers, sous-officiers et soldats. Elle rappelle bien en chacun des articles du décret que c'est des gardes nationales qu'il s'agit. Elle n'appelle que la bourgeoisie révolutionnaire ; mais à cette bourgeoisie elle fait pleine confiance. Elle maintient, pour ces hommes qui demain vont aller au feu, le principe de l'élection ; et l'article 3 précise : « *Tous les individus composant la compagnie nommeront leurs officiers et sous-officiers ; l'état-major (c'est-à-dire le colonel et les deux lieutenants-colonels du bataillon) sera nommé par tout le bataillon.* »

A l'appel de la patrie menacée, la bourgeoisie petite et moyenne répondit avec un empressement admirable, comme en témoignent les registres publiés par MM. Chassin et Hennet. Mais un phénomène inattendu pour la Constituante se produisit. La Révolution débordait les limites arbitraires de la loi électorale et du privilège bourgeois. Nombreux furent les citoyens actifs non inscrits à la garde nationale de bourgeoisie cossue qui demandèrent à s'inscrire. Nombreux aussi les citoyens passifs, les pauvres prolétaires, les uns parce que la solde des militaires tentait leur extrême misère, mal nourrie « *aux travaux de charité* », les autres,

parce que dès lors ils avaient pris possession par le cœur de cette Révolution dont le privilège nouveau de l'argent, substitué aux privilèges anciens, les excluait. D'un mouvement spontané ils entraient dans la patrie nouvelle et l'agrandissaient. Les droits de l'homme, mutilés par ceux-là même qui les proclamèrent, prenaient tout leur sens ; les ouvertures se faisaient plus larges vers l'avenir. En avril 1792, quand la Législative ouvrit, par la déclaration de guerre à l'Autriche, la longue lutte de la France nouvelle contre l'Europe féodale et monarchique, cette sourde fermentation de démocratie n'a pas abouti encore. Ni le suffrage censitaire ne s'est élargi en suffrage universel, ni la souveraineté de la Nation ne s'est affirmée en République, ni la force armée bourgeoise n'est devenue la nation armée. Le malaise est profond, mais il ne se résout pas encore en solution nette. Ce sont les formules du passé, je veux dire de la première période de la Révolution, qui se prolongent. Ainsi, au moment même où elle proclame, le 11 juillet, que la patrie est en danger, la Législative ne sait que reproduire l'appel adressé par la Constituante aux gardes nationales bourgeoises. Mais une forte parole a été dite par Héroult de Séchelles : « *La patrie est en danger parce que la Constitution est en danger.* » L'acte d'accusation suspendu encore et à demi conditionnel, que Vergniaud a fulminé contre le roi, retentit en échos prolongés et sourds. Dans ces jours incertains et comme appesantis d'un orage obscur, on a le pressentiment de la crise prochaine qui va tout renouveler, tout éclairer et tout agrandir. Elle éclate, dès la fin de juillet, par des coups répétés, dont le plus retentissant est au 10 août. Et dans ces deux semaines qui ne sont

pour ainsi dire qu'une longue journée révolutionnaire, c'est une œuvre d'ensemble qui s'accomplit. Le drame du 10 août, avec ses prologues et ses épilogues, transforme à la fois, par un effort immense et lié, l'institution sociale, l'institution militaire. La patrie est en danger : la patrie, c'est-à-dire la France révolutionnaire ; et cette patrie commune de tous les révolutionnaires, de tous les citoyens qui veulent être libres, tous les révolutionnaires, tous les citoyens ont le devoir de la défendre : ILS EN ONT LE DROIT.

Danton, au moment même où il prépare l'assaut des Tuileries, signifie par la section du Théâtre-Français, avec Chaumette, avec Momoro, que tous les citoyens peuvent et doivent participer à la garde nationale comme aux assemblées de section ; les citoyens actifs de la section abjurent leurs privilèges ; ils appellent leurs frères dépouillés à délibérer avec eux, à combattre avec eux, et ils prononcent cette admirable parole : « *qu'une classe de citoyens n'a pas même le droit de s'arroger le droit exclusif de sauver la France* ». Ainsi, de l'immensité du péril national naît pour tous les hommes le droit d'être citoyens, le droit d'être soldats. C'est le suffrage universel qui s'affirme ; c'est l'armement qui s'annonce ; nation souveraine, nation armée. Au lendemain de la victoire populaire du 10 août et pour la confirmer, pour faire entrer la Révolution au cœur des paysans, la Législative abolit presque tout ce qui restait du privilège féodal. Elle abolit sans indemnité d'innombrables servitudes, les droits seigneuriaux, tant féodaux que censitaires, dont la Constituante avait ordonné le rachat. Elle décrète, dans l'intérêt des paysans, le partage des biens communaux accaparés jusque-là

par une oligarchie. Et elle décide que la nouvelle Assemblée, la Convention nationale, sera élue par le peuple entier. Elle a décidé déjà, dès le 1^{er} août, que le peuple entier recevrait des armes. Ainsi, les survivances du régime féodal sont balayées ; la nation n'est plus la propriété d'une famille félonne ; la Révolution n'est plus la propriété politique de la bourgeoisie riche. Enfin, cette même bourgeoisie, qui réclamera plus tard et qui s'octroiera le privilège de ne pas servir la patrie, est dépouillée du privilège qu'elle s'arroe maintenant de la servir seule. Sur tous les privilèges, d'ordre politique, d'ordre social, d'ordre militaire, la foudre tombe à la fois. C'est une triple action indivisible. C'est un triple éclair tordu en fouet. Ceux-là ne comprennent rien à la Révolution du 10 août qui ne voient pas l'unité et la solidarité des actes multiples. Quand M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution*, oublie de marquer l'origine du suffrage universel, quand il dédaigne d'en parler comme d'un accident sans lendemain, il montre à quel point la bourgeoisie censitaire avait perdu le sens de la démocratie révolutionnaire. Combien aussi il est d'historiens qui ne voient pas que l'armement général du peuple et l'idée des milices sont sortis du même mouvement que le suffrage universel et la République ! C'est là qu'est pour la France l'origine historique de la nation armée, et on ne peut pas la séparer de cette origine. C'est Carnot, celui qui sera demain l'organisateur de la victoire, qui donna, à la Législative, le 1^{er} août 1792, la formule de ce qui doit être l'organisation défensive de la France. Il avait déjà en ces questions une haute autorité, et par sa science militaire et par ses travaux dans les Comités, et

par ses rapports. C'est donc lui qui propose à l'Assemblée de distribuer des piques à tous les citoyens, et à ce propos, il trace à grands traits le plan de ce que sera l'armée d'un peuple libre : « *Votre Commission vous propose d'armer de fusils uniformes tous ceux qui ont la volonté et la force de concourir à la défense de leur patrie. Elle vous le propose comme le seul acte de vigueur qui réponde à la crise actuelle, comme la seule résolution qui puisse faire trembler tout à la fois les ennemis de dehors et ceux du dedans, COMME LE SEUL MOYEN DE JETER LES BASES D'UN NOUVEAU SYSTÈME MILITAIRE QUI, RENDANT TOUS LES CITOYENS SOLDATS, PORTERA ENFIN LE DERNIER COUP A L'ESPRIT DE DISTINCTION PAR L'ANÉANTISSEMENT DE CETTE DERNIÈRE ET TERRIBLE CORPORATION QU'ON NOMME ARMÉE DE LIGNE...*

« *Votre Commission vous a proposé des piques, parce que la pique est en quelque sorte l'arme de la liberté, parce que c'est la meilleure de toutes entre les mains des Français, parce qu'enfin elle est peu dispendieuse et promptement exécutée. D'ailleurs, il n'existe pas en France actuellement et ne peut pas exister de longtemps encore assez d'armes à feu, pour que tous les citoyens en soient pourvus et cependant leurs propriétés, leur vie, leur liberté sont menacées de toute part, et on les abandonne presque sans armes à la fureur de leurs ennemis.*

« *Nous avons déclaré que la patrie est en danger et nulle grande mesure n'a encore été prise, nous avons dit au peuple : « Levez-vous », et il ne lui a été fourni aucun moyen de seconder son action. Il est temps pourtant qu'il déploie l'appareil de sa force ; il est temps qu'il cesse de se reposer sur*

ceux qui n'ont jusqu'ici répondu à sa confiance que par des trahisons. »

« Il est une vérité qui doit enfin paraître évidente à quiconque veut ouvrir les yeux, c'est que les gouvernements qui nous entourent veulent notre destruction ; c'est que ceux qui nous parlent d'amitié ne le font que pour mieux nous tromper, c'est qu'en ce moment nous n'avons plus d'autre politique à suivre que d'être les plus forts. Mais le danger de l'instant, celui qui frappe les yeux de la multitude est peut-être le moins grave ; le plus réel, le plus inévitable est dans l'organisation même de la force armée ; de cette force qui, créée pour la défense de la liberté, renferme en elle-même le vice radical qui doit infailliblement la détruire.

« Partout, en effet, où une section particulière du peuple demeure constamment armée, tandis que l'autre ne l'est pas, celle-ci devient nécessairement esclave de la première, ou plutôt l'une et l'autre sont réduites en servitude par ceux qui savent s'emparer du commandement. Il faut donc absolument, dans les pays libres, que tout citoyen soit soldat ou que personne ne le soit. Mais la France, entourée de nations ambitieuses et guerrières, ne peut évidemment se passer de force armée ; il faut donc, suivant l'expression de Jean-Jacques Rousseau, que tout citoyen soit soldat par devoir et aucun par métier. IL FAUT DONC QU'À LA PAIX AU PLUS TARD TOUS LES BATAILLONS DE LA TROUPE DE LIGNE DEVIENNENT BATAILLONS DE LA GARDE NATIONALE ; que les uns et les autres n'aient plus qu'un même régime, une même solde, un même habit ; alors vous épargnerez 40 millions par an ; alors disparaîtra ce genre de division qu'on cherche à semer sans cesse entre les soldats citoyens et les citoyens soldats ;

alors chaque corps nommera ses officiers, et l'on ne verra plus ceux-ci vendus au pouvoir exécutif passer à l'ennemi et trahir la patrie qui les a comblés de ses bienfaits. Ce vœu, j'ose le dire, est celui de la nation entière ; il n'est personne qui ne sente que la liberté française ne peut s'établir de fait que par la chute de cette dernière colonne du despotisme.

« Alors rien ne sera plus simple que le nouveau système militaire, de plus économique, de plus conforme à l'esprit de la Constitution ; pendant la paix, les frontières seront gardées par des bataillons alternativement fournis chaque année par les divers département ; LES CITOYENS S'EXERCERONT DANS LEURS CANTONS ET DISTRICTS RESPECTIFS, COMME EN SUISSE, PAR ESCOUADES, PAR COMPAGNIES, PAR BATAILLONS ; CHACUN SERA MUNI D'AVANCE D'UN ÉQUIPAGE COMPLET POUR LA GUERRE ; les jeunes gens aisés se piqueront d'avoir des chevaux dressés pour former les corps de cavalerie et se réuniront pour s'exercer aux manœuvres ; il y aura des camps annuels dans les divers départements ; des fêtes militaires y seront célébrées avec la pompe des tournois, des carrousels ; des prix solennels seront décernés aux vainqueurs, à ceux qui, dans les examens publics, se seront distingués par leurs connaissances dans l'art militaire ; ces prix seront des casques, des lances, des chevaux. Les généraux, les chefs de l'armée ne pourront être choisis que parmi ceux qui auront remporté un certain nombre de ces prix ; chacun s'en retournera avec la gloire dont il se sera couvert et avec l'ardeur de se signaler, l'année suivante, par des succès plus brillants encore.

« Ces jeux, ces exercices dégagés des langoureuses puérités de l'ancienne chevalerie, et auxquels

tous les citoyens indistinctement seront admis, enflammeront bientôt tous les cœurs de la jeunesse française. La passion des armes étouffera la cupidité, l'intrigue, toutes ces petites passions basses qui font naître l'esclavage. La gaîté franche, l'aménité des mœurs nationales reprendront leur empire, car le vrai courage est ami de l'humanité et s'allie naturellement aux sentiments généreux. Si la guerre vient à se déclarer, c'est alors que chacun sentira le prix de la liberté, qu'on verra les prodiges qu'enfante l'amour de la patrie ; les intérêts particuliers disparaîtront ; tous iront se confondre dans ce grand et unique intérêt commun : le salut de la patrie ; le charme de l'égalité unira toutes les âmes ; l'opulence sera sans considération ; les talents, les vertus seuls fixeront les yeux ; il ne restera plus en partage aux intrigants que le mépris et le ridicule. »

*« Le premier pas, Messieurs, que nous avons à faire pour arriver à ce but sublime, est réellement d'armer tous les citoyens ; c'est ce que votre Commission vous propose ; elle vous propose de faire distribuer des piques à tous ceux qui sont en état de porter les armes. Enfin, Messieurs, votre Commission pense que pour seconder les vues de régénération qu'elle vient de vous proposer, il convient que votre Comité d'instruction publique se hâte de vous présenter ses projets sur les fêtes militaires nationales et sur les encouragements à donner aux jeunes citoyens, qui se seront distingués dans les exercices de la gymnastique et le manie-
ment des armes. »*

L'Assemblée rendit, selon ces vues, un décret qui réglait la situation et la distribution des piques et dont le dernier article disait : *« Les citoyens sont*

invités à s'exercer fréquemment, sous l'autorisation des officiers municipaux, dans leurs cantons respectifs, au maniement de leurs différentes armes. »

Je ne m'arrête pas, dans le rapport de Carnot, à quelques traits idylliques qui feront sourire les beaux esprits, à quelques paroles d'optimisme candide qui paraîtront étranges à notre société compliquée, affadie, surchargée de désirs, éblouie de vanités, surmenée d'illusions rapides et de déceptions. L'armée a été depuis un siècle prostituée à tant d'odieuses et viles besognes, elle a été l'instrument de tant de crimes contre la liberté et contre la France, et la guerre même, sainte quand elle avait pour objet la défense de la liberté, a été déshonorée par de si prodigieux emportements d'orgueil et par de si tristes calculs de cupidité et de convoitise, que le noble enthousiasme de Carnot pour l'éducation militaire étonne et scandalise presque les esprits libres ou qui se croient libres. Ces accents de simplicité virile et de fierté courageuse ne retentiront de nouveau au cœur des hommes que quand l'institution militaire, débarrassée de toutes les souillures, de toutes les violences de l'esprit de caste et de classe, épurée de tout esprit d'agression, ne sera plus que la protection suprême et le suprême recours d'une société éprise de paix et cherchant la justice. C'est le vigoureux prolétariat antimilitariste d'aujourd'hui, qui sera le premier à comprendre ces paroles et à vibrer à leur accent. Je veux seulement retenir cette grande chose : c'est que l'idée des milices nationales est pour nous une partie du patrimoine révolutionnaire ; elle a surgi dans l'esprit de la France à l'heure même où le peuple français concentrait toutes ses énergies pour

abolir la royauté, pour refouler l'invasion contre-révolutionnaire du dedans et du dehors, pour créer un ordre nouveau de démocratie illimitée. Je n'ai pas et je ne propagerai pas la superstition de l'époque révolutionnaire. Mais à ceux qui pour condamner l'idée des milices écartent *a priori* l'exemple de la Suisse, à ceux qui prétendent que l'institution militaire de la démocratie helvétique ne saurait convenir à la démocratie française, j'ai le droit de répondre tout d'abord qu'à l'heure où la France surexcitée par le double péril de la liberté et de la patrie cherchait la forme d'armée qui protégerait le mieux la liberté et la patrie, c'est aux milices suisses qu'est allée sa pensée. J'ai le droit de leur dire que l'homme qui proposait à la France cette organisation vraiment nationale et populaire n'était pas un chimérique, qu'il connaissait la vieille armée de la monarchie, qu'il y avait servi avec éclat, qu'il comprenait aussi les nécessités des temps nouveaux puisqu'il allait bientôt donner à la défense de la France révolutionnaire une force incomparable de méthode et d'élan.

Quelques jours après, dans un nouveau rapport à la Législative, Carnot rendant compte de la mission qu'avec Lacombe-Saint-Michel il avait remplie au camp de Soissons, affirmait à nouveau sa foi dans la force organisatrice de l'idée démocratique appliquée aux armées.

« C'est l'égalité des droits qui fait les élections dans les bataillons. Eh ! bien, nous avons été témoins de ces élections, et nous pouvons dire que si nous les avions faites nous-mêmes, en suivant notre conscience, elles n'auraient pas été meilleures. Ce sont ceux qui ont le plus d'instruction qui étaient choisis. C'étaient presque toujours d'anciens mili-

taires, et surtout des vétérans, lorsqu'il y en avait, qui enlevaient les suffrages. (Quadruple salve d'applaudissements.) Une anecdote fera connaître la confiance dans les chefs que l'on a choisis soi-même. Un des fédérés du Jura avait réuni les suffrages pour être adjudant-major d'un bataillon. Cette nomination déplaisait à plusieurs d'entre eux. L'adjudant général, M. Chodelon, nous fit part de la difficulté. L'un de nos membres, M. Lacombe, prend ce ton de loyauté que vous lui connaissez : « Braves fédérés, leur dit-il, voulez-vous obscurcir l'honneur de la Nation française ? Voulez-vous obéir à la loi, oui ou non ? Oui, s'écrièrent-ils tous ensemble, nous ne résisterons jamais à la loi ! »

Et encore, quelques semaines plus tard, quand il a mission de créer en hâte dans le Sud-Ouest une armée qui puisse résister à l'invasion espagnole, obligé de tout improviser, les habillements, les armes, il improvise dans le feu des difficultés son plan d'avenir et on peut le résumer ainsi : une organisation administrative permanente et une éducation militaire universelle, mais qui n'aura plus rien du régime de caserne et qui se confondra avec l'instruction donnée par la République à tous les citoyens. « Une conséquence bien importante de tout ce qui vient d'être dit, est qu'une puissance qui peut avoir des guerres à soutenir doit toujours y être préparée de longue main... Ce serait donc une loi bien importante et bien sage que celle qui, après avoir fixé le nombre des armées de la République, ordonnerait que dans l'arrondissement assigné à chacune d'elles il serait établi des magasins à demeure dans lesquels il se trouverait en tout temps des subsistances, munitions et effets militaires quelconques pour la consommation de

80.000 hommes, au moins, pendant un an... Une pareille loi strictement exécutée et l'instruction publique donnant à tous les citoyens une éducation militaire, il serait facile en tout temps de ramasser en un clin d'œil une force immense dans un point quelconque de la République et certainement alors la France n'aurait jamais de guerre à soutenir que celle qu'elle voudrait bien entreprendre. »

A quelles épreuves fut soumis tout ce magnifique optimisme de démocratie et de révolution, je l'ai indiqué déjà en quelques mots, et je n'ai pas à y insister à cette heure. C'est en vain que les contre-révolutionnaires français et le feld-maréchal allemand exploitent contre l'idée des milices, contre l'idée de la nation armée, les défaillances partielles ou les égarements passagers des volontaires, des bataillons nationaux, qui déployèrent d'ailleurs des qualités de premier ordre. Il ne s'agit pas de transporter telle quelle, en pleine évolution normale de la démocratie, l'institution militaire qui a surgi de 1792 à 1794, dans la plus terrible crise de révolution et de guerre que le monde ait vue. Ce qui importe aux législateurs républicains et socialistes quand ils cherchent « dans la tradition révolutionnaire si puissante encore en France et qui n'a pas épuisé ses effets, ce qui peut éclairer l'avenir prochain, c'est de bien voir comment la révolution a résolu ou dompté les difficultés par son génie propre, organisé une grande force par la vertu de son principe et créé l'ordre, un ordre nouveau, une discipline nouvelle, sans éteindre ou amortir les énergies populaires.

C'est un grand esprit révolutionnaire, très hardi tout à la fois et très sensé, qui anime cette loi de l'amalgame du 21 février 1793 qui est, avec la loi

du 23 août de la même année sur la réquisition universelle et la levée en masse, le statut organique de l'armée de la Révolution. La loi de l'amalgame se propose d'abolir la dualité des troupes de ligne et des bataillons de volontaires nationaux ; elle ordonne en un système unique les restes de l'organisation militaire ancienne, les ébauches de l'organisation nouvelle, et c'est du côté des forces révolutionnaires qu'elle porte le centre de gravité du système nouveau. L'union de tous ces éléments était possible ; car d'une part l'armée de ligne débarrassée par l'émigration, par les démissions, par les destitutions, des officiers les plus contre-révolutionnaires, et enveloppée depuis quatre ans d'une ardente atmosphère populaire, était préparée au régime nouveau ; elle s'était mêlée dans les clubs avec les patriotes les plus véhéments. D'autre part, les bataillons nationaux, malgré leur inexpérience, malgré le flottement des premiers jours, n'avaient pas tardé à faire preuve de fermeté. A Valmy, ils avaient soutenu patiemment, à côté des troupes de ligne, la plus furieuse canonnade. Les Autrichiens n'avaient pu casser tout à leur aise comme ils l'avaient annoncé, « LA FAIENCE BLEUE », et quand enfin, pour donner le signal de l'offensive, Kellermann haussant son chapeau à la pointe de son sabre cria : « VIVE LA NATION ! », c'est l'âme enthousiaste et jeune des volontaires qui passa soudain sur la bataille comme un vent de flamme et qui mêla les forces de toute origine. A Jemmapes, les hommes de la ligne et les volontaires avaient rivalisé d'audace dans l'assaut ; nul ne se réserva, nul ne se donna à demi et Dumouriez pouvait écrire dans son rapport sur le combat : « *Tous les corps de l'armée ont donné ; tous les individus ont com-*

battu personnellement. » C'était une sorte d'amalgame spontané. Il y avait tout intérêt à l'organiser, à faire disparaître la multiplicité confuse, et à cumuler pour ainsi dire dans l'armée nouvelle toutes les qualités, toutes les facultés : l'expérience des vieilles troupes et de leurs chefs s'étendrait aux nouvelles, et la sûreté révolutionnaire, l'élan juvénile des forces neuves emporterait tout.

Mais en quel sens se ferait l'amalgame ? Quel en serait le centre vital ? L'armée nouvelle s'organiserait-elle dans le cadre de l'armée de ligne, ou au contraire sur le type des formations révolutionnaires ? Nombreux étaient, parmi les généraux, même parmi ceux qui inspiraient alors à la Révolution le plus de confiance, qui proposaient de fondre les bataillons de volontaires dans l'ancienne armée et d'y verser au fur et à mesure les levées nouvelles. Surtout, toute intervention directe des soldats dans le choix des chefs devait disparaître :

Dans le rapport qu'il adresse de Strasbourg, le 23 août 1792, au Ministre de la Guerre, Biron, général en chef de l'armée du Rhin, écrit ceci : « *Je ne puis dire trop de bien des soldats (ce sont les soldats de ligne qu'il désigne ainsi) ; ils sont pleins d'ardeur et du patriotisme le plus respectable, prêts à tout entreprendre sous des chefs dont ils ne suspectent pas les principes ; ils sont si habituellement trahis et trompés par ceux qui les commandent et qu'ils voient journellement désertir à l'ennemi, que leur défiance est bien naturelle. Les volontaires nationaux sont très bons malgré les nombreux désavantages dont ils sont environnés. La composition de leurs officiers rend presque impossible qu'ils soient bons ; l'intérêt des élections est destructif de tout respect pour les supérieurs et de*

toute fermeté envers les subordonnés. Il est rare que ces officiers jouissent de quelque considération dans leur troupe et qu'ils soient obéis. Il paraît cependant de temps en temps des sujets distingués ; il faut s'attacher à les remarquer, et les employer à former les autres. » Kellermann qui servait alors sous Biron est plus explicite encore et plus rude. Le 20 août, avant de quitter l'armée du Rhin pour l'armée du Centre où il allait commander sous Dumouriez, il remet aux commissaires de la Législative, venus pour expliquer à l'armée la Révolution du 10 août, une note qui commence ainsi : « *Compléter les troupes de ligne avec les gardes nationales volontaires formées depuis quelque temps ; incorporer les nouveaux dans les anciens bataillons, seul moyen d'avoir une armée sans laquelle l'Etat est perdu. Les gardes nationales doivent être sur le pied de troupes de ligne, ayant masse générale et de linge et de chaussures ; choix des officiers supérieurs et autres plus au choix des volontaires ; sans cette mesure point de discipline et, pour cette raison, bon qu'au désordre. »* Quelle que fût l'autorité de ces conseils, la Convention ne céda point ; ni elle n'incorpora les volontaires et les levées nouvelles dans les cadres de l'armée de ligne, ni elle n'abolit le principe de l'élection des officiers, ni elle ne donna la priorité dans l'amalgame aux troupes de ligne.

Elle n'aurait pu le faire sans désavouer toutes ses espérances et toutes ses idées, sans proclamer la supériorité de la longue éducation de caserne qu'avait reçue, sous l'ancien régime, la troupe de ligne, sur l'éducation vraiment civique qu'elle prévoyait pour l'armée de la France libre selon le plan esquissé par Carnot. Or, cette éducation de caserne,

les techniciens les plus éclairés du dix-huitième siècle l'avaient condamnée. De Guibert, dans son *Essai de tactique* publié en 1772 (édition de Londres chez les Libraires associés) en parle avec une sévérité extrême. Les hommes étaient comme engourdis par une sorte de routine : « *Il n'est pas étrange qu'uniquement dressés à manier un fusil et à garder pendant des heures des attitudes pénibles, ils n'aient, quand la guerre arrive, aucune habitude des travaux qu'elle exige.* »

Ils étaient affaiblis par « *cette vie fainéante et pourtant pénible* ». Des témoignages très impartiaux, comme ceux de Gouvion-Saint-Cyr, qui s'était engagé à seize ans comme mousquetaire et qui avait pris part aux premières campagnes de la Révolution, confirment bien que ce régime de caserne avait produit de très médiocres effets. Comment caractérise-t-il, en effet, dans l'introduction à ses mémoires, les troupes de lignes et les volontaires ? « *Les régiments de ligne ne manquaient pas absolument d'instruction ; mais ils n'avaient que celle nécessaire à la parade et dans les évolutions de la paix. Ils étaient extrêmement faibles, ayant beaucoup perdu par la désertion. Le recrutement ne pouvait guère les compléter. Les jeunes gens préféraient d'entrer dans les bataillons de volontaires. En général, la troupe de ligne était favorable à la Révolution qui l'avait soustraite à la discipline allemande, introduite si impolitiquement sous le ministère de M. de Saint-Germain ; cet esprit était soutenu par les sous-officiers devenus officiers ; cependant, quelques corps, surtout ceux qui étaient composés d'étrangers, laissaient apercevoir des dispositions moins favorables, qui diminuaient la confiance qu'on aurait dû avoir dans l'ensemble.* CETTE

TROUPE ÉTAIT D'UN PHYSIQUE FAIBLE, COMME LE SERONT TOUJOURS CELLES QUI AURONT LONGTEMPS HABITÉ LES CASERNES. *Le soldat n'y reçoit qu'une nourriture insuffisante ; les vices qu'il y contracte à la suite de l'oisiveté et les maladies graves qu'ils amènent ont bientôt détruit la santé la plus robuste et les mettent hors d'état de supporter les fatigues de la guerre. Il n'en était pas de même des deux cents bataillons de volontaires ; sous les rapports du complet, de la vigueur et de l'esprit patriotique, ils ne laissent rien à désirer et pouvaient être cités comme modèles.* » Les conservateurs qui s'imaginent aujourd'hui que l'amalgame a eu pour objet de communiquer la vigueur des troupes de ligne à une armée inconsistante et décomposée sont dupes d'une étrange illusion ou essaient une audacieuse manœuvre. Comment la Convention aurait-elle pu sans péril humilier ce mouvement national où était le meilleur de sa force militaire ? Elle ne pouvait pas non plus enlever à ces jeunes hommes qui, avant l'heure des réquisitions avaient répondu librement à l'appel de la patrie, le droit de choisir leurs chefs immédiats. Elle aurait répondu à la confiance par la défiance, à l'élan par le dédain. D'ailleurs, pratiquement, il eût été presque impossible au pouvoir exécutif, dans ce mouvement énorme, dans cette improvisation immense, de procéder lui-même à la nomination de tous les officiers. La Convention n'était pas assez sûre des officiers de l'armée de ligne pour les imposer aux bataillons de volontaires. Tous les jours, des défections se produisaient. Et même les meilleurs des chefs d'autrefois étaient déconcertés par la suite imprévue des événements. Les soudainetés de la Révolution les surprenaient et les troublaient, et ce

n'est pas sans une sorte de mélancolie où il entre quelque respect qu'on assiste au drame moral qui se jouait sans cesse dans la pensée de ces hommes. Ils avaient souvent fait un grand effort, ils avaient cru faire un grand sacrifice en consentant à suivre le régime nouveau. Ils devinaient bien que le roi ne l'acceptait que par contrainte et ils se demandaient tout bas, dans leur fidélité inquiète, s'ils devaient obéir à sa volonté apparente ou à sa volonté réelle et cachée. Et quand enfin ils s'étaient résignés, mais plus loyalement que lui ; quand ils avaient juré, sans arrière-pensée, de servir « *la Constitution, la loi et le roi* », voici que la Constitution était brusquement renversée par un mouvement populaire. Le roi était captif, il serait bientôt supplicié : où était la loi désormais ? Où était le devoir ? Des officiers comme d'Harambure, auxquels cependant la seule idée d'une trahison, d'un pacte avec l'Autrichien, faisait horreur, des officiers comme Caffarelli de Falgas, qui eut souvent dans la suite de la Révolution les vives hardiesses d'un esprit très libre, hésitaient au lendemain du 10 août à donner leur plein assentiment à une révolution de la rue dont ils ne savaient, sur la frontière du Rhin, si elle était vraiment l'expression de la volonté du peuple ou une surprise factieuse. Il était impossible de livrer toute la conduite de l'armée à ces âmes embarrassées et incertaines ; il était impossible d'imposer cette direction ou hostile ou hésitante, aux volontaires qui, par milliers, inexpérimentés, mais enthousiastes, surgissaient du pays. Aussi bien, ces officiers n'étaient pas assez nombreux pour encadrer les levées nouvelles. Il y avait, il est vrai, en plusieurs régiments de ligne, surabondance des cadres d'officiers parce que l'ef-

fectif des soldats avait subi, par la désertion, par la maladie, de grandes pertes, et qu'il n'avait pas été renouvelé. En d'autres bataillons de ligne, au contraire, notamment dans les régiments d'artillerie et de génie de l'armée du Rhin, les officiers manquaient. Le pouvoir exécutif, dans toute cette période incertaine de la Législative, avait négligé de combler les vides. Les Ministres plus ou moins dévoués au roi craignaient, s'ils nommaient des officiers contre-révolutionnaires, de provoquer les protestations et le soulèvement des troupes, et s'ils nommaient des officiers révolutionnaires, d'enlever à la royauté ses dernières chances. Carnot constate dans sa mission d'août à l'armée du Rhin, que la plupart des officiers qui devaient être promus attendent leur brevet de nomination, surtout ceux qui sont dévoués à la Révolution. En tout cas, ils ne pouvaient suffire à encadrer toute la nation qu'on allait lever par couches successives, et comment la Révolution aurait-elle pu se passer pour ces choix innombrables des lumières des citoyens eux-mêmes ? Les anciens chefs, ceux qui avaient pu faire leurs preuves, n'étaient pas assez nombreux et ils étaient suspects à demi, et les nouveaux entraient à peine dans la carrière pêle-mêle avec les soldats qu'ils devaient commander demain. Bien loin que la Révolution pût former les nouveaux cadres sans consulter les soldats des nouvelles formations, ce sont les soldats qui, même dans les régiments de ligne, commençaient à disposer des chefs. Ce sont eux qui, les premiers, surprénaient les défaillances, les manœuvres louches, les intrigues qui annonçaient les trahisons prochaines, et quand ils avaient conçu ce soupçon terrible si souvent justifié, il aurait été insensé de les pousser au combat sous la

conduite d'hommes en qui ils voyaient ou croyaient voir des traîtres. Ainsi, dès le lendemain du 10 août, c'est l'opinion publique des camps qui fait et défait les chefs. Bien que les commissaires de la Législative aient pleins pouvoirs pour désigner provisoirement de nouveaux officiers, ils ne les nomment que d'après le vœu connu des soldats. Carnot, Prieur et Ritter écrivent de Strasbourg, le 22 août : « *La suspension des deux lieutenants-colonels d'infanterie que nous avons pareillement ordonnée à Strasbourg a satisfait de même leurs corps respectifs. Le vœu manifesté dans les troupes nous a été présenté dans deux pétitions que nous soumettrons à l'Assemblée à notre retour ; le remplacement de ces officiers s'est fait au gré de ces régiments, qui les ont choisis eux-mêmes. Ceux des officiers qui restent après la défection et la désertion de leurs camarades ne gardent quelque autorité que s'ils reçoivent de leurs hommes des témoignages de confiance et une sorte d'investiture morale. Il faut qu'ils rivalisent avec eux de républicanisme.* »

Carnot écrit de Bayonne, le 20 octobre 1792 : « *Le 82^e régiment, sur le patriotisme duquel on avait élevé des doutes à la Convention nationale, a paru très affecté de ce reproche, fondé sur une erreur de date ; il est bien vrai que dans le temps il l'a mérité jusqu'à un certain point ; mais depuis que la presque totalité des officiers a lâchement déserté, le régiment ne le cède en rien aux gardes nationales ; tous sont également consommés en républicanisme. Les officiers de ces corps, qui avaient la décoration militaire, se sont empressés de la remettre en nos mains pour la déposer à notre retour sur l'autel de la patrie.* » Il est donc puéril de prétendre que l'amalgame a eu pour objet d'incorporer

l'armée nouvelle aux cadres anciens qui étaient presque partout disloqués et à la discipline ancienne qui était nécessairement dissoute. C'est dans les formations nouvelles qu'était le principe de vie, le principe d'organisation. Les commissaires envoyés aux armées après le 10 août constatent presque partout que ce sont les gardes nationales et les bataillons de volontaires qui donnent le branle au mouvement. Les soldats de ligne dévoués de cœur à la Révolution, mais qui ne sont pas tout à fait encore déshabitués de chercher leur pensée dans les yeux du chef, hésitent à demi et se taisent tout d'abord. On sent que ces hommes sont disputés par des forces contraires ; ils forment une sorte de zone neutre et terne où des clartés opposées se neutralisent ; et quand bientôt ils se décident à fond, c'est parce que de l'âme un peu désordonnée mais ardente des volontaires l'impulsion souveraine leur est venue. Dans quelques mois, par une sorte de passivité, les troupes de ligne seront prêtes à suivre Dumouriez dans sa trahison ; c'est la résolution, c'est le sens révolutionnaire et national des volontaires qui ramènera l'armée à la Révolution, à la France. La Convention démêle cet état des âmes et il y aurait eu folie pour elle, quand elle amalgamait les forces du passé à demi accommodées aux temps nouveaux et les forces toutes vives de la Révolution, à mettre en sous-ordre l'esprit révolutionnaire. C'est ce que dit très vigoureusement Dubois-Crancé, quand il propose et fait accepter à la Convention la grande loi de février 1793. Il veut que la demi-brigade soit formée de trois bataillons et sur ces trois bataillons il y en aura un de ligne, deux de volontaires, pour que la pensée et l'action de ceux-ci soient prédominantes !

« Eh bien, a-t-on dit, égalisez les forces, égalisez les droits, amalgamez un bataillon de volontaires avec un bataillon de ligne. Je réponds qu'en suivant ce système, au lieu de détruire, ainsi que vous l'avait proposé votre Comité, tous les vestiges de l'ancien régime, on les fortifierait, on en doublerait l'action et les dangers. Si un bataillon de ligne est tellement dans la main de ses officiers qu'il soit susceptible du mouvement qu'ils commanderaient, nul doute que le bataillon de volontaires qui y serait amalgamé, ayant moins d'ensemble, moins d'esprit de corps, étant mêlé d'hommes qui n'ont pas toujours le patriotisme pur pour guide, ne fût complètement subjugué par l'esprit de la troupe de ligne. Ce ne serait donc plus des volontaires que vous feriez de vos soldats de ligne, mais ce serait des soldats de ligne que vous feriez de vos volontaires ; personne n'en serait la dupe et dès lors plus de recrutement, ni pour les volontaires, ni pour la ligne.

« Si les deux lignes ne sont pas détruites, s'il existe un point de démarcation quelconque, SI LA TROUPE DE LIGNE N'EST PAS FONDUE DANS LES VOLONTAIRES (c'est Dubois-Crancé qui souligne), si enfin l'esprit différent, quant au régime intérieur de ces corps, marche de front sous quelque dénomination que ce soit, il ne reste aucun espoir pour le recrutement de la troupe de ligne, aucun moyen d'anéantir les préjugés, de rétablir les principes. Ce serait, dit-on, détruire la discipline. De quelle discipline parle-t-on ? Est-ce de cette obéissance aveugle que Lafayette commandait à ses sbires ? Il y a longtemps qu'on sait que je me suis élevé contre cette monstruosité. Ah ! si elle eût existé cette discipline,

si elle n'eût pas été violée, que de sang eût coûté la Révolution !... »

Et pour l'élection des officiers, bien loin de l'abolir dans les bataillons de volontaires, la loi l'étendait aux bataillons de ligne. Le mécanisme adopté était très ingénieux : il donnait aux officiers de ligne déjà installés dans les grades de sérieuses garanties et il animait le commandement du souffle de révolution des volontaires. Deux bataillons de volontaires et un bataillon de ligne étaient donc groupés en une demi-brigade. L'uniforme, la solde, la discipline devaient être les mêmes. Le mode de nomination des officiers serait le même. Le principe général était celui-ci : Dans tous les grades, sauf celui de chef de brigade et de caporal, l'avancement devait avoir lieu de deux manières, savoir : le tiers par ancienneté de grade roulant sur toute la demi-brigade et les deux tiers au choix. Le choix devait être fait par chaque bataillon intéressé. Mais le bataillon pouvait désigner les candidats sur toute la demi-brigade. Ils devaient être pris dans le grade immédiatement au-dessous de celui qui devait être pourvu. *« Les électeurs seront, dans le bataillon où l'emploi sera à nommer, tous les membres subordonnés au grade qui sera vacant ; l'appel sera fait en présence du commandant par le sergent-major de chaque compagnie, et ils nommeront à haute voix, par appel nominal de chaque compagnie. L'élection sera faite par les individus présents au drapeau ; ceux qui seront de service pourront envoyer leur élection signée d'eux ou de deux témoins. Les électeurs doivent, pour chaque grade, proposer trois candidats, et le choix entre les candidats est fait par les individus de grade égal à celui qui est vacant et de même bataillon. »* Voici, par exemple,

la première demi-brigade d'infanterie, née du premier bataillon du premier régiment d'infanterie et de deux bataillons de volontaires qui sont le plus à sa portée ; supposons qu'il faille pourvoir à trois vacances de lieutenant. Un des trois postes sera donné à l'ancienneté sur toute la demi-brigade, c'est-à-dire que si les vacances sont dans un bataillon, c'est le sous-lieutenant le plus ancien de toute la demi-brigade qui sera nommé. Restent deux postes à pourvoir au choix. Ici, ce sont seulement les électeurs du bataillon intéressé qui interviennent ; par exemple, s'il faut nommer un lieutenant dans le deuxième bataillon de volontaires, les propositions seront faites à haute voix et par appel nominal, par tous les sous-lieutenants, sergents-majors, sergents, caporaux-fourriers, caporaux et soldats du bataillon, mais ils pourront prendre leurs candidats parmi les sous-lieutenants de toute la demi-brigade. Et quand les sous-lieutenants candidats à la lieutenance auront été ainsi désignés, le choix définitif sera fait sur cette liste par tous les lieutenants du bataillon.

On voit que ce système offrait aux officiers de ligne dont la Convention voulait reconnaître la fidélité et le dévouement, des garanties très sérieuses. D'abord, leur situation présente était affermie. Ils étaient décidément incorporés au système de la Révolution et protégés par là contre toute mesure spéciale. Un moment ils avaient pu craindre d'être soumis à une réélection générale, qui impliquait une destitution en masse. Amelot en avait fait la proposition, et l'émoi avait été grand parmi les officiers. Le Conseil exécutif, précisant par une note du 26 août 1792, les avait rassurés, mais en termes suspensifs et qui laissent subsister une hypothèse

inquiétante : « *Les malveillants répandent sourdement dans nos armées, pour y jeter l'abattement et le désespoir dans un instant où elle a un si grand besoin de toutes les énergies, que la motion d'Amelot, tendant à faire réélire tous les officiers par les soldats, a été adoptée. L'Assemblée n'a jamais considéré cette mesure que comme une ressource extrême dans le cas où les officiers de l'armée l'inciteraient à la rébellion. Il n'en est plus question aujourd'hui avec la loi du 21 février.* »

Les voilà confirmés dans leur grade, en bloc ; et ils trouvaient d'emblée dans le système nouveau des avantages marqués. Ils étaient, en général, plus anciens dans leur grade que les officiers des volontaires, car ceux mêmes qui avaient été promus depuis la Révolution l'avaient été pour la plupart avant la fin de 1791, c'est-à-dire avant l'appel des premiers volontaires, l'émigration des officiers nobles ayant commencé bien plus tôt. Par conséquent, ils étaient assurés d'avoir à peu près le tiers des promotions réservées à l'ancienneté ; et comme l'ancienneté portait sur toute la demi-brigade, les emplois vacants, même dans les deux bataillons de volontaires, devaient dans une large mesure revenir aux officiers des bataillons de ligne. En outre, quand un officier d'un bataillon de ligne était connu par son mérite, par ses services, par son dévouement à la Révolution, les volontaires d'un bataillon voisin de la même demi-brigade avaient tout intérêt à l'appeler parmi eux et à lui conférer même les grades au choix. Car c'est sous sa conduite qu'ils affronteraient le plus hardiment les hasards de la bataille. Mais tous ces officiers de la ligne, par le seul fait que désormais leur promotion dépendrait, pour une large part, de la confiance

inspirée par eux aux hommes, étaient comme enveloppés et pénétrés par les influences révolutionnaires. C'était comme une réinvestiture morale qui, dans leur grade confirmé, les renouvelait tous.

Il y a d'ailleurs, dans ce système très étudié, une combinaison fort habile et un très ingénieux équilibre de l'élection par les subordonnés, des sous-lieutenants aux soldats, qui présentent une liste de trois noms pour un emploi de lieutenant, et ce sont tous les lieutenants qui, sur ces trois noms, font un choix. Et le dernier mot, après une série déterminée d'épreuves, reste à la puissance élective du suffrage du bataillon ; en effet, quand un candidat a été présenté trois fois de suite, à la quatrième présentation il est nommé de droit. Ainsi les choix téméraires, ceux qui résulteraient de la vile complaisance de la troupe pour un chef corrupteur qui sèmerait l'argent ou flatterait l'instinct d'indiscipline, peuvent être écartés ou longtemps ajournés, et cependant la volonté prolongée et réfléchie du soldat finit toujours par prévaloir.

Pour le grade tout à fait inférieur, celui de caporal, et pour les grades tout à fait supérieurs, le règlement est autre.

Pour les caporaux (cela est tout naturel) aucune part n'est faite à l'ancienneté. Ils sont nommés à la majorité absolue entre tous les soldats du bataillon et par tous les soldats de la compagnie. Ici, le principe de l'élection joue seul. Au contraire, pour les grades et emplois supérieurs, l'élection intervient peu ou point. L'emploi de chef de brigade (celui qui s'appelait naguère colonel et qui est en réalité le chef de la demi-brigade) doit être donné à celui des chefs de bataillon qui est le plus ancien par date de commission en cette

qualité. Ainsi, en fait, le chef de la demi-brigade a bien été désigné en quelque mesure, puisque c'est un des bataillons de la demi-brigade qui, en le nommant chef de bataillon, lui a par là même ouvert éventuellement le commandement de la demi-brigade. Mais ce n'est pas l'élection directe ; et la désignation ainsi automatiquement faite par l'ancienneté entre des officiers recrutés d'ailleurs jusque-là selon la loi dominante du choix, ne permet aucun intervalle, aucune hésitation et aucune intrigue entre la disparition des chefs anciens et l'apparition des chefs nouveaux. Au-dessus du grade de chef de brigade, c'est-à-dire pour les généraux de brigade, pour les généraux divisionnaires et pour les généraux en chef, c'est le pouvoir exécutif, représentant l'ensemble de la République, qui intervient. Pour les généraux de brigade et les généraux divisionnaires, un tiers est donné à l'ancienneté, deux tiers au choix, par le Ministre de la Guerre pour les généraux de brigade, et par le Conseil exécutif pour les généraux de division. En fait, comme c'est le ressort de l'élection qui aura d'abord porté les officiers assez haut pour qu'ils puissent développer leurs talents en pleine lumière, la force du principe électif dissimulée mais toujours active monte pour ainsi dire jusqu'au sommet de la hiérarchie militaire.

Les généraux en chef sont choisis par le Conseil exécutif parmi les généraux divisionnaires, avec la ratification expresse de l'Assemblée nationale, et c'est encore l'élection, mais par la nation tout entière concentrée en ses représentants.

Dans l'ensemble de ce mécanisme, l'élection, comme on voit, ne s'exerçait que de degré en degré. Les candidats à un grade ne pouvaient être choisis

que parmi les officiers du grade immédiatement inférieur. Au contraire, dans la première formation révolutionnaire, dans les compagnies et bataillons de la garde nationale, dans les compagnies de volontaires, il fallait bien, au moment où elles se constituaient, que des citoyens fussent appelés d'emblée aux grades supérieurs. Ainsi l'amalgame étendait tout à la fois et tempérant l'élection. C'est ce double caractère de hardiesse et de sagesse, de sincérité révolutionnaire et de conciliation fraternelle que marquait Dubois-Crancé : « *On craint l'ascendant des volontaires dans la nomination des emplois ; eh ! tant mieux, car il est temps d'écarter jusqu'au soupçon d'aristocratie. Mais doute-t-on que ces volontaires fassent alliance avec les soldats de ligne ; que, par le plus puissant des intérêts, ils ne donnent la préférence à ceux qui, aussi braves et plus instruits, seront les dépositaires de leur vie et de leur honneur devant l'ennemi ? Si un volontaire a du talent, sans doute il sera choisi, et c'est un acte de justice, mais si un sous-officier ou un soldat de ligne en montre davantage, nul doute qu'il aura la préférence. Parcourez nos bataillons, et vous verrez que tous ceux qui avaient une teinture de l'art militaire ont été choisis pour officiers ; vous verrez des commandants de bataillons, qui n'étaient que de simples soldats. Ce ne sont pas des honneurs que vos volontaires recherchent, c'est l'honneur. »*

Il fallait bien que l'élection apparût alors et comme un principe et comme une nécessité pour qu'un homme aussi épris de la concentration des pouvoirs que l'était Saint-Just s'y ralliât : « *Je ne prétends pas dissimuler le danger des élections militaires si elles pouvaient s'étendre à l'état-major*

des armées et au généralat ; mais il faut poser les principes et les mettre à leur place. Les corps ont les droits d'élire leurs officiers parce qu'ils sont proprement des corporations. Une armée ne peut élire ses chefs, parce qu'elle n'a point d'éléments fixes, que tout y change et y varie à chaque instant. Une armée n'est point un corps : elle est l'agrégation de plusieurs corps qui n'ont de liaison entre eux que par les chefs que la République leur donne : une armée qui élirait ses chefs serait donc une armée de rebelles. L'élection des chefs particuliers des corps est le droit de cité du soldat. L'élection des généraux est le droit de la cité tout entière. Une armée ne peut délibérer ni s'assembler. C'est au peuple même et à ses légitimes représentants qu'appartient le choix de ceux desquels dépend le salut public. »

Et rappelant toute l'armée à cette unité d'âme que la loi de l'amalgame voulait préparer, il mettait la République en garde contre le péril des factions militaires, contre les défections et contre les prétentions des généraux : « *Si vous éprouvez des revers, réfléchissez quels hommes, dans l'état actuel, doivent les premiers abandonner la République. Si vous êtes vainqueurs, l'orgueil militaire s'élève au-dessus de votre autorité ; l'unité de la République exige l'unité dans l'armée ; la patrie n'a qu'un cœur et vous ne voulez pas que ses enfants se le partagent avec l'épée. »*

C'est la trahison prochaine de Dumouriez, c'est la dictature de Bonaparte qui passent, voilées encore, dans ces prophétiques paroles.

Il paraissait difficile d'appliquer la loi de l'amalgame tout de suite en plein tumulte de guerre, quand les éléments d'une même région, d'une

même levée départementale étaient disséminés aux diverses armées. En fait, l'embrigadement fut ajourné de près d'une année, et il ne s'accomplit qu'en vertu d'une loi nouvelle, en janvier 1794. Dans cet intervalle si agité, secoué de désastres et de victoires, c'est toujours une leçon de foi ardente et sage qui sort pour la Révolution des événements. Ce n'est que par l'appel à la passion sainte de la liberté qu'elle peut réunir les éléments d'une armée. Elle a décidé, en même temps que l'amalgame, la levée d'un contingent de trois cent mille hommes. C'est, pour la contre-révolution, prétexte à agitations, à manœuvres et calomnies de toute sorte. Jamais si énorme prélèvement n'avait été fait d'un coup ; et il était facile d'exploiter les résistances égoïstes et les lâchetés. Le recrutement n'aboutit que parce que la Révolution put dire au peuple qu'elle travaillait pour lui, qu'elle combattait pour lui, et que la patrie qu'elle l'invitait à défendre serait bien sa patrie à lui ; non pas la patrie des aristocrates, des prêtres, des agioteurs, des riches égoïstes, mais la patrie des producteurs, des citoyens vaillants, probes et pauvres, relevés enfin de la servitude résignée où ils étaient couchés depuis des siècles. Puis la Révolution élargit son appel à la nation, puis elle est conduite à accentuer le sens égalitaire de son œuvre, la promesse sociale que contient son idée. Et quand elle décrète en août 1793 la levée en masse, quand elle commence à y procéder par la réquisition de ce qu'on appelait les premières levées ou la première classe, c'est-à-dire les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, quand, dans les régions frontalières, elle appelle et réquisitionne le peuple entier, elle associe à l'effort exalté de la patrie l'espérance naissante des prolétaires :

elle pourvoit par des taxes progressives sur les riches à la vie des pauvres. En réquisitionnant les ouvriers pour ses manufactures d'armes, elle exige d'eux un travail continu, parce qu'il faut produire sans trêve canons et fusils, mais elle les admet à établir le prix du travail par des arbitres choisis par eux et discutant avec les arbitres de la nation. Elle hâte la distribution des biens communaux aux petits paysans et elle proclame que quand ils posséderont la terre, ils auront plus d'ardeur à la défendre. Ce n'est pas un marchandage : c'est le sens de la réalité et de la vie ; c'est la clameur de justice mêlée à la clameur du combat, et fanatisant les âmes d'une passion totale. La Révolution a creusé, pour en faire jaillir la victoire, jusqu'à un foyer intérieur si profond, si ardent, si volcanique, qu'elle ne peut pas, même aux heures les plus désespérées, se décourager un instant. Elle n'a pas d'illusions béates ; et comment en pourrait-elle avoir quand la réalité est là, menaçante, pressante, poignante, quand la bouche des canons ennemis, tonnant sur Saint-Quentin et Strasbourg, sur Dunkerque et Toulon, répond par la mitraille et par le feu à toute velléité de déclamation complaisante et de mensonge ? Non : elle voit, elle sait voir, elle sait dire toute la vérité. Ni les misères ne lui en cachent les grandeurs, ni les grandeurs ne lui en cachent les misères. Elle n'a pas la sottise d'imaginer que sa jeune armée, envoyée à la bataille sans préparation aucune, sera, par le seul effet magique d'une formule, à l'abri des surprises et des paniques qui emportent parfois les plus vieilles troupes et dont Maurice de Saxe, en son avant-propos, donne un si saisissant exemple. « *Cette variété du cœur humain* », comme dit

le maréchal, ces vicissitudes des courages les plus fermes, la Révolution les connaît, et elle n'en est point étonnée. Elle sait que sa jeune armée a un prodigieux élan, que partout dans le pays les commissaires de la Convention chargés de surveiller le recrutement ou les réquisitions attestent l'indicable ardeur de « *cette belle et vigoureuse jeunesse* » qui veut courir à la frontière. Elle sait que trop souvent cet élan premier a été déconcerté par des vices d'organisation, que les jeunes soldats sont arrivés aux armées sans souliers, sans fusils, et que bien des flottements de courage s'expliquent par là. Elle sait aussi qu'un peu partout et au travers des premières surprises, la force vive des cœurs se manifeste, et que d'innombrables traits d'héroïsme annoncent pour des jours prochains la plus noble des armées. Quand le Comité de Salut public, bien avant dans la nuit, dépouille la correspondance des généraux et des conventionnels en mission, il a une grande joie et un grand espoir à lire les exploits de la petite garnison de Bitche se défendant contre des surprises de la trahison, l'admirable élan des volontaires qui reprennent le camp de Buttweiler et portent à bras les canons au sommet de la colline et sous le feu de l'ennemi. Même du fond des chutes les plus ignominieuses, même du fond des saouleries et des pillages de Furnes, un merveilleux ressort relève soudain les âmes. Les soldats font la chasse au butin pour le restituer ; ils se cotisent pour indemniser le peuple dépouillé et ils se jurent à eux-mêmes de racheter cette faute à force de dévouement et de discipline. Ce seront les héros de Wattignies. A Lyon, après un siège enragé, après l'escalade furieuse des premières murailles, les soldats de la Révolution, par

peur de déshonorer leur victoire par un emportement de violence et de pillage, échangent le serment de ne pas toucher à une seule propriété, et leur premier soin est de partager leur ration avec les patriotes de la ville, affamés par un long siège et qui viennent en pleurant au-devant des libérateurs. La Révolution a confiance que ces âmes généreuses sauront s'assurer dans le péril ; elle sait qu'après des chutes suivies de rebondissements, la variété du cœur humain se fixe enfin au plus haut. Et dans les jours les plus sombres elle affirme sa foi. A tous les chefs militaires, à tous les délégués civils qui peuvent agir sur les armées, elle demande deux choses. Elle leur demande d'abord d'avoir confiance, confiance dans la Révolution, confiance dans le peuple, confiance en eux-mêmes. Il faut avant tout qu'ils croient à la victoire. Elle est une certitude, puisqu'elle est un devoir. Pour la première fois, une grande nation, qui a des richesses inépuisables d'hommes et de choses, entre tout entière dans le combat, et pour le droit de tous les hommes comme pour son propre droit. C'est une force irrésistible et dont, à travers tous les accidents, toutes les inexpériences, toutes les incohérences inévitables du début, l'effet se fera sentir invinciblement. Malheur aux Français qui n'ont pas, même dans les revers, même dans les épreuves, la conscience de cette force souveraine ! Ils ont perdu le sentiment de la France. C'est ce qu'écrivit Saint-Just envoyé à l'armée du Rhin au lendemain de la prise des lignes de Wissembourg par l'ennemi : « *Il ne manque à cette armée que des généraux qui croient à la victoire.* » Que les chefs militaires, que les délégués de la Convention soient clairvoyants aux fautes ; qu'ils les répriment

impitoyablement ; qu'ils frappent avec toute la force de la patrie les actes d'indiscipline, de pillage, de lâcheté ; qu'ils fassent fusiller au front des corps les maraudeurs, les auteurs de panique, officiers ou soldats. Mais qu'ils ne s'abattent pas, qu'ils ne geignent pas, qu'ils ne doutent pas un instant du mouvement général des choses. Bonnet gémit sur l'inconsistance des soldats qui, à l'armée des Pyrénées-Orientales, ont lâché pied. Il se lamente et vitupère au lieu de les ramener au feu. La Convention le rappelle. Gémir, c'est trahir. La formule même de la Révolution, c'est le mot de Robespierre jeune à l'armée d'Italie : « *la République ne peut pas être vaincue.* » Certitude admirable ! J'ajoute : certitude raisonnable et légitime, si la Révolution était restée fidèle à elle-même, si jamais la guerre de défense et de liberté n'était devenue la guerre de violence, de conquête et de rapine. Là est la tentation funeste ; là est le terrible piège tendu par les choses elles-mêmes et où seul sans doute un peuple de dieux ne fût point tombé. La Révolution, dans les premiers emportements de la bataille, a le pressentiment et comme la hantise de ce péril. Lorsque, en juillet 1792, elle proclame la patrie en danger, elle se plaît à imaginer, selon le mot du rapport d'Hérault de Séchelles, que cette guerre sera « *la dernière des guerres* ». Quand, en février 1793, après avoir tracé la charte de l'armée nouvelle, elle ordonne la levée de trois cent mille hommes et fait appel à la nation, que lui dit-elle, par la bouche d'Isnard, inspiré ce jour-là des pensées les plus hautes ? Que la victoire de la Révolution sera la victoire de l'universelle liberté, mais aussi la victoire de l'universelle paix. « *Jamais cause pareille n'agita les hommes et ne fut portée*

au tribunal de la guerre. Il ne s'agit pas de l'intérêt d'un jour, mais de celui des siècles, non de la liberté d'un peuple, mais de celle de tous... Votre défaite couvre la terre de deuil et de larmes. La liberté fuit ces tristes contrées, et avec elle s'évanouit l'espérance de paix humaine... Mais si vous êtes vainqueurs, c'en est fait des tyrans ; les peuples s'embrassent et, honteux de leur longue erreur, ils ÉTEIGNENT A JAMAIS LE FLAMBEAU DE LA GUERRE. »

Hélas ! quelle main surhumaine arrêtera au seuil de la violence injuste cet élan sublime et emporté ? Et qui préservera tous ces regards d'hommes de s'éblouir enfin du magnifique et redoutable éclair jeté sur le monde par la liberté en armes ? Déjà les avertissements étaient venus. La marche de Custine en Allemagne, en 1792, avait blessé ces peuples que l'on prétendait libérer. La Belgique surtout avait été la grande tentation et la grande erreur. La France avait été conduite presque irrésistiblement à intervenir dans les luttes des révolutionnaires belges et de leurs ennemis fanatiques. Elle avait cru résoudre par l'annexion le problème, et elle avait interprété hâtivement dans le sens de sa politique le vœu d'une petite minorité. Bientôt ce fut la résistance, le soulèvement, la complicité d'une grande partie du peuple belge avec les Anglais et les Autrichiens. Dans cette confusion, Dumouriez avait cherché à se tailler un rôle. Débauche et trahison : voilà les premiers fruits de la politique d'agrandissement.

Il semble qu'en 1793 la Révolution a compris la dure expérience. Aux représentants de l'armée du Rhin, le Comité de salut public écrit, le 15 septembre, pour leur demander des renforts à l'armée du Nord menacée et qui doit couvrir Paris, et il

ajoute : « Quant à ce que vous nous dites de la possibilité de se procurer des subsistances en pays ennemi en agissant sur quelque point, il paraît qu'il n'est guère permis de s'élever à cette espérance. CONSULTONS NOTRE EXPÉRIENCE : QUAND NOUS AVONS VOULU AGIR EN DEHORS, AVONS-NOUS ÉTÉ HEUREUX ? COMMENT SE FIER A NOS GÉNÉRAUX DÈS QU'ILS S'ÉLOIGNENT DU PEUPLE ET DE LA SURVEILLANCE RÉPUBLICAINE ? CONTENTONS-NOUS DE NOUS DÉFENDRE, DE NOUS RETRANCHER, DE MÉNAGER NOS FORCES, DE HARCELER L'ENNEMI. » Mais la guerre se prolonge et s'enflamme. Les lois de la tactique offensive et même d'une défensive vigoureuse ne permettent pas toujours ces ménagements. Après la victoire de Wattignies et pour en tirer parti à fond, Carnot porte en avant sur la Belgique les forces révolutionnaires et on démêle dans ses propos le ressentiment de la défection belge, l'esprit de violence et de vengeance. Le 26 octobre, il signifie à Jourdan : « *Entrez en pays ennemi ; que la terreur vous précède ; n'épargnez que les chaumières ; n'oubliez pas de détruire les moulins et de prendre des otages en grand nombre.* » Voilà la guerre toujours atroce, même quand elle a la liberté pour objet, toujours sauvage même quand elle est sacrée. A l'armée du Rhin, pour dégager Strasbourg, pour prendre entre deux feux l'armée autrichienne, il faut marcher sur Landau, et voilà les champs de l'Allemagne qui vont se rouvrir à la Révolution enivrée. Sur les Alpes, l'armée d'observation et de défense, malgré son stoïcisme admirable, cette armée de héros, comme dit Robespierre jeune, commence à s'énervier cependant et à se lasser de ses souffrances. C'est pour la soulager que de Nice, à la date du 2 novembre 1793, le jeune Robespierre

propose la descente en Italie pour y combattre « *le tyran sarde* ». « *L'armée d'Italie ne se tiendrait plus au milieu de montagnes stériles ; elle arriverait après tant de déserts dans la terre promise et se reposerait de fatigues presque insurmontables pour d'autres que des républicains.* » C'est le paradis italien qui commence à tenter les convoitises. C'est déjà le geste de Bonaparte montrant aux soldats déguenillés et affamés les riches plaines lombardes.

Mais la Révolution ne démêle pas encore en son âme enthousiaste ces tentations commençantes ou, du moins, elle se croit certaine de les réprimer ; même quand elle cède déjà aux premiers mouvements de la convoitise, elle s'imagine n'obéir qu'à des nécessités tactiques. C'est cette haute conscience encore intacte ou qui croit l'être qui lui donne la foi superbe dans le succès : c'est la certitude du droit qui fait la certitude de la victoire, et si elle avait eu la force de rester dans le droit, si elle n'avait jamais eu d'autre objet que le se défendre et de défendre la liberté, comment la vieille Europe, plus inconsistante et plus molle, aurait-elle eu raison de cette puissance nouvelle et incomparable ?

Elle avait donc le droit de demander d'abord à tous ceux qui la servaient dans ses armées cette assurance de vaincre.

Ce qu'elle leur demandait aussi, c'était d'appliquer aux armées une discipline républicaine, non pas une discipline molle et énervée, non pas une discipline de complaisance démagogique et de lâches capitulations, mais une discipline qui empruntât sa force à l'évidence de l'intérêt national, à la puissance du sentiment révolutionnaire et à un esprit d'inflexible équité. Ce n'est pas en isolant

de la Révolution les armées qui combattaient pour la Révolution que le Comité de salut public y maintenait ou y rétablissait l'ordre ; c'est, au contraire, en assurant la communication de la force armée et de la pensée révolutionnaire. Dumouriez lui-même, quand il commandait en Vendée, autorisait ou invitait les soldats à fréquenter les sociétés populaires. Ce sont les soldats qui, à Lyon, après le siège, emplissent les clubs et ravivent l'esprit public. Les journaux révolutionnaires sont distribués aux armées par les soins du Ministre de la Guerre et des généraux. Jean Bon Saint-André se plaint que les marins n'en reçoivent pas. Après les tristes désordres de Furnes, c'est la feuille si souvent grossière d'Hébert, envoyée aux camps par gros paquets, qui prêche aux soldats la discipline et qui dénonce les actes de pillage comme indignes des vrais patriotes. « *S'ils continuent ainsi, le père Duchesne leur fait savoir* » qu'il n'y aura plus de bon Dieu pour « *la République.* » Toutes les fois que l'armée fléchissait et se désorganisait, c'est au nom de la Révolution et des principes révolutionnaires que les chefs ou les délégués de la Convention y rétablissaient l'ordre et l'élan.

Ce qui faisait la force de la discipline révolutionnaire, c'est qu'elle s'appliquait à tous, généraux et soldats, avec une égalité implacable. Il n'est pas vrai que la Révolution ait été une démagogie, qu'elle ait donné raison systématiquement aux soldats contre les chefs. Elle se fût bientôt perdue et la France elle-même à ce triste jeu. Même les plus violents, les plus outrés des révolutionnaires savent reconnaître et châtier les fautes des soldats, reconnaître et récompenser le zèle des officiers. Le frénétique Carrier, qui aimait d'une passion

furieuse et sauvage les soldats révolutionnaires et qui sait exalter l'héroïsme de ceux qui, en effet, se conduisent comme des héros, sait aussi dire bien haut qu'une partie des défaites subies dans l'Ouest est due à la mollesse et à la débauche des troupes qui, un moment, s'endormirent dans Nantes comme dans une nouvelle Capoue. Et il parle avec enthousiasme, avec émotion, avec clairvoyance, des chefs qu'animait l'esprit de la Révolution. Il écrit d'Angers le 12 novembre 1793 : « *Je vis beaucoup de franchise dans tous les généraux de l'armée ; ils communiquèrent avec beaucoup d'aménité leurs vues sur les plans de campagne. On se détermina à suivre ceux qui furent proposés par le général Kléber et par Merlin.* » Il dit de Vimeux, presque avec tendresse : « *Vimeux est un vieux soldat infiniment estimable.* » Avoir servi sous la monarchie ne le disqualifie pas, puisqu'il sert loyalement la France de la Révolution. Il admire les mouvements habiles et hardis de Beaupuy, un ancien noble pourtant. « *Beaupuy a le malheur d'être un ci-devant, mais quel bon et brave général !* » Il sait très bien que le zèle révolutionnaire ne peut suppléer au talent et à la science : « *Je vous avoue franchement que je trouve dans Léchelle un patriotisme franc qui plaît infiniment, mais que j'aperçois en lui une pénurie étonnante de vigueur pour proposer et concevoir un plan d'attaque.* » Il déplore que chez les meilleurs, chez les mieux doués, les connaissances tactiques ne soient pas égales au dévouement et à l'intelligence naturelle. « *Le général Chalbos est un brave patriote ; il a des talents militaires, mais je trouve en lui une prudence trop grande pour la guerre de Vendée. Les généraux Robert, Marceau, Carruel, Muller, voilà*

des révolutionnaires fougueux, des républicains prononcés et par principes, des militaires pleins de courage, pleins de talents. Quel dommage que ces enfants de la Révolution ne possèdent pas entièrement toutes les connaissances de la tactique militaire, des plans de campagne ! On peut ranger sur cette ligne le brave Rossignol. Il exécute très bien les dispositions d'un plan d'attaque et de défense, mais les combiner lui-même, il faut bien l'avouer, il n'en a pas le talent. »

Il mesure toute l'étendue du génie de Kléber qui joint à la passion de la liberté les talents d'un chef de premier ordre : *« Kléber est fils d'un paysan des environs de Strasbourg. Dans le combat, il a un sang-froid et une bravoure que rien n'égale. C'est le général de l'armée de l'Ouest, de celle de Brest et peut-être de toutes les autres de la République, qui a le plus de connaissances militaires. Plans de campagne, disposition d'une armée, ordre de marche, il connaît parfaitement tout. Il a toute la franchise, le langage, les habitudes, le sans-culotisme d'un brave républicain ; le seul défaut que je lui connaisse, c'est d'être un peu trop dur les jours de combat. »* Pas plus qu'il ne rabaisse les chefs, il ne ménage les soldats. *« Il faut que vous entendiez la vérité, écrit-il au Comité de Salut public. Elle vous est offerte par une bouche qui ne fut jamais souillée du langage impur de l'imposture ; elle part d'un cœur qui ne connut jamais que l'austère et sauvage vérité. Les individus ne sont rien pour moi ; ma chère République et son salut, voilà l'objet perpétuel de mes soucis. Dans la colonne de Saumur beaucoup de pillards et de lâches. Dans celle de Luçon il y a quelques bons bataillons, mais qui n'entendent pas toujours avec*

intrépidité le bruit des armes. » Il n'y a donc, même chez les plus farouches, aucun parti pris de sévérité contre les chefs et d'indulgence pour les soldats. Quand Hoche, à l'armée de la Moselle, échoue à son intrépide attaque contre Kaiserslautern, le Comité de Salut public le console et l'encourage. Ce n'est donc pas un niveau aveugle et implacable qui passe sur la tête des généraux. Mais quand ils commettent des fautes, quand ils manquent de l'élan, de la confiance, de l'activité qui sont les conditions de la victoire, ou quand ils compromettent la vigoureuse tactique révolutionnaire en substituant une ruée aveugle à l'audace éclairée de mouvements hardis et bien étudiés, elle les frappe sans hésiter, en plein combat, en pleine gloire, même en pleine victoire si, comme Houchard à Hoodschoote, ils n'ont pas su la pousser à bout. Le souvenir de Jemmapes ne protège pas Kellermann dans ses maladresses et ses défaillances. La même règle de rigueur est appliquée par la Convention à ses propres délégués. Il semble au Comité de Salut public que Dubois-Crancé, qui a joué pourtant au Comité militaire un si grand rôle, a pressé un peu mollement le siège de Lyon. Il le rappelle au moment même où il va livrer l'assaut décisif. C'est cette impersonnalité superbe qui faisait aux armées la force de la discipline révolutionnaire.

Ce que la Convention pardonne le moins aux généraux, c'est de n'avoir pas foi en la Révolution, foi en la victoire, ou une foi incomplète et hésitante. Il faut qu'ils comprennent et qu'ils aiment la liberté au point de connaître et d'aimer les nouvelles méthodes de combat créées spontanément par le génie d'un peuple immense. De cette tactique des

masses rapide, audacieuse, impétueuse, tous les hommes de la Révolution sont pénétrés, et il faut que les chefs, même ceux qui ont longtemps pratiqué d'autres méthodes, s'en pénètrent aussi, où elle les rejette comme des incapables : et ils l'étaient, en effet, n'étant pas en harmonie avec le monde nouveau. De Banyuls, le 26 octobre 1793, les représentants de l'armée des Pyrénées-Orientales écrivent au Comité de Salut public : « *Quelle ne fut pas notre stupeur d'entendre le général en chef proposer de prendre des cantonnements d'hiver ? Il étaya son avis sur l'indiscipline de l'armée, son défaut de tactique, la différence qu'il y avait entre un homme et un soldat, la nécessité de s'exercer. Nous lui observâmes que, quand un peuple se levait en masse, ce n'était point pour aller s'enfermer dans les camps ; que les peuples libres ne font pas des guerres longues ; que si la France ne portait pas des coups décisifs, elle s'épuiserait en subsistances, en hommes et en finances... que les républicains qui avaient abandonné leurs foyers, ne tarderaient pas y rentrer ; que cette tactique vantée n'était pas celle d'un peuple libre, que notre armée, purgée des muscadins et de tous les aristocrates qui ont arboré l'épaulette, offrirait, non des hommes faisant parfaitement la parade, mais des républicains sachant vaincre.* » Cette tactique de mouvement et de masse, le Comité de Salut public la rappelle sans cesse à tous les chefs. Ainsi, le 8 octobre 1793, il écrit au général de division d'Avaine qui est à Cassel, pour qu'il seconde Jourdan : « *Il est temps de frapper des coups décisifs et, pour cela, il faut agir en masse. Une seule action de ce genre supplée et entraîne toutes les autres. Elle fait plus que toutes les actions de détail.*

Il ne faut point se piquer de battre les ennemis dans les différents postes, à forces égales ou inférieures. C'est un honneur chevaleresque qui ne convient point à notre système, et avec ce faux honneur on perpétue la guerre à l'infini. Il faut, au contraire, chercher l'art d'attaquer toujours l'ennemi où il est faible et avec une supériorité de forces telle que la victoire ne puisse jamais être douteuse. Le général Jourdan veut cerner l'ennemi, l'envelopper. Secondez-le. » Pour n'avoir pas compris, le général d'Avaine est frappé. Mais c'est surtout dans la circulaire par laquelle en décembre 1793 le Comité de Salut public commentait aux généraux en chef le récent décret sur le gouvernement révolutionnaire, que toute la conception militaire de la Révolution est définie avec une force admirable : *« Un gouvernement révolutionnaire et compressif des traîtres, en ajoutant à l'énergie d'une grande nation, double ses moyens de vaincre. Riche d'hommes et de choses, cette nation, investie des moyens immenses, peut dire à ceux qu'elle a chargés du soin de la défendre : JE VOUS COMMANDE LE SUCCÈS. Deux causes les arrêterent. On nous déclara d'abord une guerre de trahison ; mais alors, si la France reçut des revers, elle n'éprouva point de défaite. Elle ne fit qu'ajourner la victoire.*

« En second lieu, les armées nationales contenaient un germe intérieur de destruction : leur organisation fut trop longtemps monarchique. Les traîtres sont frappés de mort ou d'épouvante, et le régime militaire s'avance vers une régénération complète. Il faut donc chercher autre part la cause de l'insuccès du moment : nous allons vous le dire.

« Généraux, si nous aimons à reconnaître les

services que quelques-uns d'entre vous ont rendus, nous ne dissimulerons pas aux autres les fautes qu'ils ont commises.

« On a crié à l'insubordination des soldats ; l'insubordination des généraux est ce qui a fait le plus de tort à la chose publique.

« Aucun n'a fait, pour s'attacher au plan unique, le sacrifice de son amour-propre. Presque tous se sont jetés dans des plans particuliers, soit par manie mal entendue de gloire personnelle, soit par aridité de pouvoir, soit par rivalité, soit par impérialité.

« Il faut qu'ils sachent qu'ils sont eux-mêmes soumis à une discipline sévère que le gouvernement exerce sur eux.

« Dans un Etat libre, le pouvoir militaire est celui qui doit être le plus astreint ; c'est un levier passif que meut la volonté nationale. Nous répétons cette vérité à des hommes qui doivent la connaître, et qui s'honorent sans doute de cet assujettissement, puisque l'intérêt de la liberté et les principes le commandent.

« Que le vil courtisan ne voie dans l'indépendance du pouvoir que le moyen de reverser sur les autres le despotisme sous lequel il fut courbé ; le patriote est l'esclave fier de la loi ; il ne cherche pas d'ailleurs un poste de vanité, mais d'utilité.

« D'autres raisons veulent l'obéissance la plus absolue de votre part aux mesures du Gouvernement, aux arrêtés du Comité de Salut public. La guerre actuelle n'a aucun rapport avec les guerres communes ; il faut, pour la bien apprécier et surtout pour la terminer, le génie des camps, sans doute, mais dirigé par celui de la République. Toutes les mesures secondaires d'application, de

matériel, de position, de suite, de marche, de campement, d'observation de tactique, etc., etc., seront du ressort du génie militaire, mais les plans premiers, appropriés à l'esprit national, calculés sur les circonstances, sont le secret de tout ce qui repose dans le sanctuaire du Gouvernement et qui ne doit être connu que de lui, basé sur ses ressources et sur les rapports mieux sentis au centre qu'au point occupé par un général ; mais le soin de déterminer enfin le mouvement d'une grande nation, tout cela n'appartient et ne peut appartenir qu'à ses représentants.

« Nous ne sommes plus au temps où des despotes jouaient contre d'autres despotes 400.000 hommes, où la victoire restait après cet effort à celui qui perdait le moins. Ici, la République, se déployant tout entière, tombe de son poids sur les tyrans ; douze armées les pressent ; ces armées ont des mouvements séparés, mais elles en ont aussi de communs. La science du Gouvernement consiste à déterminer ces mouvements communs ou séparés selon les besoins. L'impulsion donnée au Nord a son contre-coup au Midi ; celle imprimée au Centre se fait sentir aux extrémités. Il suit de là que dès qu'un général sort des instructions qu'il a reçues et hasarde une partie qui paraît avantageuse, il peut ruiner la chose publique par un succès même qui ne serait que de localité ; il rompt l'unité des plans, il en détruit l'ensemble, il fédéralise le système militaire. Ce qui met le dernier sceau à ces considérations, c'est l'expérience. On a remarqué que le succès a toujours suivi l'obéissance aux arrêtés du Comité, que les revers étaient nés de leur inexécution. »

C'est le moment où la Révolution tend le plus

fortement tous ses ressorts pour une action commune et totale des énergies françaises. Cette prodigieuse centralisation de la conduite militaire aurait été pleine de périls si le même génie national qui animait le Gouvernement révolutionnaire n'avait point animé les armées. Celles-ci, en obéissant au pouvoir central, n'obéissaient qu'à l'impulsion nationale dont elles-mêmes ressentaient la puissance directe dans leur âme. Elles se conformaient sans efforts à une tactique qui avait été créée spontanément par l'immense volonté de vivre dont le peuple entier était possédé. Aussi bien, dans cette coordination vigoureuse, une large part d'initiative était laissée aux chefs, et les représentants en mission, comme le marquent ses instructions un peu antérieures, mais qui n'étaient point révoquées, avaient ordre de la respecter. *« L'un des devoirs les plus essentiels des représentants du peuple est de se concilier la confiance des généraux. Les moyens de se la concilier doivent être grands, élevés comme le caractère dont ils sont revêtus. Les généraux ne doivent pas apercevoir dans la surveillance des représentants du peuple des motifs de défiance et d'inquiétude ; ils ne doivent voir en eux que des citoyens investis de grands pouvoirs pour les seconder puissamment, pour les soutenir de leur influence et augmenter la confiance publique. Plus la surveillance doit avoir un grand caractère, plus elle doit être active. Les représentants du peuple doivent observer le caractère des généraux ; ils doivent étudier leurs principes, leurs tactiques, leurs mouvements, leur conduite. L'âme d'un héros républicain s'ouvre à la confiance et dédaigne la dissimulation et la politique. Il est nécessaire qu'un général soit investi d'une grande confiance, qu'il*

en ait le sentiment et la conviction ; il faut qu'il ait une grande liberté, une grande indépendance si l'on veut qu'il conçoive de grands desseins et d'heureux plans. La conduite des représentants du peuple envers les généraux secondera la hardiesse et l'élévation de leurs desseins et de leurs entreprises ; ils observeront tout ce qui peut être grand, utile et soutenu, et ce qui ne serait qu'audacieux et téméraire... S'il se trouve encore parmi les officiers généraux et les officiers et sous-officiers de tous grades des Français indignes de porter ce nom, qui ne se dévouent pas sans réserve au maintien de la liberté et de la République, ils les suspendront, ils les feront aussitôt remplacer selon le mode prescrit par la loi du 24 février, et, si les circonstances ne permettent pas de les remplacer suivant ce mode, ils commettront, pour quinze jours seulement, à l'exercice des fonctions, des militaires d'un grade inférieur connus pour leur civisme. Ils fraterniseront avec les soldats de la patrie ; ils les visiteront fréquemment et enflammeront leur zèle, ils leur feront sentir les avantages de la discipline qui rend les armées invincibles, qui les rend redoutables aux ennemis, qui leur apprend à profiter des succès, qui leur enseigne à se rallier dans les revers, qui soutient le courage, qui lui fait connaître sa force et ses ressources et prévient les déroutes et les défaites ; ils les entendront ; ils s'informeront de leurs besoins. Ils leur diront avec quelle sollicitude la Convention s'occupe de tout ce qui concerne l'armée. Ils entretiendront les soldats des travaux de la Convention nationale, des sources qu'elle ouvre à l'industrie, à la prospérité publique. Ils les entretiendront dans les principes de l'égalité, du republicanisme et de la discipline militaire. »

Aussi, il y avait de plus en plus, dans les armées de la Révolution, unité d'inspiration, et aussi, comme on dit aujourd'hui, au point de vue militaire, unité de doctrine. Il y avait accord des âmes dans l'idéal politique et social, accord des esprits dans les méthodes de guerre : selon les moments, selon les vicissitudes, la Révolution centralisait plus ou moins son action ; mais toujours c'est l'unité essentielle, c'est, si je puis ainsi parler, la centralité des consciences qui permettait l'unité de l'action gouvernementale. Elle permettait aussi à la direction stratégique de Carnot de s'exercer dans ce vaste ensemble de douze armées opérant dans les régions les plus diverses. Il connaissait les principales armées ; il connaissait aussi le théâtre des opérations les plus importantes. Tantôt, il était, comme à Wattignies, un entraîneur d'hommes, ainsi que le sera Bonaparte à Lodi et à Arcole. Tantôt il organisait du centre et développait en tous sens les plans d'action et de victoire. Il le pouvait parce qu'il avait dégagé la formule générale de la stratégie révolutionnaire et qu'il faisait partout des applications diverses mais concordantes de la même méthode et de la même loi. Il le pouvait parce que cette formule générale, répondant au génie même de la nation révolutionnaire et aux nécessités nouvelles d'une guerre sans précédent, était aisément comprise de tous ceux qui étaient mêlés à l'action. C'est ainsi que Robespierre, après la prise des lignes de Wissembourg, écrit à Saint-Just qui venait d'être envoyé en mission extraordinaire à l'armée du Rhin, pour lui marquer toute la confiance qu'il a dans le plan de Carnot (2 décembre 1793) : « *Le Comité a adopté un plan qui me paraît très bien conçu* ET DICTÉ PAR LE MÊME

ESPRIT QUI A SI BIEN RÉUSSI POUR L'ARMÉE DU NORD. *Ce plan est plus vaste et plus hardi que celui qui consiste à défendre les différents points du territoire avec différents corps d'armée. Il est aussi plus sage : il atteint seul le but.* CARNOT QUI NOUS EN A PRÉSENTÉ L'IDÉE, VOUS A DÉJÀ ÉCRIT POUR VOUS LA DÉVELOPPER. NOUS VOUS ENVERRONS CE COLLÈGUE SOUS PEU DE JOURS POUR MIEUX VOUS EXPLIQUER NOS IDÉES. » Il s'agit de la marche projetée sur Landau, pour envelopper l'ennemi avec de grandes forces. Ainsi, malgré le peu de sympathie de Robespierre pour Carnot, l'unité du génie révolutionnaire créait l'unité de vouloir, l'unité d'action. C'est par là que Carnot était tout ensemble un entraîneur d'hommes, comme le sera Bonaparte, un stratège de cabinet, comme le sera de Moltke. Un même esprit ardent circulait dans toute l'armée.

Cependant, ni un système militaire, ni une discipline, ni une armée ne s'improvisent. Parfois, la Révolution tâtonnait. Beaucoup, parmi les patriotes mêmes, hésitent sur le mode de nomination et de promotion des officiers, et se demandent si le mécanisme électif institué ou consacré par la loi du 24 février peut assurer la discipline et donner de bons choix. Quelques-uns vont jusqu'à demander la suppression complète de l'élection. Ainsi, à l'armée de l'Ouest, les commissaires de la Convention Goupilleau de Fontenay et Jard-Pauvilliers, après avoir dénoncé l'indiscipline des soldats, concluent, dans une lettre du 18 juin 1793 : « *Le mal est grand, nous en avons cherché la cause ; nous avons cru la trouver dans la longueur des formes qui doivent être observées pour punir les coupables,* et DANS LA DÉPENDANCE OU LA LOI TIENT L'OFFICIER QUI DÉSIRE D'ÊTRE CHOISI DEVANT LE SOLDAT QUI DOIT FAIRE

SON CHOIX. *Ce qui se passe sous nos yeux est si funeste que si l'on ne trouve pas le moyen de rendre l'officier tout à fait indépendant du soldat, il faut que vous renonciez à avoir des armées.* » Ceux mêmes qui ont toujours été le plus favorables au principe de l'élection, comme Carnot, constatent qu'elle a abouti trop souvent à nommer des incapables. Voulant faire procéder à l'armée du Nord, au printemps de 1793, à la revue générale de l'état des corps en effectifs, en approvisionnements, il se heurte à l'ignorance totale d'un grand nombre d'officiers. Il écrit le 9 mai à la Convention : « *La revue extraordinaire est un ouvrage difficile et long. Nous avons fait une instruction pour en faciliter l'exécution, MAIS IL FAUDRAIT AU MOINS QUE LES QUARTIERS-MAÎTRES ET CHEFS DE CORPS SUSSENT LIRE ET ÉCRIRE POUR EXÉCUTER LA LOI. Si vous faites des changements au mode d'élection des officiers, nous vous invitons à faire un article qui exclue des places d'officiers et de sous-officiers à l'armée toute personne qui ne saura pas lire, écrire et compter. Ce seul article remédierait à presque tous les abus, parce qu'il exige des connaissances qui supposent une certaine éducation.* » Le 15 mai, il déplore que cette ignorance des officiers laisse libre jeu à toutes les voleries. Après la revue extraordinaire d'une partie des cantonnements en avant de Dunkerque, il relève : « *des friponneries sans nombre couvertes par le prétexte que les registres de revenus et de dépenses ont été perdus dans le désastre de la Belgique ; et le fait est que la plupart des quartiers-mâtres sont des voleurs et que nombre d'officiers ne savent ni lire, ni écrire, et sont d'ailleurs très insoucians.* » De Nice, le 6 octobre 1793, Ricord signale les désordres qu'entraîne l'inea-

pacité d'un grand nombre de chefs : « *Les dilapidations étaient énormes dans cette armée. Nous apportons la plus grande attention à les détruire et à découvrir les coupables, ce qui est très difficile. Cependant, nous aurons beaucoup fait lorsque nous aurons diminué les moyens de friponnerie. Nous nous sommes aperçus que la majeure partie de ces dilapidations provient du défaut de surveillance de la part des chefs et de l'ignorance dans laquelle on est malheureusement sur toutes les parties militaires...* » Ricord, il est vrai, ne se décourage point et il ajoute : « *Sévères, mais justes, nous avons destitué quelques mauvais sujets ; nous en avons fait mettre quelques-uns en état d'arrestation, et l'armée applaudit à ces mesures qui ne sont pas précipitées.* » Mais il conclut, lui aussi, comme Carnot, qu'il faut exiger des officiers plus de garanties de savoir : « *Nous nous apercevons du danger qu'il y a que l'ignorance occupe les premiers grades militaires. La 27^e brigade a pour chef un citoyen nommé Allimand, qui ne sait ni lire ni écrire. Ce défaut d'instruction peut être funeste. Il détruit la confiance des soldats et compromet le service. Il est des circonstances où un général envoie un ordre secret à un officier. Si cet officier ne sait pas lire, il est obligé de le communiquer. L'opération peut donc être divulguée et ne pas réussir. La Convention nationale doit déterminer quels sont les grades pour lesquels il sera au moins nécessaire de savoir lire et écrire. Elle ne négligera pas le moyen d'encourager à l'étude et de prouver à la nation que l'instruction est nécessaire pour consacrer la liberté.* »

De Sedan, le 25 octobre 1793, Massier et Calès, commissaires de l'armée des Ardennes, signalent

au Comité de salut public l'infériorité intellectuelle et morale de beaucoup d'officiers élus, et ils vont jusqu'à demander qu'on abandonne le système de l'amalgame : « *Si la troupe aux ordres du brave Itié avait fait son devoir, il est probable qu'elle eût fait plus que de tenir en échec les ennemis On informe contre plusieurs officiers des dernières levées qui ont prouvé par leur conduite que le mode d'après lequel ils ont été choisis ne peut être que préjudiciable à la patrie. Beaucoup de militaires aussi expérimentés que patriotes pensent qu'il aurait été beaucoup plus avantageux et moins dispendieux pour la République de compléter les anciens cadres avec les nouveaux bataillons ; ceux-ci eussent été plus tôt formés, se fussent mieux montrés à une action et on eût économisé les appointements d'un grand nombre d'officiers qui ont autant besoin d'instruction que leurs soldats.* »

Même plainte et plus amère du général Hélie qui écrit de l'armée des Ardennes, à la suite de la panique de Bousse-lès-Walcout, le 19 octobre 1793 : « *Si ces malheureux avaient eu la prudence de ne se donner pour chefs que des hommes instruits dans l'art de la guerre, ils eussent eu des officiers qui auraient soutenu leur courage chancelant et qui leur eussent inspiré quelque confiance. Mais les officiers qui les commandaient, qui avaient eux-mêmes besoin d'encouragements, pouvaient-ils faire concevoir d'eux quelque bonne opinion et faire partager à leurs soldats une bravoure qu'ils étaient loin d'avoir, puisque plusieurs d'entre eux mirent leurs épauettes dans leur poche pour ne pas être reconnus comme officiers dans leur fuite ?* » Garrau, de Bayonne, constate, le 22 octobre, la médiocrité de beaucoup de chefs élus : « *L'esprit public est*

excellent dans l'armée. Le soldat ne demande que d'en venir aux mains. Les officiers sont généralement peu instruits, mais bien disposés. J'attribue cela à la multiplicité des corps qu'on a formés au lieu de compléter les cadres. »

Isoré écrit le 5 octobre « *qu'il est impossible de compter sur les bataillons de nouvelle levée, la désertion les ayant réduits de moitié, mais qu'il va user de la sévérité la plus grande contre les déserteurs et NOTAMMENT ENVERS LES CHEFS QUI SE SONT ENFUIS.* » Un moment, Saint-Just lui-même paraît douter de la solidité des formations nouvelles si elles ne sont pas fortement encadrées dans les bataillons déjà exercés. De Strasbourg, le 26 octobre 1793, Saint-Just et Lebas écrivent en effet : « *Nous sommes arrivés hier ici. Il résulte de la conférence que nous avons eue avec le général Carleuc que l'échec de Wissembourg tient au défaut d'ordre et de discipline, qui a permis à l'ennemi de surprendre notre armée. L'indiscipline tient à la mauvaise conduite des chefs. Il manque surtout à cette armée un général républicain et qui croie à la victoire... Nous sommes convaincus que les jeunes gens de la première réquisition ne peuvent être employés utilement qu'au moyen de l'incorporation dans les corps actuels, fallût-il porter ces corps à un nombre d'hommes plus considérable ?* » Bientôt cependant en communication avec le magnifique enthousiasme républicain de l'armée du Rhin, Saint-Just sera moins sévère. D'ailleurs, les chefs qu'il dénonce ici comme vraiment responsables de l'indiscipline de l'armée et de la défaite, ce sont les officiers légués par l'ancienne armée à la Révolution. C'est dans cet esprit que le Comité de Salut public lui répond le 27 oc-

tobre : « Il paraît que ce qu'il y a de plus urgent est de renouveler les états-majors. Frappez avec votre énergie ordinaire les aristocrates. L'arrêté que vous avez pris pour l'incorporation des hommes de réquisition dans les vieux corps nous paraît très important, et nous désirons qu'il soit exécuté sans délai. » Période difficile et tragique ! Les forces expérimentées de la vieille armée se dérobent et défaillent, et le sacre populaire de l'élection n'a pas suffi à donner partout aux nouveaux chefs la science, la compétence et le courage. Malgré tout, un souffle ardent et vaillant soulève toutes ces misères. Parfois, c'est du point de vue révolutionnaire même que les représentants en mission se plaignent du résultat des élections dans les compagnies. C'est la nomination d'officiers contre-révolutionnaires par les bataillons de Lyon qui annonça la révolte prochaine de la grande cité. Les bourgeois modérés, feuillants ou girondins réussissaient souvent à se faire élire soit dans la garde nationale, soit dans les bataillons de volontaires, soit dans les bataillons des nouvelles levées. Carnot et Duquesne écrivent, le 9 mai 1793 : « Nous avons prononcé la destitution d'un nommé Mortagne, marchand d'argent, devenu officier au 8^e bataillon des fédérés et qui soulevait les volontaires en leur persuadant de refuser les assignats. » Reynaud écrit, le 28 octobre : « Je viens enfin de réorganiser la garde nationale du Puy qui s'est toujours si bien montrée quand il a fallu combattre les ennemis de la nation ; l'intrigue et la cabale avaient présidé à la formation des officiers ; aussi était-elle vicieuse au point que plusieurs d'entre eux ont été reclus comme suspects. Par premier ordinaire je vous enverrai l'arrêté que j'ai

pris pour opérer cette réélection indispensable. » Maure aîné et Ichou signalent d'Auxerre, le 31 octobre, un péril de même ordre : « *Vous voudrez bien annoncer à la Convention au citoyen président, que les bataillons du département de l'Yonne s'organisent. Le département de l'Yonne fournira mille hommes ; c'est l'élite de la jeunesse. NOUS AURONS SOIN DE LA GARDER DES INTRIGUES ET DES MUSCADINS QUI DÉSIRENT LES ÉPAULETTES.* » Parfois, c'est le Comité de salut public lui-même, surtout pour les armées de l'Ouest, qui pousse les représentants à épurer les cadres. Ainsi, il mande le 9 novembre 1793, à Lacoupertie : « *A Mortagne, une précaution non moins nécessaire, c'est d'y dissoudre deux compagnies, l'une de grenadiers et l'autre de chasseurs très muscadins et grands amateurs de processions. Enfin, il faut y refondre l'état-major et les officiers de la garde nationale.* »

De Sedan, le 22 novembre 1793, les représentants à l'armée des Ardennes, Bô et Henry, marquent leur hostilité contre les officiers récemment élus des nouvelles levées. Ils versent les soldats de la réquisition dans les anciens bataillons, qui ne sont pas tous, il est vrai, des bataillons de ligne, mais aussi des bataillons de volontaires plus anciens et déjà exercés : « *Les quinze mille hommes que vous avez désiré envoyer à l'armée de la Moselle sont en mouvement pour leur destination, armés et équipés. Nous n'avons pu compléter ce nombre d'hommes qu'en incorporant 300 hommes des bataillons de la première réquisition dans chacun des anciens bataillons. Cet amalgame a été effectué à Givet, Philippeville, Mézières, aux acclamations de : VIVE LA RÉPUBLIQUE ! Le soldat est satisfait de servir sous des chefs expérimentés. A Sedan, deux*

régiments, l'un de Reims, l'autre de Sainte-Menehould, ont été en insurrection, excités par quelques officiers muscadins qui étaient à leur tête et bien moins jaloux de se battre contre l'ennemi que de conserver une épaulette qu'ils avaient mise la veille ; ils ont refusé de marcher. La rébellion n'a pas duré longtemps. A l'instant, la générale a été battue ; toute la garde nationale de Sedan a été sous les armes ; en un clin d'œil, les bataillons rebelles ont vu la force publique déployée. Aussitôt, tous les officiers ont été mis en état d'arrestation... Les cris de VIVE LA RÉPUBLIQUE ! ont été multipliés dans les bataillons, même ceux qui avaient été rebelles... On ne saurait donner trop d'éloges à la garde nationale de Sedan ; son zèle, sa bonne tenue, son patriotisme, sa bravoure même font trouver en elle une troupe aussi disciplinée que nos vieux bataillons... » « Si vous ne prenez promptement le parti d'ordonner que les anciens cadres aux bataillons de l'armée du Nord seront remplis avec les citoyens de la première réquisition, nous perdrons presque tout le fruit que l'on pourrait tirer de cette belle et brave jeunesse ; nous vous prévenons que presque tous les officiers qu'elle s'est donné sont des muscadins et intrigants qui ne peuvent que nous gêner par quelques mauvais tours, tandis qu'incorporés à d'anciens corps, elle aura des officiers instruits et, en général, amis de la Révolution. »

Le lendemain, le 4 novembre, nouvelle lettre, qui montre à quelle prodigieuse improvisation des hommes la Révolution était obligée de se livrer pour donner à son armée des chefs à la fois fidèles et capables : *« Il va se former ici une belle armée... Nous renvoyons ici tous les généraux de division*

que nous avons trouvés ; c'est un tas d'ignorants, d'intrigants et quelques-uns même sont violemment soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi. Nous avons eu la satisfaction de trouver des hommes dont nous croyons pouvoir vous répondre ; c'est une tâche bien importante que celle d'étudier les hommes et de découvrir ceux qui ont la vraie capacité... Nous vous répétons ce que nous vous avons dit hier. Notre première réquisition est perdue à cause des chefs, muscadins, qui l'ont trompée pour se faire choisir, si vous ne faites faire au Nord ce que nous faisons ici. Nous renvoyons au grade de soldat ces épauléttes d'hier, ces aigrefins qui voudraient faire la loi aux braves officiers qui viennent de supporter des campagnes. »

La Révolution peut-elle compter, du moins, pour trouver bientôt des officiers à la fois instruits et patriotes, sur les écoles militaires qui lui ont été léguées par l'ancien régime et qui fonctionnent encore ? L'esprit en est mauvais. Dès le 5 septembre 1792, Carnot, dans son rapport général sur sa mission à l'armée du Rhin, écrit : « *Nous vous dirons seulement que l'école d'artillerie, établie à Châlons, est livrée à une aristocratie si manifeste qu'elle excite des plaintes universelles dans cette ville. Il est temps enfin qu'on fasse cesser en France le scandale de voir des fonctionnaires publics, des jeunes gens auxquels la patrie fournit l'instruction, n'être occupés que des moyens de déchirer le sein qui les nourrit. Il faut enfin que l'on n'élude plus, que l'on ne transforme plus en formalité dérisoire la partie la plus importante des examens, celle qui peut seule garantir le civisme des candidats. Sans l'amour de son pays et des lois qui y sont établies, le talent n'est plus qu'une arme*

perfide, qui, tôt ou tard, se tourne contre la mère commune dans la main de ses propres enfants, et l'expérience ne nous apprend que trop, par les trahisons qui ont été successivement démasquées, ce que l'on doit attendre de ces hommes qui se targuent sans cesse de l'honneur et de leur fidélité à la formule d'un serment. » Même jugement et plus sévère encore porté en novembre 1793 par Hentz et Bô sur l'école du génie de Mézières : « *L'école du génie est ici une école d'aristocratie. Le chef est un Feuillant, ami des riches et des contre-révolutionnaires ; les élèves sont de puants muscadins qui dérisionnent les patriotes. Nous voulions tout chasser, et nous en viendrons là. Nous avons jeté les yeux, pour remplacer le chef, sur le commandant de Rocroy, ingénieur très éclairé, très patriote et qui a fait une étude particulière de l'instruction. Il accepte les fonctions, mais il nous dit que l'école est mal à Mézières, une seconde Sodome, que tous les élèves sont de petits sots impertinents et qu'il n'y a aucun parti à en tirer.* » Il demandait le transfert de l'école à Paris.

Ainsi, dans cette période confuse, où l'amalgame est la vérité légale, mais n'est pas encore la vérité de fait, les difficultés sont au plus haut. L'amalgame même se heurte encore aux résistances des choses et des hommes. Les divers bataillons sont dispersés et l'embrigadement est difficile. Les officiers de formation nouvelle ont peur de l'amalgame qui réduira les cadres surabondants de certains corps. Et beaucoup des officiers de ligne répugnent notamment à échanger leur uniforme de la vieille armée pour l'habillement des volontaires. Dans ce désordre, le principe de l'élection joue pour le choix des officiers des bataillons nouveaux,

mais dans les conditions les plus défavorables ; car les formations nouvelles ne peuvent pas faire appel aux officiers déjà expérimentés, l'embrigadement n'étant pas fait encore, et ce n'est pas de grade en grade que se font les promotions, mais un choix soudain, enlevé parfois par l'intrigue, faisait d'un soldat un officier. Sous tous ces mécomptes, sous ces malaises, le génie de la Révolution ne plie pas. Elle pourvoit d'abord aux difficultés immédiates par l'arbitraire du Comité de Salut public et des représentants en mission. Ceux-ci brisent tous les officiers de ligne qui sont suspects d'hostilité et de tiédeur pour le nouveau régime, et ils les remplacent, sous la sanction du Ministre de la Guerre, par des hommes dont ils ont cru reconnaître le dévouement et le talent. Pour les officiers élus, ils les destituent quand ils sont des « *muscadins* » et décidément trop incapables ; et ne pouvant les remplacer directement eux-mêmes, ils font procéder à des élections nouvelles qui, sous leur contrôle impérieux, donnent le résultat qu'ils en attendent. Mais la Révolution a hâte d'établir enfin un régime normal, et ce n'est pas en renonçant au principe de l'élection qu'elle assure à sa formidable armée des cadres solides : c'est en faisant procéder enfin à l'amalgame et à l'embrigadement. La loi du 21 février était presque partout restée en suspens. La Convention, par un décret du 8 janvier, décide, sur les instances nouvelles de Dubois-Crancé, et malgré un essai de résistance du Comité militaire et du Comité de Salut public, que la loi de l'amalgame sera appliquée partout vigoureusement dans les termes et dans l'esprit où elle fut votée. Dubois-Crancé enlève le vote presque unanime de la Convention en défil-

nissant à nouveau la pensée à la fois très révolutionnaire et très équilibrée qui anime et soutient la loi. « *Cochon de Lapparent a dit que l'embrigadement des troupes était un acte de fédéralisme et il en a donné pour preuve que la loi du 21 février avait été vivement soutenue par Valence. Ce fait est vrai, mais on avait réuni au Comité militaire tous les officiers généraux alors à Paris ; aucun de ces officiers n'est actuellement au service de la République ; et si Valence s'est trouvé de l'avis de l'embrigadement, aucun des autres n'en fut complètement. Spécialement Beurnonville et Dillon s'y opposèrent avec plus de chaleur que Valence n'en avait mis à l'appuyer. L'on sait que le plan fut discuté six semaines au Comité avec acharnement. Les principaux combattants contre l'embrigadement étaient Aubry, Géronte, Lido et Valazé. Lorsque le plan fut présenté à la Convention, il eut pour adversaires Buzot, Guadet, Vergniaud et toute la clique girondine ; dans les armées, Dumouriez, Custine crièrent que l'on désorganisait tout ; enfin, il est notoire que pendant toute la campagne les aristocrates ont sans cesse repoussé l'embrigadement, pendant que les patriotes le désiraient et le réclamaient de toutes parts. Ces faits, que personne ne peut contester, prouveraient aux hommes les moins éclairés en cette matière que si l'embrigadement n'était pas ordonné il faudrait le faire pour l'intérêt de la République. »*

Il ajoutait : « *Il est urgent d'exécuter ce plan très facile, mais auquel la malveillance et l'impéritie ont jusqu'ici opposé mille obstacles ; je vous parle de l'amalgame de tous les corps d'infanterie de la République et de leur organisation en demi-*

brigades. La loi du 21 février, sur cette organisation si longtemps combattue par les Buzot, Aubry et leurs adhérents, avait triomphé de toutes les intrigues ; et cependant, par une incroyable fatalité, même après la victoire du peuple au 31 mai, victoire qui a mis sous le glaive de la loi les généraux perfides, les intrigants fédéralistes, les royalistes déguisés, l'armée n'a encore joui que partiellement des avantages que devait lui assurer sa nouvelle organisation ; et tout ce qui, dans la loi du 21 février, devait être avantageux à la République est resté sans exécution, malgré deux décrets postérieurs qui l'ont ordonnée.

« La loi du 21 février détruisait presque dans leurs racines les préjugés de corps, cet ancien esprit des troupes de ligne avec lequel se nuançait le fantôme nobiliaire, de même que le soldat de ligne devenu officier était tenté de se croire d'une caste différente des volontaires. Une grande malveillance nourrissait adroitement cette ridicule prétention, sous ce rapport le retard de l'amalgame des troupes a causé de grands maux à la République.

« Il en a causé de plus grands encore en privant nos armées des moyens d'émulation et, par conséquent, d'instruction militaire et d'ordre dans l'administration que la réunion des bataillons en demi-brigades aurait procurés. Dès le 15 mars dernier, la partie de la loi du 21 février, relative à l'avancement aux grades militaires, a été mise en vigueur ; mais elle a dû manquer son but, parce que le défaut de réunion de trois bataillons en un seul et même corps n'a pas permis aux individus qui les composaient d'étendre leur choix au delà de la sphère de leurs bataillons respectifs, souvent

si affaiblis que nous avons des bataillons où l'on trouve plus d'officiers que de soldats. Tel officier ou sous-officier de la ci-devant troupe de ligne qui, soit par ancienneté, soit par le choix, eût pris un rang supérieur dans un bataillon de volontaires, y eût porté ses talents, son expérience, en eût corroboré l'instruction, la discipline, eût éclairé ses camarades, instruit ses subalternes et stimulé l'émulation de ceux que le défaut de bons exemples a pu maintenir dans une apathie funeste. Tel officier de volontaires passant dans les bataillons de la ci-devant ligne y eût porté cet amour brûlant des principes d'égalité et de liberté ; sa présence, ses discours eussent divisé, anéanti les molécules organiques de l'autocratie, et bientôt ces éléments divers, se combinant sans effort et uniquement dirigés vers le bien public, eussent fait disparaître les nuances, qui peuvent être particulières à chaque corps, et n'auraient plus fait de chacun de ses membres qu'un faisceau de frères et d'hommes vraiment dignes de la grande cause qu'ils défendaient. Tel était le bénéfice que nous devons attendre de cette loi salutaire.

« En morcelant cette loi, on a laissé les bataillons isolés. Au lieu de rompre les préjugés de corps, on les a consolidés dans plusieurs bataillons. Faute de pouvoir faire de bons choix, l'avancement aux grades a été livré à l'intrigue. Souvent même il y a eu impossibilité de faire un choix quelconque et nous avons, en ce moment, au comité militaire, l'état d'un bataillon composé de vingt-sept officiers et trois soldats. L'instruction n'a donc pu s'améliorer et les bases de l'administration ont été tellement méconnues que je ne crains pas d'avancer, sur la foi des commissaires

à la trésorerie nationale, que l'armée, manquant de bas, de souliers, toute déguenillée, coûte 300 millions de plus qu'elle ne devrait coûter, ne manquant de rien. Voilà ce que nous avons gagné à laisser si longtemps flotter les rênes du Gouvernement dans des mains faibles ou perfides. On a chassé Pache qui voulait le bien de la République et qui l'eût fait...

« Bouchotte, même avec un plus grand caractère, eût eu de la peine, au milieu du feu de la guerre et des trahisons, à débrouiller ce chaos infect. Même aujourd'hui, après tant de changements, de trahisons découvertes et punies, la machine reste entravée, et pourquoi ? Parce que souvent l'intrigue et la sottise ont remplacé l'aristocratie. L'obligation où l'on s'est trouvé de remplir à la fois une foule de postes importants, a fait croire au peuple ignorant qu'il avait le droit de prétendre à tout. On juge souvent mieux les autres que soi-même et la comparaison que les subalternes ont faite des faibles talents des supérieurs avec ceux qu'ils se supposaient, leur ayant persuadé qu'on avait été injuste à leur égard, il n'y a plus de terme à l'impudence de la médiocrité, et il n'est presque pas un homme aujourd'hui qui ne se croie supérieur à son emploi.

« Vous avez senti que le décret qui organisait en bataillons la levée des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans était impolitique et dangereux. Vous avez calculé qu'ayant plus d'anciens cadres qu'il n'en fallait pour assurer la défense de la République, vous deviez avant tout compléter ces cadres et vous l'avez ordonné. Je viens maintenant vous proposer le moyen de réaliser cet hiver, sans aucun déplacement de troupes, l'embrigadement des armées

de manière à obtenir tout l'effet que l'esprit de la loi contient, c'est-à-dire généraliser l'esprit républicain, accroître les moyens d'instruction et de discipline, organiser les administrations sages et paternelles par demi-brigades, former de gros corps en état de résistance contre l'ennemi, établir une émulation vraiment patriotique entre les corps et les individus... »

Et il conclut en insistant une fois encore sur la nécessité de combiner dans l'armée la science militaire avec l'esprit démocratique : « *Oui, le salut public exige qu'on dise TOUT aujourd'hui : c'est l'ignorance la plus crasse de tous les principes militaires et de leurs moyens d'exécution autant que la trahison, c'est l'apathie et l'égoïsme qui ont prolongé la guerre de Vendée, laissé prendre Valenciennes et Condé, qui n'ont point secouru Mayence et qui ont laissé forcer les lignes de Wissembourg. Eh ! n'est-il pas effrayant d'entendre des agents mêmes du Gouvernement, sans doute pour déguiser leur propre faiblesse, afficher sans honte un système misérable, placer L'IGNORANCE sur la même ligne que le PATRIOTISME, déclarer que le TALENT est inséparable de l'ARISTOCRATIE, et nous ramener au despotisme, par le même moyen que savaient employer jadis d'habiles courtisans, celui de choisir pour généraux des hommes ineptes et serviles ?*

« *Moi aussi j'ai dit, et peut-être le premier, en 1789, que celui qui sauverait la France faisait peut-être des souliers ; mais je croyais qu'une expérience, même rapide, devait servir de guide au génie ; je croyais qu'à moins d'avoir fait preuve de l'un ou de l'autre dans des occasions importantes, on ne méritait pas d'être distingué, placé*

au premier poste, dépositaire de la vie de ses concitoyens et de celle de la République. Enfin, les Romains n'avaient pas de Ministres. Ils ne connaissaient pas deux pouvoirs. Le Sénat était tout ; il n'avait que des agents subordonnés et il envoyait ses représentants aux armées. Ces représentants souvent étaient des hommes peu expérimentés dans l'art de la guerre, mais n'exerçaient dans ces armées que le moral de la puissance sous l'influence du Sénat, et ils avaient sous leurs ordres pour toutes les opérations militaires d'excellents officiers choisis par les soldats et vraiment dignes de leur confiance. Voilà comment la République romaine a longtemps soutenu son éclat sans danger ; voilà le véritable mode d'action militaire dans un gouvernement démocratique ; voilà celui que vous adopterez sans doute, à la qualité et aux pouvoirs des consuls près (car les représentants du peuple français doivent être égaux entre eux) quand on voudra cesser de se traîner sur les vestiges de l'ancien régime. »

C'est bien la conception montagnarde qui l'emportait, en janvier 1794 comme en février 1793. Elle était aussi éloignée de la défiance girondine à l'égard du peuple que de la complaisance démagogique qui prétend remplacer par la déclamation révolutionnaire, par le zèle sincère ou affecté mais aveugle, l'expérience, la science, le travail, le talent. Il est très vrai que les Girondins avaient, en février 1793, combattu l'amalgame, parce qu'il donnait une trop grande part au principe électif. Buzot, notamment, avait dit (*Moniteur universel*, séance du 14 février 1793) : « Ces articles ne paraissent tendre qu'à énerver la discipline, qu'à dégoûter du service ces vieux militaires, blanchis

sous les drapeaux, qui ne peuvent voir avec indifférence des jeunes gens sans instruction franchir tout à coup l'intervalle d'une douzaine de grades intermédiaires pour parvenir au commandement, et la cabale les frustrer de la récompense due à de longs services. Des officiers qui auront l'espoir d'avancer par élection s'occuperont bien plus de capter les suffrages que de maintenir la rigidité de la discipline qui seule rend les armées invincibles. On ne peut arguer ici des droits du citoyen. Le citoyen n'obéit qu'à la loi. Le soldat obéit aux ordres de ses supérieurs. »

Et Buzot proposait de faire nommer à l'élection tous les sous-officiers et de laisser ensuite à l'ancienneté toutes les promotions : c'était n'établir qu'au début le contrôle de l'armée. Dubois-Crancé et la Convention maintiennent au contraire dans toute son étendue la force du principe électif. Il est bien vrai que les nouvelles réquisitions faites en août 1793 n'ont pas été admises à former des bataillons, nommant d'emblée des officiers à elle. Elles ont été versées dans les anciens corps ; mais d'abord ces anciens corps eux-mêmes formés en partie de volontaires avaient déjà procédé à l'élection de leurs officiers ; et tous les soldats exerçaient leur influence sur les promotions ultérieures dans les conditions prévues dans la loi du 21 février.

Mais en même temps qu'elle affermit, qu'elle régularise l'action du peuple en armes, la Convention, sous l'influence de Dubois-Crancé et sous les leçons de l'expérience, se préoccupe de donner au mérite, au savoir, au dévouement éclairé et efficace, le plus de garanties possible. On a vu avec quelle force Dubois-Crancé dénonce l'ignorance

d'un grand nombre de chefs et flétrit le préjugé ou le calcul pseudo-révolutionnaire qui fait peu de cas de la science. Ce sera désormais le souci constant de la Révolution d'avoir des officiers aussi instruits que patriotes. C'est pour cet objet qu'elle va créer tout à l'heure l'École de Mars où les jeunes gens, candidats aux postes d'officiers, seront élevés dans le dévouement aux principes révolutionnaires et dans la science la plus sérieuse de la tactique militaire renouvelée. C'est pour cela que bientôt elle exigera pour chaque grade un minimum de connaissances et qu'elle fera procéder à une revision générale des grades ramenant à un grade inférieur ceux qui auraient paru trop médiocres. Ce qui a fait la gloire et la force de la Montagne, ce qui lui a permis de créer, de susciter du chaos bouillonnant une armée admirable, qui, pendant trois ans, a vaincu l'Europe et sauvé la liberté, c'est ce souci à la fois populaire et organique, c'est ce sens de toute la réalité, c'est cet appel à toutes les forces combinées, force de l'enthousiasme et force du savoir. C'est cette double puissance de l'esprit et de l'âme qui a fait les grands chefs révolutionnaires : les Desaix, les Hoche, les Kléber ; et c'est cette force indivisible de l'énergie populaire et de la haute science qui fera invincible demain, je dirai presque inattaquable, l'armée nationale de la France républicaine, ouvrière et socialiste. Comment donc se fait-il qu'un moment le Comité militaire ait désavoué Dubois-Crancé et que celui-ci n'ait gagné sa cause qu'en en appelant à la Convention toute entière ? Comment se fait-il surtout que le Comité de Salut public inspiré en ces questions par Carnot ait combattu en février 1794 l'embrigadement

proposé par Dubois-Crancé ? Et y aurait-il entre Dubois-Crancé et Carnot un conflit d'idées essentiel ? Il serait grave pour nous, au moment où nous cherchons dans la tradition révolutionnaire et démocratique française des lumières sur ce que doit être une armée vraiment nationale et populaire, de constater le désaccord fondamental des deux hommes qui ont le plus travaillé à l'organisation militaire de la Révolution, l'un, Dubois-Crancé, s'appliquant surtout à créer l'organisation, l'autre, Carnot, à la faire mouvoir. Le général Yung, dans son étude d'ailleurs consciencieuse et avisée sur Dubois-Crancé, ne s'est pas posé le problème. Il se borne à dire que Carnot s'est laissé conduire par Barère, hostile dès le premier débat de 1793 à l'amalgame, et que le vote de la Convention « *avait été une leçon pour Carnot* ». En fait, il n'y a pas contrariété de direction générale. Il ne semble pas qu'il faille prendre très au sérieux les objections faites à Dubois-Crancé, au nom du Comité militaire, par Cochon de Lapparent. Dire que la constitution des demi-brigades et des brigades serait fédéraliste, parce que chaque brigade serait formée avec les recrues des départements et en porterait le nom, c'est faire une querelle de mots, et, en tout cas, Carnot qui avait proposé le système des milices suisses, avec l'éducation militaire donnée dans chaque commune ou dans chaque district, ne pouvait guère s'associer à cette critique. Il disait encore que les chefs avaient trop d'autorité quand ils disposaient non plus d'un bataillon ou d'un groupement momentané de bataillons, mais d'un groupement permanent, d'une forte unité de 3.000 ou 4.000 hommes, qui pouvaient avoir l'esprit de corps. Dubois-Crancé n'avait vraiment pas de peine à

montrer qu'une demi-brigade n'était rien dans l'ensemble des forces de la République, et qu'il serait d'ailleurs plus dangereux de permettre aux chefs ambitieux et intrigants de composer eux-mêmes à volonté leur demi-brigade ou leur brigade avec des bataillons arbitrairement choisis par eux. Cochon de Lapparent ajoutait qu'à la paix, et quand il faudrait licencier les armées immenses qu'entretenait à grands frais la Révolution, il serait malaisé de congédier ces fortes unités organiques, les demi-brigades. Dubois-Crancé répliquait que l'organisation de l'armée dans la paix était un problème d'avenir qui n'était pas engagé par son système et que d'ailleurs il serait facile de ramener les trois bataillons de la demi-brigade à un seul bataillon de 500 hommes seulement qui formerait dans la paix la partie la plus mobile et la plus exercée de la nation armée. Comme on voit, aucune des objections présentées par Cochon de Lapparent au nom du Comité militaire, qui lui-même avait été mis en mouvement par le Comité de Salut public, ne porte sur le mécanisme général, sur le double effort de démocratie et de science qui caractérise le système de Dubois-Crancé. Il est probable que Carnot, accablé déjà par un labeur immense, n'a pas voulu compliquer sa tâche par un travail méticuleux d'organisation en pleine guerre. Déjà, par la réquisition et par l'incorporation des nouvelles levées aux anciens cadres, l'armée de la Révolution avait à la fois la solidité et la masse. Les victoires d'ailleurs abondaient à ce moment même sous la main du Comité, et Barère pouvait, en une série triomphale de rapports, annoncer la prise de Toulon, le déblocus de Landau ; pourquoi remanier en vue d'un ajustage délicat et compliqué ce puissant ap-

pareil en plein fonctionnement ? Pour constituer rationnellement les demi-brigades, il fallait rapprocher les bataillons d'une même région. Or, ils étaient souvent dispersés dans des armées différentes. Dubois-Crancé disait, il est vrai, qu'on pouvait les amalgamer d'abord sans les déplacer et qu'on ne les déplacerait que peu à peu, quand ces mouvements n'auraient pas d'inconvénients. Mais l'amalgame sans le groupement réel, effectif, restait théorique et inefficace, et, d'autre part, pour lui donner réalité, il fallait opérer entre les armées des chassés-croisés de bataillons qui pouvaient gêner parfois les grands mouvements stratégiques. Ce sont sans doute ces difficultés pratiques, de circonstance et de moment, qui déterminèrent Carnot à combattre ou à faire combattre l'embrigadement. Mais la Convention avait hâte de faire, dans le tumulte même de la guerre, une grande œuvre organique, et elle suivit presque unanimement Dubois-Crancé. Mais, je le répète, le conflit entre les deux hommes ne portait que sur des particularités, sur des détails. L'inspiration générale était la même : FAIRE UNE ARMÉE EXTRAORDINAIREMENT PUISSANTE PAR LE NOMBRE COMME PAR L'ORGANISATION, ET PAR L'ÉLAN DE L'ÉNERGIE POPULAIRE, COMME PAR LA MÉTHODE ET LA SCIENCE.

Dès lors, et quand on observe l'évolution de l'armée dans la démocratie révolutionnaire, quand on compare et combine les idées de Dubois-Crancé et de Carnot, il est permis de se représenter ce que serait devenue à la paix l'organisation militaire permanente de la France nouvelle si la Révolution avait gardé tout son ressort, si elle n'avait pas été épuisée par l'excès de la guerre et des agitations intérieures. Supposons qu'il n'y ait eu ni

9 thermidor, ni 18 brumaire, et que la Révolution ayant pu conclure à temps la paix avec le monde, comme le souhaitait passionnément Robespierre, ait assuré sans crises, par des assemblées élues et souveraines, le fonctionnement du régime de pleine démocratie, quelle eût été l'institution militaire ? Cette reconstitution n'est pas une vaine hypothèse : nous en avons les traits certains, les éléments déjà groupés et coordonnés, aussi bien dans les plans en grande partie concordants de Dubois-Crancé et de Carnot, que dans la vie même de l'armée de l'an II. Il est d'un grand intérêt pour nous de nous remettre en pensée dans le courant de notre histoire nationale et révolutionnaire qui fut ou tari, ou détourné, ou englouti par la violence des événements, mais dont l'esprit peut marquer la direction. Voici donc, dans l'essentiel, et toute part faite au jeu des détails, ce qu'aurait été dans la Révolution française normalement développée et consolidée, l'organisation de l'armée. D'abord, l'idée de retenir dans des casernes, pendant un temps assez long, pendant cinq ans ou trois ans, ou même deux ans, toute la jeunesse de la nation n'eût pas même effleuré l'esprit des révolutionnaires. La levée en masse était une nécessité de combat, une loi de salut. L'encasernement des masses leur aurait apparu comme une intolérable contrainte et comme une charge accablante : charge financière, charge sociale. Arracher tous ces hommes au travail, ce n'était pas défendre la patrie c'était l'affaiblir. Ni Carnot, ni Dubois-Crancé, ni la Montagne ne confondaient service militaire et encasernement. Tous ils étaient pour l'armement universel ; tous ils étaient contre l'encasernement universel. Donc, tous les citoyens seront soldats ;

nul ne pourra s'exempter des devoirs militaires, forme suprême du devoir civique. Quand la Convention, pour le premier contingent de 300.000 hommes qu'elle appelle en février 93, admet le remplacement, Carnot ne cesse d'en dénoncer les vices et les hontes. De l'armée du Nord, il envoie des protestations indignées. Il écrit, le 22 mai 93 : « *Il est impossible de calculer les maux qu'a produits à cet égard la faculté de remplacement pour les recrues. Il en résulte que les hommes se sont accoutumés à se vendre comme du bétail, qu'ils ont fait métier de déserteurs, pour se vendre cinq ou six fois dans divers bataillons, et que des gens robustes, qui avaient été désignés pour marcher, se sont fait remplacer par des boiteux, des crapuleux, des gens perdus de mœurs ; c'est une leçon pour l'avenir.* » Le 15 juillet, il revient sur ce triste sujet avec une sorte de violence : « *Sur le territoire sacré de la liberté, dans cette même patrie où les droits de l'homme viennent d'être sanctionnés, il se fait un commerce d'hommes ; on spéculé sur le trafic ; il se fait dans les ateliers, dans les boutiques, dans les places publiques. Un infâme racoleur aborde un jeune paysan, un jeune ouvrier et lui dit : « Veux-tu te vendre pour un contingent ? Voilà 300 livres. » Le marché est conclu. Dès l'instant, le jeune homme appartient à l'acheteur, sans savoir à qui il le revendra. Celui-ci va dans la commune et demande : « Qui veut un homme ? » On fait des offres ; on dispute sur le prix ; un nouveau marché est arrêté, et souvent le vendeur gagne 100 pour 100 sur ce qu'il a donné à son esclave. Qu'arrive-t-il ? Ce malheureux, avili par cette première vente, corrompu par l'appât du gain, continue le commerce de sa personne, spé-*

cule sur sa liberté, ne rejoint pas le corps auquel il est destiné, déserte et va trouver un autre marchand d'hommes, quelquefois le même qui, après l'avoir acheté de nouveau, le conduit à un autre bazar. Nous sommes loin, comme vous voyez, du désintéressement et de la fierté républicaine. » De même, Dubois-Crancé, dès les premiers jours, dès qu'il commence à la Constituante, sous les outrages et les huées de la droite et dans le silence gêné de la gauche, son courageux effort pour la création d'une armée démocratique, se prononce contre tout privilège et contre tout remplacement : « Il faut donc, disait-il dans son grand discours du 12 décembre 1789, une conscription vraiment nationale, qui comprenne la seconde tête de l'Empire et le dernier citoyen actif (c'est-à-dire toute la nation sauf le roi) et les citoyens passifs. Il faut que chaque homme, dès que la patrie sera en danger, soit prêt à marcher. Si vous tolérez une fois les avoués, les remplacements, tout est perdu ; de proche en proche, tous les riches voudront se soustraire au service personnel et les pauvres resteront seuls chargés de cette fonction si noble pour un peuple libre ; alors le métier des armes retombera dans son avilissement ; le despotisme en profitera et vous redeviendrez esclaves. » Bien entendu, quand le progrès de la Révolution aura fait tomber la distinction bourgeoise des citoyens actifs et des citoyens passifs, c'est vraiment tout le peuple, dans la pensée de Dubois-Crancé, qui sera appelé à constituer l'armée. Mais cette énorme masse de citoyens, comment l'organiser, comment l'éduquer ? De toute cette masse, Carnot ne fait qu'un bloc absolument homogène. Ce sera vraiment une milice nationale. Les citoyens s'exerceront sur

place par escouades, par compagnies, par bataillons. Il est vrai qu'il faudra une garde permanente à la frontière : c'est le problème des « *troupes de couverture* » que nous aborderons tout à l'heure. Carnot le résout en décidant que chaque département, à tour de rôle, envoie des bataillons monter la garde à la frontière, et c'est une solution qu'aujourd'hui même nous devons examiner sérieusement.

Dans le tout de la nation armée, Dubois-Grancé distingue plus que Carnot, il institue plus d'organes différents. Il a, dès lors, le souci de trouver un ordre synthétique où l'ancienne armée permanente subsiste, mais transformée et adaptée dans la grande armée nationale et populaire. Il propose trois degrés, trois forces qui correspondent sensiblement à ce que nous appelons maintenant l'active, la réserve et la territoriale. Voici comment, à cette date, en ces débuts encore incertains de la Révolution, il formule son système : « *J'établis pour axiome qu'en France tout citoyen doit être soldat, et tout soldat citoyen, ou nous n'aurons jamais de Constitution. Il n'en résulte pas que nous devons arracher aux travaux de l'agriculture et du commerce, ni aux autres fonctions utiles que ce vaste empire offre à l'industrie, des bras essentiels ; mais je pense que l'état militaire français doit être divisé en trois parties tellement organisées qu'elles puissent, sans effort, sans subir une trop grande métamorphose, ne faire au besoin qu'un seul et même corps, n'ayant qu'un même esprit, également intéressé à se réunir sous l'étendard du patriotisme, aux ordres du chef de la nation. Je crois donc que pour rendre la France respectable au dedans et au dehors nous devons*

présenter à nos ennemis un front de 150.000 hommes de troupes réglées, destinées à couvrir nos frontières et à se porter partout où l'exigera la défense ». — « Il faut placer en seconde ligne dans ce tableau 150.000 hommes de milices provinciales, destinées à doubler l'armée active, dès que les circonstances l'exigeront et qui ne coûteront rien. Enfin, je propose une troisième ligne de plus de 1 million 200.000 citoyens armés, prêts à défendre leur foyer et leur liberté envers et contre tous. »

« Pour former cette troisième ligne, tout homme en état de porter les armes, ayant droit d'électeur, père de famille ou célibataire, jeune ou vieux, sera inscrit au rôle de sa municipalité ; il aura son fusil, son sabre et son fournement, mais sans activité.

« Les milices provinciales seront composées de tous les célibataires actifs de chaque département, depuis dix-huit ans jusqu'à quarante. Ceux-ci seront enrégimentés sous des chefs nommés par la garde nationale et aux ordres immédiats de leur municipalité ou canton. Il n'existera pour eux aucun autre changement ; ils seront libres de prendre parti dans les troupes de ligne, de changer même de province suivant leur intérêt ; tant qu'un homme n'aura pas quarante ans ou qu'il ne sera pas marié, il ne pourra se dispenser du service qui lui sera commandé. Ces milices, dans les villes, s'assembleront une fois toutes les semaines, en été, pour s'exercer en commun ; elles seront chargées de la police et de veiller à la tranquillité des citoyens libres ; elles seront destinées à compléter l'armée à raison du besoin en temps de rôle, à commencer par les plus vieux. Les milices des villages seront simplement agrégées à celles du chef-lieu de leur canton ; elles ne feront point de ser-

vice ; leurs armes seront déposées au chef-lieu du district.

... « Enfin les 150.000 hommes de troupes réglées seront recrutés sur toutes les classes de citoyens ; mais chaque régiment d'infanterie ou de cavalerie, particulièrement affecté à une province, ne pourra être composé en officiers et soldats que d'individus domiciliés dans cette province, et jamais, excepté en temps de guerre, ces régiments ne pourront être en garnison à plus de vingt ou trente lieues du chef-lieu de leur département... Je vois dans cette composition tout ce qui peut consoler de l'absence et amalgamer sans effort, au premier bruit de guerre, les troupes de ligne avec les milices provinciales de chaque canton. Je crois que la France, en adoptant ce système, pourrait réaliser pour son compte la paix de l'abbé de Saint-Pierre, car quelle puissance oserait ne pas rechercher l'alliance d'une nation qui peut déchirer les flancs de ses ennemis avec 300.000 soldats et opposer à ses frontières une barrière de plus de 1 million 200.000 hommes ? »

Ainsi, une immense armée défensive de 1 million 200.000 hommes, qui a à domicile ses armes et son équipement, qui sans doute saisira toutes les occasions de s'exercer librement, mais qui n'est assujettie à aucune obligation ; une armée de réserve ou de complément de 150.000 hommes qui s'exerce obligatoirement à certains jours comme les milices suisses et qui complète, aux premiers jours de guerre, les troupes réglées ; enfin 150.000 hommes de troupes réglées, de troupes de première ligne, formées d'après ce que nous appelons aujourd'hui les principes du recrutement régional. Voilà à une époque où les principes de la

démocratie révolutionnaire n'étaient encore que timidement développés, l'esquisse de Dubois-Crancé.

Ces troupes de garnison, recrutées sans doute par un enrôlement volontaire, et attirées par une haute paye, Dubois-Crancé ne veut les livrer à la caserne que le moins possible : « *Le calme de la paix n'étant destiné qu'à se préparer à la guerre, IL PEUT SUFFIRE D'ASSEMBLER LES TROUPES TROIS MOIS PAR AN POUR LES EXERCER, et le reste de l'année, la moitié au moins de chaque corps doit avoir la liberté de retourner dans ses foyers ; cette méthode vivifie le commerce et l'agriculture, rend le soldat citoyen, lui conserve l'habitude du travail et des exercices utiles à sa santé et à ses mœurs et le rend propre à soutenir les fatigues de la guerre.* »

Dans tout ce système, en toutes ses branches, l'élection joue un grand rôle. On a vu que les milices provinciales étaient commandées par des chefs élus par la garde nationale. Evidemment il n'y a pas un cadre spécial et permanent pour les 1.200.000 hommes de l'armée défensive ; et ceux-là, au feu de la guerre, devraient ou entrer dans les cadres de la première ligne ou de la réserve, ou se donner des chefs par l'élection. Enfin, même pour l'armée de première ligne, pour « *les troupes réglées* », l'élection intervient, mais ce n'est pas encore l'élection par tous les membres du bataillon d'un grade inférieur à celui qu'il faut pourvoir, c'est une sorte de coopération ou plutôt de présentation collective par les égaux. Dans l'armée active tous les emplois seront accordés de grade en grade, depuis l'état de soldat jusqu'à celui du colonel inclusivement et de la manière suivante : les caporaux d'une compagnie désigneront parmi les

soldats trois hommes pour faire un caporal et le conseil d'administration (composé de tous les capitaines et des chefs de bataillon du régiment) choisira...

« Lorsqu'il s'agira de faire des sous-lieutenants, les sous-lieutenants des corps s'assembleront pour présenter trois sergents parmi les sergents, et le conseil d'administration en choisira un dans les trois degrés ci-dessus désignés. Lorsqu'un homme aura été présenté deux fois inutilement par ses camarades, s'il l'est une troisième, le conseil d'administration ne pourra refuser de l'accepter sans le faire juger par un conseil de guerre. »

« Les grades de lieutenant et de capitaine seront donnés moitié à l'ancienneté, moitié au scrutin alternativement. Lorsqu'il s'agira de faire un scrutin, les sous-lieutenants pourront refuser à la majorité des trois quarts des voix ; alors les lieutenants et sous-lieutenants s'assembleront ensemble sous la présidence du commandant du corps, et il sera élu un sujet à la majorité des voix, sans que celui qui aurait été rejeté fût privé du droit de concours. La même méthode sera suivie entre les lieutenants et les capitaines. Les capitaines seuls nommeront entre eux, à la majorité absolue, les commandants de bataillons et les lieutenants-colonels. Le colonel sera toujours remplacé par le premier lieutenant-colonel... Du moment que tout homme qui se destine au service doit commencer à être soldat engagé ou volontaire, vous retrouverez dans cette classe que, par principe, vous honorez avec justice tous ceux qu'une bonne éducation, jointe à la pureté des sentiments, aura plus particulièrement désignés pour commander les autres. Ajoutez à ce moyen un plan d'éducation militaire, la nécessité d'un exa-

men pour passer au grade d'officier, et ne craignez pas que les intrigues de cabaret aient jamais aucune influence dans les élections. »

Ce qui caractérise Dubois-Crancé, c'est une grande ténacité dans les desseins, c'est le don d'élargir sa pensée sans la rompre et de l'adapter au mouvement toujours plus hardi et plus vaste de la Révolution sans en briser l'unité et la continuité. Evidemment, dans cette première ébauche de 1789, il donne à son armée de troisième ligne, à cette énorme masse de 1.200.000 hommes, un rôle très passif. Il ne se préoccupe pas assez de l'encadrer, de l'éduquer, de l'organiser. Quand, en 1793, sous le coup des périls grandissants de la patrie et pour la liberté menacée, c'est toute la nation qui devient l'armée, il faut bien songer à lui donner de l'instruction et des cadres.

A coup sûr, si la Révolution n'avait pas fléchi, et si Dubois-Crancé avait été appelé à proposer son plan à une démocratie révolutionnaire enfin triomphante et s'organisant dans la paix, il se serait souvenu de l'immense effort de 1793 et de 1794 ; il se serait souvenu des difficultés que créait l'inexpérience de cette masse d'hommes, et il aurait songé à l'organiser plus sérieusement que dans son ébauche des premiers jours de la Révolution. Mais dans l'amalgame de 1793 et de 1794, on retrouve bien les traits essentiels du système de 1789. De même, le procédé électif appliqué aux promotions d'officiers a évolué de 1789 à 1793 dans un sens démocratique. En 1789 ce sont, dans le plan de Dubois-Crancé, les gradés qui choisissent parmi eux ceux qu'ils proposent pour le grade supérieur. En 1793, ce sont tous les membres du bataillon, d'un grade inférieur à l'emploi qu'il faut pourvoir, tous, y compris les

soldats, qui présentent les candidats ; mais là encore les traits généraux du système se retrouvent : principe électif, présentation, choix par les supérieurs sur la liste présentée. En se développant, le système de Dubois-Grancé et celui de Carnot se seraient sans doute rapprochés peu à peu par un mouvement naturel et une convergence inévitable. Dubois-Grancé se serait efforcé de donner plus de valeur organique aux masses et Carnot aurait reconnu la nécessité de ne pas laisser l'éducation militaire à l'état de dispersion et de dissémination complètes, mais d'opérer par intervalles de vastes rassemblements pour donner aux soldats-citoyens une éducation intensive et pour leur communiquer une sorte d'impulsion centrale. C'est dans cette direction générale qu'aujourd'hui encore nous devons chercher. Je crois que la Révolution, si son cours normal de démocratie n'avait pas été interrompu ou faussé, aurait abouti à une organisation militaire qui aurait fait à l'encasernement et au militarisme professionnel une part beaucoup moins large que ne fait l'organisation française aujourd'hui, mais qui aurait plus fortement centralisé l'éducation et la vie militaires que ne le fait le système actuel des milices suisses, plus ramassées pourtant aujourd'hui et plus organisées qu'elles ne l'étaient au temps de Carnot.

Le système qui me paraît répondre à la fois aux traditions les plus fortes, aux plus hardies aspirations de la démocratie révolutionnaire française et aux nécessités présentes du salut national est donc, à vrai dire, une sorte de synthèse de Dubois-Grancé et de Carnot.

CHAPITRE VII

Une idée de l'organisation nouvelle. — Des troupes de couverture. — France et Suisse à propos du problème des cadres.

De tous les systèmes militaires pratiqués dans le monde, c'est à coup sûr le système suisse qui se rapproche le plus de l'idéal d'une armée démocratique et populaire : c'est celui qui, par la réduction au minimum du séjour à la caserne, par le recrutement non seulement régional mais local, par l'organisation de toute la masse des citoyens valides en unités territoriales, confond le plus essentiellement la vie militaire et la vie civile. Je me garde bien pourtant de demander que l'on transporte purement et simplement en France le système suisse. Plusieurs modifications très importantes y doivent être faites pour l'adapter aux conditions de la vie française.

D'abord en ce qui touche l'éducation militaire permanente, surtout l'éducation militaire préparatoire de l'enfance et de l'adolescence, il faut suppléer en France par la vigueur de la loi au défaut des mœurs. Ces mœurs se créeront sans doute en France quand tous les citoyens auront compris dans leur conscience renouvelée la nécessité, la beauté du devoir militaire débarrassé de toutes les souillures de l'esprit de caste et de classe et de

toutes les violences de l'esprit de conquête, et ramené à ce sublime objet : LA PROTECTION DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE POUR LA LIBRE ÉVOLUTION DE LA JUSTICE SOCIALE. Mais la démocratie a été trop longtemps comprimée et l'institution militaire a été trop tristement faussée pour que ce ressort joue spontanément dans toutes les âmes. Il est nécessaire, en attendant la transformation morale et sociale qui donnera au devoir militaire tout son sens et tout son attrait, d'agir par la force éducative de la loi ; en Suisse même, si forte que soit la tradition, si puissantes que soient en ce sens les initiatives privées, la loi n'abandonne pas à ces seules initiatives l'éducation militaire préparatoire. Elle décide (depuis 1874) « *que tous les jeunes gens dès l'âge de dix ans jusqu'à l'époque de la sortie de l'école primaire, qu'ils la fréquentent ou non, doivent suivre, par les soins des cantons, des cours de gymnastique préparatoire au service militaire* ». Or on sait que l'école, en Suisse, est obligatoire jusqu'à quatorze ans. Ce sont les instituteurs, préparés à cet enseignement dans les écoles normales et aussi dans les écoles de recrues (c'est-à-dire dans les semaines de caserne), qui sont les maîtres de gymnastique ; la loi suisse avait décidé en outre en principe que depuis la date de leur sortie de l'école primaire jusqu'à celle de leur appel sous les drapeaux, les adultes continueraient à suivre des cours de gymnastique préparatoires au service militaire et prendraient part, de dix-huit à vingt ans, à des exercices de tir. Mais, comme le constate M. Lemant dans le très minutieux travail dont j'ai parlé, cette partie de l'obligation légale n'a pas été organisée. En fait, l'enseignement de la gymnastique est imposé aux enfants de dix à

quinze ans, mais ensuite, et jusqu'à l'appel sous les drapeaux, aucune réglementation précise n'est intervenue ; la loi est donc restée à l'état de principe et seul un enseignement volontaire fonctionne, très encouragé d'ailleurs par les autorités cantonales et par des groupes de citoyens zélés. Notre projet décide que l'éducation militaire préparatoire sera fortement organisée par la loi avec des sanctions sérieuses. S'en remettre aux seules initiatives privées aurait un double inconvénient. D'abord elles sont encore très incertaines en ce sens et trop faibles pour pouvoir produire un effet utile ; en second lieu elles sont souvent corrompues par des préoccupations politiques. Les partis cherchent à amuser par la gymnastique, par les parades et mimiques militaires des groupes d'adolescents et de jeunes gens pour mieux saisir ensuite les hommes faits. Et souvent c'est un esprit d'enfantillage ou un chauvinisme réactionnaire qui leur est inoculé. Pour que l'éducation militaire puisse être appliquée sans péril à l'enfance et à la première jeunesse, pour qu'elle ne soit pas un moyen de déformation et un instrument nouveau de division, il faut qu'elle soit donnée par la nation elle-même, dans un esprit de démocratie, d'indépendance nationale et de paix. Il faut aussi que la réclame tapageuse des partis ne soit pas admise à donner un caractère théâtral et vain à des exercices qui doivent être sérieux, efficaces et sobres.

Donc les enfants, à partir de dix ans, seraient rattachés, comme élèves soldats, à l'unité militaire territoriale où, comme hommes, ils seraient plus tard appelés. Le recrutement devant être aussi local que possible, et l'organisation militaire devant mettre en œuvre sur place les énergies civiques, il est

aisé de marquer d'emblée, et dès l'enfance, le lien qui doit rattacher chaque citoyen à une unité organique d'éducation militaire et de combat. Ces enfants recevront jusqu'à leur sortie de l'école, qu'elle soit privée ou publique, l'enseignement gymnastique, et tous les maîtres, ceux des écoles privées comme ceux des écoles publiques, seront tenus de se préparer à donner cet enseignement. A la sortie de l'école primaire, ces distinctions d'écoles privées ou publiques cessent, et à partir de l'âge de treize ans tous les enfants, quelle que soit leur origine, qu'ils viennent d'une école publique ou d'une école privée, ou qu'ils continuent leurs études dans des établissements d'enseignement secondaire, seront tenus de prendre part, à des dates déterminées, à des exercices communs de gymnastique, de marche et de tir, selon leur âge et leur degré de préparation. Ces convocations auront lieu obligatoirement à raison d'un dimanche par mois, et les exercices se feront sous la direction et le contrôle d'instituteurs publics de gymnastique, des officiers éducateurs des unités militaires auxquelles les enfants et adolescents sont rattachés, et enfin d'un comité de perfectionnement militaire élu en chaque région par les soldats-citoyens et dont je déterminerai un peu plus bas la formation et les attributions. Ces convocations ayant lieu sur le territoire de la commune même ou du moins à des points de rassemblement très voisins de l'habitation des citoyens, nul ne sera excusable de s'y dérober. Aux familles qui négligeraient d'envoyer leurs enfants, des sanctions pécuniaires seraient appliquées. Sur-tout les enfants qui, par des fautes graves, par des absences et négligences répétées, par un mauvais vouloir évident, se priveraient eux-mêmes et pri-

veraient la patrie du bénéfice de cette éducation nécessaire au salut de tous et au vigoureux maintien de la paix seraient punis doublement. Ils seraient obligés de racheter par un plus long séjour à la caserne le temps sottement perdu par eux, et ils seraient déclarés inadmissibles aux emplois publics de la nation.

Que la nation sache joindre à ces fortes sanctions l'attrait d'exercices entraînants et variés, qu'elle stimule par des jeux gymniques, par des concours, par des prix de résistance à la marche, de vitesse à la course, d'habileté au tir, les amours-propres et les activités, qu'elle fasse comprendre aux jeunes gens tout le prix de ces habitudes vaillantes, principe de santé et de courage, qu'elle leur rappelle sans cesse que cette éducation de vigueur et d'adresse a pour but d'assurer, avec l'indépendance de la nation, la paix du monde et l'avènement d'une haute justice humaine faite de la liberté de toutes les patries, alors l'enfance et l'adolescence françaises iront à la convocation des devoirs militaires comme à la plus noble des fêtes et à la plus joyeuse des disciplines.

Cette première éducation ne sera point, il est vrai, soutenue comme en Suisse par des habitudes séculaires du peuple tout entier. En Suisse, l'organisation populaire et démocratique de l'armée se rattache à des traditions très anciennes. Desaix, dans les notes de voyage qu'a publiées récemment M. Chuquet, note que les Suisses, dans les plus petits villages, se livrent à l'exercice de tir et qu'il y a des concours et des jeux où l'émulation est excitée à un degré extrême. C'était, bien avant la Révolution, bien avant l'avènement de la démocratie, la pratique du peuple helvétique dans tous ses

cantons. La démocratie nouvelle n'a eu, pour ainsi dire, qu'à glisser son esprit dans ces habitudes toutes faites. Elle a pu utiliser et continuer dans la Suisse plus centralisée tout à la fois et plus libre, et pour la fière sauvegarde de l'indépendance nationale, des institutions qui avaient été développées par le souci de l'indépendance locale, par l'habitude des guerres de canton à canton, et de ville à ville, et même par le souci de maintenir la valeur marchande de cette force militaire qu'elle louait à beaux deniers à toutes les puissances guerrières de l'Europe. Depuis des générations, les enfants eux-mêmes sont sollicités par cet exemple, enveloppés de cette influence. Au contraire, dans la France de l'ancien régime qui n'a été arrachée aux tyrannies dispersées de la féodalité que pour tomber sous le despotisme concentré de la monarchie absolue, les milices ont commencé comme une servitude, comme une corvée royale.

Les hommes qui manœuvraient sur la place du village à l'ombre des ormeaux étaient recrutés d'autorité, enlevés de force pour des expéditions lointaines. La levée en masse de la Révolution ne fut qu'un soulèvement précipité, volcanique ; l'épopée impériale jeta entre le pays et l'armée des abîmes d'espace et d'aventure, et le régime de conscription et de caserne fut une mutilation tout ensemble et une séquestration de la vie militaire. Comment l'habitude de la vie militaire se serait-elle enracinée de nouveau dans la familiarité de la vie quotidienne ? C'est pourquoi il importe que la force centrale de la nation, s'exprimant par la loi, crée le système d'habitudes que la tradition n'a pas formé. Mais en un sens, la France dispose pour cette grande œuvre de plus de ressources morales

que la Suisse. Elle peut passionner cette éducation de soldats-citoyens d'une flamme d'idéalisme révolutionnaire dont la Suisse n'a pas connu toute l'intensité.

Même sans cette éducation préparatoire de l'enfance et de l'adolescence, il serait inutile, je l'ai démontré, de retenir deux ans à la caserne les soldats. En France comme en Suisse, la caserne ne doit être que l'école des recrues. Mais ici encore nous demanderons aux citoyens de France, quand ils parviennent à l'âge de vingt ans, un effort plus grand que celui que la Suisse leur demande. Nous leur demanderons non pas trois mois, ou deux mois, mais six mois « *d'écolage* ». L'habitude spontanée de l'action militaire étant moindre en France qu'en Suisse, il convient d'y suppléer par un plus grand effort légal, au moins jusqu'à ce que l'éducation préparatoire ait créé en France des mœurs nouvelles. Cette école des recrues pourra être placée, selon les régions, selon les climats, dans la partie de l'année la plus convenable aux exercices, à l'apprentissage du métier militaire. Elle se tiendra ou dans la caserne, ou surtout dans des camps d'instruction ou dans des cantonnements mobiles. Elle aura pour objet de préparer les hommes autant que possible à la réalité de la guerre, de leur enseigner les mouvements individuels ou collectifs qui vraiment peuvent servir à la guerre. Cette école de recrues ne sera qu'une école. Elle ne fera point partie de l'organisation militaire elle-même, je veux dire que les rassemblements d'hommes ainsi formés pour une première instruction n'auront pas un caractère durable. De même que les officiers de l'Ecole de Saint-Cyr ou de l'Ecole polytechnique ne continuent point à former un même bataillon

mais sont distribués, à leur sortie, dans les régiments où ils doivent servir, de même les soldats groupés dans les écoles de recrues ne constitueront pas une unité permanente. Ils seront réintégrés dans l'unité militaire territoriale à laquelle ils appartiennent par leur résidence et où déjà ils ont dû s'inscrire dès leur enfance comme élèves-soldats.

Tous ces soldats ainsi éduqués, ainsi constitués en unité territoriale formeront, de vingt et un à trente-quatre ans, la véritable armée active. Ce sera une masse homogène. Ces hommes, dans les treize années de service actif qu'ils ont à fournir, seront convoqués huit fois pour des exercices et manœuvres. Ces exercices seront alternativement des manœuvres de petites unités, faites sur place ou dans un rayon assez étroit, et des manœuvres de grandes unités qui auront lieu ou dans les camps d'instruction ou en terrain libre ; les manœuvres de petites unités dureront onze jours ; les grandes manœuvres dureront vingt et un jours.

Mais comment, avec cette organisation, sera assuré le service des « *troupes de couverture* » ? Comment la nation sera-t-elle protégée contre les surprises de l'invasion ? C'est la difficulté principale opposée au système d'armée vraiment nationale que nous formulons ici. A l'heure actuelle, les troupes de couverture massées à la frontière de l'Est représentent environ 100.000 hommes.

On nous fait deux objections. On nous dit d'abord qu'avec le service de six mois nous n'aurons plus à la frontière que des troupes tout à fait jeunes et sans expérience. Je réponds que les soldats de caserne qu'on masse aujourd'hui dans l'Est sont aussi des soldats jeunes. Ils ont tous moins de

deux ans de service puisque au bout de deux ans ils sont licenciés et beaucoup d'entre eux arrivent à peine au régiment. Avec le système d'éducation préparatoire que j'ai indiqué et que le projet de loi précise, les soldats, appelés pour six mois à l'école de recrues dans la région frontière auront plus d'expérience militaire que n'en ont aujourd'hui la plupart des soldats encasernés. Ils auront l'habitude déjà ancienne de la gymnastique, de la marche, du tir, plus de sang-froid que les conscrits d'aujourd'hui.

Mais on ajoute : Comment aura-t-on 100.000 hommes ou même un chiffre supérieur si ce chiffre supérieur est reconnu nécessaire ? Les effectifs de couverture groupés en ce moment dans l'Est seront réduits des trois quarts par la réduction du service de deux ans à six mois. Il ne restera plus qu'une poignée de 25.000 hommes. L'objection est vraiment trop forte pour être sérieuse. Il serait étrange que la France, pour entretenir une garde de 100.000 hommes à la frontière, fût condamnée à retenir inutilement dans des casernes plus de 400.000 citoyens. Il serait étrange qu'elle dût renoncer à un système d'armée qui constituera une force populaire et formidable par l'impossibilité de grouper à la frontière une garde permanente de 100.000 hommes.

Mais, en vérité, les solutions abondent ; il en est qui, même isolées, suffiraient, et elles peuvent s'ajouter les unes aux autres, se renforcer et se compléter les unes les autres. D'abord on pourra, par de hautes payes et des primes de rengagement, obtenir d'une partie des soldats de la région de l'Est qu'après leurs six mois ils s'engagent pour une durée de dix-huit mois encore et qu'ils four-

nissent ainsi un service de deux ans. En second lieu, comment obtient-on aujourd'hui les 100.000 hommes des troupes de couverture ? Les effectifs régionaux ne suffisent point à les donner. Il faut envoyer du centre de la France, notamment de la région de Paris, des suppléments de force. Il est possible, et peut-être serait-il excellent, d'appliquer en grand le système et de l'étendre à la France tout entière. Quand Carnot formula le système des milices, il demandait, on s'en souvient sans doute, à chaque département d'envoyer une partie de ses soldats à la frontière ; ainsi c'est toute la France qui, par délégation, monte la garde. C'est toute la France qui est mise en face des éventualités les plus graves. C'est une grande idée. Pourquoi toutes les écoles de recrues n'auraient-elles pas lieu dans la région de l'Est ? On pourrait disposer les convocations de telle sorte que deux équipes de 100.000 hommes chacune se succéderaient dans l'année, à intervalles de six mois, à la frontière de l'Est. Tous les soldats de France seraient ainsi comme imprégnés par le sérieux de la grande défensive nationale.

Mais il y a mieux, et la région de l'Est elle-même, organisée par le régime nouveau, pourrait disposer, pour soutenir le premier choc, d'une force bien plus grande, bien plus rapide qu'avec le régime d'aujourd'hui. Supposez que tous les citoyens de l'Est soient formés en unités militaires territoriales. Tous les hommes d'une même compagnie d'infanterie sont des voisins. De même les hommes appartenant à un même escadron de cavalerie, à une même batterie d'artillerie, sont groupés sur l'espace le plus étroit possible. Evidemment la mobilisation sera infiniment rapide ; et pendant que

les 100.000 hommes de couverture garderont le pays contre une première pointe d'offensive, tous les citoyens valides des régions de l'Est, de vingt et un ans à trente-quatre ans, formeront comme un vaste rassemblement de seconde ligne, comme une seconde et vaste armée de couverture derrière laquelle la concentration totale du reste de la France, des deux millions de soldats actifs, institués par notre système, se fera en toute sécurité. Ou même ils peuvent assurer à eux seuls, et largement, le service de la couverture.

La mobilisation et la concentration des soldats-citoyens de l'Est pourra être hâtée encore si chacun d'eux (au moins pour l'infanterie) a à domicile son équipement et ses armes. C'est l'excellente et admirable pratique suisse. Je ne la propose pas d'emblée pour l'ensemble de notre pays, car je ne veux pas que de bonnes âmes m'objectent que sous prétexte de rendre la mobilisation plus rapide et la défense nationale plus efficace, je cherche à armer contre les pauvres bourgeois la révolte furieuse des prolétaires. Je ne veux pas que l'on écarte ainsi, par un argument grossier, le système que je propose et qui doit être examiné en soi, au point de vue même de la force défensive de la France. A vrai dire, je ne crois pas que l'armement universel des citoyens ayant chacun à domicile leur sabre et leur fusil ait la conséquence sociale qu'on imagine. Dans les émeutes, dans les grèves, il est plus facile de se servir de son fusil quand on ne l'a pas que quand on l'a. Quand on n'a pas de fusil, l'appel au fusil n'est qu'une métaphore qui n'entraîne pas de risques très sérieux pour l'orateur ou pour ses amis, ou pour ses adversaires. C'est une rhétorique un peu vaine et dont, sans

doute, le prolétariat se guérira à mesure qu'il sera plus réellement une force, mais enfin c'est une rhétorique innocente. Parler de fusil quand on en a, quand il suffit de le décrocher et de l'armer, c'est autre chose. On risque d'être pris au mot et cela peut avoir des conséquences. D'abord il faut être terriblement excité, ou obéir à une redoutable consigne pour donner la mort. Quand les soldats tirent sur la foule, ils sont, pour ainsi dire, en fonction de meurtre, et ils éprouvent pourtant une répugnance qui va croissant. Pour qu'un individu, sous sa responsabilité, déchaîne la mort, il faut un emportement étrange et qui est, à bien des égards, surhumain. Les chefs du mouvement, matériellement et moralement responsables, s'opposeront sans doute avec une énergie passionnée à toute tentative de violence meurtrière ; tel ouvrier, telle femme de gréviste qui n'hésite pas à lancer une pierre hésiterait beaucoup à lancer une balle. Quand les soldats tirent, il n'y a pas seulement effroi et colère, il y a une impression de scandale. Si les ouvriers abusaient, pour verser le sang, du fusil remis en leurs mains pour la défense commune, une terrible réaction morale se déchaînerait contre leurs revendications et contre leur cause. C'est un jeu dangereux qu'ils ne joueraient pas. Ils soulèveraient contre eux pour de terribles représailles, même physiques, non seulement toute la partie de la population qui n'est pas proprement prolétarienne, mais cette partie de la classe ouvrière qui, par des mobiles divers, sagesse ou timidité, résignation ou idéalisme, répugne à l'emploi de la force, et surtout à l'emploi de la mort. Les ouvriers révolutionnaires ne seraient pas les seuls armés. Les bourgeois, petits et grands, les paysans,

les ouvriers à demi conservateurs, formeraient une masse formidable exaspérée par la colère et la peur et les premiers meurtriers disparaîtraient dans un ouragan de meurtre. Le pressentiment de ce terrible drame suffirait à coup sûr à prévenir le recours au fusil. En Suisse, la tentation n'en est jamais venue aux socialistes, aux prolétaires, et quand je leur ai demandé : Les classes dirigeantes et possédantes ne craignent-elles pas ce si facile recours aux armes, si facile en apparence ? Ils m'ont répondu : On n'y a même pas songé. Cela apparaîtrait comme une folie et ceux qui donneraient ce signal de mort seraient perdus.

Il est vrai que depuis quelques années, si les soldats de la Suisse ont encore à domicile leur fusil, ils n'y ont plus les boîtes de cartouches. Ils les trouvent maintenant aux sociétés de tir quand ils y vont pour l'exercice. Mais (j'en ai eu l'assurance des socialistes eux-mêmes et des plus animés contre la bourgeoisie capitaliste), ce n'est pas du tout par méfiance conservatrice et par précaution d'ordre public que les cartouches ont été retirées aux citoyens, c'est à la demande des citoyens eux-mêmes qui redoutaient l'imprudence des enfants ou des fous, ou même, détail curieux, les trop grandes facilités de suicide données à des malades ou à des désespérés. Ce sont des faits divers tragiques, ce ne sont pas des événements sociaux qui ont déterminé ce retrait. Aussi bien, la plupart des citoyens suisses ont chez eux des cartouches qui leur sont restées des exercices de tir et ils peuvent en acheter à volonté chez les marchands officiels, j'en ai fait personnellement la constatation à Lausanne. Qu'on ne dise pas que le peuple suisse est un peuple agricole, pastoral, de tempérament pla-

cide et qu'il ne connaît pas les terribles luttes de classe développées par le capitalisme et la grande industrie.

Voilà longtemps déjà que cela n'est plus vrai. Aujourd'hui, l'industrie est, par rapport à l'agriculture, plus développée qu'en France. Les cités industrielles et ouvrières grandissent à vue d'œil. Des hommes très différents de race et de tempérament entrent tous les jours dans la nationalité suisse, Français, Allemands, Italiens, et ceux-ci sont très passionnés, très prompts aux gestes de colère. M. le général Picquart, essayant de justifier comme Ministre de la Guerre les mesures qui restreignaient ou supprimaient le recrutement régional à la suite des troubles du Midi, disait : « *Oui, j'ai eu une autre idée, j'ai eu une autre espérance à une époque où je vivais en contact avec une démocratie saine, où chaque citoyen a son fusil, mais où chaque citoyen, aussi, a le respect de la loi.* » M. le Ministre semblait ignorer que récemment, à Vevey, dans une grève de chocolatiers, il y eut des collisions violentes. Il y a eu en Suisse, dans tous les cantons, de grandes grèves passionnées. Il est arrivé que les soldats ont tiré sur la foule. Il n'est jamais arrivé encore, et par l'effet des raisons que j'ai dites, que les ouvriers, que les socialistes aient « *décroché leur fusil* ». Les splendides soieries s'étaient étalées aux somptueux magasins des grandes avenues de Zurich. Les splendides bijoux étincellent aux vitrines de Genève, les valeurs s'accumulent dans les banques de Berne et tout le prolétariat, qui a son armement à domicile, circule, pauvre souvent, souvent irrité, dans les vastes rues pleines de tentations, dans les sordides ruelles pleines de

misère, sans que jamais l'idée lui vienne de charger son fusil.

Mais, encore une fois, je ne veux pas soulever ce problème pour l'ensemble de la France, afin de ne pas fournir une diversion trop commode à ceux qui ne veulent pas l'organisation vraiment populaire de la défense nationale. Il est clair cependant qu'il n'y aurait aucun péril pour « *l'ordre public* » à appliquer le système suisse dans une partie limitée du pays, dans la région frontrière. Que dans quatre ou cinq départements de l'Est les citoyens soient ainsi armés, qu'ils soient exercés à de rapides manœuvres de concentration, que chaque unité sache à quel point, dès le premier signal de mobilisation, elle se rassemblera, et par quelle voie elle se rendra aux points de la frontière qui doivent d'abord être couverts contre les premières incursions de l'ennemi ; que tous les moyens de communication, chemins, routes, voies ferrées, convois d'automobiles soient ménagés pour le transport le plus rapide possible de ces forces de couverture, prises pour ainsi dire à même du pays, l'envahisseur n'osera pas se risquer, et derrière cette zone française toute fourmillante de forces multiples soudainement groupées, derrière cette solide avant-garde de la patrie armée, l'immense rassemblement national pourra s'accomplir.

Ainsi, dans le système de l'armée populaire, les troupes de couverture seront constituées très fortement, beaucoup plus fortement qu'elles ne le sont aujourd'hui. Ainsi se résout la seule objection un peu spécieuse qui était faite à l'organisation militaire que nous proposons.

La répartition des citoyens entre les différentes armes se fera en tenant compte à la fois du désir

des citoyens eux-mêmes et de leur préparation technique au moment où ils seront appelés aux écoles de recrues. En fait, l'infanterie constitue environ les quatre cinquièmes de l'effectif total. C'est selon cette proportion que dans l'armée suisse se fait la répartition entre l'infanterie et les armes spéciales. Il est vrai que dans l'effectif encaserné de l'armée française, la proportion de l'infanterie est moins forte. Ainsi, l'effectif budgétaire de l'année 1908 est de 353.000 hommes pour l'infanterie, de 71.000 pour la cavalerie, de 77.000 pour l'artillerie, de 14.000 pour le génie, de 10.000 pour le train, de 15.000 pour les troupes d'administration : l'infanterie compte donc 351.000 hommes sur un effectif total de 547.000, et encore cette proportion a-t-elle été modifiée depuis 1908 au détriment de l'infanterie par le prélèvement de 11.000 hommes qui a été fait sur elle au profit des nouvelles formations d'artillerie. Mais la proportion des différentes armes dans l'effectif encaserné ne représente pas la proportion des armes dans l'armée combattante de première ligne, où les troupes régimentaires et les réserves seront amalgamées, car la proportion des réserves est plus forte dans les unités combattantes d'infanterie que dans les unités combattantes de cavalerie et d'artillerie. En tout cas, et quelles que puissent être les variations de détail qu'entraînent dans la composition des armées modernes les changements de la technique, l'infanterie reste la force numériquement dominante, et comme la Suisse n'a pas à compter avec la distinction arbitraire de « *l'active* » et de la « *réserve* », qui existe chez nous et avec les combinaisons confuses de ces deux éléments, comme elle opère la répartition de ses soldats entre les

différentes armes sur la totalité de « *l'élite* » comprenant toutes les classes de vingt à trente-quatre ans et qu'elle peut ainsi mesurer plus exactement la part qui doit être faite à chaque arme dans l'économie générale de sa grande armée de première ligne, il est probable que la proportion de quatre cinquièmes adoptée par elle pour son infanterie est celle qui répond le mieux aux nécessités constatées d'une action d'ensemble. D'où il résulte, comme tous les éléments de la population dans les régions les plus diverses sont aptes à recruter l'infanterie, que l'organisation de l'armée, au moins jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes de son effectif, peut être solidement établie sur une base territoriale. La circonscription de recrutement correspondra à l'étendue du pays nécessaire pour la formation d'une division, et elle comprendra des subdivisions correspondant de la façon la plus approchée que possible aux diverses unités militaires, au régiment, au bataillon, enfin à la compagnie qui s'appuiera ou sur une section de commune, ou sur une commune, ou sur un groupement de communes ou de sections de commune. Aux armes spéciales, représentant un cinquième de l'effectif, seront affectés ceux des citoyens de la circonscription divisionnaire qui en feront la demande, mais de préférence ceux qui, ayant l'habitude du cheval ou du métier mécanique de précision, seront mieux préparés à la cavalerie ou à l'artillerie. Il se peut que la circonscription divisionnaire, calculée surtout pour le recrutement de l'infanterie, ne corresponde pas d'une manière absolue aux conditions d'un bon recrutement de la cavalerie et de l'artillerie. Il se peut notamment que les ouvriers en possession d'une compétence

technique, les préparant au maniement de cette grande machine de précision qu'est le canon moderne, soient rares dans une région et surabondants dans une autre : car c'est la distribution des industries qui en décide et il y a des spécialités industrielles qui sont tout à fait absentes d'une région et dominantes dans une autre. Dans ce cas, il y aura évidemment des transfèrements nécessaires, mais ils devront être réduits au minimum ; la tendance et l'effort de chaque région devront être de recruter autant que possible tous leurs éléments, et c'est aux plus voisins des régions surabondantes que devront être faits les emprunts indispensables. La Suisse, malgré son admirable souci de confondre la vie militaire et la vie civile, n'a pu éviter tout à fait ces transfèrements. Le mouvement même et les variations de la population ne permettent pas de faire coïncider mathématiquement l'unité divisionnaire et la circonscription. Il faut opérer quelques virements d'une circonscription à l'autre pour maintenir entre toutes les divisions l'égalité d'effectif. Et il est clair qu'on incorpore à la division d'une circonscription en déficit les éléments contigus de la circonscription voisine et qu'on les emprunte le plus possible aux spécialités professionnelles qui manquent le plus à la division qu'il convient de compléter. Par là, l'organisation militaire est moulée le plus exactement possible sur le territoire même et sur la vie normale de la nation ; par là aussi les retards de mobilisation sont réduits au minimum.

Si la Suisse a paré ainsi à tout péril de dispersion, peut-être n'a-t-elle pas évité dans le recrutement de ses armes spéciales tout danger d'aristocratie, j'entends d'aristocratie bourgeoise et pro-

priétaire. Tous les citoyens qui, répondant à l'appel des autorités cantonales, demandent à être inscrits dans la cavalerie, doivent produire un certificat de l'autorité communale constatant qu'ils sont en état de subvenir à l'entretien d'un cheval, que ce cheval soit leur propriété ou qu'il leur soit fourni par la remonte du dépôt fédéral. Ils sont tenus de le nourrir à leurs frais, hors des périodes de manœuvre. C'est dire que tous les prolétaires, industriels ou paysans, les petits commerçants, les modestes fonctionnaires sont exclus de la cavalerie, qui se recrute exclusivement parmi les bourgeois cossus ou les paysans propriétaires aisés. Si l'on ajoute à cela que nul ne peut être admis dans la cavalerie s'il ne fait pas la preuve qu'il peut supporter sans dommages les convocations annuelles prévues pour cette arme, on verra que le recrutement de cette arme est encore resserré. Les officiers aussi sont obligés d'entretenir leur cheval à leur frais, et un jeune homme pauvre ayant étudié péniblement à l'université, ayant suivi comme étudiant de l'université les cours militaires de l'Ecole polytechnique de Zurich et ayant conquis son brevet de lieutenant, ne peut servir dans la cavalerie. Le recrutement de celle-ci a donc, pour les cadres comme pour les hommes, un caractère censitaire, et ce trait, parmi bien d'autres, donne à l'armée suisse, si incomparablement supérieure à la nôtre en démocratie et en vigueur, une physionomie oligarchique et bourgeoisement infatuée, dont le prolétariat helvétique commence à s'émouvoir ; sans doute, quand il sera assez fort pour faire prévaloir sa conception propre, quand il aura dominé la période de militarisme bourgeois qui s'affirme en Suisse par l'effet même de la croissance industrielle

et de la poussée socialiste, c'est un des traits que la démocratie sociale corrigera. Elle donnera au recrutement de toutes les armes un caractère uniformément populaire. En France, où les conflits politiques et sociaux ont souvent une dramatique intensité, il serait très dangereux de faire d'une arme spéciale l'arme favorite et exclusive d'une classe. Ce serait d'abord susciter de funestes antagonismes entre les diverses armes qui doivent être associées de plus en plus étroitement à une action d'ensemble, et qui ne sont plus pour ainsi dire que les pièces articulées d'un même mécanisme de défense et d'attaque ; ce serait créer en toute occasion, notamment à propos des grèves, de terribles méfiances et une hostilité préventive redoutable entre le peuple ouvrier et un corps de cavalerie composé presque exclusivement d'éléments bourgeois ; ce serait enfin, aux heures de troubles, encourager les fauteurs de réaction violente et de césarisme à compter particulièrement sur une sorte d'aristocratie montée. Déjà la prédilection des fils de la noblesse pour la cavalerie n'a pas été sans marquer le corps des officiers de cette arme d'un caractère un peu spécial et cette prédominance aristocratique n'a pas été sans inconvénients.

Je ne parle point ainsi par préjugé grossier contre la noblesse française et par esprit d'exclusion ou de persécution. Toutes les forces nationales doivent trouver leur emploi dans la grande œuvre de la défense, et parmi les descendants des anciennes familles, il en est, à coup sûr, qui n'ont pas seulement les qualités traditionnelles d'esprit et de bravoure, mais qui ont su étudier, travailler, observer et comprendre les temps nouveaux, plus largement parfois que certains parvenus d'origine plébéienne

qui n'ont pas plus d'horizon dans l'avenir que dans le passé et qui vivent routiniers, aveugles et mesquins, entre les grandeurs d'hier et les grandeurs de demain. Mais il importe, dans l'intérêt de l'armée, de la patrie, de la civilisation nouvelle, qu'il y ait dans l'institution militaire une fusion démocratique de tous les éléments sociaux, au creuset de l'égalité et sous le feu de la passion populaire. Et si le recrutement en partie aristocratique du corps des officiers de cavalerie n'a pas été sans péril, que serait-ce le jour où dans la cavalerie les hommes de troupe eux-mêmes seraient, par des conditions spéciales de recrutement, visiblement marqués d'esprit oligarchique, propriétaire et bourgeois ? Pour obvier à ce péril, il conviendra, dans la période d'instruction militaire préparatoire, d'exercer au maniement du cheval une partie de la jeunesse populaire. Ce sera pour les plus vigoureux, les plus adroits, les plus hardis, un complément de cette éducation gymnastique, qui sera dans l'adolescence la meilleure part de l'apprentissage du métier de soldat. Le recrutement se fera donc sur une base essentiellement territoriale, c'est-à-dire civile et dans l'esprit le plus démocratique et le plus populaire.

Comment ces forces immenses* seront-elles encadrées ? Comment toutes les unités tactiques de cette énorme « élite », de cette armée active, colossale, comprenant toutes les classes de vingt ans à trente-cinq ans, seront-elles pourvues de sous-officiers expérimentés, d'officiers compétents et instruits ? Il est impossible, évidemment, d'encadrer toute cette armée rien qu'avec des « professionnels ». Déjà, dans l'organisation militaire d'aujourd'hui, des sous-officiers et officiers de réserve

rentrés dans la vie civile sont appelés à exercer un commandement dans les formations de première ligne. L'entretien de cadres permanents exclusivement voués à l'éducation des soldats et au commandement militaire épuiserait les ressources de la nation, ses ressources en argent et ses ressources en hommes, j'entends en hommes ayant des compétences techniques et des qualités de chef. Non seulement il n'est pas possible d'accroître le nombre des officiers et des sous-officiers de métier, mais à mesure que la caserne tiendra moins de place dans la vie des soldats, les officiers de caserne et de garnison doivent tenir une moindre place dans l'organisme militaire. L'éducation des soldats-citoyens se continuera de la première adolescence à l'âge mûr dans des conditions qui ne rompent pas la vie civile, elle se fera donc, pour une large part, par des officiers-citoyens restés, eux aussi, dans la vie civile. Les officiers et sous-officiers permanents seront une élite de spécialistes fortement éduquée, chargés de l'instruction des recrues, de l'éducation des cadres, du renouvellement incessant et de l'incessante propagation de la science militaire.

Ils seront les entraîneurs de l'armée ; ils donneront l'exemple et vulgariseront la pratique des méthodes sans cesse perfectionnées. Il ne me paraît pas possible en France, au moins en ce moment, de réduire les cadres permanents au chiffre relativement infime prévu par l'organisation suisse, car l'énormité même des masses françaises à mettre en mouvement, la complexité des problèmes de tout ordre, administratifs, techniques, stratégiques, que soulève la mise en œuvre scientifique de cette masse, exigent un personnel de spécialistes plus

nombreux, assidûment et exclusivement voués à l'étude et au maniement de ce mécanisme formidable ; et d'ailleurs la nation française n'a pas été familiarisée par une longue tradition avec la question militaire. Elle a été accoutumée, en cet ordre comme en beaucoup d'autres, à la passivité, elle a beaucoup trop abandonné aux officiers de métier la question militaire comme aux prêtres la question religieuse, comme aux gouvernants et aux législateurs l'élaboration et le contrôle des lois, comme aux bureaucrates la gestion des services publics. Et c'est par degrés seulement qu'elle peut être habituée à susciter des énergies de son propre fonds.

Faisant donc ici œuvre d'évolution, je propose pour la formation des cadres une combinaison intermédiaire entre le système d'aujourd'hui qui met dans les cadres permanents d'officiers professionnels presque toute la force du commandement, et le système suisse qui, réduisant presque à l'instruction des recrues le rôle des cadres permanents, les ramènent à des proportions très faibles. En Suisse, les instructeurs forment un corps spécial ayant sa hiérarchie propre. Cette hiérarchie est définie par les articles 105, et suivants de la nouvelle loi fédérale sanctionnée par le vote populaire du 3 novembre 1907 et qui d'ailleurs ne fait guère que maintenir en ce point les dispositions antérieures. « *Un corps d'instructeurs est institué pour la direction de l'instruction des recrues et pour l'instruction des cadres dans les écoles spéciales.* »

L'Assemblée fédérale arrête le nombre d'instructeurs pour chaque arme — à la tête du corps des instructeurs de chaque arme est placé le chef du service correspondant du département militaire

suisse (chef de l'artillerie, de la cavalerie, de l'infanterie, etc.). Un instructeur d'arrondissement dirige dans chaque arrondissement de division l'instruction des recrues et des cadres de l'infanterie de l'arrondissement. En fait, voici comment, par la loi du 21 décembre 1908, relative à l'organisation du Département militaire fédéral, se décompose l'effectif de ce cadre d'instructeurs à ses divers degrés.

Il y a 1 instructeur en chef pour l'infanterie, 1 pour la cavalerie, 1 pour l'artillerie, 1 pour le génie, 1 pour les troupes sanitaires, 1 pour les troupes d'administration.

Il y a 1 instructeur de tir pour l'infanterie, 1 instructeur des écoles centrales, 8 instructeurs d'arrondissement pour l'infanterie, 32 instructeurs de première classe pour l'infanterie, 5 pour la cavalerie, 6 pour l'artillerie, 2 pour le génie, 1 pour les troupes de forteresse, 4 pour les troupes sanitaires, 2 pour les troupes d'administration.

Les instructeurs de 2^e classe sont pour les diverses armes de 64, de 8, de 12, de 3, de 4, de 6 et de 4. Les aspirants instructeurs définitifs sont au nombre de 11, 5, 4, 2, 2, 1. Les aides instructeurs sont au nombre de 10, 2, 18, 6, 2. Les aspirants aides-instructeurs définitifs sont au nombre de 2 pour l'infanterie. On voit (c'est pour en donner la sensation bien nette que j'ai cité le détail des chiffres) combien le personnel des instructeurs est réduit. Au total, pour l'armée suisse, il y a 240 instructeurs de tout ordre et de tout degré. La population suisse étant d'environ le dixième de la population française, c'est, si la même proportion était observée en France, à 2.400 instructeurs, officiers ou sous-officiers, que seraient réduits les cadres permanents.

Mais j'ai tort d'employer le mot cadre, car ces instructeurs ne servent jamais à encadrer l'armée. Ils ne sont point séparés d'elle au point de vue de l'avancement, et l'article 107 dispose expressément : « *Les officiers instructeurs sont incorporés dans l'armée et promus comme les autres officiers.* » Mais ils n'y exercent aucun commandement. Ils instruisent les recrues qui entreront dans les unités de l'armée, mais ils n'instruisent pas ces unités. L'article 109 précise que « *l'instruction des unités de troupes et des unités d'armes, ainsi que la direction des cours de répartition appartiennent aux officiers de troupes.* » Aucune unité, petite ou grande, n'est commandée par des professionnels.

Dans le système de recrutement et de promotion des officiers de troupes, c'est-à-dire de la totalité des officiers moins les 240 instructeurs, il y a trois grands traits caractéristiques.

Le premier, c'est que la fonction d'officier ou de sous-officier est obligatoire. Le devoir militaire étant une forme du devoir civique, l'homme reconnu capable d'exercer un commandement ne peut pas plus s'y soustraire que le soldat ne peut refuser de se rendre à l'école de recrues. Cette disposition de contrainte pourrait suggérer à des esprits inattentifs que les citoyens suisses se déroberaient aux fonctions d'officiers, puisque l'intervention de la loi est nécessaire. Il n'en est rien, heureusement, pour l'armée suisse. Si les fonctions d'officiers ne se recrutaient que par la force de la loi, comme jadis les curiales sous l'empire romain, il n'y aurait dans le commandement ni ressort, ni zèle, et dans une nation qui répugnerait à donner à la défense nationale le plein effort de tous ses citoyens selon les aptitudes de chacun, une loi de contrainte ne

jouerait pas ; elle se heurterait aux résistances innombrables des inerties accumulées.

La Suisse n'a édicté cette disposition légale que parce qu'elle était assurée de la bonne volonté du plus grand nombre et parce que la loi n'y est qu'une précaution contre des insuffisances partielles et momentanées. En fait, le recrutement du corps des officiers est volontaire.

Le second caractère de l'organisation suisse, c'est que l'unité d'origine des officiers y est à peu près complète. On peut dire que tous les officiers sortent des rangs et sont promus de grade en grade à partir du degré le plus humble. C'est parmi les citoyens ayant participé aux écoles de recrues que sont choisis les soldats et appointés proposés pour le grade de sous-officier, et, d'autre part, comme le marque expressément l'article 134 de la loi fédérale, « *pour être appelé à une école d'officier, il faut être sous-officier* ». Il est vrai que l'enseignement militaire de l'Ecole polytechnique de Zurich semble ouvrir les voies à une promotion plus rapide. Cette école, qui prépare des élèves à l'architecture, au génie civil, à la mécanique industrielle, à la chimie industrielle, à la science forestière, à l'agronomie, à la pédagogie, a, en outre, une section des sciences militaires. L'enseignement militaire y est facultatif. Il se compose de deux sections. Dans la section B, dont je reparlerai tout à l'heure, les cours n'ont lieu que pendant le semestre d'hiver, et elle est composée d'officiers « *désireux de développer leur culture militaire et agréés par la direction de l'école* ». La section A, dont les cours sont répartis sur deux semestres (été-hiver), se compose d'élèves de l'école, d'étudiants de l'Université et d'auditeurs régulièrement inscrits (voir le livre de Lemant). « Les

élèves qui justifient, par l'obtention des notes 1 et 2, qu'ils ont suivi avec succès l'enseignement militaire de l'école peuvent être incorporés dans l'armée avec le grade de premier lieutenant. Ils doivent, toutefois, antérieurement à leur nomination, avoir assisté à une école de recrues et obtenir un certificat de capacité spécial, délivré par l'instructeur en chef de l'armée et revêtu du visa du chef d'armes. Peuvent être, d'autre part, nommés premiers lieutenants au choix les officiers du grade de lieutenant qui, après avoir suivi avec succès les cours des écoles militaires réglementaires, on, en outre, obtenu le certificat militaire de l'Ecole polytechnique (section B) avec la mention « *très bien* ou *bien* ». Comme on voit, le privilège de l'Ecole de Zurich, en ce qui concerne le recrutement des officiers, est réduit au minimum, et il ne suffit pas à rompre l'homogénéité de l'ensemble. A ne regarder que la forme de la loi et la structure extérieure de l'institution, l'unité d'origine des officiers suisses est donc absolue.

Le troisième trait saillant de cette organisation, c'est qu'à chaque degré, pour chaque promotion, un effort nouveau d'éducation est demandé aux citoyens. Dans le système français, tout l'effort d'enseignement est concentré bien souvent sur les premières années de la carrière. Les élèves de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique reçoivent, dans ces écoles mêmes et dans des écoles d'application qui les prolongent immédiatement, un enseignement très fort et très intensif. Puis, sauf pour ceux, en très petit nombre, qui se préparent plus tard à l'Ecole supérieure de guerre, aucun effort nouveau d'apprentissage ne leur est demandé. Les promotions se font jusqu'aux grades les plus élevés,

sans que les officiers redeviennent un seul moment des « étudiants ». C'est en correspondance exacte avec le système général qui concentre presque toute l'éducation militaire efficace pour l'ensemble de la nation dans les deux années de caserne placées au début de la vie active. En Suisse, au contraire, à chaque ascension dans le commandement, correspond une école nouvelle ; et que le sens donné d'habitude en France par ce mot école ne crée pas une confusion. Il ne s'agit pas ici d'établissements fixes, mais simplement d'un groupe de leçons ayant un objet déterminé. Ainsi, dans l'infanterie, « *les écoles de sous-officiers sont destinées à l'instruction des soldats des quatre plus jeunes classes proposés, à la sortie de leur école de recrues, pour le grade de caporal, et à celle des sergents proposés pour le grade de sergent-major. Ces écoles ont lieu par arrondissement de division au printemps et en automne, en deux ou trois séries, suivant le nombre des élèves ; elles comprenaient, avant la loi de 1906, une durée de quatre semaines ; elles ont, maintenant, une durée de vingt jours. Les élèves sous-officiers sont groupés dans chaque école en une compagnie divisée en un nombre de sections proportionnées au personnel d'instruction disponible. L'instruction porte sur l'école du soldat et sur l'école de section, le service en campagne et l'exécution des travaux de campagne (aménagement de couverts au combat, installation de bivouacs) ; elle comprend en outre des théories sur le tir et la comptabilité du tir, des exercices d'appréciations de distances et l'exécution de tirs individuels, collectifs et démonstratifs.* ». Il y a, sur le même plan, des cours spéciaux pour aspirants caporaux trompettes et pour les sous-officiers d'armement et armuriers.

Et maintenant voici pour les aspirants officiers et officiers d'infanterie la série des écoles échelonnées aux diverses étapes de la route, ou plutôt la première série de ces écoles, celle qui est spéciale à cette arme et qui sera suivie d'une autre série commune dans les hauts grades aux officiers des diverses armes. Il y a donc d'abord les écoles préparatoires d'officiers. « *Les écoles ont pour objet de préparer les aspirants officiers à l'exercice de leur futur grade et de leur donner l'instruction d'un chef de section* », elles ont lieu dans chaque arrondissement de division sous la surveillance de l'instructeur d'arrondissement, commandant l'école, secondé par un personnel d'instructeurs. Les cours qui avaient, avant la loi de 1906, une durée de quarante-quatre jours, ont été portés à une durée de quatre-vingts jours. L'instruction théorique porte sur la tactique, l'étude des cartes et de la géographie de la Suisse, l'organisation militaire, les règlements de service (service intérieur et en campagne), le service des pionniers et l'étude du matériel d'artillerie. L'instruction pratique comprend l'application du règlement de manœuvre, des exercices de lecture de carte et d'appréciation de distances, l'exécution des travaux de campagne, des leçons d'escrime, de gymnastique et d'équitation. Les élèves constituent pour les séances d'instruction pratique une compagnie de manœuvre commandée par un officier instructeur, et dans laquelle les fonctions des divers grades sont alternativement remplies par les aspirants officiers.

Quand les lieutenants d'infanterie viennent d'être promus, ils sont appelés à ces écoles de tir qui sont comme un complément des écoles préparatoires d'officiers. (Il n'y a pas en Suisse de sous-lieute-

nants, mais des lieutenants et des lieutenants en premier). Ces écoles de tir ont pour objet de développer l'instruction tactique des jeunes officiers, surtout en ce qui concerne l'emploi du feu d'infanterie, et de perfectionner leurs connaissances théoriques et pratiques relatifs au tir. Les écoles de tir pour lieutenants d'infanterie ont lieu à Wallenstadt, en plusieurs séries distinctes. Elles sont dirigées par l'instructeur de tir qui dispose à cet effet de sept instructeurs de première ou de deuxième classe, et d'un personnel auxiliaire comprenant des tambours, des trompettes et des sous-officiers d'armement, désignés à tour de rôle par les autorités cantonales, un gardien du matériel chef des signaleurs et un certain nombre de signaleurs. La durée totale de chaque école de tir pour les lieutenants d'infanterie est de vingt-huit jours ; l'enseignement théorique qui y est professé a trait à l'étude de l'armement, et notamment à la connaissance approfondie du fusil et du revolver, à la science du tir, à la tactique, à l'administration militaire et à la compabilité du tir. L'instruction pratique porte sur l'école du soldat, l'école de peloton et l'estimation de distances, elle comprend des exercices préparatoires de tirs au pistolet et au revolver. Les hommes de troupes convoqués à Wallenstadt pour y accomplir, en tant que retardataires, une période d'instruction, sont groupés en une compagnie de manœuvre commandée et instruite en principe par des instructeurs fédéraux ; cette compagnie peut, toutefois, être mise à la disposition des écoles de tir d'officiers, lorsque les besoins de l'instruction des élèves l'exigent, et, notamment pour permettre à ceux-ci l'exécution d'exercices d'application et de tir de combat. Ainsi

le mécanisme de l'initiation suisse, admirablement souple, utilise les complications mêmes de la vie civile et le retard qu'elles mettent parfois dans la convocation et l'instruction des recrues pour fournir aux officiers dans leurs écoles une matière de commandement et d'apprentissage.

Indépendamment des écoles de tir pour lieutenants d'infanterie avaient lieu à Wallenstadt, en une seule série, une école de tir pour officiers supérieurs et capitaines de toutes armes, d'une durée de dix jours ; cette période d'instruction avait été instituée dans le but de familiariser les officiers supérieurs et les capitaines des différentes armes avec la conduite et les effets du feu de l'infanterie, et de les mettre en mesure de diriger avec fruit l'instruction du tir ; soit dans leurs propres unités, soit dans les sociétés volontaires de tir. La circulaire du service de l'infanterie aux autorités cantonales, relative à la convocation, aux exercices militaires en 1904, a supprimé cette école spéciales et a prescrit que les officiers supérieurs et les capitaines des différentes armes désignés pour suivre un cours de tir, assisteraient aux écoles de tir pour lieutenants d'infanterie, mais seulement pendant les dix dernières journées desdites écoles.

Il y a dans la zone des places du Gothard et de Saint-Maurice des cours tactiques spéciaux pour les officiers des troupes de garnisons.

Pour la préparation des cadres de la cavalerie, il y a d'abord une école des cadres qui a pour objet :

1° De former des sous-officiers ;

2° De préparer les lieutenants en premier proposés pour l'avancement, au commandement et à la conduite d'un escadron. Elle a lieu chaque année en une seule série à Berne sous la direction

de l'instructeur en chef de l'armée secondé et remplacé au besoin par un instructeur de première classe ; elle avait une durée de quarante-huit jours — la loi de 1906 l'a ramenée à trente-cinq jours — les premières semaines étant consacrées à l'instruction de détail et les dernières à des exercices d'application du service en campagne.

Les candidats au grade de sous-officiers, appelés à suivre L'ÉCOLE DES CADRES, constituent deux escadrons dont l'instruction est confiée à des officiers instructeurs. Chaque escadron est divisé en trois pelotons respectivement commandés par les lieutenants en premier, convoqués à l'école ; chaque peloton est divisé en deux escouades commandées à tour de rôle par les cavaliers élèves ; les emplois de maréchal des logis chef et de fourrier sont exercés à tour de rôle, pendant cinq jours, par les lieutenants en premier.

Et ici encore je note l'ingéniosité avec laquelle l'armée suisse sait utiliser avec la moindre dépense de temps et de forces tous les éléments d'instruction et d'éducation. Les exercices des aspirants sous-officiers de cavalerie sont pour les lieutenants de cavalerie qui se préparent aux fonctions et au grade de lieutenant en premier, l'occasion d'exercer le commandement. Le système suisse n'est pas du tout l'organisme rudimentaire, grossier, dont le mot de milice éveille l'idée en beaucoup d'esprits ; mais une organisation savante et subtile où les nécessités de l'éducation militaire technique se concilient largement avec les conditions générales de la vie démocratique.

L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'OFFICIERS a pour objet de préparer les sous-officiers proposés pour le grade d'officiers à leur rôle d'instructeur et de

chef d'unité. Elle a lieu tous les ans à Berne en une seule série sous la direction de l'instructeur en chef de l'arme, secondé par un instructeur de première classe qui lui sert au besoin de remplaçant. Sa durée était de soixante jours avant la loi de 1906, elle est maintenant de quatre-vingts.

L'instruction donnée dans cette école a pour objet de développer chez les élèves officiers les connaissances déjà acquises au cours des écoles de recrues et des écoles de cadres, de leur faire acquérir la pratique de l'instruction ainsi que le goût et la connaissance du cheval, de les mettre en état de remplir les fonctions de chef de peloton, de les familiariser avec les notions de tactique et de topographie indispensables à un chef de patrouille et de les initier aux devoirs qui leur incombent comme éducateurs et guides de la troupe qu'ils auraient à commander.

Les sous-officiers suivant les cours de l'école préparatoire constituent deux groupes d'instruction de « compagnie » respectivement dirigés par un instructeur de deuxième classe. L'enseignement théorique porte sur les matières suivantes : règlement d'exercices (emploi de la cavalerie, service de sûreté, conduite des patrouilles) ; topographie, tactique générale, organisation militaire, géographie militaire, hippologie, notions d'artillerie. L'enseignement pratique, comporte le travail au manège et l'école du cavalier ; en outre les sous-officiers élèves consacrent, chaque jour, de trois à six heures de travail à la manœuvre, au service en campagne et à des exercices de conduite de patrouilles et d'appréciations de distances ; ils exécutent enfin des tirs d'instruction et tirs de combat et des courses de fond d'une durée de deux jours.

Mais il n'y a pas que des écoles qu'on pourrait appeler écoles de promotion et préparant les sous-officiers et officiers à un grade plus élevé. Il y a des cours tactiques dont l'objet est de développer l'instruction professionnelle des officiers. Les cours numéro 1, désigné sous la rubrique de COURS POUR CHEFS DE PATROUILLES a pour objet de familiariser un certain nombre de lieutenants avec les applications du service d'exploration et de sûreté, et, d'une manière générale, avec les diverses branches du service de la cavalerie en campagne. Il a lieu sous la forme d'un voyage d'une durée de treize jours, au cours duquel les officiers convoqués au nombre d'une vingtaine sont divisés en deux classes dans lesquelles l'enseignement est dirigé par un personnel d'instructeurs.

La première partie du voyage, dénommée cours préparatoire, est consacrée à l'étude appliquée du service de sûreté en marche et en station, à l'exécution de reconnaissances, à la conduite de patrouilles, à l'observation de détachements de troupes ; les instructeurs imaginent, au cours de chacune de ces opérations, l'intervention d'un ennemi dont les mouvements supposés obligent les élèves à modifier leurs dispositions initiales. La deuxième partie du voyage est consacrée à l'exécution d'un thème dont le développement se poursuit sans interruption jusqu'à la fin de la période d'instruction.

Les cours tactiques numéros 2 et 3, dénommés COURS TACTIQUES POUR OFFICIERS DE CAVALERIE sont destinés à développer les connaissances professionnelles des officiers supérieurs et des commandants d'escadron ; ces deux cours qui comportent le même programme d'instruction sont respectivement suivis chaque année par les officiers supérieurs et ca-

pitaines de cavalerie de deux corps d'armée. (Comme il y a quatre corps d'armée, la convocation a donc lieu tous les deux ans). Les cours tactiques pour officiers de cavalerie ont lieu sous la forme d'un voyage d'une durée de treize jours ; ils sont dirigés par l'instructeur en chef de l'arme auquel se trouvent adjoints un certain nombre d'instructeurs et quelques vélocipédistes, mis à la disposition par l'état-major général. Ce voyage est généralement divisé en trois périodes, correspondant chacune à l'étude d'un thème distinct qui a pour objet la conduite de la brigade de cavalerie d'un corps d'armée, les opérations de deux régiments de cavalerie opposés l'un à l'autre, l'emploi d'une masse de cavalerie précédant une armée. Les opérations successives sont réglées et les situations des partis arrêtés chaque jour par le directeur des cours ; des officiers-élèves prennent les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution des prescriptions de la direction et rédigent par écrit tous les ordres qu'ils sont censé donner, y compris ceux qui, dans la réalité, seraient transmis de vive voix.

Pour l'artillerie, même échelle continue d'écoles et de cours pour la promotion à chaque grade et dans l'exercice de chaque grade ; L'ÉCOLE DES SOUS-OFFICIERS a pour objet, d'une part, de donner aux appointés candidats au grade de sous-officier, dans les diverses subdivisions d'arme de l'artillerie, l'instruction nécessaire, et, d'autre part, de développer les connaissances techniques des sergents canonniers des batteries de campagne, des caporaux d'artillerie de position et des brigadiers du train, respectivement proposés pour le grade d'adjudant sous-officier ou sergent-major, de sergent

d'artillerie de position et de maréchal des logis de train. L'école de sous-officiers d'artillerie, d'une durée de trente-cinq jours, a généralement lieu en une seule série pour les aspirants sous-officiers de l'artillerie de montagne, de l'artillerie de position et du train, et en deux séries pour ceux des batteries de campagne. Le programme de l'enseignement professé dans cette école comprend les matières suivantes : étude du règlement du service, en insistant surtout sur les devoirs des sous-officiers, étude sommaire de l'organisation de l'armée et du corps d'armée, école du soldat et de section, manie-ment et emploi du fusil (pour les aspirants de l'ar-tillerie de position), étude du matériel d'artillerie spécial à chaque subdivision d'armée, service de la bouche à feu, exécution de tirs destinés à l'instruc-tion des chefs de pièce. Les aspirants sous-officiers des batteries de campagne et du train d'armée sont, en outre, exercés à la conduite des voitures ainsi qu'à l'exécution de l'école de la batterie attelée ; ils suivent un cours d'équitation et assistent à une série de théories sur le service des écuries, sur l'hy-giène des chevaux, sur l'équipage et sur l'entretien du harnachement.

L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'OFFICIERS, d'une durée totale de cent cinq jours, a pour objet de préparer au grade d'officier les sous-officiers des diverses subdivisions d'arme de l'artillerie candidats au grade d'officier ; elle se divise en deux périodes d'une durée de quarante-quatre et de soixante-cinq jours. Les aspirants officiers du train sont exemptés du cours de la deuxième période ; à l'issue de la première période, ils sont appelés à servir comme sous-officier dans une école de recrues au service de laquelle ils sont nommés lieutenants, et je

constate une fois encore la plasticité de l'organisation suisse, la juste et flexible adaptation de tous les rouages d'instruction et d'éducation.

Le sous-officier aspirant officier, quelle que soit la subdivision d'armes à laquelle il appartient, reçoit la même instruction, à l'exception des sous-officiers du train qui ne suivent pas de cours de tir et qui ne participent pas aux exercices de la batterie attelée. Le programme de l'enseignement professé à l'école préparatoire des officiers (1^{re} et 2^e période) comporte :

1^o Une partie technique : cours d'organisation militaire, étude du règlement de l'artillerie suisse, cours technique de tir, entraînant l'étude du matériel et des mouvements de l'artillerie suisse, étude des armes à feu portatives en service, cours de tactique des trois armes, lecture de la carte.

2^o Une partie pratique : service de la bouche à feu, fonction de chef de pièce et de chef de section, démontage et entretien du matériel, emploi des pistolets modèle 1900, cours d'équitation au manège et à l'extérieur, aux chasses à courre et exercice d'orientation, cours d'hippologie pratique, cours d'attelage et conduite des voitures. Pendant les quatre dernières semaines de la dernière période il est constitué, à l'aide des détachements de conducteurs, une batterie attelée dans la manœuvre de laquelle les aspirants officiers remplissent les fonctions de servants, de chef de pièce et de chef de section. Cette batterie exécute d'abord pendant quatorze jours des évolutions et des écoles à feu de polygones ; les quatorze derniers jours de l'instruction sont, au contraire, consacrés à des marches tactiques, à des manœuvres et à des écoles à feu en pleine campagne.

A ces écoles s'ajoutent des cours spéciaux pour officiers d'artillerie. Les officiers d'artillerie de campagne sont appelés à développer leurs connaissances techniques : 1° dans les cours de tir de seize jours (cours de tir I pour officiers subalternes, cours de tir II pour capitaines et officiers supérieurs) ; 2° dans un cours de tactique d'une durée de quinze jours pour capitaines et officiers supérieurs. Les officiers d'artillerie de position (élite et landwehr) appartenant aux formations affectées à la défense des places du Gothard et de Saint-Maurice assistent : 1° à des cours de tir d'une durée de quinze jours ; 2° à des cours de tactiques spéciaux qui ont lieu dans la zone de ces places.

J'ai donné, par ces dispositions, une idée assez nette, assez concrète du système d'éducation qui forme les cadres de l'armée suisse pour n'avoir pas besoin de décrire par le menu les institutions analogues qui fonctionnent pour les autres armes ou services de l'armée, pour le génie, les troupes d'infanterie, les troupes sanitaires, les troupes d'administration. Je note seulement quelques traits caractéristiques :

Ainsi les officiers du génie sont avertis de façon expresse que l'école préparatoire d'officiers a surtout pour but de les mettre en état, par une éducation théorique assez complète, « *d'étendre plus tard par leurs propres efforts, le domaine de leurs connaissances militaires et de suivre avec fruit les cours des écoles centrales d'officiers* ».

Ainsi les écoles préparatoires des officiers d'administration sont ouvertes non seulement aux sous-officiers des troupes d'administration, mais aux fourriers de toutes les armes candidats au grade d'officiers d'administration et à certains

officiers de différentes armes désignés par leurs chefs. L'école des cadres, par une de ces combinaisons que je me plais à relever comme un signe de ce que peut la bonne volonté d'une démocratie pour ajuster son appareil militaire à toutes les exigences de la vie, l'école des cadres a généralement lieu en même temps et sur la même place d'armes que le cours de répétition des retardataires des compagnies d'administration, de telle sorte que le commandant de l'école de cadres puisse disposer de ces retardataires pour développer l'instruction pratique des cadres convoqués. La durée des cours est de vingt-cinq jours ; les officiers et sous-officiers de l'école des cadres sont répartis en autant de classes qu'il y aura de compagnies formées pour les contingents de recrues à instruire ultérieurement.

A ces écoles spéciales et cours spéciaux destinés aux diverses armes se juxtapose ou se superpose un enseignement commun aux officiers de toutes les armes. Voici comment fonctionnait cet enseignement avant la loi de 1906 : il est donné dans des écoles centrales et dans des cours pour officiers supérieurs, et a pour objet d'élever la culture militaire générale de tous les officiers. LES ÉCOLES CENTRALES placées sous la direction d'un instituteur spécial, qui porte le titre et exerce les fonctions d'instructeur ou de commandant des écoles centrales, sont suivies par les lieutenants et premiers lieutenants aptes à recevoir de l'avancement (école n° 1) pour les capitaines se trouvant dans les mêmes conditions, (école n° 2) pour les majors susceptibles d'être nommés lieutenant-colonel et placés à la tête d'un régiment (école n° 3) et pour les lieutenants-colonels nouvellement promus (école

n° 4). Les instructeurs d'arrondissement pour l'infanterie et les instructeurs en chef pour les autres armes proposent à leurs chefs d'arme respectifs les lieutenants, premiers lieutenants et capitaines qu'ils jugent devoir être convoqués aux écoles centrales ; ces propositions sont établies par les chefs d'arme eux-mêmes en ce qui concerne les officiers du grade de major. Lesdites propositions une fois ratifiées par le département militaire les noms des officiers à convoquer sont transmis aux autorités cantonales compétentes qui préviennent les intéressés et assurent leur mise en route.

L'enseignement est professé dans les écoles centrales, soit par des instructeurs de première classe spécialement désignés (écoles n°s 1 et 2), soit par certains instructeurs d'arrondissement et par des officiers supérieurs du corps de l'état-major général (école n° 3), soit enfin par les instructeurs en chef eux-mêmes (école n° 4) ; à ce personnel est adjoint quand il y a lieu un officier du grade de major, appartenant aux troupes montées, chargé de l'instruction équestre. L'école centrale n° 1, suivie chaque année par environ 200 lieutenants et premiers lieutenants de toutes armes, a lieu à Thoune en trois séries, d'une durée respective de quarante-trois jours.

La première période de l'école, d'une durée de trois semaines est plus particulièrement consacrée à l'enseignement théorique dont le programme comporte un cours de tactique de cavalerie, un cours de tactique d'artillerie, un cours de fortification, des exercices de lecture de la carte, l'étude de la géographie militaire de la Suisse et l'étude d'une bataille moderne au point de vue de la conduite des petites unités ; pendant cette première

période les officiers prennent part à des exercices d'application d'une durée de deux à trois heures et suivant au manège un cours d'équitation journalier.

La seconde période de l'école est presque entièrement consacrée à des travaux pratiques sur le terrain ; les séances du manège sont supprimées. Ces cours se terminent par une manœuvre de cadres de quatre jours ayant pour thème les opérations de deux brigades opposées dont le commandement est assuré par le personnel enseignant, les officiers élèves n'exerçant pas, en principe, les commandements d'unités supérieures au bataillon.

L'école centrale n° 2, qui a lieu chaque année en une seule série, à Zurich, est suivie par environ 65 capitaines proposés pour le grade de major.

La première partie de cette école, d'une durée de trente jours, est plus spécialement consacrée à l'enseignement théorique dont le programme comporte des cours professés à l'école n° 1. La deuxième partie, d'une durée de treize jours, est consacrée à un voyage de cadres à double action, les officiers élèves exerçant les commandements de bataillon, régiment et brigade, sous les ordres des instructeurs chefs de partis.

L'école centrale n° 3, qui a lieu chaque année en une seule série, est suivie par environ 40 majors susceptibles d'être nommés lieutenants-colonels et désignés par leurs chefs d'armes respectifs. La durée des cours est de vingt et un jours, dont neuf sont consacrés, à Thoun, à l'enseignement théorique, professé par des instructeurs d'arrondissement et par des officiers supérieurs du corps de l'état-major général. Il comporte des conférences sur la stratégie des grandes unités et sur la tacti-

que des trois armes, l'étude d'une organisation défensive d'un champ de bataille et quelques leçons sur le fonctionnement du service militaire en campagne et sur le droit international.

L'école centrale n° 4, qui n'a lieu que tous les deux ans, est suivie par les lieutenants-colonels nouvellement promus ; sa durée est de vingt-neuf jours, dont seize consacrés à l'enseignement théorique et treize à l'exécution d'un voyage de cadres. Le programme de l'enseignement théorique projeté pour les instructeurs en chef comporte presque exclusivement des travaux sur la carte relatifs à la tactique des trois armes et des conférences sur l'organisation et les procédés de manœuvre des armées étrangères. Enfin, un cours pour officiers supérieurs, d'une durée de dix jours, est suivi chaque année par environ trente officiers supérieurs appartenant à l'un des quatre corps d'armée fédéraux ; il consiste en la reconnaissance d'une zone de la région frontière d'après une hypothèse de guerre déterminée. La loi de 1906 a modifié ces dispositions en deux points. Elle a d'abord voulu donner aux premiers lieutenants d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie une instruction plus pratique, et leur école des cadres consiste désormais à commander comme chefs d'unité une école de recrues. Par là, l'instruction des officiers qui prétendent au grade de capitaine est plus spécialisée selon les diverses armes, et en second lieu l'école centrale pour les capitaines est portée à une durée de cinquante jours et peut être divisée en deux parties...

C'est sur un plan analogue qu'est construit le système d'éducation des officiers de l'état-major. Des officiers d'état-major sont attachés dans l'armée

suisse à tout corps combiné, c'est-à-dire à tout groupement qui réunit sous un même commandement plusieurs unités de mêmes armes ou d'armes différentes (corps d'armée, division, brigade, régiment, groupe de batteries) ; et non seulement dans tout corps combiné, mais dans l'unité organique de l'infanterie qui s'appelle en Suisse le bataillon, et dans la plupart des unités organiques du génie le commandement dispose d'un état-major plus ou moins fortement constitué.

Les divers états-majors de l'armée fédérale sont des unités autonomes, c'est-à-dire qu'elles se mobilisent par leurs ressources propres, sans prélèvement sur l'effectif des formations dont elles font partie. Tous les états-majors, à l'exception de ceux des bataillons de fusiliers, qui sont habituellement constitués par les autorités de cantons sont des formations fédérales. Dans les petites unités (bataillon, régiment, groupe de batteries) les états-majors se réduisent à un personnel restreint d'officiers de troupes attachés au commandement en qualité d'adjudants, de médecins ou de comptables. Mais à partir de la formation divisionnaire ils atteignent leur plein développement et se composent alors : 1° d'officiers du corps de l'état-major général ; 2° d'adjudants ; 3° d'officiers représentant auprès du commandement certaines armes ou certains services ; 4° de secrétaires d'état-major ; 5° de vélocipédistes ; 6° de sous-officiers et soldats de spécialités diverses ; aux états-majors de l'armée et des corps d'armée sont, en outre, affectés, à titre d'escorte des détachements de cavalerie chargés d'assurer certains services spéciaux.

Les adjudants sont des officiers subalternes des différentes armes, temporairement affectés aux

états-majors où ils ont pour mission de traiter les questions du personnel, du matériel, de discipline et de police ; ces officiers reçoivent une instruction spéciale dans un cours dénommé école centrale n° 1.

Les adjudants sont désignés par le département militaire fédéral sur la proposition des autorités auxquelles ils doivent être attachés. Toutefois, les adjudants des bataillons de fusiliers sont nommés par les autorités cantonales sur la proposition des commandants de ces bataillons. Les officiers remplissant les fonctions d'adjudant continuent à compter dans les corps de troupe auxquels ils appartiennent, mais ne peuvent être astreints à y faire du service sans leur propre consentement et sans l'avis favorable des autorités à la disposition desquelles ils sont placés. Leur avancement est soumis aux mêmes conditions que celui des autres officiers de leur arme, sous la réserve que les propositions dont ils sont l'objet doivent être établies par les autorités auxquelles ils sont attachés et transmises à leurs chefs d'arme respectifs. En principe, les officiers peuvent exercer pendant quatre ans, au maximum, les fonctions d'adjudant ; toutefois, les capitaines employés comme adjudants sont remis d'office à la disposition de leurs corps d'affectation dès leur nomination au grade de major.

Les armes de l'artillerie et du génie ainsi que les principaux services sont représentés auprès des états-majors des grandes unités (division, corps d'armée, armée), par des officiers supérieurs, chargés, d'une part, de soumettre au commandement les propositions relatives au fonctionnement desdits services et, d'autre part, de prendre les mesures nécessaires à l'exécution des ordres du commandement en ce qui concerne leur spécialité respective.

Les secrétaires d'état-major, du grade de lieutenant ou d'adjudant sous-officier, sont chargés, dans leurs différents états-majors du service cryptographique, de l'exécution matérielle de la besogne de bureau et notamment de l'enregistrement et de l'expédition de la correspondance. Ils appartiennent donc au corps spécial du secrétariat d'état-major, recrutés suivant les besoins, parmi les sous-officiers des différentes armes sur la présentation des chefs d'arme et sur la désignation du Conseil fédéral. Ces secrétaires sont affectés en particulier à l'état-major de l'armée, aux états-majors de corps d'armée, de division et de brigade, d'infanterie et de cavalerie, ainsi que des états-majors de régiments d'artillerie.

La loi de 1906 n'a que très peu modifié les dispositions relatives à l'état-major. Elle a notamment conservé, en ce qui touche la préparation des officiers d'état-major, les dispositions antérieures. Elles sont résumées dans l'article 157 : « *Les écoles suivantes sont destinées à l'instruction de l'état-major général :*

« 1° *L'école d'état-major, de soixante-dix jours pour les futurs officiers de l'état-major général, est divisée en deux parties ;*

« 2° *L'école d'état-major n° 2, de quarante-deux jours pour les capitaines ;*

« 3° *L'école d'état-major n° 3, de vingt et un jours pour les officiers qui ont passé par les écoles 1 et 2. »* Mais il faut noter les deux derniers paragraphes de l'article qui prévoient et qui rendent possible sans une nouvelle consultation du peuple un large développement des services d'état-major et une telle extension des écoles qui y conduisent,

qu'en fait l'état-major constitue un organe permanent, analogue à celui d'une armée permanente « *des officiers de troupes peuvent être commandés à ces écoles. L'assemblée fédérale peut instituer d'autres cours. Dès maintenant les exercices sont définis dans les articles 141, 142 et 143* » ; les états-majors sont appelés tous les deux ans à des exercices tactiques de onze jours, les cours sont dirigés alternativement par le commandant du corps d'armée et par le commandant de division. Le Département militaire suisse désigne les officiers des états-majors qui doivent participer à ces cours. Des exercices stratégiques ont lieu tous les deux ans pendant une période de onze jours. Ils sont dirigés par un officier supérieur désigné par le Département militaire ; les commandants de corps d'armée et de division, et leurs chefs d'état-major, les commandants de places fortifiées et d'autres officiers désignés par le Département militaire y prennent part. Les officiers supérieurs à la disposition du service du génie sont appelés à tour de rôle aux travaux de ce service.

Un trait frappant de l'organisation militaire suisse, c'est que dans ce pays, qui fait un si large emploi de l'élection directe du peuple, même pour la nomination des juges, aucune part n'est faite à l'élection directe dans la nomination des sous-officiers et officiers. C'est le Conseil fédéral, nommé par l'Assemblée fédérale, qui est, comme on sait, l'organe exécutif de la démocratie suisse. C'est un conseiller fédéral qui dirige le Département militaire, et c'est le Conseil fédéral qui nomme les seize chefs de service ou chefs d'arme qui forment comme le personnel technique ou administratif dirigeant et qui correspondent aux chefs des direc-

tions concentrées au ministère de la Guerre français. Ces seize services sont : le service de l'état-major général, le service de l'infanterie, le service de la cavalerie, le service de l'artillerie, le service du génie, le service sanitaire, le service vétérinaire, le commissariat central des guerres, la section technique de l'intendance du matériel de guerre, la section administrative de ladite intendance, l'intendance des poudres, la régie des chevaux, le service topographique, le service des fortifications du Gothard, celui des fortifications de Saint-Maurice, enfin le service sanitaire.

C'est aussi le Conseil fédéral qui nomme les instructeurs permanents dont j'ai indiqué le rôle. Par les chefs de service, par les instructeurs, le Conseil fédéral exerce une action très grande même sur la part des nominations et des promotions laissée par la loi aux autorités cantonales. La loi militaire de 1907 s'est bien gardée de heurter de front l'esprit d'autonomie des cantons. Le législateur suisse s'est souvenu qu'un projet antérieur trop centraliste d'aspect s'était brisé contre la volonté du peuple, et il a, cette fois, ménagé les apparences. Aussi la loi reconnaît aux cantons des attributions assez étendues. Leur préavis est nécessaire pour la division du canton en arrondissements de recrutement. Ce sont les cantons qui tiennent le contrôle national des hommes astreints au service militaire, et ces registres sont la base de tout le service militaire. Ce sont les cantons qui nomment les commandants d'arrondissement chargés de la tenue des contrôles et des hommes astreints aux obligations militaires. Ce sont eux encore qui forment les compagnies et les bataillons d'infanterie, les escadrons de dragons, les unités et les bataillons de landsturm et

les services complémentaires. Enfin, par une conséquence naturelle, ce sont les cantons qui nomment les officiers d'infanterie, les officiers des unités, des bataillons de fusiliers qu'ils forment. Mais c'est un droit un peu illusoire. Ces nominations ne peuvent avoir lieu, en effet, que sur la production de certificats de capacité, et, comme le précise l'article 69, les certificats de capacité pour la nomination au grade de « *lieutenant, de la promotion au grade de premier lieutenant et de capitaine sont délivrés par le chef de service intérieur aussitôt que sont terminés avec succès les écoles et les cours prescrits. Ils sont soumis à l'approbation du commandant de division pour les troupes appartenant aux cadres de la division, à celle du commandant de corps pour les troupes du corps, etc.* » On voit quelle prise ont par là, sur toutes les nominations d'officiers qui relèvent des cantons, les autorités fédérales.

Les propositions devant être faites, en principe, par le chef sous les ordres duquel l'officier est placé, un jeu assez large semble laissé aux cantons. En effet, ce sont les capitaines nommés par les autorités cantonales qui proposent pour le grade de lieutenant. Ce sont les majors (chefs de bataillon), nommés eux aussi par les autorités cantonales, qui proposent pour le grade de capitaine. Mais aussi toutes ces propositions doivent être transmises aux instructeurs en chef, lesquels, comme on sait, sont nommés par le Conseil fédéral, et sans doute les instructeurs en chef doivent transmettre aux autorités cantonales une liste assez longue pour que celles-ci aient un choix assez étendu, mais ils peuvent aussi, s'ils ne croient pas devoir admettre certaines propositions, les arrêter. Ils en informent

alors ceux dont elles émanent. Au demeurant, même quand les nominations cantonales ont été faites après cette série d'épreuves où s'affirment l'action et le contrôle du Conseil fédéral lui-même, celui-ci a le droit d'invalider les nominations et promotions (art. 66) contraires à la présente loi et à l'ordonnance pour l'avancement. Je ne trouve, dans la loi de 1907, aucune disposition qui interdise aux cantons de faire élire par le peuple les officiers dont l'action relève d'eux. Aucun canton n'a usé de cette faculté qui paraît, d'ailleurs, illusoire ; car non seulement les choix sont soumis à toutes les conditions que je viens d'indiquer, mais nul ne peut être nommé à un grade s'il n'a pas déjà le grade immédiatement inférieur. Nul ne peut donc être nommé lieutenant (à moins de sortir de l'école de Zurich), s'il n'est déjà sous-officier. Or, les articles 67 et 68 décident : « *Les certificats de capacité pour les grades d'appointés et de sous-officiers sont délivrés par les commandants d'unités ou d'écoles dès que les candidats ont passé avec succès les écoles ou les cours prescrits.* »

« *La nomination des appointés et la nomination de promotion des sous-officiers appartiennent au commandant des états-majors et des unités.* »

Ainsi, le sous-officier qui est dans les conditions requises pour être nommé lieutenant étant promu à l'ancienneté, où pourrait s'exercer le choix du peuple ? De même c'est à l'ancienneté que les lieutenants, en vertu de l'article 71, sont promus premiers lieutenants. En fait, les volontés cantonales sont dominées par le mécanisme très minutieux que crée la loi fédérale et dont les autorités fédérales mettent en jeu les ressorts. Ce sont elles, d'ailleurs, qui nomment directement les officiers supé-

rieurs, et même les officiers de tout grade qui ne rentrent pas dans le cadre des créations cantonales.

La Confédération forme les unités, les corps de troupes, et les états-majors qui ne sont pas formés par les cantons ; elle organise les services auxiliaires. La Confédération assigne aux unités cantonales les officiers, sous-officiers et soldats d'autres armes qui lui sont nécessaires. Le Conseil fédéral nomme les officiers des états-majors des bataillons et les officiers des compagnies formés par plusieurs cantons. Il nomme les officiers dont la nomination n'appartient pas aux cantons. Lorsqu'un canton n'est pas en mesure de fournir à ses unités le nombre d'officiers et de sous-officiers prescrit, le Conseil fédéral lui attribue des officiers et sous-officiers surnuméraires d'autres cantons (art. 154, 155, 156, 157). Les certificats de capacité pour la nomination des officiers supérieurs sont délivrés par une « COMMISSION DE DÉFENSE NATIONALE » qui est composée de commandants de corps d'armée, de chefs de service de l'état-major général, et du chef de service de l'infanterie, sous la présidence du chef du département militaire.

« Lorsque la Commission de défense nationale délibère sur l'établissement des certificats de capacité, sur la promotion et sur l'incorporation des officiers supérieurs à la nomination du Conseil fédéral ou sur le retrait d'un commandant à un officier supérieur, les divisionnaires et les chefs de services intéressés et qui ne font pas partie de la Commission prennent part à la délibération. Les propositions émanent du général quand il est nommé. Les préavis du chef de service et les commandants de troupes intéressées, ainsi que les états de services

des officiers en cause, sont soumis à la Commission de défense nationale. »

Comme on le voit, les autorités cantonales ne sont représentées par aucun délégué direct à cette Commission. On peut donc dire que le recrutement des officiers se fait, ou directement ou indirectement, par les autorités fédérales, et l'action du peuple lui-même, de la démocratie elle-même sur les nominations et les promotions, ne se font sentir que d'une façon très détournée et très lointaine.

Quelle est la valeur professionnelle de ces officiers qui ne donnent à l'étude des questions militaires et à l'exercice du commandement qu'une faible partie de leur temps, et dont presque toute la vie est absorbée par des occupations civiles, par le métier ou la profession ? Il est toujours très difficile de porter un jugement sur la valeur d'une armée qui, depuis bien longtemps, n'a pas combattu. Cela est difficile surtout à un étranger qui ne peut se former une opinion personnelle et directe en fréquentant les officiers suisses, en démêlant dans la familiarité de la vie quotidienne et des conversations amicales quel est l'état de leur esprit, s'ils ont le goût du travail et la curiosité des problèmes et s'ils se plaisent à porter l'uniforme par un noble souci de l'indépendance helvétique ou par une vanité d'épicier qui s'endimanche, ou par une sorte de snobisme qui n'est pas rare dans la démocratie. J'ai entendu les socialistes suisses parler sans grande estime des officiers de leur armée. Ils disent que, sauf un petit nombre d'exceptions fort honorables, l'ensemble est vraiment médiocre. Mais il se peut que l'esprit de parti ait dicté leur jugement, à une heure surtout où ils étaient irrités par le déploiement de militarisme grossier et de patrio-

tisme subalterne qui couvrait toute la Suisse de son tapage pendant le referendum sur la nouvelle loi militaire.

En fait, tout ce qu'on peut dire avec quelque assurance, c'est que, dans les grandes manœuvres, et dans les épreuves de mobilisation, l'armée suisse a fait preuve de qualités éminentes qui ont frappé tous les observateurs impartiaux, français ou allemands, même ceux qui étaient le moins disposés à reconnaître les vertus d'une armée milicienne, et que ces mérites constatés de l'armée suisse supposent évidemment une sérieuse valeur des cadres. Ce que je puis ajouter aussi personnellement, c'est qu'il est impossible de lire la *Revue Militaire Suisse* (qui paraît, pour les cantons en langue française, depuis 1888) sans être touché par l'esprit de vie qui y circule. D'une part, les études sur la technique militaire proprement dite, par exemple sur les modifications de l'armement, y sont de plus en plus étendues et fortes. D'autre part, il n'est pas un seul grand problème d'organisation générale qui ne soit discuté amplement, soit en lui-même, soit dans son rapport avec l'ensemble des institutions politiques et sociales du pays. Ce qui est surtout frappant pour un Français habitué au lourd silence qui pèse sur l'armée, à la censure qui paralyse toute initiative des officiers, c'est la liberté de pensée et d'action des officiers suisses. Ils sont formés en associations. Ces associations se réunissent librement et publiquement, assez souvent, dans les temples qui abritent volontiers, en Suisse, en même temps que les cultes divers, de multiples manifestations de la vie sociale. Ces associations convoquent leurs membres par la voie des journaux. Ce sont elles-mêmes qui fixent l'ordre du jour de leur assemblée. Ce sont elles qui

interviennent, soit pour approuver, soit pour combattre, soit pour amender les projets militaires préparés par les autorités fédérales. Elles leur adressent des pétitions collectives et publiques. Elles leur demandent d'étudier telle ou telle question, telle ou telle réforme, et quand une loi est promulguée, elles en discutent, sans esprit de révolte, mais sans complaisance systématique, les mérites ou les défauts.

Dans un pays aussi vibrant de pensée qu'est la France, cette liberté individuelle et collective des officiers aurait des effets admirables, elle animerait l'esprit de l'armée, elle susciterait des progrès incessants, elle intéresserait aux problèmes militaires le pays tout entier, et elle contribuerait par là à assurer le large recrutement des cadres.

Des questions d'une haute portée militaire et sociale ont été abordées par les officiers suisses, par leurs revues, par leurs associations. Deux tendances s'y sont longtemps combattues et s'y combattent encore. Pour les uns, pendant plusieurs générations, la milice n'a été qu'un pis-aller. C'est parce que la Suisse, avec sa population trop faible, ne pouvait se défendre contre une agression de ses puissants voisins, qu'on mobilisait ses hommes valides, et c'est parce qu'elle n'était point assez riche pour entretenir le service à long terme de toutes les recrues, que le système milicien avait prévalu. Ainsi, du moins, pensaient ces hommes. Ils se refusaient à voir dans la milice un effet de la démocratie grandissante en Suisse. Ils se refusaient surtout à reconnaître une force dans cette harmonie de l'institution militaire et de l'état social. C'est une dure et humiliante nécessité qu'ils subissaient. Ils n'avaient qu'un rêve : ressembler le plus possible

aux autres armées européennes qui étaient alors des armées de métier fondées sur le service à très long terme. Et leur pensée se reportait de préférence sur l'époque « *glorieuse* » où des citoyens suisses combattaient dans toutes les armées de l'Europe, dans celles de la République ou de Napoléon, et dans celles des monarchies, et y conquéraient leurs grades à la pointe de leur épée. Ce sont les survivants de cette période de militarisme grandiose, anciens officiers de Napoléon ou de Blücher, qui faisaient loi dans l'armée suisse auprès de beaucoup des officiers, et ils commandaient les milices helvétiques avec une sorte de condescendance. Ils ne comprenaient la discipline que comme une contrainte : ils ne voyaient dans les manœuvres qu'un entraînement physique, et l'idée d'associer l'intelligence des hommes aux opérations leur paraissait ridicule.

C'est tout d'abord dans un esprit assez étroitement militariste et piétiste que la *Revue Militaire* est formée. « *La Suisse est un pays militaire* », et c'est pour la défense des traditions sociales et religieuses, c'est pour la gloire du Dieu des protestants, lequel avait battu quelques années auparavant le Dieu des jésuites, patron des cantons catholiques révoltés, qu'elle se constitue. Bientôt, mais toujours dans une pensée conservatrice plus encore que dans une pensée de tolérance, elle demande que l'exclusion dont les officiers catholiques sont l'objet depuis la guerre civile du Bund prenne fin et que toutes les forces traditionnelles se réconcilient dans l'armée. Au moment de l'incident de Neufchâtel et de la querelle avec la Prusse, c'est un cri d'orgueil militariste et d'insolence guerrière qui s'élève des rangs des officiers suisses. La mobilisation avait

réussi à merveille ; l'armée était pleine d'entrain ; c'était le moment pour elle de se mesurer avec la puissance militaire de la Prusse, de prouver que la force populaire du peuple helvétique, quand elle était comme pénétrée d'esprit chrétien et encadrée par des habitudes d'autorité et de séculaire discipline, pouvait faire échec aux plus redoutables des vieilles armées de métier. Dirai-je qu'en quelque façon, sous des formes atténuées et plus modernes, ce vieil esprit traditionnaliste, conservateur, oligarchique, survit dans une notable partie des officiers suisses ? Mais en même temps, et dans la Revue même, un autre courant se développait. Nombreux étaient les chefs qui comprenaient la force propre, la grandeur d'une armée vraiment populaire. Et ils démêlaient bien que les milices resteraient débiles si elles avaient honte d'elles-mêmes, si elles se défiaient de leur principe propre et n'en déduisaient pas hardiment toutes les conséquences. Il dénonçaient les prétentions intolérables des officiers d'ancien régime qui se résignaient en maugréant à une institution dédaignée par eux et qui la paralysaient par ce dédain même. Ils signalaient le vide, l'ennui, l'inefficacité des grandes manœuvres où on n'intéressait pas l'esprit des soldats-citoyens, et qui n'étaient qu'une corvée de jambes ; et ils notaient, au contraire, l'entrain des hommes, chaque fois qu'une but intelligible était assigné à leur effort. Ils pressentaient que les grandes nations modernes seraient obligées de s'acheminer vers le service obligatoire universel à court terme et, bien loin d'être embarrassée de l'institution milicienne comme d'une organisation inférieure et au rabais, ils y voyaient le type de l'avenir ; du moins les plus hardis d'entre eux, une élite assez restreinte, avaient

entrevu ces perspectives. Mais enfin c'étaient là de hauts problèmes librement agités par les officiers de l'armée citoyenne, mêlés à la nation malgré certaines particularités subsistantes d'esprit et de caste. Et tout ce travail de pensée a abouti, par une série d'évolutions, à une organisation militaire où des principes d'autorité et de direction sont combinés avec le principe populaire dans un équilibre assez stable. Les officiers suisses seront-ils capables de s'adapter, par un effort spontané et autonome, aux nouvelles transformations sociales qui s'annoncent et aux transformations militaires qui en seront la nécessaire conséquence ? La période de la démocratie purement politique touche à son terme, c'est la période de la démocratie sociale qui commence.

La bourgeoisie suisse, sous sa forme conservatrice et sous sa forme cléricale, s'émeut du mouvement, et elle fait effort pour exciter dans l'armée helvétique, j'entends parmi les officiers, l'esprit de résistance. Il se peut que la combinaison de la résistance bourgeoise et de l'esprit de caste et d'autorité si facile à éveiller dans toutes les institutions militaires paralyse un moment la milice helvétique, mais elle sera bien obligée de s'accommoder au nouvel état social. Il faudra bien que les chefs dépouillent tout esprit de morgue : qu'ils cessent de jouer à l'état-major allemand et de peser sur la démocratie suisse pour lui rendre suspecte, comme déprimante et avilissante, la pensée d'arbitrage international et de paix définitive. Il faudra bien que le recrutement des cadres soit assuré de telle sorte que les éléments populaires puissent participer plus largement en fait au commandement, et que des rapports organiques s'établissent pour le contrôle de la préparation militaire et pour le fonctionnement

des services administratifs de l'armée, entre l'armée citoyenne et les syndicats ouvriers. IL DÉPEND DU PARTI SOCIALISTE ET DU PROLÉTARIAT ORGANISÉ DE HATER CETTE ÉVOLUTION. Ce qui est sûr, c'est que les formes démocratiques auxquelles l'armée suisse est parvenue faciliteront ce mouvement. Ce qui est sûr aussi, c'est que, pour passer de la période où ils n'envisageaient la milice que comme cette sorte de pis-aller dont je parlais tout à l'heure jusqu'à la période où ils en ont compris la force propre et accepté le principe, les officiers de l'armée suisse ont fait preuve, malgré quelque lenteur et quelque lourdeur conservatrices, d'une liberté d'esprit qui permet d'espérer des développements nouveaux. Ils ont de même contribué à la solution de problèmes techniques assez hardis ; et, dans la mesure où ils ont compris et secondé l'organisation qui a prévalu, ils ont su concilier avec une certaine autonomie cantonale la nécessaire centralité de l'action militaire. Il fut un temps où les unités techniques formées par la seule volonté des cantons ou des diverses parties des cantons recevaient, à l'heure de la mobilisation, des chefs qu'elles ne connaissaient même pas. Il y a aujourd'hui une cohésion plus forte du commandement et de la troupe, et cette cohésion devra être maintenue même quand les groupes locaux auront, par une part faite à l'élection dans les désignations des chefs, une influence plus grande sur le choix des officiers. Le contact devra donc être assuré entre les commandants d'unités plus vastes et les forces populaires réparties dans les cantons. Il est donc à présumer non seulement que les officiers suisses sont les meilleurs que la Suisse peut avoir DANS L'ÉTAT PRÉSENT DE SA DÉMOCRATIE, mais qu'ils peuvent dans l'ensemble, comme

l'attestent le travail d'esprit qui s'est produit en eux et le progrès de l'armée suisse elle-même, soutenir la comparaison avec les officiers professionnels. Et le souci croissant de les éduquer, d'accroître leur préparation technique, se révèle dans toute l'organisation militaire de la démocratie suisse, démontrant ainsi par le fait que le principe même de l'armée populaire et milicienne n'est pas incompatible avec une force croissante d'éducation et d'organisation. Mais je répète que je ne propose pas de transporter massivement, si on me permet le mot, l'organisation suisse en France et qu'en ce qui touche la formation et l'éducation des cadres, le plan que je suggère diffère du système actuel des Suisses par quelques traits essentiels.

CHAPITRE VIII

Formation et éducation des cadres. — De la prétendue unité d'origine.

C'est d'abord des officiers que je m'occupe. Le problème n'est pas tout à fait le même à mon sens pour les sous-officiers. Il y a à cette heure, en France, dans l'armée dite active, 31.000 officiers de tout grade et de toutes armes. Il est vrai que sur ce nombre il y a 6.000 officiers sans troupes, officiers d'administration, officiers de santé, officiers d'état-major, etc., et il se peut qu'une organisation différente, plus industrielle et plus civile, des services administratifs ait pour conséquence une réduction des effectifs d'officiers. Mais je prends en ce moment le problème en gros.

Ces 31.000 officiers de tout ordre inscrits en ce moment sur les tableaux de l'armée active, ne suffisent pas à encadrer au jour de la mobilisation les onze classes de réservistes qui doivent, les unes réellement, les autres théoriquement, participer à la défense du pays.

L'Administration de la guerre prévoit environ 18.000 officiers de réserve: 12.300 pour l'infanterie, 1.300 pour la cavalerie, 3.500 pour l'artillerie, 900 pour le génie, 400 pour le train. Le nombre des officiers de l'active étant pour l'infanterie de 14.000, on voit que pour celle-ci le nombre des officiers de réserve prévu est à peu près égal au nombre des

officiers de l'active. En fait, le chiffre nécessaire est bien loin encore d'être atteint, puisque pour la seule infanterie il y a à l'heure actuelle un déficit de 5.600 officiers, près de la moitié. Mais je n'examine pas en ce moment cette question, je cherche seulement à donner une idée du nombre des officiers dont devra disposer l'armée milicienne si elle est encadrée à peu près comme doivent l'être, dans l'organisation présente, les formations de guerre portées à leur plein. C'est donc un effectif de 50.000 officiers environ qu'il faut constituer. Il est impossible que tous soient des officiers professionnels. Des raisons d'ordre financier s'y opposent; l'entretien de ces cadres formidables serait trop onéreux. De plus, les unités dont ces officiers auraient le commandement auront bien une existence permanente, mais elles ne fonctionneront qu'à intervalles assez éloignés, et des officiers dont l'emploi exclusif dans la vie serait de les diriger auraient sans aucun doute une existence de désœuvrement et de semi-parasitisme funeste à l'institution militaire. Enfin, pour que le caractère civique de l'armée nouvelle apparaisse nettement, pour que cette armée ait confiance en son principe, il ne suffit pas que les soldats ne soient retenus à la caserne que le temps strictement nécessaire à l'école des recrues, il ne suffit pas qu'ils soient formés en unités territoriales et que le recrutement soit aussi immédiatement local que possible, il ne suffit pas que la démocratie armée puisse exercer une certaine influence et un certain contrôle sur le choix et la promotion de ses chefs, de tous ses chefs. Il faut encore que la plus large part des officiers vive comme les soldats, de la vie civile, de la vie commune. Il faut que la nation ait le sentiment très net en con-

tinu qu'elle porte en elle, dans l'habitude de sa vie quotidienne et de son travail, toutes les ressources de défense et de combat, les ressources de commandement comme les autres. D'autre part, il importe au plus haut degré, pour corriger le défaut de tradition militaire spontanée et vivante qui caractérise l'histoire du pays de France, qu'une forte impulsion soit donnée à l'armée citoyenne par une puissante élite de spécialistes, sans cesse en communication avec la démocratie militaire organisée et avec toute la vie du monde moderne, sans cesse obligés de compter avec la démocratie et de s'inspirer d'elle, mais pouvant donner tout leur temps à l'étude des problèmes militaires toujours plus complexes. à l'étude et à la propagation des méthodes les plus efficaces de commandement et de combat, à l'éducation vigoureuse de la nation. Et de même que la Révolution française, dans l'amalgame, avait formé les brigades d'un bataillon de l'ancienne armée des troupes de ligne et de deux bataillons de volontaires, de même il me semble que les cadres d'officiers dans l'armée citoyenne devraient être formés pour un tiers ou un quart de spécialistes, d'officiers professionnels, dont la France exigera le plus haut degré possible de culture générale et technique et qui représenteront dans la démocratie l'enseignement supérieur de la science militaire, et pour deux tiers au moins d'officiers civils dont l'éducation militaire sera fortifiée par les leçons, par les exemples, par la collaboration des officiers qui donneront toute leur vie à l'organisation scientifique et populaire de la nation armée. J'ajoute que ces officiers civils doivent provenir d'une double formation. Une moitié d'entre eux, qui aura fourni la preuve d'une culture générale très sé-

rieuse et qui aura suivi des cours élevés et complets, sera appelée, après un séjour assez court dans le grade de sous-officier, au grade d'officier. Une autre moitié sera formée par l'avancement des sous-officiers de l'armée citoyenne qui auront révélé dans l'exercice même de leur modeste mais si importantes fonctions de solides qualités de commandement et qui auront suivi, dans des conditions déterminées, des cours de préparation au grade d'officier. Ainsi, le recrutement des cadres d'officiers se fera par trois sources fournissant chacune à peu près un tiers de l'effectif ; des officiers de profession ; des officiers civils ayant pu dès leur jeunesse par l'effet d'une haute culture générale atteindre à un niveau élevé d'éducation militaire ; et d'anciens sous-officiers élevés par leur mérite au rang d'officiers, j'entends d'officiers civils. Par là seront utilisées au maximum, pour la plus forte organisation possible du commandement, toutes les ressources d'intelligence, de science et d'énergie dont dispose la France en l'état présent de son développement intellectuel et social.

Je n'ai, comme on voit, aucun souci de ce qu'on appelle l'unité d'origine des officiers, car cette prétendue unité d'origine n'est qu'une fiction : ou plutôt elle est à la fois un leurre et un péril. Tant que la société d'aujourd'hui subsistera en son principe, tant qu'elle n'aura pas subi jusque dans son fond et par l'institution de la propriété commune une transformation vraiment révolutionnaire, tant que la multitude des prolétaires sera privée des moyens de culture que la possession exclusive du capital grand ou moyen réserve à la bourgeoisie, la prétendue unité d'origine ne sera qu'une comédie : ce sera un cadre factice bientôt rompu par la force

des choses, une duperie consciente ou inconsciente bientôt démentie par la réalité sociale. A vrai dire il n'est pas démontré du tout que, même dans une nation communiste mais qui aurait à se défendre contre l'agression possible du reste du monde réactionnaire encore et capitaliste, l'unité d'origine des officiers s'imposât. Cette société-là, où le peuple tout entier aurait en main la force souveraine de la propriété, n'aurait rien à redouter de l'esprit de caste ; et il se peut très bien qu'elle jugeât expédient, par une application scientifique de la division du travail et de la loi de spécialisation, de confier une partie des fonctions directrices de son armée à des hommes qui y donneraient tout leur temps et toute leur intelligence. Mais aujourd'hui, mais dans ce monde divisé en prolétaires et bourgeois, que peut bien signifier l'unité d'origine ? Pour qu'elle fût réelle, il faudrait en effet qu'à l'origine, au point de départ, tous ceux dont la nation disposera pour les grades d'officiers aient reçu la même culture, la même provision de science, la même impulsion d'esprit. Sinon, la prétendue égalité ne sera qu'un trompe-l'œil. A quoi sert-il de faire passer tous ces hommes dans le même couloir si les uns sont condamnés, par l'insuffisance même de leur source originelle, à s'arrêter au bout de quelques pas, si les autres ont d'emblée une vigueur et un élan qui leur donne la certitude de dépasser les premiers ? Que des ballons d'une force ascensionnelle égale tentent à la fois l'aventure de l'espace, c'est bien ; la chance est la même pour tous : et la victoire sera décidée par la faveur des courants, que la fortune met en commun, par l'habileté et l'audace des hommes. Mais abriter un moment sous un même hangar des ballons d'une

force ascensionnelle inégale et prétendre que par là on leur a donné les mêmes chances, c'est se moquer du monde.

Pratiquement, en ce qui concerne le recrutement des officiers, la prétendue unité d'origine se préciserait de la façon suivante: tous les futurs officiers, après avoir servi le même temps sous les drapeaux, après avoir passé également par les grades de sous-officiers, suivraient les cours des mêmes écoles et seraient promus en vertu des notes données par ces écoles identiques, comme en vertu des notes obtenues par eux dans l'exercice du commandement. C'est la formule la plus complète, c'est la formule suisse. Il ne paraît pas qu'en France les « *démocrates* » qui tendent vers l'unité d'origine l'entendent avec cette rigueur. D'abord pour le service militaire proprement dit, pour le service de caserne en qualité de simple soldat, ils n'y astreignent que partiellement les futurs officiers; et pour les futurs officiers eux-mêmes ces dispenses partielles sont très inégales. La loi organique de 1905 décide que les futurs officiers, même les élèves de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique, passeront par le régiment comme soldats. On ne pourra plus dire qu'en France tout le monde est soldat excepté les officiers, et je suis loin de critiquer cette disposition excellente à bien des égards; j'observe seulement que tandis que la loi impose deux années de service militaire à tous les citoyens, les élèves des grandes écoles sont placés, dès la fin de leur première année, dans des conditions exceptionnelles.

D'abord les élèves de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique, après une année de régiment, vont suivre pendant deux ans les cours de ces écoles,

puis divers cours d'écoles d'application, et quand ils reprennent le service dans la troupe, c'est comme sous-lieutenants, c'est comme officiers. Encore une fois, il se peut très bien que ce contact d'une année avec la troupe, avec la vie de caserne, soit excellent pour les futurs officiers. Mais il ne faut pas se dissimuler ce qu'il y a d'un peu factice et conventionnel dans cette égalité provisoire et de pure forme. Il n'y a pas là, il ne peut y avoir là une unité profonde d'origine. Le futur officier ne s'élève pas des rangs au grade d'officier: il traverse les rangs pour trouver à la sortie un grade qu'il avait déjà virtuellement, quand il est entré. C'est comme officier désigné d'avance, c'est comme officier prédestiné, qu'il fait son service de soldat. Ce n'est pas en développant son activité comme ses camarades, ce n'est pas par le déploiement de son énergie et de son mérite dans l'armée, dans son service de caserne, qu'il conquiert son grade de sous-lieutenant. Mais si ces futurs officiers qui ont déjà sur leur personne, sinon sur leurs habits, la marque de leur futur grade, sont traités par leur chef exactement comme les autres soldats, même si on n'a pour eux ni indulgence particulière, ni sévérité distinctive, il est impossible, ou du moins il est bien difficile qu'ils ressentent, si je puis dire, le milieu militaire, les événements de la vie de caserne, les applications de la discipline, comme ceux qui vraiment perdus dans les rangs n'ont que des chances incertaines d'en sortir par une promotion que rien ne garantit.

Ils savent que le point de vue, d'où ils observent les choses, sera modifié et même renversé, et ils jugent déjà comme officiers ce qu'ils pratiquent et ce qu'ils subissent comme soldats. Et comme l'édu-

cation vraie, l'éducation profonde de l'homme est faite avant tout de sincérité, comme c'est la réalité qui est la grande maîtresse, je ne suis pas sûr que la part d'involontaire fiction, mêlée à la vie du pseudo-soldat qu'est l'officier de séjour à la caserne, soit tout à fait sans péril pour la droiture de l'esprit. De même, mais avec une nuance moins marquée, pour les élèves des grandes écoles non militaires mentionnées à l'article 25 de la loi militaire. Ceux-là aussi, après une année, en ont fini avec la vie de caserne. Ils vont suivre les cours ou de l'Ecole normale supérieure ou de l'Ecole forestière ou de l'Ecole centrale des arts et manufactures ou de l'Ecole nationale des mines ou de l'Ecole des ponts et chaussées ou de l'Ecole des mines de Saint-Etienne; ils y reçoivent un complément d'éducation militaire; et si à la sortie de ces écoles ils ont subi avec succès (comme cela se produit certainement toujours), un examen d'aptitude au grade de sous-lieutenant, c'est comme sous-lieutenants de réserve qu'ils font leur seconde année de service militaire. Pour ceux-là aussi l'année de caserne, même s'ils ne sont pas particulièrement ménagés ou au contraire suspectés comme intellectuels et antimilitaristes, est une épreuve un peu fictive. Malgré tout ils sont un peu hors cadre.

Même ceux des soldats qui deviennent, en vertu de la désignation du capitaine, ratifiée par le colonel, et à la suite du concours spécial, institué à la fin de leur première année de service, des élèves-officiers, ne se hausseront point à ce grade par le seul effet de leur mérite manifesté au régiment. Ce n'est pas leur valeur exceptionnelle dans le service qui les désigne. Comment pourraient-ils dans l'accomplissement de la besogne qui leur est im-

posée, et quelque intelligence et quelque zèle qu'ils y mettent, donner la mesure de leur instruction générale, de leur force d'esprit et de volonté, de leur aptitude au commandement? C'est évidemment par des impressions beaucoup plus variées, par des informations beaucoup plus libres que se déterminent les capitaines à désigner tel ou tel soldat comme pouvant faire un élève-officier. Et il est clair que c'est surtout la connaissance qu'ils ont des études antérieures de ce soldat, des diplômes qu'il a obtenus ou qu'il recherche, de la profession où il se destine et de l'effort de travail intellectuel qu'elle exige, ce sont tous ces signes extérieurs à la vie militaire et au service de caserne qui décident du choix des chefs. Ce n'est pas, ce ne peut pas être dans l'activité militaire de tel ou tel soldat que le capitaine prend la mesure de ce que le soldat peut donner, comme officier, à l'armée et à la nation. Au moment où les soldats ainsi désignés et inscrits sur une liste provisoire sont réunis en des groupements spéciaux, où on leur apprend d'abord ce que doit savoir un sous-officier, au moment donc où ces soldats commencent à se détacher de la vie commune, ce n'est point à la manière d'un fruit se détachant de l'arbre où il a mûri; c'est comme une force distincte qui n'a jamais été pleinement confondue dans la masse où elle a été insérée, et dont le développement propre n'a pas été déterminé par le mouvement même de l'institution militaire. De même le concours qui a eu lieu à la fin de la première année et qui décide de l'aptitude des soldats ainsi désignés depuis quelques mois à devenir des élèves-officiers serait vain et redoutable s'il avait une réelle valeur éliminatoire. C'est le hasard d'une dic-

tée ou d'un problème d'arithmétique qui prononcerait sur la vocation de tel ou tel homme. Les plus cultivés auraient contre eux toutes les chances, car dans ce concours d'un médiocre niveau ils ne peuvent montrer le savoir ou les facultés par où ils dépassent ce niveau, et ils risquent, sur le terrain bas où ils sont condamnés à marcher, de trébucher à un misérable accident d'examen. Aussi, comme le laisse entrevoir le capitaine Cognet dans un livre sur les officiers de réserve où certaines audaces essentielles se dissimulent parfois sous une forme sarcastique, et même légèrement déconcertante, les meilleurs chefs sont ceux qui, tout en faisant procéder à ce concours réglementaire, n'en font qu'un élément accessoire dans le jugement porté par eux sur les futurs élèves-officiers. C'est donc en raison d'une valeur personnelle qui n'a dans l'existence militaire, où ils sont engagés, ni son origine, ni son progrès, ni sa mesure, que les futurs élèves-officiers se séparent, au bout de la première année, de la vie du régiment. Et dès ce moment la séparation est nette. Ils sont envoyés pour six mois dans une autre résidence, à une école de corps d'armée où, avec 20, 30 ou 40 de leurs camarades, sous la direction d'officiers instructeurs, dans une vie qui ressemble plus à une existence de pension anglaise qu'à une existence de régiment, ils se préparent au rôle et au grade de sous-lieutenant de réserve. Ils conquièrent le grade en six mois, et c'est comme sous-lieutenants de réserve, c'est pour en remplir les fonctions qu'ils rentrent dans leur garnison première et qu'ils rejoignent le régiment qu'ils ont côtoyé d'abord, plus qu'ils ne lui ont appartenu.

Encore une fois, si je dis ces choses qui peuvent

paraître un peu subtiles, ce n'est pas du tout pour contester l'intérêt de ces dispositions. Malgré tout, elles créent entre la bourgeoisie et le peuple, dans l'institution militaire, des communications qui n'existaient pas avant. Elles atténuent le caractère oligarchique et l'esprit de caste de l'ancien corps des officiers. Elles préparent un type nouveau de chef. Surtout, et c'est là à nos yeux leur intérêt essentiel, elles annoncent un nouveau système, une nouvelle méthode d'éducation des officiers : et pour moi, qui suis toujours très attentif aux phénomènes d'évolution, aux transitions même incertaines par où s'annoncent les organismes en préparation, je ne puis que m'intéresser très vivement à ce premier exercice méthodique de formation des officiers de réserve, qui est je crois la seule chose un peu importante qui restera du long ministère assez terne et vide de M. le général Picquart. Mais ce que je veux dire, c'est que ceux qui verraient dans l'ensemble de ces mesures je ne sais quelle préparation de l'unité d'origine, seraient dupes d'une illusion grossière. Ce n'est qu'en apparence que les hommes d'abord soldats, puis élèves-officiers et officiers ont été d'abord confondus dans le rang. Ils n'ont jamais été au même plan que les autres, ils n'ont jamais été au même niveau. Les concessions faites à l'esprit d'égalité brute et d'unité ont été superficielles et tout extérieures. En fait, sous ce manteau d'uniformité, la force des inégalités sociales a subsisté, et dès qu'il a fallu préparer des chefs, créer des chefs, la législation militaire, malgré son affectation d'esprit égalitaire, s'est pliée à une hiérarchie des valeurs, pour lesquelles l'armée elle-même n'avait pas de mesure immédiate. Des deux enfants couchés dans le même berceau,

sous la même couverture, l'un est marqué dès la première minute pour une autre destinée que son compagnon. Il faut voir nettement cela, si nous ne voulons pas être dupes des mots, et négliger dans la recherche d'une fausse unité d'origine les garanties que nous devons à la haute science militaire, et les garanties beaucoup plus réelles, beaucoup plus substantielles que nous pouvons par d'autres voies ménager au prolétariat et à la démocratie dans l'organisation de l'armée.

Aussi bien ceux qui parlent volontiers de l'unité d'origine mais dont la pensée reste très flottante ne paraissent pas songer à exiger que tous les futurs officiers passent d'abord par le grade de sous-officiers, ou du moins qu'ils en remplissent réellement les fonctions. Soldats, oui ! sous-officiers, non. Cent des soldats qui sont désignés éventuellement comme des élèves-officiers possibles reçoivent bien d'abord une instruction de sous-officiers, mais à aucun moment ils ne s'y préparent ; ils n'apprennent ce que doit savoir un sous-officier que pour mieux se préparer à apprendre ce que doit savoir un officier. C'est une étape qu'ils brûlent. C'est une station dont ils épèlent le nom au passage, mais où ils ne s'arrêtent pas. Leur destination à ces soldats est d'être des officiers, sans commandement intermédiaire. La fonction ou plutôt la condition d'élève-officier a été marquée par un galon spécial, car comment souffrir que la manche d'un soldat qui n'est plus soldat, qui est virtuellement un officier ne porte pas de galon ? Et pourquoi le galon, qui sait par une symbolique variée caractériser les grades les plus différents, ne prendrait-il pas, lui aussi, je ne sais quel reflet d'évolution ? Pourquoi ne servirait-il pas à marquer la préparation

à un grade? Mais ce n'est en effet qu'une préparation. Ce galon d'élève-officier, si fixé qu'il soit, si substantiel qu'on le suppose, n'est pas un galon de sous-officier supérieur, il annonce l'officier qui va surgir dans sa gloire. C'est une lueur d'avenir: c'est une bande d'aurore. Et non seulement il n'y a rien dans la législation militaire, rien dans ce qui a été décrété et organisé qui oblige tous les futurs officiers à passer par le grade de sous-officier, mais on ne voit pas bien comment les prétendus partisans de la prétendue unité d'origine, pourraient le demander sérieusement. De deux choses l'une, en effet. Ou bien il n'est pas nécessaire ou même utile à l'officier d'être passé par le grade et les fonctions de sous-officier, et alors pourquoi imposer aux hommes capables d'être officiers ce stage inutile et qui n'est plus dès lors qu'une corvée, où leur esprit risque de s'émausser ou de s'alanguir? Ou bien au contraire cette sorte d'apprentissage du commandement dans le grade de sous-officier est utile au futur officier. Il est bon pour son éducation, pour sa formation, qu'il ait été d'abord familiarisé avec les formes les plus humbles de l'autorité militaire et alors il ne s'agit plus pour l'officier de traverser au pas de course le grade de sous-officier; il ne s'agit plus pour lui d'en effleurer dédaigneusement la fonction. Cet apprentissage, quelle qu'en puisse être la valeur éducative, ne vaut que s'il est sérieux et sincère. Il faut que vraiment le futur officier vive de la vie du sous-officier. Il faut que tous les détails du métier entrent pour ainsi dire dans son esprit et s'y gravent profondément. Mais qui donc parmi les partisans de l'unité d'origine, croira possible d'immobiliser longtemps le futur officier dans le grade de sous-

officier sans le décourager et sans tarir la source du recrutement? Assurément beaucoup de ceux qui entrent dans l'armée et qui se croient capables par leurs qualités d'esprit, par leur savoir, par le long effort de travail qu'ils ont accompli, d'être des officiers, se détourneraient d'une carrière trop ingrate si, avant d'arriver aux fonctions de l'officier et à son modeste salaire, ils devaient, après avoir été soldats, accepter encore un long stage comme sous-officiers. Du moins, il serait malaisé d'exiger d'eux la somme de travail préalable et de service qu'on demande maintenant à ceux qui, sous réserve d'une année de caserne, sont admis d'emblée au grade d'officier. Qu'on n'allègue pas ici l'exemple de la Suisse où les citoyens ne s'élèvent dans l'armée que de grade en grade et où tous, exception faite seulement pour certaines catégories d'élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich, passent nécessairement par les fonctions de sous-officier. Car les sous-officiers et officiers suisses ne donnent à l'armée, à la vie militaire, qu'une partie, et une faible partie, de leur vie. Dès lors le stage exigé de ceux qui se destinent à être officiers n'est ni aussi onéreux, ni aussi fastidieux qu'il le serait dans l'organisation française actuelle qui demande d'emblée aux futurs officiers, à tous ceux du moins de l'armée active, tout leur temps et toute leur vie. L'unité d'origine ainsi entendue suppose évidemment le régime des milices ou plutôt un régime où il n'y aurait pas d'officiers professionnels. Le régime des milices n'implique pas du tout à mon sens qu'il n'y ait pas de spécialistes du commandement et de la science militaire; et peut-être l'armée suisse aurait-elle à souffrir de cette insuffisance de haute préparation et de technicité supé-

rieure, si ce défaut n'était racheté par des qualités d'un autre ordre, par une sorte de préparation générale et d'entraînement historique. En tout cas si le régime des milices n'exige pas absolument pour le recrutement des officiers ce qu'on appelle l'unité d'origine, il la rend possible: et elle n'est vraiment possible que dans la milice et par la milice. Or je constate qu'en France, au Parlement ou dans l'armée, ceux qui répètent volontiers la formule de l'unité d'origine et qui conseillent de marcher dans ce sens n'adhèrent pas explicitement au système des milices; et c'est encore un des signes de cette inconséquence, de cette sorte de pusillanimité d'esprit que j'ai déjà notée chez la plupart des théoriciens militaires. Quand ils ne sont pas étroitement conservateurs ou même réactionnaires, ils se bornent à accepter en paroles vagues une évolution dont ils ne perçoivent pas et dont ils n'avouent pas le sens, et dont le terme naturel ou leur échappe ou les effraie, ils croient faire preuve de liberté d'esprit en réclamant ou en souhaitant pour les officiers l'unité d'origine, et non seulement ils ne voient pas que cette égalité toute superficielle et trompeuse ne s'ajuste pas à la réalité sociale, mais que c'est par d'autres voies que l'esprit démocratique, populaire, socialiste, doit être appelé dans l'armée. Non seulement ils ne voient pas que le régime des milices est en tout cas la condition absolue de cette unité d'origine, vraie ou prétendue. Mais ils ne précisent même pas que tous les futurs officiers doivent passer vraiment, sérieusement par le grade, et surtout par les fonctions de sous-officier.

Veulent-ils dire que tous les officiers doivent, et au début et dans la suite de leur carrière, passer

par les mêmes écoles, suivre les mêmes cours, recevoir les mêmes diplômes et s'élever de grade en grade par une discipline intellectuelle absolument identique et commune à tous? C'est la suppression totale de la haute éducation militaire; c'est l'abaissement forcé de la science et de la culture dans l'armée française qui, pour être populaire, ne doit pas être médiocre, qui sera même d'autant plus largement populaire qu'elle aura un plus grand esprit, et ces hauts points de vue sur le monde que donnent l'étude et la pensée. A quoi aboutirait-on en effet par l'unité d'école, par l'unité d'enseignement? Déjà quand on allonge trop la liste des élèves reçus à Saint-Cyr ou à l'Ecole polytechnique, le niveau s'abaisse ou risque de s'abaisser. Dans l'organisation actuelle, les grandes écoles militaires ne fournissent qu'une partie des officiers de l'armée active dont les cadres se recrutent aussi par les officiers sortis des rangs. S'il fallait, pour assurer dès l'entrée de la carrière l'unité d'origine, élargir l'admission aux écoles de telle sorte qu'elles puissent fournir de tous leurs officiers toutes les unités de l'armée, y compris *l'armée de seconde ligne*, il est évident que les conditions du concours seraient étrangement abaissées. Et les études en souffriraient doublement. D'abord l'enseignement devrait s'ajuster au niveau des plus humbles, des moins préparés, et en second lieu les plus capables se dégoûteraient peut-être d'une supériorité qui n'aurait jamais l'occasion de s'affirmer authentiquement et qui ne pourrait ni donner sa mesure ni trouver sa récompense. Seuls ceux pour qui l'étude est une joie pleinement désintéressée et qui se suffit à elle-même continueraient un haut effort d'esprit, non d'ailleurs sans quelque

péril d'isolement dédaigneux et avec cette secrète souffrance qui naît de la discordance de l'homme et de son milieu. Il vaudrait mieux décidément supprimer ces épreuves initiales et cet enseignement premier que de les ravalier trop au-dessous du niveau de l'élite. Mieux vaudrait abandonner toutes ces forces neuves à leur propre élan intérieur et aux chances de l'avenir que de leur infliger le resserrement d'une éducation subalterne et étroite, disproportionnée à leur capacité et à leur ambition et qui ne serait sur les esprits les plus ardents que comme la cendre sur la flamme.

Mais si l'on supprime ou comme aristocratiques ou comme vaines ces épreuves et ces études préliminaires, que va-t-on faire? Il n'y aura plus d'autre accès au grade d'officier que le grade de sous-officier, et nous voilà ramenés aux difficultés, ou même aux impossibilités que j'indiquais plus haut. En admettant un moment le fonctionnement de ce système impraticable, l'éducation militaire donnée aux officiers se réduira pour tous, même pour ceux que leur culture et leur valeur intellectuelle destinaient pour une éducation plus haute, à l'enseignement intéressant et utile, mais médiocre, qui est donné dans quelques écoles spéciales, comme Saint-Maixent, Saumur ou Versailles, aux sous-officiers ambitieux de devenir officiers. Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. Je n'ai aucun goût pour le mandarinat, et dans le système militaire que nous préparons la haute science des chefs ne pourra se développer qu'en pleine démocratie. J'approuve entièrement l'effort qui est fait pour donner aux sous-officiers aspirant au grade d'officier tout le savoir militaire compatible avec leur culture générale. Je suis convaincu que ces hom-

mes éduqués à la vie militaire comme soldats et comme sous-officiers, ennoblis par l'effort du travail auquel ils se soumettent, dans ces années ingrates qui n'ont plus les facilités et les illusions de l'adolescence, oui, je crois vraiment qu'ils peuvent faire des chefs excellents, des officiers d'une très sérieuse valeur dans une armée où d'ailleurs circuleront de grands courants de pensée et dont tous les esprits seront sollicités vers le haut par une certaine habitude d'éducation supérieure dont l'effet bienfaisant s'étendra à ceux-là même qui n'y auront pas directement participé. Je sais cela; je le proclame; et ceux qui affecteront de ne pas m'entendre y mettront, je puis dire, un étrange parti pris. Mais la démocratie n'a jamais signifié pour nous, socialistes, médiocrité uniforme et abaissement commun. Je ne consentirai jamais pour ma part à dire qu'on peut supprimer les hautes épreuves initiales et le haut enseignement militaire sans péril pour la défense nationale et pour le ressort général de l'esprit français.

C'est à cela pourtant qu'aboutissent nécessairement ceux qui prétendent instituer l'unité d'origine des officiers. Comme il est impossible qu'ils haussent tous les futurs officiers au niveau d'études que peut seule atteindre une élite, il les fait descendre au niveau le plus humble et qui se trouvera d'autant plus ravalé qu'il ne subira pas lui-même l'attraction d'un niveau supérieur. Ce sera la suppression, non pas seulement de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique, qui peuvent être et qui sont en effet selon moi des mécanismes d'enseignements insuffisants et surannés, mais de toute éducation militaire de l'esprit. Ce sera la condamnation, et à l'entrée de la carrière, et à

tous ses moments, de tout haut effort collectif, de tout enseignement supérieur des choses de la guerre. Ce sera donc une diminution de la force vitale de l'armée, c'est-à-dire de la nation; je me résigne à dire que ce sera une diminution de l'esprit humain lui-même qui ne peut être atteint dans un de ses emplois sans souffrir dans tous les autres.

Les tenants de l'unité d'origine ne s'avouent pas cela. Car bien souvent ils ne voient pas distinctement où ils vont et ils procèdent par compromis équivoques dont l'effet sera de ne rien détruire, de ne rien créer, et de tout abâtardir.

Il n'y a guère qu'un groupe de documents où l'on puisse trouver une formule explicite de leur pensée; c'est le très bref rapport adressé à M. le Président de la République en date du 30 juillet 1907, par M. le général Picquart, Ministre de la Guerre, pour lui soumettre le décret portant réorganisation des écoles de sous-officiers, élèves-officiers; ce sont deux rapports très importants déposés au nom de la Commission du budget par M. Messimy pour l'année 1907 et pour l'année 1908, ce sont enfin les rapports faits au Ministère en mai 1906 par la Commission des écoles et par son président, M. le général Bazaine-Hayter, et dont une analyse étendue a été publiée en annexe dans le dernier volume du rapport de M. Messimy en 1907. Mais l'ensemble de ces documents est d'une terrible inconséquence, et chacun d'eux en particulier. M. le général Picquart propose comme but l'unité d'origine : *« les idées démocratiques qui pénètrent chaque jour davantage nos institutions et nos lois nous conduisent à diriger nos efforts vers l'unité d'origine des officiers »*. Il ajoute que *« la*

réalisation immédiate de cette idée se heurterait à des difficultés sérieuses » et il se borne à des mesures de préparation. En quoi consistent-elles? « *Il m'a semblé indispensable de me préoccuper, dès maintenant, des conditions à remplir pour que les officiers sortant du rang puissent, dans un avenir prochain, entrer dans les écoles de perfectionnement AVEC LE MÊME DEGRÉ DE PRÉPARATION que leurs camarades provenant de l'Ecole spéciale militaire ou de l'Ecole polytechnique. Dans ce but, les conditions d'admission et le caractère de l'enseignement dans les écoles de sous-officiers ont été légèrement modifiés, de manière à y relever le niveau des connaissances générales. Ces modifications ne pourront que produire par elles-mêmes d'heureux résultats, et contribuer à fonder en un tout homogène notre corps d'officiers, quelle que puisse être la solution définitive adoptée par le Parlement sur la question de l'unité d'origine.* »

Ainsi, au termes de cette circulaire, l'Ecole de Saint-Cyr et l'Ecole polytechnique sont maintenues au moins provisoirement, mais le Ministre prévoit que tous les officiers, qu'ils sortent des hautes écoles militaires ou des écoles de sous-officiers, entreront après quelques années de commandement à une école commune de perfectionnement où tous ces éléments de provenance diverse se rapprocheront, se fonderont. Et que faut-il pour que les anciens élèves de Saint-Maixent aient la même préparation que les anciens élèves de Saint-Cyr; ou ceux de Versailles, LA MÊME PRÉPARATION que ceux de l'Ecole polytechnique? Il décide que les compositions pour le concours d'entrée aux écoles de sous-officiers comprendront: 1° une composition française de la force de la troisième année de l'en-

seignement primaire supérieur; 2° une composition mathématique comprenant des questions de difficultés graduées jusqu'à la troisième année de l'enseignement primaire supérieur; 3° une composition de physique et de chimie, très élémentaire, dont le sujet est pris dans la troisième année de l'enseignement primaire supérieur pour la physique, dans celui de la première année pour la chimie.

Quant aux langues vivantes, aucune n'est demandée; s'il est des candidats qui demandent à être interrogés sur l'une d'elles, les points ainsi obtenus ne comptent pas pour l'admissibilité.

Et c'est ainsi que le Ministre avait préparé la fusion de tous les éléments d'origine diverse. En vérité, cette école de *perfectionnement* ne sera qu'une école primaire supérieure continuée; et pour ceux qui auront déjà pratiqué les études supérieures, appliqué leurs méthodes, manié leurs hypothèses, entrevu leurs conclusions, ce sera un cadre bien étroit et une porte bien humble. Ils y passeront, mais en se baissant.

M. Messimy avait d'abord, au moment où se discutait la loi de deux ans, proposé l'unité d'origine complète. Impétueusement, brutalement, il avait demandé, c'est bien lui-même qui le rappelle dans son rapport, la suppression radicale des écoles militaires spéciales; et cette solution de petite bourgeoisie niveleuse avait au moins le mérite d'une logique un peu simple mais nette.

Depuis cette époque, M. Messimy a un peu rabattu de ses audaces d'autrefois et de son parti pris de simplification. Il consent, au moins pour une période de transition dont il n'assigne pas la durée, au maintien des écoles militaires spéciales. Et d'où

vient ce revirement partiel, ce demi-tour à droite? Le distingué rapporteur allègue que la seule idée de supprimer l'Ecole de Saint-Cyr et l'Ecole polytechnique a soulevé les plus vives résistances; tous les préjugés, tous les intérêts étroits se sont révoltés. L'Université elle-même a protesté, car on la découronnait de quelques-unes de ses hautes classes, mathématiques élémentaires préparant à Saint-Cyr, mathématiques spéciales préparant à l'Ecole polytechnique. Et M. Messimy ne paraît pas soupçonner ce qu'avait de bienfaisant pour l'armée cette haute préparation qui faisait d'elle une puissance intellectuelle de la France. Au futur officier, avant qu'il entre dans son école militaire spéciale, l'Université ne se bornait pas à donner la culture déjà riche cependant et étendue qu'elle donne à l'ensemble de la bourgeoisie. Elle le retenait un an encore, et d'habitude deux ans. Elle mettait à le préparer le même soin, le même effort qu'à préparer les futurs maîtres de l'Université elle-même, les élèves de l'Ecole normale supérieure. Ainsi la haute éducation militaire allait de pair avec ce que l'éducation française avait de plus élevé. La science de la guerre et l'organisation des forces de combat étaient classées, authentiquement, parmi les emplois les plus difficiles et les plus hauts de l'intelligence humaine. Il se peut qu'en protestant contre cette sorte de mutilation l'Université ait cédé à une sorte de routine ou d'orgueil corporatif. Mais en fait elle défendait l'intérêt le plus évident de l'armée elle-même qui ne doit pas être déclassée du haut niveau intellectuel où elle a été portée par l'immense effort de l'esprit humain. La science militaire est une discipline de l'esprit qui est solidaire de toutes les autres, et comme toutes les

autres sciences elle doit toujours tendre au plus haut et mettre pleinement en jeu tous les ressorts de la pensée. Aussi bien, M. Messimy, dont on sait le courage civique et la fermeté, ne nous persuadera point que, s'il a incliné son intransigeance première, c'est pour céder à la tempête des préjugés soulevés et des protestations égoïstes. Mais il aurait au moins marqué, d'un mot vigoureux, que sa conviction personnelle restait entière et qu'il était toujours résolu à réaliser la pleine unité d'origine par la radicale suppression des écoles militaires. S'il a un peu fléchi, s'il a rentré ou réduit sa voile sous le vent, s'il paraît s'accommoder à cette heure, je veux dire à la date de son dernier rapport, de compromis beaucoup plus prudents et de combinaisons beaucoup plus incertaines, c'est que lui-même au fond n'est pas très rassuré sur l'œuvre d'abord projetée. Il s'est sans doute demandé s'il n'y a pas en effet entre quelques-unes de ses déclarations et le nivellement par en bas qu'il avait d'abord préparé une contradiction criante. M. Messimy répète volontiers qu'aujourd'hui, avec une armée nationale où entrent toutes les forces du pays, où se confondent toutes les élites, il convient que l'officier impose le respect à tous par une culture générale égale à celle des meilleurs. Et cela ne veut pas dire, j'imagine, que tous les officiers individuellement doivent faire partie de l'élite intellectuelle de la nation. Mais cela signifie, au moins pour mon esprit, que les jeunes gens les plus cultivés, les plus ambitieux de savoir, de pensée, d'idéal, de grande et noble action doivent reconnaître, parmi les officiers, des représentants de ce que l'esprit français a de plus fier, de ce que la culture française a de plus élevé

et de plus hardi. Il doit leur apparaître que dans l'ordre de l'action militaire comme dans tous les autres la France a, selon les ressources dont elle dispose, visé au plus haut, et donné toute sa mesure. C'est le sentiment instinctif du fléchissement qu'il allait déterminer, du vide qu'il allait produire, qui a enlevé à M. Messimy la force de lutter contre de véhémentes protestations que son brave esprit, s'il eût été en ce point plus assuré de lui-même, aurait dédaignées et refoulées. Par malheur il n'a pas pleinement renoncé à cette fausse idée de l'unité d'origine. Il ne l'affirme plus nettement. Il ne la répudie pas non plus. Il la réalise en des combinaisons incertaines qui ont cet effet déplorable de lui en masquer le péril. Ce n'est plus précisément l'unité d'origine qu'il recherche; c'est L'UNITÉ DE FORMATION; et quand on essaie de préciser le sens de ce mot, on s'aperçoit qu'il entend par là pratiquement que le niveau d'instruction et d'éducation doit être sensiblement le même dans toutes les écoles où se forment les officiers. On ne fera pas des écoles de sous-officiers élèves-officiers les seules écoles, mais on en fera les écoles-types. On ne supprimera pas l'école de Saint-Cyr, mais on en rabattra les prétentions, on en ramènera l'enseignement à des proportions plus modestes. Et ainsi les officiers de l'une et de l'autre origine, se ressemblant de plus en plus, constitueront aisément, avec des extrêmes tous les jours plus rapprochés, une sorte de moyenne honorable et démocratique, la démocratie étant ramenée dans l'ordre militaire à la formule orléaniste du juste milieu. Ah! que tout cela sera déprimant et débilitant! Mais le problème ainsi posé est si contradictoire, il est si absurde de maintenir la diversité des

écoles militaires et de prétendre cependant ajuster les plus hautes au niveau des plus humbles, que M. Messimy échoue en une contradiction finale plus étrange que les autres. Lui qui veut que les officiers aient la plus haute culture possible pour assurer leur autorité morale sur tous les citoyens convoqués à l'armée, lui qui veut que le prestige des officiers sortis des rangs soit relevé par un relèvement de leur culture, il se plaint cependant que les écoles de sous-officiers préparant au grade d'officier soient assiégées de candidats ayant une instruction première trop forte, l'instruction du lycée. Il écrit dans son rapport pour 1908 : « *L'École de Saint-Maixent sous le régime de la loi de 1889, semblait avoir dévié de sa destination pour devenir en quelque sorte le refuge des refusés de Saint-Cyr. Il est facile de s'en convaincre par l'examen du nombre toujours croissant et considérable des élèves pourvus d'un baccalauréat. Ce n'est évidemment pas le but auquel tendait une telle institution. Il importe donc que le programme d'entrée corresponde à une bonne instruction primaire supérieure, et que des coefficients militaires facilitent l'accès aux candidats dont les qualités sont reconnues, mais qui n'ont pas suivi les cours de préparation à Saint-Cyr.* »

Ainsi, tandis que le Ministre traçait tout à l'heure aux écoles de sous-officiers, POUR EN RELEVÉ LE NIVEAU, un programme d'admission mesuré sur l'enseignement primaire supérieur, c'est pour rendre le seuil de l'école plus accessible que M. Messimy limite le concours d'admission à une préparation primaire supérieure. Et voilà à quel flottement, à quel arbitraire seront condamnés les institutions qui n'auront pas pour objet de deman-

der aux hommes, dans un sens défini, tout l'effort de pensée et de savoir qu'ils peuvent donner. Avoir suivi le cours de préparation de Saint-Cyr devient, pour M. Messimy, une tare. Avoir essayé de se donner en vue de la difficile fonction d'officier le plus de savoir possible, disqualifie un homme pour la vie. S'il n'a pas réussi dès le début à forcer les portes de l'Ecole de Saint-Cyr ou de l'Ecole polytechnique, il n'est plus pour la vie qu'UN REFUSÉ. Et si, ne renonçant pas à son rêve, ou, si l'on veut, au métier qu'il s'est proposé de bonne heure, et pour lequel il s'est préparé, il s'obstine à y parvenir par une autre voie, s'il a conquis, s'il a exercé la fonction de sous-officier, et si enfin pour s'élever de là au grade d'officier, à l'école plus modeste qui y conduit, il s'aide tout naturellement des connaissances qu'il a acquises d'abord en vue d'une école plus difficile et plus haute, il est regardé comme un déclassé, comme un intrus, qui a l'impertinence de savoir plus qu'on ne lui a demandé. Comme s'il suffisait de n'être pas bachelier et de n'avoir pas préparé l'école de Saint-Cyr pour apporter au régiment et dans l'école des sous-officiers, selon l'idée de M. Messimy, l'expérience de la vie et une valeur sociale représentative, la valeur d'un groupe modeste d'artisans ou de petite bourgeoisie! Comme si ces jeunes hommes désormais séparés de la vie civile, et considérant la fonction militaire comme leur seul métier, pouvaient porter et continuer dans l'armée l'esprit vivant d'une catégorie sociale déterminée! Comme s'il ne fallait pas une grande force d'esprit et de culture pour n'être pas pris par les vanités et par les préjugés d'un milieu nouveau, et pour être capable de transposer dans l'exercice du commandement les vertus mo-

destes, les qualités solides du groupement social d'où l'on est sorti! En tous cas, les infortunés qui ont eu le malheur de recevoir à la fin d'études prolongées un diplôme de bachelier ou de suivre les cours préparatoires à une grande école n'ont plus, s'ils veulent se réhabiliter un peu, qu'une chose à faire: oublier ce qu'ils ont appris en trop, et se réduire aux vertueuses proportions de savoir petit-bourgeois que le radicalisme de M. Messimy leur permet. Aussi bien, il prend contre eux des précautions décisives. Comme ils pourraient abuser de leur science encore fraîche pour concourir dans les délais les plus stricts aux écoles d'élèves-officiers, il faut donner un avantage contre eux, un avantage d'examen, aux sous-officiers moins instruits. Ceux-ci n'ayant qu'une préparation antérieure assez maigre ne se présenteront pas tout de suite. Ils exerceront quelques années le métier de sous-officier, soit pour se donner le temps d'apprendre un peu le programme primaire supérieur, soit pour acquérir par leurs notes de service, converties en notes d'examen, des chances plus grandes de succès. A ceux-là, M. Messimy vient en aide, et il est clair qu'il entend calculer ces notes d'examen tirées du service de telle sorte qu'elles accablent et enfoncent le concurrent malencontreux, l'inquiétant bachelier, le refusé de Saint-Cyr qui ne se résigne pas à l'irréparable. Qu'il ait au moins de la patience et qu'il suive la filière; quand, au bout de quelques années, il aura perdu l'excédent de savoir qui le compromet, il sera admis, lui aussi, pour ses notes de service. Et c'est au niveau d'une école qui se recrutera finalement à l'ancienneté des services de sous-officiers que M. Messimy veut ramener sensiblement toute la FORMATION des chefs res-

ponsables de l'armée française. La pseudo-démocratie le veut ainsi. Et notez que les rédacteurs du rapport de la Commission des écoles, avec lesquels M. Messimy a été évidemment en relations très étroites et dont il a adopté presque toutes les conclusions, se rendent compte au contraire du danger qu'il y a pour la valeur des études dans les écoles des élèves-officiers à donner aux notes de service une importance trop grande dans le concours d'admission. Voici ce que je lis, en effet, dans le rapport au Ministère, du 25 mai 1906: « *Dans les écoles de sous-officiers, l'admission n'a pas été déterminée jusqu'ici uniquement par le mérite scientifique, ou simplement technique du candidat; sans parler de la note « NOTE D'ENSEMBLE », note d'appréciation des chefs, qui devra être maintenue dans une certaine mesure pour tous les candidats, les sous-officiers peuvent bénéficier de majorations pour ancienneté de services, campagnes, blessures, fonctions spéciales, etc...* » Et après une discussion assez hésitante, mais qui tend à réduire la valeur de ces notes extérieures au concours lui-même, le rapport conclut, en effet, par ces paroles très restrictives: « *Si les majorations devaient ÊTRE MAINTENUES, il serait nécessaire du moins d'en limiter l'effet pour qu'elles ne puissent imposer à l'école des sujets inaptes à en suivre l'enseignement avec fruit.* » Et cela va à contresens de la préoccupation de M. Messimy. Ainsi oscillent nécessairement entre des combinaisons également arbitraires ceux qui n'osent ni reconnaître franchement la valeur de la haute éducation, de la haute culture militaire, vraiment intellectuelle, ni l'abolir tout à fait. Ils ne suppriment pas les écoles où elle pouvait se former : mais ils les affaiblissent, et ils cherchent

à cette haute culture des équivalents fictifs dans des mérites très réels sans doute, mais qui sont d'un autre ordre et qui n'ont point avec elle de commune mesure. Dès lors, ils dosent arbitrairement l'ingrédient qu'ils prétendent lui substituer un jour. Tantôt ils ont peur que leurs écoles de pseudo-équivalence, si elles n'ont aucune ambition intellectuelle, ne délivrent en réalité qu'un diplôme d'ancienneté de service comme sous-officier et ne puissent vraiment prétendre sans ridicule à former le pendant des grandes écoles, même abaissées, et ils essayent d'en corser le programme ; tantôt, au contraire, ils redoutent, si ces écoles de fausse symétrie affectent des prétentions intellectuelles, qu'elles apparaissent comme la caricature du haut enseignement militaire, et ils font entrer surtout dans leur composition des éléments d'une autre nature, des valeurs d'une autre sorte. C'est un problème mal posé où les solutions les plus contraires sont possibles. Non, ce n'est pas ainsi que la question doit être abordée. Ce n'est pas ainsi que sera assuré, pour l'ensemble de l'armée nationale, un recrutement des cadres ayant une double valeur scientifique et populaire. Les hésitations, les contradictions, les défaillances d'une pensée aussi distinguée et à bien des égards aussi libre que l'est celle de M. Messimy marquent bien que par l'obsession d'une prétendue unité d'origine il s'est voué à l'effort le plus vain et au problème le plus insoluble.

Dans l'ensemble, il a été l'interprète (s'il n'en a pas été aussi l'inspirateur) des idées flottantes et confuses qui se sont produites un moment dans l'entourage du général André, qui ont reçu l'approbation un peu molle du général Picquart, et qui

ont trouvé leur expression dans le rapport de mai 1906 au Ministère de la Guerre.

C'est dans ce document surtout, précisément parce qu'il s'efforce à un peu de précision, que la théorie de l'unité d'origine apparaît en toute son incohérence. Tout d'abord, dans l'esquisse d'un plan général où est prévue l'entière réalisation de l'idée, le rapport note les avantages, mais aussi les inconvénients du système actuel de la dualité d'origine. Les officiers qui sortent des écoles sont comme une aristocratie, et les officiers qui sortent des rangs n'ont pas l'éducation suffisante. Or, il faut que le commandement soit homogène. Il faut de plus qu'il ait autorité et prestige, et seul un haut degré de savoir peut les leur conférer. La solution logique serait donc de réaliser l'unité d'origine par un immense effort de la nation donnant à tous les futurs officiers l'éducation des hautes écoles militaires. Le rapport avait bien un moment cette tendance. « *De ce qui précède, on pourrait conclure qu'admettant la nécessité de l'unité d'origine, nous comptons réaliser cette réforme au détriment des* OFFICIERS SORTIS DU RANG. »

Mais il opère un brusque virage et il se hâte d'ajouter: « *Il n'en est rien. Certes, si l'enseignement national était organisé de telle sorte que tous les enfants étant élevés en commun, on admettrait gratuitement aux classes secondaires la totalité des jeunes gens capables de profiter de cet enseignement, nous serions tentés de réclamer pour l'armée le droit de recruter ses chefs exclusivement dans cette véritable élite. Mais il n'en est pas ainsi, et la carrière d'officier doit rester ouverte à tous les jeunes gens que leur vocation entraîne vers le métier des armes, alors même que leur instruction*

première ne les y a pas préparés. »

Ainsi, la Commission des écoles a entrevu que, pour n'être pas factice, l'unité d'origine devrait pour ainsi dire être instituée dès l'enfance. Mais cette réalité sociale un moment aperçue, elle l'abolit soudain, et elle s'obstine à couler dans un même moule toute cette matière inégalement préparée. Ne pouvant pas assurer l'unité d'origine par la communauté d'une éducation supérieure, elle l'assure par l'uniformité d'un enseignement médiocre. Tous les officiers se recrutent dans les rangs. Tous seront d'abord soldats, puis sous-officiers. Tous, ils passeront par une série d'écoles. Voilà en quels termes le rapport résume les principes directeurs et les applications principales : « 1° *L'officier doit répondre à certaines conditions d'intellectualité générale et de valeur technique; 2° les officiers se recruteront parmi les hommes de troupes remplissant les conditions d'intellectualité et de valeur technique déterminées par les règlements établis dans cet objet.*

« *L'instruction de l'officier comporte les cycles suivants :*

« 1° *Pour les officiers de l'armée active et de complément, l'enseignement élémentaire donné au régiment (aptitudes à l'emploi de chef de section).*

« *L'enseignement du premier degré donné à l'École militaire (aptitude au grade d'officier).*

« *Pour les officiers de l'armée active seulement : l'enseignement de deuxième degré donné à l'École de perfectionnement (aptitude au commandement des unités). »*

J'ai à peine besoin de dire maintenant que ce n'est point là résoudre le problème : c'est l'é luder. Car toute la question est de savoir quelles seront

les conditions d'entrée à cette école militaire de premier degré où l'on entrera avec le grade de sous-officier et d'où l'on sortira officier. Ou le niveau en sera très élevé et il n'y aura qu'une élite qui puisse y parvenir, et on retombe en fait dans la dualité d'origine aggravée d'une humiliation aux nombreux sous-officiers qui se seront heurtés contre le seuil trop haut de l'Ecole et dont il faudra bien enfin qu'on fasse des officiers, mais à l'ancienneté. Ou bien le niveau du concours et des études sera calculé de telle sorte que tous les futurs officiers de l'active et de complément y puissent accéder, quelle que soit l'infinité de leur préparation : et c'est un recrutement d'universelle médiocrité. Il y a une sorte d'arbitraire candide et terrifiant dans les termes du rapport qui exige des officiers UNE CERTAINE INTELLECTUALITÉ. Ce que la nation doit leur demander à tous, selon les conditions de leur préparation, c'est le plus haut degré d'intellectualité possible ; et si, pour obtenir le maximum de rendement, elle est obligée de situer des écoles à des niveaux différents, le dogme d'une prétendue origine ne doit pas prévaloir contre cette loi supérieure du salut national. Et comme cela est peu militaire dans le grand et noble sens du mot ! Ce qui fait la beauté de la profession des armes, c'est qu'elle exige de l'homme qu'il soit toujours prêt à donner le plein effort, l'effort suprême. Il n'en est pas de plus grand que de donner sa vie, et de la donner, si je puis dire, avec réflexion et sagesse en obtenant du sacrifice consenti le plus d'effet possible pour la patrie. Garder la maîtrise de soi-même et la lucidité du commandement jusque dans l'extrémité du péril, et en ces minutes mêmes d'une sublime équivoque où l'homme ne sait plus au

juste de quel côté de la mort il se trouve, c'est le devoir de l'officier, et pour qu'il y puisse atteindre, il faut que toutes les puissances d'héroïsme et de raison soient exaltées au plus haut. Mais quel est l'homme qui pourra ainsi se dépasser lui-même, s'il est habitué, par la vie militaire et pour elle, à un régime de médiocrité, si ses facultés d'esprit et de volonté à demi tendues restent languissantes et lâches ? Dans les périodes de longue paix où nous vivons, l'épreuve des périls répétés manque aux officiers. Il n'est qu'un moyen de suppléer à cette sorte de familiarité du danger, à cet apprentissage du sacrifice, c'est de donner à ces hommes, même dans la paix, l'habitude des plus hauts élans de l'intelligence et de la conscience. L'homme qui ne s'est pas dit, à certaines heures de rêverie concentrée et exaltée : Je vais travailler le plus possible, apprendre le plus possible, grandir le plus possible pour être à la mesure de mon devoir, cet homme-là pourra bien, à l'heure de l'épreuve, être soutenu par la force de son tempérament et de son orgueil. Il n'aura pas fait tout ce qui dépend de lui, pour être digne de sa mission. Il n'aura pas mis d'avance toute son âme dans la bataille. Et c'est à ces officiers que l'on demande non pas tout l'acte de pensée dont ils sont capables, mais « *une certaine intellectualité* », dosée selon les ressources des plus médiocres et des plus ignorants. On les habitue, on les oblige à négliger une partie de leurs facultés et de leurs forces. Dans toute éducation humaine, c'est un contresens, mais surtout dans l'éducation de ceux dont la fonction est de se donner tout entiers.

Voilà pour l'idée directrice du rapport ; et dans les mesures transitoires, dans les applications im-

médiates, quelle inconsistance ! Après avoir proposé comme but idéal l'unité d'origine absolue, l'éducation commune de tous les futurs officiers dans une école militaire de premier degré, où ils passeraient tous sans distinction, la Commission des écoles demande, pour la période de transition, le maintien de l'Ecole militaire de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique, et elle le demande en des termes et pour des raisons qui semblent impliquer le maintien définitif. Voilà ce que dit en effet ce second rapport : « Saint-Cyriens et Polytechniciens. — Nécessité de conserver ces éléments. — Depuis un siècle, les deux écoles de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique fournissent pour le recrutement des corps d'officiers des éléments trop précieux pour qu'il n'y ait pas un intérêt de premier ordre à les conserver au complet. En leur état et sous leurs formes actuelles, programme de la classe des mathématiques élémentaires d'une part, et des mathématiques spéciales de l'autre, les concours d'admission à ces deux écoles opèrent annuellement sur la jeunesse de dix-huit à vingt et un ans, et au plus grand bénéfice de l'armée, un véritable drainage d'éléments instruits. Il importe que le jeu en demeure assuré. On est ainsi amené à laisser subsister dans leur état actuel les deux concours qui mènent aujourd'hui à l'Ecole de Saint-Cyr et à l'Ecole polytechnique. L'un et l'autre continueront comme par le passé à conférer à ceux qui y auront réussi le droit au grade de sous-lieutenant deux ans plus tard, sous la réserve qu'ils satisferont dans l'intervalle aux conditions précédemment requises. »

C'est tout simplement avec de grands mots vagues le maintien du régime actuel. Il y aura en effet sous

le nom d'école militaire de premier degré deux types d'écoles tout à fait différents. Il y aura des écoles d'un degré inférieur, ouvertes aux sous-officiers de médiocre culture et qui ne seront autres en réalité que les écoles actuelles de Saint-Maixent et de Saumur, et il y aura une école de Saint-Cyr, avec un niveau plus élevé, un concours plus difficile et des études plus fortes. Qu'y a-t-il donc de changé et que reste-t-il, ô dieu des armées, de la grande formule de l'unité d'origine ? Rien, absolument rien, sinon une tendance secrète à abaisser les hautes études militaires. Provisoirement, dans le rapport de la Commission des écoles, Saint-Cyr échappe au péril. L'infanterie et la cavalerie gardent, pour leurs officiers, les sources spéciales de recrutement. Mais la Commission des écoles prend sa revanche sur l'Ecole polytechnique, elle s'ingénie à la dissoudre, et quoique les combinaisons qu'elle suggère à cet effet n'aient été sanctionnées ni par un décret, ni pas une loi, n'ayant même pas été soumises au Parlement, elles sont si caractéristiques du système de l'unité d'origine et de sa tendance amoindrissante qu'il faut les noter en passant. L'Ecole polytechnique cessera d'être une école mixte, de science pure et d'enseignement militaire. Elle ne sera plus qu'une école de haute science. Les jeunes gens reçus à l'Ecole polytechnique entrent au régiment. Ils y feront une année de service. A la fin de cette année, tandis que leurs camarades reçus à Saint-Cyr partiront pour Saint-Cyr, eux les polytechniciens vertueux n'entreront pas encore à l'Ecole polytechnique. Ils entreront, comme les sous-officiers à peine instruits, à l'école militaire de leur arme, artillerie ou génie, qui porte aujourd'hui le nom d'école de Versailles. Ils appren-

dront là pendant un an « *la partie technique* » de leur métier. Ils subiront pendant un an en outre de l'enseignement « *technique* » ou plutôt, en outre de l'enseignement pratique, un enseignement scientifique qui, pour eux, dressés aux mathématiques spéciales, sera une triste contrefaçon des études primaires.

La Commission soupçonne bien qu'il y aura quelque inconvénient à interrompre pendant deux ans les études scientifiques de ces jeunes gens. Mais elle a le courage de répondre que l'année passée à l'école militaire « *entretiendra en eux l'habitude du travail* », comme si cette obligation fastidieuse d'appliquer son esprit à des objets dès longtemps dépassés, n'était pas faite au contraire pour les dégoûter de toute activité et pour briser tous les ressorts par un brusque refoulement vers le passé ! Et au bout d'une année de ce régime déprimant ou énervant que deviendront les suppliciés de l'unité d'origine ? La Commission leur offre le choix entre deux solutions. Ou bien s'ils ne sont pas écœurés à jamais de tout ce qui porte le nom de science et de travail intellectuel, ils iront en effet à l'École polytechnique. Ils y reprendront en toute sérénité et sans aucun mélange d'études proprement militaires, les hautes études scientifiques : heureux si ce régime de montagnes russes appliqué à la conduite des intelligences ne les mène pas à la folie ! Ou bien s'ils en ont assez de tout cela il pourront rester au régiment somme sous-lieutenants ; ils pourront renoncer à être des polytechniciens. Ayant comme les officiers du rang une année au moins de caserne et une année d'école militaire, ils pourront comme eux être en effet des officiers. On consent à oublier qu'ils furent reçus à l'École po-

lytechnique et on daigne les admettre sur un pied d'égalité avec ceux qui se dispensèrent de cette formalité surannée. Je n'insiste pas.

L'épreuve réservée aux polytechniciens à raison de l'unité d'origine est restée jusqu'ici purement théorique. Et c'est l'école de Saint-Cyr, qui paraissait plus ménagée dans le rapport de la Commission des écoles, qui a été brusquement exposée à un péril réel. Il y a quelque temps, le ministre de la Guerre demandait au Parlement de voter au galop une loi qui réduisait d'un an la durée des études à Saint-Cyr. Il y avait urgence : car le ministre n'attendant pas le vote du Parlement avait appliqué la loi d'avance : je veux dire qu'il avait fait distribuer aux Saint-Cyriens l'enseignement de la première année comme si elle devait être la seule. Les futurs officiers avaient donc leur complet de science et d'éducation militaire ; et ils attendaient impatiemment, leur valise bouclée, qu'on les libérât après leur première année de prison, je veux dire leur première année d'école. Ils avaient une telle hâte de servir en effet la patrie qu'ils voulaient perdre le moins de temps possible à se préparer à la servir : on nous avertissait en leur nom qu'ils ne seraient pas contents si nous voulions leur donner, d'autorité, plus de savoir qu'il ne convient à des chefs. Et quel était le prétexte de cette réduction de moitié du temps donné pour les futurs officiers à l'étude des sciences, de la géographie, de l'histoire et de cette part des lettres françaises que ne doivent pas ignorer les hommes dont c'est la mission de défendre tout le patrimoine de la France : Tout simplement ceci : les Saint-Cyriens passant une année au régiment pour y apprendre les éléments du métier militaire n'auraient plus be-

soin que d'une année d'études pour se préparer vraiment à être des officiers. Mais ces deux années disputées entre l'étude et le maniement d'armes, n'étaient-elles point bien courtes pour tout ce que doit apprendre un chef ? Et si le stage régimentaire avait pour effet d'alléger un peu les besognes multiples, ne fallait-il point profiter de cet allègement pour donner à l'ensemble de l'éducation militaire une valeur plus pleine et plus haute ? Ou mieux, ne fallait-il pas continuer à l'école l'œuvre de rapprochement entre les officiers et la nation commencée au régiment ? Ne convenait-il pas que les officiers ayant commencé à la caserne avec tous les citoyens l'étude des éléments du métier militaire continuent leur éducation à l'Université à côté de tous ceux qui peuvent prétendre et qui prétendent dans des ordres divers à une haute culture ? C'est là qu'eût été, sans abaissement du niveau, la communication des officiers et de la nation, le commencement de la véritable unité d'origine. Mais non, on n'a même pas posé ces grands problèmes ; ou plutôt on n'a écouté, sans se l'avouer à soi-même, qu'une pensée. C'est que Saint-Cyr, abaissé d'un degré, serait plus voisin des écoles de sous-officiers, et que n'ayant pas d'emblée l'unité d'origine on aurait au moins dans la mesure du possible L'UNITÉ DE FORMATION, l'unité de niveau, l'uniforme et démocratique médiocrité. Et cela au moment où il est visible que bien loin d'être diminuée, la durée des hautes études militaires doit être à tout prix étendue. C'est à des questions toujours plus compliquées et plus vastes que le futur officier doit être initié. Par les inventions de tout ordre, par les applications nouvelles de la science, la technicité du métier militaire s'accroît sans cesse. L'officier doit

avoir une culture générale assez vaste pour pouvoir suivre utilement tout le travail ultérieur de découvertes et d'adaptation, pour être un maître dans sa spécialité et pour avoir de suffisantes lumières sur les spécialités voisines dont le concours est le plus nécessaire à son action propre par la liaison de toutes les armes et la dépendance de tous les services. A mesure que les peuples les plus divers développent leur système militaire, à mesure que des peuples nouveaux entrent dans la vie moderne et en subissent la dure loi de l'armement intensif, les combinaisons d'ordre militaire se multiplient ; et si les officiers français veulent être capables, comme le furent les chefs de l'ancienne Rome, de comprendre et d'utiliser selon le génie de leur peuple tous les efforts de l'univers, il faut qu'ils puissent saisir, dans chaque nation, le rapport de l'institution militaire aux institutions politiques et sociales. Il convient qu'ils puissent démêler parmi les tentatives multiples et les incessantes nouveautés, celles qui ne s'ajustent qu'aux traditions particulières d'un peuple déterminé, celles qui peuvent au contraire s'adapter et s'incorporer à l'organisation française. De là, la nécessité pour les chefs de notre armée de la plus vaste culture, d'une connaissance étendue et profonde des langues des peuples, de leurs institutions, de leur histoire, de leur vie politique et sociale. Mais en France même, quelle sera leur valeur de chefs s'ils ne peuvent pas entrer dans l'esprit, dans l'âme de cette démocratie dont ils seront devant le danger les chefs responsables ? Ils auront sous leur contrôle, sous leur commandement, les forces les plus diverses et les plus hautes, les jeunes hommes déjà nourris de science et ardents de pensée, les jeunes héritiers des grandes en-

treprises industrielles et commerciales, et tout ce prolétariat impatient et noble que soulève une grande idée d'avenir. Quelle sera leur autorité de chefs s'ils n'ont pas cette haute curiosité d'esprit, cette habitude des grandes idées, cette faculté de sympathie intelligente que les fortes études premières ne sont pas seules à donner, mais qu'elles développent puissamment ? Il ne s'agit pas de faire de l'esprit des officiers une encyclopédie confuse. Mais il faut en les invitant, en les aidant à aller au plus haut dans leur science propre leur donner le sentiment qu'ils sont de niveau avec ce que la nation a de meilleur dans toutes les classes.

Et vraiment il est déplorable que l'on choisisse, pour réduire la durée des études, l'heure même où il faut les élargir et les hausser.

J'entends bien que le projet ministériel offrait une compensation. Quelques années après leur sortie de l'école de Saint-Cyr ainsi diminuée, les officiers suivraient en commun avec les officiers sortis des autres écoles les cours d'une école de perfectionnement. Mais quand nous demandions au ministre quel serait le programme de cette école et comment on pourrait faire marcher du même pas des esprits aussi inégalement préparés, il était réduit à éluder la question par quelques paroles vagues ou à esquisser un programme si rudimentaire, si puéril, que l'école de perfectionnement apparaissait inefficace et ridicule ; en sorte que le souci de l'unité d'origine a pour effet de compromettre à la fois et de menacer de discrédit les hautes écoles militaires et les écoles successives de perfectionnement qui doivent être échelonnées tout le long de la carrière. Celles-ci n'auront en effet

quelque sérieux, quelque valeur, que si elles sont ajustées à la diversité des préparations.

Le grand malheur est que ces problèmes sont à peine entrevus par le Parlement et par l'opinion.

Quand ce projet gouvernemental vint devant la Chambre, ce fut une surprise à peu près générale ; quand on sut que le ministre en avait depuis un an escompté et devancé l'application, ce fut de la stupeur. Pourtant M. Messimy avait, dès le budget de l'année précédente, fait prévoir dans son rapport des mesures de cet ordre. Mais la plupart des députés n'y avaient pas pris garde, la presse n'en avait pas dit un mot. C'est un des plus saisissants exemples de l'état d'ignorance et d'indifférence sur les plus essentiels problèmes militaires où a été laissée la nation française. Je l'ai déjà dit : l'effet prolongé du militarisme professionnel et oligarchique a été, même sous un régime de suffrage universel et de service obligatoire, de séquestrer la question militaire ; on dirait que les problèmes relatifs à l'organisation et à la conduite de l'armée sont le monopole d'une caste fermée et de groupes restreints. Les partis n'interviennent que par accès et pour aborder les questions par le côté le plus basement électoral. Le radicalisme au pouvoir n'a que des solutions très courtes. De même qu'il parle de justice sociale mais répugne aux décisives transformations qui seules peuvent en effet réaliser la justice, il prononce volontiers aussi à propos de l'armée des formules de démocratie ; mais comme il ne veut pas aller jusqu'à l'organisation vraiment populaire de la nation armée, il ne se mêle de ces choses que pour tenter d'établir entre des valeurs réellement inégales égalité de traitement, et il s'en mêle d'ailleurs le moins possible. Le parti socia-

liste qui pourrait exercer sur tout le fonctionnement militaire une critique efficace et proposer des changements profonds, s'en tient trop souvent à ces habitudes négatives et sommaires qu'il a portées jadis en d'autres questions et dont il ne se libère que peu à peu. Il se borne le plus souvent à une opposition générale sans précision et sans effet. Les officiers eux-mêmes sont condamnés au silence par une censure paralysante, ou ils croiraient déroger s'ils parlaient devant le pays des problèmes qui doivent rester selon eux la chose des gens de métier. Même quand ils cherchent, même quand ils entrevoient des idées neuves, ils ne les propagent, soit par prudence, soit par une habitude d'esprit invétérée, que dans un petit cercle. Les novateurs sentent peser sur eux le poids formidable d'une masse réfractaire dans une institution à peu près close où les officiers d'esprit indépendant risquent d'être étouffés, si je puis dire, sans que les cris de protestation puissent percer les murailles. Dès lors, ils forment des groupes clos, et le progrès même dans notre armée a des allures de coterie. Ou si ces réformateurs espèrent faire prévaloir un jour leurs idées, ce n'est pas par une large et libre propagande ; ce n'est pas par un appel à la pensée de l'armée et à la nation, c'est par l'avènement d'un homme politique, candidat prochain au pouvoir, à la fortune duquel ils se sont liés et qu'ils approvisionnent d'idées ou de semblants d'idées comme ils les entretient d'espérances. Il y a donc, dans les choses de l'armée, une conspiration universelle de silence, de mystère puéril, d'esprit de clan, de routine et d'intrigue. Dès lors, l'énorme travail hâtif des rapporteurs du budget n'étant pas soutenu par l'intérêt permanent de l'esprit public s'enfonce lour-

dement comme une pierre dans l'eau, et quand les questions ensevelies d'habitude affleurent dans les débats du Parlement ou de la presse par hasard ou par nécessité, nul n'est préparé à un examen sérieux.

C'est ainsi que la formule de l'unité d'origine a égaré depuis des années les efforts d'hommes de bonne volonté et de bonne foi ; et ceux des officiers qui s'y sont laissé prendre, ont pu croire qu'ils faisaient œuvre hardie et novatrice. Ainsi encore, M. Klotz pouvait en prendre tout à son aise quand dans son rapport, d'ailleurs instructif et substantiel, en 1905, il exigeait d'un ton décidé et avec une admirable simplicité qu'une part plus large dans l'avancement fût faite aux officiers sortis des rangs ou plutôt des écoles de sous-officiers. *« Avant d'en finir avec l'avancement, il était une question dont nous ne pouvions nous désintéresser : celle de savoir quelle part ont actuellement dans l'avancement, comparativement aux anciens élèves des Ecoles polytechnique et de Saint-Cyr, les officiers sortant des rangs. Ceux-ci, on le sait, passent par les écoles de Saint-Maixent, de Saumur ou de Versailles, on exige d'eux des connaissances assez étendues. Leur âge, pour la plupart, ne diffère pas énormément de celui de leurs camarades des grandes écoles. n pourrait donc s'attendre à les voir après avoir conquis leur grade de sous-lieutenant, avancer à peu près dans la même proportion que les autres officiers. Il n'en est rien pourtant. Si l'on se place au point de départ et si l'on envisage le nombre des sous-lieutenants, 40 ou 50 0/0 à peu près de ceux-ci sortent des rangs pour les différentes armes, un peu moins pour le génie. Nous avons voulu savoir ce que devenait cette proportion à mesure que l'on*

avançait vers les grades élevés. Des tableaux fournis par l'administration, il résulte d'une façon générale que si les officiers sortis des rangs figurent sur les tableaux d'avancement pour les grades de lieutenant et de capitaine pour une proportion moyenne de 20 à 30 0/0 (ce qui n'est pas encore énorme), leur chance d'avancement au delà de ce grade est tout à fait restreinte puisque si nous prenons l'infanterie comme exemple, que voyons-nous ? Que ces dernières années, ces officiers n'ont figuré sur le tableau d'avancement pour le grade de commandant, dans les proportions de 14, 15, 16 et 17 0/0 ; pour celui de lieutenant-colonel, dans les proportions de 1, 5, 6 et 7 0/0, et que le grade de colonel leur est tout à fait inaccessible. On ne saurait trop réagir contre cette fâcheuse tendance. Il est inadmissible que, pour l'avancement des officiers, surtout dans une démocratie, on attache une importance aussi excessive ou même UNE IMPORTANCE QUELCONQUE à la question d'origine, et qu'on ne s'en tienne exclusivement aux qualités et aux mérites individuels. Dans la nouvelle loi sur le recrutement, en imposant à nos futurs officiers une année de service dans un corps de troupe comme simples soldats, le Parlement a montré nettement qu'il était hostile à toute tendance qui irait créer dans l'armée des catégories, d'inqualifiables privilèges. NOUS VOULONS CROIRE QUE SA VOLONTÉ SERA COMPRISE ET RESPECTÉE. » C'est moi qui ai souligné quelques mots caractéristiques. Il est entendu que la démocratie exige qu'il ne soit tenu aucun compte, aucun, de l'éducation première plus haute, reçue dans des écoles d'un accès plus difficile, pour l'avancement des officiers. M. Klotz ne se demande pas un instant si les officiers sortis de Saint-Cyr

et de l'Ecole polytechnique ayant la même pratique de métier que les autres et ayant en outre une avance de culture marquée ne révèlent pas, à mesure que le grade s'élève, des facultés militaires supérieures. A quoi servirait donc la haute éducation des premières années si elle n'assurait pas à l'homme, toutes choses égales d'ailleurs, une supériorité réelle et qui se manifeste surtout quand la fonction plus difficile veut des qualités plus diverses et plus hautes ? M. Klotz est-il sûr que si les promotions se faisaient par la volonté même de tous les officiers et de tous les soldats du régiment, les officiers les plus instruits n'auraient pas un avantage marqué ? En tous cas, dire qu'il ne doit être tenu aucun compte ou un compte minime de la haute culture à laquelle les officiers se sont efforcés dans la première partie de leur vie, c'est disqualifier cette haute culture comme inutile ou même suspecte, c'est supprimer moralement les hautes écoles militaires et c'est rendre bientôt leur recrutement impossible, puisque les hautes et difficiles études représenteront pour les futurs officiers un effort stérile, une charge sans compensation, peut-être même je ne sais quelle tare secrète d'aristocratie. C'est l'unité d'origine instituée d'office par la disqualification de l'éducation supérieure, qui n'est plus, officiellement, qu'un luxe inutile et presque compromettant ! M. Klotz a pu tranquillement dire ces choses au nom de la Commission du budget avec l'approbation à demi indifférente d'hommes peu informés et auxquels suffit trop souvent un vague refrain de pseudo-démocratie.

C'est dans un esprit libre, sous la duperie ou la contrainte d'une formule mécanique d'unité d'ori-

gine, que nous rechercherons le meilleur mode de recrutement et d'éducation des officiers dans l'armée citoyenne. Si nous n'acceptons comme officiers de carrière, à la manière de la Suisse, que ceux qui sont chargés de l'instruction des recrues, il y aurait en France 4.000 officiers professionnels. Il faut d'abord en effet multiplier par 10, vu la portion de la population française à la population suisse, les 200 officiers instructeurs de l'armée helvétique. Et comme le temps de service que nous demandons aux recrues françaises est environ le double du temps le plus long demandé aux recrues suisses, et qu'ainsi il sera beaucoup moins facile à un même instructeur d'éduquer dans une même année plusieurs équipes, il faut encore doubler le chiffre obtenu et cela nous conduit environ au nombre de 4.000. Mais nous ne pouvons nous contenter de ce nombre parce que nous ne nous contenterons pas pour les officiers de carrière du rôle d'instructeur défini par l'organisation suisse. D'abord, il nous paraît qu'il y a quelque péril à réduire un officier à n'être que le maître d'école des soldats. Même pour bien éduquer les recrues, il faut que le chef ait vraiment la fonction et la responsabilité de chef. Il faut qu'il soit appelé lui aussi à exercer un commandement dans les unités, ou plutôt il faut qu'il soit investi d'une double fonction. Il faut qu'il exerce en même temps que les fonctions d'instructeur des recrues un grade et un emploi dans les unités. Il est difficile qu'un officier remplisse au mieux les fonctions d'instructeur s'il ne fait pas lui-même dans le commandement d'une unité déjà formée l'épreuve des méthodes qu'il enseigne et des procédés qu'il inculque. Si le nombre des officiers permanents est porté à 15 ou 16.000, à un tiers

environ de l'effectif total des cadres, ils pourront largement suffire à la double tâche ou plutôt ils pourront porter leur attention et leur effort sur toutes les formes et sur tous les moments de l'éducation militaire continuée dès l'enfance. Ils seront sous-lieutenants, lieutenants, capitaines dans une compagnie déterminée ayant son recrutement territorial dans la région, dont la ville où a lieu l'école des recrues est le centre. Sur le territoire de recrutement et de résidence de cette compagnie les enfants, comme nous l'avons vu, y sont rattachés et ils y sont inscrits d'avance. Les officiers permanents auront donc cette tâche multiple, diverse, stimulante par sa diversité même et par sa grandeur, de veiller à la première éducation militaire des enfants et des adolescents, d'assurer par leur contrôle, par leur puissance d'entraînement et par leur activité, la périodicité des exercices par où la jeunesse se prépare à la défense nationale. Ils s'entendront à cet effet, dans des conditions déterminées, avec les instituteurs, avec les autres officiers de la compagnie restés dans la vie civile, avec les comités militaires élus. Ils porteront partout, avec le prestige de leur valeur personnelle, avec l'autorité d'une fonction dont le caractère éducatif apparaîtra à tous les yeux, l'esprit de libre discipline, l'habitude de l'ordre et de l'élan. D'accord avec les maîtres immédiats de la jeunesse, ils propageront le goût des exercices fortifiants, des jeux virils, et ils combineront la pratique des sports modernes avec celle des anciens jeux que l'Angleterre ressuscite en ce moment dans ses campagnes, dans ses vastes prairies ombragées de haies touffues, et qui peuvent renaître aussi sous les allées d'ormeaux de nos villages et sur les espaces libres qu'on élargira autour

de nos cités industrielles ; ils dirigeront les épreuves de marche, de course, d'équitation, de tir. Ces jeunes gens qu'ils auront ainsi entrevus, commandés, contrôlés, récompensés ou punis, ils les retrouveront donc à l'école des recrues, et enfin quand après six mois d'apprentissage à l'école des recrues ces hommes seront devenus des soldats, quand ils auront pris rang dans l'unité, dans la compagnie, les officiers les commanderont encore ou contribueront à les commander dans la période des manœuvres prévues par la loi. Ils les animeront aussi, en dehors de ces convocations légales, à compléter, à varier leur éducation, leur force et leur adresse par des exercices de marche et de tir. Ainsi se créeront dans la nation de fortes habitudes. Ainsi la vie des officiers sera passionnée et comme renouvelée par un grand et vivant effort à la fois varié et lié comme le sont les générations successives. Ils ne seront pas des instructeurs de caserne ou de champs de manœuvre, mais des éducateurs militaires dans le sens le plus plein et le plus noble.

Et j'entends bien que même portés au nombre de 15.000, ils ne pourraient suffire seuls à cette tâche immense qui doit être ménagée d'ailleurs de façon à laisser une partie de leur temps à l'étude continue, au renouvellement et à l'agrandissement de leur savoir général et de leur savoir technique. Ils seront aidés, il faudra qu'ils soient aidés dans cette œuvre par les associations, par les groupements, par la volonté commune des citoyens et aussi par l'ensemble des officiers civils. Ils ne pourront rien que par la démocratie et avec elle ; pour eux ce sera une grande et perpétuelle leçon. Mais ils seront dans l'ensemble de la vie militaire la force excitatrice. Comment vivront-ils avec les

officiers civils ? Quels seront leurs rapports ? Comment établir des relations cordiales et des habitudes de familiarité entre des hommes d'origines diverses qui, sans avoir reçu une même éducation, exerceront des commandements dans les mêmes compagnies ? Comment les officiers de carrière pourront-ils être pour les autres officiers à la fois des éducateurs et des camarades ? C'est le problème dont la solution ne se précisera que quand nous étudierons et les conditions d'éducation et les conditions d'avancement des uns et des autres. Ce que je puis dire dès maintenant, c'est que quelques-unes au moins des difficultés, des causes de défiance qui existent aujourd'hui d'une part entre les officiers sortis des grandes écoles et les officiers de l'armée active sortis des rangs, d'autre part entre l'ensemble des officiers de l'armée active et les officiers de réserve, s'évanouissent dans l'organisation formulée par nous. Ce qui crée l'antagonisme, dans l'armée active d'aujourd'hui, des officiers sortis des grandes écoles et des officiers sortis des rangs, c'est qu'avec des origines différentes et une éducation inégale ils évoluent pour ainsi dire sur un même plan et sont à l'état de compétition directe. Au contraire, entre les officiers de carrière et les officiers civils il y aura bien, à égalité de grade, identité des fonctions et des puissances. Ils appartiendront les uns et les autres à un même cadre. Ils exerceront la série des commandements dans les mêmes unités. Ils seront ordonnés dans une même hiérarchie. Entre le capitaine professionnel et le capitaine resté dans la vie civile il n'y aura aucune différence de pouvoir et d'attribution. Le lieutenant de carrière, quand il sera sous les ordres d'un capitaine civil, lui devra pleine obéissance dans les ter-

mes des règlements et des lois, comme aujourd'hui le sous-lieutenant de l'armée active doit obéissance au lieutenant de réserve qui est son chef immédiat dans certaines formations. Mais enfin, quelle que soit, dans l'exercice de la fonction, l'identité de ces hommes, leurs conditions générales de vie sont trop dissemblables pour qu'il puisse y avoir *a priori* des uns aux autres rivalité et jalousie.

Les officiers civils qui ne donneront à leur fonction qu'une partie de leur vie ne pourront vraiment pas trouver étrange que les officiers professionnels dont toute la vie sera prise par leur fonction d'éducateurs et de chefs militaires, qui se seront préparés à l'exercice du commandement par de hautes études spéciales et qui n'auront pas dans la vie d'autre intérêt et d'autres ressources, aient une avance déterminée de promotion, leur permettant d'arriver non pas seuls, mais plus vite et en plus grand nombre, dans les grades élevés. Et, d'autre part, les officiers professionnels ne pourront pas dédaigner les officiers civils sans mépriser, sans disqualifier l'armée elle-même. Ce qui explique sans le justifier le sot dédain marqué aujourd'hui par trop d'officiers de l'armée active aux officiers de réserve, c'est d'abord l'esprit de caste, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit de spécialité, c'est l'habitude d'une éducation fermée qui tient les officiers professionnels, dès l'origine et pendant toute leur vie, à l'écart du reste de la nation, c'est l'étroitesse d'esprit et d'âme d'une institution à demi close et qui ne s'ouvre qu'avec peine à la grande vie du dehors ; c'est aussi, c'est surtout peut-être le dédain intime d'un trop grand nombre d'officiers pour la réserve elle-même, pour la nation combattante. Dans l'armée que nous instituons, la

différence de la réserve et de l'active disparaît. Il n'y a plus aucune séparation entre les soldats. Tous de vingt ans à trente-cinq ans, ils forment la grande armée active, le bloc indivisible de la défense nationale. Et la différence entre les officiers ne tient pas à la différence des troupes qu'ils commandent, c'est seulement la différence entre le spécialiste qui donne tout son temps à l'œuvre militaire et qui doit être le propagateur, l'organisateur du progrès technique et l'officier civil dont la fonction est aussi élevée, mais dont la vie n'a pas été donnée tout entière à ce seul objet.

Ce sont des officiers civils qui commandent dans la même arme, dans les mêmes unités que les officiers de carrière. Et encore une fois ceux-ci ne pourraient les mépriser sans ravalier indistinctement toute l'institution militaire et sans ravalier leur propre effort qui est d'être pour tous des éducateurs. Aussi une cordiale entente de ces éléments divers pourra s'établir et une fraternelle émulation, les officiers de carrière cherchant à communiquer le plus possible aux officiers civils leur propre compétence, les officiers civils cherchant à utiliser le plus possible le savoir, l'expérience de leurs camarades plus spécialement instruits. La diversité sensible et apparente des conditions de vie rendra précisément l'institution homogène ; ce sera la nation elle-même qui préviendra à la fois les compétitions sourdes, les jalousies, les dédains offensants et les malentendus.

Ou du moins il en sera ainsi si d'abord les officiers spécialistes sont éduqués dans des conditions contraires à tout esprit de caste et de classe, s'ils sentent vraiment dès le début et dans toute la suite de leur carrière qu'ils sont une force de la nation et de la démocratie.

CHAPITRE IX

**Les officiers et les organisations ouvrières. —
Les officiers à l'Université.**

En premier lieu il importe qu'ils soient recrutés le plus largement possible dans tous les milieux sociaux : ou, pour parler plus exactement le langage qui convient à une société où le monopole de la propriété crée des classes, il faut, et pour l'armée et pour le prolétariat, que l'élite des officiers puisse se recruter et se recrute en effet parmi les fils des bourgeois, mais aussi parmi les fils des prolétaires, et qui gardent le souvenir vivant et la marque de leur origine. Pour cela, il faut qu'interviennent les organisations ouvrières de tout ordre. Trop souvent, quand un fils de prolétaire est détourné de son milieu par une éducation privilégiée, et introduit dans d'autres régions sociales, il se considère beaucoup moins comme un représentant des classes opprimées d'où il est sorti que comme un allié des classes de privilège où il est entré. C'est le trait de beaucoup de « parvenus », même de ceux qui se sont élevés par leur mérite et leur effort personnel. Ouvriers devenus contremaîtres, contremaîtres devenus patrons, sont tentés parfois d'abuser de leur autorité plus que l'héritier d'un grand industriel, familial, pour ainsi dire, avec le pouvoir. De même, le boursier qui a durement travaillé, s'il réussit, est porté à croire qu'il aurait suffi aux

enfants de même origine de travailler comme lui pour arriver comme lui. Ceux qui se sont frayé leur chemin à travers la rude forêt ont les mains rudes. Il n'est qu'un moyen pour le prolétariat d'avoir dans l'armée des hommes à lui et qui soient sans cesse pénétrés de son influence et de son esprit. C'est d'assumer lui-même pour une part la charge et le contrôle de leur éducation. Que les mutualités ouvrières, les syndicats ouvriers, les coopératives ouvrières, choisissent parmi les enfants, sortant de l'école primaire et de l'école primaire supérieure, ceux qui, au témoignage des maîtres, instituteurs et officiers, auront les qualités d'intelligence et de vigueur les plus frappantes et une vocation sérieuse pour une vie faite à la fois d'étude et d'action, et que ces groupements ouvriers se chargent avec l'aide de la nation, mais en fournissant eux-mêmes une bonne partie de la redevance annuelle, d'entretenir ces enfants au lycée et dans l'Université jusqu'à ce qu'ils aient pu concourir pour les hautes écoles militaires, devenues des sections de l'Université ; alors il y aura entre ces jeunes hommes et la force organisée et permanente de la classe ouvrière un lien visible et sensible. Alors, tout en s'élevant ils auront le sentiment qu'ils ne quittent pas la grande famille prolétarienne. Quand ils reviendront exercer leur commandement dans leur région d'origine, ils retrouveront à côté d'eux les groupements ouvriers dont ils auront été les pupilles, les fils adoptifs ; et cette puissance d'organisation prolétarienne qui contient tout l'avenir sera représentée, par une élite d'officiers, jusque dans les plus hauts commandements. Je sais bien que par là quelques charges sont imposées aux groupements ouvriers ; mais elles sont bien légères auprès du

grand résultat social qui sera obtenu. Je sais bien aussi que l'idée paraîtra étrange à plusieurs de faire intervenir les organisations prolétariennes dans la formation des cadres de l'armée. Ceux-là ne savent pas qu'une armée n'est forte qu'à la condition d'exprimer la vivante réalité sociale. C'est par le groupement, c'est par l'organisation que la force ouvrière s'affirme et prépare le destin nouveau ; il n'y aura d'armée vraiment nationale et vraiment populaire que celle qui saura accueillir ces forces sociales nouvelles et s'y adapter en se les appropriant. Ni l'armée ne sera puissante si elle ne sait pas appuyer tout son être et sa hiérarchie même sur le prolétariat organisé, ni le prolétariat ne sera puissant s'il ne sait pas assumer, dans la fonction de l'armée nouvelle, le rôle créateur, à la fois révolutionnaire et organique, qui convient à une classe montante.

Il n'y a pas là, pour le prolétariat, une précaution vulgaire contre le dommage que pourrait lui causer, dans les conflits sociaux, une armée où ni sa pensée ni sa force ne seraient représentées dans le commandement. Mais c'est surtout une signification de sa valeur propre et de sa haute ambition qui est de pénétrer, de façonner à nouveau toutes les institutions sociales.

Le véhément polémiste des premiers siècles de l'Eglise criait aux païens : « *Nous sommes partout, dans vos tribunaux, dans vos armées, dans vos palais. Nous ne vous laissons que vos temples.* » Il faut que la bourgeoisie ne puisse plus faire un mouvement sans rencontrer sur son chemin un témoignage de la force et de la grande ambition prolétarienne. Quel est l'officier ainsi élevé qui pourrait renier le prolétariat ou cesser de le comprendre?

En second lieu, pour que les officiers soient en communication aisée avec la démocratie, il convient d'en finir avec le régime à la fois aristocratique et claustral des écoles spéciales militaires. C'est dans les universités que le haut enseignement militaire sera donné désormais. Aux mêmes centres d'études que les juristes, les chimistes, les ingénieurs, les médecins ou les professeurs, les officiers seront éduqués. A cette conclusion tout nous conduit. D'une part, l'idée même d'Université s'est élargie et organisée. Le haut enseignement ne se distribue plus par compartiments fermés, par spécialités impénétrables. Entre les anciennes facultés closes des passages ont été pratiqués. Partout où il a été possible, des cours communs aux spécialités diverses, en tout cas aux spécialités les plus voisines, ont été établis. Surtout les étudiants sont incités de plus en plus, en approfondissant, en creusant le champ propre de leurs études, à suivre les rapports de leur science particulière à l'ensemble des sciences et à toute l'activité humaine. Une grande école, l'Ecole normale supérieure, s'est fondue dans l'Université de Paris, ou du moins elle s'y est rattachée. Elle reste comme un institut supérieur de pédagogie, mais qui ne prend pas toute la vie de ses étudiants et qui ne les dispense pas de la vie commune avec tous les autres.

La science militaire est une partie essentielle du système du savoir humain. Sa place est marquée dès maintenant dans les grandes Universités qui combinent l'esprit d'analyse et l'esprit de synthèse, les cultures spéciales et la culture générale. D'autre part, des brèches sont pratiquées au mur d'enceinte des écoles militaires spéciales. Prendre dès le lendemain du concours l'élève reçu à Saint-Cyr ou à

l'Ecole polytechnique et l'envoyer au régiment, c'est proclamer que les futurs officiers doivent être en communication avec l'ensemble des citoyens soldats, avec la démocratie représentée par l'armée nationale où se confondent toutes les conditions et toutes les classes. Les tentatives mêmes qui ont été faites pour diminuer la durée des études dans les écoles militaires, si malencontreuses qu'elles soient, auraient du moins pour effet de diminuer le temps de la claustration. Ainsi le vieux système de spécialisation orgueilleuse et de clôture appliqué aux futurs officiers est entamé sur plusieurs points, menacé sur beaucoup d'autres. Pourquoi ne pas ouvrir toute grande, si je puis dire, la fenêtre de l'enseignement militaire à la lumière du dehors ? Pourquoi maintenir entre la nation vivante et l'armée un reste de séparation, un vestige d'esprit de caste ? Pourquoi priver les futurs chefs de l'armée du surcroît de vie qu'ils trouveraient à l'Université, dans le libre échange des idées, dans la mise en commun au moins partielle des études et des recherches, dans une camaraderie plus vaste et plus variée ? Et pourquoi priver l'Université du nouvel affluent de vie intellectuelle et morale que lui apporteraient les jeunes gens qui se préparent à organiser la défense nationale ? Dans les écoles militaires, comme l'a marqué fortement la Commission des écoles, il y a une discipline étouffante, une discipline de hiérarchie, qui ne convient pas à former des esprits libres pour l'armée vraiment populaire d'une démocratie en mouvement. Dans ces écoles, le professeur est avant tout un chef, un SUPÉRIEUR. Il n'enseigne pas, il commande, ou plutôt son enseignement même est un commandement. Entre ses subordonnés et lui il n'y a pas cette fami-

liarité, cette liberté de causerie qui seules permettent l'éveil des idées. Jusque dans le travail de l'intelligence intervient une discipline mécanique, automatique, qui pèse toute la vie sur les habitudes de pensée.

Même les professeurs civils, même les « laïques » qui sont appelés du dehors pour donner quelques cours sur des objets définis, sont gagnés par cette solennité rigide. Ils étonneraient, ils détonneraient s'ils provoquaient les controverses, les affirmations hardies, les doutes, les combats.

C'est pourquoi l'impulsion donnée à l'esprit, des officiers dans les écoles militaires ne se survit qu'en un petit nombre ; étant mécanisme, elle s'arrête. Ce n'est pas l'horloge solaire, infatigable comme le mouvement de la lumière et de l'ombre ; c'est l'horloge de caserne ou de clocher qui ne va que si on la remonte ; et on ne la remonte plus.

Dans l'Université, les professeurs de sciences militaires, même si ce sont des officiers, des chefs, seront gagnés par l'influence générale de liberté, de controverse, d'examen familier et hardi, et les étudiants de l'art de la guerre auront le même esprit critique, les mêmes curiosités indépendantes que les étudiants de hautes mathématiques, d'histoire et de philosophie. Qu'on ne dise pas qu'ils doivent être soumis à certains exercices. En vérité, rien n'empêche de répartir leur temps de telle sorte qu'ils puissent manœuvrer à la caserne ou au champ de tir, suivre à l'Université les cours particuliers de leur section et participer à certains cours communs à diverses catégories d'étudiants. De même que les normaliens suivent à l'Université de Paris des cours communs à tous les étudiants en lettres ou en sciences, puis vont à l'école et au musée

pédagogique recevoir les leçons techniques nécessaires au futur professeur, de même les futurs officiers seront formés à la fois par la spécialité de l'enseignement militaire et par l'universalité de l'enseignement littéraire et scientifique. Je n'imagine pas pour eux un système d'éducation précipité et fébrile, qui les surmène et leur ôte le libre jeu de la pensée. Il n'est pas bon que les futurs officiers disposent pour le haut apprentissage des premières années si décisives de moins de temps que les futurs médecins ou les futurs avocats. Nous leur demanderons, en comptant les six mois passés à l'école des recrues, quatre années de préparation. Elles peuvent être ménagées de façon qu'ils portent dans les compagnies, dans les unités formant la vivante cellule de l'armée nationale, des connaissances techniques très précises, très minutieuses, et une éducation générale très étendue et très forte, capable de développements nouveaux et spontanés. M. Messimy constate que tout l'effort d'enseignement des officiers se porte sur les premières années et qu'on les néglige ensuite, et il rappelle ce mot d'un général : Nous donnons toute notre avoine à nos poulains, nous ne donnons rien à nos chevaux faits ; nous, nous ne voulons pas limiter à ces années d'université toute l'éducation, tout le travail d'esprit des officiers. Nous voulons que leur éducation soit personnelle, que leur apprentissage dure autant que leur vie active, que des cours échelonnés et une virile habitude du travail personnel tiennent les intelligences en haleine. Mais précisément pour que ces hommes puissent dominer la routine de leur métier qui les abaisserait comme tout métier abandonné à son propre poids, pour qu'ils puissent plus tard porter

dans les écoles successives qui s'ouvriront à eux une curiosité toujours en éveil, il faut qu'ils aient reçu de leur haute éducation première, spacieuse et forte, une magnifique impulsion de science et de liberté, l'habitude du mouvement dans les grands horizons.

Des avantages suffisants seront faits aux étudiants militaires dans les années d'Université, leur entretien sera assuré de telle sorte par la nation et les groupements de tout ordre dont j'ai parlé, et une prime d'avancement récompensera ce premier et grand effort d'une façon assez marquée pour qu'une abondante élite se présente aux concours variés qui donneront accès à la section d'enseignement militaire. Le groupe d'étudiants affecté chaque année à une université sera environ de vingt, comme sont aujourd'hui les groupes de jeunes gens qui sont préparés au chef-lieu du corps d'armée au grade de sous-lieutenant de réserve. Ainsi, chacune des principales universités de France, Paris, Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, recevrait à peu près soixante-dix ou quatre-vingts étudiants militaires ; et quelle flamme de vie où se condenseraient toutes les forces de la pensée et de l'action !

Les étudiants officiers de l'Université seront tout naturellement et pleinement à l'aise parmi leurs camarades de toute vocation et de toute profession. Ils représenteront à l'Université, même dans l'ordre de la pensée, une force très noble.

L'armée a en France (pour ne parler en ce moment que de la France) une admirable tradition intellectuelle. Je n'évoque pas maintenant le souvenir de l'époque féodale où la force immédiate du glaive était le moyen de gouvernement et d'ad-

ministration, et où tout le pouvoir politique était concentré dans les mains des chefs militaires. Ceux-ci, quelle que fût leur brutalité, étaient bien obligés de penser et de s'entourer de clercs avisés et subtils. Les fragments de l'épée brisée de Charlemagne gardaient des reflets dispersés de la pensée du grand empereur. Mais même depuis la formation de l'Etat français moderne, même quand la monarchie centralisatrice, procédant en quelque mesure à la spécialisation des fonctions, à la division des services, eut créé une armée permanente, l'armée française ne fut jamais une armée de reîtres et de soudards. La féodalité devenue noblesse garda, sous l'autorité suprême du roi, le commandement militaire, et cette noblesse participa à la vie de l'esprit moderne, à ses élégances, et à ses hardiesses, comme elle avait aux douzième et treizième siècles goûté aux plaisirs les plus raffinés de l'esprit, à la cour de Richard Cœur de Lion, ami de Bertram de Born, et de Thibaut de Champagne, protecteur de Chrétien de Troyes.

A côté d'elle, des bourgeois savants et méthodiques travaillaient à organiser l'administration de l'armée, à perfectionner les engins de combat. Dans plus d'une cuirasse brillante se réfléchissait le jeune soleil de la Renaissance ; dans plus d'un cœur sévère nourri de la Bible, la Réforme mettait sa vertu. Les âpres controverses, les réquisitoires passionnés et les plaidoiries ardentes prolongeaient entre combattants les dialogues de la bataille. D'Aubigné et Montluc se répondaient. Le sage de La Noue, prêchant la tolérance et étudiant les meilleures tactiques de combat, apaisait le tumulte des haines tout en perfectionnant l'art de la guerre. Brantôme, estropié par une chute de cheval, se consolait à

de mi de son inaction forcée en mêlant les souvenirs d'amour et les souvenirs de bataille, en évoquant les dames galantes et la figure implacable du duc d'Albe. Dans les ambitions furieuses qui se déchaînaient et qui ensanglantaient le monde pour l'universelle domination des corps et des âmes, il retrouvait l'image de la dure Rome conquérante « *citerne pleine de sang* ». Toutes les fontaines du village n'allaient-elles pas aussi devenir une citerne sanglante ?

Dans la première moitié du dix-septième siècle, avec Henri IV et Louis XIII, quelle allégresse étrange et confuse ! Hommes de plume, hommes d'épée, qui dira la différence ? Qu'on se rassure, je ne referai pas à ma manière *Cyrano de Bergerac*. Dans cette époque mêlée et savoureuse, pareille à un fruit déjà plein de suc, mais un peu vert encore et acide, les gentilshommes des provinces ont assez de fidélité au roi pour le servir aux armées et pour glorifier ses triomphes. Ils ont assez d'indépendance terrienne pour revenir aux champs. La monarchie était assez puissante pour discipliner toutes les forces, pas assez pour les absorber. De même que Guez de Balzac faisait sa cour par lettres au cardinal de Richelieu, mais demeurait aux bords de sa Charente pour admirer sur les grandes prairies les effusions de pourpre du soleil couchant, Malherbe et Racan combattaient aux armées avant de chanter, comme on disait alors, la gloire de la guerre et les beautés de la paix. Poètes, ruraux, soldats, par eux et par tous ceux qui, en quelque façon et à quelque degré, leur ressemblaient, l'armée plongeait ses racines aux terres de France les plus finement cultivées. Descartes commençait par les guerres d'Allemagne la lecture du « grand livre

du monde ». La pensée et l'action s'alimentaient aux mêmes forces, comme sur l'arbre exquis et rude les épines et les fleurs sont nourries de la même sève. Les hommes qui défendaient l'Etat savaient l'orner. C'est dommage vraiment qu'il n'y ait pas eu de chroniqueurs pour recueillir les impétueuses paroles du grand Condé admirant en héros la beauté héroïque des vers de Corneille, et se jetant dans les controverses philosophiques ou dans les mêlées de théologie. Ah ! que je voudrais savoir pourquoi, à son passage en Hollande, il chercha à voir Spinoza ! Sans aucun doute, aux sobres récits qu'il faisait parfois de ses campagnes, le grand Turenne mêlait de fortes remarques sur la vie humaine. Il avait médité les choses religieuses, et ce n'est point par courtoisie qu'il s'est converti au catholicisme. La lettre si curieuse où il maintient la valeur de quelques-unes des idées de la Réforme, mais où il regrette que les réformateurs ne soient pas restés dans l'Eglise pour la réformer du dedans, atteste le sérieux et la noblesse de sa pensée. Il se souvenait des erreurs où l'avaient entraîné les discordes civiles, et il reconnaissait l'excellence de l'unité, dans la religion comme dans la monarchie, mais d'une vivante unité où une sévère indépendance subsisterait. L'esprit de Vauban était grand comme son cœur, et il est intéressant de noter que c'est d'un soldat que sont venus dans la France centralisée de Louis XIV les projets de réforme les plus hardis, les mots de pitié les plus tendres pour le pauvre peuple souffrant. Il est vrai que ses méthodes mêmes de combat s'inspiraient du respect de la vie humaine. Il sacrifiait volontiers la gloire cruelle des succès rapides et coûteux au souci de ménager la santé de ses hommes, et il lui

parut plus d'une fois que dans les champs comme dans les camps, sur les sillons comme dans les tranchées, la monarchie égoïste et superbe gaspillait le peuple de France. Catinat, juriste et philosophe, avait lui aussi le souci le plus noble pour la vie, le bien-être de son armée ; et qui sait, dans les méditations habituelles qui l'avaient fait nommer par les soldats : le Père la Pensée, à quels hauts problèmes s'élevait parfois ce ferme esprit ? Mais ce n'est pas seulement en ces chefs illustres que brillait toute la lumière d'un grand siècle. Quand on lit les mémoires de Saint-Simon, on est frappé de toute l'activité intellectuelle qui animait secrètement la vie de la cour.

Nous nous faisons parfois de cette France royale une idée solennelle et fausse. Le roi apparaît comme une idole dominant un peuple de courtisans prosternés. Et, sans doute, pendant une génération au moins, tout esprit de fronde politique fut éteint. Mais, en des problèmes de tout ordre, s'affirmait la liberté des esprits. Saint-Simon, à propos de guerre, d'administration, de diplomatie, parle sans cesse « *d'esprits vastes* ». D'une France monarchique où l'intelligence aurait été vraiment servie et humiliée, jamais la France de la Révolution ne serait sortie. Quand le duc de la Rochefoucauld résume son expérience politique, il constate que son siècle a été le plus fécond en événements extraordinaires et on voit que son esprit a gardé l'émotion des révolutions anglaises. La Bruyère a, sans doute, trop décrié sous le nom de novellistes les affairés qui prétendaient juger des choses de l'Europe et qui critiquaient de Versailles les opérations militaires. A tout ce que colportait la légèreté ou que murmurait l'intrigue, se mêlaient sans doute bien

des critiques vives et fines et des hardiesses de pensée. Ce siècle philosophait sur toutes choses, et quand La Rochefoucauld écrivait : « *Il est très rare qu'à la guerre l'homme le plus courageux s'expose autant qu'il le pourrait* », on devine que bien des causeries, bien des anecdotes devaient illustrer cette pensée dans les conciliabules secrets où s'élabo- raient et où se discutaient les maximes. La lumière des événements de guerre aidait ces anatomistes du cœur humain à en fouiller tous les secrets.

De toute cette vie de pensée alerte et profonde, les gentilshommes des armées avaient assurément leur part. C'est une joie pour moi, je l'avoue, de rencontrer dans Saint-Simon cet officier de marine, le capitaine Renaud, qui était un disciple fervent de Malebranche. Il était à vrai dire plus hardi que son maître. Le subtil et méditatif oratorien fermait les rideaux de son cabinet pour mieux évoquer dans la pénombre, dans le silence des sens, le monde intelligible, le monde divin, substance réelle du monde sensible et illusoire. L'officier, lui, portait au plein jour de la vie et dans la tourmente des choses son grand rêve intérieur ; il s'essayait à la vision en Dieu des cieux splendides et des océans soulevés. Que de hauts méditatifs avait dû former dans les rangs de l'armée le grand Descartes dont les femmes mêmes discutaient, dans cette société de pensée si fervente et si claire !

L'armée au dix-huitième siècle, sous la Régence et sous Louis XV, a participé à la dissolution de toutes les institutions sociales. Elle a été envahie par la frivolité et par les vices de la monarchie décomposée. Mais elle a participé aussi à toutes les inquiétudes et à toutes les aspirations de l'esprit nouveau. Un corps d'officiers où ont passé Vauve-

nargues, de Guibert, Gribauval, n'était pas de pensée vulgaire . . .

De grands projets de réforme furent agités qui se rattachaient au mouvement général du siècle. L'histoire philosophique de la culture, de la pensée, des systèmes, dans l'armée française, est encore à entreprendre. Il serait curieux de rechercher par des biographies, par des enquêtes multiples et coordonnées, quel fut le retentissement des idées générales du dix-huitième siècle dans l'esprit des officiers et de quels aliments ils se nourrissaient.

Au moment même où j'écris ces lignes, je trouve, dans la vie de Samuel Johnson si méticuleusement racontée par Boswell, ces quelques mots du grand critique anglais, revenant d'un rapide voyage en France : *« J'ai vu toutes les visibilités de Paris et des environs, mais pour faire connaissance du peuple français lui-même, il aurait fallu beaucoup plus de temps que je n'en pourrai avoir. Je commençais justement à me glisser un peu dans l'intimité des hommes par le moyen du colonel Drumgold, un homme de très haute situation. C'est le chef de l'École militaire. C'est un caractère très complet ; il a été d'abord professeur de rhétorique et il est ensuite devenu soldat. »*

C'est dans l'année 1775 que Samuel Johnson faisait cette remarque, et on entrevoit les rapports des chefs de l'armée avec tout le monde intellectuel agité dès lors par tant d'idées et de pressentiments.

Mais quelle est cette pédanterie et est-ce hors de la fonction militaire elle-même que nous allons chercher tout le long de l'histoire la preuve de la valeur intellectuelle des officiers ? L'action militaire elle-même est pleine de génie. L'organisation

et le commandement des forces humaines en vue de la guerre et dans la guerre mettent en jeu les facultés plus hautes de l'esprit et du caractère. Les hommes qui excellent dans cette science ou qui, de toutes les forces de leur pensée et de leur âme cherchent à y exceller, sont naturellement au niveau de ce qu'il y a de plus grand et de meilleur dans tous les ordres. Ils sont donc préparés à saisir ce qu'il y a de plus haut dans les œuvres de leur temps et de tous les temps, si seulement l'esprit de vie est en eux, s'ils ne sont pas séparés de l'ensemble de l'action humaine, si dans leur fonction propre ils sont soutenus par le mouvement vaste de toute une génération. C'est merveille de voir au début de la Révolution comment ceux-là deviennent en quelques jours des chefs de premier ordre qui sont pénétrés de l'esprit même de la Révolution. Par leur foi en la démocratie armée, par leur aptitude à comprendre les mouvements de masse, ils traduisent dans un ordre nouveau les idées mêmes de la philosophie révolutionnaire. Ils les appliquent au grand jeu de la vie et de la mort, et elles prennent ainsi pour eux je ne sais quelle réalité dramatique et poignante. Quel est le livre, si haut soit-il, qu'au sortir de ces expériences ces hommes n'auraient pas compris ? Du coup, chez les meilleurs, de nobles ambitions s'éveillaient. Quelle que fût parfois l'insuffisance de leur instruction première, ils se sentaient portés par les grands événements pleins de pensée au niveau des plus grandes œuvres. Hoche, persécuté, méconnu, emprisonné, cherche dans l'étude de hautaines consolations. Et quels sont les livres qu'il demande à ses géôliers ? Sénèque, Montaigne, Rabelais. « *Il ne s'arrête pas à Sénèque ; Montaigne ne lui suffit*

pas ; il va à Rabelais. » C'est Gambetta qui parle ainsi dans un discours sur Hoche, qui est vraiment admirable. Et dans cette démarche de l'esprit de Hoche, je reconnais précisément toute la grande intelligence révolutionnaire. Le stoïcisme du moraliste romain convenait à une humanité fatiguée et fière, qui savait vivre et mourir sans espérance. Il ne convenait pas à cette humanité révolutionnaire, qui portait jusque dans la mort son audace et son élan et qui saluait, au delà de la vie individuelle précaire et menacée, la certitude de l'avenir humain. Si Montaigne, après Sénèque, ne contenta point le général Hoche, ce n'est pas, sans aucun doute, qu'il l'ait trouvé médiocre et débile, ou d'un entretien affaiblissant dans les grandes épreuves de la vie. L'épicurisme facile de Montaigne est une légende. Il a toujours eu le sens et le goût de la grandeur, et sa liberté d'esprit sceptique l'aidait surtout à la comprendre sous toutes ses formes. Sur le mol oreiller du doute, il rêvait plus aisément à toutes les grandes choses. Il avait été d'abord fortement épris des stoïciens, et c'est par là que son esprit s'était joint d'une si étroite amitié avec le christianisme stoïque de la Boétie. Puis il avait compris qu'une vertu moins tendue et moins âpre convenait mieux à la vie humaine si diverse et si mêlée et attestait peut-être plus de force vraie. L'air naturel et aisé de Socrate le ravissait, mais dans cette familiarité socratique, quelle hauteur ! Et précisément dans le sens de la hauteur, Montaigne ne marquait aucune limite à l'âme humaine. Il se refusait à douter d'un acte d'héroïsme par la seule raison qu'il paraissait dépasser de trop haut les forces communes. Il ne voulait être dupe et serf d'aucune formule, et on dirait parfois qu'il ne détruit tous les

mensonges de l'orgueil humain, toutes les illusions de la fausse grandeur, que pour laisser à la grandeur vraie tout son jeu et son prix. Il a fallu l'étroit parti pris janséniste de Pascal et l'habitude de simplification outrée de son génie constructif pour ne voir en Montaigne que la faiblesse de l'homme. On peut dire, au contraire, qu'il a désencombré les abords de la vraie grandeur de toutes les contrefaçons, de toutes les vanités qui la masquaient. Et son esprit, en quête d'expériences sur l'homme, se plaisait particulièrement aux choses de la guerre où l'âme se découvre du plus haut au plus bas, du plus bas au plus haut. C'est là que férocité et générosité, lâcheté et courage, légèreté et prévoyance, inconsistance et fermeté, se marquent le plus fortement. L'homme serré par les événements donne sa vraie mesure. Dans les exemples multipliés par Montaigne, dans la haute et sereine leçon de courage qui émane des *Essais*, Hoche, menacé du supplice par la Révolution à laquelle il s'était donné tout entier, aura trouvé sans aucun doute un réconfort à la mesure de son âme et de son destin. Montaigne, lui aussi, dans l'affreux péril quotidien des guerres civiles prolongées, sous la menace constante des brutalités les plus meurtrières et les plus humiliantes, avait gardé le calme de son cœur et la liberté de sa raison. Ce qui manquait à Montaigne, ce que Hoche y chercha en vain, c'est non pas l'au delà chrétien et mystique dont Hoche ne se souciait point, mais l'au delà humain, l'au delà révolutionnaire. Or, c'est cette magnifique espérance humaine, cette foi admirable en la science, en la raison, en la liberté, qui palpite dans Rabelais. Il a entrevu les jours lointains où les hommes, après d'innombrables épreuves, vivront

dans la lumière et dans la douceur, dans la noble politesse d'esprit et de manières qui convient entre égaux. Il a magnifié la conquête des mers par la voile toujours plus hardie des navires ailés. Il a pressenti, il a annoncé la conquête de l'espace supérieur et la montée de l'homme vers les étoiles. Et s'il écarte du lit des mourants, en une des pages les plus audacieuses de son livre, l'importunité des noirs oiseaux rapaces, il éclaire la mort de l'homme qui va finir d'une incomparable sérénité. Une lumière intérieure d'espérance humaine monte aux yeux qui vont s'éteindre, comme si l'esprit qui défaille confiait sa lueur à l'universelle clarté de l'esprit qui ne défailira pas.

Tandis que Montaigne, n'osant pas plus interroger l'avenir des hommes que le sien propre, « *se laissait tomber dans la mort, stupidement et sans pensée, comme en une profondeur muette pleine d'insipidité et d'indolence* », Rabelais, sans paraître scruter le problème et descendre dans l'abîme, l'éclairait jusqu'en son fond par un invincible rayonnement d'espoir et de pensée. C'est pourquoi Hoche, menacé de mort et de la mort la plus inique, demandait à Rabelais de l'aider à mourir dans la grande espérance, sans maudire la vie si déconcertante et les hommes si insensés. Il avait démêlé le vrai sens du maître. Il en avait reconnu la force. Les hommes mêlés à la grande action reçoivent de la vie des lumières pénétrantes sur les grandes œuvres de l'esprit où circule une vie secrète. Toutes les forces de l'esprit humain et de l'action humaine se rejoignent, se complètent, s'interprètent les unes les autres. Rabelais aide Hoche à rester fidèle jusqu'au bout à la pensée de la Révolution, et la Révolution nous aide par l'expérience de l'âme de

Hoche à mieux comprendre Rabelais. Tant qu'il y aura une armée, ce sera un crime contre le génie de la France et contre l'armée elle-même de la séparer de la nation.

C'est ce crime qu'ont commis depuis cent quinze années tous les pouvoirs qui ont ou altéré ou refoulé la Révolution. Ils ont contrarié l'évolution normale de la France nouvelle. Et ils ont dénaturé et abaissé l'armée en la réduisant à être ou l'instrument éclatant et faussé des desseins d'un homme, ou une caste d'orgueil et de violence au service d'intérêts privilégiés, ou une institution incertaine à demi séparée de la nation et exposée par là à tous les désastres comme à tous les préjugés. L'armée a été pendant tout un siècle à la fois la favorite et la victime de la contre-révolution. Elle a perdu au service de Napoléon l'esprit de liberté révolutionnaire qui avait fait sa grandeur première et elle ne fut plus enfin, après les stériles et dangereuses victoires qui préparaient l'abaissement et le démembrement de la patrie, qu'une douloureuse épave désertée par des chefs égoïstes, parvenus fatigués qui se ralliaient à la monarchie de l'ancien régime. Puis, après avoir subi quelques persécutions dirigées contre les survivances confuses de révolution et de napoléonisme qui étaient en elle, elle devient une des pièces de la combinaison monarchique et bourgeoise ; elle est employée à écraser le prolétariat, c'est-à-dire la République de 1848. Elle aide le prétendant à achever par le coup d'Etat la République meurtrie. Elle continue sous l'Empire une vie brillante, privilégiée, étourdie, oubliant ou négligeant les avertissements sévères qui lui venaient de ses victoires mêmes en Crimée et en Italie. Aussi incapable d'exercer sur elle-

même une nécessaire critique que de s'associer à la pensée de l'élite de la nation qui cherchait un peu de liberté, elle est isolée à la fin du règne entre un gouvernement impopulaire et impuissant et une classe ouvrière hostile, qui a gardé la meurtrissure des jours de répression. Elle ne reçoit d'aucune force, ni de l'Empire épuisé, ni de la démocratie défiante, l'élan de réforme, l'esprit d'organisation qui lui font défaut. Elle aborde la grande épreuve de la guerre sans préparation, sans doctrine, sans méthode, et les improvisations de l'héroïsme, les prodiges de courage, ne la sauvent pas de la ruine lamentable. Elle se relève à demi sous la troisième République ; mais d'une part elle tient par des racines d'éducation et de caste aux vieux partis ; d'autre part elle est anémiée par la République gouvernementale, par l'esprit de démocratie superficielle et bougeoise qui la cajole tout en la séquestrant. Pendant quelques années l'idée de la revanche masque aux yeux de l'armée l'incertitude de son rôle, le néant d'une vie morale détachée de tout. Mais quand ce fantôme se dissipe ou s'éloigne, l'armée prend peu à peu conscience du vide où elle se débat. Et dans cette solitude elle devient à elle-même son centre et son but. Elle se considère comme une institution à part qui a son code spécial, son honneur spécial. Les gouvernements bourgeois cherchant dans le patriotisme des mots et dans l'exaltation du militarisme une diversion à la poussée ouvrière et à la question sociale, la flattent lourdement et la magnifient d'autant plus qu'ils lui retirent toute force substantielle en la séparant du vivant esprit prolétarien.

Pas de pensée, pas de doctrine, pas d'idéal, mais des louanges creuses et la pompe des glorifications

officielles. Sur la façade du temple vide, des trophées, des drapeaux et des écussons de gloire. Ou, quand les partis de réaction les plus violents songent à exploiter ce militarisme monstrueux et vide, comme les Grecs se logeant au ventre creux du cheval de bois, la République bourgeoise est réduite à parer le coup par des moyens de fortune, par des procédés de police qui exaspèrent dans l'armée les anciens partis et qui compromettent les forces nouvelles. Et maintenant, si l'institution militaire n'est pas renouvelée par une sorte de révolution sociale et morale, l'armée française bourgeoise, sans la discipline automatique des monarchies d'autorité, sans l'élan des démocraties populaires, ne sera qu'une énorme administration sans objet défini et sans âme. Ah ! certes, il serait facile de m'opposer tous les talents, toutes les énergies qui se sont manifestées dans l'armée et dans le commandement de l'armée depuis un siècle, dans cette période même où le divorce de l'armée et de la démocratie révolutionnaire a compromis l'institution militaire. Je sais ce qu'il y a eu de pensée et d'héroïsme chez les individus. Je sais ce qu'il y a eu de noblesse chez ces officiers dont Vigny a retracé les douleurs, qui souffraient jusqu'au désespoir de la servitude de l'armée, esclave aux mains des partis. Je sais quelle fut la hauteur d'esprit de ceux des officiers qui s'associèrent au mouvement saint-simonien d'une part, à la propagande républicaine de l'autre. Je sais tout ce qu'il y eut chez les officiers, aux jours les plus frivoles, de courage allègre, d'héroïsme brillant, de ressources d'intelligence, d'étincelles d'esprit, et je sais enfin, depuis trente ans, quels ont été les efforts de travail, de recherche, de patriotisme vrai, d'un grand nombre de chefs, quels

sont depuis quelques années les tâtonnements douloureux des meilleurs qui cherchent des voies nouvelles et qui se débattent dans l'impuissance où les réduit un système faux. Ils ont l'angoisse des assiégés dans une ville à qui les sources d'eau ont été coupées. Il n'y a plus au fond des puits qu'un reste d'eau fade et ce n'est pas la faute de ceux qui se sentent pris de désespoir morne.

Je ne l'ignore pas, et si je traçais dans un long tableau cette histoire morale et sociale de l'armée française dont je parlais tout à l'heure, j'aurais plaisir, dans toutes ces choses, à multiplier les exemples. Je ne cherche pas à abaisser, je ne cherche pas à dénigrer, j'annonce seulement à quelle détresse, à quelle famine intellectuelle et morale seront réduits les chefs de l'armée, s'ils sont séparés de la grande vie nationale et populaire, s'ils ne sont pas en communication vivante avec le plus haut idéal des temps nouveaux.

Ce que peuvent devenir les intelligences les plus habiles quand elles sont faussées par un régime de séquestration et de caste, quand elles ne vivent pas au centre même de la pensée nationale, la France l'a vu au procès de Rennes, et elle l'a vu avec dégoût. Quelle ingéniosité chez tous les témoins militaires ! quelle adresse dans le sophisme ! quelle rouerie de plaideurs ! La plupart de ces dépositions étaient, dans le genre bas, de purs chefs-d'œuvre. Tout ce que peuvent suggérer de ruses, d'interprétations sophistiques, de déductions forcées mais spécieuses, de rouerie avocassière ou politicienne, l'esprit de corporation le plus étroit, l'orgueil professionnel le plus misérable et la haine jésuitique la plus tenace et la plus sournoise, se développait avec une sûreté de parole, une aisance

de pensée, une méthode d'exposition que les « intellectuels » les plus exercés auraient sans doute égalée avec peine, et qui remplissait l'esprit d'émerveillement, de stupeur et de révolte. Et quel art de la mise en scène ! Quelle combinaison des effets ! Mais que tout cela était petit ! Quelle sottise au fond de lier l'honneur de l'armée, son crédit devant le pays et devant le monde, à un crime abominable et découvert dont on s'efforçait en vain de rattacher le masque par toutes ces ficelles de rouerie militaire ! Toutes ces habiletés de tour de main, tous ces artifices de théâtre étaient aussi loin de la véritable intelligence, de la haute et saine pensée, qu'une ingénieuse pièce de comédie arrangée par les bons Pères pour une représentation de collège est loin de la grande tragédie classique. Et ce qui est plus humiliant encore que cette sophistication et ce rapetissement de la pensée chez la plupart des chefs militaires de la France c'est que cette bassesse de l'esprit de caste et cette vilénie du mensonge corporatif aient pu faire loi à la France et à quelques-unes de ses intelligences les plus avisées, c'est que le subtil analyste, le lucide et pénétrant esprit qu'est M. de Freycinet ait consenti à jouer un rôle dans cette comédie misérable, à affecter l'ignorance, à réserver son opinion sur une matière où il était impossible qu'il n'eût pas une opinion et où la conscience même lui commandait de la dire. Et pourquoi rusait-il ? Par peur de ne pas pouvoir redevenir le chef de l'armée s'il se risquait à l'éclairer et à l'avertir. Il avait peur de cette grande force qui, après s'être corrompue elle-même par son isolement, communiquait à toute la nation le venin de mensonge et de haine dont elle était imprégnée. Une vapeur mortelle montait de ces eaux croupis-

santes. Malheur à qui a oublié la leçon de ces jours lugubres et qui n'est pas résolu, pour la nation comme pour l'armée, pour l'armée comme pour la nation, à remettre l'esprit de l'armée dans le large courant de la vie démocratique et de la pensée française ! C'est alors que les officiers pourront reprendre possession de tous les titres intellectuels de l'armée dans le passé. C'est alors qu'ils pourront continuer à agrandir pour la protection du grand peuple libre dont tout l'esprit passera en eux cette grande tradition de génie militaire qui est une des parties essentielles de l'histoire de la pensée française.

Déjà, par le seul fait qu'ils seront appelés à l'Université, ils seront avertis que l'esprit même de l'institution militaire est renouvelée, et toute l'organisation militaire nouvelle leur inculquera aussi une nouvelle pensée.

S'ils travaillent à l'Université dans cet esprit, ils verront vite que l'intelligence humaine est la même en ses emplois les plus différents et aussi que les hommes d'une même génération peuvent concourir par les disciplines intellectuelles les plus diverses à un même grand objet. D'abord il y a des habitudes communes de méthode qui dominent toutes les sciences. Plus le savoir humain s'étend, plus l'esprit humain se porte sur un grand nombre d'objets, plus aussi une double nécessité s'impose à ceux qui étudient et qui veulent agir. Ils doivent se spécialiser fortement dans une science déterminée ou même dans une section de cette science de façon à pouvoir connaître le détail d'un objet et à devenir capables d'une pratique aisée et sûre. Ils doivent aussi saisir par quels rapports la science qu'ils étudient, l'art qu'ils pratiquent, tient aux sciences les

plus voisines et aux arts les plus voisins et quels rapports plus généraux les relie à l'ensemble de la pensée, de l'action. Le dix-neuvième siècle, dont la tradition élargie nous domine, a été, dans tous les ordres de questions, le siècle des analyses les plus minutieuses et des synthèses les plus hardies. Quiconque, dans l'ordre où il se meut, ignore le détail ou le dédaigne est un infirme et un sot ; car l'action suppose toujours la connaissance du détail ; on n'agit pas dans l'abstrait, on ne marche pas sur l'abstrait. Le même Aristote qui a dit fortement : « *Il n'y a de science que du général* », a marqué aussi, au début de sa *Métaphysique* et avec son habituelle et magistrale précision, que la pratique, au contraire, supposait toujours une connaissance des choses particulière et circonstanciée. Mais la science elle-même suppose aussi la connaissance du détail exact, l'analyse toujours plus minutieuse des objets. D'abord la science même se tourne de plus en plus en action. Et quand il s'agit de soumettre des forces déterminées à une impulsion vers un but précis, il ne suffit pas d'avoir une idée générale des lois selon lesquelles ces forces se meuvent. Il faut calculer, il faut prévoir quel effet produiront ces forces dans les circonstances précises où se développe l'action. L'horloger veut fabriquer non pas une montre en soi, mais telle montre, de telle forme, de tel volume, et il doit calculer toutes les pièces de l'appareil de telle sorte que le jeu de tous les ressorts aboutisse dans cette montre à la mesure des temps par le mouvement de l'aiguille. Si la machine peut fabriquer des montres, c'est parce qu'elle a été dotée elle-même d'une suffisante force de précision, c'est que les pièces qu'elle produit à la grosse sont dans un rapport si précis que

leur ajustage donnera des résultats précis. Le chef de l'armée, même s'il se conduit par des règles générales, par des maximes comme celles que le grand état-major allemand inculque à tous les officiers de l'armée, ne peut cependant combiner un plan ou risquer un mouvement s'il ne connaît pas la nature du terrain, son relief, ses distances, l'état matériel et moral des hommes dont il dispose et l'organisation précise à un moment précis des services de tout ordre nécessaires à une armée en marche. De même pour la science de la médecine et du droit. On a dit avec quelque excès : il n'y a pas de malades. Il n'y a que des maladies. On pourrait dire dans la même mesure : il n'y a pas de lois, il n'y a que des procès. De même encore, l'homme politique traité de politicien par les sots et par ceux qui aspirent à le remplacer, se perdrait vite et ne serait qu'un rêveur misérable, s'il se bornait à former des plans abstraits et vastes, s'il ne connaissait pas à tous moments, jusque dans le détail, les passions, les caractères, les intérêts, les combinaisons des partis, les mouvements des forces sociales l'état des projets en suspens.

Ce qui fait la grandeur impérissable de Robespierre, c'est qu'en même temps qu'il avait des vues très vastes, un système de démocratie dont le développement logique a concordé avec le mouvement général de la Révolution et dont toute l'histoire de la France depuis cent vingt ans a été la justification éclatante, il a eu aussi une attention prodigieuse à tout le détail de l'action publique, aux plus menus ressorts des partis, au moindre tressaillement de la foule ; il surveillait, pour gouverner vers le but, vers l'étoile, tous les accidents de la route, toutes les nuances changeantes de la mer orageuse et trou-

ble. Son effort de détail, quand on le suit dans la minutie des heures, est incomparable, et il avait dans l'esprit infiniment plus de réalité que son critique M. Taine, qui l'a dénoncé puérilement comme un ignorant et comme un idéologue et qui croyait savoir beaucoup de faits parce qu'il avait pris beaucoup de notes. Gambetta aussi a eu une grande vue des choses. Il savait ce qu'il voulait. Il l'a su du moins dans la période de combat, d'efforts et de pleine vitalité, avant que fût venue la fatigue qui a abaissé le niveau de son ambition. Il s'était juré à lui-même de fonder la République par la conciliation, par l'action commune du prolétariat et de la bourgeoisie la plus moderne, la moins pénétrée d'aristocratie. Et dans la période de formation de la République, c'était la politique nécessaire. Mais comme cette idée générale serait demeurée vaine et pauvre s'il n'avait pas connu les milieux sociaux les plus divers, s'il n'avait pas pratiqué les groupements ouvriers révolutionnaires, la bourgeoisie moyenne et les paysans, s'il n'avait pas été capable d'unir un moment toutes ces forces par la propagande la plus active et la plus passionnée ! A force de travail dans sa période glorieuse, il s'était familiarisé avec tous les mouvements de la vie publique. Il savait où porter sa parole ardente et quelle formule grouperait le mieux pour la bataille la démocratie disséminée. Ainsi, en tout ordre de questions et d'études, la pensée est tournée vers l'action et elle a besoin de cette précision, de cette connaissance directe et circonstanciée des choses qui est la condition même de l'action.

Souvent même c'est l'action qui devance la pensée, qui l'entraîne et qui l'éclaire. L'audace pratique des aviateurs a résolu des problèmes pour lesquels les mathématiciens les plus subtils n'ont pas en-

core de formules décisives. Ce sont, si je puis dire, des hardiesses de métier, c'est l'esprit de vie, de netteté et d'audace qui ont soulevé l'homme ; ce n'est pas par déduction théorique d'une loi déjà formulée, c'est par un mélange d'héroïsme et d'habileté pratique qu'il s'est libéré de la pesanteur. Les premiers inventeurs, les vrais n'ont pas été des algébristes, mais des hommes qui avaient le tour de main et qui ont osé ; c'est l'audace de l'action plus encore que l'audace de la pensée qui a donné à l'homme des ailes. La science agrandira sans doute ces premières audaces, elle élargira ce premier vol. Mais c'est l'action qui est passée la première. L'homme a suivi l'oiseau dans les hauteurs avant que le chercheur ait pu mettre pleinement en formules le vol de l'oiseau. Dans cette première ascension de la race humaine, il y a comme une spontanéité de l'instinct, comme une audace de la nature ; c'est d'un élan encore aveugle que l'humanité est montée dans la lumière. Ainsi quand éclate partout, et dans la science même, la gloire de l'action, il n'est pas à craindre que les futurs officiers, en ces universités où seront rassemblées toutes les forces d'étude et de science, deviennent d'inertes contemplatifs. Ils n'y apprendront pas à mépriser les humbles détails du métier, mais à en comprendre, au contraire, toute la valeur pour la grande action. Même dans l'ordre des sciences spéculatives, toute recherche est vaine qui ne peut se résoudre en expériences précises ; toute hypothèse est creuse qui ne supporte pas d'être confrontée avec le détail infini des choses. Toutes les théories du monde physique, du monde social, du monde moral, doivent perpétuellement des comptes à la réalité, à la vie. Il n'y a pas d'accident, si léger

soit-il, dans l'immensité sidérale, qui n'ait droit sur nos formules ; et si elles expliquaient tout l'infini, sauf un point, c'est cette parcelle réfractaire qui aurait raison contre elles. Il n'y a pas d'accident de prononciation, quand un mot se déforme d'un village à l'autre par la bouche des paysans, ou d'une rive à l'autre par la bouche des matelots, qui n'ait droit sur les théories du linguiste et du philologue. Il n'y a pas une parcelle de réalité économique et sociale que les grands systèmes constructifs puissent ignorer sans péril. Et une organisation militaire est condamnée, si elle n'est pas capable essentiellement de donner à tous les souliers de tous les soldats les meilleures semelles et à toutes les semelles les meilleurs clous. C'est une loi souveraine de précision qui gouverne toutes les sciences, tous les esprits, et en appelant les officiers à l'Université, nous ne les perdons pas dans un brouillard d'idées vagues et dans une encyclopédie informe. Nous les associons, au contraire, à une habitude toujours plus tendue d'exactitude toujours plus pénétrante.

Mais si, en tout ordre, tous les détails de la réalité ont une valeur pour l'esprit qui cherche, pour la volonté qui agit, c'est parce que dans les faits les plus particuliers s'expriment et se vérifient des rapports plus généraux ; c'est parce que telle parcelle infime du réel peut servir ou contrarier un vaste dessein. C'est dire que le détail est stérile et accablant si la pensée n'y découvre point des lois ou si elle ne les subordonne pas à une action d'ensemble. Si celui qui néglige le détail est un étourdi, si celui qui le dédaigne est, en effet, un sot et un infirme, celui qui s'y perd et qui ne l'organise pas en quelque manière dans une idée ou vers un but

est un médiocre et un impuissant. Tout l'art de l'éducation supérieure est d'associer dans la vie de l'esprit l'analyse et la synthèse. C'est un équilibre difficile et instable. Il est impossible de marquer, dans le perpétuel mouvement de l'esprit, quel est, à chaque moment, le vrai centre de perspective. Quand l'homme pourra à volonté élever ou abaisser son vol, se donner dans les hauteurs de l'espace la vue ample des horizons et soudain redescendre au ras des plaines, quand il pourra emporter d'un coup d'aile dans l'azur d'en haut le détail familier des choses, les champs avec leurs sillons, les prairies avec leurs herbes, les toits avec leur fumée, les cités avec leurs misères, et que, revenant frôler la terre, il versera à la vie toute proche soudainement retrouvée l'ivresse de son vol sublime et l'éblouissement des espaces supérieurs où il peut subitement remonter, nul ne pourra, sur le bleu de l'espace, tracer d'avance en une courbe certaine la ligne de mouvement où se combineront le mieux les sensations multiples d'en bas et les vastes visions d'en haut, l'humble frémissement de l'herbe et le frisson de l'esprit. C'est l'inspiration de chacun qui décidera. Peut-être déjà pourrait-on caractériser le génie de chaque poète par la qualité de son vol, par la courbe lente ou brusque selon laquelle il déplace et combine les perspectives du vaste horizon indéfini, par la sagesse ménagée ou la hardiesse soudaine des essors et des plongées. On nous dira sans doute un jour à quelle hauteur passait Hugo quand il a vu le fourmillement des archipels :

*Et la mer d'Ionie aux grandes îles d'or,
Gouffre bleu d'où montait l'odeur des violettes*

Mais toujours c'est dans les rapports mouvants de l'ensemble au détail et du détail à l'ensemble, c'est dans les jeux infiniment variés de la synthèse et de l'analyse qu'est la vie de l'imagination comme de la pensée, comme de la volonté. C'est là qu'est le secret de la grande poésie, de la grande science, de la grande action, et de la science militaire comme des autres sciences, de l'art militaire comme des autres arts. Ainsi par ces grands problèmes de méthode il y aura dans l'Université, entre tous les jeunes gens engagés dans les études les plus diverses, des communications de pensée. De fécondes analogies tiendront les esprits et en éveil et en contact. Il est du plus haut intérêt pour la connaissance de l'esprit humain, d'en étudier les démarches dans les ordres les plus différents de la pensée et de l'action. Dans la façon dont l'artiste, le savant, le philosophe, l'homme d'Etat, l'homme de guerre, préparent et conduisent leur entreprise, des traits communs peuvent être saisis, et la vigoureuse connaissance d'un ordre de questions aide à comprendre et à interpréter dans tous les autres ordres le mouvement de l'esprit. La Bruyère a dit, au chapitre du mérite personnel : « *Quand on excelle dans un art et qu'on lui donne toute la perfection dont il est capable, l'on en sort de quelque manière et l'on s'élève à ce qu'il y a de plus noble et de plus relevé. V... est un peintre, C... est un sculpteur, et l'auteur de Cyrano est un poète, mais Mignard est Mignard, Lulli est Lulli, Corneille est Corneille.* » Il aurait pu ajouter : « *et Condé est Condé* », mais n'y a-t-il pas des traits communs à tous ces génies par où ils sont hors de pair ? Et celui qui a surpris le secret de la supériorité de l'un d'eux, de la force d'inspiration qui le soulève, n'est-il pas mieux préparé à

comprendre la grandeur des hauts esprits qui éclatent en d'autres sciences d'une égale clarté ? C'est en pensant à Condé que La Bruyère écrit ces lignes admirables : « *On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre et sous les obstacles, comme une âme de premier ordre pleine de ressources et de lumière, et qui voyait encore où personne ne voyait plus* » ; mais est-ce seulement au génie militaire, n'est-ce pas à tout génie de l'action et même de la pensée, que s'appliquent ces mots ?

Comment s'exerce cette force de courage et d'invention, comment elle se manifeste, voilà ce que les jeunes gens peuvent rechercher avec une commune curiosité et un commun enthousiasme dans les formes les plus diverses de l'activité humaine. Ils apprendront tous ensemble à discerner les esprits, à les situer, à les classer, à reconnaître l'audace de ceux qui créent des formes nouvelles, des mécanismes nouveaux, et la sagesse de ceux qui assurent le juste fonctionnement des mécanismes déjà créés. La Bruyère ne fait pas une assez large part à ces esprits sages, si utiles, quand ils sont de bonne foi, pour créer des traditions fortes, pour déduire des leçons du génie certaines règles de méthode plus généralement applicables, pour transmettre à la masse l'impulsion des esprits supérieurs. « *Il y a, dit-il, des artisans ou des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent ; ils lui rendent avec avantages par le génie et par l'invention ce qu'ils tiennent d'elle et de ses principes ; ils sortent de l'art pour l'ennobrir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent pas au grand et au sublime ; ils marchent seuls et sans compagnie, mais ils vont fort haut et pénètrent fort loin,*

toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité. Les esprits justes, doux, modérés, non seulement ne les atteignent pas, ne les admirent pas, mais ils ne les comprennent point et voudraient encore moins les imiter ; ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, vont jusqu'à un certain point qui fait les bornes de leur capacité et de leurs lumières parce qu'ils ne voient rien au delà ; ils ne peuvent au plus qu'être les premiers d'une seconde classe et exceller dans le médiocre. » Si, entre les plus hauts esprits et les esprits moyens, il n'y avait, en effet, aucune communication, si ceux-ci étaient incapables d'aimer et de comprendre ceux-là, toute grande et haute action collective serait impossible. Mais il n'en est pas ainsi. Il y a une hiérarchie dans le monde des intelligences, mais il n'est pas brisé en deux. Dans la politique, dans l'art, dans la science, dans la conduite des armées, une méthode peut se former, une doctrine peut s'organiser autour des découvertes géniales des esprits créateurs. Le vrai grand homme n'est ni un chimérique, ni un isolé. Les formes nouvelles de pensée ou d'action qu'il suscite ne sont pas nées du caprice. Elles répondent à des possibilités nouvelles. Elles peuvent donc être comprises et maniées par un grand nombre d'esprits. Pour les démocraties surtout qui ne se meuvent que par l'action des masses, il importe que dans toutes les institutions, dans l'éducation publique, dans la vie des partis, dans l'organisation militaire, les mécanismes soient assez souples pour que les initiatives hardies puissent se produire, et il importe en même temps qu'un grand nombre d'esprits soient préparés à comprendre, à aimer, à s'assimi-

ler les méthodes nouvelles. Ce que les officiers apprendront fortement dans la vie de l'Université, c'est qu'il faut, par un immense effort de travail, devenir vraiment le maître d'une science, c'est-à-dire connaître assez le maniement des mécanismes déjà constitués et des méthodes déjà établies pour n'en être pas esclave, pour être capable d'invention et d'improvisation. Napoléon a dit magnifiquement : « *L'art de la guerre est comme Achille qui était le fils d'un mortel et d'une déesse.* » La connaissance exacte des faits, des forces, des ressources, voilà la partie matérielle, la partie mortelle. La haute inspiration qui crée des combinaisons nouvelles, voilà la partie divine. Mais ces combinaisons, mêmes inattendues, ne sont pas arbitraires. Elles procèdent de raisons communicables, et le rayon divin qui jaillit à l'improviste reste soumis aux lois de la lumière, il peut se propager au loin. Le mot de Napoléon est vrai de tous les arts, de toutes les catégories de l'action et de la pensée, et les futurs officiers reconnaîtront d'autant mieux cette double nécessité de la science et de l'inspiration, de la stabilité et de l'essor, de l'étude patiente et de la vivante liberté qu'ils auront retrouvé la même loi dans tous les esprits jeunes et passionnés, appliqués dans la vie commune de l'Université aux disciplines les plus diverses. C'est cette unité de l'esprit humain en ses fonctions les plus différentes, que le général Morand a bien marquée dans le livre si savoureux qu'il a publié en 1829 « *de l'armée selon la Charte* » et où il essaie de concilier la passion napoléonienne de la gloire militaire avec le souci des libertés publiques. Il offre « *quelques réflexions, quelques idées simples inspirées par le caractère du nouvel ordre social dont la France*

espère et attend sa prospérité, et par les champs de bataille sur lesquels il a passé la meilleure partie de sa vie. » Cherchant ce que doit être l'armée dans la société nouvelle née de la Révolution et que les violences rétrogrades de la Restauration ne parviendront pas à détruire, à refouler, il est naturellement amené à des vues générales qui dépassent la spécialité du problème militaire. Ou plutôt l'éducation militaire lui apparaît comme une forme particulière de l'éducation humaine. « *La science est un grand moyen, l'homme de génie l'invente, mais en l'initiant dès l'enfance à ses mystères, on lui épargne cette peine et on accroît infiniment les ressources de son intelligence, qu'il peut dès lors diriger sans distraction vers le but il peut employer à agir le temps qu'il mettrait à chercher et à découvrir les moyens de réussir. Celui qui connaîtra les causes des succès et des revers de ses prédécesseurs portera toute son attention sur les circonstances dans lesquelles il se trouve ; il en scrutera les analogies, et, sans hésitation, saisira et retiendra la fortune.* LE MILITAIRE, LE MÉDECIN, L'ORATEUR ne peuvent espérer de succès que d'une inspiration soudaine à laquelle la science doit être soumise en esclave. Il faut qu'ils sachent tout ce que l'on peut savoir, mais la victoire est dans la rapidité et la sagacité de leur génie. C'est sous une voûte de fer et de feu, parmi tous les périls qui peuvent se réunir autour d'un homme, c'est au chevet d'un mourant dont le dernier souffle est prêt à s'exhaler, c'est dans un foyer embrasé de toutes les passions, de tous les intérêts, que le militaire, le médecin et l'orateur impassibles doivent d'un seul mot arrêter la victoire dans son vol, mettre la mort en fuite et commander à la tempête. » C'est dans l'ardente vie commune

de l'Université où toutes les sciences échangeront leurs clartés les plus hautes que ces grandes analogies prendront tout leur sens et que l'ambition de la pensée sera excitée au plus haut.

J'ai dit analogie, et non pas identité. C'est dans la science militaire qu'il est le plus difficile de faire la part de l'esprit, de la réflexion, de la pensée délibérée, et la part des forces extérieures, du hasard ou de la spontanéité. Le mathématicien qui construit un théorème ne doit rien aux choses du dehors. Il s'appuie sans doute sur les travaux des maîtres qui l'ont précédé, et il se peut aussi qu'il soit surpris même par le surgissement soudain des rapports nouveaux qui se révèlent à son esprit. Mais enfin c'est sa méditation interne qui est créatrice. Il n'a à compter avec aucune force du dehors, il n'est embarrassé d'aucune matière. De même les écrivains et les poètes peuvent différer de procédé, selon qu'ils méditent et arrêtent leur plan comme Racine qui écrivait d'abord en prose ses tragédies, ou selon qu'ils s'abandonnent à une inspiration plus libre comme George Sand, qui ne savait jamais au juste par quels chemins elle allait passer. Mais là aussi c'est la force seule de l'esprit qui agit. Quel est, au contraire, dans le succès ou la défaite du médecin, du chef politique ou du chef d'armée, la part de l'esprit lui-même ou celle de la nature et des choses ? Problème le plus souvent insoluble et dont la difficulté s'accroît à mesure que se compliquent les données de l'action. Peut-être est-ce dans l'action militaire que cette complication est la plus grande. Car le succès ou l'insuccès d'une campagne dépend à la fois d'innombrables forces intellectuelles et morales et d'innombrables forces matérielles. Le terrain, le climat, les

approvisionnement, l'état physique des soldats, l'état des âmes, l'élan ou la paresse des cœurs, l'accident heureux ou funeste ; quel mélange énorme et trouble ! et comment reconnaître ce qui doit revenir à la volonté réfléchie, à la pensée directrice d'un homme ? De là l'incertitude des jugements portés même sur une seule bataille. Mais de là aussi, pour les esprits sincères qui cherchent dans l'étude de l'histoire militaire non pas des formules toutes faites et des recettes mécaniques mais des leçons vivantes et de libres inspirations pour l'avenir, une admirable matière à réflexion et à critique. Il n'est pas de plus passionnant problème que d'essayer de démêler le jeu de ces forces compliquées et variables, et comment elles sont représentées dans l'effet total.

Dans cette difficile recherche qui suppose à la fois une information très précise et un don de divination et de conjecture analogue aux qualités les plus hautes du chef d'armée, l'esprit apprend à se garder à la fois de l'infatuation frivole et de l'abdication paresseuse. Ceux qui se représentent une bataille ou une grande opération militaire comme une partie d'échecs sont des enfants, car ni le terrain de la guerre n'est uni comme la table des échecs, ni les hommes ne sont aux mains des chefs comme les pions aux mains des joueurs, ni la force et la valeur respectives des divers éléments ne sont déterminées comme par la règle du jeu. Ceux-là sont bien naïfs aussi ou bien complaisants à l'orgueil des généraux qui croient toujours reconnaître dans les événements militaires l'application exacte d'un plan fortement préconçu, et dans le bonheur souvent fortuit des résultats, l'infaillible réussite d'une pensée supérieure. Là même où l'es-

prit du chef a été le plus prévoyant et le plus vaste, là où il a su le mieux saisir les choses et les forces pour les disposer selon ses fins, des éléments imprévus interviennent ou du moins les proportions prévues des éléments et des forces sont modifiées de telle sorte qu'il est souvent malaisé de discerner les effets précis d'une volonté consciente. Mais ce serait un funeste paradoxe d'imaginer que la pensée est absente et que le succès, bon ou mauvais, est déterminé par des forces incontrôlables. Je crois bien qu'il y a quelque enfantillage et une prétention un peu pédantesque dans les propositions stratégiques de M. le général Lewal qui veut que le chef ait toujours un plan minutieusement arrêté et qu'il l'impose pour ainsi dire au caprice des choses dompté par la réflexion et par le calcul, mais il y a, en sens inverse, un étrange excès à demander en quelque sorte la démission de la pensée et à compter surtout sur les mouvements de l'instinct. Les œuvres de Stendhal mal interprétées, les œuvres de Tolstoï aussi ont conduit à une conception fautive de la bataille et de la guerre. Stendhal n'a jamais dit qu'on ne pouvait discerner dans la réalité des combats aucun dessein, aucun plan de l'esprit, et que les batailles n'étaient qu'un chaos de petits événements, de rencontres partielles dont le hasard faisait la somme. Au contraire, dans son étude sur Bonaparte, il a défini très nettement la méthode de celui-ci, les règles très simples mais très efficaces qu'il appliquait avec une précision souveraine et dont ses victoires étaient en quelque sorte la démonstration. Mais ceux qui n'ont retenu que le fameux épisode de la Chartreuse de Parme ont conclu de ce que Fabrice, égaré sur le champ de bataille de Waterloo, n'avait rien vu, qu'en

effet il n'y avait rien à voir. Il leur a semblé que les prétendus plans selon lesquels se développaient les batailles étaient arrangés après coup par les généraux vaniteux ou les historiens crédules d'après la bataille même, et que la réalité de la guerre n'était le plus souvent que le jeu spontané et confus de forces instinctives qui, s'opposant les unes aux autres, devaient, comme des quantités de signes contraires, se résoudre enfin en plus ou en moins, en victoire ou en défaite. En tous cas la tendance s'est développée de voir surtout dans la guerre et dans ses effets le hasard, l'accident, l'inconscient. Tolstoï, en glorifiant la passivité sereine de Kutusov, son dédain des combinaisons personnelles, des interventions actives et des impatiences tranchantes, sa foi en la réaction spontanée et diffuse des forces, a accru encore cette tendance. C'est la substitution d'une sorte de fatalisme oriental au clair et vaste rationalisme du dix-huitième siècle français et de la Révolution ; et ceux qui triomphent des abaissements de l'esprit humain ne sont pas fâchés d'humilier l'intelligence dans l'ordre de l'action comme dans l'ordre de la pensée pure. Peut-être aussi, devant l'énormité des masses qui seront mises en mouvement, la pensée est-elle prise de doute et d'hésitation. L'esprit se dérobe comme à un fardéau de matière trop pesant. Il semble que dans la guerre russo-japonaise, la manœuvre ait été de part et d'autre réduite au minimum, que les chefs se soient bornés à accumuler des forces qui débordaient leur contrôle et que la victoire finale ait été pour les mieux approvisionnés, les plus obstinés, les plus confiants, sans qu'un habile maniement des énergies ait ajouté à l'intensité, à la quantité réelle des forces. C'est une

disposition d'esprit très dangereuse et qui n'aboutirait qu'à la paresse de la pensée, à une accumulation lourde et grossière d'inerties. En fait il n'est pas vrai que jusqu'ici la guerre n'ait été qu'un jeu aveugle pompeusement converti par l'orgueil de l'homme en savantes combinaisons. Il n'est même pas vrai que les soldats aient toujours combattu dans une sorte de nuit et qu'ils n'aient jamais pu discerner le plan de la bataille. Les meilleurs chefs ont été ceux qui associaient le plus possible les soldats eux-mêmes à l'intelligence des opérations. Plus d'une fois, dans les mémoires de Gouvion Saint-Cyr, on voit les généraux haranguer à la mode antique leurs troupes arrêtées à l'étape et leur expliquer le sens et le but des mouvements commencés, les rapports des forces, les chances de succès.

Le sens des rapides et éblouissantes manœuvres de Bonaparte ne se résumait pas pour eux comme Waterloo pour Fabrice en quelques incidents menus et sans portée. Visiblement, le capitaine Coignet, si alerte d'esprit et de vue si nette, a saisi comme soldat quelques-uns des moments décisifs des batailles d'Italie. A Hohenlinden, quand Richempanse, exécutant l'ordre de Moreau, se porte avec sa cavalerie sur les derrières de l'armée autrichienne étourdiment engagée par l'archiduc Jean dans la forêt de Hague, les soldats sont comme enivrés par l'audace et le succès pressenti de la manœuvre. Dessalle, dans son rapport sur la bataille de Hohenlinden, raconte : Ils disaient en se battant comme des lions : « *Je ne veux pas mourir aujourd'hui, je veux voir la fin d'un si beau jour.* » Ils avaient donc compris, ils ne se battaient pas comme au fond d'un fossé. Ils avaient vu passer

au-dessus d'eux les grandes ailes éclatantes de la victoire, et tout en combattant ils la suivaient des yeux dans son vol. Précisément cette bataille de Hohenlinden, dont M. le colonel d'artillerie Ernest Picard vient de nous donner le récit à l'aide de documents d'archives interprétés par une critique très pénétrante, permet de saisir dans la complexité d'un grand événement militaire l'action de la pensée prévoyante et d'en constater à la fois l'efficacité et les limites. Elle eut des résultats si décisifs, elle infligea à l'armée autrichienne de telles pertes et un tel ébranlement, elle prépara si terriblement la décomposition finale de l'ennemi menacé bientôt jusque dans sa capitale et obligé d'accepter une paix douloureuse, que les hommes de cette génération et de la génération immédiatement suivante se sont beaucoup demandé, les uns par curiosité d'esprit, les autres par jalousie de la gloire de Moreau : Était-ce un coup de fortune ? Était-ce un coup de génie ? Certainement l'esprit y a eu une grande part, mais ce n'est pas le lieu d'examiner ces problèmes. Je me borne maintenant, pour mon objet immédiat, à noter deux choses. Je remarque d'abord que, pour étudier ces questions en toute liberté d'esprit, il faut que les officiers soient affranchis de tous préjugés de corporation et de toute routine professionnelle et qu'ils soient habitués, par une culture vraiment générale, par la familiarité intellectuelle avec des jeunes gens de toutes les professions, à tenir compte de tous les éléments de la nature humaine et de toutes les forces de l'histoire. Alors seulement ils pourront discerner dans le passé, à propos des grandes batailles et des grandes guerres, quelles furent les raisons des succès ou des revers, faire la part du calcul et

de l'accident, des causes sociales et des causes individuelles, de la préparation des masses et de la valeur personnelle des chefs. Alors seulement ils étudieront l'histoire militaire comme une technique vivante liée dans son évolution à tout le mouvement social, à tout le mouvement humain ; mais surtout les officiers n'auront confiance en la nouvelle et nécessaire stratégie des masses, ils ne croiront à la possibilité de faire manœuvrer pour un but défini des millions d'hommes, que s'ils sont animés par toute l'audace de l'esprit humain et s'ils sont en harmonie de pensée et de volonté avec les masses elles-mêmes. L'exemple de la hardiesse croissante avec laquelle l'esprit de l'homme aborde des problèmes toujours plus vastes, s'efforçant d'interpréter un monde sans cesse élargi, d'ordonner et de systématiser en chaque science des faits toujours plus nombreux, d'administrer et d'organiser des sociétés toujours plus complexes, de réaliser un ordre de justice toujours plus profond, l'exemple de cette universelle et grandissante audace de la pensée humaine aidera les officiers à assumer l'immense tâche militaire de demain qui sera, non pas de rassembler en une énorme cohue, mais d'organiser en une force à la fois colossale et souple, massive et manœuvrière, toutes les ressources, toutes les énergies d'une grande nation. Honte à eux s'ils sont réduits à dire, comme un pauvre avare dont les mains trop étroites laisseraient échapper un inutile trésor : Que ferons-nous de ces millions d'hommes ? et comment, en cette matière compacte, pourra encore se reconnaître et se mouvoir la pensée ? Oui, il serait impossible à un homme, à un groupe d'hommes, à un généralissime, à un état-major, de diriger vers un but et selon un plan toute la masse du peuple français

en armes s'il n'y avait pas entre ces chefs et cette masse communication de pensée et unité d'âme, si tous ces hommes n'étaient pas d'accord sur le but, sur la méthode, sur la tactique, s'ils n'avaient pas au cœur les mêmes passions et dans la pensée les mêmes habitudes, si le chef ne pouvait compter, quand il élabore pour ces millions de combattants un vaste plan d'action convergente, qu'il sera secondé de proche en proche par l'intelligence et le bon vouloir de multiples groupes d'hommes habitués par de vivantes manœuvres à servir un large et intelligible dessein. La grande et audacieuse stratégie des masses ne sera pas un inerte entassement de forces, quelque chose comme la lourde accumulation de briques des palais assyriens. Elle ne sera pas l'abdication de la pensée agissante et conscienté devant une énorme matière brute. Elle sera, au contraire, le triomphe de la pensée organisatrice, servie et multipliée par des millions de consciences. Mais il faut pour cela que dès le début de l'éducation des officiers tombent les barrières des écoles militaires qui les séparent de la nation. Il faut que dans les années d'université ils commencent à entrer en contact avec tout l'esprit de leur temps et de leur pays, à s'assimiler, si je peux dire, les audaces illimitées de la science et de la démocratie qui élargiront les méthodes de guerre et les plans de combat. Ainsi la France pourra donner à des milliers d'officiers la culture militaire la plus haute et en un sens la plus spéciale sans que cette élite devienne une oligarchie, et il ne sera pas nécessaire, pour répandre dans l'armée l'esprit de démocratie et de progrès, d'abaisser, sous prétexte de communauté d'origine, le niveau intellectuel des chefs qui doivent d'autant plus savoir qu'ils auront à manier une organisation plus vaste.

CHAPITRE X

Le ressort moral et social. — L'armée, la patrie et le prolétariat.

Mais à mesure que nous recherchons de façon plus précise les conditions d'organisation d'une armée vraiment populaire, une question vitale se dresse plus pressante devant nous. Est-ce que le peuple ouvrier et paysan est disposé à assurer le fonctionnement de l'armée ? Tous les mécanismes ne seront rien s'ils ne sont pas animés par l'énergie, par la passion du prolétariat lui-même. Tous les systèmes de recrutement des cadres, si démocratiques ou populaires qu'on les suppose, seront inefficaces si le peuple ouvrier et paysan se désintéresse de cette grande œuvre, s'il ne se préoccupe pas de soumettre le commandement à son influence et de le pénétrer de son esprit, et il ne le pourra que s'il intervient lui-même passionnément dans le fonctionnement de l'organisation militaire. S'il a une attitude hostile, ou même s'il boude et s'abstient, tout changement de forme dans l'institution militaire aboutira ou à dissoudre la défense nationale et à livrer la France à toutes les surprises du dehors, ou à reconstituer une oligarchie armée d'autant plus dangereuse qu'une apparence d'organisation démocratique couvrira la puissance persistante et le privilège de fait des classes possédantes, seules maîtresses, par l'inepte indifférence

du peuple, de l'appareil de combat et de répression. Mais pourquoi le prolétariat n'assumerait-il pas, de son point de vue à lui, dans son esprit à lui, et selon la mesure de sa force grandissante, la grande tâche de l'organisation militaire et de la défense nationale ? J'entends bien qu'une prédication souvent confuse d'antimilitarisme ou même d'antipatriotisme a accumulé sur ce problème des obscurités et des malentendus, mais cela même est une raison de plus de poser la question, et je suis convaincu qu'une analyse exacte du problème fera apparaître aux travailleurs la nécessité sociale et prolétarienne aussi bien que nationale, la nécessité révolutionnaire aussi bien que française, de constituer une armée nouvelle par l'intervention du prolétariat. Les journaux de la bourgeoisie essaient sans cesse d'exploiter et d'aggraver l'équivoque d'une propagande où des paradoxes frivoles et malsains sont mêlés à des vérités nécessaires et à des hardiesses fécondes. Ils interprètent de façon contradictoire, selon les besoins changeants de leur polémique et de leurs combinaisons, les effets de cette propagande sur l'esprit des masses. Tantôt, quand ils redoutent un rapprochement du parti socialiste et du parti radical, et la coopération de toutes les forces démocratiques à une œuvre hardie du progrès social, ils grossissent le péril. Ils montrent l'antipatriotisme installé en maître dans le syndicalisme, dans le socialisme et décomposant de proche en proche toutes les énergies nationales, ils concluent en disant aux radicaux : Allez-vous tendre la main au parti qui désorganise la France ? Tantôt, quand ils veulent décider des gouvernements incertains à frapper d'un coup accablant le syndicalisme et le socialisme, ils disent : Ne crai-

gnez rien. Ces hommes sont impuissants : ces groupes sont sans forces, ils n'ont pas réussi à glisser dans le peuple ouvrier et paysan une seule de leurs idées funestes. Ils n'ont pas même entamé, — loin qu'ils l'aient ébranlée, — la conscience populaire ; et la preuve c'est que jamais dans les manœuvres les soldats ne furent plus résistants à la fatigue, plus alertes, plus joyeusement déferents à leurs chefs.

Nous laisserons la bourgeoisie conservatrice et réactionnaire à ses contradictions et à ses misérables intrigues. Ce n'est pas là qu'est le problème. Il ne s'agit pas de savoir jusqu'où va aujourd'hui la révolte des prolétaires contre les formes présentes de l'armée et contre l'usage qui en est fait, ou même contre les formes données à l'idée de patrie par la réaction sociale ; il ne s'agit pas de savoir si, chez quelques-uns d'entre eux, emportés par la colère ou égarés par l'abus des formules simples, la révolte est allée jusqu'à nier toute armée, même défensive et populaire, et toute patrie, même pacifique et juste. Ce qu'il faut savoir, dans l'état présent du monde et au degré politique et social où est parvenue la nation française, c'est si le prolétariat juge qu'il est de son devoir et de son intérêt de prendre en main la réorganisation nécessaire de l'armée, dans un sens démocratique et populaire, et de devenir, sous des règles générales et hautement affirmées de justice et de paix, le gardien le plus vigilant de la patrie graduellement transformée. Il faut qu'il intervienne et au plus tôt pour la sécurité de la France, condition de sa libre évolution intérieure, car j'ai démontré que l'organisme militaire présent est à bout de souffle, que l'organisation présente de la défense nationale

est inconsistante et débile. Ainsi la classe ouvrière française est placée dès maintenant dans ce dilemme : ou de laisser la France sans protection suffisante tout en gaspillant son temps et sa force eu service d'une institution contradictoire et vieillie ; ou bien de procéder elle-même à l'organisation d'un système de défense nouveau qu'elle a seule la force de promouvoir et de faire vivre. Et il ne suffira pas qu'elle adopte des formules, même positives et précises, de réorganisation, il faudra que par une application sérieuse et constante elle donne à ces formules vie et réalité. A quoi servira par exemple de proclamer la supériorité du régime des milices sur le régime de caserne, si le peuple ouvrier ne se prête pas à toute la libre éducation militaire, aux exercices de gymnastique et de tir, aux manœuvres de plein air, qui remplaceront le stérile, onéreux et funeste dressage d'aujourd'hui ? Les obligations légales qui mettront en branle tout l'appareil nouveau seront presque sans effet si elles ne sont pas soutenues par l'assentiment moral, par la sympathie active du peuple lui-même. Et à quoi servira que le prolétariat puisse intervenir par ses groupements, par la force du principe électif, dans le recrutement et l'avancement des officiers, s'il se désintéresse de la valeur technique, morale et sociale des cadres ? Que sera une milice de trois millions d'hommes, même avec la forte charpente légale que notre loi lui donne, si les cent mille sous-officiers recrutés pour une large part dans les prolétaires ne voient dans la défense du pays qu'une corvée rebutante ? Encore une fois, c'est un problème vital qui est posé à la France et au prolétariat. Ou la France s'attardera dans une forme militaire surannée, inconsistante et insuffisante, et elle

sera à la merci de tous les hasards : ou la classe ouvrière interviendra délibérément pour créer un système nouveau plus vivant et plus vaste et pour en assurer de plein cœur le fonctionnement. Mais pourquoi ne le ferait-elle point ?

Ce que les ouvriers, les socialistes reprochent à l'armée, c'est d'être aux mains de la bourgeoisie l'instrument des répressions intérieures et des aventures extérieures. A vrai dire, elle n'est, en effet, qu'un instrument. Elle n'a pas une force propre, une volonté autonome, une politique à elle. Elle est, au moins en France, la servante du pouvoir civil. Même quand elle commet des excès odieux, même quand elle viole la Constitution, menace ou écrase la liberté, fusille le peuple, ce n'est point par l'initiative de ses chefs qu'elle agit, ce n'est point pour son intérêt propre et direct.

En Espagne, en Turquie, en Grèce, l'armée fait, de son propre mouvement, des révolutions, bienfaisantes ou malfaisantes. En France, elle n'est qu'un outil dans le conflit des forces sociales. La grande Révolution française a été une révolution civile et elle a marqué de son empreinte toute l'histoire qui a suivi. Les grenadiers de Brumaire n'opéraient pas au profit d'une caste. L'élévation du général Bonaparte avait été rendue possible par le long déchirement où les partis s'étaient épuisés et auquel l'armée avait été étrangère. Bonaparte lui-même affectait d'être au dehors et au-dessus de l'armée, et sa fortune a inquiété au moins autant ses compagnons d'armes que les révolutionnaires restés fidèles à la République. Quoique présidée par un général, le général Cavaignac, la formidable répression de Juin n'a pas été machinée par des soldats et pour l'intérêt des soldats. Elle n'avait

pas pour but d'accroître la puissance de la caste militaire dans la République. Elle fut l'œuvre d'une bourgeoisie égoïste et apeurée, à la fois violente et sournoise, qui guettait depuis des mois l'occasion d'écraser d'un coup le socialisme. L'Eglise, qui savait très bien qu'elle ne pouvait avoir raison de la République démocratique que si la classe ouvrière meurtrie et violentée se détournait avec dégoût de la bourgeoisie républicaine, a poussé furieusement au conflit et elle s'est servie du glaive. Mais en s'en servant, elle le redoutait. Montalembert craignait que la force matérielle assumât seule le maintien de l'ordre bourgeois et que la société trop aisément sauvée par le sabre ne se crût dispensée de recourir à la force morale, c'est-à-dire à la puissance catholique et à l'éducation cléricale.

Dans l'abominable coup d'Etat de Décembre, préparé par l'aveugle enthousiasme napoléonien d'une trop grande partie des masses paysannes et par l'égoïsme de la bourgeoisie qui avait brisé la force populaire et étouffé la flamme républicaine, les généraux ambitieux et jouisseurs, groupés autour du prétendant, n'ont qu'une responsabilité de second ordre. Ce fut un coup d'Etat social, conservateur et bourgeois, beaucoup plus qu'un coup d'Etat militaire. A coup sûr, le sinistre aventurier fut servi dans ses desseins par l'esprit d'obéissance passive de l'armée, par le mécanisme brutal d'autorité qui met les soldats et les officiers même à la merci de quelques chefs audacieux, par l'instinct de violence et de domination qui se développe dans les armées de métier séparées de la nation. Mais ce n'est pas dans une prétention ou une revendication militaire que fut l'origine profonde du mouvement. De même, dans le drame de la Commune,

ce n'est certainement pas l'influence de l'armée qui a jeté M. Thiers et l'Assemblée de Versailles à la lutte contre Paris républicain et ouvrier : l'armée n'était plus qu'une épave. Le commandement, discrédité par la défaite, l'incapacité, la trahison, n'avait pas assez de prestige et d'autorité pour diriger les événements et pour formuler une volonté. L'entreprise ou plutôt la velléité politico-militaire de Bazaine avait sombré dans le déshonneur et dans le désastre. Le vieux parlementaire entêté et étroit qu'était M. Thiers, mais préservé par sa vanité même de toute abdication, entendait rester le maître des généraux, et l'Assemblée de Versailles elle-même n'était pas militariste. Républicains et monarchistes étaient unis dans la haine et la peur du césarisme, et le pouvoir militaire était pour tous, pour les fervents de démocratie et pour les illuminés de droit divin, nettement subordonné au pouvoir civil venu du peuple ou venu de Dieu. Entre ces groupements contraires d'idéalistes, les habiles du parlementarisme orléaniste manœuvraient, et ils comptaient moins, pour arrêter et refouler la démocratie, sur la force immédiate du glaive, que sur les combinaisons constitutionnelles et sur un ingénieux système de freins et de contrepoids. Le prolétariat socialiste et républicain de Paris a eu devant lui aux derniers jours du combat des soldats enivrés et furieux, des généraux fanfarons et implacables. Il a vu tout ce qui bouillonnait de haine contre lui dans l'âme vaniteuse et atroce de Ducrot cherchant à rejeter sur « *la populace parisienne* », qu'il n'avait su, au temps du siège, ni organiser ni conduire, la responsabilité de ses maladresses brouillonnes et de ses vantardises impuissantes. Il a subi ou les cruautés ou

les attitudes et les parades d'un général de Galliffet, et c'est sous l'uniforme du soldat, c'est sous la livrée sanglante du général bourreau que la réaction victorieuse est restée dans son esprit et dans ses yeux. Mais ce n'est pas à l'instigation de l'armée, ce n'est pas pour elle que l'Assemblée nationale a combattu. Elle voulait, en écrasant la démocratie républicaine et ouvrière de la grande ville qui si souvent avait donné le branle à la France, assurer pour plusieurs générations contre toute offensive même légale de la volonté populaire la monarchie traditionnelle ou parlementaire que préparaient les uns, la République bourgeoise et conservatrice que prévoyaient les autres. Ce ne fut pas une entreprise de caste militaire : ce fut une grande précaution sanglante des classes privilégiées. Et quand, après cette tourmente de réaction, le suffrage universel affirma sa volonté républicaine, quand les partis conservateurs, malgré leurs efforts pour semer la panique dans les masses en criant au péril social, furent débordés par la démocratie, ils n'osèrent pas faire appel contre la force légale de la nation à la force brutale de l'armée. Le chef du Gouvernement était un soldat, le maréchal de Mac-Mahon. Il fut certainement sollicité à un coup d'Etat militaire par les plus furieux, par les plus césariens des hommes qui venaient d'être vaincus, sans doute aussi par quelques généraux et par quelques évêques. S'il y songea un instant, il n'osa pas le risquer. Pourquoi ? Parce que la volonté légale de la nation s'était manifestée avec trop d'éclat et de force ; parce que tous les républicains, des plus modérés aux plus hardis, étaient unis contre la détestable entreprise ; parce que plusieurs des chefs politiques de la réaction, gênés par leur tra-

dition parlementaire, répugnaient à l'emploi du sabre ; mais aussi parce que l'armée n'était pas sans réserve à la disposition d'un pouvoir de contre-révolution et de coup d'Etat.

Non seulement les soldats, recrutés par le service encore inégal mais universel dans toute la nation, étaient pénétrés à quelque degré, malgré la séquestration de la caserne, par l'esprit républicain : mais les officiers eux-mêmes ne formaient pas une caste politiquement et socialement homogène qu'on pût jeter comme un bloc contre la république légale. C'est ainsi qu'après une dure épreuve et de poignantes alarmes la démocratie républicaine l'emporta par la seule force du suffrage universel et sans qu'un conflit ait éclaté entre la République et l'armée. Pourtant les esprits prévoyants et pénétrants pouvaient dès lors se dire qu'il aurait suffi que le parti républicain fût un peu moins décidé, un peu moins uni, pour que le gouvernement de réaction jetât dans la lutte l'armée elle-même, qui aurait subi sans doute la pression du formidable mécanisme des hiérarchies de caserne. Mais ce n'est pas de ce côté qu'apparaissait le péril le plus pressant et le plus certain. L'armée était restée dans l'ombre et le silence comme une réserve ambiguë et redoutable que les réacteurs hésitaient à mettre en jeu de peur qu'elle n'éclatât en leurs mains. Le clergé, au contraire, évêques et curés, s'était jeté au premier plan de la bataille et ce n'est pas contre le militarisme, ce n'est pas contre une institution militaire où la volonté et le droit du peuple ne pouvaient pas s'exprimer avec assez de force, c'est contre le cléricalisme et les moines que la République légalement victorieuse au Seize-Mai engagea le combat.

Dans la crise boulangiste même, ce n'est pas l'armée qui a été la cause directe du péril : ce n'est pas de l'institution militaire qu'est venue la honteuse et louche menace de dictature et de césarisme. Le général Boulanger n'a pas commencé par se faire un parti dans l'armée, je veux dire parmi les officiers, pour peser ensuite sur la volonté nationale, il n'a pas formulé, si je puis dire, un mécontentement corporatif et des ambitions de caste, il ne s'est pas élevé en murmurant aux généraux, aux colonels, aux capitaines : Vous languissez avec une solde médiocre, vous végétez dans une vie obscure : et pendant ce temps des politiciens bayards se poussent et prospèrent. Il ne leur a même pas dit par une courtoisie plus noble : Les années passent sans que la France se prépare vraiment à la revanche et sans qu'elle y soit préparée ; les hommes d'Etat de la République orléaniste, héritiers, malgré leurs formules, de la paix à tout prix, parlent sans cesse de la patrie, mais ils n'y pensent guère ou du moins ils ne songent pas à lui rendre son intégrité. Ils absorbent son énergie, ils éteignent sa flamme dans de vaines querelles intérieures. Formons au-dessus des partis le grand parti de l'action nationale ! Aidez-moi à monter : Soutenez-moi : et je subordonnerai le Parlement : j'entraînerai la France dans des voies plus hardies : je déterminerai la grande crise extérieure qui ne peut être ajournée encore sans abdication et abâtardissement et je donnerai à l'armée qui s'étirole et qui s'ennuie les émotions du danger, de la gloire et de la fortune. Ce n'est pas ainsi qu'il a parlé aux officiers : ou plutôt ce n'est pas à eux qu'il a parlé : et il y a tout lieu de croire que les officiers ont tout d'abord accueilli avec quelque dé-

fiance, ou quelque dédain aristocratique, ce petit général d'infanterie, sans haute compétence ni services éclatants, qui se poussait subitement au Ministère par la faveur de politiciens radicaux ; et s'il a pu se constituer ensuite un parti parmi les officiers, c'est quand il avait déjà, par d'autres forces, conquis le pouvoir, c'est-à-dire le moyen de récompenser une clientèle. En fait c'est à la foule que le général Boulanger a demandé le pouvoir ou du moins cette popularité première qui était un des éléments du pouvoir et qui ne tarda pas à se combiner avec l'intrigue réactionnaire. Ce n'est ni une intervention militaire ni une démarche des généraux qui l'avait porté au Ministère de la Guerre : et ce n'est pas une conspiration militaire qui l'acheminait vers la dictature. Nombreux étaient les chefs qui le jalousaient, le surveillaient et le détestaient. Quand, par ses habitudes de parade et par quelques mesures de détail grossies en une réclame de bateleur, il conquérait une sorte de popularité auprès des soldats, ce n'était pas surtout pour tenir mieux en mains l'armée elle-même, c'était pour que de la caserne cette popularité facile se répandit dans la cité, et par ce détour encore c'est la foule badaude qu'il voulait capter. On peut dire d'une façon très large qu'il a beaucoup moins essayé d'agir sur la démocratie par les officiers que sur les officiers par la démocratie. S'il rêva d'entraîner l'armée dans une aventure, ce ne fut pas en surexcitant l'esprit de caste du commandement, mais en enveloppant les chefs, hésitants et divisés, de tout le tapage de sa force extérieure et de sa gloire démagogique. Il exploita dans la masse populaire deux passions basses. Il abusa de la lassitude provoquée en elle par la lenteur des

réformes sociales, par la querelle stérile de l'opportunisme et du radicalisme et il s'offrit à la paresse des esprits et des consciences comme le sauveur qui dispenserait de l'effort. Sauveur sans idée qui se chargeait sans doute de penser pour tous. Il exploitait aussi ce goût de parade chauvine qui, dans les démocraties désabusées de l'idéal politique et social, est la corruption du patriotisme. Jamais n'éclata plus basement la pusillanime vanité d'une politique de pseudo-revanche qui multiplie les gestes, mais qui ne va pas à l'action décisive et qui donne aux multitudes l'émotion facile du courage sans péril et de la fierté sans sacrifice. Bien aveugles et bien coupables, bien lâches aussi à leur manière, les républicains qui n'osent pas aborder de front devant le pays le grand problème de l'avenir national et qui prolongent aujourd'hui encore des formules ambiguës qui ne sont ni la guerre ni la paix ! Ils continuent en quelque façon la misérable et creuse parade boulangiste. Ce n'est pas dans l'institution militaire elle-même, ce n'est pas dans l'esprit de caste du commandement que fut la source trouble du boulangisme ; c'est dans le vice de la démocratie momentanément abaissée et égarée, et quand les républicains s'unirent pour faire front à la bande et dissiper la mascarade, ce n'est pas auprès de l'armée, ce n'est pas auprès de la caste militaire que se réfugia le général acculé ou à la disparition ou à l'action ; il alla porter de nuit chez les prétendants sa popularité désormais en sous-ordre : et contre la promesse des quelques millions nécessaires à sa propagande, il déposa son épée au mont-de-piété de la monarchie banquière. Ce n'est pas contre la force propre de l'organisation militaire, c'est contre un détectable

esprit de démagogie chauvine que la République avait eu à lutter.

Plus spécialement militaire, au moins en sa forme, a été la crise nationaliste. Cette fois encore ce n'est pas l'armée qui a donné le branle, ce n'est pas elle qui a donné l'assaut. L'Eglise qui, par le gouvernement conservateur de M. Méline, s'infiltrait, mais qui était impatiente de victoires plus décisives, a cru qu'elle pouvait, en dénonçant la prétendue intrigue ourdie pour sauver un officier traître, protégé de la juiverie et des loges, prendre la direction d'un mouvement national, assurer ainsi avec éclat son empire sur l'opinion et s'installer en maîtresse dans l'armée, dont elle avait déjà, par une action patiente, profonde et occulte, conquis les états-majors. Elle combattrait pour elle-même d'autant plus efficacement qu'elle paraîtrait ne combattre que pour la patrie et pour l'armée, sauvegarde de la patrie. Elle rayonnerait comme la force vraiment française, et en jetant le discrédit, un soupçon vaste de trahison, sur tous les partis de démocratie et de pensée libre qui ne s'associeraient point à l'œuvre de salut national, elle pourrait ensuite plus sûrement atteindre, dans toutes les institutions de la République, ce principe de laïcité dont elle aurait montré au pays, averti enfin par la révolte de l'instinct vital, l'influence désorganisatrice et les conséquences presque mortelles. C'était, semblait-il, un admirable terrain de combat, et du coup toutes les forces du passé s'y déployèrent, dans l'espoir soudain d'une grande revanche indirecte, mais certaine, hypocrite, mais complète, des défaites directes qu'elles avaient subies depuis trente ans. Ainsi l'armée fut enveloppée, portée, entraînée par un vaste mouvement de

contre-révolution dont elle était le prétexte et le point d'appui plus encore que l'origine, et qui dépassait à coup sûr la pensée de beaucoup des officiers républicains qui, d'abord, et trop longtemps, s'y abandonnèrent. Mais enfin cette fois, et pour la première fois depuis l'origine de la République, c'est l'armée elle-même qui était directement en jeu et en bataille. Dans la répression de la Commune, elle n'avait été qu'un instrument. Dans la crise du Seize Mai, elle avait assisté, à la fois passive et inquiète, à une lutte qui se développait d'abord en dehors d'elle et où la contre-révolution n'osa pas enfin la jeter. Dans le boulangisme, elle avait fourni par la badauderie de ses soldats un appoint à la badauderie de la foule, mais elle n'avait pas mis sa force permanente d'organisation au service de l'aventurier sorti de ses rangs et dont malgré tout elle ne s'est jamais reconnue solidaire. Maintenant, c'est bien la caste militaire, ou, si l'on veut, la corporation militaire qui entrait en ligne. C'est pour couvrir un crime militaire, commis dans les bureaux de l'état-major, que tout l'état-major donnait, impérieux, menaçant, se dressant comme une puissance supérieure aux autres puissances, prétendant se soustraire aux règles communes de la justice et au droit commun de la preuve, invoquant, pour justifier un attentat les nécessités spéciales de la défense du pays, organisant des campagnes de presse pour égarer la France, pour dénoncer et flétrir ceux qui essayaient de l'éclairer, sacrifiant à un prétendu honneur de l'armée l'honneur de la nation et les droits les plus élémentaires de l'homme dans la société moderne, menaçant le jury de toutes les catastrophes et de la ruine même de la patrie s'il osait dire la vérité ou seulement la voir, se servant

du faux et acceptant qu'on le glorifiât comme un effort suprême de patriotisme, proclamant dans cette guerre contre le droit la solidarité de toutes les puissances d'autorité, érigeant le militarisme en idole monstrueuse, protectrice de toutes les autres idoles. Et la masse des officiers laissait dire et laissait faire. Elle ne protestait pas contre l'abus qui était fait de son honneur, ou plutôt, trompés par leurs chefs et acceptant trop aisément d'être trompés, la plupart des officiers traitaient en ennemis personnels les hommes coupables de chercher le vrai et le juste ; ne sachant même plus reconnaître les formes de courage et les accents de la conscience, ils imputaient aux motifs les plus vils les généreux réveils de la raison ; là où ils parlaient, dans les mess, dans les cercles, ils outrageaient tous les républicains restés fidèles à l'idée même de la République, ils les accablaient des plus ordurières injures, ils excommuniaient et outrageaient ceux de leurs camarades, trop rares, qui se risquaient à formuler des réserves, à exprimer un doute. C'était une sorte de coup d'Etat sourd et ignominieux qui n'allait pas jusqu'à l'audace des révoltes déclarées et des séditions militaires à ciel ouvert, mais qui encourageait, sans oser s'y livrer, les tentatives factieuses et qui essayait de noyer la justice, la pensée, tout l'esprit de la République, sous un flot énorme et sale, sous un déluge de mensonges, d'injures et de fanatisme.

Oui, ce fut vraiment alors une crise de militarisme. C'est bien l'armée qui travaillait pour elle-même, pour la sécurité de ses coupables, pour son privilège d'autorité, pour son orgueil de domination, et qui tentait d'imposer sa loi au pays. Phénomène d'autant plus saisissant qu'il était, en

effet, nouveau en France, et que, se produisant après trente années de République, il semblait démentir et tourner en dérision toute la vertu éducative du régime républicain. J'en ai déjà dit les causes et comment la réaction vaincue dans le combat à découvert avait reporté sur l'armée tous ses soins, tous ses calculs, tout son espoir ; comment aussi, dans une longue paix, l'armée beaucoup plus professionnelle que populaire était devenue une vaste corporation, une lourde bureaucratie dont l'orgueil et l'égoïsme montaient à mesure que baissait son idéal. Mais ce qui est frappant, c'est que la démocratie républicaine, un moment surprise par cet assaut d'apparence formidable, a disposé, dès qu'elle s'est ressaisie, de ressources immenses. C'est elle qui est, pour une large part, responsable, par ses faiblesses premières, du péril qu'elle a couru. Si certains hommes d'Etat qui savaient ou qui entrevoyaient la vérité avaient eu le courage de la dire à temps, si le parti radical n'avait pas, tout d'abord et dans l'ensemble, manqué de fermeté et de clairvoyance, la crise militariste aurait avorté dès les premiers jours. Ce qui est frappant aussi, ce qui démontre la force de la tradition civile dans la démocratie républicaine française, c'est que, même dans le milieu trouble, tout épaissi de mensonges et tout déchiré d'aveugles fureurs, que l'armée et ses champions nationalistes avaient créé alors, elle n'a pas osé un seul acte décisif, elle n'a risqué aucune tentative nette. Les chefs ont chicané, ergoté, falsifié, menacé. Ils ont enveloppé de leurs manœuvres les Ministres de la Guerre successifs et ils en ont fait des jouets misérables. Ils ont délégué à la tribune du Parlement un Ministre félon qui avait mandat de surprendre la Chambre et le Gouverne-

ment même par une démission imprévue et irrégulière. Ils ont faussé autant qu'il était en eux les ressorts de justice. Ils ont encouragé de leurs sympathies des bandes de coupe-jarrets. Ils ont créé une atmosphère ignoble de coup d'Etat, mais l'éclair n'a pas jailli. Et ce n'est pas, sans doute, l'audace personnelle qui a manqué, mais l'habitude de l'action militaire spontanée et des grandes initiatives communes. Ainsi, cette fois encore, malgré tout, la vérité, le droit, la liberté républicaine l'ont emporté. Et la démocratie victorieuse a commencé par la limitation du service à deux ans, par l'essai de réforme si timide, hélas, et si inconsistant de la juridiction militaire, par les projets d'atténuation du Code militaire, la réforme de l'armée. Et si cette réforme de l'institution militaire a été lamentablement pauvre, empirique et lente, si même elle a été contrariée et traversée de mesures rétrogrades comme celle qui supprime en fait le recrutement régional, ce n'est point par un effet de la résistance de l'institution militaire elle-même. Après la débâcle subie dans l'affaire Dreyfus, et dans toute la crise nationaliste, par le militarisme et l'esprit de caste, l'organisation militaire n'était plus capable, par son ressort propre, par sa force interne, d'opposer une résistance sérieuse à la démocratie. Les objections des grands chefs et des Comités prétendus techniques à la loi de deux ans ont été emportées comme un fétu de paille, et si maintenant quelques généraux tiennent en échec l'esprit de la loi, c'est d'une manière oblique et presque occulte ; ils ne se prétent pas aux simplifications de manœuvres et aux procédés d'éducation plus libres et plus directs qu'implique la réduction de la durée du service. Mais ils n'osent pas protester tout haut contre la

lettre de la loi. C'est la bourgeoisie républicaine et radicale, prise de peur devant les conséquences sociales d'une réforme profonde, qui a arrêté à mi-chemin la réforme des Conseils de guerre. C'est elle qui a sanctionné la suppression du recrutement régional par peur d'une confusion de l'armée et du peuple qui obligerait l'ordre social à de plus rapides transformations. Au moment précis où nous sommes, ce n'est pas la force propre du mécanisme militaire qui arrête la démocratie. C'est la démocratie plus qu'à demi paralysée encore par les influences égoïstes d'une bourgeoisie timorée qui arrête ou ralentit la nécessaire évolution de l'institution militaire. Et toute l'histoire française, depuis la Révolution surtout, toute l'histoire française depuis la République se résume, en ce qui concerne les rapports de l'armée et de la démocratie, en ces deux faits.

L'armée est, en France, une force subordonnée ; elle ne constitue, à aucun moment, une force dirigeante, mais, par son mécanisme actuel dont le fonctionnement échappe beaucoup trop à l'action de la volonté populaire, elle est un instrument trop facile aux mains du pouvoir de répression et elle constitue à la longue une sorte d'administration fermée, dont l'esprit corporatif se développe en militarisme.

L'institution militaire est donc maniable à la démocratie. Et si le prolétariat, développant son action sur la démocratie, intervient pour transformer l'institution militaire, s'il assume dans l'institution militaire transformée un rôle actif, il ne risque pas d'être pris dans un mécanisme supérieur à sa force et qui déforme sa volonté. Qu'il ne craigne donc pas de lutter pour substituer à l'armée demi-

nationale, demi-professionnelle, à moitié démocratique, à moitié oligarchique d'aujourd'hui, une armée vraiment nationale et populaire qui ne pourra être tournée contre le droit de la classe ouvrière et contre sa volonté de paix. Qu'il ne craigne pas de rechercher et d'exercer dans l'institution militaire la plus grande part possible de commandement, afin d'assurer le fonctionnement de l'armée populaire selon l'esprit qui l'aura créée. Et qu'il n'allègue point que, par là, il assumera la responsabilité des répressions sanglantes qui, dans les conflits sociaux, meurtrissent la classe ouvrière, car d'abord si cette objection valait, ce n'est pas seulement comme officiers ou comme sous-officiers que les prolétaires, les socialistes, les démocrates, devraient refuser de servir : c'est comme soldats, car les soldats aussi sont exposés à être contre les prolétaires en grève ou en révolution les instruments de la répression bourgeoise, ou plutôt c'est comme soldats que les prolétaires sont le plus passifs. Dans un commandement même modeste, comme lieutenants ou sous-officiers, ils peuvent atténuer la rigueur des ordres reçus, adoucir la brutalité des consignes, substituer dans le maintien même de l'ordre des procédés prudents de conciliation aux initiatives provocantes. Les soldats, au contraire, quand ils sont jetés par un ordre précis dans un conflit brutal, sont obligés souvent ou de se risquer à la désobéissance formelle, ou d'exécuter passivement la consigne de violence et de meurtre. Si donc, par peur d'être employés à la politique bourgeoise, le prolétariat et la démocratie socialiste refusaient de fournir des cadres à l'armée nouvelle, la logique voudrait qu'ils combattent toute institution de service militaire universel et qu'ils laissent ou à des

troupes soldées, ou à des contingents africains, ou à une garde civile bourgeoise, avec toute la responsabilité des interventions répressives dans les conflits sociaux, le monopole formidable de la force armée. Mais tout l'instinct, toute la pensée de la classe ouvrière, dans tous les pays, vont au sens contraire. Partout, les ouvriers, les socialistes, demandent le service militaire pour tous. Pas plus qu'ils ne peuvent admettre que la bourgeoisie soit dispensée par privilège d'argent de sa part du fardeau, ils n'admettraient que la classe ouvrière fût rejetée de l'armée, comme les ilotes à Sparte ou les esclaves à Rome, et que la classe bourgeoise dominât, comme une forteresse hérissée de fusils et de canons, un vaste prolétariat dispensé et servile.

Ils veulent être dans l'armée, même dans l'armée d'aujourd'hui, au risque d'y subir de redoutables consignes. Ils savent bien que ce n'est pas comme classe qu'ils entrent dans l'armée ; ils savent bien qu'ils ne sont pas encore assez forts, politiquement et socialement, pour saisir l'énorme appareil militaire, et qu'ils sont exposés sous l'uniforme à faire les besognes d'un Etat de privilège, trop asservi encore à la propriété bourgeoise. Mais ils savent aussi qu'ils ne peuvent agir sur l'institution militaire que du dedans. Ils savent que c'est une force pour le peuple ouvrier de porter les armes, même sous le commandement de l'Etat bourgeois. Ils savent que l'esprit prolétarien et socialiste insinué dans l'armée par la masse des travailleurs ouvriers et paysans agit malgré tout à certaines heures, qu'il faut que le pouvoir lui-même, malgré ses contraintes et ses Codes, compte avec cette masse de travailleurs armés, et que celle-ci ne serait pas maniable à tous les desseins. Même si elle ne pouvait, de longtemps

encore, recourir qu'à la force d'inertie, cette résistance sourde est parfois presque invincible. Et comment, dans les grandes commotions tragiques, le prolétariat ne serait-il pas mieux préparé à utiliser toutes les chances, étant déjà logé en grande masse au cœur même de la forteresse bourgeoise ? Mais, dès lors, il y aurait folie pour lui à ne pas assumer, à ne pas rechercher dans l'armée transformée selon le plan populaire que j'expose toutes les fonctions de commandement qui lui seront ouvertes. Même au prix de difficultés tragiques et de responsabilités redoutables, il faut que le prolétariat organisé fournisse le plus possible de cadres nouveaux à l'armée nouvelle.

La politique de répression et de compression capitaliste sera d'autant plus malaisée que ses mots d'ordre, pour parvenir à une armée démocratiquement organisée, devront passer à travers toute une série de chefs dont un grand nombre seront de cœur avec la classe ouvrière. Ou plutôt cette politique de violence systématique du pouvoir deviendra à peu près impossible, et les chefs sortis du prolétariat ou animés de l'esprit socialiste n'auront à redouter que les incidents fortuits qui se produisent dans les grèves et qui peuvent engager soudain leur responsabilité. Ils peuvent être pris, comme chefs, dans cette alternative redoutable, en effet, ou de laisser une foule surexcitée par la souffrance commettre en une minute de colère contre les choses et les personnes des actes de violence qu'elle-même regretterait le lendemain, ou de prévenir ces attentats désordonnés par une intervention dont les effets peuvent dépasser soudain, au hasard des chocs et des colères, leur plan et leur volonté. Ce risque est grave, sans doute, mais que serait encore

une fois ce risque, même s'il se maintenait au même degré qu'aujourd'hui, auprès de l'intérêt immense qu'a le prolétariat à s'assimiler progressivement l'institution militaire ? En fait, ce risque ira sans cesse décroissant. Il faut que les chances du conflit brutal, sanglant, entre l'armée et le peuple ouvrier diminuent chaque jour. Il faut qu'elles disparaissent. Elles disparaîtront. D'abord, il est bien clair que l'organisation largement populaire de l'armée ne sera pas, dans la politique française, un fait isolé. Elle se rattachera nécessairement à une grande politique sociale. C'est une partie d'un programme très vaste et dont toutes les clauses se tiennent. Bien des mesures seront adoptées à la même heure ou même auront été adoptées plus tôt, qui auront pour effet, en atténuant la misère du peuple, de prévenir les explosions de désespoir et de révolte instinctive qui se mêlent encore parfois à ses revendications de justice. Assurez vraiment les travailleurs contre les risques de la vie. Protégez-les, assurez-les contre les conséquences de la maladie, du chômage, de l'invalidité, de la vieillesse. Faites qu'ils n'arrivent pas à la grève le cœur déjà aigri par l'excès de la souffrance, par les crises répétées de détresse et de misère, par l'insécurité de tous les jours. Faites que l'enfant de l'ouvrier puisse réellement fréquenter l'école et qu'il y reste assez pour emporter de là un petit bagage qui ne puisse plus se perdre et le besoin d'un savoir plus vaste, principe d'une action plus méthodique et plus réfléchie. Donnez aux travailleurs, par la limitation légale de la journée de travail, assez de loisir pour qu'ils puissent vivre et de la vie de famille et de la vie de plein air, deux forces de sérénité et d'équilibre. Faites un immense effort, par l'action combinée de l'Etat et des com-

munes, pour donner aux multitudes ouvrières, trop souvent entassées dans des taudis ou exploitées par l'usure des loyers, des logements sains à des prix qui ne soient pas accablants. Dans toutes ces industries dites à domicile, où les ouvriers et ouvrières ne peuvent pas se défendre par l'organisation et qui sont comme le creux d'ombre où s'accumulent les misères ignorées, les désespoirs silencieux et les rancunes implacables, instituez, selon l'exemple de l'Angleterre vigoureusement élargi, le minimum légal de salaire.

Qu'il n'y ait pas une seule existence qui se sente ignorée, perdue, vouée dans son isolement aux résignations mortelles ou aux révoltes furieuses, toute prête aux jours de crise à verser dans les agitations de la rue un trop-plein de colère et un arriéré de haine. Qu'il n'y ait pas, dans la vie compliquée de la société moderne, un seul recoin misérable et obscur où ne luise un rayon de justice sociale, où ne pénètre le bienfait de la grande garantie mutuelle, une lueur de l'espoir nouveau. Ayez le courage de proscrire les liqueurs empoisonneuses qui affolent les nerfs du peuple ; contrôlez et réduisez par le monopole complet de rectification, de production et de vente la consommation de l'alcool. Adjoignez à vos écoles des services médicaux qui surveillent chez les enfants les premières manifestations des tares héréditaires et qui en préviennent les effets par une hygiène appropriée. Fortifiez ainsi l'équilibre nerveux de la classe ouvrière. Donnez-lui confiance en la force du progrès légal, amorcez les combinaisons par lesquelles elle aura accès, COMME CLASSE, COMME COLLECTIVITÉ ORGANISÉE ET UNE, à la grande propriété moderne. Tracez devant elle de larges et claires avenues. Ne rusez pas

avec elle. Ne trichez pas. Ne prenez pas prétexte d'un geste isolé, désavoué aussitôt par les camarades les plus sages, d'un propos brutal et grossier échappé parfois à la maladresse plus qu'à la haine, pour supprimer, pour refouler dans les jours de grève cette action collective qui est pour la classe ouvrière la condition absolue du succès. Et, en retour de cet effort de justice de la nation républicaine, ce sera le devoir de la classe ouvrière de s'organiser, de se discipliner librement elle-même. Ce sera aussi son intérêt. Elle n'a rien à gagner à donner à ses revendications une forme brutale. Ce n'est pas sous une figure sauvage que la civilisation prolétarienne doit s'annoncer au monde. Les actes de destruction n'ont pas seulement pour effet de tromper l'humanité encore défiante sur le sens et la valeur de la pensée socialiste qui sera création, organisation, ordre vivant. En donnant aux prolétaires l'illusion de la force momentanée, ils les détournent de la recherche de la vraie force qui est dans le groupement toujours plus vaste et dans l'action toujours plus méthodique.

Cela, il est permis d'affirmer, sans optimisme aveugle, que le prolétariat le comprend de plus en plus. Plus le syndicat est largement recruté, plus il lui est facile de prévenir, par le seul effet de sa masse, par l'action enveloppante de sa force morale, les dissidences funestes qui portent atteinte à la seule propriété qu'aient pu se constituer jusqu'ici les prolétaires, la puissance de l'action commune. Non, ce n'est pas une chimère. Déjà en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, les conflits entre le prolétariat et la force armée se font très rares. Voilà plus de quinze ans, je crois, que l'Angleterre n'a pas eu à déplorer une seule collision sanglante,

sans que pourtant la lutte ouvrière ait jamais languï, sans que l'énergie ouvrière ait jamais fléchi. En France, l'institution de l'armée vraiment populaire sera le signe et la conséquence d'un vaste mouvement politique et social qui aura pour effet de donner au prolétariat, avec plus de garanties, plus de maîtrise de soi. Entre ces soldats mêlés à la vie du peuple et le peuple, entre ces officiers dont plusieurs tiendront par des liens multiples au prolétariat et le prolétariat, tout conflit apparaîtra comme un scandale. Des deux parts, un effort loyal sera fait pour les prévenir, les chefs s'ingéniant à assurer sans provocation le respect des biens et des personnes, les prolétaires s'interdisant les violences qui amèneraient l'intervention de la force armée, et dispensés, d'ailleurs, de tout geste brutal par le vigoureux exercice d'un droit légal très étendu et scrupuleusement respecté. C'est dans ces conditions que se posera au prolétariat la question de savoir s'il veut assurer lui-même, pour une large part, le fonctionnement de l'armée nouvelle et le recrutement des cadres. Il n'hésitera pas à développer sa force dans l'institution militaire transformée.

Et il ne craindra pas d'être dupe en assurant l'indépendance de la nation, en portant au plus haut l'efficacité des moyens de défense.

Je n'ai jamais, pour ma part, pris au tragique les paradoxes contre la patrie. La patrie n'est pas une idée épuisée, c'est une idée qui se transforme et s'agrandit. J'ai toujours été assuré que le prolétariat ne souscrirait pas, dans l'intimité de son être, à une doctrine d'abdication et de servitude nationale. Se révolter contre le despotisme des rois contre la tyrannie du patronat et du capital, et

subir passivement le joug de la conquête, la domination du militarisme étranger, ce serait une contradiction si puérile, si misérable, qu'elle serait emportée à la première alerte par toutes les forces soulevées de l'instinct et de la raison. Que les prolétaires, que le conquérant ne délivre pas du capital, consentent en outre à devenir des tributaires, c'est une monstruosité. Jamais un prolétariat, qui aura renoncé à défendre avec l'indépendance nationale la liberté de son propre développement, n'aura la vigueur d'abattre le capitalisme ; et quand il aura accepté sans résistance que le joug de l'envahisseur vienne s'ajouter sur sa tête au joug du capital, il ne sera même plus tenté de relever le front. Ceux des Français, s'il en est encore, qui disent qu'il leur est indifférent de vivre sous le soudard d'Allemagne ou sous le soudard de France, sous le soudard casqué ou sous le président bourgeois, commettent un sophisme qui, par son absurdité même, déroute tout d'abord la réfutation. Et quand on leur répond comme on le fait souvent, en invoquant les titres particuliers de la France, en exaltant la générosité de son histoire et les services rendus par elle au genre humain, la réponse aussi est sophistique, car on ne justifie par-là que le patriotisme des Français, et il semble que les autres patries européennes n'ont pas un droit égal à l'indépendance et au dévouement de leurs citoyens.

La vérité est que partout où il y a des patries, c'est-à-dire des groupes historiques ayant conscience de leur continuité et de leur unité, toute atteinte à la liberté et à l'intégrité de ces patries est un attentat contre la civilisation, une rechute en barbarie. Dire que les prolétaires, étant serfs du capitalisme, ne peuvent subir par l'invasion, par

la conquête, une aggravation de servitude, est un enfantillage. La domination capitaliste et bourgeoise qui s'exerce dans tous les pays est un effet naturel, nécessaire du développement économique. Le capitalisme n'est pas éternel, et en suscitant un prolétariat tous les jours plus vaste et plus groupé, il prépare lui-même la force qui le remplacera. Il devient un obstacle, une force de résistance et de réaction à mesure que se développent et s'organisent les éléments d'une société nouvelle ; mais il a été, dans toute la période où il s'est constitué, une force immense de progrès. Et aujourd'hui encore, bien que sa puissance de compression et d'exploitation soit vivement ressentie par le prolétariat qui monte, il reste une grande force de mouvement. En suscitant, en organisant les forces productrices, il accroît le patrimoine humain qui deviendra par l'appropriation collective le patrimoine des travailleurs eux-mêmes ; et par l'accroissement des masses prolétariennes en qui s'élabore un esprit nouveau, il rend possible la révolution de propriété qui libérera les hommes. A aucun moment, le capitalisme n'est une pure force de résistance, une force de réaction sans mélange. Tout à la fois, par une action indivisible, il abaisse et il élève, il asservit et il émancipe, il exploite et il enrichit. Ce n'est pas par la contrainte matérielle, ce n'est pas par la brutalité physique qu'il s'est imposé et qu'il se maintient. Sans doute, il a usé souvent et il use encore des forces brutes de l'Etat. Ce sont des lois de contrainte, sous Elisabeth, qui ont contribué à fixer dans les ateliers, à courber sous la discipline nouvelle des manufactures, les milliers de travailleurs arrachés à la vie plus libre ou aux habitudes moins strictes de la campagne. C'est la force du sabre et

du fusil qui protège l'usine contre les ouvriers en révolte. Mais si la force brutale intervient au service du capitalisme, elle ne le constitue pas, et ce n'est pas elle au fond qui le soutient. La force intervient çà et là pour assurer, dans le détail, le fonctionnement du mécanisme, pour protéger tel ou tel rouage, pour aider à la formation de telle ou telle habitude. Mais ce n'est pas sur la contrainte que le régime repose essentiellement. En fait, même les pauvres travailleurs soumis au dur statut d'Elisabeth étaient chassés des champs vers les villes beaucoup plus par l'effet des transformations agricoles qui substituaient en Angleterre les pâturages aux labours que par la violence des shérifs ou des archers. Et ils ne tardaient pas à s'accommoder au vaste mouvement social qui transformait leur vie en transformant la vie générale. Même quand une part de violence extérieure s'ajoute à la force du mouvement économique, même quand tel ou tel individu aggrave par sa brutalité la dureté du régime, les prolétaires savent bien que ce n'est pas la volonté arbitraire d'un homme ou d'un groupe d'hommes qui a créé le milieu où ils agissent, le système de production dont ils assurent le fonctionnement. Derrière la volonté, derrière le commandement des chefs du capitalisme, ils reconnaissent ou ils pressentent de vastes lois impersonnelles qui dominent toute une période de l'histoire et qui sont plus fortes bien souvent que les dirigeants eux-mêmes. Bien loin de méconnaître ces lois et leur nécessité, ils l'amplifient, au contraire ; ils leur donnent volontiers une valeur d'éternité. Ils les prolongent dans le passé et dans l'avenir, et ils se figurent que la forme sociale où ils se meuvent est le destin immuable des générations. C'est par cet

acquiescement profond et constant de leur être, de leur raison instinctive, que le capitalisme a duré et qu'il dure encore. La preuve, c'est que dans les pays de démocratie, comme les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, il suffirait à la masse des salariés de vouloir pour exproprier la minorité capitaliste. Elle n'aurait qu'à user de sa force légale et il n'y a pas de garde du capital qui pourrait l'arrêter. Elle n'ose pas, ou plutôt elle n'y pense pas. Supposez qu'un pays n'eût qu'à voter pour se débarrasser d'une armée d'invasion pesant sur son territoire. Elle s'évanouirait comme l'ombre à l'approche d'un flambeau. Le capitalisme, au contraire, occupe presque sans combat tout le vaste terrain des démocraties. Même les révoltes ouvrières, grèves, insurrections, qui se sont produites depuis des siècles, n'étaient pas une déclaration de guerre totale au capital. Les révoltés protestaient contre des abus extrêmes, ils demandaient un peu plus de pain, un peu plus de liberté. Ils ne voulaient pas en finir avec le système industriel. Pareils à ces légions romaines qui se soulevaient pour obtenir une plus haute solde ou un service moins long, mais qui pleuraient d'épouvante quand l'imperator menaçait de les abandonner, les prolétaires insurgés se seraient crus perdus depuis des siècles si le patronat contre lequel ils se sont levés les avait menacés de disparaître. Ils se seraient attachés en suppliants au bord du manteau de pourpre du dominateur. Ils n'auraient pas songé un instant à le jeter sur leurs épaules.

Je me souviens qu'il y a une trentaine d'années, arrivé tout jeune à Paris, je fus saisi un soir d'hiver, dans la ville immense, d'une sorte d'épouvante sociale. Il me semblait que les milliers et les mil-

liers d'hommes qui passaient sans se connaître, foule innombrable de fantômes solitaires, étaient déliés de tout lien. Et je me demandai avec une sorte de terreur impersonnelle comment tous ces êtres acceptaient l'inégale répartition des biens et des maux, comment l'énorme structure sociale ne tombait pas soudain en dissolution. Je ne leur voyais pas de chaînes aux mains et aux pieds, et je me disais : Par quel prodige ces milliers d'individus souffrants et dépouillés subissent-ils tout ce qui est ? Je ne voyais pas bien : la chaîne était au cœur, mais une chaîne dont le cœur lui-même ne sentait pas le fardeau ; la pensée était liée, mais d'un lien qu'elle-même ne connaissait pas. La vie avait empreint ses formes dans les esprits, l'habitude les y avait fixées ; le système social avait façonné ces hommes, il était en eux, il était, en quelque façon, devenu leur substance même, et ils ne se révoltaient pas contre la réalité, parce qu'ils se confondaient avec elle. Cet homme qui passait en grelottant aurait jugé sans doute moins insensé et moins difficile de prendre dans ses deux mains toutes les pierres du grand Paris pour se construire une maison nouvelle, que de refondre le système social, énorme, accablant et protecteur, où il avait, en quelque coin, son gîte d'habitude et de misère. Il a fallu à une élite prolétarienne un effort d'esprit prodigieux pour arriver à entrevoir, au-dessus de l'ordre social présent, la possibilité d'un ordre nouveau. Mais cette élite même, précisément parce qu'elle comprend le capitalisme, ne le rejette pas totalement.

Elle le dépasse, mais en s'appuyant sur lui, et on peut dire qu'en un sens elle l'accepte pour le remplacer plus sûrement. Elle sait qu'il est un grand et nécessaire moment de l'évolution, et la condition

même de l'avènement socialiste. Elle n'est donc pas sous le capital comme le vaincu sous le genou du barbare, et, dans la victoire même de son adversaire le prolétariat savoure d'avance sa future grandeur. Ainsi, dans aucune des périodes du développement capitaliste, ni quand le capitalisme était accepté par le prolétariat comme la loi souveraine et sans doute définitive de la production et de la vie, ni quand il commence à être soumis à la critique ouvrière et socialiste, à aucun moment il n'agit sur les esprits, sur les volontés, comme une force extérieure et arbitraire. Il est la loi du mouvement social. Ce n'est pas la dictée insolente d'un groupe d'hommes mettant leurs pieds sur les foules, c'est la dictée des choses mêmes. Le régime peut être dur, cruel même parfois, mais du moins il n'a pas la cruauté du caprice, et ceux qui, pour vivre, se conforment depuis des siècles à sa discipline ne sont pas blessés dans leur fierté, humiliés dans leur orgueil, meurtris dans leurs fibres. Ils subissent, en effet, une loi ; ils ne subissent pas un affront et une conquête. Il n'y a pas de système économique qui puisse fonctionner et durer sans l'assentiment habituel et presque universel de la masse. Et cela est vrai surtout du système capitaliste qui s'est développé dans le tumulte des libertés modernes.

A mesure qu'il grandit, les deux classes qu'il crée s'opposent en un conflit plus irréductible et qui ne se résoudra en effet que par l'avènement d'un système nouveau où les classes seront absorbées. Mais aux deux classes en lutte il a toujours communiqué une merveilleuse excitation d'espérance, d'orgueil et d'action, et une sorte de grandeur commune qui, jusque dans les conflits les plus âpres, les concilie en quelque façon. La bourgeoisie

n'aurait pas grandi comme elle l'a fait, elle n'aurait pas créé le vaste monde moderne avec ses perspectives illimitées, si elle n'avait cru faire qu'une besogne sordide d'exploitation, si elle n'avait eu au moins de magnifiques illusions de générosité et le fanatisme du progrès humain. Marx qui n'a jamais consenti à être dupe, a accumulé dans le *Capital* les traits d'égoïsme répugnant, les violences sournoises, les voleries d'atelier, les tricheries de boutique, les artifices frauduleux, les gaspillages de force vitale ouvrière par lesquels la bourgeoisie manufacturière a accru ses profits et préparé son empire. Et quand on a dans les yeux ce tableau cruel et sinistre on ose à peine parler des grandes et généreuses espérances qui se mêlèrent à l'essor de la civilisation bourgeoise. Il semble, à lire certaines parties de l'œuvre du grand écrivain, que les horreurs du régime moderne naissant l'inclinent parfois un instant, à une sorte d'indulgence pour le régime antérieur de féodalisme, de placidité agricole et de modeste artisanerie. On dirait que son regard s'y arrête un moment comme à la douceur des limbes avant de plonger dans les fumées et les feux de l'enfer. Tant il est vrai que les esprits les plus durs ont parfois leurs tentatives idylliques ! Mais quoi ! Marx aurait-il consenti à ce que le monde social s'arrêtât et s'immobilisât au seuil de l'époque moderne ? Ou bien le grand réaliste implacable a-t-il rêvé tout bas, sans l'avouer aux autres et à lui-même, d'une évolution plus humaine et plus douce qui aurait demandé aux prolétaires, pour la formation de la puissance bourgeoise, moins de sacrifices et de douleurs ? Dans le *Manifeste communiste* il avait marqué plus fortement la grandeur de l'œuvre bourgeoise, la puissance d'action

révolutionnaire de la bourgeoisie brisant tous les anciens cadres, dissolvant tous les vieux pouvoirs et toutes les vieilles croyances, bouleversant les habitudes du monde et renouvelant sans cesse sa propre technique, déchaînant la beauté tragique des forces productives illimitées, dépouillant de leur propriété inerte les Eglises, les noblesses, les monarchies, pour en faire une propriété vivante et ardente, et jetant toute la grande forêt endormie des traditions à sa monstrueuse fournaise incessamment remuée. Mais même alors ce n'était pas assez dire, et Marx n'a pas suffisamment reconnu la part de bonne foi humaine, la sincérité d'enthousiasme moral et social qui a soutenu à certaines heures et soulevé la bourgeoisie.

Dans le mouvement formidable et mêlé qui apportait aux hommes et aux prolétaires mêmes, confusément, tant de bien et tant de mal, la part du bien était assez grande pour que la classe bourgeoise ait pu s'éblouir elle-même de son œuvre et de son idée. Succédant au féodalisme paresseux et décomposé, luttant contre le parasitisme des moines et des grands d'Eglise, elle a cru qu'elle révélait vraiment au monde la grandeur et la sainteté du travail. Elle a mis d'abord dans son œuvre industrielle la ferveur d'un christianisme épuré. Dégoûtée, par son habitude d'activité créatrice, des vaines cérémonies, des pratiques stériles dont la vie religieuse était encombrée, pleine de mépris pour les hiérarchies oisives qui pesaient sur le monde, elle était obligée, pour ne pas perdre le Christ, de se rattacher immédiatement à lui par un acte fervent de foi ; et plus se distendaient ou se brisaient les liens extérieurs qui l'unissaient au sauveur des hommes, plus elle aspirait à s'unir à lui, à vivre en lui, par la force

de la vie intérieure. Même quand ce mouvement n'aboutissait pas expressément à la Réforme, même quand il se continuait sous l'enveloppe catholique, c'est un grand renouvellement d'esprit religieux et de force morale qui se produisait dans cette bourgeoisie agissante et sévère. Et comment les prolétaires mêmes que ces premiers chefs d'industrie groupaient sous leur discipline n'auraient-ils pas été frappés par ce mélange d'ardeur intérieure et de labeur fécond ? J'imagine que ces premiers maîtres imprimeurs, en qui s'associaient la ferveur de l'humanisme et la ferveur de l'Évangile, et qui travaillaient eux-mêmes passionnément dans leurs ateliers pleins de pensée et de fièvre, laissèrent dans l'esprit de leurs ouvriers une émotion profonde. J'imagine aussi qu'entre les grands marchands qui revendiquaient audacieusement des libertés nouvelles et réveillaient le monde de sa fainéantise et de sa torpeur, et les pauvres tisserands qui travaillaient pour les grands acheteurs dans leur pauvre maison en accompagnant le battement de leurs métiers d'un rêve mystique de régénération chrétienne, une sorte de communauté d'âme s'instituait parfois. Et ni les conflits économiques du maître et des ouvriers, ni les luttes du tisserand et du marchand ne suffisaient à rompre cette communauté morale. Jusque dans les luttes des classes qui s'annonçaient, ils avaient tous la sensation qu'ils allaient ensemble vers l'avenir ; les uns par le côté de lumière, les autres par le côté d'ombre, ils marchaient dans le même chemin. Aussi bien toute l'entrepreneuse bourgeoisie industrielle apportait en effet aux pauvres le bienfait d'un ordre nouveau. Ceux-ci n'étaient encore bien souvent qu'une clientèle improductive et avilie. De tous les serfs affranchis,

mais expropriés et jetés au hasard des routes, comme Puffendorf l'a noté, de toute la domesticité féodale licenciée par les seigneurs appauvris, de tous les mendiants qui grouillaient aux portes des couvents, aux portes des églises, et qui, même à la fin du dix-huitième siècle, donnaient à des villes comme Cologne l'aspect sordide et ignominieux dont Forster fut révolté, de toute cette plèbe fainéante, quémandeuse, ignorante et malpropre, dévorée aux saisons de misère de plus de lèpres et de scrofules que n'en développe le régime d'atelier le plus malsain, elle fit des ouvriers. Oh ! c'était souvent un prolétariat mené à la dure, avec de pauvres salaires, de longues journées de travail, avec des règlements draconiens qui réprimaient par la potence toute mutinerie. Mais enfin c'étaient des hommes qui avaient la noblesse de vivre par le travail, et qui, malgré tout, sous la dureté des lois, prenaient par le groupement un commencement de liberté.

La preuve qu'en ces périodes de formation la bourgeoisie a cru être juste envers les travailleurs c'est qu'elle leur a d'emblée donné l'école : c'est qu'elle a voulu leur donner le plus possible de lumière. C'est la Réforme, dont la bourgeoisie était la grande force, qui s'est passionnée pour l'instruction du peuple. Si la bourgeoisie avait eu quelques troubles secrets de conscience, si elle avait pu redouter le jugement que porteraient sur elle et sur son œuvre les ouvriers qu'elle éduquait sévèrement au travail, par la force de l'exemple comme par la force de la loi, elle les aurait le plus possible maintenus dans l'ignorance. Au risque d'extraire moins de travail utile d'une masse inéduquée, elle ne se serait pas exposée à la terrible sentence du prolétariat exploité par elle. Elle n'aurait pas ouvert

elle-même sur sa besogne d'iniquité, ces milliers et ces milliers d'yeux accoutumés aux longues ténèbres. Elle a voulu au contraire que tout homme sût lire : et quel livre ? Celui où elle-même pouvait la vie. C'est dans la lecture de la Bible traduite partout en langue vulgaire que les peuples apprendront à penser, dans la Bible batailleuse et âpre, toute pleine des murmures, des cris, des révoltes d'un peuple indocile dont Dieu, même quand il le châtie et le brise, semble aimer la fierté, dans cette Bible où il faut que les chefs, même prédestinés, persuadent sans cesse les hommes et conquièrent à force de services le droit de commander, dans ce livre étrangement révolutionnaire où le dialogue entre Job et Dieu se continue de telle sorte que c'est Dieu qui a l'air d'être l'accusé, et de ne pouvoir se défendre contre le cri de révolte du juste que par le tapage grossier de son tonnerre ; dans cette Bible où les prophètes ont laissé leurs appels à l'avenir, leurs anathèmes contre les riches usurpateurs, leur rêve messianique d'universelle fraternité, toute leur ferveur de colère et d'espérance, le feu de tous les charbons ardents qui brûlèrent leurs lèvres. C'est ce livre farouche que la bourgeoisie industrielle a mis aux mains des hommes, des pauvres travailleurs des villes et des villages, de ceux-là mêmes qui étaient ses ouvriers où qui allaient le devenir, et elle leur a dit : Regardez vous-mêmes, écoutez vous-mêmes. Ne vous abandonnez pas aux intermédiaires. Entre Dieu et vous la communication doit être immédiate. Ce sont vos yeux qui doivent voir sa lumière, c'est votre esprit qui doit entendre sa parole. Encore une fois, comment une classe qui aurait douté d'elle-même, de la valeur et de la légitimité de son œuvre, aurait-elle déshabitué de toute

foi en l'autorité la conscience des hommes qu'elle s'apprêtait à gouverner à son profit ? Si elle avait eu « *mauvaise conscience* », si elle était venue dans le monde comme une voleuse, elle y serait en effet venue la nuit, *fur in nocte*. Or, son premier soin était d'accroître la lumière. Elle était convaincue évidemment que l'ordre de travail, d'activité, de sévère discipline morale qu'elle apportait dans un monde de paresse, de superstition, de désordre et de stérilité, serait profitable à ceux-là mêmes qui y occupaient le rang le plus humble. ~~Et sans peur~~, elle semait dans les esprits et dans les âmes les doctrines d'indépendance et de fierté qui aboutirent en Angleterre à cette démocratie presque niveleuse des puritains dont les formules et les actes retentissent aujourd'hui encore dans les batailles politiques et sociales de la vie anglaise ; en Allemagne, à cette philosophie de la volonté autonome, à cette affirmation morale et métaphysique du moi qui suppléa dans la vie allemande à la défaillance des libertés politiques ; en France à cette protestation janséniste qui a été un des éléments de la force révolutionnaire. Ce serait un grand et délicat problème, bien plus complexe et plus humain que celui que Marx a abordé, de chercher comment cette sorte de certitude morale de la bourgeoisie, sûre de sa conscience, a pu s'accommoder de toutes les pratiques violentes et frauduleuses, de toutes les atrocités coloniales, de toutes les roueries mercantiles, de toutes les variétés d'exploitation qui ont marqué les premières périodes du capitalisme, son avènement et sa croissance. C'est un problème qui me dépasse, pour lequel d'innombrables éléments d'enquête morale devraient être recherchés dans les documents de tout ordre que les seizième, dix-septième

et dix-huitième siècles nous ont laissés, et dont le fond d'ailleurs ne pourrait être touché que par une grande force d'intuition et de divination. Mais ce qui est sûr, c'est que la bourgeoisie n'aurait pas eu la force d'entreprendre et de conduire à travers des difficultés terribles la révolution économique si elle l'avait abordée d'une âme ratatinée et sordide, si elle n'avait pas eu foi dans l'excellence finale de son œuvre pour toute la masse des hommes en qui elle était obligée de reconnaître des frères selon le Christ et selon la raison. Il serait puéril de ne voir dans l'audace de la révolution religieuse où elle a abondé qu'un machiavélique calcul mercantile. Ceux qui, abaissant et rapetissant le matérialisme historique, imaginent que la bourgeoisie n'a secondé la Réforme que pour débarrasser le calendrier du trop fréquent chômage des fêtes et pour se procurer plus de main-d'œuvre ; ceux qui croient qu'elle n'a un moment excité la liberté de conscience que pour soulever princes et peuples contre l'Eglise propriétaire et pour séculariser le domaine ecclésiastique, ceux qui pour dénoncer les combinaisons bourgeoises de la Réforme abusent des contradictions terribles où s'est débattu Luther, soulevant d'abord par ses prédications enflammées la nation allemande, ajoutant à ses anathèmes contre l'Eglise papale des anathèmes contre l'usure et le monopole, versant à pleins verres le vin des colères de la Bible et réprimant ensuite par le glaive des princes les paysans enivrés d'un grossier communisme biblique, ceux-là ignorent vraiment les forces morales intérieures et profondes de l'histoire. Une classe révolutionnaire qui n'aurait été que mensonge, simulacre, rouerie, n'aurait pas eu la force de lutter contre le vieux monde si terrible

et de créer un monde nouveau. Si sa foi n'avait été qu'une manœuvre d'intérêt sordide et une combinaison marchande, elle se serait brisée au premier obstacle et refusée au premier sacrifice. De ce sépulchre blanchi qui ne serait qu'une boutique, quelle vie nouvelle aurait pu sortir ?

Dans la situation très complexe, à la fois, très forte et très menacée, qu'ont créée à la bourgeoisie la philosophie du dix-huitième siècle et la Révolution française, élargie peu à peu en révolution européenne, le capitalisme a gardé la foi en lui-même et l'esprit d'audace. Le problème posé à la classe bourgeoise était redoutable. D'une part, toutes les puissances du passé qui lui faisaient obstacle, féodalité, privilège aristocratique, absolutisme monarchique, richesse terrienne et domination intellectuelle de l'Eglise, corporatisme étroit et tâtilon, toutes ces forces surannées, mais pesantes, étaient désorganisées par le libre esprit critique, ébranlées par la poussée d'intérêts nouveaux, secouées par la révolte des peuples. Les institutions n'étaient pas toutes détruites, car les révolutions mêmes ne détruisent pas pleinement ; quelque chose du passé survit toujours, et les révolutionnaires victorieux sont longtemps menacés d'un réveil des forces anciennes ; mais enfin toutes les puissances qui s'opposaient à la pleine expansion et à l'ascension de la force bourgeoise étaient désagrégées et affaiblies ; une large voie était ouverte à la bourgeoisie vers tous les sommets. Elle pouvait conquérir et exercer sous des modes très variés le pouvoir politique. Elle pouvait sur un large terrain, débarrassé de toutes les haies et de toutes les fondrières d'autrefois, développer hardiment sa puissance économique, sa force de production. Oui, mais la victoire même de

la classe bourgeoise la débordait et la dépassait. Les idées et les événements communiquaient à la société moderne une impulsion qui allait bien au delà des intérêts purement bourgeois. Même dans sa partie purement critique et dissolvante, la philosophie ne travaillait pas pour la bourgeoisie seule. L'esprit très mobile et très ardent de Voltaire, tantôt s'éprenait d'une belle idée de civilisation générale où tous les hommes auraient plus de politesse et de liberté, tantôt s'effrayait des ravages que pourrait produire la pensée libre, propagée parmi les rustres de la charrue ou les barbares de l'atelier. Mais il ne dépendait pas de lui, malgré ses accès de dédain aristocratique, de limiter à un monde choisi les effets de sa propagande antichrétienne : elle descendait jusque dans les profondeurs du peuple, et elle préparait de loin l'hébertisme des faubourgs, tout l'esprit de pensée libre, gouailleuse et brutale, du prolétariat français. Montesquieu, beaucoup plus hardi que sa légende, trouvait insuffisantes les combinaisons de la constitution anglaise ; il pressentait l'avènement de démocraties audacieuses qui ne pourraient assurer leur équilibre qu'en prévenant l'extrême inégalité des fortunes. En déroulant, sans égard aux chronologies étroites, les époques de la nature et l'ampleur des horizons, Buffon, sans affirmer encore et même sans pressentir la loi d'évolution des êtres, provoquait cependant l'esprit humain à relier les unes aux autres les manifestations successives de la vie ; il ouvrait aux Lamark, aux Geoffroy-Saint-Hilaire et aux Darwin de vastes espaces ; et ainsi était suggérée aux hommes l'idée d'une force incalculable de transformation qui après avoir soulevé la nature étendrait sa houle aux sociétés elles-mêmes ; pourquoi n'y aurait-il pas aussi des

époques du monde social ? Diderot enveloppait la nature et l'humanité d'un rêve panthéistique ardent. De la matière à la vie, de la vie à la pensée, courait une flamme subtile ; rien n'était mort, rien n'était ligé ; dans les veines de marbre du monde matériel battait le sang chaud de la vie ; et les organismes mêmes étaient plus vivants qu'ils ne semblaient, étant une collection de forces vivantes, comme une grappe d'abeilles enchaînées les unes aux autres. De même, dans la vie des sociétés tout était tressaillement, émotion, création. Dans les conditions sociales les plus modestes, la force des sentiments mettait parfois tout un drame ; dans le labeur obscur de la petite boutique ou du petit atelier, aux mains de l'ouvrier et de l'artisan, se perfectionnait la technique de l'industrie ; une petite invention inaperçue se répercutait ensuite à l'infini. Que les cadres factices soient brisés qui gênent le jeu de toutes les forces ; que les préjugés soient vaincus ; que l'ignorance soit dissipée ; que la puissante et secrète fermentation des forces sociales se continue dans la lumière. Qui pourrait emprisonner les sèves de la nature et les énergies de l'homme ? « *Dieu est en voie de se faire* » et il ne souffrira pas qu'on lui impose les limites étroites des dogmes, des conventions. « *Elargissez Dieu* » et élargissez donc à sa mesure l'espérance humaine. Cette grande mer trouble qui bouillonnait et montait, allait-elle soulever la bourgeoisie ou la submerger ? Ce Dieu énorme et dispersé, Rousseau le rappelait au foyer de la conscience ; il le concentrait en une personne morale pour qu'il pût entendre l'appel du juste opprimé. Mais quel était donc le grand dépouillé, le grand exploité ? C'était le peuple ou plutôt c'était l'homme même, exproprié de son droit de nature et

de sa liberté primitive par une société de violence, exproprié de son droit de propriété commune par les usurpations de la propriété individuelle, exproprié de sa volonté même par l'usurpation des gouvernements, exproprié enfin des joies faciles et simples par les joies de vanité où s'épuise dans le monde social la contention des amours-propres. Ah ! si l'on pouvait sortir de ce triste chaos, de cette société inégale et factice, de cette cohue de visages blémis de misère, ou fardés d'orgueil, ou crispés d'envie ! Si l'on pouvait en finir avec toutes ces fausses joies glissant sur un abîme de douleurs, avec toute cette mascarade infernale de la barque de Caron pavoisée comme pour une fête, illuminant d'un atroce reflet de ses lanternes vénitiennes les sombres eaux du Styx, et ajoutant au supplice des damnés le mensonge du bonheur d'en haut !

Evadez-vous donc de cette société mauvaise, mais comment ? Faut-il revenir vers le passé ? Le passé le plus lointain est un passé misérable ; l'homme des premiers jours n'était qu'une bête errante et tremblante. Ne remontez pas si haut. L'heure de bonheur et d'équilibre, c'est l'époque récente où l'homme avait échappé à la sauvagerie sans être arrivé à ce qu'on appelle la civilisation, où il savait utiliser les forces de la nature sans être devenu l'esclave du luxe et de la vanité, où des familles unies jouissaient sans jalousie de la terre encore commune, où le langage récemment inventé traduisait la simplicité des joies naturelles et des affections domestiques, sans se prêter au mensonge de la rhétorique et au raffinement du sophisme. Ce fut une halte exquise, une clairière charmante et doucement lumineuse entre la sauvagerie animale et la sauvagerie civilisée. Mais quoi ! puisque l'humana-

nité n'a pas su s'y tenir, comment pourrait-on l'y ramener ? Comment le cœur de l'homme, tout plein des souvenirs d'une histoire trouble, pourrait-il retrouver cet enchantement d'innocence et de joie ? Non ; dans la mesure où l'homme peut être sauvé, c'est vers l'avenir qu'est le salut : il ne peut pas échapper à l'organisation sociale ; mais il peut la transformer de façon à retrouver l'équivalent de sa liberté avec plus de sécurité. Glorification du travail des mains, de l'humble et probe métier, pour que l'esprit de l'homme, sans délaisser les utiles et grandes recherches, n'ait même pas le loisir et la tentation de s'amuser à la vanité des mots, au jeu misérable des sophismes et des rivalités jalouses. Avènement de la pleine démocratie, pour que chaque citoyen, concourant à créer et à exprimer la volonté générale, retrouve par là même, sous la forme sociale, la liberté de nature qui lui a été ravie, mais qu'il n'a pu aliéner. Législation à tendance égalitaire qui n'abolira pas la propriété individuelle trop enracinée dans l'habitude des sociétés, mais qui modérera l'écart des fortunes, abattra la superbe des uns, relèvera la misère des autres et fera participer tous les citoyens aux sages progrès de l'économie politique et de la richesse générale. Enfin, pour les cœurs libérés des vanités fiévreuses et des jalousies féroces, renouveau des pures et joyeuses communications avec la nature, avec la beauté de ses monts et de ses lacs, avec la douceur de ses prairies et la variété de ses herbes et de ses fleurs, avec l'allégresse sereine de l'aube éveillant languissamment les oiseaux et reflétant au miroir des eaux ses nuées roses, légères et tendres comme les premiers rêves du cœur. C'étaient de grandes formules, puissantes et nettes, de liberté, de justice et

de joie. Le regret paradoxal du passé n'avait été, dans cette pensée ardente, que l'artifice d'une heure. C'est l'avenir que Rousseau évoquait. C'est un monde nouveau qu'il créait ; l'homme n'était pas ramené à la sauvage simplicité primitive ; mais les jours anciens envoyaient aux sociétés vieilles la fraîcheur de leur haleine ; un grand souffle salubre de forêt passait dans les rues des cités et ranimait dans les âmes flétries le mouvement de la sève.

Oui, de quelles forces passionnées et vastes la bourgeoisie est désormais enveloppée ? Elles la portent, elles la soulèvent, elles peuvent aussi à toute heure la dépasser et la submerger. Pourtant la bourgeoisie n'a pas pris peur. Oh ! certes, elle a surveillé le prolétariat. Elle l'a, autant qu'il dépendait d'elle, contenu et refoulé ; elle lui a disputé pied à pied le terrain. Mais enfin, si elle avait vécu sur le perpétuel qui-vive d'un groupe de conquérants campé sur le pays vaincu, si elle n'avait compté depuis les premiers jours de la Révolution que sur la force brute pour mater la classe ouvrière et l'enchaîner à son propre destin, si elle n'avait pas eu quelque confiance en la puissance persuasive et enveloppante de la civilisation qu'elle agrandissait, elle aurait été à demi paralysée dans son action économique. Jamais elle n'aurait eu le courage d'écraser, avec le concours du peuple ouvrier, tous les pouvoirs du passé, et de renoncer pleinement au refuge qu'elle pouvait trouver derrière leurs débris. Jamais elle n'aurait pu se livrer en toute liberté d'esprit à la hardiesse de ses entreprises, elle n'aurait pas grandi dans le monde moderne sans cesse bouleversé, si elle avait intérieurement douté de son droit. Chacun des individus bourgeois qui réussit et qui monte est plus sensible à la part d'efforts per-

sonnels qu'il a dépensés dans le maniement du mécanisme social qu'aux services que le mécanisme lui a rendus. Et, comme individu, il a le droit de dire aux autres individus qu'il rencontre : « Pourquoi n'avez-vous pas fait comme moi ? Ou pourquoi ne feriez-vous pas comme moi ? » Même si de moins heureux prétendent expliquer son succès par la chance, il est tout prêt à répondre que le hasard est un dieu commun à tous, qu'il n'a pas ses élus prédestinés et marqués au front d'un signe, et que est d'ailleurs un dieu incomplet, qu'il faut aider.

Le milliardaire Rockefeller, excédé de toute une vie de calculs, cherche à se débarrasser de sa fortune pour jouir en paix de ses dernières années sans penser à l'argent. Il est fatigué de sa puissance, qui fait que tous ses gestes ont un retentissement, que toutes ses démarches, toutes ses opérations, toutes les décisions auxquelles le condamnent les disponibilités affluant dans ses mains, se traduisent par des hausses et des baisses, par des mouvements de valeur sur le marché. Quel repos d'abdiquer ! Quelle joie de se simplifier ! Mais cette puissance monstrueuse, et dont il est accablé lui-même, il ne la condamne pas, il ne s'en étonne même pas, et cette sorte de renonciation n'est pas plus un désaveu du capital que l'abdication de Charles-Quint n'était un désaveu de l'empire. Parce que ses opérations ont été conformes à la loi générale du monde capitaliste, c'est-à-dire de ce qui est aujourd'hui le monde réel ; parce qu'elles ne diffèrent que par l'ampleur des combinaisons coutumières du boutiquier ou de l'artisan, il n'en est point scandalisé, même quand elles dépassent à ce point, dans leurs effets de richesse, les facultés de l'individu humain que cette appropriation individuelle

énorme de la force sociale devrait provoquer l'étonnement de la conscience et la révolte de la raison. Là gerbe qu'il a ramassée est trop lourde pour ses bras. Mais il la croit bien à lui. Il ne conçoit d'autre justice et d'autre destin pour les hommes que d'aller comme lui à la moisson. Le champ des épis d'or ne se déroule-t-il point à l'infini ? Et n'est-il pas accessible à tous ceux qui ont bonne volonté et courage ? Parce que le milliardaire n'a pas récolté sans peine, il s'imagine qu'il a semé. Carnegie lui aussi est rassasié de millions, et il cherche au déclin de sa vie quel emploi collectif il en peut faire. Quand il juge donc la société présente, il n'est dominé par aucun esprit de cupidité. Il ne cherche pas à défendre un privilège, puisqu'il aspire lui aussi à déposer sa fortune comme on dépose un fardeau. Il n'a pas non plus le souci de perpétuer dans sa race la puissance d'argent qu'il a acquise et de fonder l'aristocratie héréditaire du milliard, puisqu'il est médiocrement favorable à l'héritage. L'argent ne vaut que s'il est conquis, car il est alors un stimulant de l'activité personnelle. Transmis, il débilite en dispensant de l'effort. L'homme qui a ces pensées et qui meurt en ces pensées n'est donc pas suspect d'une complaisance intéressée et égoïste pour le capital. Il ne doute cependant pas une minute de la légitimité de la terrible accumulation dont il ne peut plus soutenir le poids, dont il ne veut pas transmettre aux siens la puissance morte. C'est sans trouble, c'est sans embarras qu'il glorifie la démocratie américaine. Il lui suffit qu'elle ne consacre légalement, juridiquement aucun privilège de caste ou de classe et que chacun puisse en droit s'élever comme il s'est élevé lui-même. Il ne conçoit la vie que comme une action, comme un

effort, comme un combat. Et l'action dans la démocratie moderne, c'est l'acquisition du capital. Tous ont accès à la carrière et il faut qu'elle soit sans limite. Mettre obstacle à la croissance des fortunes, ce serait retirer aux perspectives du monde social leur infinité, et pour abaisser ceux qui s'élèvent le plus, ce serait affaiblir le ressort en tous ceux qui montent. Le milliardaire n'est pas séparé de la masse, puisque s'il est parvenu plus haut que les autres, c'est par un effort plus vigoureux de l'élan qui les emporte tous. Le sommet le plus hardi adhère au sol, et il n'a fait que marquer en jaillissant le travail intérieur de toute la terre, l'universelle poussée en haut des forces sociales. Le seul correctif aux fortunes, c'est qu'elles soient contraintes de retomber en quelque sorte par leur propre poids ; c'est que l'effet même de leur énormité disproportionnée aux forces d'administration, de jouissance et d'orgueil d'un individu soit d'incliner l'individu lui-même, excédé de sa victoire, à faire redescendre les millions vers la collectivité et à proclamer que l'argent ne vaut que comme prix de l'effort personnel. Mais dans cet abandon non plus il n'y a pas une pénitence ou une réparation. Le milliardaire ne restitue pas : il donne ou il croit donner. Ces générosités mêmes sont le suprême exercice de la suprême affirmation du droit. Que le soleil, après avoir lui tout un long jour, et dévoré et fécondé, se dépouille vers le soir de ses rayons pour laisser respirer la terre, il ne désavoue pas son rude et éclatant labeur de la journée. Voilà la certitude d'esprit et de conscience de ceux-là mêmes qui, parvenus à ce degré paradoxal de la puissance capitaliste, sembleraient devoir être atteints par le vertige du doute. Ils sont sûrs d'eux-mêmes et des

autres. Ils sont convaincus que le jugement qu'ils portent sur la société et sur la richesse est le même que celui de la multitude et que des plus bas degrés de l'échelle sociale un vaste assentiment leur répond. Ils ne se trompent pas tout à fait. Une admiration ou respectueuse ou jalouse, qui est une sorte de légitimation, les accompagne. Même les révolutionnaires éprouvent à leur égard des sentiments complexes. Ils ne prononcent pas contre eux une sentence absolue comme celle que les peuples portent contre l'envahisseur qu'il faut simplement « *bouter dehors* ». Ils voient en ces hommes, en ces rois du capital, le produit colossal de forces colossales qu'il convient, non de détruire mais de saisir et de diriger à d'autres fins. Peut-être même y reconnaissent-ils avec un secret orgueil le signe de la vitalité de leur race, de la puissance de leur civilisation socialiste. Je me rappelle de quel ton, à un de nos Congrès internationaux, les socialistes des Etats-Unis parlaient de « *l'énorme soleil capitaliste* » qui se levait sur leur pays et, bientôt au delà de leur pays, sur le monde. Il y a dans cette force agissante, ardente, vibrante, une puissance de rayonnement qui pénètre même l'adversaire : comment douterait-elle de soi ?

Aussi bien les causes sont multiples qui ont donné à la bourgeoisie, dans le monde moderne, cette confiance en elle-même, ce haut sentiment qu'elle peut beaucoup oser, étant une force utile à tous. Je ne puis que les marquer en quelques traits. Pour les analyser, il faudrait faire l'histoire sociale de tous les peuples depuis la Révolution française. Cette histoire n'a été tentée ni par les économistes qui, naïvement convaincus de l'éternelle légitimité du capitalisme, n'ont même pas songé à se demander

comment la bourgeoisie a pu mettre une si large part de bonne foi, « de bonne conscience » dans l'exploitation d'un privilège aussi injuste et souvent aussi brutal. Elle n'a pas été tentée non plus par les socialistes qui, trop souvent, sous l'inspiration de Marx étroitement interprété, n'ont vu dans toute l'action politique et sociale de la bourgeoisie, qu'un machiavélisme raffiné, qui est incompatible avec le large fonctionnement de l'activité humaine, et qui suppose en la classe bourgeoise une homogénéité d'intérêts, une unité de dessein, une concentration de conscience et de pensée, une continuité de délibération et de vouloir, une aisance et une rapidité de mouvement tout à fait contraires à la nature même de la bourgeoisie, puissance anarchique et diffuse. Ce n'est pas d'une formule sommaire qu'on peut définir et juger son action depuis cent vingt années. Comme tout être vivant, elle a changé sans cesse ; son esprit et sa conscience ont varié à tous les jours du siècle et à toutes les heures du jour. Tantôt elle a cru, en une magnifique et généreuse espérance, que les progrès accomplis par elle se communiqueraient à tous les hommes et qu'elle était vraiment une classe d'humanité, et elle s'est appuyée sur le peuple, sur les prolétaires, pour en finir avec ces forces du passé qui lui apparaissaient comme le dernier obstacle au bien de tous, ainsi qu'à son propre bien. Tantôt, quand elle s'est sentie menacée par la revendication propre du prolétariat, elle s'est ruée à de furieuses répressions. Puis elle a espéré de nouveau que, par la puissance multipliée de la production et par une diffusion plus large des produits, elle apaiserait les antagonismes et ferait accepter de la masse, élevée à plus de bien-être, le prix dont il fallait le payer. Mais comment

résumer ces variations mêmes que seule une grande œuvre de psychologie politique et sociale pourrait noter ? Ce qui a soutenu la bourgeoisie à travers toutes les crises, contre les critiques du socialisme, contre les révoltes intermittentes et l'hostilité sourde des exploités, contre l'étonnement inquiet que provoque parfois en sa pensée la monstrueuse disproportion des fortunes, c'est d'abord qu'elle ne percevait pas elle-même, nettement et pleinement, sa propre exploitation, qui s'exerce en profondeur et qui est comme masquée par d'innombrables accidents de surface. Marx a montré que le travail seul, incorporé aux produits, créait la valeur du produit, et que le profit du capital ne pouvait être qu'un prélèvement opéré sur la valeur du travail. Si ce prélèvement se faisait directement, si, quand la substance du travail est passée dans le produit pour lui donner sa valeur d'échange, une partie de cette force de travail, de cette substance ouvrière convertie en valeur, était saisie manifestement par le capitaliste, il apparaîtrait à tous, et à la bourgeoisie elle-même, que c'est de la chair et du sang du prolétariat que sont faites les colossales fortunes. Mais l'opération n'est pas directe et simple. Le prélèvement ne se fait pas immédiatement, du grand patron sur les ouvriers qu'il emploie lui-même. Le capital est soumis à la loi du marché, à la loi de la concurrence. Et comme la proportion entre le capital engagé dans une entreprise et la quantité de force ouvrière mise en œuvre par lui varie selon les industries, le capital ne se porterait pas sur les entreprises où la proportion du capital à la main-d'œuvre est la plus forte et où, par conséquent, la matière à profit est relativement faible, s'il ne s'établissait d'une entreprise à l'autre, d'un capitaliste à l'autre, une com-

pensation et un équilibre. Chaque entreprise ne règle pas isolément son propre compte. Tous les entrepreneurs forment pour ainsi dire une immense coopérative de profit ; ils puisent tous pour se payer dans l'immense fonds commun des valeurs créées par le travail, et la plus-value qui se dégage quand le travail a été payé au-dessous de sa valeur, les capitalistes se la répartissent conformément aux lois de la concurrence, en proportion de la quantité de capital fixe engagée par chacun d'eux dans l'entreprise. Dès lors, ce qui détermine sur le marché le prix des produits, c'est le coût de production, c'est-à-dire les salaires, l'amortissement du capital et le profit du capital tel que le déterminent les jeux innombrables des lois de la concurrence. Toutes ces combinaisons de surface seraient vaines s'il n'y avait pas une réserve immense de plus-values résultant de l'écart entre les valeurs que produit le travail et les valeurs qu'il reçoit. Mais elles suffisent à cacher le phénomène profond d'exploitation. Il semble que le capital reçoit, dans le prix des produits, ce qu'il y a mis lui-même, et non ce qu'y a mis le travail. Comme le prix, expression superficielle et déformée de la valeur, est déterminée en partie par la quantité du capital employé dans l'entreprise, c'est ce capital même qui semble, pour une part, constituer la valeur, et comme ce capital préexiste au groupement particulier de main-d'œuvre qu'il utilise, c'est le capital qui paraît, dans la constitution de la valeur, la force initiale et dominante. Le capitaliste lui-même s'y trompe. Toute l'opération, comme dit Marx, s'accomplit « derrière son dos ». Il ne s'imagine pas dépouiller le travail, il ne s'aperçoit pas qu'il le dépouille. Il croit être un individu créateur et autonome qui dispense

aux ouvriers, en échange de leur travail payé comme toutes choses au prix du marché, c'est-à-dire au juste prix, une partie des valeurs que son initiative a suscitées, que son capital fonde, et qu'ils n'auraient pu, sans lui, contribuer à former. Il ne se rend pas compte qu'il n'est qu'un élément dans un immense communisme d'exploitation capitaliste appliqué à toute la force de travail humain. Et parce que la proie se répartit entre les capitalistes suivant certaines règles, ils oublient que c'est une proie.

Je crois que la théorie de la valeur de Marx résiste à toutes les critiques quand on l'entend dans son vrai sens, c'est-à-dire comme une métaphysique sociale, comme une dialectique profonde de la valeur, non comme une théorie superficielle des prix. Mais même si on la juge arbitraire ou fausse, ou abstraite, et si on constitue la valeur même par le coût de production, là encore toute l'action capitaliste semble combinée pour cacher aux capitalistes eux-mêmes l'exploitation qu'ils exercent. Dans les frais de production rentrent, en effet, des éléments de nature bien différente, mais qui semblent contracter une valeur du même ordre parce qu'ils concourent à déterminer, à constituer la valeur du produit. Les salaires et l'amortissement du capital d'un côté, le profit du capital de l'autre, quelle distance entre ces éléments ! quel abîme ! Tant que l'homme ne sera pas parvenu, si jamais il doit y parvenir, à ce degré de toute-puissance paresseuse où des mécanismes presque divins, pareils aux automates pensants que forgeait Vulcain aux forges de l'Olympe, feront toutes ses besognes, se réparant et s'entretenant eux-mêmes, où l'action humaine ne sera plus qu'un libre jeu et où la facilité infinie de la pro-

duction absorbera l'échange et la valeur, tant qu'il y aura des valeurs, le travail appliqué à la production des objets sera, sous toutes les formes sociales imaginables, un élément essentiel de la valeur, si même il n'en constitue pas le tout. Et dans le travail, je comprends, bien entendu, l'amortissement du capital qui peut se définir par la somme de travail nécessaire à reconstituer les mécanismes de production, usés par le temps et par leur service même. Voilà donc, dans l'ordre de la valeur, un élément permanent, éternel. Au contraire, le profit du capital suppose un système social particulier et qui peut n'être que transitoire. Que demain, par une révolution ouvrière, la propriété des moyens de production soit transférée des individus à la nation, la communauté sociale organisant la production déterminera les rapports de valeur des différents produits par la quantité de travail nécessaire à les produire, l'élément du profit sera éliminé de la valeur ; car, ou la communauté sociale répartirait également ce profit sur tous ses associés, et elle ne ferait que se restituer à elle-même le profit perçu sur elle-même, ou elle l'attribuerait aux groupements qui mettront en œuvre, sous le contrôle central de la nation, telle catégorie de la production, mais comme la proportion du capital au travail serait variable suivant les industries et les groupements, c'est une sorte de capitalisme corporatif qu'elle instituerait ainsi, c'est-à-dire le plus injustifiable et le plus absurde des privilèges. L'élément profit du capital s'évanouira donc de la valeur quand sera réalisé un ordre social que les plus hauts penseurs ont annoncé et prévu, que des multitudes, toujours plus vastes et plus organisées exigent d'heure en heure plus impérieusement, et

que les démocraties, façonnées par un prolétariat immense, accompliront certainement selon un ordre d'évolution invincible. Ainsi, dans les frais de production qui, selon la doctrine des économistes et la loi la plus apparente des échanges capitalistes, constituent la valeur, entrent aujourd'hui, associés, juxtaposés, coopérant à un effet commun, des éléments qui représentent la force impérissable et sainte du travail et des éléments qui représentent le privilège exorbitant et précaire de la propriété oligarchique et monopolisée, comment les capitalistes, comment les bourgeois n'auraient-ils pas le sentiment que l'un est aussi légitime que l'autre? Puisque, en vertu de tout le mécanisme social qui fonctionne à leur bénéfice mais qui les domine, la valeur des produits jetés en masse sur le marché est nécessairement et automatiquement déterminée, non seulement par le coût du travail, c'est-à-dire par les salaires, mais par le coût du capital, c'est-à-dire par la rémunération minima nécessaire à l'attirer et à le fixer dans l'entreprise, puisque c'est toute la loi sociale qui organise ainsi le marché, pourquoi auraient-ils quelques scrupules à percevoir le profit qui a créé de la valeur? Ils ne font, semble-t-il, que reprendre dans les choses la valeur qu'ils leur ont donnée. Ce n'est pas la valeur, fille du travail, qui crée le profit par le prélèvement qu'elle doit subir. C'est le profit qui est générateur de la valeur. Ainsi le monde de la production apparaît renversé dans le miroir capitaliste; et comment la bourgeoisie pourrait-elle redresser l'image qui la flatte, quand rien d'ailleurs ne l'avertit qu'en effet ce n'est qu'une image? L'exploitation qu'elle exerce se dérobe à son regard comme pour ménager en elle ce res-

sort de la conscience nécessaire à la grande action.

Les possédants et dirigeants ne pourraient douter d'eux-mêmes sans douter de la société tout entière. Ce n'est pas en vertu d'un brevet reçu de je ne sais quelle puissance arbitraire, ce n'est pas par faveur individuelle, diplôme de mandarin ou privilège de caste, qu'ils exercent leur fonction et prélèvent leur bénéfice. A la place où ils sont et qui est au moins légalement accessible à tous, tout autre serait tenu de faire ce qu'ils font. C'est la loi souveraine et universelle de la société capitaliste qu'ils appliquent. Si l'un d'eux, par une sorte de fantaisie mystique, se refusait à l'appliquer, si un capitaliste répudiait le profit, il se condamnerait bientôt à l'impuissance, car il ne pourrait pas élargir son entreprise par la force des capitaux accumulés et multipliés. Il ne tarderait pas à succomber, et ce désintéressement singulier et contradictoire ne supprimerait pas plus l'exploitation bourgeoise qu'un soldat ne supprimerait la guerre en allant désarmé au combat. Que si tous les capitalistes renonçaient au profit, ou bien ce serait pour dévorer leur capital dans la consommation improductive, dans une paresse vaniteuse et dissipée ; ou bien, s'ils continuaient à employer leur capital dans l'industrie, sans rémunération, s'ils se bornaient à toucher le salaire de leur travail de direction, sans percevoir un bénéfice, un profit, en quoi ce capital serait-il encore leur propriété ? Il ne serait que fictivement et nominalement entre leurs mains. Ou du moins il n'aurait d'autre effet que de leur conférer un pouvoir de direction, et ils seraient en

réalité non plus des patrons, mais des ingénieurs assurés contre un renvoi arbitraire par un contrat à long terme. Quant à ceux qui n'étant pas des capitalistes-patrons, des capitalistes-directeurs, étaient simplement des actionnaires, leurs titres tombés à zéro par la suppression du profit seraient rentrés dans la communauté en rentrant dans le néant. L'abandon spontané du profit par les capitalistes individuels serait la répudiation de tout le système social, son anéantissement en un communisme que cette démission volontaire de privilège ne suffirait point à organiser et qui pourrait bien n'être alors que la chaos et la ruine.

C'est donc au nom de la société tout entière, c'est avec toute l'autorité d'une organisation sociale qui n'a pas le droit de se dérober avant la formation d'un ordre nouveau, c'est comme interprètes et représentants des conditions générales de la vie, que les capitalistes remplissent leur office et en assument les charges et profits. Quand les prolétaires ou les socialistes se laissent aller à traiter les capitalistes de voleurs, c'est un abus de polémique qui ne se justifie que par l'emportement de la lutte ou l'exaspération de la souffrance. Il n'y a vol que lorsqu'un individu ou un groupe d'individus s'approprient des richesses en violation de la loi générale qui préside dans une société à l'acquisition de la richesse. Il n'y a pas vol, il ne peut pas y avoir vol quand les individus conquièrent la richesse conformément à la loi essentielle du système social où ils vivent. Et cette métaphore injuste ne peut que confirmer les capitalistes dans le sentiment de leur droit. Il y a des opérations capitalistes qui, dans la rigueur du terme, sont des vols ou qui confinent au vol. Mais l'action capitaliste elle-même n'est pas

un vol. Elle est même le contraire du vol, car le vol généralisé détruirait toute richesse, et le fonctionnement vigoureux du capitalisme est au contraire, tant qu'un autre système de production ne sera point formé, la condition absolue du développement de la richesse. Le droit social qui est dans les capitalistes n'a pas pour seul effet de les justifier et à leurs propres yeux, et aussi, malgré quelques abus de polémique et quelques formules outrées, aux yeux de leurs adversaires. Il leur fait une loi de pousser leur action le plus fortement possible, d'intensifier leur production, d'élargir leur conquête, d'accroître leur profit : car que serait une société dont la force collective s'exprime par des énergies individuelles, si ces énergies individuelles ne se développaient pas en conformité avec la loi de l'ensemble, mais selon leur pleine mesure ? Combien plate et moisissante serait la mer si toutes ses vagues, hésitantes et mornes, ne poussaient pas hardiment leur ondulation et, sous le rude fouet du vent, ne se cabraient pas au plus haut ! Une sorte de fausse honte qui paralyserait à demi la production capitaliste et la recherche publique et loyale du profit serait un désastre public, et l'ordre socialiste qui naîtrait de cette société hésitante serait le rejeton débile d'une mère anémiée.

Le grand producteur capitaliste qui se développe au plein jour en une belle audace d'entreprise et en une vigoureuse certitude de conscience est plus près des possibilités d'un ordre nouveau et de ses hardiesses que celui qui s'assure par prudence courte, tâtilonne et rabougrie, et qui semble se désavouer lui-même à demi. Car non seulement le capitaliste audacieux prépare l'avenir par l'excitation véhémement des forces qui ne trouveront leur

équilibre durable que dans une société nouvelle. Mais lui-même, dans le fond de sa conscience et de sa raison, et parce que son audace lui vient de se sentir en conformité avec une loi plus vaste que lui, il est mieux disposé à comprendre la grande force collective du prolétariat qui s'organise et les transformations qui en peuvent sortir. Or, qui commence à comprendre commence aussi, qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou non, et même s'il se débat furieusement, à accepter. Ainsi le capitalisme porte en lui, comme une âme forte et ardente, la certitude de son droit, et à travers les menaces et les tempêtes sociales il va d'un élan impétueux et assuré.

Une des plus grandes forces de la bourgeoisie, un de ses titres les plus solides, c'est que dans une société où retentissent contre elle les revendications du travail, elle est une classe qui travaille. Il y a à ce sujet bien des malentendus dans les deux classes en lutte. D'une part, la bourgeoisie se trompe quand elle croit qu'il lui suffit pour justifier son énorme privilège, d'alléguer son travail. Oui, elle produit ; oui, elle prend de la peine ; oui, elle a souvent besognes et soucis, fatigues et tourments. Mais les pires régimes, les formes politiques et sociales les plus surannées et les plus oppressives auraient pu essayer de se défendre par là. Est-ce que le noble romain enrichi par les dépouilles des vaincus ne pouvait pas, en montrant ses légions d'esclaves et ses domaines immenses « *qui fatiguaient le vol des milans* » dire avec orgueil : C'est au prix de bien des travaux, c'est à la pointe du glaive que j'ai conquis tout cela, et aujourd'hui encore le soin de ma clientèle et les charges de mon ambition seraient un fardeau pour des épaules

moins robustes que les miennes ? Le seigneur féodal aussi a eu longtemps ses périls et ses travaux. Mais de quel labour sont accablés aujourd'hui les rois et les empereurs ! Le droit des démocraties n'en est pas diminué. Leur victoire peut en être retardée, et un plus grand effort de vertu et de sagesse leur est nécessaire pour avoir raison d'un pouvoir qui n'aggrave point par la négligence ses propres périls et qui ne donne pas prise sur lui par une ignoble fainéantise ou par des vices scandaleux. Ce que les démocrates reprochent à la monarchie, ce n'est point de ne pas travailler : c'est de trop travailler au contraire, c'est d'assumer trop de charges avec trop de pouvoir, c'est d'exagérer si bien sa propre activité et sa propre responsabilité que l'initiative politique et l'activité civique de l'ensemble de la nation en soient réduites et comme amorties. Vous aurez beau me montrer le milliardaire américain surmené, neurasthénique, épuisé de travail fiévreux et gardant à peine, dans son labour de forçat continu, le temps et la force de goûter les joies de la vie. Qu'importe ? Cela même est anormal et révèle le désordre profond d'un système social qui substitue les individus aux collectivités pour des œuvres et pour des joies que seule désormais la collectivité sociale a la force de soutenir. Napoléon a été sans doute le plus prodigieux travailleur de son temps. Il est tombé cependant malgré son travail et malgré son génie. Tous les Césars du capital passeront comme lui, moins vite que lui, car leur puissance repose sur de plus solides assises, sur toute l'infrastructure résistante d'un système social, et leur destin est plus fortement lié que celui de Napoléon à tout un vaste ensemble. Mais leurs travaux, leurs calculs, leurs combinaisons, leurs veil-

les, leurs soucis ne justifient pas plus leur absolutisme économique que l'incessante et surhumaine activité de l'autre ne justifiait son absolutisme politique. C'est donc sans embarras que la démocratie sociale peut reconnaître, tout en les combattant, leur puissance de travail. C'est à tort que trop souvent le peuple ouvrier confond capitalisme et oisiveté. Le capitalisme est une force trop vivante, trop remuante, trop ardente pour que ceux en qui il se personnifie puissent être paresseux et autonomes. Oui, le système capitaliste sépare la propriété du travail. Il permet à l'actionnaire de toucher des dividendes, de savourer les fruits d'entreprises qu'il ne connaît même pas, bien qu'il y collabore. Oui, les gaspillages de force humaine sont énormes dans notre société, en bas parce que ceux qui travaillent, n'ayant pas la propriété, ne sont pas sûrs de travailler ; en haut, parce que ceux qui possèdent, pouvant vivre sans travailler, sont tentés souvent de se laisser vivre. Mais en fait il y a dans la production bourgeoise, dans son intensité, dans son perpétuel renouvellement technique, dans ses crises d'outillage et de vente, dans ses responsabilités toujours renaissantes, dans l'esprit de combativité qu'elle développe par la concurrence, un prodigieux stimulant aux facultés de travail de ceux qui la dirigent.

Nombreux sont les grands patrons, les grands marchands, les grands banquiers, les grands ingénieurs associés au profit des entreprises, qui mènent une vie de labeur et de rêve fiévreux, surveillant de haut la force ouvrière qu'ils emploient, contrôlant le fonctionnement des vastes usines, étudiant de haut la force ouvrière qu'ils emploient, contrôlant le fonctionnement des vastes usines, étu-

diant au loin le marché des produits et le marché des valeurs, élargissant en pensée leur champ d'action avant de l'élargir en fait. On peut dire qu'en un sens travailler prodigieusement est pour le grand capitaliste le seul moyen de posséder, je veux dire d'avoir la sensation nette et forte de sa puissance économique. La faculté de décision, de commandement, d'orgueil de l'homme dépasse infiniment ses forces de sensualité, et c'est seulement par l'impulsion qu'il donne, par le contrôle qu'il exerce, par les responsabilités qu'il assume, que le grand possédant peut prendre aujourd'hui conscience de sa propriété, qui le plus souvent ne serait sans cela qu'une abstraction morte et une vaine liasse de feuilles de papier. Mais par ce travail intense la bourgeoisie, la grande bourgeoisie surtout, celle en qui le capitalisme atteint précisément sa valeur typique, est en communication avec la force et l'esprit des temps modernes, avec une société où tout est effort, tension, labeur, aspiration. Par là, malgré le privilège isolant des grandes fortunes disproportionnées, elle se sent liée à un ensemble passionné. Elle se reconnaît à sa manière comme une puissance révolutionnaire de création, de transformation, d'agitation même. Elle renouvelle ainsi, avec le sentiment de son utilité, le sentiment de son droit. Elle prend confiance en elle-même : elle croit qu'il y a entre elle et le milieu social harmonie profonde. Elle s'y développe avec audace, et si disposée qu'elle soit à écraser par la force brutale toutes les menaces prolétariennes, elle croit, elle sait qu'elle a un autre titre que la force. Les prolétaires le savent aussi en quelque façon et ils le reconnaissent en quelque mesure : les uns, ceux qui subissent la loi des choses, par une sorte d'ins-

inct organique ; les autres, ceux que la pensée socialiste a affranchis, parce qu'ils ont un intérêt essentiel à bien voir tout ce que le système présent contient, en son désordre, de puissance et de vertu, pour le transporter à un ordre nouveau, plus ample, plus harmonieux et plus juste. Les salariés ne sont pas sous un régime de brutalité absolue, qui ne serait que scandale et accablement. Ils ne sont pas comme le géant enseveli sous un amoncellement de pierres et qui ne peut plus que vomir la flamme par la bouche du volcan.

Dé la science comme du travail le capitalisme emprunte la force. Bien des fois, sans doute, il a acheté pour un morceau de pain la découverte de l'inventeur. Mais enfin il aspire à se confondre avec la science. Il veut en devenir la réalisation vivante. Il guette toutes les idées nouvelles pour les appliquer, pour les adapter. Et c'est bien pour en faire matière à profit. Mais ce profit même est d'autant plus étendu que l'application est plus ingénieuse, plus rapide et plus vaste. Plus il multiplie les effets de l'invention, plus il la rend accessible aux masses, plus aussi son bénéfice s'élargit. Et comme l'âme humaine est étrangement complexe, comme il est rare que les passions les plus contraires ne s'y mêlent pas, et comme l'égoïsme y est habile aux déguisements, il se peut que parfois le capitaliste s'imagine participer non seulement de la puissance progressive de la science et de son infinité, mais de sa beauté créatrice et de son désintéressement. Sur le serviteur aux pensées basses et aux mains avides, la déesse laisse tomber un rayon qui le transfigure. Ne lui dites pas que par une autre organisation sociale la science serait plus féconde encore et plus noble, que dans une

société de structure communiste elle travaillerait vraiment pour tous, que ses bienfaits seraient purs de tout mélange; qu'elle ne ferait pas de la ruine et du désespoir des uns la rançon de la grandeur des autres. Il n'a pas le temps de vous entendre. Il faut qu'il surveille le premier battement d'ailes de l'idée nouvelle qui va éclore; lui demanderez-vous d'attendre pour la saisir que la forêt se soit transformée? Il se hâte au contraire pour que d'autres ne la dénichent pas avant lui; et d'ailleurs, en la saisissant, en la captant, il ne la supprime pas, il ne l'étouffe pas. Il la multiplie au contraire; ce n'est plus l'oiseau solitaire palpitant dans le secret du nid, dans le mystère fragile de la pensée; c'est toute une volée qui emplit l'espace. Voulez-vous que sur la foi des futures justices sociales il ajourne les bienfaits immenses qui peuvent dès maintenant se développer et qu'il les réserve à une humanité incertaine? Non, la science est impatiente comme le capitalisme lui-même. Elle a besoin pour son propre progrès d'essayer ses idées en pleine réalité, d'élargir en force sociale les découvertes du laboratoire et d'éprouver ses formules à la formidable et salutaire épreuve de la production massive. Ainsi le capitalisme ne sert pas seulement le présent, il sert l'avenir. En mettant l'esprit aux prises avec l'énorme et pesante matière, il le développe, il le fortifie, il l'assouplit, il donne plus de vigueur robuste et plus d'habileté sinieuse aux ailes audacieuses et fragiles de la pensée pure qui monte d'abord tout droit et qui est plus capable d'emblée de dominer la nature que de la soulever. Comment s'étonner que parfois, s'identifiant aux puissances impérissables et bonnes dont elle est l'organe passager et souvent indi-

gne, la bourgeoisie se croie éternelle et nécessaire comme elles ? De là aussi cet élan qui est indispensable à l'action humaine, surtout en une époque frémissante et ardente. De là cette confiance en soi, cette fierté de soi qui font qu'elle ne se considère pas comme une force de conquête brutale et stérilisante, mais comme une puissance assez abondante pour faire, avec son propre bien, celui des autres, et pour hausser ceux-là mêmes qu'elle exploite ou qu'on dit qu'elle exploite au-dessus du niveau où ils seraient sans cette exploitation. De là encore, sans doute, s'il est permis de risquer des conjectures sur ces états de conscience collectifs qui n'ont encore été soumis qu'à des analyses trop sommaires ; de là, sur l'attitude sociale de la bourgeoisie, un double effet contradictoire. Précisément parce qu'elle est induite par bien des causes à croire à la légitimité et à la vertu de son privilège, elle est d'autant plus implacable et sereinement implacable à se défendre quand elle se croit serrée de trop près. Mais pour la même raison, assurée de sa force permanente et essentielle, elle peut, à certaines heures, consentir à la démocratie qui monte, au prolétariat qui grandit, des concessions qui ne lui paraissent pas pouvoir entamer son centre vital prodigieusement actif ; et même quand ces concessions lui ont été imposées du dehors, elle se plaît à imaginer qu'elle les a faites pour ainsi dire de son propre fonds, et que, bien loin de diminuer ses chances d'avenir, elles attestent sa vitalité surabondante et une souplesse presque illimitée d'adaptation.

C'est cette plasticité, cette élasticité de la puissance bourgeoise qui permettent au monde moderne et qui lui permettront, sans ruptures irrémédiables

et sans dislocations mortelles, les larges évolutions. C'est par là, en même temps que par l'éducation croissante du prolétariat toujours plus compréhensif au fond à mesure qu'il est plus révolutionnaire, que la lutte des classes agit comme un magnifique stimulant aux énergies et comme une force décisive de transformation sans rompre l'unité essentielle et organique des sociétés humaines. Cette faculté d'accommodation, cette force de rebondissement éclatent dans toute l'histoire de la bourgeoisie. Depuis sept ou huit siècles, elle a dans tous les pays, et en chaque pays même, évolué à travers les circonstances politiques et économiques les plus diverses. Du jour où les artisans ont commencé à s'échapper de la tutelle féodale et des dépendances du manoir jusqu'à celui où les grands trusts capitalistes dominent de vastes démocraties, leur Parlement, leur presse, leur administration, leurs municipalités, quelles vicissitudes ! quelle continuité d'efforts, mais quelles prodigieuses variations de tactique ! quel mouvement des idées ! Elle a eu l'esprit de suite qui est une force. Elle n'a pas eu l'esprit de tradition qui est souvent une faiblesse. Elle s'est efforcée sans cesse de grandir, elle s'est poussée par degrés, accumulant d'abord, comme Auguste Comte l'a montré dans ses premiers opuscules si admirables, la puissance industrielle et intellectuelle avant d'aborder directement la conquête tantôt sous des régimes mixtes, tantôt en pleine démocratie. Mais chaque génération, tout en s'appuyant sur les résultats acquis par les générations précédentes, se libérait sans peine, quand il le fallait, de leurs pratiques et de leurs méthodes. La bourgeoisie a toujours été en conflit avec plusieurs autres classes dont les unes représentaient les for-

ces persistantes du passé, et les autres les forces inquiètes de l'avenir. Dès longtemps les maîtres ont eu des démêlées avec les compagnons en même temps qu'ils avaient à lutter contre les seigneurs. Souvent aussi elle a dû à la fois se servir de la monarchie contre les féodaux, et prendre ses précautions contre la monarchie en exigeant des garanties de sécurité et de liberté, en formulant des systèmes hardis. Toute l'histoire européenne depuis la Révolution anglaise, plus largement encore depuis la Révolution française, est l'histoire de ces oscillations, de ces combinaisons. Tantôt, elle soutient le combat sur deux fronts, refoulant à la fois la contre-révolution aristocratique et la révolution prolétarienne. Tantôt elle se sert d'une de ces classes pour combattre l'autre. Elle a une si étonnante mobilité et une si prodigieuse diversité d'éléments, qu'elle touche par une de ses extrémités aux classes nobiliaires où ses vanités se confondent, et par une autre aux classes populaires où son activité se recrute. Et comme elle est toujours très complexe et toujours en voie de renouvellement, elle peut désavouer ou abandonner ceux de ces éléments qui se sont compromis dans des combinaisons qui lui furent un moment utiles mais qui sont surannées et gênantes. C'est ainsi que la bourgeoisie révolutionnaire de 1789 rejette toute cette bourgeoisie d'ancien régime qui s'était logée dans les offices de la monarchie ; qui, dans les finances, dans la judicature, avait préparé la pénétration bourgeoise. C'est ainsi encore que la bourgeoisie républicaine groupée autour de Gambetta et qu'il a caractérisée par son mot fameux sur les nouvelles couches sociales se dégage nettement de cette bourgeoisie censitaire qui s'était trop enfoncée dans

l'orléanisme pour comprendre les conditions nouvelles de démocratie sans lesquelles il n'y avait désormais pour la France ni stabilité politique, ni développement économique, ni sécurité sociale. Par des intérêts communs et des tendances communes, elle est une classe ; mais, elle est doublement pénétrable aux influences extérieures. D'abord, parce qu'elle est une classe d'expansion qui travaille pour le dehors, qui produit pour le marché ; elle est obligée de tenir compte du milieu où son action se propage et de ne pas laisser tomber au-dessous d'un certain niveau l'intelligence, la puissance d'achat et la force de travail de la masse. Et aussi dans la diversité de ses éléments il s'en trouve toujours qui sont plus naturellement en harmonie avec les forces nouvelles qui soulèvent le siècle. Ainsi les ingénieurs, les savants, les artistes, tous les bourgeois si courageux d'ailleurs et si réellement désintéressés qui formèrent les cadres du saint-simonisme étaient, en quelque sorte, au point d'intersection du mouvement ouvrier et du mouvement bourgeois. Ils étaient de la bourgeoisie, ils en glorifiaient l'œuvre sociale et ils en magnifiaient les destins futurs, mais libres de l'âpre souci immédiat et des responsabilités qui pesaient sur les patrons, ils élargissaient la civilisation bourgeoise dans le sens de la justice sociale ; ils faisaient la synthèse de la bourgeoisie et du prolétariat, selon les rapports de force manifestés à ce moment de l'évolution moderne, et ils introduisaient ainsi dans la conscience bourgeoise des idées, des préoccupations qui, même quand elle les rejetait, la laissaient troublée, à la fois effrayée et curieuse, moins impénétrable à la politique sociale nouvelle qu'imposeraient des événements nouveaux.

Mais ce qui maintient le mieux, à travers les déchirements de la lutte des classes et l'exaspération des conflits l'unité encore incomplète de la patrie, ce qui prépare le mieux une plus forte et plus réelle unité, ce qui fait que les groupements même qui toujours se combattent et souvent se haïssent sont cependant d'une même nation, d'une même société, d'une même civilisation, c'est que les classes qui se combattent, classe bourgeoise et classe ouvrière, se servent l'une l'autre, jusque dans leur combat, et collaborent l'une et l'autre par leur bataille même à la préparation d'un ordre supérieur. La bourgeoisie a été d'abord pour le prolétariat une grande et sévère éducatrice. Ainsi, pour ne prendre que la période la plus moderne et où l'antagonisme des deux classes commence à s'affirmer plus fortement, dans les premiers jours de la Révolution française la classe bourgeoise a rendu au peuple ouvrier et paysan un immense service. Elle lui a appris la grande action politique, la conquête du pouvoir central, la main-mise sur l'Etat. Il n'est qu'à voir les cahiers des paroisses pour constater à quelles revendications économiques de détail s'arrêtaient les paysans ; certes, elles peuvent paraître précises et concrètes et elles ont une valeur sociale de symptôme et d'indication pour l'avenir, mais ils ne se haussaient pas à ces revendications générales de constitution, de représentation libre, qui seules pouvaient sanctionner et garantir les demandes particulières : c'est une supplique passionnée de sujet, ce n'est pas encore un acte de citoyen ; et il a fallu que la bourgeoisie prît pour ainsi dire à son compte toutes ces choses et après avoir éliminé celles qui pouvaient inquiéter son privilège de propriété, passionnât le reste d'un souffle de révolu-

tion. Qu'aurait été sans la grande impulsion de la bourgeoisie révolutionnaire s'attaquant d'emblée à l'absolutisme monarchique et s'installant en souveraine, d'abord à côté, bientôt à la place de la monarchie, qu'aurait produit sans cela cet esprit frondeur des ouvriers que Mercier constate avec épouvante dans les ateliers un peu avant la Révolution ? Des mutineries, des émeutes contre les maîtres ou contre les soldats du roi, mais pas le dessein délibéré, hardi et tranquille de saisir le pouvoir. C'est l'exemple de la bourgeoisie, c'est son audace, c'est son habitude des vues d'ensemble et de l'action décisive qui ont élevé le prolétariat au niveau de la révolution. Mais la bourgeoisie lui a rendu un autre service, et d'un tout autre ordre. Par l'égoïsme de classe qu'elle a manifesté en sa première victoire, par la condition inférieure qu'elle a faite à des millions de pauvres et de prolétaires dédaigneusement exclus du droit de suffrage, comme si eux-mêmes, confondus avec une domesticité presque servile, ne devaient même pas prendre garde à cette exclusion ; par son interprétation semi-oligarchique des droits de l'homme et du citoyen proclamés pour tous et frappés de nullité pour un grand nombre, elle a averti tout de suite le peuple de travail et de misère qu'il devait avant tout compter sur lui-même. Peut-être, si elle lui avait accordé et pour ainsi dire octroyé, tout de suite et sans façon, avec le suffrage universel, sa juste part de souveraineté politique, les prolétaires n'y auraient pas vu au même degré leur bien, leur chose, leur œuvre. Ayant reçu dès l'origine, ils n'auraient pas pris cette audace de conquérir qui rend plus facile, si le droit d'abord conquis est arraché par l'adversaire, de le reconquérir. Au con-

traire, ainsi brutalisés et dédaignés, les prolétaires comprirent que les droits de l'homme n'auraient tout leur sens que si eux-mêmes savaient le leur donner. Leur droit se développa à mesure que grandissait la Révolution et, dans la Révolution, leur action propre. Et par là ce qui n'aurait été peut-être au début qu'un accident de la générosité bourgeoise devint une partie de la substance ouvrière, une tradition prolétarienne si profonde qu'à tous les réveils de démocratie elle s'imposait de nouveau.

En retour, il ne fut pas inutile à la bourgeoisie d'apprendre dès le début que le prolétariat n'était pas une force « passive », une puissance à la suite qu'elle déchaînerait et apaiserait à volonté, une sorte de torrent domestiqué dont elle gouvernerait à son gré les écluses, mais au contraire une force déjà autonome qui voulait bien se donner à la Révolution, mais à la Révolution seule, et qui entendait s'y faire sa part. Oui, il était bon que la bourgeoisie en fût avertie d'emblée, car d'abord, si paradoxal que cela puisse sembler, son énergie et sa confiance révolutionnaires en furent accrues. Si le peuple n'avait été qu'une masse inerte et molle, se laissant façonner et pétrir aux volontés bourgeoises, qui pouvait assurer la bourgeoisie, aux heures de péril et quand la tragédie politique et sociale devenait poignante, que le même peuple, bientôt lassé d'un effort où il ne mettait point toute son âme, ne retomberait pas aux servitudes de jadis, dont la meurtrissure se serait à demi effacée ? « *On ne s'appuie que sur ce qui résiste* », comme devait dire quelques années plus tard le tribun Andrieux à Bonaparte. Parce que le peuple ouvrier eut tout de suite une sorte d'autonomie révolutionnaire et

qu'il se fit en quelque manière, selon la possibilité des temps, dans la Révolution, sa révolution à lui, les grands bourgeois audacieux comprirent qu'il y avait là une accumulation de forces extraordinaire, un formidable ressort multiplié par la vigueur spontanée de millions d'âmes, et qu'avec cette force la Révolution pouvait tout braver, et les nobles, et les prêtres et les rois, et les révoltés de l'intérieur et les armées de l'étranger, et cette partie même de la bourgeoisie qui défaillait d'épouvante et se tournait contre la Révolution démesurée, oui tout braver, et tout vaincre, et tout dompter, à la condition de faire au peuple sa part, de lui ouvrir les grandes espérances de la démocratie, de lui donner des garanties politiques et un commencement de garanties sociales, sans compromettre le principe de la propriété bourgeoise mais en protégeant la masse contre les pires excès du privi-
lège.

La bourgeoisie fut mise ainsi en face du grand problème et jetée tout de suite en pleine mer. Comment concilier la propriété avec la démocratie, la puissance sociale de quelques-uns avec la souveraineté de tous ? Quelle débilité congénitale pour elle si elle n'avait pas eu à aborder le problème à l'heure tragique et glorieuse de son avènement ! Quelle faiblesse et quelle incertitude de cœur pour l'avenir si elle n'avait pas éprouvé d'emblée la solidité de son vaisseau au choc des hautes vagues qui le portaient en se soulevant ! Mais ce problème, le prolétariat le posa presque tout de suite, impérieusement, par ses cris de misère et de révolte, par des revendications d'égalité dont la forme était confuse encore bien souvent mais dont l'accent allait bien au delà de toutes les institutions bour-

geoises, par toutes ses réclamations à propos des subsistances et par toutes les théories que les crises de détresse suscitèrent, par les premières rêveries des sectes sociales mêlées au mouvement comme l'écume s'ajoute au flot, par les doctrines du bonheur commun qui s'ébauchaient dans les esprits avant de se former en système, par toute une agitation menaçante, tumultueuse comme les foules, ordonnée cependant en une logique irrésistible par l'idée de la démocratie absolue. Voilà quel apprentissage d'idées et quelle épreuve d'action la bourgeoisie révolutionnaire avait à traverser, comme pour se préparer dès ses premiers jours à toute la suite tourmentée, à toute l'ampleur orageuse de son destin. C'est sous la terrible et grande leçon des choses que se développa ce mémorable débat sur la Constitution où la bourgeoisie, en ses diverses nuances, bourgeoisie montagnarde avec Robespierre, bourgeoisie girondine avec Vergniaud, traça en quelque sorte, pour un long avenir obscur, son plan de pensée et d'opération, son système de conciliation de la propriété et du prolétariat dans une démocratie progressive et juste.

Et certes, les deux orateurs semblaient s'opposer : Robespierre, plus préoccupé de protéger les pauvres en limitant le droit de la propriété, en le subordonnant au pouvoir social, en lui demandant des sacrifices qui, sans l'atteindre à sa racine, l'obligent à se disséminer, et réagissent contre cette tendance à l'accumulation si fortement signalée par Jean-Jacques ; Vergniaud, plus soucieux de laisser à la fortune son libre essor, aux grandes entreprises de tout ordre toute l'étendue de leurs voiles déployées au vent, mais convaincu qu'abondance signifie diffusion, que dans une démocratie agis-

sante et débarrassée de tout privilège légal, de tout monopole juridique, la richesse ne pourra se former sans se communiquer et s'élever sans se répandre et, qu'enfin, les hautes fortunes pénétreront de leur reflet le peuple mouvant et vaste, comme les nuées d'or illuminent la mer qui les réfléchit. Mais sous l'opposition de ces formules, les unes plus bourgeoises, semble-t-il, et les autres plus prolétariennes, mais que le socialisme conciliera en demandant à la propriété socialisée tout à la fois l'égalité et l'abondance, sous le choc de ces politiques et de ces tendances il y avait au fond un même souci, celui de réconcilier la bourgeoisie et le peuple dans la démocratie et de faire accepter le fait et le droit de la propriété aux sans-propriété maîtres d'une partie du pouvoir, soit par la promesse de garanties sociales, soit par l'espérance d'une sorte de communication née de l'abondance même. C'était des deux parts la reconnaissance par la bourgeoisie elle-même qu'elle ne pourrait durer dans le monde nouveau dont son audace avait déchaîné toutes les forces, si elle n'obtenait pas l'assentiment social des prolétaires et si elle ne faisait point tout ce qui était compatible avec son principe même, c'est-à-dire avec la libre action des individus, pour associer tous les citoyens aux bienfaits de la civilisation.

Voilà le premier enseignement donné par la force et la volonté prolétarienne à la bourgeoisie en plein orgueil et en plein combat, enseignement d'une haute valeur et qui, malgré tous les égoïsmes et toutes les imprévoyances, ne s'est jamais perdu tout entier. Et c'est ainsi qu'en cette première époque révolutionnaire où les deux classes sont à la fois à l'état de coopération essentielle et de conflit

naissant, la bourgeoisie et le prolétariat ont procédé parfois tragiquement à leur éducation réciproque : par l'effet même de cette part de contradiction manifestée jusque dans leur œuvre commune, les deux classes ont eu l'une et l'autre, presque d'emblée, un plus haut point de vue et une plus large vision que si l'une avait été simplement la docile suivante de l'autre, sa collaboratrice à peu près passive et sa protégée. Quels résultats aurait donnés cette première éducation mutuelle si la Révolution, au lieu de sombrer dans le césarisme et de se restreindre ensuite en oligarchie, s'était fixée dans la liberté et dans l'ordre et si les doctrines partiellement opposées de Robespierre et de Vergniaud, complétées par les grandes vues d'assurance sociale universelle de Condorcet, s'étaient disputé la direction d'une démocratie progressive ? Comment eût évolué un système social où le capitalisme peu assuré encore eût été non pas gêné, mais contrôlé en son élan par le suffrage universel, où la propriété privée aurait été équilibrée par des institutions collectives et où, en tout cas, la bourgeoisie aurait été moins étroite et le prolétariat moins écrasé que ne les fit la contre-révolution ? C'est ce qu'on ne peut que conjecturer. Mais même à travers les ruptures, les failles, les abîmes qui ont bouleversé et brisé sans cesse le développement révolutionnaire, ces hautes impulsions initiales n'ont pas été sans effet sur la suite des événements.

Dans l'ordre de la production aussi, dans l'organisation technique, les deux classes ont agi l'une sur l'autre, se sont fortifiées et grandies l'une l'autre par leur opposition même et par leur conflit. Le capitalisme dans son impatience et sa véhémence

mence à poursuivre le profit, même aux dépens des prolétaires, a renouvelé les procédés, transformé les méthodes, révolutionné les mécanismes, déplacé les centres d'activité, modifié sans cesse et brusquement les conditions de la production ; et s'il a ainsi trop souvent infligé aux salariés de terribles souffrances inutiles et qu'un développement mieux réglé aurait épargnées aux hommes, il a du moins affranchi à jamais les prolétaires de ce qui pouvait rester en eux d'étroitesse locale et corporative, de lenteur routinière et de timidité professionnelle. C'est au nom des artisans et des prolétaires mêmes que Marat protestait contre la suppression des corporations, et ce n'est pas seulement par peur des chômages au moins momentanés que peut produire un progrès technique, que les ouvriers ont si souvent protesté contre une machine nouvelle. C'est aussi parce que n'ayant d'autres ressources que leur force de travail et lui ayant déjà donné une certaine forme, ils éprouvent une sorte de répugnance organique à changer des habitudes qui font pour ainsi dire corps avec eux par la lente et profonde adaptation de l'ouvrier et de l'outil. Les mécanismes familiers, les cadres connus de la production les rassurent, et l'inconnu leur est naturellement redoutable. Cette part de conservatisme technique involontaire, inconscient, se rencontre même chez des hommes ardemment et délibérément révolutionnaires, et ils ont besoin parfois de tout l'effort de leur raison pour s'en affranchir. Le capitalisme lui, au moins le grand capitalisme, n'a aucune attache physique à la production. Il juge les techniques dans leur rapport au profit, dont les conditions sont toujours changeantes, et ainsi il a pressé les prolétaires et les

a déracinés de leur milieu ; il les a arrachés à la placidité des campagnes, des petites cités à demi dormantes ; il les a bousculés et violentés, il les a condamnés, sous peine de périr, à s'accommoder à un machinisme toujours plus exigeant, à une production dévorante et grandiose ; et combien ont succombé avant même d'avoir compris ! Que d'existences broyées sans avoir même pu jeter un éclair de révolte, comme des cailloux écrasés sur le chemin et dont l'étincelle même est étouffée sous le rouleau de la lourde machine ! Ce fut souvent terrible et inhumain, et quand on songe que dans notre univers encore barbare la vie et la conscience sont discontinues, que chaque centre de sensibilité est impénétrable aux autres, que pour l'individu la douleur individuelle est un absolu, que la continuité et l'infinité des choses sont encore tout extérieures et superficielles, que pour tout vivant la loi du monde se résume tout entière en son propre destin, que la trame illimitée du temps est déchirée en autant de lambeaux qu'il y a d'êtres éphémères, et que, par un surcroît de dureté et de scandale, beaucoup souffrent et meurent sans avoir même entrevu à quoi leur douleur et leur mort peuvent servir, quand on pense en effet un moment à tout cela, il n'y a pas de progrès social qui puisse pleinement consoler de toutes les souffrances qui en furent la rançon. Je le sais, et si l'homme d'aujourd'hui pouvait aller jusqu'au cœur profond de la nature et lui demander son secret, il lui dirait sans doute tout d'abord : Pourquoi faut-il que même la justice soit achetée au prix de tant de violences, que tant de douleurs humaines soient la condition, souvent ignorée d'elles-mêmes, d'un peu de progrès humain ? Je veux dire ces choses au moment même

où il peut sembler, dans l'analyse que je fais des terribles services rendus par la lutte des classes, que je cède à une sorte d'optimisme systématique et que je me laisse envahir par cette dureté de la raison spéculative qui, en ne se préoccupant que des ensembles, prolonge, en quelque façon, l'apparente dureté de la nature. Après tout, j'ai sur le monde, si cruellement ambigu, une arrière-pensée sans laquelle la vie de l'esprit me semblerait à peine tolérable à la race humaine. Mais enfin il est vrai que par sa mobilité ardente et brutale, par sa véhémence, par son impatience, par sa fougue révolutionnaire du profit, le capitalisme a fait entrer jusque dans les fibres, jusque dans la chair de la classe ouvrière la loi de la grande production moderne, le rythme ample, rapide, du travail toujours transformé. L'ouvrier n'est plus l'ouvrier d'un village ou d'un bourg, il n'est plus le serviteur du métier bienveillant et commode. Il est une force de travail sur le vaste marché, associée à des forces mécaniques colossales et exigeantes, et il ne peut plus concevoir le monde de l'avenir, même celui où il sera le maître, que comme une puissance infiniment productive qui ne battra pas d'un battement de fièvre, mais qui ne retombera pas non plus aux nonchalances de jadis, et qui, mieux ménagère de l'homme, sera cependant féconde par l'harmonie plus grande des efforts, par l'ampleur accrue et la régularité du rythme.

Mais les prolétaires n'ont pas été en ce progrès une matière passive. Ils ont réagi ; et en retour, à leur manière, ils ont obligé la classe dirigeante, la classe capitaliste, à améliorer ses moyens de production, à perfectionner et son outillage et l'organisation du travail. Le capitalisme est une force

incohérente et désordonnée. Il a ses routines comme il a ses fièvres, ses stagnations, au moins partielles, comme il a ses précipitations. A côté de ceux qui vont impétueusement à des progrès nouveaux, il en est qui exploitent jusqu'à épuisement certains avantages acquis. Surtout plus d'un, parmi les médiocres de cœur et d'esprit, est tenté, si le prolétariat n'y prend garde, de remplacer le progrès dans l'outillage et dans l'agencement de l'industrie par un progrès sordide dans l'exploitation de la main-d'œuvre. Le compte est impossible à faire de tous les progrès techniques auxquels l'industrie a été condamnée par les revendications des ouvriers demandant de plus hauts salaires et une journée de besogne moins longue. Marx a noté particulièrement pour l'industrie de la chimie et la teinture de quelles inventions, de quelles combinaisons ingénieuses fut suivie en Angleterre la première limitation de la journée de travail. Il y a là tout un aspect de l'histoire économique qu'il faudrait éclairer par une minutieuse enquête, par le rapprochement de détails innombrables, par l'interprétation patiente et subtile des documents et des traditions, et que je recommande aux jeunes générations de chercheurs que suscite la pensée socialiste tous les jours plus éprise de réalité. Mais le fait d'ensemble est éclatant, et ceux des grèves font preuve d'une indigence de pensée et d'âme qui les met au niveau de la partie la plus routinière et la plus attardée, la plus mesquinement exploiteuse de la classe bourgeoise. Tantôt par compréhension des nécessités nouvelles et pour pouvoir assurer aux ouvriers, sans que la capacité productive soit atteinte, des conditions de vie un peu plus humaines, tantôt dans l'espoir de mater plus sûrement les ou-

vriers en s'appuyant sur un mécanisme plus fort et qui affranchira le patronat des exigences de la main-d'œuvre, mais enfin sous la pression directe ou indirectes du prolétariat, les industriels sont conduits à abandonner des méthodes surannées, à hâter et à intensifier les progrès possibles. Tantôt c'est un pensée de générosité intelligente qui anime les patrons, tantôt c'est la passion de l'absolutisme et de la vengeance. Il y a quatre-vingts ans, les *Débats* saluaient les machines d'un cri de férocité bourgeoise qui scandalisa Armand Carrel : enfin, voici des ouvriers de métal qui ne se révolteront pas et qui nous aideront à tenir les autres ! Les *Débats* se trompaient, comme se trompèrent d'ailleurs bien souvent les ouvriers eux-mêmes ; car la croissance du machinisme n'a pas réduit dans l'ensemble la part de la main-d'œuvre et, en concentrant les travailleurs, elle a ajouté à leur force de revendication.

Mais le cri est significatif. Souvent, au cours des grèves, les patrons exhalent leur colère en disant : « Ah ! c'est ainsi ! eh bien ! nous allons recourir à la machine. » On nous a justement offert des mécanismes nouveaux. Et comme ce n'est pas toujours le souci de ménager leurs ouvriers qui avait retardé l'emploi de la machine ; comme la facilité et la routine des formes accoutumées de profit avaient surtout contribué au maintien des procédés surannés, c'est bien l'aveu que l'aiguillon des revendications ouvrières est nécessaire au mouvement même de l'industrie. Il est impossible d'imaginer ce qui fût advenu, non seulement de la classe ouvrière, mais de l'industrie elle-même, si le prolétariat n'avait pas réagi, s'il n'avait pas combattu. C'est sur lui bien souvent, c'est sur son abaissement que la

concurrence capitaliste aurait spéculé, et la classe ouvrière, de déchéance en déchéance, avec des salaires de famine et des journées de bagne, aurait été conduite à un tel degré d'anémie physique et morale de corruption par l'excès de misère, que la grande production moderne se serait écroulée ou affaissée sur cette base surmenée et pourrie. Ou bien elle eût été atteinte d'une langueur, d'une paresse d'esprit qui aurait reproduit, mais dans l'atmosphère viciée du capitalisme moderne, cette sorte d'uniformité un peu nonchalante qui, aux époques du moyen âge, s'accompagnait du moins de santé et de sérénité ; les petits lacs disséminés de jadis, à demi dormants, mais rians sous la lumière, auraient fait place à un mélange énorme, immobile et fétide, de cloaque et de marais. C'est l'activité ouvrière, c'est la combativité ouvrière, qui a sauvé l'industrie d'une dégénérescence servile. C'est elle qui a sauvé le capitalisme même des déchéances où un absolutisme sans contre poids l'aurait dégradé. Quel César monstrueux, vicié et bientôt hébété, que le capital moderne s'il n'avait eu au-dessous de lui qu'une plèbe ! Par bonheur pour lui, comme pour la civilisation, c'était un peuple qui avait une conscience, une idée, une volonté, un héroïsme, une fierté à la fois séculaire et récente, les forces accumulées et la double noblesse du christianisme et de la Révolution, un grand esprit de sacrifice soutenu par une grande espérance, la résolution de lutter pour soi et la conscience toujours plus claire qu'en luttant pour soi il luttait pour tous les hommes. Capitalisme et prolétariat, dans l'ordre de la production aussi et du progrès technique, en se heurtant, en se combattant, ont concouru, à travers les douleurs et les haines, à

un commun progrès, dont les deux classes bénéficient inégalement aujourd'hui, dont bénéficieront un jour également les individus des deux classes, dans une société où il n'y aura plus de classes, et où les longs frissons de la guerre terrible et bien-faisante à la fois ne se survivront plus, parmi les hommes égaux et réconciliés, qu'en une vaste émulation de travail et de justice.

D'une classe serve et servile à une classe brutalement dominatrice il n'y a aucun échange d'idées. Au contraire, parce que la bourgeoisie et le prolétariat participent à la même culture, la pensée d'une classe a agi sur la pensée de l'autre. Fourier et Saint-Simon, en qui se manifestent beaucoup plus qu'on ne l'a dit souvent des influences prolétariennes, ont singulièrement élargi l'esprit de la bourgeoisie et accru son audace. Il est bien vrai que Fourier n'était pas l'interprète d'une classe ouvrière organisée. Il est bien vrai que sa grande réforme sociale s'adressait à toutes les classes, qu'il était frappé des misères matérielles et morales de la bourgeoisie comme de celles du prolétariat. Et il est certain encore que pour réaliser son idée d'harmonie il comptait non pas sur la force d'organisation et de revendication des prolétaires, mais sur la bonne volonté des puissants, des dirigeants attirés par la beauté d'un jour nouveau. Le saint-simonisme aussi, malgré un sens plus démocratique des masses, proposait cependant ou même imposait au peuple, pour l'administration sociale et pour le gouvernement de la production, tout un cadre, tout une hiérarchie d'élite bourgeoise. Ce n'est pas dans le prolétariat même qu'est pour lui la force motrice et directrice. Mais Fourier a analysé les douleurs, les tares de la vie des ouvriers avec une telle

force, et il a si bien montré les tyrannies et les exploitations accumulées qui pèsent sur eux, qu'il est impossible de méconnaître la part de pensée prolétarienne qui est dans son œuvre. Jamais le fouriérisme et le saint-simonisme n'auraient osé former pour la masse des travailleurs des rêves si beaux et si hardis d'organisation supérieure, s'ils n'avaient aperçu dans la classe ouvrière un germe de grandeur. C'est en vain que Fourier et Saint-Simon ont prodigué à la Révolution française, à la fois jacobine et anarchique, les paroles de colère ou de défiance. Ils sont, malgré tout, les fils de la Révolution. Ils ne la condamnent que pour la continuer en la dépassant et pour proposer aux sociétés nouvelles un idéal plus haut. J'ai montré ailleurs comment Fourier se rattachait par Lange aux rêves les plus nobles et les plus ardents de justice sociale qui exaltèrent le prolétariat de Lyon. Et le saint-simonisme, en combattant le privilège du capital et de l'héritage, avait la conscience de continuer, d'agrandir la lutte contre les privilèges de la naissance que la Révolution avait menacés. Si le prolétariat ne s'était pas élevé bien au-dessus du niveau servile, s'il n'avait pas participé efficacement à l'œuvre révolutionnaire, s'il n'avait pas donné de lui-même, à tous les esprits, une grande idée par une grande action, les constructeurs sociaux ne l'auraient pas appelé en foule à la cité nouvelle. C'est son élan passionné qui a soulevé les intelligences, et ni Fourier, ni Saint-Simon ne se seraient élevés à un point de vue supérieur pour critiquer la société bourgeoise, s'il n'y avait pas eu jusque dans la révolution bourgeoise elle-même des aspirations qui la dépassaient, d'impétueuses pensées d'avenir dont le frémissement se communiqua aux esprits méditatifs.

C'est en ce sens qu'on peut dire qu'il y a dès lors quelque chose de prolétarien dans le jugement libre et hardi porté par Fourier et Saint-Simon sur la civilisation bourgeoise. Et dans cet élan ils n'ont pas seulement préparé les combinaisons sociales où la classe ouvrière aura plus de droits et de garanties. Ils ont élargi l'idée de la civilisation bourgeoise elle-même. Ils lui ont révélé à elle-même des possibilités plus vastes. Ils l'ont mise en garde contre la routine et la médiocrité. Ils l'ont empêché de se fixer dans les premiers modes d'exploitation institués par elle. Fourier a largement contribué à propager l'idée du groupement des forces, de l'association des capitaux, des ententes et coopérations de tout ordre ! Saint-Simon a suggéré la pensée des vastes organisations industrielles, de la production centralisée sous le contrôle et le crédit des banques. Ils ont brisé l'un et l'autre les croûtes de glace qui commençaient à se former à la surface des sociétés bourgeoises, et ils ont beaucoup fait pour donner au capitalisme la liberté, la fluidité, la force d'expansion, la souplesse ingénieuse et les vastes audaces. En retour, il a été impossible au prolétariat, à mesure qu'il s'essayait de système en système à résoudre le problème social, de tenir pour négligeables les objections et critiques de cette classe bourgeoise si active, si avisée et qui dans l'ordre de la production toujours renouvelée et agrandie accomplissait des merveilles. La critique de la bourgeoisie a aidé à la formation du socialisme scientifique. Elle a obligé le prolétariat à se dégager du socialisme idyllique, à comprendre qu'une société nouvelle ne pouvait se constituer que par un grand effort intérieur de la classe exploitée. Et aujourd'hui même il apparaît de plus en plus

clairement aux esprits que le socialisme ne pourra triompher qu'en démontrant à la nation qu'il est capable d'assurer une production puissante, et, dans l'harmonie de l'action sociale, le jeu libre et fort des énergies individuelles. De là, la résolution croissante dans le socialisme de procéder par voie d'évolution à la transformation sociale, d'orienter méthodiquement les entreprises et la vie économique dans le sens de l'organisation collective, et de faire à chacun des stades de ce progrès la preuve des facultés de gestion et de grande production de la classe ouvrière et de la communauté sociale. De là aussi la préoccupation grandissante d'équilibrer dans les organisations politiques et économiques du prolétariat la nécessaire centralité et la nécessaire autonomie, et de rechercher toutes les combinaisons d'unité fédérative qui permettront de porter au plus haut, avec l'harmonie de l'ensemble et la puissance de l'effet total, les initiatives et les droits des groupes et des individus. Ainsi bourgeoisie et prolétariat se sont en quelque façon haussés l'un l'autre par leur combat. Comme l'éclair à la rencontre de deux nuées, de la lutte des deux classes capables de se comprendre en se combattant jaillit la lueur de l'idée. Les deux classes antagonistes ont un intérêt réciproque à ce que chacune d'elles ait la force intellectuelle et morale la plus haute. Toutes deux sont intéressées à ce que la communauté nationale où elles se meuvent ait la plus grande activité possible de travail et d'esprit. pour que le conflit qui les divise et qui les exalte se résolve enfin en une solidarité supérieure où les vertus seront devenues le bien commun.

Et qu'on n'allègue point que la lutte, en s'amplifiant, en s'organisant, en se systématisant devient

si âpre qu'aucun substratum commun ne peut subsister, que le terrain se brise sous le choc des combattants et que les deux classes de tous les pays vont emporter dans les deux camps formidables entre lesquels se divise la planète des lambeaux de toutes les patries déchirées. Oui, la lutte devient tous les jours plus nette et l'antagonisme plus irréductible à mesure que la pensée socialiste pénètre davantage dans le prolétariat et les organes d'action du prolétariat. Le nombre s'accroît tous les jours dans le monde des travailleurs qui ne se bornent plus à demander des réformes partielles, des palliatifs aux maux qui dérivent du système capitaliste, mais qui exigent et préparent la réforme totale, la substitution de la communauté sociale à l'oligarchie du capital. De plus en plus, c'est à cette fin suprême, toujours plus clairement conçue et plus fortement voulue, qu'ils mesurent la valeur des conquêtes successives et des résultats échelonnés. De plus en plus, c'est vers cet objet que tendent les efforts politiques, syndicaux et coopératifs de la classe ouvrière. Par eux, elle s'éduque, elle s'organise, elle se hausse en vue de la conquête du pouvoir et de la propriété. Ainsi il n'est plus permis au capitalisme d'oublier un instant l'entière et formidable revendication des salariés. Ainsi, même dans le calme apparent de la vie quotidienne, même dans les longues périodes de coopération technique qui s'étendent entre les crises de révolte, la société est portée à un haut degré de tension. Dans chacune des revendications partielles retentit la revendication totale, comme s'il n'était pas possible de toucher en un seul point une seule corde de la lyre prodigieusement tendue sans qu'une résonance de combat fasse tressaillir toutes les cordes,

gémir et crier toute la lyre. Toutes les questions ne sont qu'un moment du grand problème, tous les combats ne sont qu'un épisode du grand combat, et cette systématisation dramatique de la lutte ira grandissant à mesure que l'idée socialiste progressera dans les esprits.

Plus systématique, la lutte est plus vaste. Les deux classes aux prises concentrent leurs forces dans les groupements toujours plus étendus : syndicats patronaux, syndicats ouvriers se fédèrent, les groupes locaux et régionaux s'unissent nationalement ; les unions nationales se fédèrent internationalement. Aux grèves locales et partielles succèdent des grèves généralisées qui apparaissent au prolétariat comme les préludes de grèves vraiment générales. L'idée de grèves internationales pour les ouvriers des ports, pour les ouvriers mineurs commence à se faire jour. Les lock-outs répliquent aux grèves ou les devancent. L'opposition entre les deux classes d'une même nation devient de plus en plus sensible et prend des formes de plus en plus nettes, et la solidarité internationale des diverses fractions d'une même classe devient tous les jours plus claire et plus effective. Ou du moins c'est en ce sens que vont toutes les forces, c'est la direction évidente des événements et des esprits. Est-ce qu'une catastrophe va se produire, et l'heure du déchirement irrémédiable est-elle venue ? Toute solidarité vitale entre les classes va-t-elle être rompue ? Et le centre de gravité de la conscience va-t-il se déplacer de telle sorte vers un internationalisme absolu et agressif, vers une politique de classe, à la fois universelle et intransigeante, que toute communauté nationale sera brisée ? Il semble qu'au terme de ce mouvement les divers pays ne seront plus que le

terrain indifférent d'une lutte mondiale. Ils ne seront pas plus des patries pour les classes aux prises que les champs de bataille de Valmy, d'Austerlitz ou de Waterloo n'étaient des patries pour les armées en présence. Mais ce sont des vues bien superficielles et même, à force de simplicité, caricaturales. Dans l'ampleur croissante de la lutte toujours plus systématique, les rapports des classes ne cessent pas. L'échange des activités vitales continue et maintient une profonde unité organique. La possibilité subsiste de grandes transformations sans rupture et de révolutions intérieures qui ne soient ni des écrasements ni des dislocations. Un équilibre nouveau se prépare à travers une longue série de combats passionnés qui élimineront le privilège capitaliste et bourgeois, mais qui ne briseront ni les forces vives de ce qui est aujourd'hui la bourgeoisie, ni l'autonomie et l'originalité des nations. En fait, à mesure que les deux classes s'opposent l'une à l'autre sur un front plus étendu et par des organisations plus vastes, elles apprennent, quelles que puissent être les violences réciproques et les injures, à s'estimer plus haut l'une l'autre. Il n'est vraiment plus possible aux patrons les plus infatués de dédaigner la classe ouvrière. Elle s'affirme dans l'ordre économique et dans l'ordre politique comme une force qui s'impose au respect secret de ceux-là mêmes qui la haïssent le plus et qui affectent de la mépriser. Le seul refuge, c'est de dire encore qu'elle se laisse mener par une minorité. Mais c'est déjà chose admirable, ils le savent bien, d'avoir suscité de la masse trop souvent inerte et accablée une élite capable, à certaines heures, de l'entraîner et de la rallier. Aussi bien la proportion s'accroît de ceux des salariés qui entrent

dans les organisations permanentes ; et on peut entrevoir le jour où les ouvriers auront réussi ce « chef-d'œuvre » : l'unité organique et agissante de la classe ouvrière. Le patronat a de plus en plus en face de lui, combattant contre lui, négociant avec lui, une élite prolétarienne, puissante par l'expérience et habituée par l'étendue croissante des organisations à une gestion toujours plus compliquée, à des responsabilités plus vastes et à des tactiques plus subtiles. D'autre part, il est impossible aussi que les travailleurs organisés n'apprennent pas à reconnaître ce qu'il y a de valeur dans la classe bourgeoise. Les dirigeants ouvriers se rendent compte, dans les durs et grands combats du monde moderne, de la difficulté de ce rôle de conducteur d'hommes qu'a joué si longtemps et que joue encore la bourgeoisie. Et ils ne peuvent que constater l'énergie, la vigueur, la prévoyance hardie de ces chefs industriels qui ont renouvelé leurs méthodes de combat social, qui ont appris eux aussi la discipline, qui ont tempéré et limité par toutes sortes d'ententes les effets de la concurrence, groupé leurs efforts pour la bataille comme pour la production, et qui se sont résolus enfin à ajouter l'élan de l'offensive à la puissance massive du capital. C'est maintenant à qui aura le plus de compétence économique et de discernement, la connaissance la plus exacte des circonstances du marché, et du marché mondial, la plus fine et la plus rapide appréhension des chances favorables, le plus de méthode, de persévérance et de discipline dans le combat une fois engagé, le plus de courage moral pour dessiner un mouvement de retraite quand la partie est compromise. Stratégie et diplomatie s'amplifient dans les deux classes aux proportions même de la lutte qui

se développe. Forcément des arrangements interviennent et des accords se concluent, non seulement parce qu'il faut vivre et qu'on ne peut vivre qu'en produisant, non seulement parce que l'extrême surexcitation du combat épuiserait en se prolongeant les forces morales, mais parce que les deux classes en lutte ont un intérêt essentiel à ménager, jusque dans leur combat, l'avenir de la production d'où dépend, dans la société capitaliste, le profit des uns, le salaire des autres, et d'où dépendra, dans la société communiste, le bien-être de tous. Ainsi la lutte sociale, précisément parce qu'elle est tous les jours plus intense et plus ample, aboutit nécessairement à des contrats, à des transactions, à des réformes qui sont aussi des transactions, et elle éveille par l'acuité même des crises qui semblent menacer l'organisme de dissolution, une réaction profonde des solidarités vitales.

La démocratie donne des garanties aux deux classes et tout en se prêtant, en aidant à l'action du prolétariat vers un ordre nouveau elle est dans le grand conflit social une force modératrice. Elle protège la classe possédante contre les surprises de la violence, contre le hasard des mouvements désordonnés. A mesure que le régime d'une nation est plus démocratique, que le suffrage universel y est plus puissant, plus éclairé, plus organisé, plus efficace, les coups de main, les révolutions d'accident et d'aventure deviennent plus difficiles. D'abord le recours à la force brutale apparaît moins excusable à la conscience commune, à l'ensemble des citoyens, quand tous peuvent traduire librement leurs griefs et contribuer pour une égale part à la marche des affaires publiques. Il se peut bien à vrai dire que sous le voile de la légalité démocratique et de la

souveraineté populaire de terribles tyrannies politiques et sociales s'exercent ; que la majorité ou indifférente ou trompée par tous les moyens de mensonge dont dispose le capital soit sourde trop longtemps aux cris de la misère et du droit opprimé ; et le suffrage universel, dans une société où la distribution des forces économiques est si inégale, ne suffit pas à éteindre l'instinct de révolte, à abolir le droit révolutionnaire traditionnel. Mais il en rend l'exercice très difficile et presque impossible, car les mouvements des minorités ne réussissent guère que par l'assentiment au moins passif et par la complaisance silencieuse des majorités, et ici c'est la majorité qui est obligée de s'accuser elle-même. Il est plus simple pour elle, quand elle est arrachée par un sursaut des plus misérables à sa coupable apathie, de réparer sa faute, si elle ne veut pas être acculée à des répressions sauvages et hasardeuses. Ainsi le soulèvement des délaissés, des violentés, des exaspérés peut bien à certaines heures secouer l'égoïsme des dirigeants et l'indifférence lourde de la masse. Il ne peut avoir un aboutissement révolutionnaire, c'est-à-dire déterminer un changement profond et soudain dans le pouvoir de l'Etat et dans les rapports des classes. La démocratie, malgré des appareils d'information insuffisants ou faussés, finit cependant toujours par connaître les faits essentiels de la vie publique, et elle enregistre avec une sorte d'approximation l'état des esprits. Ainsi d'une part les classes en possession sont averties de l'étendue des mécontentements du peuple, de la force et de la persistance de ses revendications ; et les classes prolétaires mesurent la force des résistances et l'épaisseur des obstacles. La bourgeoisie est donc obligée

à des concessions opportunes et le prolétariat est détourné des révoltes furieuses et vaines.

C'est par sa complexité sociale et par la diversité de ses éléments toujours manifestés au plein jour de l'action publique et sur l'écran lumineux du suffrage universel, que la démocratie a cette vertu régulatrice et cette fonction arbitrale. Le monde économique moderne a deux pôles : la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat ; ce sont là les deux grandes forces actives dont les rapports variables déterminent le mouvement social. C'est de ces deux classes que viennent les grandes impulsions, les grandes initiatives ; c'est de ces deux pôles que viennent les courants magnétiques qui s'opposent ou se combinent et qui animent, en quelque sorte, toute la planète. Mais entre les pôles sociaux sont distribuées et échelonnées bien des forces intermédiaires. De la grande bourgeoisie capitaliste à la modeste bourgeoisie et à l'artisanerie, il y a des degrés sans nombre. Des prolétaires accumulés dans les grandes usines aux travailleurs presque autonomes, maçons ou menuisiers de village, il y a, malgré une certaine communauté générale d'instinct de classe, des nuances innombrables de sentiment et de pensée. Il y a dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture, des catégories moyennes qui participent en quelque façon des deux classes ; qui, comme les fermiers, comme les sous-entrepreneurs, comme les gérants, sont sous la domination du capital et dominant les prolétaires. Des millions de propriétaires paysans, selon leur degré d'aisance ou, au contraire, de gêne et de misère, selon leur indépendance économique plus ou moins grande à l'égard des créanciers et des grands acheteurs, sont situés ou plus près de la bourgeoisie ou

plus près du prolétariat. Mais ils ne se confondent pleinement ni avec l'une ni avec l'autre classe. La multiplication des caisses d'épargne et de dépôt, la mobilisation de la propriété industrielle en titres et valeurs à petites coupures, ont permis une certaine diffusion du capital, si l'on peut appeler de ce nom la misérable parcelle qui est à peine une assurance contre la maladie prochaine ou le chômage menaçant. Cette dispersion des miettes du capitalisme n'empêche pas du tout, comme le montrent l'énorme concentration de la fortune aux mains d'une oligarchie. Mais enfin elle contribue à compliquer l'état économique et moral des démocraties contemporaines. Si médiocre, si menu que soit le titre des petits porteurs, si disproportionné que soit l'infime intérêt qu'ils reçoivent à la lourde exploitation générale qu'ils subissent sur tout leur travail, ce titre suffit souvent à les mettre en défiance contre tout grand renouvellement social. Blanqui exagérait sans doute quand il disait que par un pauvre fil d'argent les haillons des misérables étaient cousus au manteau de pourpre des riches. Mais enfin l'élan révolutionnaire est au moins amorti chez quelques-uns. Que si l'on ajoute à cette complication déjà si grande les fonctionnaires de tout ordre qui sont, selon leur degré dans la hiérarchie, apparentés à telle ou telle classe, ou situés entre les classes, mais qui ont des habitudes d'esprit particulières, tous ceux aussi que l'on appelle des intellectuels, la démocratie apparaît comme une masse prodigieusement confuse. Il semble même qu'en donnant un égal suffrage à toutes ces individualités disparates, elle ne peut aboutir qu'à un chaos à peu près immobile, à un désordre morne et figé. Il en serait ainsi si à travers

cette diversité, cette confusion, cette incertitude ne se faisaient pas sentir les fortes impulsions émancipées des groupes en qui les classes ont leurs représentants typiques. Ils obligent les éléments intermédiaires et indécis à se classer au jour le jour et selon les questions dans tel ou tel parti, dans tel ou tel système social, et par là la vie publique des démocraties est arrachée à la confusion mortelle et à la stagnation.

Mais les grandes forces sociales, les forces nettes et décidées ne peuvent propager leur action à travers ce milieu trouble, complexe et inégal, elles ne peuvent aboutir à un effet d'ensemble sur la démocratie et par la démocratie qu'en s'accommodant en quelque façon à l'état des autres forces, ou opposées, ou insuffisamment favorables. Ainsi, nécessairement, par la force des choses, toute grande action démocratique est une transaction, même si l'on peut constater au point d'origine du mouvement l'intransigeance des classes antagonistes. Cela est si vrai que quand les syndicalistes révolutionnaires écrivent eux aussi leur « utopie », ils commencent par supposer le problème résolu et le prolétariat maître du pouvoir, ou substitué à tous les pouvoirs, mais le premier usage qu'il fait de sa force souveraine, et pour ne pas gâcher en un jour la victoire de la Révolution, c'est de transiger avec tous les intérêts constitués, c'est de rassurer cette vaste démocratie mêlée dont il a saisi par surprise la direction. Ils oublient que la loi d'évolution, de transaction et de compromis qu'ils appliquent au lendemain de la Révolution, s'applique nécessairement, quel que puisse être dans les classes en lutte l'absolu des doctrines et des volontés, à la conquête forcément graduelle du pouvoir par le prolétariat. Par

là, la bourgeoisie est assurée contre la brutalité des coups de force improvisés. Elle sait que même si elle était vouée par la puissance croissante de la classe ouvrière et par l'évolution économique, à perdre son privilège de propriété, ce serait en tout cas par une série de transformations, de combinaisons successives et ménagées qui lui laisseraient le temps et le moyen de s'adapter au nouveau régime en formation et d'y trouver le juste emploi de ses facultés. La démocratie composite et agglomérée est comme un rempart de terre qui n'arrête pas les boulets, mais qui les amortit. La citadelle ne croulera pas d'un bloc et la lutte, malgré ses proportions grandioses et toujours plus amples, n'aura pas un caractère d'extermination sociale. Toutes les énergies auront leur garantie, leur part d'espace et de rayonnement, dans la société progressivement transformée, et l'admirable plasticité bourgeoise saura s'accommoder de proche en proche à toutes les transitions que la démocratie impose aux deux classes. Aussi, quand dans tous les pays du monde le prolétariat lutte pour réaliser la démocratie politique absolue ; quand en France il demande la suppression du Sénat rural et bourgeois ; quand en Angleterre il exige l'abolition de la Chambre des lords, forteresse de l'aristocratie terrienne et du conservatisme ; quand en Allemagne il combat pour la démocratisation des Landtags et des municipalités et pour l'avènement du régime parlementaire et de la souveraineté du peuple ; quand en Hongrie il revendique le suffrage universel et quand en Autriche il défend le parlementarisme à peine conquis contre les retours offensifs de la réaction ; quand aux Etats-Unis il s'émeut et s'indigne d'un fédéralisme corrupteur qui empêche la volonté du

peuple de se déployer sur de larges espaces et qui ménage dans tous les coins et recoins des Etats de fétides abris au capitalisme le plus taré; quand partout donc il veut accomplir la démocratie, il fait une œuvre à la fois révolutionnaire et conservatrice. C'est une œuvre révolutionnaire, car le prolétariat supprimera par là les obstacles artificiels qui s'opposent à son mouvement et au progrès de la force socialiste qui tend à révolutionner le système social. C'est une œuvre conservatrice ou au moins modératrice, car la force des obstacles naturels résultant de la contradiction et aussi de la complication des intérêts apparaîtra d'autant plus nettement au prolétariat que les obstacles artificiels auront disparu. Ce sont les choses mêmes qui signifieront à la classe ouvrière leurs difficultés et leurs exigences; elle saura mieux à quelles conditions elle peut aboutir, quelle loi d'évolution et de conquêtes successives lui est imposée, non plus par l'arbitraire des institutions politiques, mais par l'immensité même du problème à résoudre, et c'est une pensée plus forte, c'est une vue plus directe et plus sûre qui régleront sa marche, plus rapide à la fois et moins aventureuse.

Cet arbitrage souverain de la démocratie, le prolétariat ne peut s'y soustraire, car la démocratie est le milieu où se meuvent les classes, et s'il prétendait s'en évader, ce serait pour s'agiter dans le vide et se perdre dans l'abstrait. Mais il n'a point à le redouter. Il peut l'accepter d'avance joyeusement, car c'est dans le sens du prolétariat et de sa revendication totale que se décidera de plus en plus l'évolution moderne dans les pays libres. D'abord les salariés grandissent sans cesse en nombre et absolument et relativement; la propor-

tion du prolétariat industriel à l'ensemble de la population s'accroît d'une façon presque continue. Ceux qui avaient cru que le machinisme réduirait la masse de la main-d'œuvre ouvrière se sont trompés. Il a réduit tel emploi particulier de la main-d'œuvre, mais par l'élargissement de la production il a accru la quantité du travail salarié. Et tout indique, sans que j'y puisse insister ici, que ce mouvement se développera. C'est une grande force politique sous un régime de suffrage universel. Il y a là des éléments toujours plus nombreux que la propagande socialiste peut et doit saisir, que la solidarité ouvrière peut et doit organiser. Grand effort à coup sûr mais qui deviendra d'autant moins malaisé et d'autant plus efficace que les organismes de la classe ouvrière, ayant reçu un premier développement, auront multiplié leurs moyens de contact avec la masse encore inorganisée et leurs prises sur elle. De là, par la puissance du nombre, un effet immédiat sur la démocratie, de là aussi cette grande force morale, ce ressort de confiance dans une classe qui sait qu'elle grandit par le nécessaire progrès des choses comme par son propre vouloir. Ce qui fait aussi la force du prolétariat dans la démocratie c'est qu'il a une idée nette, c'est qu'il sait où il va, et ce qu'il veut, et qu'il est la seule classe qui le sache aussi nettement. Je n'entends point par là qu'il a définitivement réglé dans son esprit toutes les questions de tactique et de méthode, encore moins qu'il est infailible dans le choix des moyens d'action. Il est encore à tous les égards dans une période de tâtonnement et de confusion. Mais il sait d'une pensée tous les jours plus claire et plus générale que son affranchissement total des misères et des servitudes suppose

une révolution dans le mode de propriété ; et il veut d'une volonté toujours plus ferme instituer la propriété sociale des moyens de production. Il veut aussi, d'un vouloir que l'immensité même de sa revendication totale rend plus exigeant et plus impérieux, toutes les réformes immédiates qui amélioreront un peu ses conditions de vie, et pour tout cela il organise ses forces en masses toujours plus compactes et plus cohérentes.

Au contraire les classes intermédiaires sont incertaines et flottantes, elles ne savent au juste quel idéal de vie se proposer, elles sont pressées à la fois par l'énorme concurrence du grand capital et par les exigences ouvrières, et leurs défiances et leurs sympathies hésitent entre les deux classes en lutte. Même si elles houdent au prolétariat, même si elles lui opposent une mauvaise humeur prolongée, elles peuvent retarder sa marche ; elles peuvent même la refouler parfois ; elles ne peuvent pas arrêter définitivement par les résistances variables d'une pensée incertaine et d'un égoïsme contradictoire la poussée continue d'une force délibérée, organisée et consciente, agissant toujours dans le même sens, avec l'obstination infatigable d'une force de la nature. Quant à la classe capitaliste, elle sait ce qu'elle veut à coup sûr. Elle veut maintenir son privilège de domination et d'exploitation en gardant le monopole de fait des grands moyens de production, et pour cela elle essaye d'intéresser à sa cause toutes les formes de la propriété privée, de faire obstacle à l'organisation des salariés, de s'opposer à l'intervention légale de la démocratie dans les rapports du travail et du capital, de détourner toute enquête fiscale des sources de son revenu. Elle est cependant dans une situa-

tion d'esprit plus critique et plus trouble que la classe ouvrière. D'abord les plus grands des capitalistes, les plus colossalement riches, ont beau se persuader à eux-mêmes, comme je l'ai marqué en effet, qu'ils ne sont que l'épanouissement de tout le système social, la fleur la plus haute et la plus énorme de toute la tige, il est impossible qu'à certaines heures ils ne soient pas effrayés de la disproportion que l'énormité même de leur richesse crée entre eux et le reste des hommes. Il est impossible que le paradoxe de ces fortunes démesurées qui fatigue leur esprit à en chercher l'emploi, s'il ne trouble pas leur conscience, n'étonne pas parfois leur raison. Ils sont moins forts à ces heures pour résister à certaines revendications d'humanité élémentaire de la masse souffrante demandant au moins quelques garanties contre la détresse des vieux jours, contre le fléau du chômage, contre les modes d'exploitation les plus barbares atteignant la femme et l'enfant. Et de proche en proche, à travers ces demi-défaillances, le prolétariat fait passer quelques-unes des lois qui le protègent. Mais surtout le capitalisme s'effraye parfois sans aucun doute de vérifier par son développement toutes les prédictions, toutes les affirmations du socialisme révolutionnaire. C'est Proudhon qui dans ses Contradictions économiques a montré la concurrence aboutissant nécessairement à son contraire, c'est-à-dire au monopole. C'est Considérant, Pecqueur, Vidal, Marx, qui ont signalé l'irrésistible tendance du capital à la concentration. Et voici qu'en effet le capital est, presque partout, sur le chemin du monopole. Voici que malgré la poussière de petites industries nouvelles que le grand capital soulève sur son chemin, la

concentration des entreprises dans les branches maîtresses de la production moderne se poursuit inlassablement. Et quand le capitalisme parvient à déjouer au moins pour un temps les prévisions socialistes, ce n'est qu'en se démentant lui-même, ce n'est qu'en niant une de ses lois. Marx avait dit que le capitalisme, débordé par l'immensité de la production, en perdrait le contrôle, qu'il ne saurait pas la calculer et la régler pour échapper aux crises, et que ces crises périodiques l'épuiseraient et l'obligeraient à un aveu d'impuissance et à la capitulation. Mais comment aujourd'hui le capital essaie-t-il de conjurer les crises alternées de surproduction et de mévente ? Comment essaie-t-il de régler, organiser la production ? Par les cartels, par les trusts, par les comptoirs, par des combinaisons qui limitent la production de chacun et réglementent la chasse au profit sur le marché. Mais quoi ! c'est la substitution par le capitalisme lui-même et pour lui de la grande et pesante action collective à la libre action diverse des individus ; c'est la suspension ou la limitation de cette loi sainte de la concurrence qui assurait sans contrainte l'équilibre des travaux, des besoins et des prix. Et comment le capitalisme peut-il dès lors, avec pleine conscience et une vigoureuse intégrité d'esprit s'opposer à l'intervention légale au profit du travail ? Comment peut-il condamner sans quelque désordre de pensée et quelques hésitations secrètes les œuvres collectives entreprises par la communauté ? Serré de près il n'a qu'une ressource ; c'est de se déchaîner comme une force brutale et de se refuser à penser. Mais une classe qui se condamnerait à ne plus penser pour ne pas percevoir ses propres contradictions, s'affaiblirait étrange-

ment. Le soleil se lève et se couche, glorieusement et stupidement, et il n'a pas besoin de l'âme intelligente que les anciens lui attribuaient. Il n'est pas de force dans le monde humain, si colossal qu'elle soit, si splendide et si dorée, qui puisse remplir sa fonction avec une inconscience absolue. Et dès que le capitalisme se prend à réfléchir sur lui-même, il faut bien qu'il s'avoue qu'il prépare les choses humaines à recevoir la forme sociale annoncée, réclamée par le collectivisme prolétarien.

Les plus intrépides et véhéments défenseurs du capitalisme traduisent leur embarras. M. Roosevelt, qui aime le gros gibier, au moment de partir pour tirer les lions en Afrique, a tiré sur le socialisme. C'étaient contre lui les plus grossières et les plus enfantines objections. Quand, revenant de ses chasses, il a traversé Paris, connaissant déjà, sans doute, le mécontentement qui grandissait aux Etats-Unis contre les abus des monopoles, il a en son discours de la Sorbonne constaté qu'avec le progrès de la civilisation la communauté sociale était obligée d'assumer des fonctions nouvelles. De retour aux Etats-Unis il a lancé un cri de guerre contre les corporations qui gaspillent les forêts, les mines, les gisements, les sources de force accaparées grâce à des concessions abusives, et il a demandé que les richesses naturelles soient protégées. Mais quelle est cette démagogie et comment les richesses naturelles seront-elles soustraites à l'action déprédatrice des grandes sociétés capitalistes si la nation est proclamée incapable à jamais de les administrer elle-même et de les mettre en œuvre ? Vraiment je suis tenté d'appliquer ici la théorie des phases si ingénieusement construites par Fourier et de dire que nous sommes dans une

phase toute particulière de la période capitaliste ; dans ce que j'appellerai la phase hypercapitaliste. Elle l'est doublement parce que le capitalisme a atteint un degré prodigieux de concentration et de force, et aussi parce qu'il ne s'est sauvé de l'anarchie qu'en se dépassant et se contredisant lui-même, en affirmant sous une forme monstrueuse un principe nouveau d'organisation qui se retournera nécessairement contre lui. Cette contradiction interne ne peut manquer de déconcerter et d'affaiblir à la longue la résistance du capital. Ainsi à la force croissante du nombre s'ajoutent, pour le prolétariat, la force de l'idée, l'intrépide confiance de l'esprit qui se sait dans le chemin du vrai, dans les voies de l'avenir, l'élan d'une classe dont les adversaires mêmes, comme si un enchantement magique était sur eux, justifient par toutes leurs démarches les prévisions les plus audacieuses.

Sur cette idée socialiste, nette et directe, du prolétariat, la confusion démocratique n'a pas de prise ; c'est elle, au contraire, qui va pénétrer, informer, organiser le chaos des démocraties. Quand je parle de l'arbitrage souverain de la démocratie sur les classes en lutte, des transactions, des accords, des compromis qui marquent nécessairement chaque moment de la lutte, je parle des réalisations successives par où l'idée socialiste entrera dans les faits, des lois d'abord incomplètes, des institutions d'abord incertaines, qui prépareront, ébaucheront et par degrés accompliront enfin l'ordre nouveau. Je ne parle pas d'une abdication partielle de l'idéal. Il n'y a pas de compromis pour l'idée. Au moment même où la classe ouvrière après un effort de propagande et de combat fixe dans les lois, dans les institutions, la part de la

justice sociale pour laquelle elle a obtenu enfin l'assentiment de la démocratie, ce n'est pas une borne qu'elle se pose à elle-même. Elle ne paye sa conquête d'aucun abandon et sa victoire d'aucune rançon. Elle sait au contraire et elle dit, et elle proclame, que ses conquêtes successives ne sont pour elle que des degrés, des moments, des moyens. Ceux qui sous le nom de paix sociale paraissent entendre un désarmement, un abaissement de l'idéal socialiste, ceux qui invitent le prolétariat à atténuer et à ajourner sa revendication totale pour mieux obtenir des réformes partielles, ceux-là se trompent étrangement. Il n'y aura de paix sociale qu'au terme des efforts de libération ; et dans le combat même, les méthodes supérieures de démocratie, d'action ordonnée et humaine ne sont possibles au prolétariat, que s'il a la conscience que chacun de ces efforts réglés le rapproche d'une fin supérieure, constamment affirmée par lui.

Ce n'est pas seulement par sa netteté, par sa décision, par sa force directe et persévérante, par sa conformité essentielle au mouvement économique, que l'idée socialiste du prolétariat agit sur une démocratie incertaine, contre un capitalisme formidable mais embarrassé dans d'innombrables contradictions. Elle agit et elle agira toujours davantage par sa sublimité et sa compréhension. Par elle le prolétariat transformé, haussé au rôle de grande classe humaine a droit sur la démocratie.

Il n'y a pas d'idéal plus noble que celui d'une société où le travail sera souverain, où il n'y aura ni exploitation, ni oppression, où les efforts de tous seront librement harmonisés, où la propriété sociale sera la base et la garantie des développements individuels. Que tous les hommes passent

de l'état de concurrence brutale et de conflit à l'état de coopération, que la masse s'élève de la passivité économique à l'initiative et à la responsabilité, que toutes les énergies qui se dépensent en luttes stériles ou sauvages se coordonnent pour une grande action commune, c'est la fin la plus haute que peuvent se proposer les hommes. Moins âpres à dominer, moins absorbés aussi par le souci de se défendre, plus assurés d'eux-mêmes et des autres, les individus humains auront plus de loisir, plus de liberté d'esprit pour développer leur être physique et moral ; et ce sera vraiment pour la première fois une civilisation d'hommes libres, comme si la fleur éclatante et charmante de la Grèce, au lieu de s'épanouir sur un fond d'esclavage, naissait de l'universelle humanité. La force des instincts, la chaleur du sang, l'appétit de vivre ne seront point atténués, mais les puissances instinctives seront disciplinées et harmonisées par un haute et générale culture. La nature ne sera pas supprimée ou affaiblie, mais transformée et glorifiée. Vraiment, par l'avènement de l'ordre réel, de la justice réelle, dans les rapports de la communauté humaine, il y aura UN FAIT NOUVEAU dans l'univers, et la conscience de ce fait nouveau, des hautes possibilités du monde, permettra les vastes renouvellements de l'esprit religieux. Cette sublimité du socialisme, il est impossible que ceux même qui le combattent n'en aient pas quelque pressentiment. Sans doute, il y a encore des brutes qui répètent machinalement que le socialisme n'est que destruction. Ces pauvres esprits affectent de croire, ou peut-être même croient-ils, que la suppression du capitalisme, c'est la suppression des moyens de produire et le retour à la sauvagerie

primitive. Ils vont colportant que les prolétaires ne rêvent qu'une révolution de pillage suivie d'une orgie de paresse et de débauche. Mais bientôt les plus stupides eux-mêmes auront honte de la bassesse de ces objections. Le nombre s'accroît parmi les bourgeois, parmi les possédants, de ceux qui avouent que la coopération sociale serait une grande et belle chose, que le salariat est une forme au moins médiocre de la production et ils se bornent à dire que l'idéal socialiste est trop haut, qu'il suppose un renouvellement presque impossible de la nature humaine. Mais quoi ! si une évolution progressive des institutions dans le sens collectif leur démontre la possibilité de la transformation totale et fait l'éducation graduelle des esprits, que restera-t-il de ces réserves ? Seul l'aveu subsistera de ce qu'a de noble et de grand la foi suprême du socialisme. Dès maintenant cette sublimité de l'idéal socialiste communique aux prolétaires un élan qui grandit, à l'esprit des privilégiés une curiosité inquiète. Il y aura là de plus en plus, pour les classes dirigeantes, une cause d'infériorité dans le combat. Il faudra qu'elles luttent contre le plus rayonnant idéal, elles seront comme une armée obligée de combattre avec le soleil dans les yeux.

L'idée du socialisme est compréhensive aussi. Elle est d'accord avec la démocratie, puisqu'elle complète la démocratie publique par la démocratie sociale. Elle est d'accord avec la pensée libre puisqu'elle donnera à tous les hommes des moyens de culture et puisqu'elle suppose chez tous les individus appelés à coopérer à la direction sociale une force autonome de raison. Ou plutôt elle est l'achèvement, elle est l'accomplissement de la démocratie et de la pensée libre. Elle peut rallier, et elle

ralliera après de déplorables malentendus, les classes moyennes, la démocratie flottante. Elle offre aux paysans les bienfaits de la paix internationale, l'espoir du désarmement, les promesses de l'esprit d'association, et la force des grands travaux de perfectionnement agricole qu'assumera la communauté. Les producteurs moyens et petits, les boutiquiers moyens et petits s'apercevront nécessairement que le capitalisme leur est beaucoup plus redoutable que le prolétariat. Il les écrase sans se soucier de leur lendemain. Au contraire, à mesure que les prolétaires élèveront leur propre condition, ils offriront par là même une garantie et un refuge à tous les individus des catégories intermédiaires que l'évolution économique rejette dans le salariat. La doctrine du droit à la vie et toutes les applications d'assurance sociale qui en dérivent s'étendront nécessairement à toutes les classes. D'ailleurs entre les capitalistes qui se trustent et les ouvriers qui se syndiquent les classes moyennes commencent à ressentir le péril de l'isolement et de la concurrence aveugle et sans frein ; dès qu'elles commenceront à s'organiser, elles comprendront que leurs groupements peuvent devenir un organe de la vaste communauté collective, et c'est le socialisme qui sera le centre d'attraction tous les jours plus puissant de la démocratie.

Comment donc la classe ouvrière, qui porte en elle tant de forces d'avenir et qui est assurée d'une prise grandissante sur la démocratie, redouterait-elle cette loi d'évolution démocratique qui s'impose maintenant à toutes les classes ? Déjà par l'effet alternatif et combiné de toutes les forces que j'ai dites, elle a, si je résume l'histoire française depuis un demi-siècle, conquis le droit de coalition,

la République, le suffrage universel dont l'Empire ne lui avait laissé que la caricature, le droit syndical et la puissance légale des organisations de classe, syndicats, Fédérations d'industries, Bourses du travail, Confédération général du travail. Déjà le principe si longtemps combattu de la limitation légale de la journée de travail même pour les hommes adultes, est entré dans la loi. Déjà la période d'assurance sociale est ouverte et ce qui était il y a trente ans l'utopie d'une secte impuissante, devient peu à peu, sous des formes toujours perfectibles, réalité légale. Le congrès récent sur la protection du travail à domicile et sur le chômage atteste que les questions mûrissent. Tout cela est peu de chose en regard de la revendication totale ; tout cela est grand si on le compare à l'état des faits et des esprits il y a quelques années à peine. Ce qui importe à cette heure, c'est le sens du mouvement. Au delà de la période d'assurance sociale commence à apparaître une période nouvelle, celle de la participation directe du prolétariat à la puissance économique. Non seulement les institutions municipales collectives se développeront dans les cités, où la classe ouvrière peut aisément conquérir la majorité, mais les dirigeants, les possédants, soit dans l'espoir chimérique d'amortir par quelques concessions l'élan révolutionnaire de l'idée, soit parce qu'ils cèdent sans calculs lointains à la pression des forces qui les enveloppent, cherchent par quel mode ils pourront intéresser les prolétaires au système actuel de production ; et quelle que soit la forme imaginée, participation aux bénéfices ou au capital de l'entreprise, ce ne peut être que par l'abandon d'une parcelle de l'autorité patronale ; ce ne peut être que par l'accli-

matation d'une idée nouvelle. J'entends bien que dans les concessions annoncées la plupart des salariés ne voient qu'une manœuvre de la bourgeoisie pour « embourgeoiser » le prolétariat, pour affaiblir son ressort, surtout pour le disperser, pour disséminer son âme en l'intéressant, usine par usine, au succès patronal. Et il se peut que ce calcul conscient ou inconscient soit au fond de bien des projets de cet ordre. Mais je dis sans vain optimisme qu'il dépendra du prolétariat, s'il le veut, d'imprimer sa marque, la marque de son unité, sur les institutions nouvelles. Il dépendra de lui de faire pénétrer la classe ouvrière comme telle à l'intérieur même de la production, et, après avoir neutralisé par sa force d'organisation la part d'intrigue bourgeoise contenue dans les offres de participation, il pourra utiliser ce nouveau glissement du régime capitaliste.

Ce qui explique que la lutte des deux classes, malgré son intensité croissante et son ampleur, n'aboutit pas à une dislocation sociale et ne compromet ni la loi d'évolution démocratique, ni l'unité foncière de la patrie, c'est que toutes les transactions, combinaisons ou réformes qui interviennent aux divers moments du combat participent de la grandeur même de la lutte et préparent des solutions proportionnées à l'étendue du problème. C'est là ce que ne voient pas assez ceux qui, parlant de l'acuité grandissante des antagonismes sociaux semblent conclure à l'imminence et à la nécessité des catastrophes, et destituent presque de toute valeur les conquêtes partielles et successives du prolétariat. Ils ne prennent pas garde que la grandeur même du conflit se communique aux règlements de compte successifs qui rendent possible la conti-

uation de la vie sociale. Oui, la présence permanente de l'idée socialiste donne à tous les combats de la bourgeoisie et du prolétariat un sens plus dramatique. Par exemple, la diminution de la journée de travail, qu'elle soit obtenue par les grèves ou par la loi, a une signification bien plus aiguë avec une classe ouvrière qui veut profiter de son loisir accru pour accroître son organisation, pour compléter son éducation et pour propager ses idées. Le combat en ce point est donc plus intense et plus vaste que s'il s'agissait seulement de diminuer un peu la charge servile d'une classe, d'ailleurs à peu près indifférente à l'avenir révolutionnaire. Mais par là même le résultat ainsi conquis a une valeur d'évolution plus grande ; il contribue plus sensiblement à incliner et à orienter tout le système dans le sens prolétarien ; et en donnant un sens déterminé au mouvement, il prévient les cataclysmes qui sont comme la révolte des choses contre les situations sans issues. Les grèves sont plus étendues et plus générales. Oui, mais par là même la nécessité apparaît aux deux classes d'en limiter l'immense dommage, de réduire les chocs au minimum, de ménager des périodes de trêve. De là les contrats collectifs, mais des contrats collectifs qui correspondent à l'étendue même du combat. Ce n'est plus un groupe d'ouvriers dans une usine qui traite avec un patron, c'est un syndicat ouvrier qui traite avec une organisation patronale ; c'est une fédération ouvrière qui négocie avec une fédération patronale, et ce sera bientôt, pour des revendications d'intérêt général, la Confédération générale du travail qui stipulera avec une organisation centrale du patronat. L'antagonisme des classes se révèle plus net, plus dé-

gagé, plus tragique dans des conflits qui mettent aux prises des organisations toujours plus centralisées. Mais le contrat est centralisé comme la lutte; la solution est du même ordre et de la même envergure que le conflit. Et plus les contrats collectifs qui mettent fin aux grèves seront vastes, plus ils permettront de prévoir entre les deux classes en lutte des combinaisons d'ensemble qui ménageront la transition à un régime nouveau. La valeur de l'assurance sociale s'accroît beaucoup de ce qu'elle met en jeu les facultés d'administration du prolétariat organisé. Il y prendra de plus en plus conscience de sa force et de sa capacité, et quand la classe ouvrière interviendra dans le fonctionnement de l'assurance contre le chômage, ce sera avec toute sa force d'organisation. Elle y portera nécessairement les habitudes d'action commune qu'elle a prises dans le combat toujours plus généralisé; et ainsi l'agrandissement du champ de bataille aura agrandi tout l'horizon. De même avec le haut degré d'unité où la lutte élargie a porté la conscience du prolétariat, il sera impossible de faire de la participation à la puissance économique un moyen de division et de morcellement. Il faudra que dans les conseils des sociétés par actions et dans les règlements des bénéfices la classe ouvrière tout entière soit représentée par ses corporations de tous les degrés, syndicats, fédérations, confédération. Alors la voie sera ouverte qui pourra conduire par étapes à la socialisation intégrale, et l'ampleur même du combat aura ouvert des solutions proportionnées. Comment donc pourrait-on dire, dans ces démocraties où la révolution sociale prend nécessairement la forme de l'évolution et où l'évolution a nécessairement une valeur révolutionnaire, que toute

communication est supprimée entre les deux classes en lutte ? Comment surtout peut-on dire que le prolétariat moderne est un étranger dans la nation qu'il peut tous les jours façonner et dont il doit préparer, en effet, les destins futurs ?

Quand les socialistes dans leurs polémiques ou dans le langage officiel de leurs congrès parlent de « l'Etat bourgeois » comme si la classe ouvrière n'avait dans l'Etat aucune part, ils emploient une formule trop sommaire qui a une part de vérité, mais qui ne correspond pas à la réalité tout entière. Il n'y a jamais eu d'Etat qui ait été purement et simplement un Etat de classe, c'est-à-dire qui ait été aux mains d'une classe dominante un instrument à tout faire et le serviteur de tous ses caprices. Il n'y a jamais eu de société, même la plus brutale, qui ait été livrée sans aucun contrôle, sans aucun contre-poids, sans aucune garantie, aux violences et au bon plaisir d'une classe. La révolte des instincts élémentaires de conservation, le sursaut désespéré de la vie menacée jusqu'en ses sources, suffiraient à protéger les plus opprimés, les plus dégradés, contre l'excès habituel d'une oppression meurtrière. Même les classes serves ont eu dans la tradition, dans la coutume, dans la conscience commune, une sorte de statut qu'il était difficile de violer sans péril. Il est impossible que l'Etat dans son administration ne tienne pas compte de ces forces diverses, et que, même quand il sanctionne et applique la puissance dominante d'une classe, il ne lui impose pas, par prévoyance sinon par humanité, quelque limitation. Dans les sociétés différenciées où il y a des classes et par conséquent des rapports souvent complexes entre les classes, il est impossible que l'Etat se porte

sans réserve d'un côté, car il fausserait la société elle-même. Il porterait une des classes à l'absolu. Il supprimerait l'autre. Il substituerait donc une société abstraite et fictive à la société réelle dont il a la charge, et cette société ainsi faussée ne pourrait pas vivre. En fait l'Etat n'exprime pas une classe, il exprime le rapport des classes, je veux dire le rapport de leurs forces. Lassalle a dit que la vraie constitution d'un pays était déterminée et définie non pas par les formules de papier mais par le rapport réel des forces qui déterminent la véritable nature de l'Etat. Il a donc pour fonction de maintenir, de protéger les garanties d'existence, d'ordre, de civilisation communes aux deux classes, de rendre efficace la primauté de la classe qui domine par la propriété, les lumières et l'organisation, et d'ouvrir à la classe qui monte des voies proportionnées à sa puissance réelle, à la force et à l'étendue de son mouvement d'ascension. Il est bien vrai que la forme de la propriété a dans l'ensemble des rapports sociaux une valeur de premier ordre, et dans une société fondée sur la propriété bourgeoise, où la propriété bourgeoise et capitaliste exerce une action si profonde, il est permis, pour abrégé, pour noter d'un mot la caractéristique la plus saillante, de parler de l'Etat bourgeois. Mais ce serait un désastre pour l'esprit s'il prenait à la rigueur cette simplification abusive. Elle l'habituerait à éliminer de ses calculs, de ses jugements, de ses hypothèses, des forces qui pour n'être pas encore dominantes, commencent cependant à faire équilibre au privilège brut de la propriété et qui en tout cas peuvent grandir. Elle immobiliserait les rapports des classes qui sans cesse se transforment. Elle substituerait le point

de vue statique au point de vue dynamique dans l'appréciation des sociétés qui toujours se meuvent. Elle enlèverait à la classe ouvrière le sens de la vie et de l'histoire, le sens de la grande action politique qui doit s'ajuster à la complexité changeante des choses. Il y a des périodes de complication et de transition où les rapports de force entre les éléments sociaux sont si multiples et si mouvants qu'il est impossible de les enfermer en une formule simple. Qu'on essaie donc de définir la société de Charlemagne ou de Philippe-Auguste ou de Louis XIV. Des influences ou des puissances de tout ordre, féodalité, Eglise, communes, monarchie plus ou moins féodale, plus ou moins centralisée, bourgeoisie, se mêlent, s'opposent, se combinent, et à tous les moments de cette chimie les rapports se modifient ; le souci de l'historien, c'est précisément de discerner la croissance et la décroissance relative des éléments, les transformations de chacun d'eux et l'effet réciproque de ces transformations sur la combinaison totale. Si vous prétendez résumer ces ensembles compliqués et mouvants par le seul nom d'une classe, c'est-à-dire par un mot abstrait, toute réalité s'évanouit ; les périodes de l'histoire les plus vastes, les plus tourmentées, mais dont les ondulations s'ordonnent et s'enchaînent en une direction saisissable, ne sont plus pour le regard qu'une immense plaine monotone et grisâtre où l'esprit désorienté tourne désespérément en cercle sur lui-même. Figurer l'Etat, c'est supprimer l'espérance, c'est supprimer l'action. Non, l'Etat démocratique d'aujourd'hui n'est pas un bloc homogène et d'un seul métal, ce n'est pas une idole monstrueuse et impénétrable qui de son poids toujours égal et de

son ombre immobile opprime uniformément les générations jusqu'à l'heure où les prosternés, se relevant soudain, la renversent d'un coup.

Si l'on se risquait à caractériser l'Etat d'aujourd'hui, on ne le pourrait qu'en introduisant au moins dans la formule l'idée de mouvement ; on pourrait dire qu'il est l'expression d'une démocratie bourgeoise où la puissance du prolétariat grandit. Dire qu'une classe qui a conquis le suffrage universel et exproprié la bourgeoisie de son privilège politique, qui a assuré à tous ses enfants un minimum d'instruction dans des écoles dont le progrès est le souci constant et l'honneur de toutes les nations civilisées, qui a réussi à délivrer l'enseignement public des contraintes dogmatiques qui propageaient la résignation ; dire qu'une classe qui peut librement s'organiser, non pas sans quelque péril, mais avec un péril qui décroît à mesure que les travailleurs font plus largement usage de leur droit, qui peut refuser son travail et développer des grèves toujours plus vastes, où elle souffre sans doute mais où elle n'est pas toujours seule à souffrir, et dont l'effet d'ensemble a été certainement de relever sa condition, d'accroître sa force et son autorité ; qui dresse un programme de revendications successives dont les articles s'imposent l'un après l'autre à la démocratie et qui propage avec éclat l'idée d'une transformation révolutionnaire ; qui d'ailleurs, par la constitution même des armées modernes et par leur inévitable évolution dans le sens des milices populaires est, pour ainsi dire, au cœur même de la puissance sociale et dans la forteresse de l'Etat, dire que cette classe n'est qu'un néant dans la balance des forces sociales, qu'elle n'entre pas dans la composition et dans la

définition de l'Etat, qu'elle est condamnée à n'être rien jusqu'au jour où elle sera tout, c'est aller contre l'évidence, c'est refouler l'immense mouvement des choses et anéantir tout ce que le prolétariat a conquis ; c'est par le fanatisme abstrait de la pensée, et en partant du pôle révolutionnaire, faire acte de contre-révolution, c'est décourager l'effort de chaque jour sans lequel il n'y aura pas de libération finale ; ou plutôt, comme la force de vie qui est dans le peuple réagit spontanément contre ce pessimisme factice et pédantesque, c'est diminuer l'efficacité de l'action populaire et prolétarienne par la contradiction à demi paralysante des mots qu'on redit et des choses qu'on fait ; c'est protéger la classe privilégiée contre le sentiment de l'inévitable et de l'irréremédiable qui s'emparerait d'elle si le prolétariat, reconnaissant la valeur de chaque résultat conquis, s'en servait délibérément comme d'un degré pour s'élever à une puissance plus haute. Prendre vraiment conscience de sa force c'est l'accroître, et je me risque à dire qu'il ne manque aujourd'hui à la classe ouvrière, pour être une grande force dans l'Etat, que de savoir tout ce qu'elle peut, par l'action méthodique, dans la démocratie.

Le prolétariat n'est donc pas hors de la patrie. Quand le *Manifeste* communiste de Marx et d'Engels prononçait en 1847 la fameuse phrase si souvent répétée et exploitée en tout sens : Les ouvriers n'ont pas de patrie ; ce n'était qu'une boutade passionnée, une réplique toute paradoxale et d'ailleurs malencontreuse à la polémique des patriotes bourgeois qui dénonçaient le communisme comme destructeur de la patrie. Aussi bien, Marx lui-même se hâtait de corriger et de restreindre le sens de sa

formule. Il ajoute aussitôt : « *Sans doute le prolétariat doit conquérir d'abord le pouvoir politique, s'ériger en classe nationale souveraine et se constituer lui-même en nation ; et en ce sens il est encore attaché à une nationalité. Mais il ne l'est plus au sens de la bourgeoisie.* » Ce sont des subtilités assez obscures et assez vaines. Comment le prolétariat pourrait-il se constituer en nation, si la nation n'était pas déjà donnée et si le prolétariat n'avait pas de vivants rapports avec elle ? Et si le Manifeste veut dire simplement qu'une classe n'a pas de patrie tant qu'elle n'est pas pleinement maîtresse de la patrie, tant qu'elle n'y a pas conquis tout le pouvoir politique, il faut qu'il proclame, pour toute la période de l'ancienne monarchie, depuis le timide avènement des Communes jusqu'à la Révolution française : « *Les bourgeois n'ont pas de patrie.* » C'est la substitution d'une série de révolutions abstraites et artificielles à la profonde évolution révolutionnaire si souvent définie par Marx lui-même avec tant de force. C'est la négation sarcastique de l'histoire elle-même, et de ce que la dialectique marxiste a d'original et de fort. C'est l'idée sacrifiée à la boutade. Et on ne peut donner un sens à la formule en disant qu'elle a été écrite à une époque où partout en Europe, en Angleterre et en France comme en Allemagne, la classe ouvrière était exclue du droit de suffrage, frappée d'incapacité politique et rejetée par la bourgeoisie elle-même hors de la cité. Car d'abord, même avant d'avoir conquis ou reconquis le suffrage universel, la classe ouvrière avait exercé dans le monde moderne une grande action. Elle avait fait entrer quelque chose d'elle-même et de son vouloir dans les grands événements qui avaient décidé de la

marche des nations, et dans la substance même des institutions nationales. Ni le prolétariat anglais n'était déraciné de l'histoire anglaise, ni le prolétariat français n'était étranger à la vie révolutionnaire de la France ; et selon Marx lui-même en ses premiers travaux, le prolétariat allemand n'aurait toute sa force que s'il s'assimilait la philosophie révolutionnaire des grands penseurs de l'Allemagne, et la pensée allemande ne garderait puissance et vie que dans le mouvement du prolétariat socialiste. Il avait donc assigné d'avance la place du prolétariat allemand au cœur même de la patrie allemande. Ce lien national, à la fois historique et révolutionnaire, des prolétaires et des patries, la boutade hargneuse et étourdie du Manifeste aurait-elle donc suffi à le rompre ? Dans le Manifeste même, Marx prévoyait une toute prochaine révolution allemande, non pas sans doute une révolution supra-nationale et abstraite, localisée par hasard en Allemagne, mais une révolution déterminée dans ses origines et ses modes par les conditions mêmes de la nation allemande. C'est dire que les prolétaires allemands n'y pouvaient prendre une part efficace que parce qu'ils étaient en communion historique avec la patrie. Engels avait écrit vers 1840, au plein de l'agitation chartiste, que l'Angleterre touchait à une révolution sociale. Il avait même démontré, avec ce penchant à marquer au capitalisme des limites infranchissables qui sévira chez quelques disciples du marxisme de si cruelle façon, que l'Angleterre bourgeoise ne pouvait pas résister à la loi de dix heures demandée par les ouvriers. Marx croyait en 1847 que l'Allemagne allait donner le signal du mouvement révolutionnaire européen. Il se trompait aussi et c'est de Paris, c'est de

France que vint l'ébranlement. Mais où Marx ne se trompait pas, c'est quand il annonçait que la révolution européenne ne serait pas essentiellement et immédiatement une révolution communiste, qu'elle serait d'abord une révolution démocratique et bourgeoise, qui débarrasserait les sociétés modernes des restes d'absolutisme et de féodalisme et que le prolétariat pousserait ensuite vers ses fins. C'est évidemment la ligne qu'aurait suivie la révolution européenne de 1848 si elle n'avait pas été rompue par la contre-révolution bientôt triomphante. C'est bien la ligne que suit, en effet, depuis soixante années, dans son développement si souvent contrarié et dans sa marche si lente l'immense révolution qui jour par jour démocratise les nations et socialise les démocraties. Mais que pouvait bien signifier dès lors pour les auteurs du Manifeste le mot sur les prolétaires et la patrie, puisque l'avènement du prolétariat supposait selon eux l'avènement de la démocratie et que dans l'Europe moderne la force du sentiment national et la force du sentiment démocratique sont inséparables ? L'indifférence prétendue du prolétariat pour la patrie était le pire contresens à une époque où partout les peuples aspiraient à la fois à l'indépendance nationale et à la liberté politique, condition de l'évolution prolétarienne. Pour que les peuples puissent se gouverner eux-mêmes démocratiquement, encore faut-il qu'ils soient constitués, qu'ils ne soient pas morcelés et assujettis par un reste de régime féodal, qu'ils ne soient pas écrasés par la domination brutale de l'étranger. Qu'importe de chasser les tyrans, les nobles et les prêtres, si les despotes du dehors peuvent du dehors les ramener et resserrer de nouveau les poitrines qui respiration

à peine ? Qu'importe de chasser l'étranger si c'est pour subir au dedans les maîtres qu'ils prétendaient imposer ? Ainsi en France, en Espagne, en Allemagne, en Italie, depuis la révolution, démocratie et nationalité se confondent. Leur histoire depuis un siècle n'a de sens que par là. La nationalité et la démocratie quoique unies en un même foyer ne se sont pas toujours développées d'un mouvement égal. Mais elles ont toujours été inséparables. Il n'y a jamais eu de démocratie, si pacifique soit-elle, qui ait pu se fonder et durer si elle ne garantissait pas l'indépendance nationale. Il n'y a jamais eu de nation, si militaire soit-elle, qui ait pu se constituer ou se sauver si elle ne faisait pas appel en quelque mesure aux forces révolutionnaires de liberté. Les peuples ont pu être dupés à certaines heures et ne pas recevoir en liberté, en démocratie l'équivalent de l'effort national qu'ils avaient fait, comme l'Allemagne après 1815, et même après 1866 et 1870. Mais ils n'ont pas été entièrement frustrés. Il y a toujours eu une part de victoire démocratique dans la victoire nationale.

L'écart est grand entre les propos réactionnaires de Bismarck débutant au Landtag de Prusse et le régime de suffrage universel qu'il a dû octroyer à l'Allemagne pour en grouper toutes les forces, suffrage universel subordonné et ligoté, mais qui est déjà en son fond une force démocratique et révolutionnaire dont les effets se développent lentement mais invinciblement. Marx savait bien que l'effort de Metternich, dans la longue période contre-révolutionnaire qui suivit la défaite de France, se portait à la fois contre l'indépendance des peuples et contre leur liberté quand il disait : « *Il n'y a plus qu'une question en Europe, la Révolution.* » Il en-

tendait par là les revendications nationales et les revendications démocratiques, indivisiblement unies. Il voulait une France bourbonisée ; une Italie asservie et disloquée ; une Allemagne sans force, sans unité et sans droit ; une Pologne terrorisée et convaincue à jamais de l'inutilité de tout effort de résurrection ; une Hongrie dépendante et surveillée. Il était donc impossible de combattre la réaction européenne sans créer du même coup, malgré elle et contre elle, des nations et des démocraties ; et si le prolétariat s'était conduit comme un étranger dans la patrie, s'il avait pris au sérieux les sarcasmes du Manifeste, il n'aurait été qu'une secte bizarre d'illuminés impuissants et malfaisants. Il n'aurait été à aucun degré une force vivante, une force de révolution, et il aurait continué à l'heure où sonnait pour lui l'action ce qu'avait de plus enfantin « *le socialisme utopique* » des premiers jours. Marx prévoyait aussi à coup sûr que ni la révolution allemande ni la révolution européenne qui en devait être, selon lui, la conséquence ne se produiraient sans résistance. Sur une Allemagne révolutionnaire et démocratique, les bandes cosaques se seraient sans doute déchaînées, comme elles se ruèrent sur la révolution hongroise et la révolution italienne. Comment les prolétaires allemands auraient-ils pu se désintéresser alors de la patrie allemande identifiée désormais à la révolution elle-même ? Marx a poursuivi d'une haine implacable le tsarisme russe qui fut dans la crise européenne de 1848 le grand agent de la contre-révolution. Il a adjuré le peuple anglais et le Gouvernement anglais, lors des événements de Crimée, de prendre parti nettement, vigoureusement, contre la Russie et il espérait que la chute du colosse mos-

covite serait le signal d'une renaissance démocratique et révolutionnaire. L'indifférence du prolétariat aux patries n'aurait-elle pas livré l'Europe aux cosaques ? Mais si le prolétariat de l'occident était appelé à défendre, avec l'indépendance des nations démocratiques, sa propre liberté d'action et ses chances d'avenir, c'est donc qu'il avait des intérêts dans la patrie ; c'est qu'il était absurde et dangereux de dire : les prolétaires n'ont pas de patrie. Ils auraient été jetés, comme une herbe déracinée, à tous les courants de la violence réactionnaire. Aussi bien Marx était si convaincu que l'intégrité du monde germanique était nécessaire à la civilisation européenne et au progrès ultérieur du socialisme qu'en 1859 il voyait avec défiance l'intervention de Napoléon III en Italie contre la domination autrichienne. Il craignait, comme en témoignent ses lettres à Lassalle, que Napoléon, après avoir affaibli le germanisme sur le Pô, sous prétexte de coopérer à l'indépendance italienne, revînt le combattre sur le Rhin et remettre l'Allemagne en tutelle. Et que lui répondait Lassalle ? Que le devoir du peuple allemand était au contraire de témoigner sa sympathie au peuple italien et que si Napoléon tentait de faire violence à la nation allemande, celle-ci ne pourrait se défendre que par le soulèvement de ses forces populaires : le Gouvernement serait contraint, pour éviter l'universel naufrage, de laisser passer la démocratie. C'était donc, chez Lassalle, la permanente tradition révolutionnaire qui associait l'indépendance des nations et la liberté des peuples. C'était chez Marx un souci profondément national lié à des préoccupations d'avenir pour la liberté de l'Europe menacée par la dictature bonapartiste et pour la crois-

sance du prolétariat. Il ne restait donc plus rien de la phrase du Manifeste qu'un exemple de plus de cette outrance de sarcasme et de ces ricanelements de polémique qui furent le vice d'un vigoureux esprit, travaillé d'ailleurs, malgré son habitude tranchante, par d'insolubles contradictions.

A mesure que les démocraties se développent et que les nations se constituent, la passion du prolétariat se porte naturellement vers d'autres objets. De nouveaux problèmes surgissent. Il faut compléter la démocratie politique en démocratie sociale. Il faut pénétrer les patries autonomes d'esprit international et assurer dans l'universelle paix, par l'effort concerté des travailleurs de tous les pays, l'évolution de justice sociale. Mais démocratie et nation restent les conditions essentielles, fondamentales, de toute création ultérieure et supérieure. Un sens nouveau plus haut encore et plus vaste s'ajoute à la signification déjà si forte et si riche de la patrie. L'apparente crise de l'idée de patrie est une crise de croissance. Anatole France se trompe quand, dans l'introduction à la vie de Jeanne d'Arc, il appuie la patrie sur la propriété foncière, quand il croit qu'elle n'a de sens et de valeur que pour ceux qui possèdent le sol. L'histoire des patries déborde en tous sens cette définition étroite. Le splendide patriotisme de la démocratie athénienne au temps de Périclès ne reposait pas sur la propriété foncière, dont l'ancienne primauté avait été ruinée par l'avènement des nouvelles classes marchandes. Et du haut de l'Acropole l'orgueil de la cité souriait à la mer. Rome a péri de n'avoir pu appuyer sa domination qu'au sol sans cesse agrandi et épuisé par la conquête. Le génie de Caius Gracchus est de l'avoir compris ; quand

il combattait la dévorante aristocratie terrienne, il n'avait pas seulement pour objet de constituer ou de reconstituer une forte plèbe rurale, une démocratie de petits propriétaires, de leur donner en Italie, de leur réserver dans le reste du monde peu à peu conquis une plus large part. Il faisait appel à la classe des chevaliers, aux hommes nouveaux enrichis par le négoce, par les échanges, par la finance. Il attendait d'eux qu'ils aident le peuple à refouler une noblesse avide et usurpatrice et aussi qu'ils soient le lien vivant, la force de communication et de cohésion sans laquelle un vaste domaine national purement terrien risque de se décomposer. L'échec de sa glorieuse tentative, une des plus dramatiques qui soient dans l'histoire, parce que tout le destin de Rome et du monde y était engagé, laissa libre jeu aux germes de dissolution féodale qui menaçaient la civilisation romaine. Si Caius avait pu régénérer le patriotisme romain, ce n'eût pas été par le seul réveil des forces rurales, mais par l'action combinée des forces terriennes et des forces marchandes et financières. Le malheur de Rome, c'est que la production industrielle et marchande, je dirais presque par anticipation la production bourgeoise, n'y a pas été assez forte pour soutenir la charge d'une administration de conquête aussi onéreuse ; c'est que les classes moyennes urbaines n'y ont pas eu assez de puissance politique pour maintenir par l'importance et la continuité des échanges l'unité d'un vaste empire. Bien loin que la propriété foncière soit l'unique fondement de la patrie, on peut dire que là où la propriété foncière est la force dominante et presque exclusive, la patrie est au minimum, soit que l'unité des domaines fonciers à peu près autonomes et de petites domi-

nations foncières à peu près indépendantes ne soit maintenue que par un terrible despotisme asiatique ou cosaque qui éteint dans les âmes cette sorte de fierté sans laquelle il n'est pas de patrie, soit que tous les rapports se distendent et que des liens de vassalité très lâches et très flottants se substituent au lien serré de la communauté nationale. Ce n'est pas la vie agricole avec ses échanges limités qui a créé l'unité de la Gaule, préparation de la précoce unité française. Dans son livre vraiment admirable sur la géographie de la France, M. Vidal de Lablache a bien montré qu'il n'y avait en Gaule, avant la naissance des grands courants commerciaux, que des pays : c'est-à-dire des cercles assez étroits, comprenant juste assez de territoire pour produire à peu près ce qui était nécessaire aux habitants ; un peu de plaine et un peu de coteau, si possible ; quelques pâturages, quelques bois et quelques labours, et dans certaines zones quelques vignobles. Ces petits pays qui formaient chacun une sorte de petit monde économique clos auraient vécu sans doute indéfiniment en eux-mêmes et sur eux-mêmes, sans autres rapports avec les voisins que quelques échanges infimes et accidentels ou quelques querelles de voisinage, si des forces unifiantes n'étaient pas intervenues, surtout la force du commerce qui de Marseille à la Cornouaille britannique échangeait les métaux du Nord et les produits de la Méditerranée, ou qui portait aux peuplades du Nord, de la Gaule et de la Germanie les marchandises de la Narbonnaise et des bords méditerranéens. La conquête même n'aurait pas provoqué une réaction d'unité gauloise si celle-ci n'avait pas été préparée par tout un système, par

tout un réseau d'échange. Ainsi la patrie était portée en quelque sorte au-dessus du sol.

Dans le moyen âge féodal, le souvenir de la monarchie mérovingienne centralisée, mais surtout le souvenir de l'empire carlovingien et la grande ombre de Charlemagne planent sur un monde décomposé et le rappellent à une sorte d'unité vaste. A mesure que s'émiettait le grand pouvoir auguste qui avait dominé un moment et organisé tant de forces, un regret hantait les âmes, toutes tristes de n'être plus qu'une poussière dans la nuit. Ce regret de l'unité, cette mélancolique aspiration à des ensembles ordonnés et vastes réagissaient en quelque mesure contre les forces de dispersion de la propriété foncière, dont la féodalité était la suprême formule. La grande unité de la foi chrétienne et l'organisation de l'Eglise modéraient aussi les effets de dissolution. Au-dessus des souverainetés fragmentées et dispersées du régime féodal subsistaient, suivant une formule de ce temps, deux idées unifiantes et étendues, *patria et christianitas*, la patrie et la chrétienté. Mais la force dominante de la propriété foncière désagrégeait le système social. Les grands possesseurs du sol ont bien moins besoin de la patrie au sens vaste et plein du mot, que les producteurs industriels et marchands. Le grand domaine du moyen âge avec son château-fort sur la hauteur et ses vassaux se protège à peu près lui-même. Il peut échoir par mariage ou alliance à un suzerain éloigné, et dont la protection soit distante. Des liens flottants, des rapports variables le rattachent au monde du dehors, et il peut appartenir successivement ou même simultanément à des patries différentes, par l'attribution à des suzerains différents de différents

droits. Cette hiérarchie complexe, mobile, incertaine n'a rien de la force enveloppante et de la vigueur prenante de l'Etat. Au contraire, dès que le producteur industriel n'est plus une dépendance du manoir, dès qu'il produit pour le marché, il a besoin d'une protection plus étendue et plus constante pour ses échanges, pour ses déplacements personnels, pour l'expédition de ses produits, il perçoit des rapports plus vastes, il se sent plus directement solidaire d'un groupement plus étendu, de la bonne ou mauvaise administration de tout un ensemble ; et c'est précisément parce qu'il est moins enraciné au sol qu'il est plus fortement enraciné à la patrie. Certes, les pauvres paysans ont vu avec joie le développement de la puissance royale qui les a protégés contre les pilleries et les violences, contre les contre-coups funestes des guerres privées de seigneur à seigneur, de domaine à domaine, et l'accord entre la royauté et les communes urbaines n'a été ni si délibéré, ni si systématique qu'on l'a dit parfois. C'est pourtant l'avènement des communes qui a aidé la monarchie à se débrouiller du chaos féodal et à constituer une unité française visible et consciente. C'est la Hanse, c'est la fédération des villes industrielles et marchandes qui a maintenu jusque dans l'extrême décomposition quelque idée, quelque figure de l'unité allemande. Si l'assistance des hommes armés des communes a permis à Philippe-Auguste, à Bouvines, de sauver l'autonomie française menacée à l'Est et à l'Ouest, c'est que l'hommage féodal avait cessé d'être le seul lien des hommes, c'est que parmi les artisans groupés et dont l'ambition grandissait, l'idée de solidarité nationale était née. Et ce n'est pas du sol, ce n'est pas de la propriété foncière

que cette idée germait, mais d'une activité plus libre et plus vaste.

Même l'admirable mouvement national déterminé par Jeanne d'Arc n'est pas un mouvement terrien. Les soulèvements paysans font les Vendées, ils ne déterminent pas les grands mouvements d'enthousiasme et d'unité. C'est dans une France où la terre n'est plus la seule force de vie, où les communes ont déjà joué un grand rôle, où saint Louis a sanctionné et promulgué le livre des métiers et les statuts des corporations, où les révolutions parisiennes des règnes de Charles V et Charles VI ont fait apparaître des forces neuves, la bourgeoisie marchande et le peuple artisan, où les plus clairvoyants parmi ceux qui veulent réformer le royaume ont rêvé d'une alliance de la bourgeoisie et des paysans contre le désordre et l'arbitraire, c'est dans cette France moderne que gouvernera demain « *le roi bourgeois* », fils du pauvre sire qui va être sauvé par Jeanne d'Arc, c'est dans un pays déjà compliqué, subtil, raffiné, complaisant aux fines douleurs littéraires de ce Charles d'Orléans dont la captivité émouvait le cœur de la bonne Lorraine, c'est dans cette société, qui est bien plus que rurale, que Jeanne affirme sa mission et se dévoue au salut de la patrie. Humble fille des champs qui avait vu les douleurs et les angoisses des paysans qui l'entouraient, mais pour qui ces détresses mêmes n'étaient que l'exemple prochain d'une douleur plus auguste et plus vaste, la douleur de la royauté dépouillée, de la nation envahie. Il n'y a dans son âme, dans sa pensée, rien de local, rien de terrien, elle regarde bien au delà des champs de Lorraine. Son cœur de paysanne est plus grand que toute paysannerie. Il bat au loin

avec les bonnes villes investies par l'étranger. Vivre aux champs, ce n'est pas nécessairement s'absorber aux choses de la terre. Dans le bruit naissant et dans la cohue grossière des cités, le rêve de Jeanne eut été sans doute moins libre, moins audacieux et moins vaste. La solitude a protégé la hardiesse de sa pensée, et elle vivait d'autant mieux avec la grande communauté de la patrie qu'elle pouvait sans trouble emplir l'horizon silencieuse d'une douleur et d'une espérance qui allaient au delà. Ce n'est pas une révolte de paysanne qui montait en elle ; c'est toute une grande France qu'elle voulait délivrer pour la mettre ensuite dans le monde au service de Dieu, de la chrétienté et de la justice. Son dessein lui paraît si religieux et si grand qu'elle aura le courage, pour l'accomplir, de résister même à l'Eglise et de se réclamer d'une révélation supérieure à toute révélation. Elle dira aux docteurs qui la pressent de justifier par les livres saints ses miracles et sa mission : « *Il y a plus de choses dans le livre de Dieu que dans tous vos livres.* » Parole prodigieuse et qui est en quelque façon à l'opposé de l'âme paysanne dont la foi est faite surtout de tradition. Mais que nous sommes loin du patriotisme ou incertain ou étroit et dur de la propriété terrienne ! C'est au plus haut de l'azur rayonnant et doux que Jeanne entendait les voix divines de son cœur.

De même, et de façon bien plus évidente, l'ardent patriotisme révolutionnaire déborde infiniment les intérêts de la propriété foncière, ou plutôt il est d'un autre ordre. Sans doute les petits propriétaires paysans furent d'autant plus attachés à la patrie nouvelle, ils mirent d'autant plus de passion à la défendre contre les despotes du dehors

ramenant les tyrannies intérieures qu'elle avait libéré leur terre des servitudes féodales et des dîmes ecclésiastiques. Et il est vrai qu'à chacun de ses progrès nouveaux dans le sens de la démocratie la révolution s'assurait en élargissant le droit des paysans, en complétant l'affranchissement du sol. Il est vrai qu'elle considérait aussi la diffusion de la propriété terrienne comme la garantie de la liberté et qu'elle promettait par ses lois un peu de terre à tous ceux qui défendaient la patrie. Mais enfin ce n'est pas la classe des propriétaires fonciers qui a déterminé le mouvement révolutionnaire. C'est surtout la croissance de la bourgeoisie, et Barnave a montré, en quelques pages qui sont une des plus ingénieuses et des plus fortes applications du « *matérialisme historique* » que c'est la substitution grandissante des influences industrielles et de la propriété mobilière à la domination foncière qui a produit la vaste révolution européenne dont le sommet était en France. Aussi bien il serait enfantin d'imaginer que les prolétaires, que les ouvriers des faubourgs ou des sombres rues du centre de Paris, quand ils se passionnaient pour la Révolution, quand ils donnaient leur sang pour elle, étaient conduits par l'appât de quelques miettes de terre qui un jour peut-être seraient distribuées aux vétérans de la patrie, ou même par l'espérance définie d'une participation précise à une forme quelconque de la propriété. Ils allaient vers l'avenir sans lui demander, si j'ose dire, des engagements formels. Ils savaient bien que leur action aurait un jour des effets sociaux, et tout de suite ils trouvaient une noble joie dans cette action même. La Révolution leur donnait d'emblée mieux qu'un titre de propriété, mieux qu'un bon à valoir

sur le domaine public, immobilier ou mobilier. Elle leur donnait la conscience de leur dignité et de leur force et des vastes possibilités d'action qu'aurait dans la pleine démocratie le travail robuste et fier.

Ainsi la patrie n'a pas pour fondement des catégories économiques exclusives, elle n'est pas enfermée dans le cadre étroit d'une propriété de classe. Elle a bien plus de profondeur organique et bien plus de hauteur idéale. Elle tient par ses racines au fond même de la vie humaine et, si l'on peut dire, à la physiologie de l'homme. Les individus humains ont toujours été capables de rapports plus étendus que les rapports de descendance et de consanguinité qui sont la base plus ou moins large de la famille. Mais les conditions mêmes de la vie sur la planète ont rendu impossible jusqu'ici la formation d'une société unique. La terre a été longtemps plus grande que l'homme, et elle a imposé à l'humanité la loi de la dispersion. C'est par groupes multiples, séparés, défiants, souvent ennemis, que la race humaine a dû tout d'abord se constituer. Les patries, les groupements distincts ont été la condition des groupements plus vastes que prépare l'évolution. Et en chacun de ces groupes une vie commune s'est développée qui garantissait et amplifiait la vie de tous et de chacun ; une conscience collective s'est formée en qui les consciences individuelles étaient unies et exaltées. Même pour les exploités, même pour les asservis, le groupement humain où ils avaient du moins une place définie, quelques heures de sommeil tranquille sur la marche la plus basse du palais, valait mieux que le monde du dehors, plein d'une hostilité absolue et d'une insécurité totale. Pour l'esclave aussi le

dur foyer qu'alimentait sa peine avait parfois un reflet réchauffant, une lueur joyeuse, et les ténèbres extérieures l'épouvantaient. L'esclave, dit le grand Homère, n'a que la moitié de son âme, mais cette moitié même il risquait de la perdre en se séparant du milieu social où il avait du moins un abri et quelques liens d'affection réciproque. A l'intérieur d'un même groupement régi par les mêmes institutions, exerçant contre les groupements voisins une action commune, il y a forcément entre les individus, même des classes les plus opposées ou des castes les plus distantes, un fonds indivisible d'impressions, d'images, de souvenirs, d'émotions. L'âme individuelle soupçonne à peine tout ce qui entre en elle de vie sociale, par les oreilles et par les yeux, par les habitudes collectives, par la communauté du langage, du travail et des fêtes, par les tours de pensée et de passion communs à tous les individus d'un même groupe que les influences multiples de la nature et de l'histoire, du climat, de la religion, de la guerre, de l'art, ont longuement façonné. Même pour se railler, même pour s'outrager, deux individus de classes hostiles, en un même pays, sont obligés de faire appel à des ressources communes. De cette présence en chacun de toute une vie collective résulte pour toutes les consciences individuelles un étrange agrandissement. La multiplication de l'âme individuelle par l'âme de tous se révèle parfois en des manifestations superficielles et naïves. Les foules se donnent à elles-mêmes, par leur seul mouvement, par leur remuante variété qui disperse l'âme et qui s'y concentre, des plaisirs charmants. Au théâtre, dans les fêtes, dans toutes les émotions de curiosité et de joie, dans les crises de douleur aussi, les impres-

sions de chacun sont accrues, amplifiées, transformées par les impressions de tous. C'est le mystère, c'est le prodige des âmes individuelles qu'elles soient à la fois impénétrables et ouvertes. Tout le groupe historique dont elles font partie, dont elles sont solidaires, les affecte sans cesse et les émeut, souvent à leur insu. C'est seulement dans les grandes crises, quand un grand événement remue toute la profondeur et toute l'étendue d'un groupe humain, que cette solidarité se révèle pleinement à elle-même. Mais les formidables crises de passion collective seraient impossibles si un fond inaperçu d'impressions communes ne s'était pas formé dans la familiarité des jours au fond de toutes les consciences. Quand, au sortir de la représentation des *Perses*, les Athéniens, tout enivrés de la grande poésie d'Eschyle et comme transportés d'une divine fureur de patriotisme guerrier, faisaient résonner du rythme de leurs lances les boucliers d'or attachés au temple de l'Athéné protectrice, ce n'était pas, quelle que fût la puissance de l'artiste créateur, une magnifique improvisation d'âme. Les Athéniens qui tout à l'heure étaient entrés au théâtre en échangeant sans doute des propos légers portaient en eux, à ce moment même, à un degré qu'ils ne supposaient pas, toutes les forces accumulées de la patrie. Soudain elles se déchaînaient en eux comme une surprise, mais c'est de toutes ces sources familières et profondes que le torrent avait jailli. Forces à demi instinctives et par là même immenses à la fois et redoutables. Elles sont prodigieusement efficaces, car elles prennent l'être humain par une action insensible et de tous les jours ; elles se confondent pour ainsi dire avec les habitudes organiques elles-mêmes, avec la

façon de parler, de regarder, de marcher, de sourire, de penser, avec les innombrables souvenirs joyeux ou douloureux par lesquels la vie de chacun, dans un groupe humain à la fois défini et vaste, se mêle à la vie de tous. Aussi à certaines heures de plénitude exaltée elles peuvent donner aux âmes des émotions de douleur et de joie qui dépassent à l'infini tout ce que la conscience isolée pourrait se promettre d'elle-même. C'est donc l'apprentissage de la vie collective et de la grande sensibilité humaine, non pas dans l'abstrait d'une humanité qui ne fut longtemps qu'à l'état de rêve et d'incertaine préparation, mais dans la réalité substantielle et historique d'un groupe humain ample et riche de vie, mais assez déterminé, concret et saisissable pour que le haut élan de l'esprit ait une base de nature. Oui, forces grandioses et bonnes, mais aussi pleines de péril et pleines de trouble. D'abord une association d'idées se produit trop souvent entre la patrie et les formes sociales sous lesquelles longtemps elle se développa. Souvent dans l'histoire des oligarchies, les monarchies, les privilèges politiques et sociaux de tout ordre ont cru ou affecté de croire que l'intérêt de la patrie se confondait avec leur intérêt. Même à l'heure où la monarchie et l'aristocratie française trahissaient la nation et faisaient appel à l'étranger, elles étaient convaincues que la France était en elles, que sans elles la patrie ne pouvait que se dissoudre et tomber dans le chaos. Les forces instinctives d'habitude, de tradition, de solidarité brute qui concourent à la formation de la patrie et qui en sont peut-être la racine physiologique deviennent ainsi souvent des forces de résistance et de réaction. Et c'est d'un grand effort que les révolutionnaires, les

novateurs, les hommes d'un droit supérieur doivent dégager de la patrie ancienne une patrie nouvelle et supérieure. Il ne s'agit pas d'une nouvelle distribution et d'un arrangement nouveau d'atomes groupés par une faible attraction. C'est une crise bien plus profonde et bien plus malaisée, c'est la transformation d'un organisme.

Et puis, ces patries, ces grands groupements historiques, dans leurs rapports mutuels ne sont pas aisément disciplinés par la raison et gouvernés par la justice. De patrie à patrie, de nation à nation, d'Etat à Etat, pendant des siècles et des siècles, il n'y a pas eu de droit certain, garanti par des sanctions certaines et efficaces. C'est le droit de la force, c'est l'état de nature qui a prévalu jusqu'ici dans les relations des peuples. On a souvent cité à faux le mot de Hobbes : « *L'homme est un loup pour l'homme ; homo homini lupus.* » Ce n'est pas aux rapports des individus dans la société civile que Hobbes appliquait sa formule. Au contraire, il constate que dans chaque société des garanties mutuelles se sont établies, par l'effet du besoin commun de tous les citoyens d'un même Etat d'échapper à la guerre incessante de tous contre tous. Mais c'est dans les relations des peuples que Hobbes retrouve cette survivance de sauvagerie, le règne de l'état de nature, c'est dans la vie internationale que l'homme est resté un loup pour l'homme.

La patrie, en absorbant ou plutôt en exaltant les égoïsmes individuels en un grand égoïsme collectif, couvre trop souvent les convoitises les plus brutales d'un semblant de générosité. Les hommes peuvent avoir l'illusion qu'ils servent la justice quand ils se dévouent pour les intérêts, même injustes, d'une force où ils sont compris, mais qui

leur est infiniment supérieure. De là les entraînements aveugles et les maximes brutales. De là l'adhésion donnée même par de hauts esprits à la détestable formule : qu'il ait tort ou raison, c'est mon pays. A mesure que les hommes progressent et s'éclairent, la nécessité apparaît d'arracher chaque patrie aux classes et aux castes, pour en faire vraiment par la souveraineté du travail la chose de tous. La nécessité apparaît aussi d'abolir dans l'ordre international l'état de nature, de soumettre les nations dans leurs rapports réciproques à des règles de droit sanctionnées par le consentement actif de tous les peuples civilisés. Mais cette transformation nationale et internationale des patries n'est possible que si chacun des hommes qui portent en eux l'idée nouvelle agit dans sa patrie et sur sa patrie. Par l'espérance, par l'action commune et concentrée, tous les prolétaires, tous les hommes de justice sociale et de paix internationale appartiennent d'avance à la même patrie humaine, à la patrie universelle de travail affranchi et des nations réconciliées. Mais ce haut idéal, ils ne le projettent pas dans le vide. Ils ne peuvent le réaliser que dans la nation autonome, selon les méthodes d'action et de combat que suggère ou qu'impose l'histoire de chaque pays, avec les éléments fournis par chacune des substances nationales. Quand on dit que la révolution sociale et internationale supprime les patries, que veut-on dire? Prétend-on que la transformation d'une société doit s'accomplir de dehors et par une violence extérieure? Ce serait la négation de toute la pensée socialiste qui affirme qu'une société nouvelle ne peut surgir que si les éléments en ont été déjà préparés dans la société présente. Dès lors, l'action révolution-

naire, internationale, universelle, portera nécessairement la marque de toutes les réalités nationales. Elle aura à combattre dans chaque pays des difficultés particulières, elle aura en chaque pays, pour combattre ces difficultés, des ressources particulières, les forces propres de l'histoire nationale, du génie national. L'heure est passée où les utopistes considéraient le communisme comme une plante artificielle qu'on pouvait faire fleurir à volonté, sous un climat choisi par un chef de secte. Il n'y a plus d'Icaries. Le socialisme ne se sépare plus de la vie, il ne se sépare plus de la nation. Il ne déserte pas la patrie ; il se sert de la patrie elle-même pour la transformer et pour l'agrandir. L'internationalisme abstrait et anarchisant qui ferait fi des conditions de lutte, d'action, d'évolution de chaque groupement historique ne serait qu'une Icarie plus factice encore que l'autre et plus démodée.

Il n'y a que trois manières d'échapper à la patrie, à la loi des patries. Ou bien il faut dissoudre chaque groupement historique en groupements minuscules, sans lien entre eux, sans ressouvenir et sans idée d'unité. Ce serait une réaction inepte et impossible, à laquelle, d'ailleurs, aucun révolutionnaire n'a songé ; car, ceux-là même qui veulent remplacer l'Etat centralisé par une fédération ou des communes ou des groupes professionnels, transforment la patrie ; ils ne la suppriment pas ; et Proudhon était Français furieusement. Il l'était au point de vouloir empêcher la formation des nationalités voisines. Ou bien il faut réaliser l'unité humaine par la subordination de toutes les patries à une seule. Ce serait un césarisme monstrueux, un impérialisme effroyable et oppresseur dont le rêve même ne peut pas effleurer l'esprit moderne.

Ce n'est donc pas par la libre fédération de nations autonomes répudiant les entreprises de la force et se soumettant à des règles générales de droit, que peut être réalisée l'unité humaine. Mais alors ce n'est pas la suppression des patries, c'en est l'enoblissement. Elles sont élevées à l'humanité sans rien perdre de leur indépendance, de leur originalité, de la liberté de leur génie. Quand un syndicaliste révolutionnaire s'écrie au récent congrès de Toulouse : A bas les patries ! Vive la patrie universelle ! il n'appelle pas de ses vœux la disparition, l'extinction des patries dans une médiocrité immense où les caractères et les esprits perdraient leur relief et leur couleur. Encore moins appelle-t-il de ses vœux l'absorption des patries dans une énorme servitude, la domestication de toutes les patries par la patrie la plus brutale, et l'unification humaine par l'unité d'un militarisme colossal. En criant : A bas les patries ! il crie : A bas l'égoïsme et l'antagonisme des patries ! A bas les préjugés chauvins et les haines aveugles ! A bas les guerres fratricides ! A bas les patries d'oppression et de destruction ! Il appelle à plein cœur l'universelle patrie des travailleurs libres, des nations indépendantes et amies.

Qu'on ne dise point que les patries, ayant été créées, façonnées par la force, n'ont aucun titre à être des organes de l'humanité nouvelle fondée sur le droit et façonnée par l'idée, qu'elles ne peuvent être les éléments d'un ordre supérieur, les pierres vivantes de la cité nouvelle instituée par l'esprit, par la volonté consciente des hommes. Même si elles n'avaient été jusqu'ici que des organismes de force, même si on oubliait la part de volonté, de pensée, de raison, de droit, de libre et sublime dé-

vouement, qui est déjà comme incorporée dans la patrie, c'est dans les grands groupements historiques que doit s'élaborer le progrès humain. L'esprit, même s'il est premier dans le monde, a accepté de se produire dans la nature, selon la nature. Sa force, sa victoire, ce n'est pas de répudier la nature, c'est de l'élever à soi, de la transformer par degrés. L'individu humain lui aussi est le produit d'une terrible évolution de nature. Il est l'héritier de bien des forces brutales, il porte en lui bien des instincts d'animalité. Va-t-il donc renoncer à lui-même ? Va-t-il maudire en lui la nature et la refouler ? Où sera son point d'appui pour s'élancer plus haut ? et quel sera le prix de sa victoire s'il n'offre en quelque sorte au gouvernement de la raison qu'une âme morte et une sensibilité éteinte ? Cet ascétisme abstrait est impossible, même au chrétien. Les rêves mystiques les plus purs et les plus nobles empruntent quelque chose de leur flamme à la chaleur subtile du sang, à la force épurée mais subsistante de désirs légués par les siècles. L'homme qui s'est élevé à la vie morale et à la maîtrise de soi refoule les colères aveugles qui se traduiraient en violence injuste, mais il n'éteint pas dans son cœur et dans ses veines l'ardeur de la vie, le principe des généreuses colères qui communiquent une force organique profonde aux révoltes de l'esprit de justice et de la conscience outragée. L'homme qui se gouverne par la raison sait sacrifier, s'il le faut, sa vie au devoir, et subordonner à l'idée même l'instinct de conservation, le plus universel et le plus fort de tous les instincts, et qui semble traduire dans la sensibilité des êtres organisés une loi de nature plus profonde encore et plus générale. Mais même quand

il immole librement sa vie, il ne cesse pas de l'aimer. Il n'a pas ce dégoût de vivre, ce *taedium vitae*, qui est comme le châtiment des époques où il y a divorce de la sensibilité et de la raison, où les uns s'épuisent à des voluptés sans noblesse et sans joie, où les autres se réfugient dans le fanatisme moral des stoïciens, dans le devoir abstrait et sec, sevré des sèves de la nature et des sucs de la terre. Dans la hiérarchie de la vie, comme Aristote et Auguste Comte l'ont montré magnifiquement, le supérieur suppose l'inférieur. Il s'y appuie, mais il ne le supprime pas. Il le transforme. Il se l'approprie. Dans l'individu humain la sensibilité n'abolit pas les fonctions végétatives, mais elle les règle en quelque façon, selon les indications du besoin obscurément ressenti et les avertissements du plaisir et de la douleur. La raison n'abolit pas la sensibilité, mais elle la règle, elle l'ennoblit, en appliquant à de hautes fins de science et de justice les forces du désir et de la passion, qui enveloppent elles-mêmes les forces inconscientes. Ainsi toute la nature, de bas en haut, est associée à la montée de l'esprit ; les puissances obscures s'élèvent dans la lumière et se transfigurent sans se dissiper. De même les nations s'élèveront dans l'humanité sans se dissoudre. La grande force collective, la grande passion collective des peuples organisés, au lieu de se déchaîner en violences d'orgueil et de convoitise, sera soumise à la loi supérieure de l'ordre humain, réglée et pénétrée jusqu'en son fond par l'idée du travail, de la justice et de la paix. Mais elle ne perdra pas sa vertu.

Dès maintenant, c'est une joie pour tous les militants du socialisme international, c'est une fierté et une force de faire appel, en vue de l'ordre nou-

veau, à ce que les patries ont de plus noble dans leur tradition, dans leur histoire, dans leur génie. Tous les actes de courage et de noblesse qui marquent le niveau où peut se hausser la nature humaine, tous les efforts d'invention, toutes les audaces de l'esprit, tous les progrès de liberté, de démocratie et de lumière, qui ont préparé une civilisation supérieure, et qui ont disposé le peuple à y participer, nous les appelons à nous, nous les évoquons. Nous disons aux hommes : Pourquoi ce mouvement s'arrêterait-il ? Pourquoi tous ceux qui sont restés jusqu'ici dans la dépendance et dans l'ombre ou dans la pénombre ne seraient-ils pas élevés à la liberté et à la clarté ? Mais n'est-ce pas dans un régime de coopération sociale que toutes les initiatives trouveront leur garantie, que toutes les intelligences et les consciences auront leur plein essor ? Nous prenons à témoin la patrie elle-même dans sa continuité et dans son unité. L'unité sera plus forte quand, à la lutte des classes dans chaque patrie, sera substituée l'harmonie sociale, quand la propriété collective servira de fondement à la conscience commune. La continuité sera plus profonde quand tous les efforts du passé aboutiront à l'universelle libération, quand tous les germes d'égalité et de justice s'épanouiront en une magnifique floraison humaine, quand le sens vivant de l'histoire de la patrie se révélera à tous par un accomplissement de justice, quand les œuvres les plus fines et les plus hautes du génie seront enfin, dans la culture individuelle et la culture sociale agrandies, l'orgueil et la joie de toutes les intelligences. Par là, la patrie sera le miroir vivant où toutes les consciences pourront se reconnaître. Par là, les prolétaires qui n'eurent au cours des temps

qu'une possession partielle et trouble de la patrie en auront enfin la possession pleine et lumineuse. Elle sera bien à eux, même dans le passé, puisque par leur effort suprême tout le travail des siècles aura abouti à leur exaltation dans la justice. Dès aujourd'hui, parce qu'ils peuvent lutter dans la patrie pour la transformer selon une idée plus haute, ils ne sont pas extérieurs à la patrie. Ils sont en elle parce qu'ils agissent sur elle, parce que l'indépendance des nations comme nations abrite l'effort socialiste international, parce que la démocratie, forme des nations modernes, seconde l'action des salariés, parce qu'ils ne peuvent vaincre qu'en s'appropriant, en chaque pays, les plus hautes qualités d'esprit et d'âme, et l'essence même du génie de la nation, parce que l'humanité nouvelle ne sera riche et vivante que si l'originalité de chaque peuple se prolonge dans l'harmonie totale et si toutes les patries vibrent à la lyre humaine. Ainsi les patries, en leur mouvement magnifique de la nature à l'esprit, de la force à la justice, de la compétition à l'amitié, de la guerre à la fédération, ont à la fois toute la force organique de l'instinct et toute la puissance de l'idée. Et la classe prolétarienne est plus que toute autre classe dans la patrie, puisqu'elle est dans le sens du mouvement ascendant de la patrie. Quand elle la maudit, quand elle croit la maudire, elle ne maudit que les misères qui la déshonorent, les injustices qui la divisent, les haines qui l'affolent, les mensonges qui l'exploitent, et cette apparente malédiction n'est qu'un appel à la patrie nouvelle qui ne peut se développer que par l'autonomie des nations, l'essor des démocraties et l'application à de nouveaux problèmes de toute la force des génies nationaux, c'est-

à-dire par la continuation de l'idée de patrie jusque dans l'humanité.

Voilà pourquoi, en tous ses congrès, l'Internationale ouvrière et socialiste rappelle aux prolétaires de tous les pays le double devoir indivisible de maintenir la paix, par tous les moyens dont ils disposent, et de sauvegarder l'indépendance de toutes les nations. Oui, maintenir la paix par tous les moyens d'action du prolétariat, même par la grève générale internationale, même par la révolution. Combien de malentendus volontaires ou involontaires, combien de méprises et de calomnies les adversaires du socialisme ont accumulé sur cet objet. Ils oublient, ils affectent d'oublier que même dans les pays démocratiques la guerre peut être déchaînée sans le consentement du peuple, à son insu, contre sa volonté ! Ils oublient que dans le mystère où s'enveloppent encore les diplomaties, la politique extérieure échappe trop souvent au contrôle des nations, qu'une imprudence, une fatuité, une provocation imbécile ou la convoitise scélérate de quelques groupes financiers peuvent déchaîner des conflits soudains ; qu'il dépend encore d'une minorité, d'une coterie infime, d'un homme systématique et infatué, d'engager la nation, de créer de l'irréparable, et que la guerre et la paix se meuvent encore hors de la loi de démocratie. Dans l'évolution intérieure, il y a aussi des surprises, des attentats, mais dont les effets peuvent être combattus et limités. Quand des fous ou des criminels ont allumé la guerre, comment le peuple peut-il circonscrire ou étouffer l'incendie ? Les vastes combinaisons personnelles de M. Hanotaux ont conduit la France au seuil d'une guerre avec l'Angleterre. Les vastes combinaisons personnelles de M. Del-

cassé ont conduit la France au seuil d'une guerre avec l'Allemagne. Les conflits obscurs des coteries dans la chancellerie allemande se répercutaient dans toute la politique européenne, et selon que l'emportait le groupe Holstein ou le groupe Eulenburg, les chances de guerre s'accroissaient ou diminuaient. C'est dans de sombres coulisses de finance que s'est agité à certaines heures le conflit marocain. L'antagonisme des financiers français et des financiers allemands a mis en péril la paix de l'Europe, et c'est l'entente de ces groupes d'abord hostiles, puis associés enfin pour une exploitation plus fructueuse du Maroc, qui a facilité un accord dont les effets généraux sont excellents, dont les sources sont ignominieuses, comme étaient ignominieuses les causes du conflit. Quelle ressource ont donc les peuples devant ces combinaisons, devant ces manœuvres, devant les mensonges sensationnels d'une presse dirigée souvent par le capital véreux et qui, par calcul financier ou par délirant orgueil, sème la panique et la haine et se joue cyniquement et étourdiment du destin de millions d'hommes ? Les peuples n'ont qu'un moyen de défense ; le prolétariat n'a qu'une ressource ; c'est de signifier que dans ces aventures « il ne marchera pas » ou plutôt qu'il marchera contre les machinateurs criminels, qu'il brisera s'il le peut les forces de guerre, qu'il se soulèvera pour arracher la patrie aux maquignons de la patrie ! Ah ! oui, terrible hypothèse dont il connaît toutes les difficultés et tous les périls ! Il serait coupable en effet s'il s'y prêtait légèrement, si c'était un jeu d'imagination romantique. Mais il sait bien que ce ne peut être que le recours suprême. Il sait bien qu'il n'aura le droit de mettre en œuvre ces moyens

tragiques et qu'il n'aura quelques chances d'y réussir que s'il a épuisé d'abord tous les moyens de prévenir la guerre que met en ses mains la démocratie trop incomplète. Qu'il surveille sans cesse les événements pour écraser les germes de guerre avant qu'ils aient pu dangereusement se développer. Qu'il envoie dans toutes les assemblées politiques une minorité toujours accrue qui dénonce les intrigues, dissipe les malentendus, rappelle sans cesse les diplomaties convoiteuses ou aventureuses à l'esprit d'équité, de modération et de paix. Qu'il prépare, qu'il trace par ses délégués, par des juristes pénétrés de son esprit, un code de droit international qui prévienne les compétitions funestes et les entreprises violentes de l'impérialisme capitaliste ; qu'il protège tous les peuples, toutes les races contre ceux qui veulent se tailler aux dépens de leur indépendance des privilèges, des monopoles, des concessions exclusives. Qu'il élargisse toutes les tentatives d'arbitrage. Qu'il ne cède pas à la tentation médiocre et vulgaire de railler la Cour de la Haye, mais qu'il s'applique au contraire à la fortifier, qu'il réclame pour elle une activité toujours plus haute et s'exerçant sur tous les litiges. Qu'il comprenne toute l'importance, toutes les conséquences des questions posées d'abord devant elle et qui peuvent, comme la question de droit de prise, neutraliser la concurrence navale de l'Angleterre et de l'Allemagne, enlever tout prétexte à l'émulation sinistres des armements maritimes. Que les organisations prolétariennes de tous les pays, réunies en des congrès internationaux, affirment avec une force croissante leur volonté de paix et que leur solidarité tous les jours plus visible et plus solide soit comme un obstacle compact aux courants de

folie belliqueuse. Quand les socialistes et travailleurs de tous les pays, dans les parlements, dans les syndicats, dans les coopératives, dans les fédérations ouvrières de tout ordre dont le réseau tous les jours plus serré et plus vaste s'étend sur le monde, auront fait vivre cette œuvre incessante, multiple, méthodique ; quand ils auront prodigué les efforts de sagesse, de raison, de propagande et d'organisation pour prévenir les conflits, pour épargner aux nations la double épreuve de la guerre et de la révolution qui en sera la réplique presque fatale ; alors, si des gouvernements d'aventure et de proie s'obstinent ; si, dans la pensée folle de créer une diversion au problème social ou d'affermir des monarchies chancelantes, ou de sauver les privilèges bourgeois, ou encore dans un appétit scélérat de lucre et de finance, les dirigeants déchaînent la tempête, s'ils refusent encore, à la dernière heure, avant la consommation du crime, les suprêmes appels à l'arbitrage qui leur viendront du prolétariat universel, alors, oui, ce sera le droit et le devoir de la classe ouvrière, ce sera son droit et son devoir, par un effort simultané et concerté de ses militants dans les pays exposés à l'horrible catastrophe, de se soulever, de faire appel désespérément à la force révolutionnaire, de briser ces gouvernements de délire, de rapine et de meurtre et de jeter dans la tourmente, pour la sauvegarde et l'honneur des patries comme pour la sauvegarde et l'honneur de l'humanité, la parole de paix, la parole de justice.

Pour avoir à mon tour répété ces choses dans le commentaire que je donnais du Congrès de Stuttgart, j'ai été outragé, dénoncé comme un traître à la patrie. Il me semble qu'on n'ose plus, aujour-

d'hui, répéter contre le parti socialiste et contre l'Internationale ces calomnies imbéciles. Le Congrès de Copenhague, quoiqu'il ait marqué un pas nouveau dans la lutte internationale révolutionnaire contre la guerre, quoiqu'il ait mis à l'ordre du jour de tous les pays l'étude des moyens précis de la prévenir par l'action concertée du prolétariat, n'a pas provoqué les mêmes injures que celui de Stuttgart. Peu à peu, la démocratie européenne se familiarise avec la grandeur de la pensée internationale. On n'ose plus nous dire à nous, socialistes français, ou du moins on ne nous dit plus que faiblement que nous voulons désorganiser la défense de notre propre patrie et que nous sommes, ou les complices de l'étranger ou au moins les dupes lamentables de ces socialistes du dehors qui, eux, dissimulant sous de faux semblants internationalistes leur dessein de primauté nationale et leur orgueil chauvin, sauront bien exploiter au profit de leur patrie casquée l'anarchie révolutionnaire de France. Non, on n'ose plus reproduire, au moins du même ton, ces inepties calomnieuses, car dans toute l'Europe, une agitation se propage. Les démocraties s'émeuvent. Les peuples manifestent leur lassitude du régime épuisant de la paix armée. Partout ils veulent prendre en mains la conduite des affaires nationales, et dans les pays mêmes où l'autorité est le plus solide, des forces populaires s'accroissent et montent, qui ne permettront plus de dire que les effets révolutionnaires de la guerre seront limités aux pays latins. Il n'est plus de souverain, il n'est plus de caste, il n'est plus de classe, en quelque pays de l'Europe que ce soit, qui puisse jouer sans péril avec le feu de la guerre. Et ce n'est pas une action unilatérale, c'est une action internationale, c'est

un mouvement révolutionnaire que l'Internationale veut opposer aux puissances d'agression. Quelle aberration de la combattre et de la calomnier ! Déjà ceux-là mêmes qui nous dénonçaient le plus comprennent qu'en essayant de prévenir la guerre, qu'en dressant contre toute politique belliqueuse la menace sérieuse et solide d'une révolution ouvrière, le socialisme international protège la civilisation démocratique contre les surprises et les cataclysmes. C'est la guerre surtout qui rendrait impossible la régulière évolution sociale. Au contraire, par la certitude de la démocratie et de la paix, par la plénitude du droit populaire et de la sécurité internationale, le passage de la société bourgeoise à l'ordre socialiste peut s'accomplir par étapes, par transitions ménagées, sans violence et sans effusion de sang, sans gaspillage des forces économiques. Les hommes qui poussent la volonté de paix jusqu'à menacer d'un mouvement révolutionnaire tous les auteurs de conflit sont les serviteurs les plus clairvoyants de l'évolution humaine, du progrès social ordonné, vigoureux et sage. Que la double tâche de lutter, même révolutionnairement, contre la guerre et de sauvegarder dans la tourmente l'indépendance des nations soit aussi difficile que grandiose, les prolétaires le savent. La classe qui assume cette responsabilité glorieuse et formidable s'oblige elle-même à un immense effort d'éducation et d'organisation, d'habileté et d'héroïsme. Elle n'a pas la naïveté de prétendre enfermer d'avance dans une formule bien équilibrée des événements tumultueux. Un schéma abstrait ne suffit pas à guider les hommes dans ces crises confuses et terribles. Mais ce qui est certain, c'est que la volonté irréductible de l'Inter-

nationale est qu'aucune patrie n'ait à souffrir dans son autonomie. Arracher les patries aux maquignons de la patrie, aux castes de militarisme et aux bandes de la finance, permettre à toutes les nations le développement indéfini dans la démocratie et dans la paix, ce n'est pas seulement servir l'Internationale et le prolétariat universel, par qui l'humanité à peine ébauchée se réalisera, c'est servir la patrie elle-même. Internationale et patrie sont désormais liées. C'est dans l'Internationale que l'indépendance des nations a sa plus haute garantie; c'est dans les nations indépendantes que l'Internationale a ses organes les plus puissants et les plus nobles. On pourrait presque dire : un peu d'internationalisme éloigne de la patrie ; beaucoup d'internationalisme y ramène. Un peu de patriotisme éloigne de l'Internationale ; beaucoup de patriotisme y ramène.

Il n'y a donc aucune contradiction pour les prolétaires socialistes et internationalistes à participer de façon active à l'organisation populaire de la défense nationale. Au contraire, plus le problème qu'ils ont à résoudre est difficile et troublant, plus il importe qu'ils accroissent leur autorité et leur influence en exerçant toute la force d'action dont ils peuvent disposer. Plus il importe aussi qu'ils aient sur l'armée des prises très fortes, pour la faire mieux servir, aux heures de crise, aux fins sublimes du prolétariat, à la protection de la paix internationale et de l'indépendance nationale. Leur participation active au fonctionnement de l'armée renouvelée est donc une loi de la croissance prolétarienne et de l'action socialiste. Cette loi, il est impossible que les prolétaires ne la reconnaissent point. De même qu'il arrive parfois au prolétariat,

par dégoût des actes de la République bourgeoise, de paraître détaché de la République, mais qu'il s'émeut de colère quand réellement la République est menacée, et qu'il tressaille de joie quand une République nouvelle, même bourgeoise, surgit en Europe, de même, et malgré l'abus des formules paradoxales, il a beau, pour protester contre les formes bourgeoises et capitalistes de la patrie, jeter l'anathème à la patrie elle-même, il se soulèverait tout entier le jour où réellement l'indépendance de la nation serait en péril. Et il débarrasserait la patrie des gouvernements de corruption et d'aventure pour mieux préserver, avec la paix du monde, l'autonomie nationale. La vaine outrance des paradoxes anarchisants ne résisterait pas une minute un jour de crise à la force de la pensée ouvrière complète, qui concilie l'Internationale et la Nation. C'est à cette pensée ouvrière complète que la République peut, dès maintenant, faire appel si elle veut assurer l'organisation d'une armée vraiment défensive, populaire et efficace.

CHAPITRE XI

Encore les cadres. — Les promotions.

Pour que la volonté du peuple puisse agir sur le recrutement des cadres et la promotion des chefs de tout ordre, il faut qu'elle ait un organe permanent. Je propose de créer un conseil de perfectionnement et de contrôle nommé, en chaque circonscription régimentaire, au suffrage universel.

Trente citoyens seront ainsi désignés pour huit ans avec renouvellement par moitié tous les quatre ans ; et pour que l'esprit de parti et de coterie n'y puisse pas prévaloir, c'est selon la représentation proportionnelle, s'il y a plusieurs listes de candidats, que le conseil sera élu. Il y aura ainsi, par le contrôle mutuel, des garanties d'équité et d'impartialité.

Les deux conseils régimentaires des deux régiments d'une même brigade pourront s'entendre par des délégués pour certaines questions intéressant en effet l'ensemble de la brigade. En tout cas, et nécessairement, chacun des conseils régimentaires enverra trois délégués au conseil divisionnaire, où les armes spéciales seront également représentées par un mécanisme analogue, soit que tous les citoyens de la circonscription divisionnaire appartenant à la cavalerie et à l'artillerie nomment directement des délégués spéciaux, soit plutôt que les listes des délégués au conseil doivent comprendre un cer-

tain nombre d'artilleurs et de cavaliers.

La fonction des conseils régimentaires sera de s'intéresser à toute l'éducation militaire, surtout à celle de la jeunesse. Elle sera aussi d'aider au recrutement des cadres. Tous les enfants, tous les jeunes gens éduqués, entraînés, recevront de leurs instituteurs, des officiers, des délégués du conseil régimentaire, des notes qui, à l'heure où ils entreront à l'école des recrues, seront transmises aux instructeurs. Ainsi ceux d'entre eux qui seront les plus aptes et les mieux préparés à exercer la fonction de sous-officier seront, en quelque sorte, désignés d'avance. En tout cas, l'attention des chefs instructeurs sera appelée sur eux, et quand les recrues auront fait les trois premiers des six mois que doit durer l'école des recrues, à ce moment les instructeurs, assistés d'une délégation du conseil régimentaire, désigneront ceux qui doivent recevoir une préparation spéciale en vue du grade de sous-officier. Cette préparation se fera pendant les trois derniers mois. A ce terme, un jury, où siégeront par tiers des instructeurs, des délégués de conseil régimentaire et des officiers de la circonscription à laquelle les aspirants sous-officiers appartiennent, décidera s'il y a lieu ou non de leur donner le certificat d'aptitude. Ce certificat ne leur confère pas d'emblée le grade de sous-officier. Il leur donnera seulement le droit de suivre les écoles de sous-officiers. Ces écoles, le général commandant la division, assisté d'un représentant de chaque grade désigné par ses camarades, et des délégués des conseils régimentaires, en déterminera l'emplacement, le règlement, les modes de fonctionnement. Les élèves de ces écoles de sous-officiers, pendant les trois mois d'études, recevront une indemnité conve-

nable. Il est probable qu'un assez grand nombre de jeunes gens seront attirés vers ces écoles. Elles leur promettent en effet trois avantages essentiels. D'abord, l'exercice de la fonction de sous-officier se produisant dans la région même où ils vivent et où s'exerce leur activité civile, ils ne seront pas détournés par leur fonction militaire de leur profession civile, et ils recevront une indemnité qui sera calculée de telle sorte qu'elle fera plus que couvrir pour la plupart d'entre eux les journées perdues. En second lieu, des catégories entières d'emplois administratifs ne seront accessibles qu'à ceux des citoyens qui auront donné à la nation cette preuve de bon vouloir d'aider à l'organisation de l'armée nationale, et en tout cas une prime pour l'avancement à l'ancienneté sera accordée à ceux qui auront ainsi manifesté leur dévouement à la chose publique. Par exemple les trois mois passés à l'école de sous-officiers seront considérés comme l'équivalent de deux ans de service dans la profession. L'inconvénient sera bien moindre pour les administrations civiles que n'est troublante et démoralisante aujourd'hui la concurrence faite par les anciens sous-officiers qui, après quatorze ans de service, entrent brusquement en vainqueurs dans toutes les administrations et prennent en flanc, pour ainsi dire, la carrière d'innombrables petits employés. Enfin, les nominations aux grades d'officiers seront réglées de telle sorte qu'un nombre important de sous-officiers puissent parvenir et parviennent en effet au grade d'officier, au moins aux grades de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine. Je pourrais ajouter un quatrième avantage, c'est qu'une modeste allocation de retraite soit donnée aux sous-officiers parvenus à l'âge de

45 ou 50 ans. Ce sera pour tous les humbles pensionnés de l'Etat, pour les partisans de l'assurance sociale et des retraites ouvrières et paysannes, un supplément très faible sans doute mais qui ne sera pas négligeable et qui sera certainement le bienvenu. A la sortie de l'école de sous-officiers, ceux qui auront reçu le diplôme seront nommés sous-officiers à mesure des vacances et par ordre de classement. Ils seront affectés le plus possible au régiment, à la circonscription régimentaire où ils résident eux-mêmes, et en tout cas au régiment le plus voisin, de façon que les déplacements qu'ils devront s'imposer pour aller prendre aux jours de manœuvres le commandement de leur section soient réduits au minimum. Tous les trois ans les sous-officiers en fonction seront appelés pour 21 jours à l'école des sous-officiers afin d'y renouveler et d'y compléter leur instruction, d'y être formés aux nouvelles dispositions tactiques qui auront pu être élaborées dans l'intervalle. Ils iront comme sergents, en vertu du diplôme qui leur a été délivré dans les conditions que j'ai dites, après leurs études de trois mois à l'école des sous-officiers. C'est une Commission régimentaire présidée par le colonel du régiment, et où seront représentés les gradés du régiment et le conseil de perfectionnement militaire régimentaire qui décidera des promotions au grade de sergent-major. (Je parle ici de l'infanterie, mais pour toutes les armes le mécanisme sera le même essentiellement.)

Si l'accord se fait, pour les promotions, entre les trois éléments dont est formée la Commission régimentaire, la chose va de soi ; s'il y a désaccord, il est passé aux voix, chacun des trois éléments en ayant une. Il me paraît impossible que lorsque les

choix seront soumis à la triple influence et au triple contrôle du colonel, de l'ensemble des gradés et du conseil des citoyens qui sont à la fois les citoyens de la circonscription régimentaire et les soldats ou les anciens soldats des régiments, aucun autre intérêt que celui du service public puisse prévaloir. Le plus simple, le plus sage pour chacun des hommes ayant puissance de se prononcer sera de ne tenir compte que de la valeur des candidats entre lesquels il devra faire un choix. Les considérations d'égoïsme sordide et les complaisances d'intrigue se neutraliseraient par leur opposition même : et c'est presque toujours le mérite vrai qui l'emportera. Ce mérite manifesté dans une circonscription étroite, dans une sphère très limitée, tous les juges appelés à en décider auront pu le discerner, le mesurer.

Ainsi est assurée l'institution, l'éducation, la promotion des sous-officiers qui seront affectés aux unités régimentaires, c'est-à-dire de l'immense majorité ou plutôt de la presque totalité d'entre eux, de ceux qui ne seront pas des sous-officiers de carrière, qui vivront de la vie civile tout en donnant une partie de leur temps à leur fonction militaire et qui travailleront de leur état soit dans le territoire où se recrutent les régiments, soit dans la ville voisine. Un périodique rappel d'éducation les tiendra en haleine. Quant aux sous-officiers qui seront instructeurs à l'école des recrues et qui seront des sous-officiers permanents, ce n'est pas seulement trois mois d'école, c'est une année entière qui sera exigée d'eux. Et c'est le conseil présidé par le général de division qui doit décider pour eux la promotion. Par tout cet ensemble de mesures le recrutement des cadres de sous-officiers sera large-

ment et fortement assuré. Les hommes qui seront appelés à cette fonction si importante auront reçu dès l'enfance une vigoureuse éducation physique et militaire. Ils auront dans leur adolescence reçu déjà des notions préparatoires. Ils auront passé six mois à l'école des recrues, trois mois à l'école des sous-officiers, et quand ils auront pris possession de leur grade, stimulés par les avantages multiples qui récompensent leur action, aiguillonnés aussi par l'amour-propre, soucieux de fortifier parmi leurs citoyens leur autorité morale par l'accomplissement habile et consciencieux de leur tâche, soumis, pour les notes de promotion, au jugement et de leurs soldats et de leurs camarades et de leurs chefs, convaincus que le seul moyen de se concilier tous ces éléments, c'est de remplir leur devoir avec sérieux, avec exactitude, avec zèle, et de communiquer à la région où ils exercent l'esprit civique, l'ardeur de dévouement à la nation libre et pacifique, ils pourront développer et leur expérience et leur autorité et leur savoir militaire par une longue pratique du commandement et par la fréquentation d'écoles de perfectionnement. Il n'est plus question de rengagés. Il n'y a plus de distinction entre l'active et la réserve. De 20 à 35 ans tous les citoyens font partie de l'armée active, et les sous-officiers, tous les sous-officiers continuent tant qu'ils restent dans la même région à exercer leur commandement dans la même unité. Ils sont en contact avec les mêmes hommes. Ils peuvent devenir à leur rang modeste mais dans leur fonction si utile de vrais chefs inspirant confiance et ayant confiance en leurs soldats. La familiarité de la vie civile n'enlèvera rien à l'autorité morale de leur commandement. Mais ne pouvant compter sur une

sorte de prestige brutal et distant, ils seront d'autant plus obligés à assurer leur influence par cette compétence reconnue de tous et cette probité professionnelle constante qui finissent toujours par imposer le respect.

Les officiers se recruteront à trois sources. Il y aura les officiers permanents, élèves à l'Université et dont j'ai déjà parlé, et qui formeront environ un tiers ou un quart de l'effectif des officiers. Et ensuite dans le gros des officiers qui seront des officiers civils vivant de leur profession civile et n'exerçant le commandement qu'aux périodes de convocation. il y aura deux catégories. Il y aura ceux qui, sans s'imposer des études militaires aussi larges et aussi fortes que les officiers permanents, auront cependant conquis le brevet d'officiers en participant à un concours d'admission à une école d'officiers. Il y aura une école d'officiers par région d'Université et le siège de l'école sera au centre même de l'Université, de façon que les aspirants officiers du cadre civil puissent entrer en relations d'étude et de camaraderie avec les futurs officiers du cadre permanent. Ces cours dureront six mois au moins, un an au plus ; et ceux qui les suivront recevront une indemnité journalière. Ces cours seront ménagés de façon à préparer les étudiants à l'exercice des fonctions de sous-officier comme à celle des fonctions d'officiers. Quand ils auront suivi les cours et obtenu leur diplôme, les aspirants officiers civils seront nommés sous-officiers et affectés au régiment dont ils habitent la circonscription ou du moins au régiment le plus voisin possible de leur résidence habituelle. Ils ne pourront être promus officiers qu'après avoir exercé au moins deux ans les fonctions de sous-officiers.

Bien entendu, ceux qui se seront présentés à l'école des officiers, étant déjà sous-officiers, pourront être promus officiers aussitôt après l'obtention de leur diplôme, s'ils avaient déjà, avant leur entrée à l'école, deux ans de grade de sous-officier. L'avantage qu'assure le diplôme d'élève-officier, c'est que ceux qui en seront pourvus auront la certitude d'être nommés plus vite que ceux qui n'en ont pas. Une proportion déterminée d'officiers devra être prise parmi ceux qui auront le diplôme et cette proportion sera calculée de telle manière que la promotion des sous-officiers diplômés se fasse dans un délai plus court que celle des non-diplômés. Ils auront toujours une prime d'ancienneté, c'est-à-dire que leur séjour à l'école des officiers sera considéré, quoique n'ayant duré que six mois ou un an au maximum, comme l'équivalent de deux ans par exemple du grade de sous-officier. Mais cette prime d'ancienneté elle-même sera calculée de telle façon qu'une marge soit laissée au choix pour cette catégorie d'officiers et que les nominations automatiques à l'ancienneté n'épuisent pas la part à laquelle les sous-officiers diplômés auront droit. Pour cette part laissée au choix s'exercera l'influence légitime des chefs comme celle du peuple soldat représenté par les conseils régimentaires de perfectionnement. Nombreux à coup sûr seront les jeunes gens qui iront à l'école d'officiers. Ce sera pour ceux qui pouvant y aller n'y vont pas, une sorte de diminution morale et de diminution sociale. La nation d'ailleurs ne délivrera les diplômes de tout ordre qui permettront à la bourgeoisie d'exercer ses fonctions diverses que si les futurs ingénieurs, professeurs, médecins, avocats, acceptent dans la préparation de la défense natio-

nale le rôle que leur culture leur permet de jouer.

Les chefs d'industrie qui exaltent sans cesse les vertus patriotiques seront disqualifiés s'ils ne mettent pas au service de la patrie les qualités de décision et d'organisation qu'a pu développer en eux leur fonction sociale. Ceux des employés qui auront une suffisante culture commettraient aussi une grande faute de ne pas exercer en ce sens leur action. Cette seconde source de recrutement des officiers sera donc abondante. Enfin, une part importante sera faite dans le corps des officiers, au moins pour les grades les plus modestes, aux sous-officiers qui n'auront pas le diplôme d'officiers, mais qui par une longue pratique auront acquis une précieuse expérience militaire. Pour ceux-là, toute condition d'examen proprement dit, de concours ou d'écolage me paraît devoir être écartée. Il faut que tous les sous-officiers puissent avoir quelques chances, par l'exactitude et l'intelligence de leur service, de parvenir au grade de sous-lieutenant ou de lieutenant. C'est naturellement parmi les plus anciens des sous-officiers que se feront les promotions. Mais il ne convient pas que l'ancienneté opère seule. C'est dans une zone un peu étendue, par exemple parmi ceux qui seront à trois ans ou quatre ans près les plus anciens, que se feront les promotions. Il faut que le choix puisse s'exercer. Il faut qu'il s'exerce pour maintenir à la fois l'autorité du commandement et l'autorité du peuple, pour que les sous-officiers, durant les longues années où ils exerceront leur fonction, puissent se dire à chaque moment que leur conscience, leur zèle, leur compétence seront reconnus et récompensés. Quand ils auront été nommés sous-lieutenants, ils seront appelés pendant trois

mois à un cours qui achèvera de les munir des notions nécessaires.

Je n'aurais pas osé proposer ce triple recrutement des cadres d'officiers si je n'avais déjà démontré ce qu'a de factice et de mensonger la prétendue unité d'origine, si je n'étais convaincu que cette formule décevante empêcherait l'armée nouvelle, qui doit être d'autant plus souple qu'elle est plus vivante et plus populaire, d'utiliser au mieux toutes les forces vives de la nation. Ce qui s'impose, ce n'est pas l'unité d'origine entre les officiers : c'est l'unité d'action, c'est l'unité d'esprit. Cette unité essentielle est assurée de trois façons. D'abord, tous les officiers, quel que soit leur mode d'éducation, quelle que soit leur origine, sont en communication avec l'esprit de la nation, avec la vie de la démocratie. En second lieu, chacun des citoyens qui concourent au commandement a des droits définis. Officiers permanents, officiers diplômés, officiers sortant des rangs des sous-officiers, sont tous affectés aux mêmes unités : à égalité de grade, ils ont les mêmes droits. Ils collaborent à la même œuvre, et la part d'avantages qui est faite aux citoyens qui ont fait la preuve d'une culture plus forte n'a rien d'arbitraire. Elle est légitime et elle est déterminée. Elle se traduit par un coefficient d'ancienneté qui est connu, qui est fixé et qui prévient entre les divers éléments les compétitions et les récriminations. Au demeurant, et sous réserve de ces diversités nécessaires et justes, tous les officiers sont soumis à la règle du choix. Et ce choix s'exerce pour tous par la même puissance. C'est un conseil où sont représentés les chefs de corps, l'ensemble des gradés et l'organisation populaire des citoyens soldats, qui note tous les officiers, quelle

que soit leur provenance, et qui décide pour chacun d'eux, dans la proportion assignée à chaque catégorie, de la rapidité de l'avancement. Mais dans le fonctionnement même de ce mécanisme, une grande souplesse est nécessaire pour qu'il puisse s'adapter à la diversité des conditions résultant de la diversité même des éléments.

Pour les sous-officiers, le problème est relativement simple. Comme tous dans les unités sont des sous-officiers civils, il est clair qu'ils doivent être affectés à des régiments très voisins de leur résidence, ou plutôt, en règle générale, ils doivent être nommés et promus dans le régiment même correspondant à la circonscription de recrutement où ils habitent. L'application trop stricte de la règle serait impossible, car la proportion dans laquelle les soldats se préparent au grade de sous-officier n'est pas la même dans les diverses circonscriptions régimentaires, et tel régiment aurait des sous-officiers en surnombre, tel autre n'en aurait pas assez. De plus, par l'effet du mouvement qui porte les citoyens vers les villes et par la plus haute culture moyenne de celles-ci, il est inévitable que bien des sous-officiers qui exerceront leur commandement dans un régiment recruté dans un canton rural exercent leur profession à la ville. Il est donc probable que des mouvements devront se produire non pas dans les limites mathématiques du régiment, mais sur un champ plus vaste, sur la brigade ou la division.

Mais l'effort maximum devra être fait pour que les sous-officiers soient le plus près possible de l'unité où ils sont appelés à commander. Déjà aujourd'hui la division de l'armée et active et de réserve, en obligeant de constituer des cadres pour

l'active et des cadres pour la réserve, aboutit pour la nomination et l'affectation des sous-officiers à des combinaisons assez compliquées. Pour les régiments de l'active, pour les régiments constitués à la caserne, les sous-officiers sont choisis parmi les caporaux du régiment, et c'est dans le régiment même où ils ont servi comme soldats et comme caporaux qu'ils sont nommés sous-officiers. Mais les sous-officiers qui ont fini leur service de caserne et ceux qui à la fin de leur service sont nommés sous-officiers, sont affectés à des régiments du pied de guerre tout différents de celui où ils ont fait leur apprentissage ou même commencé à exercer leur fonction. Le plus souvent, on a soin de les nommer dans des régiments recrutant leurs éléments dans la région où ils sont appelés à vivre au titre civil, de façon à faciliter la mobilisation ; et c'est tout naturellement, pour munir de leurs gradés les formations où entrent des éléments de réserve, qu'on se rapproche de plus en plus, dans le système d'aujourd'hui, en ce qui concerne le fonctionnement des cadres de sous-officiers, une rupture de continuité complète entre l'état de paix et l'état de guerre. Les sous-officiers, au jour de la mobilisation, commanderont des hommes qu'ils n'ont jamais vus, qu'ils ne connaissent pas, et qui ne les connaissent pas, ou qu'ils n'auront rencontrés en tout cas que dans les rassemblements hâtifs et confus des périodes de convocation des réservistes. Au contraire, avec l'organisation que je propose, les sous-officiers sont en rapport, dans l'école des recrues, avec des hommes appartenant à la même région qu'eux, qui étaient affectés avant leur entrée à l'école des recrues et qui seront affectés après leur sortie de l'école des recrues à la même

unité territoriale, à la même unité régimentaire que les sous-officiers eux-mêmes. Ces rapports, commencés dans les exercices de l'adolescence, se continueront dans toutes les manœuvres, manœuvres de commune, de canton ou de région, par lesquelles s'affirme d'éducation militaire de l'armée active de vingt et un à trente-cinq ans. Il y aura donc connaissance parfaite et réciproque des sous-officiers et des hommes qu'ils commandent. Les chefs du temps de paix seront les chefs du temps de guerre. Pour le recrutement, l'affectation et la promotion des sous-officiers, il n'y a donc dans le système que j'ai exposé aucune difficulté, aucun embarras. Tous les sous-officiers devant être des sous-officiers civils, on ne songera jamais à les détacher du milieu où ils vivent et où ils travaillent. Les nominations et les promotions se feront sur place. Ce n'est que quand le sous-officier lui-même changera de résidence et s'établira pour ses affaires et pour son agrément dans une autre région, qu'il y aura lieu de l'affecter à un régiment nouveau. Cela se fera aisément selon des règlements dont il est inutile de déterminer le menu détail, et qui tendront à assurer aux sous-officiers qui se déplacent l'exercice de leur grade en quelque région qu'ils s'établissent, mais avec les précautions et les délais nécessaires pour qu'un trop brusque afflux d'immigrants ne trouble pas, pour les sous-officiers ou aspirants sous-officiers antérieurement établis dans la région, les conditions normales et moyennes de recrutement et d'avancement. Mais, encore une fois, d'une façon générale, comme je n'institue pas, en dehors du cadre restreint des instructeurs, des sous-officiers professionnels, comme il me semble que pour eux la pratique même de la vie

civile et de ses responsabilités ajoutera à leur expérience et à leur autorité de chefs, comme en tous cas la vie civile et militaire se pénètrent en eux et s'associent, c'est dans le même système où se développe leur vie de citoyen que s'exercera leur action de sous-officier. Le recrutement et la promotion se feront donc à l'intérieur de chaque unité régimentaire en laissant seulement un certain jeu de virements et de compensations étendu à la division tout entière et qui permettra, sans trop éloigner un seul sous-officier de son centre naturel d'activité, d'assurer cependant dans tous les régiments des conditions à peu près équivalentes de recrutement et un rythme à peu près égal de promotion.

Pour les officiers le problème est plus complexe dans le système que je formule, précisément à cause de la diversité des origines et de la différence des conditions d'existence. Si tous les officiers étaient des officiers professionnels, ou si tous les officiers étaient des officiers civils, on pourrait adopter, pour leur promotion et leur affectation, un règlement uniforme. Par exemple, il est bien clair que les officiers d'une armée milicienne doivent exercer leur commandement dans la région même où ils exercent leur profession civile et que, par conséquent, les avancements doivent se produire le plus possible sur place et dans le rayon le plus court, à l'intérieur de l'unité régimentaire ou tout au moins de l'unité divisionnaire. Au contraire, pour les officiers de carrière, pour les officiers permanents, qui n'ont aucune attache personnelle et familiale, en tout cas aucune attache professionnelle à la région où ils commandent, il est impossible ou tout au moins très difficile de les immo-

biliser à jamais dans la même circonscription militaire. Il est vrai qu'autrefois, sous le second Empire, les promotions des officiers avaient lieu à peu près à l'intérieur du régiment. Mais les régiments eux-mêmes étaient perpétuellement déplacés ; ce mouvement, avec toute la part d'imprévu qu'il comporte, trompait l'ennui que produisait souvent la monotonie de la vie de garnison. Le régiment même, avec ses soldats du service à long terme qui étaient en quelque sorte des habitués, avec ses rengagés, avec ses cadres de vieux grognards, formait une sorte de famille un peu grossière. Enfin les guerres étaient plus fréquentes, et elles mettaient, même dans les intervalles de paix, des promesses de variété, d'excitation joyeuse, si bien que les officiers se sentaient plus attachés au régiment avec lequel ils avaient partagé des émotions guerrières, avec lequel il leur serait sans doute plus agréable de courir de nouvelles aventures. Mais depuis l'organisation militaire de la troisième République, depuis que les régiments sont plus stables et que par le service de caserne à court terme les rapports des officiers et de leurs hommes sont moins durables et moins familiers, il est impossible de fixer les officiers à jamais à une même région avec laquelle ils n'ont aucun lien particulier. Ce serait substituer à leurs convenances, à leurs intérêts ou à leurs affections, le hasard d'une première affectation régimentaire et territoriale. Ce serait aussi, puisqu'il y a de « bonnes » et de « mauvaises » garnisons, c'est-à-dire des garnisons où l'on travaille, destiner arbitrairement les officiers, par la désignation de la première heure, à une existence douce ou à une existence rude. Ainsi beaucoup d'officiers considèrent sans doute comme

un honneur et comme un bien d'être appelés à ces garnisons de l'Est où la vie est plus dure, où le travail est plus intense, où les responsabilités immédiates sont plus lourdes, mais ils tiendraient assurément à disgrâce d'y être maintenus indéfiniment. Ils vont conquérir là-bas le droit de venir ensuite dans la capitale ou dans les environs charmants de la capitale. Et quand ils vont à la frontière de l'Est c'est bien avec la pensée qu'ils seraient les premiers à marcher sur Berlin, mais c'est en tout cas avec la ferme volonté de marcher sur Paris. Aussi, pour tenir compte des convenances des officiers, chaque promotion est maintenant pour eux l'occasion d'un déplacement. Tout changement de grade s'accompagne d'un changement de résidence et de régiment. Quand ils sont proposés, quand ils sont au tableau, le Ministère de la Guerre les consulte. Il leur demande à quelle région, à quelle garnison ils voudraient de préférence être affectés et, comme il est naturel, comme il est bon, on tient le plus grand compte possible de leurs indications et de leurs vœux. D'ailleurs l'Administration de la Guerre n'est pas fâchée de profiter des promotions pour rompre les liens qu'un séjour prolongé dans la même garnison forme entre les officiers et la population civile. Dans l'institution bâtarde d'aujourd'hui, qui n'est que l'application incomplète et contradictoire de l'idée de la nation armée, l'Etat intervient autant qu'il le peut pour séparer de la nation les chefs de l'armée, pour briser les relations, les habitudes qui se constituent nécessairement avec le régime de fixité à peu près complète des unités régimentaires. Il y a si peu d'harmonie profonde et d'unité morale dans l'organisation militaire que

les affectations des officiers sont réglées par deux principes différents, ou même opposés, selon qu'il s'agit de l'active ou de la réserve. Pour les officiers de réserve, il faut bien les affecter aux unités les plus voisines de leur résidence civile. Pour les officiers de l'active le souci dominant est de les empêcher de s'enraciner.

Dans le système défini par notre projet de loi, il n'y aura pas unité mécanique des procédés de promotion. Cette unité est impossible avec la diversité des éléments dont le commandement se compose. Mais il y a tendance à l'unité, il y a une inspiration morale commune, et c'est le désir de confondre le plus possible, d'identifier le plus possible l'armée à tous ses degrés et la nation. D'abord, comme la grande majorité des officiers, les deux tiers au moins, et sans doute les trois quarts seront des officiers civils, qu'on ne pourra pas arracher à leur métier, à chaque promotion, c'est l'avancement sur place ; c'est en tout cas l'avancement divisionnaire, l'avancement régional qui sera la règle, la loi dominante. Pour les officiers de carrière il sera tenu compte évidemment comme aujourd'hui de leurs convenances. Mais bien des causes agiront pour les lier d'un libre lien d'habitude et d'affection avec une région déterminée et pour développer aussi chez eux, dans une très large mesure, les promotions sur place. D'abord toute l'institution militaire sera pénétrée d'un esprit nouveau, d'une atmosphère nouvelle. Elle sera essentiellement et visiblement la nation elle-même organisée pour sa défense ; c'est par sa communication permanente avec la vie de la nation que l'armée se sentira vivante, et il est impossible que les officiers d'une armée, ainsi plongée

pour ainsi dire dans l'atmosphère de la vie civile ne se conforment pas spontanément aux conditions organiques générales de l'institution nouvelle. Bien loin de redouter que des liens trop forts se nouent entre eux et la population civile, la haute administration militaire, contrôlée par un état-major plus démocratique, leur saura gré de vivre de la vie des citoyens et de conquérir dans la région même où ils exerceront leur commandement des amitiés, une influence morale qu'ils pourront faire servir au bien de l'armée elle-même, à la propagation du véritable esprit militaire, c'est-à-dire de la grande action collective à la fois disciplinée et cordiale pour la sauvegarde d'une même patrie. D'ailleurs l'éducation militaire des officiers de carrière sera elle-même régionale. Ce n'est pas dans une école militaire à la foi séquestrée et centrale, c'est dans les grandes universités qu'ils feront leurs études. Chacune des sections militaires des universités se recrutera naturellement dans la région de l'université elle-même. Là les futurs officiers resteront en communication facile avec leur pays d'origine. Ils noueront des amitiés avec les étudiants qui reviendront dans la région exercer les diverses professions civiles et qu'ils retrouveront souvent comme camarades officiers. Et l'Etat aura le parti pris de les affecter le plus possible, et réserve faite de l'équilibre à maintenir entre les diverses régions, à leur région d'origine.

La nature même de leurs fonctions nouvelles d'officier les attachera tous les jours davantage à la région où s'exercera leur commandement. Ils ne seront pas seulement des chefs commandant la manœuvre, ils seront des éducateurs. La part de travail obligatoire qu'ils auront à accomplir sera

assez faible, puisqu'ils n'auront pas à faire toute l'année le métier d'instructeurs de caserne. Mais leur obligation morale sera très vaste, en raison même de l'éminence de leur éducation militaire première. Ils seront au plus haut degré, il faut qu'ils soient la force d'excitation et de progrès. Ils devront s'intéresser aux premiers cours de préparation militaire et d'éducation physique dans les écoles. Ils devront s'associer aux instituteurs, aux médecins, pour surveiller en quelque sorte la croissance des nouvelles générations, pour obtenir d'elles, par des exercices appropriés, le maximum de force utilisable et d'efficacité. Ils devront s'entendre avec les citoyens organisés, avec les conseils élus de perfectionnement militaire qui représenteront le peuple soldat, pour propager le goût des sports mesurés, des marches, des tirs, pour développer de commune à commune, de canton à canton, une joyeuse émulation de force et d'adresse. Ils devront aussi amicalement, par des causeries, par de familières études entreprises en commun, contribuer à l'éducation, au progrès de leurs camarades, les officiers civils. Et enfin eux-mêmes seront obligés de revenir périodiquement pendant quelques jours à l'université de la région, pour s'y mettre au courant des progrès réalisés et des questions nouvelles qui surgissent, pour en emporter des sujets d'étude et de méditation qui donneront lieu à des travaux discutés, examinés à l'université elle-même. Comment pourraient-ils désirer rompre avec une région que toutes les habitudes de leur vie et de leur pensée leur rendent familière et amie ? Ils auront plaisir à suivre le développement des germes qu'ils auront semés, le progrès, la croissance militaire des générations. Et ce n'est

pas tout encore. Le peuple soldat qu'ils auront contribué à éduquer portera sur eux un jugement, et ce jugement entrera en compte pour leur promotion. Ainsi, dans leur avancement même, il y aura pour eux le témoignage non seulement de l'estime de leurs chefs, mais de la sympathie, de la confiance, de la reconnaissance du peuple lui-même. Il leur sera donc difficile de briser à l'occasion de leur promotion des liens dont la force se fera sentir par leur promotion même. Aussi quand ils seront consultés par l'administration de la guerre, ils demanderont bien souvent à être maintenus, avec leur nouveau grade, dans l'unité et en tous cas dans la région où ils auront commandé jusque-là.

C'est donc à des mouvements se produisant d'une façon générale dans les limites d'une région, à l'intérieur d'une division militaire, que le Ministère de la Guerre devra pourvoir. Evidemment cette règle ne sera pas rigide. Il y aura toujours quelques changements d'une région à une autre, soit pour ménager les convenances personnelles de quelques officiers, soit pour rétablir l'équilibre de promotion, l'uniformité d'avancement que des circonstances fortuites pourraient rompre.

Et voici, conformément à ces données, quel sera le mécanisme des promotions. Le Ministère de la Guerre dressera tous les ans le tableau de prévision des promotions à faire pour chaque grade, dans les différentes armes, infanterie, cavalerie, artillerie. Ce tableau permettra de calculer à combien de promotions aurait droit chaque division. Je considère la division comme une unité militaire complète ayant sa base d'infanterie et ses éléments solidaires de cavalerie et d'artillerie. C'est donc la

division qui sera chargée de faire au Ministère de la Guerre des propositions. Elle y procédera par la consultation de ses diverses unités, de ses régiments d'infanterie et de cavalerie, d'artillerie. Chaque régiment agira comme s'il avait droit à une portion déterminée des promotions auxquelles l'ensemble de la division a droit. Et c'est, comme je l'ai déjà indiqué, une Commission régimentaire formée par le colonel, par l'ensemble des représentants élus de chacun des grades et par des délégués du Conseil de perfectionnement nommés au suffrage universel des citoyens soldats, c'est cette Commission régimentaire où tous les éléments d'un jugement équitable et éclairé se combinent qui dressera la liste des proposés aux différents grades. Elle proposera pour chaque grade à pourvoir un nombre de candidats deux à trois fois supérieur au chiffre nécessaire, mais elle proposera ces noms selon un ordre de préférence, qui devra faire loi. Si j'indique qu'elle indiquera un nombre de candidats supérieur au nombre des promotions, qui théoriquement doivent être faites, c'est qu'il se peut qu'en réalité le nombre des promotions allouées au régiment dépasse le nombre théoriquement prévu, quand il faudra par exemple rétablir au profit du régiment l'équilibre rompu. Ces tableaux régimentaires seront portés par des délégués de la Commission de chaque régiment à la Commission divisionnaire. Cette Commission formée elle aussi de trois éléments, du général de division, de représentants des grades de chaque régiment, et des délégués élus des conseils de perfectionnement, comparera les tableaux régimentaires, elles les harmonisera. Je veux dire que si le hasard de décès, de mises à la retraite, ou de chan-

gements de résidence, a un moment retardé ou hâté l'avancement de tel ou tel régiment, il faut que l'équilibre puisse être rétabli. Au besoin des officiers d'un régiment seraient, dans leur nouveau grade, affectés à un autre de la même division, pour que la régularité de la marche soit maintenue, si je puis dire, sur toute l'étendue du front. Mais la Commission divisionnaire, quand elle puisera pour son travail de coordination et d'adaptation dans les listes de présentations régimentaires, devra puiser selon l'ordre marqué par elles. Les Commissions divisionnaires, si elles estiment que les officiers d'un régiment ont fait preuve d'un zèle particulier et de qualités très brillantes, signaleront le cadre de ces régiments à l'attention du Ministre et de la Commission centrale qui se réunira au Ministère pour arrêter définitivement la liste des promotions. Cette Commission centrale sera composée de tous les généraux de division exerçant un commandement, des chefs de corps d'armée et des inspecteurs d'armée. Cette Commission centrale sera saisie des tableaux divisionnaires. Ils feront loi pour elle. L'office de la Commission sera de répartir entre les différentes divisions, selon les propositions faites par chacune d'elles, l'ensemble des promotions à distribuer. Elle se conformera à l'ordre de classement établi par les Commissions divisionnaires qui, elles-mêmes, se seront conformées essentiellement à l'ordre de classement tracé par les Commissions régimentaires de chaque division. Mais elles pourront puiser plus ou moins largement dans les diverses listes, soit pour rétablir au profit d'une division la balance un moment faussée par les circonstances, soit pour récompenser par une promotion plus large un régiment dont

les officiers auront déployé ce mérite exceptionnel. Tout au plus, pour qu'un droit d'appel et de recours soit ouvert aux officiers si vraiment, par l'effet des circonstances locales, et malgré toutes les précautions prises, malgré toutes les garanties qu'offre la Commission régimentaire, ils étaient victimes d'un parti pris hostile, la Commission centrale aura-t-elle le droit de promouvoir en dehors des listes de classement un nombre infime d'officiers qui ne pourrait dépasser, par exemple, au total un cinquantième des nominations à faire. Et encore faudrait-il que dans la Commission centrale les deux tiers des voix se prononçassent par des considérants précis et publiés. Ainsi, par cet ensemble de dispositions les promotions se feront pour l'ensemble du territoire, une juste balance sera maintenue entre les diverses divisions et les divers régiments de l'armée ; et cependant, à travers toutes ces combinaisons et rectifications successives, c'est la volonté essentielle formulée à l'origine par ceux qui dans le régiment auront vu les officiers à l'œuvre, qui prévaudra. Et cette volonté ce sera la volonté éclairée et forte d'une commission où le jugement des chefs, celui des camarades et celui du peuple lui-même se combineront, se compléteront, se contrôleront l'un l'autre.

Il n'y a dans ce système aucune démagogie, aucune complaisance basse pour l'ignorance, la paresse ou la médiocrité. La haute science militaire, la haute culture générale ont leur large part, et elles assurent à ceux qui font effort pour y participer des avantages marqués. Et ce n'est pas seulement à l'origine, par l'enseignement donné à une section militaire des universités et par la primauté

qu'il confère, que cette noble influence s'exerce : c'est tout le long de la carrière. Les grades supérieurs ne seront pratiquement accessibles qu'à ceux des officiers qui auront été admis aux cours des écoles supérieures de guerre. Et cette école supérieure de guerre je voudrais qu'elle ne fût pas fixée en permanence à Paris, mais que, par roulement, elle s'établît dans les principales universités de France, afin que son action se fît sentir de près à toutes les régions et que partout les esprits fussent stimulés à de nouveaux progrès.

Dira-t-on qu'introduire pour une part le suffrage universel du peuple dans la formation des cadres c'est livrer l'armée et les officiers aux caprices de la foule ? Mais comment une armée peut-elle être forte s'il n'y a pas quelque harmonie entre le principe de sa vie et le principe de la vie nationale ? Et comment le peuple s'intéressera-t-il à l'armée au degré où il faut qu'il s'y intéresse s'il n'a pas une part directe et importante dans son fonctionnement, dans le recrutement des cadres et la promotion des chefs ? Il n'y a là aucune menace pour la discipline. Le chef n'aura pas à craindre d'être châtié par une mauvaise note de son zèle, de son exactitude et de sa fermeté. Ce n'est pas du suffrage immédiat des soldats qu'il commande que son avenir relève, mais du jugement d'un groupe plus vaste qui n'agit que par l'intermédiaire d'un conseil de perfectionnement élu. Il est impossible que ce conseil de perfectionnement ne s'intéresse point à sa tâche. La vraie garantie des chefs sera précisément d'intéresser le peuple à l'institution militaire, de lui montrer ce qu'il peut en tirer de force physique et morale, d'habitude de l'action collective. Ce sera de le faire entrer le plus possible dans le sens, dans

l'idée des manœuvres auxquelles on le convie. Plus les officiers développeront par toute leur action, par l'amical concours prêté et demandé, la culture militaire des hommes appelés par le peuple à former le conseil de perfectionnement, plus celui-ci rejettera toute pensée vilaine et égoïste et s'inspirera, dans les notes données aux chefs, de l'intérêt véritable de l'armée et de la nation.

Ce sera un régime de plein air, un régime public et loyal qui donnera aux officiers bien plus de garanties que ne leur en donnent les règles et les pratiques d'aujourd'hui. Ils sont à la merci des caprices d'un chef, des notes souvent fantaisistes d'inspecteurs qui passent à de rares intervalles et qui les jugent de très haut et de très loin. C'en sera fini du règne alternatif ou simultanément des coteries rivales : jésuitière ou maçonnerie.

Je supplie les officiers vraiment républicains et démocrates de songer en quelle triste situation ils se trouvent. Longtemps l'avancement a été livré aux cléricaux. Puis, quand un ministre de la guerre républicain a voulu défendre les officiers républicains longtemps sacrifiés, leur accorder quelques réparations tardives, il a trouvé devant lui une hiérarchie constituée de telle sorte, si dévouée à l'ennemi, qu'il ne pouvait se conformer à ses avis, et qu'il a été obligé de remplacer les renseignements officiels par des renseignements officieux ; mais dans cette voie on était conduit jusqu'au système de fiches avec ses vilenies, ses périls. Les ambitieux ont fait du zèle. Une cohue d'intrigants s'est poussée aux dépens de ceux qui avaient longtemps donné en silence des preuves de dévouement à la République ingrate et aveugle. Maintenant, après une période trouble qui avait cependant en quelque me-

sure ranimé les courages, l'infiltration des influences cléricales a recommencé. Et les meilleurs se plaignent de nouveau. Ils se demandent avec épouvante ce que sera bientôt l'armée de la République quand toutes les traces de l'œuvre républicaine qui fut tentée dans les conditions les plus difficiles et souvent les plus déplorables auront été effacées, quand les forces sournoises et muettes, mais terriblement agissantes de la réaction jésuitique et de la réaction sociale, auront de nouveau pénétré le commandement à tous les degrés. Mais je le demande à tous : Où sera le remède ? Et suffit-il d'appeler un nouveau ministre de la guerre, de nommer un nouveau généralissime et de renouveler un peu le conseil supérieur de la guerre ? Non ; en supposant même qu'on trouve des hommes de bonne foi et de volonté forte, le système sera plus fort qu'eux, et une armée plus qu'à demi séparée de la nation et du peuple sera nécessairement envahie, malgré quelques crises de résistance et quelques sursauts de protestations républicaines, par toutes les influences rétrogrades. Il n'y a qu'une voie de salut : c'est de créer l'armée vraiment populaire selon le type que nous esquissons ici.

Par l'effet même de ce système nouveau, par la force de la volonté populaire qui montera à tous les degrés de la hiérarchie comme la sève monte à l'arbre, l'armée sera transformée dans son esprit, dans ses méthodes, dans son activité, dans sa conception même de la guerre moderne. Il n'y a aujourd'hui entre la haute armée et la nation aucune communication réelle. La haute armée ne connaît pas la démocratie, ou elle la redoute. Elle n'est même pas en communication avec l'armée elle-même. Des généraux sont délégués d'avance pour

commander les armées quand éclatera la guerre. Mais il ne les commandent pas dès maintenant. Ces armées restent des formations mystérieuses qui, aux premières lueurs de la crise, surgiront de l'ombre et se grouperont derrière des chefs qu'elles ne connaissent même pas de nom. M. de Freycinet avait voulu constituer publiquement ces armées. On l'a obligé à les replonger dans les limbes. On a allégué que rien qu'à la composition des armées, au nombre de divisions assigné à chacune d'elles, l'ennemi devinerait l'emploi prévu pour elles, et tout le plan de campagne préparé par notre état-major. Mais si ce péril était réel, il pourrait y être paré comme en Allemagne où l'on sait que les armées constituées en temps de paix ne répondent qu'en gros à ce qu'elles seraient en temps de guerre, où la distribution des divisions n'est pas exactement ce qu'elle sera, et où les chefs commandent l'ensemble de l'armée qu'ils auront sous leur direction, mais avec quelques variantes qui ne permettent pas aux conjectures de l'adversaire de se fonder sur des faits définitifs. Mais en vérité, ces raisons ont quelque chose de bien inquiétant. Est-ce qu'il y a dès maintenant un plan de campagne *ne varietur* ? Est-ce que la stratégie de notre grand état-major est clichée de telle sorte qu'il suffirait à l'Allemagne de connaître la composition des armées pour lire comme à livre ouvert le dessin immuable des opérations ? J'imaginai que le devoir de nos chefs était de prévoir les hypothèses multiples, de prendre en vue des plans plausibles, des précautions, des dispositions, mais de réserver aussi la possibilité infinie des événements, de garder l'esprit libre pour l'imprévu et pour la manœuvre. S'il suffit à l'ennemi de savoir que telle armée a douze divi-

sions pour deviner avec certitude ce qu'on fera de cette armée, si notre stratégie est à ce point stéréotypée, c'est un désastre. Si elle est vivante, au contraire, si elle est capable de s'adapter rapidement et par le génie des chefs et par l'élan des soldats aux circonstances imprévisibles de conflits inconnus, le nombre des divisions dont chaque armée se compose n'indique pas plus l'usage qui en sera fait que les lettres réunies dans la case du typo n'indiquent le mot qu'il va composer. Ainsi séparés de leur armée, les futurs chefs d'armée ne sont qu'un fastueux décor de salons parisiens qui se fane aux lumières artificielles. Ils mènent une vie d'oligarches paresseux que rien ne prépare à la grande action dont la responsabilité leur incombera demain, soudaine et accablante. Le même esprit factice et vain se communique au-dessous d'eux à tous les chefs. Parce que l'éducation militaire de la nation n'a pas été faite vraiment, parce qu'elle n'est pas vivante et profonde, parce que les citoyens, encasernés d'abord, puis convoqués à de rares manœuvres comme à de pompeuses corvées, n'ont pas pris l'habitude, à la commune et au canton, puis dans des manœuvres de division, de comprendre le sens des opérations, les grandes manœuvres ne sont qu'une parade où les chefs cherchent à se pousser, non point par l'étude sérieuse et la forte préparation, mais par la faveur de la grande presse ou des coteries politiciennes. Ils luttent non à qui combinera le mieux les moyens d'action en vue d'un but intelligible et clair, mais à qui emmènera dans son automobile les plus influents des directeurs de journaux. Et pendant qu'ils se font ainsi, pour reprendre, en le modifiant un peu, le mot cité par le maréchal de Castellane : « *Les cui-*

siniers de leur propre gloire », pendant qu'ils organisent contre leurs rivaux de savantes campagnes de presse où se dépense le meilleur de leur stratégie, les bataillons, les régiments, les brigades errent dans le vide sans direction ferme, sans but précis ; et on peut admirer tout à la fois l'endurance vaillante des hommes, l'incohérence et l'insuffisance vaniteuse des grands chefs. Il faut que cela finisse, et il ne suffit pas de substituer coterie à coterie, de remplacer un général par un autre, d'opposer mystérieusement aux incapacités déclarées d'aujourd'hui les capacités prétendues de demain. C'est tout le système qu'il faut reprendre ; c'est tout l'organisme qu'il faut vivifier.

Il est nécessaire d'abord que la division forme une unité vivante, qu'elle soit pourvue de tous les organes de combat, qu'une familiarité essentielle de pensée et d'action relie toutes les armes : la cavalerie, l'artillerie, l'infanterie. La liaison des armes ne doit pas être seulement un problème technique. Elle est avant tout un problème moral. Si l'artillerie reste, dans l'habitude de sa vie, dans le secret de sa pensée, une arme isolée, à quoi servira-t-il que de loin en loin elle daigne collaborer à des manœuvres d'ensemble et soutenir de son feu une colonne d'infanterie allant à l'assaut des positions ennemies ? Ce qui est nécessaire, c'est que les soldats et les officiers des trois armes aient l'impression constante, la certitude en quelque sorte quotidienne que l'action de tous est liée, qu'ils ne forment pour le combat et dans le combat qu'un corps, qu'une âme. Et pour cela il convient que cette unité se fasse sentir le plus possible jusqu'à la source même de la force militaire, jusqu'aux groupes élémentaires d'infanterie, des compagnies, des

bataillons, des régiments, et qu'ainsi toutes les opérations, toutes les manœuvres entreprises par les unités constituées de l'armée aient un sens, une valeur, que la coopération essentielle des trois armes s'y affirme dans les conditions variées déterminées par la nature du terrain, par l'objet que le chef aura proposé à l'activité coordonnée de tous. Je n'entends pas du tout que la cavalerie et l'artillerie opèrent toujours ainsi en connexion immédiate avec de faibles groupes. Elles ne s'interdiront pas les effets et les efforts de masse. Sous le commandement du général de division, du chef de corps, du chef de l'armée, elles s'habitueront aussi à de vastes actions d'ensemble, elles seront, à certains moments des grandes opérations, concentrées pour ainsi dire aux ordres du chef suprême, et elles ne doivent pas être à ce point engagées avec les unités de détail qu'elles ne puissent redevenir disponibles pour une action générale et dominante. Une grande souplesse d'organisation est nécessaire ; une grande habileté de manœuvre s'impose soit pour disséminer, soit pour ramasser l'action de la cavalerie et de l'artillerie. Et en ce sens un grand effort d'éducation doit être fait. Mais cette éducation n'est possible que si, dès la source même, quand les forces vives de l'armée jaillissent du sol, quand elles sont captées par les premières unités, par la compagnie, par le bataillon, par la brigade, l'habitude de la coopération cordiale dans une action intelligente, et par là même intelligible aux hommes, s'établit entre les trois armes. Ainsi, de proche en proche, de degré en degré, se propage le véritable esprit militaire, l'esprit de l'action vigoureuse et coordonnée. Tandis que les manœuvres factices de casernes qui, trop souvent, isolent les trois armes, font de la

guerre quelque chose d'abstrait qui n'a aucun rapport à la réalité et qui semble réservé à des techniciens de cabinet, les manœuvres réelles, vivantes, éveilleront dans les masses elles-mêmes, dans le peuple armé, le sens de la guerre réelle. Les opérations expliquées aux soldats, commentées pour eux sur un terrain qui leur sera familier, s'éclaireront aux yeux de tous, et il se formera un esprit public militaire, l'habitude de porter sur les manœuvres des jugements éclairés. Alors les chefs, ceux qui ont des conceptions nettes, des décisions rapides, pourront lutter dans l'opinion contre les intrigants et les médiocres qui se poussent dans les antichambres de l'Elysée, dans les salons de l'aristocratie, dans les clubs des politiciens ou dans les cabinets des grands directeurs de la presse tapageuse. Les chefs eux-mêmes, pour s'élever, pour monter en grade, pour être appelés à de plus hauts commandements, s'appuieront sur la nation, sur le témoignage que rendront à leurs qualités et leurs camarades les plus compétents, et le peuple lui-même dont le sûr instinct d'action et de mouvement aura été éduqué par des manœuvres qui, à tous les degrés, seront des manœuvres réelles, vivantes, pleines d'intérêt et fécondes en enseignements. Voilà comment dans toute l'armée circulera le même esprit, sève d'une terre généreuse et noble ; l'harmonie sera complète de la masse citoyenne et des cadres, et c'est bien la nation armée qui assurera sa propre indépendance, la liberté de son mouvement politique et social, par une force homogène et invincible.

CHAPITRE XII

**Le mouvement des faits et des idées.
La réalisation.**

Je crois avoir montré qu'une organisation nouvelle de l'armée française s'impose, et je crois aussi avoir défini un type d'organisation parfaitement conforme aux conditions de la vie française. Je n'ai pas la fatuité de penser que je peux fixer d'emblée, sans erreur ni retouche, le détail d'un mécanisme immense. Mais j'ai montré dans quel sens devait s'accomplir la réforme ; et j'ai analysé de façon assez précise les rouages de l'institution nouvelle pour qu'on ne puisse pas dire que nous ne pouvons soumettre qu'un schéma vague et abstrait. Le projet que je formule pourra fournir tout de suite une base de discussion. Et j'ose dire que tous les événements qui se passent en France et dans le monde entier contribuent à préparer cette grande réforme, à en démontrer la nécessité et l'urgence. D'abord de plus en plus les peuples sont conduits à diminuer la durée de l'encasernement, et les exemples sont tous les jours plus nombreux d'institutions militaires reposant sur le service à court terme. A mesure que les grands Etats de l'Europe s'organisent en groupements rivaux, les petits Etats ont à la fois plus d'inquiétude et plus d'importance. Ils craignent d'être enveloppés dans le choc de ces grands systèmes ennemis, et en même temps ils

savent que leur force, si faible qu'elle soit, n'est pas négligeable, puisqu'elle peut, par son appoint, faire pencher la balance contre ceux qui menaceraient leur indépendance et violeraient leur intégrité. Mais comme ces petits Etats, à l'exception de quelques Etats des Balkans, à raison même de leur faible étendue et de la médiocrité de leurs ressources en hommes, ne peuvent pas avoir d'ambition offensive, c'est sur le plan du système défensif qu'ils réorganisent nécessairement leur institution militaire, c'est-à-dire qu'ils tendent beaucoup plus que par le passé à éduquer militairement l'ensemble de leurs citoyens, mais à demander à chacun d'eux le minimum de sacrifices. S'ils prétendaient soumettre tous leurs citoyens à un système de caserne prolongé selon le type qu'impose encore à une grande partie de l'Europe le militarisme monarchique, ils succomberaient à l'effort et ils donneraient à toute leur politique qui n'est faite au fond que de modération, de sagesse et de paix, une allure guerroyante et tendue. A la façon dont le problème est posé en Danemark, en Belgique, en Hollande, les armées de ces pays ne peuvent qu'évoluer vers le système des milices. En Danemark la durée du service de caserne est très réduite si on la compare à la durée française. L'école des recrues danoises retient l'infanterie 165 jours, c'est-à-dire un peu plus de 5 mois ; la cavalerie 200 jours. Pour l'artillerie de campagne, elle garde les conducteurs un an, les servants 200 jours. Pour l'artillerie de côte l'école des recrues a une durée d'un an ; pour le génie de 210 jours, pour les troupes techniques de 13 mois ; pour les troupes administratives, de 125 jours, pour le service de santé de 250 jours ; pour le train de 60 jours. L'armée ainsi éduquée est

loin d'être négligeable, et sans aucun doute, au témoignage de tous les observateurs, les 90.000 hommes que le Danemark pourrait mettre sur pied au jour de la guerre ne seraient pas dans la crise européenne un élément sans valeur. Mais cette force pourrait être accrue, en même temps que pourraient être diminués les sacrifices demandés à un grand nombre de citoyens. Quoique le service militaire soit théoriquement obligatoire et universel, tous les hommes du contingent ne sont pas appelés et il serait difficile de les appeler tous avec l'organisation actuelle, sans écraser ce peuple agricole où l'aisance est assez générale, mais où la richesse totale n'est pas très grande. Deux voies sont ouvertes à ceux qui veulent accroître les garanties d'indépendance et les moyens de défense du Danemark : ou bien multiplier, comme le veut le parti militaire, les travaux de fortifications qui seront sans doute assez vains et en tout cas très onéreux, ou bien instituer un régime de milice où tous les citoyens valides recevront une éducation militaire efficace par une école de recrues de durée très réduite et par des convocations périodiques plus fréquentes que celles qui sont prévues dans le régime actuel. C'est dans ce sens que les socialistes, déjà très influents au Danemark, ont déposé un projet de loi. Les habitudes sociales du peuple danois se prêtent à une organisation militaire à la fois simple et forte, demandant aux citoyens une moindre durée d'école des recrues que celle que nous prévoyons. Le peuple des paysans y a un grand esprit d'association. Les coopératives rurales y sont nombreuses, et les paysans ont en outre un goût très vif de l'instruction. Ils vont compléter aux universités rurales installées pendant les mois d'hiver

L'éducation déjà forte que leur a donné un enseignement primaire admirablement développé. Ainsi tous les exercices de gymnastique, de marche et de tir, toutes les manœuvres de compagnie pourraient aisément s'instituer à la commune paysanne. Ainsi ce qui correspond à notre service de caserne et qui déjà ne représente guère qu'un quart de l'effort demandé à la France, sera certainement diminué encore à mesure que le Danemark songera à fortifier, en l'élargissant, son organisation militaire.

Même état de fait et même évolution nécessaire pour la Hollande. L'armée hollandaise, qui est sur le pied de guerre de 175.000 hommes, représente une force avec laquelle toute puissance militaire, même la plus grande, doit compter ; car sa force pourrait, à l'heure de la crise européenne, incliner dans tel ou tel sens du destin. Cette armée demande aux citoyens de Hollande un moindre effort que celui qui est demandé aux citoyens de France. Le service de deux ans est en Hollande un maximum ; et pour beaucoup de catégories de citoyens appelés sous les drapeaux, pour l'immense majorité d'entre eux, la durée est sensiblement moindre. La milice, c'est-à-dire l'armée active, est formée de deux éléments. Une partie des citoyens, désignés par le sort, accomplissent dix mois et demi dans l'infanterie, douze mois et demi dans les autres armes non montées, deux ans dans les armes montées. Ils forment à peu près un quart de l'effectif. Les autres font seulement huit mois et demi dans les armes non montées ; dix-huit mois dans les armes montées ; et même il y a 5.200 miliciens, c'est-à-dire un bon quart du contingent fixé à peu près à 20.000 hommes, qui ne font que quatre mois et demi. Ce sont ceux qui font la preuve qu'ils ont déjà reçu

une certaine instruction militaire préparatoire. Voilà, si je ne me trompe, de fortes indications dans le sens du service à très court terme et il suffirait de fortifier, d'élargir cette éducation militaire préparatoire pour que toute l'institution des Pays-Bas inclinât décidément du côté des milices.

En Norwège, où la période du service actif est de cinq ans, l'école de recrues qui a lieu dans le cours de la première année et quelquefois, s'il y a sursis, dans le cours de la deuxième, comprend pour l'infanterie, pour l'artillerie de position, de montagne et de forteresse, pour les troupes de santé, etc. 72 jours ; pour la cavalerie 120 jours ; pour l'artillerie de campagne, 115 jours ; pour le génie, 84 jours. Cette première éducation est complétée par des exercices de répétition qui occupent dans les deuxième et troisième années deux périodes de 24 jours chacune.

La Suède, qui a réorganisé et modernisé son institution militaire par la loi du 14 juin 1901, reconnaît l'obligation universelle de service ; elle fait un assez sérieux effort pour le recrutement des cadres d'officiers et de sous-officiers, et elle a une assez forte proportion de cadres permanents. Mais elle limite très sévèrement la durée du service de caserne. Les hommes servent huit ans dans le premier ban, qui correspond à ce que nous appelons l'active, mais ils ne sont tenus qu'à une classe de recrues de 150 jours pour les armes à pied, de 281 jours pour les armes montées et le génie de campagne. Il y a ensuite des exercices de répétition qui, pour l'infanterie, ont lieu dans les deuxième, troisième et quatrième années et qui durent chaque fois 30 jours. Pour les armes montées et le génie de campagne les exercices de répétition ont lieu au

cours des deuxième et troisième années pour des périodes de 42 jours. Au total, en additionnant les jours donnés à l'école des recrues et aux exercices de répétition, il y a 240 jours d'instruction pour les armes à pied, 365 jours pour les armes montées et pour le génie de campagne. Et il s'agit là, qu'on ne le perde pas de vue, d'une armée fortement et sévèrement organisée, dans un pays qui a été fanatique d'action militaire, qui a l'orgueil de son passé et le souci ombrageux de son indépendance. Mais pourquoi nos écrivains militaires, immobilisés dans la routine du régime de caserne, laissent-ils ignorer à la France les combinaisons multiples qui réalisent une grande force défensive tout en ménageant les sacrifices demandés au pays ? Pourquoi est-il si difficile de trouver sur ces types d'armée, et sur leur fonctionnement, des renseignements précis ? Pourquoi ne publie-t-on jamais les rapports de nos attachés militaires ou de nos officiers en mission sur les manœuvres des armées du Danemark, de la Norvège, de la Suède et de la Hollande ? Dans quel cercle étroit nous vivons, et comme est courte notre expérience à l'heure où nous devrions élargir et sans cesse renouveler notre esprit par l'étude de la réalité diverse et changeante !

En Belgique, le sens des événements est éclatant. Elle n'a pu réaliser un commencement d'égalité dans le service militaire que par un premier abaissement de la durée du service. A partir de 1914, la durée du service actif sera réduite à 15 mois dans l'infanterie, l'artillerie de forteresse, le génie et les compagnies spéciales de ces armes, à 24 mois dans la cavalerie et l'artillerie à cheval ; à 21 mois dans l'artillerie montée et le train ; 12 mois et demi dans le bataillon d'administration. Puis, par des exercices

de répétition, les hommes ayant fait 15 ou 21 mois seront rappelés pour 4 semaines, ceux ayant fait 24 mois pour 6 semaines et ces rappels auront lieu au cours des deuxième, troisième et sixième années de milice. C'est une transaction compliquée, qui porte la marque de luttes qui ne furent point décisives entre la majorité catholique divisée sur cette question et les gauches désireuses de fixer dans la loi un résultat même incomplet. Mais très prochainement sans doute, c'est vers le service d'un an que se dirigera la loi belge. Et à mesure que la Belgique se démocratisera, à mesure aussi qu'elle ressentira le besoin d'éduquer pour la sauvegarde de son indépendance, si nécessaire à l'équilibre, à la tranquillité et à la dignité de l'Europe, non pas un fils par famille, mais tous les citoyens, elle aboutira, pour ne pas écraser sa vie économique sous un fardeau énorme, à un régime très voisin de celui de la démocratie suisse. En tout cas, il est certain que son institution militaire évolue en ce sens. Toutes les petites nations au tempérament vigoureux qui veulent rester indépendantes sans se soumettre à un militarisme accablant seront conduites à sortir des vieilles formules. Elles ne pourront ni se dispenser de tout effort, ni s'enfermer dans les cadres du militarisme allemand ou du militarisme français et elle procéderont à un armement général du peuple qui n'opprime pas la vie civile. Et leur exemple agira d'autant plus sur les grandes nations militarisées que le rôle de tous ces petits pays, petits par la surface du territoire et le nombre des habitants, mais grands par l'activité robuste et allègre, par la fierté joyeuse et expansive, est appelé à se développer en Europe où les forces colossales des systèmes rivaux s'annulent en s'oppo-

sant et où la valeur d'éléments en apparence plus modestes se trouve par là même rehaussée.

Mais la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne, de l'impérialisme anglais et du germanisme aux ambitions mondiales accentuera et hâtera bien plus encore la transformation générale des institutions militaires. Les classes dirigeantes anglaises ont un double souci. Elles veulent d'abord une armée expéditionnaire qui pourra ou aller réprimer fortement les soulèvements possibles dans l'Inde, en Egypte, ou intervenir sur le continent européen dans les conflits entre l'Allemagne et la France. Elles ont constaté par la guerre du Transvaal toutes les infirmités de l'organisation militaire ancienne, et le nouveau ministre de la Guerre, M. Haldane, s'est appliqué à y remédier. Il s'est employé d'abord à améliorer le recrutement de l'armée d'expédition, qui est formée par voie d'engagements volontaires, en exigeant de ces volontaires de plus fortes qualités physiques et morales. Et surtout il a organisé une réserve destinée à renforcer les corps expéditionnaires et à les alimenter. Il a à cet effet transformé le caractère des anciennes milices anglaises. Elles continueront à se recruter par engagements volontaires, elles seront tenues aux mêmes obligations qu'autrefois, c'est-à-dire à une période d'instruction de six mois au maximum, mais en fait de deux mois, et à des exercices de vingt-huit ou vingt et un jours, pendant la durée de l'engagement qui est de six années et qui peut être contracté de dix-huit à vingt-cinq ans. Elles resteront ainsi de vraies milices, les hommes qui la composent continuant, en dehors des courtes périodes de convocation et d'exercice, à vivre de la vie civile. Mais leur emploi ne sera plus limité comme il l'était, à la défense

du territoire. Les miliciens contractent désormais l'engagement de servir aussi au dehors, dans les colonies ou sur le continent européen, si le gouvernement les appelle. Ils constituent ainsi au service de l'armée active une réserve spéciale qui s'ajoute à la réserve proprement dite. Cette réserve spéciale formée de miliciens aura deux emplois. Elle fournira des unités non combattantes, comme les services d'approvisionnement ou les colonnes de munitions. Elle formera aussi la relève des unités combattantes. Ainsi il peut sembler au premier abord que le rôle qui leur est destiné n'exige pas d'elles, d'emblée, des qualités militaires proprement dites. Mais ce serait une grave erreur. Dans la division de l'armée expéditionnaire anglaise, dont l'effectif est prévu à 20.000 hommes, il y a 16.000 combattants et 4.000 non combattants. Ce serait un désastre pour la division tout entière si ceux qu'on appelle les non combattants, et qui peuvent être cependant mêlés à toute heure aux péripéties de l'action, qui doivent ravitailler les combattants, jusque sur le champ de bataille, en vivres et en munitions, n'avaient pas le sang-froid, l'endurance, la discipline et l'habitude de l'organisation. Si cette partie de l'armée fléchissait, tout serait compromis, en sorte que la milice, dont nos routiniers de France dénoncent l'infirmité, est une des pièces maîtresses de l'organisation militaire anglaise, un élément essentiel de la force expéditionnaire qui devra affronter dans tous les pays du monde les épreuves les plus variées et les périls les plus redoutables. Et pour la relève des combattants on allèguerait en vain qu'elle se fera lentement, à petites doses, au fur et à mesure des pertes subies par le corps expéditionnaire, et que dans le délai ainsi laissé à la

réserve spéciale celle-ci pourra se préparer, s'entraîner, compléter par un effort intensif l'éducation militaire incomplète de la milice. Car si les crises en vue desquelles l'Angleterre renouvelle son armée se produisent en effet, si elle doit refouler en Egypte, dans l'Inde surtout, une sorte de soulèvement national sans précédent, si elle doit intervenir dans la terrible partie entre la France et l'Allemagne, elle sera obligée de se hâter de tendre tous les ressorts, d'expédier immédiatement sur le champ où se jouera le destin de l'Angleterre toutes ses forces disponibles. Dès maintenant les chefs militaires anglais seraient résolus à jeter dans la bataille cinq des divisions qui composent l'armée anglaise. C'est ce qu'indique M. le général Langlois dans sa récente étude sur *l'Armée anglaise dans un conflit européen*. Le correspondant militaire du *Times*, le colonel Repington, écrit en effet : « *Il existe une opinion que nous devons conserver deux divisions de l'armée régulière dans le pays. Cette idée doit être absolument rejetée puisqu'elle laisse notre armée de campagne trop faible pour intervenir efficacement dans les pays d'outre-mer et par conséquent réduit la valeur de notre amitié et la force de notre inimitié.* »

Il est certain que si s'ouvrait l'horrible drame qui hante les esprits, si la France et l'Allemagne se trouvaient de nouveau aux prises, l'intérêt de l'Angleterre, résolue d'avance à intervenir dans un conflit que plusieurs de ses capitalistes désirent et que quelques-uns ont cherché à provoquer, serait de presser son intervention. M. le général Langlois précise bien que le concours des Anglais ne serait utile que s'il était rapide. « *Comptons seulement sur cinq divisions solides, parfaitement outillées et armées,*

remarquablement organisées, soit la valeur de deux corps d'armée, abondamment pourvus en artillerie et commandés probablement par le général anglais le plus populaire, non seulement dans la Grande-Bretagne, mais dans le monde entier. L'arrivée en temps opportun d'un pareil secours vers notre flanc gauche sérieusement menacé compromettrait gravement l'aile droite allemande. Si cette dernière avait violé le territoire belge en passant au sud de Namur et de Liège, il est vraisemblable que l'intervention anglaise entraînerait l'armée belge qui, autrement, resterait immobilisée dans son refuge fortifié d'Anvers. Mais les avantages que nous pouvons tirer de l'entente avec nos voisins d'outre-Manche ne sont réels que si le corps expéditionnaire débarque en France en temps opportun, c'est-à-dire de manière à se trouver à la grande bataille qui, d'après la plupart des écrivains militaires, sera décisive. Or cette bataille peut commencer dès que la mobilisation allemande sera terminée, le quinzième jour environ après la déclaration de guerre, peut-être avant. Pour pouvoir prendre part à cette lutte grandiose et sans merci, il faut donc que les troupes britanniques soient débarquées le quinzième jour au plus tard. Il importe en conséquence que leur mobilisation soit très rapide — ce que permet d'ailleurs leur organisation actuelle — et que leur embarquement se fasse aussitôt après la mobilisation effectuée. » Je reviendrai pour les discuter à un autre point de vue sur les idées et hypothèses de M. le général Langlois ; mais je n'en retiens en ce moment que la nécessité évidente pour l'Angleterre, dans le système politique qui détermine sa réorganisation militaire, de jeter tout de suite dans la balance le poids de toutes ses forces. Naturelle-

ment, nécessairement, la réserve spéciale sera donc mise en jeu dès les premiers jours. portée au premier plan de l'action et du péril.

Les 67.000 hommes qui la composent ne resteront pas immobiles, attendant d'entrer au bal quand les violons ne joueront plus. Et même, s'il apparaît aux esprits, en France et en Angleterre, comme l'indique M. le général Langlois, que c'est de l'appoint des forces anglaises que dépend le dénouement du drame où tout l'avenir économique de l'Angleterre sera engagé, la conclusion s'imposera qu'il faut développer la force de cette intervention nécessaire, et par conséquent le rôle de la milice elle-même. Voici donc qu'en dernière analyse, celle-ci est comptée comme un élément de premier ordre dans la crise qui décidera du destin de l'Europe et du monde.

Mais l'Angleterre, inquiète, nerveuse, ne se préoccupe pas seulement d'agir au loin. Elle a aussi le soin de se défendre contre une invasion.

Dans quelle mesure ces appréhensions sont-elles légitimes ? Dans quelle mesure sont-elles sincères ? Le cri d'alarme s'élève plus fort, plus aigu dans la presse anglaise quand il faut déchaîner, dans l'intérêt électoral des conservateurs, la panique chauvine ou quand il faut préparer le peuple anglais à s'imposer de nouvelles dépenses militaires, ou même cette loi du service obligatoire et de l'universelle conscription qui lui répugne encore si profondément. Le cri de terreur s'atténue un peu et la campagne de panique s'apaise quand les dirigeants s'aperçoivent qu'ils ne pourront développer encore les services de l'armée de terre sans ralentir l'accroissement de la flotte ou sans imposer au pays, s'il veut avoir à la fois une marine domina-

trice et une armée de terre fondée sur le service universel, des charges vraiment écrasantes. Je vois, par exemple, qu'en octobre 1910, la *Fortnightly Review* dénonce les projets de lord Roberts et de sa ligne de défense, tendant, d'une part, à accroître ou même à doubler la force expéditionnaire d'outre-mer, et, d'autre part, à instituer le service universel, comme un péril presque mortel pour les budgets anglais. Le premier objet coûterait selon l'estimation du ministre de la Guerre plus de 10 millions de livres, c'est-à-dire plus de 250 millions de francs, le second coûterait 7.820.000 livres, c'est-à-dire, plus de 200 millions de francs. C'est donc une charge annuelle de 450 millions qui viendrait s'ajouter à toutes celles qui pèsent déjà sur le contribuable. Et que deviendrait alors la Marine qui ne pourra garder son ancienne suprématie que si son budget est porté bientôt de 40 millions à 50 millions de livres, c'est-à-dire à 1.250 millions de francs ? Non, c'est dans la flotte de l'Angleterre qu'est pour elle la véritable sauvegarde contre l'invasion, et la *Fortnightly Review* rappelle les deux déclarations successives du Gouvernement unioniste et du Gouvernement libéral qui affirment solennellement, l'un en 1904 « que l'invasion sérieuse de ces îles n'est pas une éventualité qu'il soit nécessaire de considérer », l'autre de 1909 « qu'une invasion sur une large échelle est une opération absolument impraticable ». M. Balfour, dans le grand discours adressé par lui au Club de l'Union navale, au mois d'octobre 1910, insiste sur la nécessité d'accroître la force de la marine. Il tente de démontrer avec son habituelle subtilité d'analyse qu'elle n'a pas gardé sa supériorité, que non seulement la marine anglaise n'est plus égale, selon l'ancienne règle,

aux deux marines les plus fortes, mais qu'elle n'est plus séparée de sa rivale la plus puissante que par une si faible marge qu'il suffit d'un accident pour que toute sa supériorité s'évanouisse. Et afin de décider la nation anglaise à porter son effort sur la marine et à l'y concentrer, il répète que toute invasion est impossible tant que la flotte de l'Angleterre sera maîtresse des mers. Par là ! l'effort de lord Roberts et de sa ligue est tenu en échec ou du moins l'effet en est ajourné. Mais ni lord Roberts, ni son groupe ne renoncent à leur propagande.

Ils vont répétant à l'Angleterre qu'elle peut brusquement avoir à faire face à des périls dont elle ne soupçonne pas l'étendue, et à des responsabilités immenses. Si l'Inde et l'Égypte se soulèvent à la fois, les garnisons anglaises du Caire et d'Alexandrie et l'armée indienne ne suffiront pas à mater le mouvement, il faudra porter au loin des forces considérables ; le soulèvement coïncidera sans aucun doute avec une guerre européenne, soit que l'Allemagne mette précisément à profit les embarras et le péril de l'Angleterre pour tenter contre elle un coup décisif, soit que l'Égypte et l'Inde saisissent pour cette révolte l'occasion d'un conflit entre l'Angleterre et l'Allemagne. La flotte anglaise sera obligée de s'éparpiller sur toutes les mers, pour convoier les troupes, pour protéger les flottes marchandes portant aux îles britanniques les approvisionnements de blé et de viande sans lesquels elles mourraient de faim, pour mettre à l'abri de toute entreprise les pays de l'Empire, le Dominion sud-africain, le Dominion canadien, la Fédération australienne. Il sera alors possible à l'Allemagne de jeter par surprise sur les côtes anglaises 100.000 et même 200.000 combattants et de frapper un grand coup au cœur de

Londres. Qui sait même, avec les éblouissants progrès de l'aviation, si un vol d'aéroplanes ne s'abattra pas sur les falaises bafouées ? Ainsi une sorte de crainte vague et obsédante de la nation anglaise conspire avec la grande autorité de lord Roberts pour maintenir à l'ordre du jour, contre la prétention exclusive de la marine, la question de la défense du sol anglais. Et c'est à cet objet que répond l'armée territoriale instituée par M. Haldane et qui sans cela n'aurait pas de sens. Pourquoi s'efforcer si persévéramment d'atteindre pour cette arme à l'effectif prévu de 315.000 hommes ? Pourquoi dès maintenant convoquer, entraîner, exalter plus de 250.000 hommes si l'Angleterre n'a à combattre qu'un fantôme né la nuit du délire de la peur ? Pratiquement tous les Anglais agissent comme si l'invasion était possible, comme si elle était redoutée. La seule question qui se pose pour eux est de savoir si le péril pourra être conjuré par la seule institution de M. Haldane sagement développée, ou s'il faudra aller jusqu'à l'organisation d'une armée nationale par le service obligatoire universel. Mais dans les deux cas, et c'est la seule chose qui importe en ce moment à ma démonstration, ce n'est pas à une armée de métier, à une armée de caserne et de service prolongé que l'Angleterre demandera la sauvegarde de son territoire. Si elle va jusqu'au service obligatoire universel, il est clair que celui-ci ne sera point organisé comme en Allemagne et en France. Dans un pays jusqu'ici rebelle à la conscription, dans un pays qui a considéré comme une de ses forces vives, comme un des ressorts de son activité économique, de pouvoir disposer pour l'action, pour l'initiative, pour l'aventure fructueuse à travers le monde, des années de jeunesse qu'im-

mobilise sur le continent le régime de caserne, il ne sera possible d'imposer le service à tous les citoyens qu'à la condition que celui-ci soit très court et qu'il ne contrarie en rien le mouvement de la vie civile. Au reste, on peut juger par le chiffre relativement modeste de 250 millions de francs prévu pour la formation d'une armée active et qui ne dépassera guère le quart de celui que la France consacre au même objet, que lord Roberts et sa ligue ne songent pas à encaserner le peuple de l'Angleterre. En réalité, c'est une vaste milice anglaise qu'ils veulent instituer. Le bill qu'ils ont proposé demande aux citoyens, entre 18 et 21 ans, quatre mois d'instruction pour l'infanterie et six mois pour les autres armes, et non pas d'un bloc, mais par périodes plus courtes.

Quant à l'armée territoriale de M. Haldane, c'est une institution originale, très composite et d'esprit très mélangé comme beaucoup d'institutions anglaises, et qui ne ressemble ni aux armées en partie professionnelles de la France ou de l'Allemagne, ni aux milices démocratiques de la Suisse. Les hommes et les officiers de l'armée territoriale ne sont pas séquestrés un seul moment de la nation, ils ne sont pas séparés de la vie civile. Les engagements tels que les règle la loi organique du 2 août 1907 sont reçus pour quatre années, de l'âge de 17 ans à l'âge de 35 ans. Les rengagements sont admis par périodes de un à quatre ans. Les engagements sont résiliables, sous condition d'avertir le chef de corps trois mois à l'avance et de restituer les armes, les effets, en bon état. Les soldats sont tenus la première année à suivre une vingtaine de séances d'instruction, les années suivantes ils doivent assister à une dizaine de séances et passer de 8 à

15 jours dans un camp d'instruction. Les armes montées y séjournent de 8 à 18 jours. C'est dire que les soldats n'ont rien du soldat de métier et que leur service militaire est ménagé de façon à ne gêner en rien leur profession civile. Quant aux officiers ils ne sont en rien, eux non plus, professionnels. Ils n'ont même pas à passer au début par une école militaire. Ils sont nommés par le roi, sur la proposition de l'autorité civile du comté et sans même subir au préalable un examen militaire. Cet examen militaire, on ne le leur impose que quand ils ont assisté à deux périodes d'instruction, c'est-à-dire quand ils ont pu acquérir un commencement d'expérience, et c'est alors que les autorités militaires décident s'ils sont aptes à conserver et à exercer leur grade, ou s'ils doivent l'abandonner. Pour s'élever ils doivent subir à chaque grade des épreuves spéciales. Ils ne peuvent être promus que quand ils ont exercé leur grade au moins durant deux périodes d'instruction. Comme on voit, les officiers aussi bien que les soldats restent dans la nation, dans la vie civile. C'est donc à une armée qui ne connaît pas la caserne ou qui la connaît à peine, dont les attaches avec la société elle-même ne sont jamais rompues, que l'Angleterre, hantée cependant par le spectre de l'invasion allemande, confie la défense de son territoire et la protection de sa capitale. Et le général Langlois constate qu'aux manœuvres ces soldats improvisés se tiennent fort bien. L'infanterie surtout est excellente. La cavalerie est moins bonne, les chevaux et les hommes n'étant pas assez exercés, mais l'institution est à peine à ses débuts. Pour l'artillerie, le général déclare qu'elle a encore un grand effort à faire mais qu'il serait possible et même facile de la ren-

dre plus efficace en simplifiant ce que la manœuvre de l'artillerie anglaise a de compliqué. Je lisais précisément, ces jours-ci, la correspondance du *Times* qui rendait compte des manœuvres françaises de l'automne 1910. Il comparait le jeu simple de l'artillerie française et le jeu savant, trop minutieux, de l'artillerie anglaise. Les artilleurs français se préoccupent avant tout d'agir vite, d'étonner l'ennemi par la rapidité et la décision de leurs coups. Ils se contentent d'une approximation d'environ 200 mètres, et ils couvrent d'éclats cette zone, bien sûrs que sous l'abondance du feu l'ennemi sera atteint. Les artilleurs anglais ne commencent le tir qu'après un réglage méticuleux et plus exact, mais qui rend la manœuvre plus lente, plus difficile, et peut-être moins efficace, la perte de temps, c'est-à-dire d'action utile, n'étant pas compensée par la sûreté plus mathématique de chacun des coups. Il semble donc que par cette simplification recommandée par les spécialistes à toute l'armée anglaise, aussi bien à l'armée expéditionnaire qu'à l'armée territoriale, l'éducation de l'artillerie pourra se développer : et il semble d'après le témoignage rendu par les écrivains spéciaux à l'armée territoriale qu'elle est depuis ses débuts en incessant progrès.

Dans l'ensemble, le général Langlois qui se révolterait chez nous contre l'idée des milices mais qui flirte assez gaillardement avec toutes les milices étrangères, avec la territoriale ou milice anglaise comme avec la milice suisse, en a reconnu la très sérieuse valeur, et je répète qu'aux jours du grand conflit, c'est sur cette armée-là, et sur cette armée presque seule, parce qu'elle ne sera soutenue que d'une division de l'active, que le peuple anglais

compte, à l'heure actuelle, pour la sauvegarde de la terre anglaise. Il est vrai que M. le général Langlois attribue l'efficacité, la valeur de l'armée territoriale à de grandes forces morales et sociales qui seraient particulières à l'Angleterre. C'est d'abord que le recrutement se fait par voie d'engagement volontaire et que les jeunes hommes qui entrent librement dans l'armée territoriale ont le dessein délibéré, la volonté personnelle de contribuer à la défense de leur pays. Et puis, c'est dans les classes sociales dirigeantes, c'est parmi les gentilshommes des comtés, c'est parmi les chefs d'industrie habitués déjà au gouvernement des hommes, que se recrutent les officiers, en sorte que l'armée territoriale anglaise cumulerait, si l'on peut dire, la force d'un mouvement populaire et national et la force d'une tradition d'autorité et de discipline sociale. Démocratie et aristocratie s'y combineraient au mieux pour donner l'effet le plus puissant. Si M. Langlois veut conclure de là que l'institution de la milice ne peut pas être portée ailleurs, qu'elle ne conviendrait pas notamment à la démocratie républicaine française, il y aurait bien des choses à lui répondre. Un peuple qui accepte allègrement comme le fait en somme le peuple français les charges de tout ordre que lui impose le service militaire, obligatoire, universel et prolongé, est parfaitement capable de mettre au service d'une armée vraiment populaire, assurée par sa constitution même et par tout l'esprit public qu'elle n'aura pas d'autre objet que la sauvegarde et l'indépendance nationale, au moins autant de dévouement et d'enthousiasme que les volontaires de M. Haldane. Et ce ne sera pas une faiblesse, ce sera une force de faire appel, pour le recrute-

ment des officiers, pour la formation des cadres, non pas seulement à une classe, mais aux forces vives de toutes les classes, selon les modes variés que nous avons indiqués et qui s'adaptent parfaitement à l'idée même des milices.

Je suis bien tenté de croire au contraire que l'armée de M. Haldane ne sera qu'une combinaison intermédiaire et transitoire. Ou bien l'Angleterre écouterait l'admirable prédication de paix de ses socialistes, de son parti du travail, des meilleurs et des plus courageux de ses radicaux, et elle exercerait en Europe et dans le monde une décisive influence dans le sens d'une politique pacifique. Elle deviendrait, par de larges concessions politiques et sociales, les révoltes dont elle est menacée en Égypte et dans l'Inde. Elle accepterait, elle proposerait, elle-même, à la Haye, la suppression de ce droit de prises qu'elle a commis la lourde faute de maintenir jusqu'ici, et retirant ainsi à la guerre navale une partie de son efficacité, elle désarmerait la concurrence économique du peuple anglais et allemand de toute tentation de violence. Elle rendrait possible l'arbitrage international appliqué à tous les litiges et une politique de détente générale, de réduction progressive des armements. Elle assurerait ainsi dans la paix le libre et loyal développement de ses forces économiques immenses, comme des forces de tous les peuples. Et les règles de droit qui empêcheraient la concurrence industrielle et marchande des nations de tourner à la violence et à la fraude s'établiraient alors aisément. Ou bien l'Angleterre se refuserait à ce noble et grand effort, à cette politique de haute sagesse et d'idéalisme fécond ; et ce n'est pas avec la combinaison réduite et incertaine de M. Haldane qu'elle fera face à toutes les hypo-

thèses terribles que suscite en son esprit inquiet l'obscur avenir, l'insurrection nationale et religieuse de l'Égypte et de l'Inde et le formidable conflit avec une Allemagne dont les forces navales, grandissant tous les jours, menacent les côtes anglaises et en tout cas les imaginations anglaises d'un formidable débarquement. L'œuvre de M. Haldane est une de ces combinaisons ingénieuses, une de ces transactions habiles où excelle le génie politique de l'Angleterre. Mais elle ne résistera probablement pas bien longtemps aux critiques de tout ordre que lui vaut son caractère complexe et incertain. Le jour où la menace plus prochaine d'une crise mondiale déterminerait dans toute l'étendue de la nation anglaise, et dans ses profondeurs, une émotion violente, cette institution serait, pour ainsi dire, débordée.

Déjà ses adversaires lui reprochent l'insuffisance de l'éducation militaire de ses officiers, et le chiffre souvent dérisoirement faible des jours consacrés par les volontaires à l'apprentissage du métier de soldat. Dans le discours qu'il a prononcé à Hanley, le 21 octobre 1910, pour soutenir l'idée du service obligatoire et universel, lord Curzon déclare que la plupart des volontaires n'ont même pas les quinze jours d'instruction prévus par la loi. Il assure qu'il a eu connaissance d'une division du Nord où la durée moyenne des exercices n'avait pas dépassé dix heures hors du camp et cinq jours au camp d'instruction. La plupart des volontaires sont de tout jeunes gens entre dix-sept et vingt ans, et lord Curzon, tout en rendant hommage à leur patriotisme, à leur dévouement, semble bien insinuer qu'il y a dans leur enthousiasme un peu de légèreté de jeunesse; une effervescence passagère un

moment encouragée par la mode et qui retombera. En tout cas, l'effectif prévu par M. Haldane n'est pas atteint. Il avait demandé 315.000 hommes, il n'y en a pas 260.000. Et rien ne permet d'affirmer que le courant s'agrandira. Déjà, pour appeler les volontaires, on est obligé de recourir à des moyens qui n'ont plus rien de commun avec la spontanéité d'un mouvement populaire et national. On demande s'il ne conviendra pas de promettre aux soldats de l'armée territoriale un relèvement de leur pension de vieillesse à soixante-dix ans. Cette prime lointaine et très différée agirait-elle ? Mais par là, l'institution perd une partie de son prestige moral. On songe aussi à aider le libre élan de la nation qui est un peu court par des procédés de pression au moins indirecte. Il ne suffit plus d'exciter l'émulation des diverses régions en publiant l'état comparé des effectifs fournis par chacune d'elles. Il ne suffit plus par exemple de féliciter le pays de Galles qui s'est décidé enfin, après des hésitations et des lenteurs qui lui ont valu d'être gourmandé, à entrer dans le mouvement. On se propose de publier la liste des chefs d'industrie dont les ouvriers ne s'engagent pas dans l'armée territoriale. Déjà, à propos des manœuvres d'été de 1910, le *Times* désignait très nettement aux reproches des patriotes quelques grands industriels qui avaient préféré sans doute à une manifestation incommode de patriotisme, la continuité du travail dans leurs usines. La *Fortnightly Review* dit formellement dans ses conclusions : « *Dans chaque district, une agitation doit être entreprise pour assurer à l'armée territoriale la coopération des employeurs. Le but doit être de les rendre fiers du service rendu à l'Etat par ceux qu'ils emploient. Les employeurs qui*

n'agiront pas sous l'inspiration de l'association figureront dans une liste noire « might figure in a black list ». C'est une sorte de terrorisme moral et national substitué au libre et enthousiaste dévouement des citoyens. Les volontaires ne risquent-ils pas de devenir des involontaires ? Pour échapper à l'infamie des listes noires, peut-être au boycottage qui pourrait dans certains milieux passionnés en être la suite, les grands industriels pèseront sur leur personnel ouvrier et ce sera l'enrôlement par contrainte. Les grands patrons prendront la place des racoleurs d'autrefois. Les travailleurs verront une corvée sociale, une forme nouvelle d'oppression dans l'intervention pseudo-patriotique des chefs d'industrie menés eux-mêmes par la peur. Et le caractère oligarchique du recrutement des officiers fortifiera encore cette impression. Du reste, ceux des Anglais qui comptent sur les hautes influences sociales pour conduire les citoyens, mi de gré mi de force, à l'armée territoriale, ne cachent pas leur dessein de mettre par là la main sur le peuple ouvrier. Les comités de comtés, composés de riches propriétaires et de grands patrons, qui sont chargés de veiller sur la formation et le fonctionnement de cette armée, pourront façonner plus à leur aise le prolétariat et lui inculquer, même pour la vie industrielle, des habitudes de déférence et de soumission à l'égard des classes dirigeantes. Ils centraliseront, en vue de l'éducation militaire du peuple, des fonds importants, et cela ajoutera encore à la force sociale des groupes conservateurs. La *Fortnightly Review* ne cache pas que les salariés seront ainsi enveloppés d'une atmosphère toute différente de celle où ils se meuvent aujourd'hui. « *Les quartiers principaux de l'armée territoriale*

deviendront en chaque région un centre de vie sociale où tout le monde voudra entrer. Ils constitueront ainsi une puissante concurrence aux clubs d'ouvriers rattachés à tel ou tel parti politique, surtout au parti du travail ». Le général Langlois se trompe s'il croit que l'élément oligarchique de l'armée territoriale anglaise est pour elle un principe durable de force. Si l'institution se développe en ce sens, elle éveillera de plus en plus les méfiances prolétariennes, et elle ne sera plus qu'une milice bâtarde qui n'aura ses racines ni dans le profond sentiment populaire ni dans la force d'une tradition incontestée. Beaucoup de ceux même qui défendent encore l'œuvre de M. Haldane, comme le seul compromis possible dans l'état actuel de l'opinion anglaise et des finances anglaises, semblent cependant avoir le désir secret et le pressentiment vague d'une œuvre plus vaste. La revue militaire anglaise *The national Defence* paraît effrayée de l'idée de service universel. Elle constate que les grandes colonies anglaises, la fédération australienne et la fédération de l'Afrique du sud l'ont adopté ou vont l'adopter. Mais elle remarque qu'en raison de l'immensité de leur territoire et de la dissémination de leur population, ces Etats ne peuvent recourir, pour créer une armée efficace, qu'au service universel. Le contingent, si on ne le prenait pas tout entier, serait trop maigre et les hommes seraient emmenés beaucoup trop loin de leur résidence, de leur cercle de vie habituel si l'armée n'était pas constituée sur le type absolu des milices, par unités territoriales éduquées sur place, ou se groupant pour des manœuvres plus étendues avec les unités les plus voisines. Mais tout en prenant ainsi des précautions contre toute application

au moins immédiate à l'armée anglaise des exemples tirés des colonies, la revue semble rêver d'une sorte d'armement général du peuple, d'une défense éventuelle du sol de l'Angleterre par toutes les forces nationales soulevées. Elle glorifie le magnifique exemple de défensive donné par la France révolutionnaire. Elle parle avec une haute estime de l'effort fait par la France en 1870, après l'engloutissement de son armée régulière. Tout en déclarant médiocre, sans donner d'ailleurs les raisons de son jugement, la stratégie de Gambetta et l'usage qu'il a fait des forces suscitées et organisées par lui, elle admire l'élan qu'il a communiqué à un peuple déjà gravement blessé mais qui faisait héroïquement appel à toute son énergie vitale. Elle le loue d'avoir créé tout de suite, par un premier décret, des comités de défense départementaux ayant initiative et responsabilité, et elle voudrait qu'une institution analogue fût créée en Angleterre, plus populaire évidemment que ne le sont les aristocratiques comités de comtés de l'institution Haldane. Mais si un souffle démocratique et puissant passe sur cette armée, elle va se muer en une vaste milice nationale. Les champions les plus ardents de l'unionisme et de la politique des grands armements, les impérialistes les plus chauvins, ont beau jeu pour montrer ce qu'a d'étriqué, militairement et socialement, l'œuvre de M. Haldane. Ils peuvent alléguer que l'organisation milicienne par le service obligatoire et universel serait plus efficace et plus démocratique. Ils peuvent même ajouter avec quelque apparence de raison qu'elle constituerait une meilleure garantie de paix, car les citoyens ne pouvant plus se décharger du devoir militaire sur une minorité seraient plus attentifs aux affai-

res du monde, et il semble bien, au langage de quelques-uns des collaborateurs de lord Roberts, que ce n'est pas seulement à la défense du territoire anglais qu'ils destinent cette immense armée citoyenne, mais qu'ils y voient une réserve qui, dans les expéditions lointaines et dans les crises vitales de l'Empire, soutiendra au besoin l'armée active. Il y a sans doute au fond de toute cette campagne des pensées troubles. Pour dire toute ma pensée, je ne crois pas que la paix soit le souci dominant de lord Curzon et de ses amis. Ils ne seraient pas fâchés sans doute qu'un appel prodigieux aux énergies anglaises, tendant toutes les fibres et tous les ressorts, rendît plus probable et peut-être inévitable une de ces terribles détente des nerfs et des muscles qui aboutissent soudain à la guerre.

Il y a quelque chose de paradoxal et d'inquiétant à voir un des plus obstinés défenseurs du privilège aristocratique, un des impérialistes les plus agressifs, plaider devant le peuple anglais, devant le prolétariat anglais, la cause des milices qui est soutenue en France, en Allemagne, dans presque toute l'Europe, par les socialistes. Il est curieux de constater que, pour la soutenir, il invoque non seulement l'intérêt de la défense nationale, le besoin d'une fermeté, d'une tonicité plus grande dans la politique anglaise, mais aussi des idées de démocratie et de paix. Ambiguïté redoutable et qui donnera à la grande milice anglaise, si elle est instituée, un caractère étrange et un sens très mêlés mais qui ajoute aussi aux chances d'une évolution militaire secondée par des forces très diverses. J'ai le droit de demander à ceux qui nous raillent, à ceux qui surtout ignorent les choses du dehors de

se reporter à ce discours prononcé le 21 octobre et dont j'ai déjà parlé. C'est dans l'histoire du mouvement dont sortira la transformation de l'institution militaire en Europe un document savoureux et d'une grande importance par sa complexité même et par son ambiguïté. C'est un effort pour capter au profit de la politique impérialiste des forces de démocratie ; mais par un juste retour la démocratie européenne y peut trouver un argument nouveau pour la réforme qu'elle demande et dont le torysme anglais se fait l'avocat suspect, inattendu et puissant.

Que la routinière cervelle de nos militaristes français soit ébranlée par les sons de cloche qui leur viennent à la fois de l'est et de l'ouest, de l'aristocratie anglaise comme de la démocratie suisse. Je veux leur montrer dans quel sens va le monde. Je veux que tous ces esprits sortent du trou où ils sont enfoncés et regardent enfin à l'horizon. Je veux qu'ils entendent le noble lord invoquer l'exemple de la Suisse « *le plus ancien berceau de la liberté* » et l'exemple de la Norvège, « *un des pays les plus démocrates à coup sûr qui soient en Europe* ». Je veux surtout qu'ils comprennent, qu'ils pressentent quelle valeur d'exemple et de propagande auront bientôt les institutions miliciennes de ce vaste monde anglo-saxon, de ces libres colonies anglaises qui nous ont paru longtemps si lointaines qu'elles étaient pour ainsi dire dans une autre planète, mais dont les expériences politiques et sociales forcent de plus en plus l'attention des peuples. Quand lord Curzon, lord Roberts, et tous les propagandistes de leur ligue veulent entraîner la nation anglaise par la force de l'exemple, ils ne lui montrent pas seulement la démocratique Suisse, la démocratique

Norvège, ils lui montrent aussi la loi militaire déjà votée dans la Fédération australienne, la loi militaire qui va être votée par la Fédération sud-africaine. Bien mieux, dans les projets formés pour assurer « la défense de l'Empire », il est question de mettre en correspondance les institutions militaires des colonies et celles de l'Angleterre elle-même, non pas pour réduire les unes et les autres à un même type, mais pour rendre possible une coopération effective de ces armées diverses. Qui ne voit que cela suppose que les institutions miliciennes de l'Australie aujourd'hui, de l'Afrique du Sud demain, du Canada après-demain sont jugées susceptibles d'une forte action militaire, en dehors même des limites de leur pays d'origine et pour un vaste conflit mondial ? Qui ne voit aussi que par là même les institutions militaires de l'Australie sont, si je puis dire, rapprochées du plan de la pensée anglaise, qu'elles deviennent un élément essentiel dans une œuvre de défense dont l'Angleterre sera le centre et que par là même leur influence éducative sur l'esprit anglais devient tous les jours plus immédiate et plus forte ? Il est bien vrai qu'à l'ancienne et traditionnelle répugnance de toute la nation anglaise pour la conscription se joint la peur qu'a le prolétariat anglais de voir l'armée employée dans les conflits sociaux. L'exemple de la France et de la militarisation abominable des ouvriers et employés des chemins de fer français a profondément ému les ouvriers d'Angleterre, et en leur nom Keir Hardie déclarait à Hanley, deux jours avant qu'y parlât lord Curzon, que c'était là, à leurs yeux, une objection irréductible. Lord Curzon, pour vaincre ou tenter de vaincre cette résistance, a affirmé que la loi elle-même comprendrait

un article interdisant de faire intervenir l'armée milicienne, l'armée du service obligatoire et universel, dans les conflits économiques, dans les luttes du travail et du capital. En tout cas, je répète que, ou bien l'Angleterre aidera le monde à inaugurer une politique nouvelle qui rende possible le désarmement concerté et qui dissipe les cauchemars de guerre et d'invasion, ou bien c'est au service universel qu'elle sera conduite par la force des choses, par l'implacable logique de la paix armée, par la fièvre sourde du conflit anglo-allemand. Ce n'est pas seulement le *Times* qui fait écho à la propagande de lord Roberts et de lord Curzon, comme pour marquer qu'il ne s'agit pas là d'une de ces propagandes de fantaisie et de secte si fréquentes en Angleterre et qui ne sont bien souvent qu'une agitation contre le spleen, mais d'une question qui prend une valeur politique et qui va entrer dans les grandes controverses nationales. Même les revues militaires qui se tiennent encore au système du recrutement volontaire et à la combinaison Haldane plus ou moins élargie commencent à évoquer les grands souvenirs historiques, les grands soulèvements populaires pour la défense du sol et de l'indépendance. C'est donc partout dans le sens d'une organisation milicienne que l'institution militaire évolue ou incline.

En Allemagne même un curieux mouvement se produit. Sans doute le système ancien est maintenu, mais les signes d'inquiétude et de malaise se multiplient. D'une part la politique navale ajoute ses charges à celles déjà si lourdes du militarisme continental. Les impôts nouveaux provoquent une agitation toujours plus intense. La classe ouvrière irritée par la cherté de la vie manifeste des ten-

dances à la violence qui étaient jusqu'ici presque inconnues du monde germanique. Comment pourra-t-on créer de nouveaux *Dreadnoughts* et atteindre l'Angleterre qui elle-même est sollicitée de hâter le pas, s'il faut en même temps accroître tous les jours les dépenses militaires proprement dites ? Aussi divers partis commencent à suggérer des modifications dans l'organisme militaire lui-même. Le *Journal d'Augsbourg*, organe influent du parti catholique, propose de ramener à deux ans la durée du service pour la cavalerie et à dix-huit mois la durée du service pour l'infanterie. L'écrivain militaire connu, le major Gaedke, va plus loin. Il montre, en prenant pour base le coût de l'armée suisse, que l'armée allemande, si on l'organisait sur le type populaire et milicien, coûterait beaucoup moins cher qu'elle ne coûte aujourd'hui. Tout progrès sérieux de la démocratie en Allemagne amènera nécessairement une évolution en ce sens. Et ce qui est plus important que ces vues d'avenir, ce qui est caractéristique, c'est que l'institution militaire actuelle semble n'avoir plus en elle-même et en son principe, une foi aussi absolue que naguère. Sans doute, les dirigeants de l'Allemagne tiennent avant tout aujourd'hui comme hier à avoir surtout une armée active, une armée de premier choc très forte. Et c'est en elle surtout qu'ils mettent leur confiance. Peut-être même en un sens, à mesure que l'agitation démocratique et socialiste s'étend et s'approfondit, désirent-ils de plus en plus ne pas mobiliser pour une action immédiate et de premier plan la masse de la nation et n'engager leurs réserves profondes que lorsque déjà l'espace, si je puis dire, sera plein d'une grisante odeur de poudre. Mais ce système pourra-t-il suffire ? Qu'ad-

viendra-t-il si quelques corps d'armée anglais viennent s'ajouter brusquement aux forces de première ligne de l'armée française ? Qu'advient-il si la France songe à utiliser plus largement même pour une action de premier plan ses classes de réservistes ? La classique manœuvre d'enveloppement deviendra malaisée. Que faire donc ? Faut-il appeler sous les drapeaux et éduquer pendant deux ans une portion plus considérable du contingent annuel ? L'Allemagne le pourrait, car elle n'utilise aujourd'hui chaque année qu'une faible partie de ses ressources en hommes. Son formidable contingent annuel est de près de 1.200.000 hommes, exactement en 1908, 1.198.000 hommes. Elle n'en a retenu cette année-ci que 445.000. Il y a eu 684.000 ajournés. Evidemment, elle peut, pour grossir son armée de premier choc, puiser dans cette énorme masse disponible. Oui, mais quel est le budget qui résisterait à cette charge grandissante ? Dès lors, les chefs de l'armée allemande cherchent à tourner la difficulté par des expédients. Il est visible, par le dernier budget de la guerre allemande, que le Ministre de la Guerre s'efforce de plus en plus d'exercer par des convocations à court terme les hommes qui ont fini leur temps de service actif, les *Beurlaubten*, et particulièrement le 1^{er} ban de la landwehr, qui a fourni en 1909 le tiers des 400.000 hommes appelés à ces exercices. Si on les verse dans les unités actives à l'heure de la guerre, il n'y a plus « homogénéité » dans l'armée de premier choc. Et on commence par là à reconnaître que le service à long terme n'est pas aussi nécessaire à la bonne préparation militaire qu'on l'avait dit jusque-là.

Puis il y a un autre glissement vers un nouveau

système. Tandis que dans les conceptions qui prévalaient en Allemagne, il y a quelques années, les réservistes ne devaient guère intervenir que comme une force de seconde ligne, destinée surtout à alimenter en hommes, au fur et à mesure des pertes, les forces de premier choc et à aider à l'occupation du territoire ennemi quand l'armée de combat aurait frappé de grands coups, les stratèges allemands se demandent à cette heure s'ils ne seront pas obligés d'associer des corps de réserve à l'action de premier plan. Bien que le livre du général de Falkenhaus sur « *la grande guerre du temps présent* » ne soit qu'une hypothèse, et même, si l'on veut, une sorte de jeu d'esprit, bien qu'on n'y puisse relever aucune indication précise sur les plans du grand état-major allemand, il est impossible cependant qu'il ne réponde pas à quelques-unes des préoccupations des chefs de l'armée allemande. En tous cas, malgré l'optimisme qui le domine et qui aboutit naturellement à une conclusion de victoire, des soucis nouveaux s'y font jour. Le général de Falkenhaus écrit : « *Dans mon hypothèse, un des phénomènes nouveaux est l'entrée des armées de réserve dans le champ de rassemblement. Le besoin de masses plus grandes a déjà conduit, dans toutes les armées modernes, à appeler aussi les classes les plus âgées des hommes soumis à l'obligation du service et à les employer en formation spéciale sur le terrain. Dans la campagne de 1870-1871, l'emploi des réserves et, notamment, des formations de landwehr, fut restreint. A l'origine, le changement dans la constitution de l'armée en 1860 ayant délié de son union étroite avec la ligne la landwehr créée aux jours de la nécessité, dans les guerres de l'indépendance — les corps d'armée formés avec les*

classes les plus âgées n'étaient destinés qu'à un emploi extérieur au champ de combat proprement dit : occupation des lignes d'étapes, investissement et garnisonnement des places fortes, transport des prisonniers, etc. Maintenant, pour répondre à des exigences de beaucoup accrues, une grande partie de ces formations doit être utilisée effectivement dans le combat. Par suite, les fonctions antérieures des troupes de réserve passent à ces formations de landwehr qui n'étaient affectées jusqu'ici qu'à des emplois intérieurs et c'est la landsturm qui se substitue à celle-ci. Ainsi la tension accrue exige un approfondissement des sources. Pour l'utilisation des troupes de réserve plusieurs voies ont été proposées. Les divisions de réserves pourraient s'ajouter comme troisième division à quelques-uns des corps d'armée : ou bien être distribuées en nombre défini aux armées, ou enfin être employées en sections d'armées spéciales constituées ou non en corps de réserve. En fait, ces diverses possibilités se réaliseront sans doute, suivant les cas, les unes à côté des autres. »

« Il paraît avantageux, comme la composition, par suite la faculté de service des troupes de campagne et des troupes de réserve ne peut jamais être équivalente, de composer l'armée de premier choc, celle qui doit être la première conduite au combat, en très grande partie de troupes de campagne. Car il n'y a que des corps d'armée très capables de résistance qui paraissent capables de suffire à l'extrême dépense de forces qui sera requise vraisemblablement dans une telle guerre et particulièrement à son début. Mais les troupes de première ligne auront à faire face à tant de tâches et elles subiront tant de pertes qu'on a songé, contrairement à des

conceptions antérieures et grâce à l'importance croissante des armées, à tenir en réserve de plus fortes parties de l'armée, pour un emploi ultérieur... Mais avec la grandeur croissante de la masse et de l'éloignement croît la difficulté d'employer les réserves à temps et efficacement. Amener d'aussi importantes masses par chemin de fer n'est pas très aisé, et par suite on doit se préoccuper beaucoup dès la concentration d'amener les troupes de réserve le plus près possible de la première ligne pour qu'elles n'arrivent pas trop tard. Il faut d'ailleurs prendre garde à ce que les troupes de réserve étant amenées le plus près possible, gardent la liberté de leurs mouvements dans toutes les directions. D'ailleurs, dans les conditions changeantes et à peu près imprévisibles de la guerre, il est impossible de déterminer d'avance à quel emploi seront affectées telles ou telles parties de l'armée. Aux troupes de réserve incomberont sans doute bien des tâches dont à l'origine elles étaient tenues écartées. De là une nécessité toujours plus grande de les rendre le plus possible équivalentes aux troupes de première ligne. Il est évident qu'il vaudrait mieux, au lieu de tenir en arrière les formations de réserve, employer comme réserves des troupes qui seraient pleinement égales aux troupes de première ligne. On pourrait même demander que l'on fit aujourd'hui en grand ce que l'on faisait autrefois en petit, c'est-à-dire que l'on confiât les tâches les plus importantes des réserves à des troupes d'élite (Kern Truppen) comme la garde napoléonienne. Mais ce qui est difficile à faire même en petit est impossible à pratiquer en grand. Dans les conditions actuelles de la guerre la première ligne est trop importante pour que des forces considérables

et d'une valeur essentielle puissent lui être enlevées. Son choc doit, espère-t-on, agir de façon si forte et si décisive que la tâche des troupes qui viendrait ensuite sera plus aisée. La constitution en arrière de réserves ne doit en aucun cas aboutir à priver la première ligne de la force nécessaire ». En fait à la « bataille décisive » que le général de Falkenhaus institue sur la Meuse à la date printanière du 28 avril, prennent part du côté allemand un million d'hommes des troupes actives et deux cent cinquante mille hommes des corps d'armée de réserve.

On voit, malgré le ton assuré du stratège, combien sa conception est incertaine et flottante, comme il est pris entre les nécessités monarchiques et sociales de l'organisation militaire allemande et les nécessités techniques nouvelles. C'est en 1860, c'est au moment où la couronne de Prusse voulait disposer de l'armée sans le Parlement, ou même contre le Parlement, et forcer par la victoire l'assentiment passif du pays, qu'elle a rompu avec les traditions populaires de la guerre d'indépendance et détaché l'armée active des réserves, de la masse de la nation. Ce lien brisé, le général de Falkenhaus ne veut pas le renouer, et il est visible qu'il ne veut se servir des réserves que le moins possible. Il s'en méfie. Il les croit d'une valeur nécessairement inférieure aux troupes de première ligne, et en vérité on ne voit pas pourquoi. On ne voit pas par quelle raison toutes les forces viriles de la nation, tout l'ensemble des hommes de 20 à 34 ans, s'il y avait des habitudes, des exercices périodiques d'entraînement, seraient inférieures en résistance et en élan aux plus jeunes classes enrégimentées. Mais enfin ces réserves, après les avoir à demi discréditi-

tées, le général de Falkenhaus est obligé d'avouer qu'il en a besoin, et non seulement pour combler les vides de l'active, mais pour des opérations qui exigeraient d'elles sans aucun doute une valeur sensiblement égale à celle des troupes de la ligne. Il les amène si près de celles-ci qu'elles peuvent à tout moment passer au premier plan de l'action, devancer même sur le champ de combat les troupes de première ligne, si une manœuvre soudaine des adversaires oblige à porter soudain contre lui les forces de réserve dont la liberté de mouvement en tout sens aura été précisément sauvegardée. Et la conclusion à la fois étrange et saisissante du général de Falkenhaus est qu'il faut tâcher de rendre la réserve aussi équivalente que possible aux troupes de première ligne. Oui, mais comment ? Ce ne peut être, le général le déclare lui-même, en constituant ces réserves autour de corps d'élite formant comme un noyau résistant. Il ne veut pas démunir l'armée de premier choc de ses meilleurs éléments. Il ne reste donc qu'une conclusion : c'est qu'il est possible, dès le temps paix, par une éducation appropriée, de donner aux réserves une valeur qui réponde au rôle de première importance et de premier plan qui, nécessairement, leur incombera. Mais si cela est à la fois nécessaire et possible, voilà tout le système actuel de l'organisation militaire allemande renversé. Voilà des possibilités toutes nouvelles qui s'ouvrent. Voilà un système nouveau qui s'offre. Voilà, par conséquent, une stratégie toute nouvelle qui s'annonce pour l'emploi de masses dont jusqu'ici nul n'a eu l'idée et n'a tenté le maniement. Que si, par peur de trop identifier l'armée et la nation et de revenir à l'accès de patriotisme populaire des jours de l'indépendance,

les dirigeants allemands refusent d'entrer à fond dans ce système, ils peuvent, de l'aveu même du général de Falkenhaus, être mis en situation difficile et même dangereuse ; car le peuple qui saura faire effort, lui, pour éduquer pleinement et pour utiliser hardiment toutes ses réserves ou plutôt qui renoncera à cette distinction factice et surannée de la réserve et de l'active pour porter au premier plan de l'action toute sa jeunesse virile, ce peuple-là pourrait s'assurer un avantage marqué sur l'adversaire réduit à des combinaisons incertaines et timides.

Et me voilà ramené, au moment où je touche à la conclusion de ce travail, à ce que disais au début : que le grand malheur de la démocratie française, c'est qu'elle ne sache pas se décider ; c'est qu'elle ne transforme pas son institution militaire avec toute la hardiesse que lui permettrait, que lui commanderait la logique de son principe. Mais déjà, dans l'esprit inquiet de l'armée, dans les recherches tâtonnantes des officiers qui sentent que le système militaire actuel porte à faux, se révèlent des tendances qui, sous l'impulsion d'une idée claire pourraient se développer et s'organiser en une doctrine. Je ne parle pas de M. le général Bonnal dont le pessimisme réactionnaire et aigri glacerait aux os l'armée si elle se laissait pénétrer à son influence, et paralyserait la défense nationale. Il condamne le service de deux ans, il ne croit pas à l'efficacité des armées nombreuses, et on dirait qu'il attend que quelque cataclysme en démontre l'inanité. Il dédaigne les réserves et il considère notre armée de première ligne comme incapable, en sa forme actuelle, de résister à l'armée de première ligne allemande. Il affirme dogmatiquement,

et comme si l'immense événement des guerres futures entre nations modernes avait livré d'avance tout son secret, que la première bataille décidera de tout. Sur le peuple intrépide qui continuerait le combat, la résistance, pour la liberté et la vie, il fait peser une sentence d'irrévocable défaite, dure et lourde comme une pierre tombale. « *La grande armée qui aura arraché à sa rivale la victoire, celle-là pourra se permettre toutes les audaces, car tout lui sera facile. L'autre, au contraire, sera mise en un tel état d'infériorité morale que toute action vigoureuse lui échappera et que la grandeur même de ses effectifs deviendra pour elle une cause de faiblesse et de ruine. Que la nation vaincue dans la première grande bataille veuille continuer la guerre, ou qu'elle implore la paix, le résultat sera le même. Seulement les conditions du vainqueur seront d'autant plus onéreuses et cruelles que la résistance aura duré plus longtemps. On est loin de blâmer ici les efforts glorieusement dépensés par la défense nationale pendant la seconde période de la guerre de 1870-1871. Rien n'est perdu quand l'honneur subsiste, et l'énergie du vaincu combattant « quand même » inspire au vainqueur un respect qui sauvegarde la durée de la paix future ; mais, en se plaçant au point de vue des réalités, on doit bien se dire que de la première grande bataille dépendent les succès ou les revers de toute la campagne et qu'il semble impossible à notre époque de reconquérir la victoire une fois qu'elle est passée dans le camp ennemi. » De quel droit M. le général Bonnal tient-il ce langage ? De quel droit dit-il à un peuple de trois millions de combattants qu'un premier et grand revers ne pourra pas être réparé par la force du vouloir ? Quelle est cette stratégie*

de fatalisme, et comment oser dire, dans ce drame aux combinaisons infinies, que la fortune a dit du premier mot tout son secret, que la conscience a épuisé en un seul élan toutes ses résistances ?

J'entends bien que le pronostic accablant est prononcé aussi bien contre nos ennemis éventuels que contre nous. Mais on ne peut empêcher qu'il porte surtout contre notre peuple, puisque c'est lui qui n'a pas réussi à communiquer à nos chefs d'armée cette énergie vitale dont est faite l'espérance ? Etrange éducation en vérité pour les jeunes officiers qui devront porter au plus haut le cœur des combattants. Ce qui est plus grave, c'est qu'après avoir proclamé que la première bataille sera décisive, il semble incliner à croire que nous devons la perdre, et il n'a guère plus de recours qu'aux troupes noires, sans lesquelles notre armée de première ligne, c'est-à-dire toute notre armée utile, sera presque certainement défoncée. Voilà les vues d'un de nos théoriciens les plus éminents. Voilà à quoi aboutit dans certains esprits le divorce de la pensée militaire et de la pensée républicaine et sociale. C'est une réaction morose et déprimante. Dans sa stratégie même il y a comme des bouderies étranges et des arrière-pensées inexplicables. Il écrit ces lignes : « *Nous ne constestons pas l'impossibilité où l'on serait, au début d'une nouvelle guerre franco-allemande, de former, d'un côté comme de l'autre, deux ou plusieurs avant-gardes d'armées. Les conditions imposées aux rassemblements initiaux à proximité de la frontière, enlèvent, en effet, au gros des forces tout espoir de manœuvre avant la première bataille et ne permettent la manœuvre qu'aux armées d'aile ;* MAIS C'EST LA UNE SITUATION TOUT A FAIT SPÉCIALE AU TEMPS PRÉSENT ET QUI N'ENGAGE PAS

L'AVENIR. *Plus tard, un homme de génie, maître absolu de ses opérations, préférera établir son armée, s'il adopte la défensive stratégique, suivant un dispositif profond, de manière à voir venir l'ennemi et à se donner le temps de la manœuvre, ainsi qu'a fait Napoléon au début de sa campagne de 1805, en Allemagne.* » Graves et d'ailleurs énigmatiques paroles. Il semble que le général Bonnal considère qu'une défensive plus libre, plus mobile, moins immédiatement affrontée et accolée à l'adversaire que celle qui a prévalu dans notre état-major, serait beaucoup plus efficace. Mais il ne la croit pas possible aujourd'hui. Il la réserve à l'avenir. Pourquoi ? Est-ce parce que le chef de génie dont il parle ne peut pas surgir du régime républicain et de la médiocrité démocratique ? Ou bien le général Bonnal veut-il dire que si le commandant suprême des forces françaises, pour se réserver le moyen de manœuvrer, de mieux frapper l'ennemi, ajournait un moment le premier choc et le reportait plus en deçà de la frontière, il serait arrêté dans son plan par la révolte des égoïsmes et des frayeurs ? Veut-il dire que seul un gouvernement d'autorité, ayant habitué le peuple de France à une sorte de confiance docile et renouvelé en lui l'esprit de sacrifice sans doute disparu, aurait la force morale d'adopter et de faire accepter par le pays, au prix de quelques sacrifices passagers dans la zone frontière, le plan définitif le plus habile et le plus efficace ? Si c'est là ce que veut dire l'homme qui a été si longtemps le directeur de notre Ecole supérieure de guerre et l'éducateur de nos officiers, j'ai bien le droit de dire que la situation est effrayante. Les plans où toute l'existence de la nation est engagée sont élaborés par des hommes qui ne croient

pas la démocratie républicaine capable de l'effort le plus généreux et le plus utile. Quand donc la lumière se fera-t-elle dans l'esprit public sur ces problèmes vitaux ? Quand la nation recouvrera-t-elle le gouvernement de sa stratégie de défense ? Quand exigera-t-elle que les principes généraux en soient discutés et fixés dans un esprit de confiance au pays républicain ?

Plus saine à coup sûr était la pensée de ce général Maillard dont l'œuvre militaire, on s'en souvient, enthousiasmait Gilbert. Elle est animée d'un beau souffle. Le général Maillard a le culte de la pensée, de l'esprit, de la volonté. Il sait que le génie militaire est inséparable, dans un grand peuple, de l'activité générale des intelligences, qu'il n'est et ne peut être qu'un rayon de la haute lumière de l'esprit. Il veut qu'une volonté indomptable, volonté d'action, volonté de mouvement, volonté de victoire passionne les chefs et se propage de leur âme aux soldats enthousiastes. Il veut que cette flamme d'action et de mouvement pénètre les masses armées les plus vastes et il s'efforce de démontrer que les colonnes les plus fortes peuvent aller d'un pas rapide si le chef le veut bien. « *La marche rapide est possible avec de gros effectifs.* » Par là, il prépare l'esprit à cette mobilisation totale de la nation qui est désormais, selon nous, la loi de salut. Mais, s'il a marqué des directions, il n'a pas abordé de front le problème. Il s'est contenté de l'organisation bâtarde qui laisse en dehors des prises du chef, en dehors de son plan, tant de forces nationales. Il n'a pas songé à l'utilisation complète de ces forces.

Et d'ailleurs son livre publié en 1890 et s'inspirant d'une sorte de renouveau de l'esprit de re-

vanche ne peut rester le ressort de l'armée nouvelle. Il n'avait pas entrevu les nouveaux problèmes sociaux et internationaux. Il n'avait pas interrogé la pensée des prolétaires, ou plutôt il n'avait pas discerné, sous les bouillonnements de nationalisme guerrier qui se produisirent à la surface, la profonde volonté de paix qui se préparait dans les consciences, et que la guerre, pour être vraiment nationale, aurait à compter avec de nouveaux éléments moraux, avec de nouvelles forces sociales. Quinze ans après, M. le général Foch, intervenant par ses cours de l'École de guerre, par ses livres d'histoire et de doctrine, a bien saisi quelques traits de l'évolution qui s'est produite dans l'intervalle. Il a vu notamment que le sens de la guerre se transformait, qu'il s'agissait moins aujourd'hui d'un effort pour constituer et sauvegarder les nationalités que d'une lutte économique pour la conquête des marchés. Mais la forme même qu'il a donnée à sa pensée montre qu'il n'a pas compris toute la complexité du problème. « *La guerre fut nationale au début pour conquérir et garantir l'indépendance des peuples. Français de 1792 et 1793, Espagnols de 1808 et 1814, Russes de 1812, Allemands de 1813, Europe de 1815. Ce sont ces manifestations puissantes et glorieuses de la passion des peuples qui s'appellent Valmy, Saragosse, Tacone, Moscou, Leipzig. Elle fut nationale par la suite, pour conquérir l'unité de race, la nationalité. C'est la thèse des Italiens et des Prussiens en 1866 et 1870. C'est la thèse au nom de laquelle on verra peut-être un empereur d'Allemagne revendiquer les provinces allemandes de l'Autriche.* »

« *Mais nous la voyons nationale encore pour conquérir des avantages commerciaux, des traités de*

commerce avantageux. » Et le général Foch cite le mot de de Moltke : « *La Bourse même a pris une influence telle que, pour la défense de ses intérêts, elle peut mettre les armées en campagne.* » Et cela est vrai à quelques égards. Mais il me semble que quand il faut analyser et juger à fond ce phénomène, M. le général Foch hésite et que sa pensée s'embarrasse. D'une part, il voit bien ce qu'auraient de sordide des guerres procédant de cette source. Cette guerre des intérêts ne lui paraît pas bien noble, et sans doute la force meurtrière des spéculations de bourse ne l'enthousiasme pas. Il dit même, en une formule ingénieuse, que les guerres deviennent « *de plus en plus intéressées et de moins en moins intéressantes* ». Mais en même temps, par une singulière contradiction et comme s'il ne pouvait pas renoncer à la justification des guerres, il proclame que par cela même qu'elles sont des guerres d'intérêts, elles sont de plus en plus des guerres nationales. Tous les citoyens d'un pays étant intéressés à sa puissance économique, les conflits guerriers nés des conflits d'intérêts excitent les passions de tous. Ce seront sans doute des passions basses, au moins à l'origine, mais elles seront d'une force extraordinaire, chaque individu ajoutant par son égoïsme personnel à la force massive de l'égoïsme collectif. A vrai dire, ce n'est là qu'un diagnostic hypothétique des guerres futures. M. le général Foch ne peut citer aucune guerre du passé qui réponde précisément à ce type. Sans doute au fond du conflit de l'Angleterre et de la France révolutionnaire et napoléonienne il y avait un grand conflit d'intérêts. L'Angleterre s'était émue surtout quand elle avait vu Anvers menacé et occupé par la France. Elle avait redouté qu'une formidable puis-

sance s'élevât, à la fois maritime et continentale, qui la menacerait jusque sur les mers, qui fermerait les océans à ses ambitions de suprématie et qui l'obligerait tout au moins à partager avec le monde les monopoles commerciaux qu'elle s'attribuait dans le secret de sa pensée. Mais s'il n'y avait eu que ce mobile, la guerre aurait-elle eu des prises aussi étendues et aussi fortes sur les âmes anglaises ? Elles pouvaient croire aussi qu'un empire universel se préparait qui menacerait non seulement leurs intérêts, mais la fierté, la liberté, l'indépendance de l'Angleterre. Et, d'ailleurs, cette guerre même, malgré la contribution d'orgueil et de liberté qui fortifiait l'instinct mercantile, fut-elle vraiment universellement nationale ? Les libéraux de l'école de Gladstone continuent à détester la politique de Pitt. Ils continuent à affirmer que c'est Fox qui avait raison, que la guerre pouvait être évitée sans que les intérêts anglais subissent aucun dommage. Et ils ajoutent qu'elle a pour plus d'une génération appauvri l'Angleterre, jeté des millions de citoyens dans une vie de misère. Ils rappellent que, pour la conduire selon ses vues, l'aristocratie dirigeante a dû suspendre en fait les libertés publiques, mater par des lois de sang les révoltes du peuple souffrant, écraser par la violence les germes de démocratie que le souffle de la Révolution avait disséminés sur la terre anglaise.

Plus récemment la guerre du Japon contre la Russie semble avoir été une guerre à base économique. C'est bien pour ne pas se laisser exclure de la Corée et de la Mandchourie, c'est bien pour se réserver l'exploitation des richesses de ces deux régions, c'est pour y trouver à sa population surabondante un emploi, des ressources, des subsistan-

ces que le Japon a lutté avec une passion frénétique. Oui, mais il y avait autre chose. Il y avait pour ces jaunes l'occasion longtemps attendue de prouver qu'ils étaient une race forte et un peuple fort, qu'ils pouvaient se mesurer avec les peuples blancs, que leurs progrès n'étaient pas de surface et d'imitation, mais profonds et réels ; et dans leur vaillance, dans leur héroïsme, il y avait plus de mysticisme encore que de convoitise. C'était comme une âme profonde, concentrée, religieuse, s'affirmant par le sacrifice. Je ne sais donc pas d'exemple historique qui réponde à l'idée de M. le général Foch sur les guerres nationales d'ordre économique, et je doute qu'il puisse se produire des mouvements de cet ordre. Sans doute Anglais et Allemands se jaloussent, se surveillent, cherchent à s'entraver les uns les autres. Mais il sera difficile à ces passions rivales d'atteindre le degré de véhémence et d'étendue que suppose une guerre vraiment nationale. La disproportion entre les avantages que pourrait procurer tel ou tel traité de commerce imposé par la force et les immenses sacrifices qu'entraînerait aujourd'hui, même pour les vainqueurs, la guerre formidable, la répugnance croissante d'un grand nombre d'esprits dans toutes les nations à des solutions de force, la volonté tous les jours plus nette et plus vigoureuse des prolétaires de tous les pays d'éviter et de prévenir les conflits internationaux, la certitude où sont les travailleurs que la puissance économique de chacune des nations sera d'une oligarchie politique et sociale pressée par la paix, tout empêcherait une guerre de ce genre éclatant soudain entre la cité de Londres et Hambourg d'être une guerre vraiment nationale. Ce pourrait être l'entraînement funeste de l'absolu-

tisme halluciné. Ce pourrait être le calcul forcé d'une oligarchie politique et sociale pressées par la démocratie et se jetant, pour se sauver, dans le sein de la tempête, *in abscondito tempestatis*, comme dit la Bible chère aux marchands anglais. Ce ne serait pas la guerre de deux nations. Le type de guerre nationale prévu par le général Foch est impossible. Bien loin d'être nationales, les guerres de cet ordre déchireraient chacune des nations aux prises, elles déchaineraient des forces de révolution. Et il y aurait d'ailleurs quelque chose de désespérant à penser avec lui que les guerres deviennent d'autant plus nationales qu'elles sont moins intéressantes.

Si M. le général Foch et les officiers dont il est l'éducateur veulent bien y réfléchir, ils verront qu'ils sont arrivés à une heure critique pour leur conscience et pour leur esprit. C'est une dérision vraiment et ce serait une déchéance de considérer comme profondément et essentiellement nationales des guerres qui proviendraient de la convoitise de groupements capitalistes rivaux. Il faut que nos officiers eux-mêmes prennent parti nettement dans le grand drame social et moral qui se développe. Il faut qu'ils comprennent et qu'ils disent eux-mêmes, bien haut, avec le peuple, que la politique qui mettrait aux prises deux nations pour des compétitions coloniales et des spéculations de bourse serait infâme et funeste. Il faut qu'ils disent bien haut comme officiers qu'ils ne pourraient pas espérer l'élan nécessaire d'une armée qui serait trainée par d'aussi ignobles trafics à une boucherie sinistre. Il n'y a plus qu'une possibilité de guerre nationale ; c'est si un peuple voulant la paix, faisant la preuve qu'il veut la paix, étranger à toute pensée d'agres-

sion et à toute combinaison de rapine, est assailli par des gouvernements de proie et d'aventure en quête d'un colossal pillage ou d'une énorme diversion à des embarras intérieurs ; ou encore, si un peuple, ayant réalisé chez lui, sans provocation, sans prosélytisme armé, une grande réforme sociale, est menacé et attaqué par les pouvoirs d'oligarchie qui redoutent la contagion de l'exemple et qui veulent éteindre en son foyer même la flamme révolutionnaire dont le monde serait échauffé. Hors de ces hypothèses, il n'est pas possible, il n'est pas permis de parler désormais de guerre nationale. Mais à ces hypothèses mêmes, nos grands chefs ne semblent pas préparés. J'entends bien que M. le général Foch n'a pas pour la démocratie la défense vraiment nationale le mépris de M. le général Bonnal. Il croit bien à l'importance des premières batailles, mais il ne croit pas qu'un premier échec suffise à tout emporter. Il a plus de confiance dans les ressources morales, dans les réserves profondes d'une grande nation de démocratie. Il ne se borne pas à saluer d'une sorte d'hommage contraint l'effort de Gambetta. Il pense que la victoire aurait pu être le prix de cet effort. Il dit que ce sera la gloire de Gambetta d'avoir compris que toute la France n'était pas dans Paris, qu'il fallait à travers la France susciter les énergies, et il ajoute que sa seule faute, faute grave, c'est de n'avoir pas poussé hardiment son idée jusqu'à ses conséquences logiques ; d'avoir donné comme objectif principal aux armées qu'il organisait en hâte la délivrance de Paris, et d'avoir ainsi rivé à la capitale toute la stratégie de la défense. Il fallait laisser Paris à son héroïsme, faire savoir que, même Paris tombé, la France restait

debout, proclamer qu'un peuple qui, de la Loire à la Méditerranée et à l'Atlantique, avait encore des ressources incomparables en hommes, de merveilleuses facultés d'approvisionnement, pouvait défier l'adversaire, le fatiguer, l'user, et rendre à la victoire un moment défaillante le temps de se ranimer, de surgir à nouveau avec un grand cri. L'homme qui porte ce jugement sur la guerre de 1870 ne peut pas admettre et n'admet pas, j'imagine, que la France, en une nouvelle rencontre, pourrait être terrassée d'un seul coup, ni même qu'elle pourrait être terrassée si seulement elle avait la volonté de vivre. Mais lui non plus, malgré ces clartés qui lui viennent de la tragédie d'hier, il ne regarde pas bien en face le problème de demain. Je ne vois nulle part chez lui l'idée de l'utilisation totale des forces nationales. Je n'y trouve pas la protestation nécessaire contre la division factice et funeste qui sépare l'active d'une grande partie des réserves.

Que de confusions et de malentendus sur cet objet ! Quand j'ai porté le problème à la tribune de la Chambre, où on ne l'a pas compris, où on l'a éludé, M. Berteaux m'a répondu par une sorte d'équivoque involontaire et qui montre combien ces questions vitales sont encore mal définies. Quand je dis qu'on n'utilise pas les sept dernières classes des réserves, je ne dis pas qu'on ne leur assigne aucun rôle au jour de crise. Je ne dis pas qu'elles ne sont pas appelées, dès les premiers jours des hostilités. Elles seront groupées en formations ; et ces formations pourront avoir un rôle à l'arrière. C'est entendu. Mais là n'est pas la question. Ce que je dis, c'est que ces forces sont tenues au second plan, c'est qu'elles sont considé-

rées comme une valeur moindre et de second degré, comme un en-cas, comme un supplément éventuel, mais qu'elles n'entrent pas dans la force massive de premier choc ; c'est qu'elles ne sont pas un élément de la stratégie première, essentielle, de défense et de contre-offensive qui se déploiera, pour ainsi dire, sur le front même des événements. C'est un arrière-ban, c'est une force qu'on tient à part, en retrait et un peu en dessous, qu'on éduque à part, comme pour l'habituer à ne pas se compter elle-même dans les grandes forces de mouvement et de décision. Cela, quelques officiers commencent à le reconnaître. Le colonel qui signe dans la *Dépêche de Toulouse* le pseudonyme d'Arcey, et que M. Berteaux connaît bien, en fait l'aveu. Le lieutenant-colonel X..., dans le livre qu'il a publié sur la *Réforme militaire* et dont le général Pédoya a écrit la préface, constate même que la situation a été aggravée, que la scission a été accentuée par des dispositions récentes. Il exagère d'ailleurs les effets d'unité de la loi de 1875. Voici ce qu'il dit à propos de la formation des réserves : « *Pour que dans l'armée règne cette solidarité qui en fait la force, s'il est nécessaire que les combattants s'estiment, il est nécessaire aussi qu'ils se connaissent. La loi de 1875 avait divisé nos forces en deux parties bien distinctes : l'armée active avec ses réserves, chargée des opérations hors des territoires ; l'armée territoriale avec ses réserves, chargée, de concert avec l'armée active, de la défense des places et des cités, de la garde des voies de communications, des postes d'étapes et des points stratégiques des opérations à l'intérieur et, le cas échéant, de concourir aux opérations hors du territoire national. Le principe*

du recrutement régional consacré par les lois de recrutement de 1889 (art. 48) et 1905 (art. 40) ramenait tous les réservistes du même canton, lors de leur période d'instruction et au moment de la mobilisation, dans les compagnies où ils avaient fait le service actif, où ils retrouvaient les chefs qui les avaient instruits, qu'ils avaient appréciés, en qui ils avaient confiance. A la suite des événements du Midi, où la faute des autorités dans l'emploi des troupes est retombée à tort sur leur composition, le recrutement subdivisionnaire a cessé de fonctionner, et dorénavant les réservistes seront classés dans des régiments actifs autres que ceux dans lesquels ils auront fait leur service militaire : c'est la destruction de l'esprit régimentaire si fécond en émulation sur les champs de bataille.

« D'autre part, la discussion sur les périodes d'instruction des réservistes et territoriaux devant les Chambres a donné lieu à des déclarations ministérielles qui modifient profondément l'organisation prévue par la loi de 1875. La réserve de l'armée active comprend désormais deux bans ; le premier, composé des quatre classes les plus jeunes, sert à porter l'armée active à l'effectif de guerre ; le second, composé de sept classes, constitue une armée de réserve ayant sa vie propre comme l'armée territoriale, formée de régiments de réserve complètement étrangers à ceux de l'armée active, réunis dans des camps d'instruction, ne prenant pas part aux manœuvres d'automne et commandés par des officiers que leurs hommes n'auront vus que pendant dix-sept jours, pendant les sept années passées dans le deuxième ban ; cette armée de deuxième ligne fournira une brigade par corps d'armée mobilisé en même temps que lui, les divisions

de réserve réunies ou non en corps d'armée de réserve. »

La loi de 1875 rapprochait davantage toutes les classes de réserve de l'active pour l'éducation et l'encadrement. Mais elle laissait subsister des utilisations différentes. Les régiments de réserve formés avec les sept dernières classes pouvaient bien participer à des manœuvres communes avec l'active. Ils pouvaient bien recevoir comme chefs des officiers empruntés au cadre de l'active et que les réservistes auraient pu connaître tout au long de leur passage dans celle-ci. Mais ils ne faisaient pas partie de l'armée de première ligne. Ils n'étaient pas destinés à un rôle vraiment actif. Ils ne le sont pas davantage aujourd'hui, ou du moins ils ne le sont que jusqu'à concurrence des effectifs nécessaires pour créer la brigade complémentaire. Le gros des réserves à trente-quatre ans, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus ferme et de plus vigoureux dans la nation, reste dans la pénombre, et les mêmes chefs qui les relèguent à ce second plan, proclament volontiers que c'est de la rencontre des forces de premier choc que dépendra toute la solution du conflit. Après tout, je suis tenté de ne pas trop me plaindre de la dissociation visible, apparente qui sépare même dans les manœuvres, même dans les exercices d'instruction, le second ban de la réserve de l'armée active, car elle a au moins l'avantage de rendre sensible au pays la dissociation plus profonde, plus grave qui, à l'heure du péril, frappe d'une sorte de discrédit et d'immobilité un million de combattants qui, entraînés, animés, confondus avec les classes plus jeunes, pourraient décider en faveur de la France le destin du combat.

Ce qu'il y a d'extraordinaire, ce qui montre le désordre de la pensée dans l'armée d'aujourd'hui, c'est que le même écrivain militaire, le même lieutenant-colonel X..., qui déplore que dans l'encadrement, dans l'organisation, dans l'éducation, dans les nombreuses manœuvres les sept dernières classes ne soient pas le plus possible fondues avec celles de l'active, le même homme proclame qu'à l'heure de la crise elles devront en être soigneusement séparées. C'est pour le temps de paix qu'il veut l'unité, l'action d'ensemble. Dès que sonne le signal de la guerre, il est pris d'une méfiance soudaine à l'égard de ces réserves que tout à l'heure il appelait à la communauté de la manœuvre et de la vie avec l'active. Il les considère comme une force douteuse qui ne peut pas immédiatement aborder le feu, et voilà, pour la première période de la crise qui sans être nécessairement décisive peut être si féconde, voilà, pour la première zone du grand combat, un million d'hommes disqualifiés. N'osant pas les considérer comme des forces actives, ne voulant pas cependant les écarter tout à fait du drame et les jeter sous la table de jeu comme des cartes hors de service, voyez à quel système confus, à quelle combinaison extraordinaire il aboutit. Il faut que je cite textuellement ces pages, car elles montreront, avec le degré de confusion où sont les esprits, la nécessité pressante d'un débat vraiment national sur ces matières et de claires vues d'ensemble. « *Cette organisation (celle qu'il a résumée tout à l'heure) est calquée sur celle en usage en Allemagne, avec cette différence que, dans ce dernier pays cinq classes et demie au lieu de quatre font partie du premier ban et que notre armée de premier choc est de ce fait, et de celui*

de l'infériorité numérique de nos contingents et de notre armée en temps de paix, inférieure de 400,000 hommes à l'armée similaire de l'empire allemand. Il est à remarquer que les formations de réserve allemandes n'ont jamais eu l'occasion de montrer leur qualité militaire contre les armées de première ligne. Elles n'avaient à combattre en 1870 que des troupes mal armées, sans instruction militaire, mal organisées, mal commandées et absolument démoralisées ; malgré cela elles furent jugées par les Allemands eux-mêmes sévèrement : « Manque de résistance physique et morale, proportion considérable de malades, dont beaucoup de simulateurs, manque d'entrain dans l'attaque, défaut d'opiniâtreté dans la défense. »

« Essayée en France à plusieurs reprises où des divisions de réserve ont figuré aux grandes manœuvres, cette organisation avait été abandonnée, les régiments mixtes, composés de trois bataillons actifs et d'un bataillon de réserve, lui avaient succédé. On reprend l'idée juste au moment où elle vient d'être l'objet d'une application plutôt malheureuse en Mandchourie.

« Les Japonais envoyèrent en principe leurs réserves et leurs territoriaux de complément sur la ligne de combat elle-même dans les unités engagées qui furent toujours maintenues à l'effectif de guerre ou même au-dessus de cet effectif (300 hommes par compagnie). Les Russes, au contraire, formèrent des unités nouvelles de réserve au fur et à mesure des besoins et laissèrent leurs unités actives se désagréger et arriver à l'état de squelette. Les Japonais constituèrent des brigades de réserve, mais bien que composées d'anciens combattants de la guerre de Chine, elles furent employées seu-

lement à l'occupation des territoires en arrière de l'armée, à la garde des communications ; elles firent leur tir, leur école à feu, et ce ne fut que quatre mois après leur mobilisation que la première fut engagée, huit mois après, sur le Cha-Ho, que les huit suivantes prirent part au combat, qu'un an après les seize brigades de réserve formées combattirent avec l'armée active à Moukden.

« Les Russes ont constitué également des divisions sibériennes et des divisions mixtes, provenant du dédoublement pour les premières, du quadruplement pour les secondes, de leurs unités actives ; toutes ces unités nouvelles étaient commandées par des officiers de l'armée active ; les premières ne purent prendre part au combat que cinq mois après leur formation, les secondes furent tellement médiocres qu'elles furent une source de faiblesse pour l'armée. Le moral des troupes, ai-je rappelé plus haut, est le principal à la guerre, il s'acquiert par le baptême du feu et par l'exemple. Les corps composés exclusivement de réservistes subiront, dès leur arrivée dans le voisinage de l'ennemi, les angoisses de l'inconnu, la frayeur du champ de bataille ; et le moindre événement jettera la panique. Au contraire, les réservistes incorporés dans les unités ayant déjà combattu trouveront au milieu de ces soldats, VIEUX PARCE QU'ILS AURONT VU LE FEU, le réconfort, l'appui moral nécessaires pour vaincre la crainte que leur inspire le combat. Certains officiers, se rappelant les événements de 1870, prétendent que ces éléments de renfort ne parviendront pas à leur corps ; c'est admettre que le désordre qui régna à cette époque se renouvellera dans la guerre prochaine, que la préparation à la guerre se limite à la mobili-

sation et à la concentration sans se prolonger dans l'organisation méthodique des services de l'arrière, que le fameux « débrouillez-vous » sera encore la règle, que notre service d'état-major sera impuissant à ravitailler ses unités en chevaux, en munitions, en vivres, puisqu'il ne pourrait les ravitailler en hommes.

« La bataille moderne, si elle est colossale par le nombre des combattants en présence, rapide par l'importance de ses résultats, sera lente dans son exécution. La plus grande difficulté de se renseigner, la circonspection des manœuvres résultant de l'invisibilité de l'ennemi, l'usage obligé de la fortification de campagne même dans l'attaque, ralentiront singulièrement les opérations, et les renforts assemblés à proximité pourront s'acheminer vers leurs unités, à la veille de la lutte suprême. Cette manière de procéder a fait ses preuves, et les armées du premier Empire recevaient aussi leurs renforts qui avaient à effectuer de longues étapes à travers les pays hostiles, il n'y aura comme alors qu'à les pourvoir de bons cadres de conduite. « La théorie des armées de seconde ligne, dit Clausewitz, n'a jamais été pratiquée par les grands généraux » et, ajoute le même auteur, « il n'y a pas d'exemple qu'une armée battue ait été ramenée en avant par l'arrivée d'une nouvelle armée : la désorganisation est trop complète ».

« Si l'on veut augmenter le corps d'armée d'une brigade constituant une réserve à la disposition du général commandant le corps d'armée, comme une artillerie de corps, pour produire l'événement, il faut, suivant le principe de Napoléon, « que cette brigade soit de qualité supérieure » ; et n'est-il donc pas facile de constituer 12 brigades avec les

troupes d'Afrique et leurs réserves, les 200.000 hommes de l'armée active du 19^e corps, 8 brigades d'armée coloniale, et plusieurs autres avec les sapeurs-pompiers, les chasseurs forestiers, les douaniers et la garde républicaine ? »

Quel mélange d'idées incertaines et troubles ! Et comme la solution nécessaire se dérobe à travers cette confusion ! D'abord le lieutenant-colonel X... commet une erreur matérielle. De ce que les Allemands constituent leur réserve avec quatre classes et demie ou cinq classes et demie, selon l'arme, il ne s'ensuit nullement que tout ce premier ban soit affecté par eux à grossir l'effectif de l'armée de première ligne. S'ils le faisaient, leur armée de première ligne comprendrait seulement un tiers de soldats de l'active et deux tiers de réservistes. L'effectif présent sous les drapeaux en temps de paix est au total, cadres compris, de 600.000 hommes. Les réserves s'élèvent au chiffre de 1.100.000 hommes. Si elles étaient utilisées au plein dans les premières formations de combat, ce sont les réserves qui domineraient. C'est elles surtout qui auraient à fournir le premier et grand effort, et cela paraît contraire jusqu'ici au système allemand. Mais si le lieutenant-colonel X... avait raison, s'il était vrai que l'Allemagne incorpore à son armée de première ligne toutes ses réserves et dispose par là d'emblée de 400.000 hommes de plus que nous, comment parer à ce péril ? Comment préserver notre armée de première ligne d'une manœuvre d'enveloppement dont le succès serait assuré ? Il n'y a qu'un moyen, c'est d'ajouter à notre armée de première ligne 400.000 hommes de plus pris dans les réserves, c'est-à-dire dans les sept dernières classes des réserves, puisque les

quatre premières font déjà partie de l'active. J'imagine que le lieutenant-colonel X... n'attendra pas, pour envoyer au combat de première ligne ces 400.000 réservistes, que l'armée de première ligne ait subi l'épreuve du feu et puisse communiquer aux réserves la force de résistance ainsi acquise. Car lorsque l'armée de ligne, dominée et presque enveloppée nécessairement dans la première période de la guerre par une force ennemie supérieure de près d'un tiers, aurait succombé, quand elle aurait laissé aux mains de l'envahisseur une partie de son effectif et quand elle aurait été contrainte de se replier en hâte et en désordre, il serait un peu tard aux 400.000 réservistes complémentaires pour apporter à cette armée vaincue l'énergie dont ils manqueraient eux-mêmes. Ainsi, par une erreur matérielle qui n'est peut-être que provisoirement une erreur, le lieutenant-colonel X... a évoqué une formidable hypothèse qui nous oblige précisément à cet emploi immédiat des réserves dont il ne veut point. Car enfin, si l'Allemagne, qui exerce de plus en plus ses réserves, se décidait, si je peux dire, à tenir en état un double plan, si elle se préparait selon les événements soit à pousser d'abord en avant la force de son armée active renforcée seulement d'une petite part des réserves, soit au contraire, pour mieux réussir d'emblée un effet d'enveloppement, à jeter d'un bloc toute son active et toutes ses réserves, c'est-à-dire 1.600.000 hommes sur le champ de combat, nous serions exposés à la plus terrible surprise et à une sorte de submersion si nous n'opposions pas à la manœuvre menaçante tout le bloc de nos réserves. Je suis effrayé de l'imprudence, de l'inconscience avec laquelle l'état-major néglige cette

possibilité, comme s'il suffisait de l'écartier de notre pensée pour la supprimer en effet. J'ai déjà dit que même si l'Allemagne, par des raisons politiques et sociales, plus encore que militaires, hésitait à mobiliser d'emblée ses réserves, le devoir et l'intérêt de la France serait de mobiliser la masse des siennes pour s'assurer cette large supériorité numérique qui est, surtout quand un peuple défend son sol, un élément essentiel de succès. Mais encore une fois comment peut-on être assuré que l'Allemagne, qui manifeste dans l'ordre militaire des signes de malaise et qui évolue peut-être silencieusement vers un système nouveau, comment pouvons-nous être assurés qu'elle ne jettera pas sur nous d'emblée ses cinq classes de réservistes ? Et nous ne pourrions leur faire équilibre largement, surabondamment, qu'en faisant appel, nous, à la totalité des nôtres.

Ce second ban des réserves, le lieutenant-colonel X... ne veut pas les employer à part, et il a bien raison ; mais il aboutit à ne plus les employer du tout ; car en ne leur permettant d'arriver sur le champ de combat que quand l'armée de première ligne aura déjà reçu le baptême du feu, il s'expose à les y amener trop tard, quand déjà une grosse partie aura été perdue. Il est vrai que pendant que la plupart des théoriciens militaires parlent, peut-être à tort, de la rapidité foudroyante des premières opérations, lui il croit qu'elles seront lentes. C'est possible, mais qu'en sait-il ? Et j'admire qu'on puisse jouer tranquillement, sur d'aussi fragiles hypothèses, tout le destin de la patrie. Il imagine que les choses iront lourdement, qu'une première série d'engagements partiels et superficiels aura lieu, que les escarmouches multipliées

aguerriront un peu les troupes et qu'ainsi celles-ci pourront, en recevant les réservistes, leur verser sur le front quelques gouttes du baptême de feu qu'elles auront reçu pour elles-mêmes et pour eux. Admirable combinaison qui suppose que l'ennemi, dans son mouvement, aura égard à ces convenances pédagogiques et nous laissera tranquillement continuer, derrière un rideau de troupes de première ligne, à peine agité d'une légère brise, l'éducation morale des réserves sans courage et sans vigueur. Mais ce qui me confond, c'est qu'on puisse creuser ainsi un abîme entre les troupes de première ligne d'aujourd'hui et les troupes de réserve. Les premières n'ont pas vu le feu plus que les secondes. En quoi des hommes de vingt et un ans, dont beaucoup n'auront, même si l'on maintient le service de deux ans, que quelques mois d'apprentissage, en quoi ces soldats inexpérimentés, qui jamais n'auront vu la guerre, seront-ils plus capables de soutenir le choc soudain et l'effroyable épreuve que des hommes de trente ans ayant une éducation militaire plus longue et portant dans la mêlée les forces graves d'une âme déjà formée par la vie ? La seule conclusion, c'est qu'il faut tenir les réserves en haleine, ou plutôt c'est qu'il faut qu'il n'y ait pas de réserves jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, c'est qu'il faut que tous les citoyens des quatorze classes constituent l'armée active et que, grâce aux facilités de l'organisation territoriale, ils soient maintenus en souplesse et en force par des exercices variés qui rendront plus allègre leur activité de citoyens, aussi bien que leur activité de soldats. La prétendue médiocrité des réserves allemandes de 1870 ne prouverait pas grand-chose, l'Allemagne à ce moment ayant peu veillé

à leur éducation et à leur organisation. Pourtant, le fait me surprend un peu, car je ne puis m'empêcher de penser qu'en 1870 les réserves allemandes, si elles comprenaient cinq classes, comptaient précisément les hommes qui, en 1866 avaient combattu et vaincu à Sadowa, et ceux qui étaient entrés au service sous l'illumination, sous le chaud rayon de la victoire toute récente. Les Japonais, eux, n'ont pas craint, comme le reconnaît le lieutenant-colonel X..., d'envoyer leurs réserves, confondues avec leur armée active, à la ligne de premier feu, et si une partie des réserves n'est entrée en action que plus tard, ce n'est pas que le Japon se soit défié de leur force de résistance physique et morale, c'est qu'il ne lui était pas possible, aux distances où se développait la guerre, d'utiliser d'emblée et de porter en masse toutes ses forces au front du combat. Ainsi il faudra bien que les vérités vitales et si simples que je formule ici se fassent jour. La France a besoin, absolument besoin, pour n'être pas submergée, de faire appel à toutes ses forces disponibles, et son armée de première ligne, pour suffire à sa tâche, doit comprendre les 2.000.000 d'hommes représentés aujourd'hui par l'active et par les réserves.

Dès lors, deux problèmes se posent :

D'abord, comment les organiser, comment les éduquer ? Ce ne peut être que selon le plan général que nous avons indiqué et où les principes de l'organisation milicienne sont combinés avec le souci d'une haute éducation technique. Puis voici la seconde et tragique question : ces millions d'hommes qui seront, qui doivent être à la disposition du haut commandement, comment les utiliser ? Comment les manœuvrer ? Il est clair qu'il

ne s'agit pas de les entasser dans un horizon étroit comme dans un sac. Il est clair qu'il ne s'agit pas non plus de les aligner à l'infini, en une ligne presque immobile de résistance à demi passive. Il faut qu'ils se meuvent, il faut qu'ils agissent. De là deux conclusions : il faut comprendre et organiser la défensive de telle sorte que l'ennemi ne puisse pas frapper un grand coup avant que le gros des forces soit ramassé. Et il faut que ces énormes masses soient articulées de façon à pouvoir exercer des actions multiples et coordonnées. L'unité d'action est nécessaire plus que jamais, mais l'unité d'action de deux millions d'hommes ne peut pas être l'unité d'action de l'armée de Turenne, ou de l'armée de Frédéric, ou même de l'armée de Napoléon. Ce sont de vastes armées qui auront à combiner leur effort, et le devoir impérieux de l'état-major est d'étudier et préparer par des hypothèses diverses des plans assez vastes pour que ces forces colossales aient des points de convergence.

Si, pour cela, il faut prendre du champ tout en disputant le plus possible par l'avant-garde de couverture la première zone de terrain, qu'on en prenne en avertissant bien haut le pays. Mais qu'on ait avant tout le souci de donner à cette énorme masse la mobilité, l'efficacité, une force vivante et souple de coordination. Or, je répète en terminant ce travail que le problème n'est pas réellement posé pour nos chefs. Par moment, on dirait qu'ils l'entrevoient, mais le grand et terrible horizon se referme presque aussitôt. Le général Bonnal, comme nous l'avons vu, ajourne sans doute jusqu'au retour de la royauté la liberté de manœuvre et les vastes combinaisons militaires. L'esprit du général Foch semble vaciller entre des hypothèses incertai-

les et des préoccupations contradictoires. D'abord il ne songe pas à cette utilisation totale dont j'ai parlé. Et ensuite, même pour cette concentration limitée, on ne sait s'il est arrêté à un plan ferme et spacieux donnant tout leur jeu aux forces françaises. « *La zone de concentration pour la France, écrit-il, semble devoir être sur un point de la ligne Clermont-Ferrand-Château-Salins. La concentration doit également couvrir les provinces frontières menacées. L'opinion publique a aujourd'hui une influence trop grande pour que le Gouvernement puisse abandonner ses frontières sans défense. Ce sont d'ailleurs des ressources et des territoires dont il ne faut pas priver la défense. Ce serait du terrain perdu qu'il faudrait reconquérir. Mais protection ne veut pas dire occupation des provinces. On doit concilier cette idée avec la nécessité du concours absolu de toutes les troupes aux actes décisifs. Il faut respecter le principe de rassemblement de toutes les forces et garantir aux frontières menacées la sécurité voulue soit d'une façon indirecte comme de Moltke pour l'Allemagne du Sud en 1870, soit à l'aide des troupes de couverture.* » Mais que vient faire ici l'opinion publique ? Pour qu'elle ait le droit d'intervenir dans l'élaboration du plan, il faudrait qu'elle fût informée et éclairée. Or, on lui cache tout. Le meilleur moyen de protéger toutes les régions c'est de protéger la France, et s'il fallait, pour assurer la liberté des manœuvres décisives et la victoire libératrice, laisser un moment telle ou telle partie de territoire, cela vaudrait mieux, pour ces provinces elles-mêmes, que de se coller si étroitement à la frontière que toute chance d'une grande action soit impossible. Dans une France vraiment démocra-

tique et populaire, et où les choses de l'armée seraient comprises de tous, il serait possible de faire appel à la haute intelligence nationale. Ce qu'il faut pour que l'effort de l'ennemi se brise, c'est que deux millions de citoyens français constituent l'armée de première ligne et que cette énorme masse ait assez de jeu pour combiner ses coups. Le jour où les états-majors, animés d'un esprit vraiment républicain, populaire et national, auront compris cela, ils obtiendront de tous les citoyens de France que la liberté de manœuvre soit laissée à la patrie. Aussi bien, l'ennemi ne s'aventurerait qu'avec précaution et lenteur en un pays qui aurait préparé contre l'envahisseur, non pas une résistance limitée ou une résistance totale, compacte et immobile, mais une résistance complète faite à la fois de masse et de mouvement.

Cette faculté manœuvrière de l'armée française, les officiers qui songent à ces problèmes veulent la maintenir. M. le lieutenant-colonel Ferry, dans son ingénieuse étude *De Moukden à Nancy*, montre bien que l'exemple de la guerre russo-japonaise, où les Russes ne disposaient que d'un ruban de voie ferrée, ne vaut pas pour la France ; qu'ici, avec un dispositif en profondeur et en utilisant de multiples réseaux de voies ferrées, des combinaisons bien plus diverses et bien plus agiles pourraient être tentées. Dans son étude : *Vers la Bataille*, le capitaine Bekker suggère des idées dans le même sens : « Quant à la manœuvre, l'ennemi prétend nous l'imposer en tout état de cause, quels que soient nos projets et nos dispositions. La conception a le mérite d'être simple, énergique, de correspondre à la pensée tout offensive de l'armée allemande. Mais elle peut conduire à une surprise.

Sans doute, les Allemands connaissent notre organisation de temps de paix, nos quais de débarquement, et ils ont déterminé dans leur plan de guerre quelle doit être, logiquement, notre réunion initiale. Mais si nous profitons de l'abondance de nos lignes stratégiques et commerciales, qui présentent un excès de rendement, pour ne pas utiliser à plein notre réseau, si nous exécutons à la dernière heure — c'est possible, dit M. le général Foch, dans sa Manœuvre pour la Bataille, grâce à l'instruction développée du personnel — un système de transports imprévu dans le sens défensif, offensif ou contre-offensif contraire à l'idée préconçue des Allemands, ils aboutiront à une manœuvre dans le vide ou à une manœuvre à faux. »

Voilà des indications, voilà des ébauches ! Mais dans les lignes qui suivent M. le capitaine Bekker restreint la portée de ses paroles. Il met en doute la possibilité actuelles des vastes combinaisons. Ah ! comme tout cela est flottant et peu assuré ! Il faut que tous les officiers qui pensent se mettent en face du problème vital, du problème dominant. Comment utiliser, dans un effort immédiat de défense et pour des combinaisons de premier plan, les deux millions et demi d'hommes que peut fournir la jeunesse virile du pays ? Par quelle éducation, par quelle organisation, par quel aménagement des transports, par quelle stratégie à grande envergure, ces masses peuvent-elles être animées, mobilisées, manœuvrées ? Question technique immense et inséparable de la question morale, de la question sociale. Toutes les autres questions sont, à côté de celle-là, secondaires et mesquines. Non qu'on puisse les négliger, mais elles-mêmes ne prennent de valeur que dans leur rap-

port aux questions maîtresses. Que les techniciens discutent sur l'emploi de la cavalerie et sur la façon d'armer les cavaliers, ou encore sur la façon dont doit être assurée dans le combat la liaison des armes, si c'est par le haut ou par le bas, c'est-à-dire par le chef central groupant et coordonnant toutes les activités ou par les chefs des diverses unités immédiatement engagées dans le combat commun et appelées à se soutenir mutuellement, ce sont là problèmes de métier dont je ne méconnaissais pas l'importance et je crois avoir assez dit que dans la science militaire comme dans les autres il faut sans cesse penser aux détails. Mais ces questions de mécanisme ne doivent pas faire oublier les problèmes essentiels, et notre armée, quand elle ne les néglige pas, ne fait que les effleurer. Il y a, dans l'armée d'aujourd'hui, de belles forces intellectuelles, mais sans coordination, sans direction systématique. Les événements mêmes vont les obliger à se prononcer. La loi des cadres présentée par un précédent Ministère est lamentablement vide. Elle atteste la nécessité d'une sorte de révolution de l'esprit, dans l'ordre des questions militaires. Le fléchissement enfin reconnu des contingents sous le régime de la loi de deux ans pose le problème le plus aigu, et les efforts de ceux qui veulent compléter notre armée par les effectifs de l'armée noire sont un acte de désespoir qui démontre précisément que le système actuel est au bout.

Il faudra prendre parti sans délai, et je me risque presque à dire, si l'on me permet cette pointe de paradoxe, que l'armée sera soudanienne ou milicienne.

J'espère, par la proposition que je formule ici, contribuer au nécessaire mouvement des idées. J'es-

père que ce plan systématique de réforme, par où l'institution militaire est harmonisée à l'esprit moderne et à tout le mouvement social de notre temps, aidera ceux qui pensent dans l'armée à se libérer des dernières entraves de la routine et à systématiser leurs vues incomplètes ou éparses. Et c'est pour que la réforme ainsi proposée ait toute sa vertu éducative, c'est pour qu'elle communique aux esprits un salutaire et nécessaire ébranlement, que je désire qu'elle soit réalisée en bloc. Certes, je ne fais point fi de tout ce qui peut la préparer et l'amorcer. J'aiderai, pour ma part, de mon mieux, à toutes les réformes de transition. Qu'on revienne au recrutement régional, qu'on le précise même en recrutement subdivisionnaire jusqu'à confondre le plus possible l'organisation de l'armée et l'organisation de la vie civile. Qu'on mette dans l'éducation de caserne plus de vie, de liberté, que l'on multiplie les exercices en terrains variés, avec liaison des armes. Qu'on double et triple le nombre des camps d'instruction, qu'on rapproche et solidarise le plus possible dans les manœuvres les quatorze classes de l'active et de la réserve. Qu'on étudie sans routine, sans prévention, en tenant compte seulement des faits, quel doit être le volume de chacune des unités de combat, de façon qu'elles soient proportionnées à la faculté réelle de commandement des chefs. Qu'on se demande, par exemple, s'il ne conviendrait pas, maintenant que les hommes doivent s'éparpiller dans le combat et que les unités occupent une plus large quantité de terrain, de ramener à 150 hommes les compagnies, pour que chaque capitaine ait sa compagnie dans la main et dans le regard. Qu'on se préoccupe, pour ces études, non pas de traditions peut-être surannées, mais des nécessités vivantes de la

guerre d'aujourd'hui, comme le demandent à ma connaissance beaucoup d'officiers. Qu'on rende par là même le commandement des compagnies plus accessible. Que, dans toutes les manœuvres, manœuvres d'unité ou de groupes d'unités, les chefs se proposent un but intelligible, de telle sorte que, selon la recommandation célèbre de Souvarov, tous les mouvements puissent être expliqués aux soldats et compris par eux. Que les grandes écoles militaires soient mises le plus possible en communication avec tout le mouvement intellectuel du monde moderne. Que les groupes d'officiers d'état-major, dégagés de l'immense et souvent stérile besogne administrative qui les accable, puissent se livrer vraiment à l'étude de la science militaire, de l'art militaire, et deviennent dans toute l'armée des forces de pensée, de travail et de progrès. Que les sinécures dorées des grands chefs soient abolies et que partout il y ait à la fois travail et responsabilité. Qu'un effort systématique soit fait pour développer la valeur des officiers de réserve, qu'un diplôme d'études militaires soit exigé à l'entrée non seulement de toutes les fonctions publiques, mais de toutes les fonctions dirigeantes de la vie civile. Qu'un effort immense soit fait aussi pour développer l'éducation physique de la jeunesse, non point par l'apprentissage puéril et l'anticipation mécanique des gestes militaires, mais par une gymnastique rationnelle s'adressant à tous et se proportionnant à tous, aux faibles comme aux forts, et élevant le niveau de la race. Oui, il faut travailler à tout cela, et je ne dédaigne rien, pour ma part, de ce qui peut être tenté en ce sens. Mais la réforme sera d'autant plus efficace, moralement et militairement efficace, qu'elle s'accomplira d'ensemble et d'un seul jet. D'abord, au point de vue

budgetaire et financier, il ne sera possible de développer vraiment et à fond l'éducation de la défense nationale que si l'institution militaire est désencombrée. Pour une population d'environ 3.400.000 âmes, le budget militaire suisse est de 41 millions de francs. Cela supposerait, pour une organisation identique de la population française, un peu moins de 500 millions. Or, le budget de la guerre français est de 872 millions. Je sais bien que dans notre plan la durée de l'école des recrues est plus grande et que nous maintenons un nombre important d'officiers professionnels. Cependant, si un chiffre complémentaire d'environ 200 millions est prévu pour tous ces objets, et si nous portons le budget militaire à environ 700 millions, il peut faire face largement à toutes les dépenses du nouveau système, et c'est une économie appréciable d'environ 180 millions qui est réalisée. Encore une fois, ni l'éducation physique de l'enfance et de la jeunesse, ni l'éducation des hommes au sortir de l'école des recrues ne pourront être dotées comme il convient, tant que les services de caserne parasites seront conservés et tant que le cadre d'officiers presque tout entier sera formé de professionnels. Ceux que nous garderons comme un ferment, comme une élite, comme une force d'entraînement, nous voulons qu'ils soient bien payés. Mais on pourra relever toutes les soldes des officiers permanents, tout en reportant une part des crédits maintenant absorbés par les cadres sur l'éducation vivante et libre de la nation armée. Bien entendu, les officiers actuels seront maintenus dans leur grade et affectés aux unités nouvelles. Ce n'est que par extinction que seront réduits les cadres professionnels.

Mais ce n'est pas seulement pour des raisons

budgetaires, c'est pour des raisons morales que la réforme doit être faite d'ensemble. Tant que le régime de caserne subsistera en sa forme actuelle, avec sa pesanteur d'aujourd'hui, la nation française ne prendra pas au sérieux l'effort qui doit être fait en dehors de la caserne, et les chefs de l'armée le dédaigneront. De plus, le régime de caserne faussera en tout sens l'éducation militaire. Il donnera par exemple une forme factice, une direction déplorable à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse qui ne sera conçue, qu'on le veuille ou non, que comme une sorte d'anticipation de la vie et des exercices de régiment. Je n'ai pas à prendre parti ici dans la querelle entre les diverses méthodes de gymnastique. Peut-être M. le docteur Pittié a-t-il des vues excessives. Peut-être a-t-il tort d'exclure trop dédaigneusement, sous le nom un peu prodigué d'acrobaties, tous les exercices qui tendent un moment tous les ressorts de l'être physique et qui l'habituent, pour ainsi dire, à se donner tout entier, à se dépasser lui-même. Il est vrai qu'il faut songer à tous, et que l'éducation physique doit être graduée et assouplie à tous les tempéraments et à toutes les constitutions.

Il est très vrai aussi que le développement rationnel, scientifique, équilibré des forces de l'organisme ne doit pas procéder par coups de violence et par une sorte de surenchère physiologique. Ce sera aux maîtres, éduqués eux-mêmes, et aux médecins à déterminer quelle doit être la proportion de ce que j'appellerai les exercices de base assurant d'abord la force et la souplesse, et des exercices d'élan et de bravoure permettant à l'organisme de déployer soudain toutes ses ressources.

Mais quelle que puisse être la conclusion de toutes les controverses passionnées engagées sur les

méthodes d'éducation physique, ce qui est certain, c'est qu'elles seront viciées jusque dans leur fond si elles sont comme une première épreuve de gymnastique militaire. Il s'agit avant tout de donner à tous les êtres humains un développement harmonieux et fort qui puisse servir à leur vie de citoyen comme à leur vie de soldat et qui ne soit pas d'abord étroitement et ridiculement spécialisé dans une sorte d'affectation militaire. Sans doute, par des exercices de tir, par des excursions de reconnaissances topographiques, apprenant aux jeunes gens à marcher et à s'orienter, à juger de la disposition du terrain, ils pourront être préparés à certaines fonctions essentielles de la vie de soldat. Mais il convient que ce ne soit là qu'une application spéciale et un cas particulier d'une éducation physique plus générale. Sans doute, aussi, il conviendra que les officiers qui commandent les *unités territoriales* dont le recrutement se fait par la jeunesse du pays même, de la commune ou du canton, s'intéressent de bonne heure à l'éducation de cette jeunesse, qu'ils concourent, avec les instituteurs et professeurs, avec les médecins, avec les maîtres de gymnastique soigneusement préparés, à déterminer le programme des exercices, des jeux scolaires, des sports, qu'ils en contrôlent pour leur part l'exécution. Oui, mais seulement si eux-mêmes sont libérés de l'esprit de caserne, s'ils ne voient plus la vie et la défense nationale elle-même sous la forme d'un militarisme mécanique, pédantesque et exclusif.

Enfin, et c'est là, je crois, une raison décisive qui nous commande une action d'ensemble, une réforme rapide et systématique, le peuple ne s'intéressera au système nouveau que s'il lui apporte, avec un régime plus souple, plus libre, plus vivant,

avec la garantie d'un beau développement physique et moral de tous les individus, avec une sauvegarde plus vigoureuse et plus pleine de l'indépendance nationale, une plus ferme certitude et un gage nouveau de la paix voulue par lui. Or, faire de la mobilisation de l'armée la mobilisation de la nation elle-même, c'est rendre plus difficile aux gouvernements les pensées d'aventure. Et quand la France aura fait cela, quand elle aura devancé les autres nations dans une voie où elle peut entrer la première sans risque, puisque par là elle se fortifie au lieu de s'affaiblir, il faudra bien que les autres nations, il faudra bien que notamment l'Allemagne, quelles que puissent être ses raisons politiques et sociales de mettre dans ses contingents de l'armée active l'essentiel de sa force et de son espoir, se préoccupent à leur tour d'organiser et de mouvoir des masses équivalentes à celles dont disposera la France républicaine et démocratique. Je ne sais si elle commencera par railler, mais elle finira certainement par se troubler et elle sera obligée, selon le mot de Falkenhaus, d'approfondir les sources de sa force militaire, c'est-à-dire de faire appel aux couches profondes de la nation. Pour elle aussi il y aura là, avec un accroissement de sécurité nationale, un obstacle au militarisme belliqueux. Ce sera en Europe une ère nouvelle, et cette haute espérance de justice et de paix aidera la classe ouvrière française à comprendre le sens, l'intérêt, la nécessité de l'institution que nous proposons et que nous travaillerons d'un cœur passionné et d'une volonté persévérante à réaliser, comme une partie du vaste plan de rénovation sociale qui s'impose aujourd'hui à tous les bons citoyens, à tous les bons Français.

Voici donc résumé en quelques articles l'essentiel de la nouvelle organisation :

PROPOSITION DE LOI

Article premier

Tous les citoyens valides, de l'âge de 20 ans à l'âge de 45 ans, sont tenus de concourir à la défense nationale. De 20 ans à 34 ans, ils font partie de l'armée active, de 34 ans à 40 ans, ils font partie de la réserve, de 40 ans à 45 ans, de la territoriale.

Art. 2.

Les citoyens de l'armée active sont organisés en divisions correspondant chacune à une portion déterminée du territoire qui constitue sa surface de recrutement.

Ces divisions comprennent des régiments d'infanterie appuyés par des groupes de cavalerie, d'artillerie et de génie. Les régiments d'infanterie sont divisés en bataillons et ceux-ci en compagnies ; les régiments de cavalerie sont divisés en escadrons ; les régiments d'artillerie sont divisés en groupes de batteries.

Art. 3.

Le recrutement se fait sur place : les citoyens sont affectés aux unités de groupes élémentaires

correspondant à la portion de territoire où ils sont domiciliés. Toutefois pour compléter les unités des armes spéciales, artillerie, cavalerie et génie, la zone de recrutement peut être plus étendue mais sans jamais excéder les limites de la division.

Art. 4.

L'éducation de l'armée active comprend trois phases : l'éducation préparatoire des enfants et adolescents ; l'école des recrues ; les convocations périodiques.

Art. 5.

Une éducation préparatoire est instituée pour les enfants et adolescents, de l'âge de 10 ans à l'âge de 20 ans. Cette éducation ne sera pas un apprentissage anticipé des mouvements de manœuvres militaires. Elle sera avant tout une éducation de santé et de souplesse, par la gymnastique, la marche, les mouvements rythmés, les jeux d'adresse et de vitesse, les exercices de tir. Elle combinera l'usage sobre et rare des sports destinés à exciter l'émulation avec une méthode quotidienne de gymnastique rationnelle destinée à développer normalement les forces de l'organisme, selon les facultés de chacun, à guérir et à prévenir les tares.

Cette éducation physique sera dirigée et contrôlée par les officiers et sous-officiers des unités intéressées, par les instituteurs des écoles publiques et privées, par les médecins locaux et par un Conseil de perfectionnement militaire de

trente membres élu sur le territoire de recrutement de chaque régiment au suffrage universel, et comprenant des représentants de toutes les armes.

Des chevaux seront mis par le service de la remonte à la disposition des jeunes gens désignés par les instructeurs.

Les instituteurs seront mis en état, par un enseignement approprié dans les écoles normales de remplir leur fonction d'éducateurs physiques.

Les familles des enfants et adolescents convoqués aux exercices éducatifs seront averties que des notes seront prises et gardées sur leur exactitude et leur zèle. La négligence habituelle sera punie par des sanctions diverses qui pourront se cumuler, et qui seront notamment l'interdiction de toute fonction publique au moins pour un temps déterminé, et l'obligation d'un séjour plus prolongé à l'école des recrues.

Des prix et des récompenses seront institués pour les individus ou les groupements qui auront montré le plus de zèle et réalisé le plus de progrès.

Art. 6.

Les jeunes gens entrés dans leur vingt et unième année seront appelés pour six mois au centre de garnison le plus prochain, à une école de recrues, où ils apprendront les manœuvres du soldat et les manœuvres de compagnie, d'escadron ou de batterie.

Ce service pourra être fait en une fois ou en deux fois, mais dans les limites de l'année. Les dates de convocation seront choisies de façon à

permettre les exercices de plein air et les manœuvres en terrain varié.

Les groupes d'instruction formés par les recrues ne constituent pas des unités organiques et permanentes. Les soldats qui y reçoivent l'instruction sont affectés aux unités territoriales dont il a été parlé plus haut.

Art. 7.

Dans les treize années de service actif qu'ils ont encore à fournir, ces soldats seront convoqués huit fois pour des exercices et manœuvres. Ces exercices seront alternativement des manœuvres de petites unités, d'une durée de dix jours, faites sur place ou dans un rayon assez étroit, et des manœuvres de grandes unités, d'une durée de vingt et un jours, qui auront lieu dans un rayon plus étendu et aussi dans des camps d'instruction.

Le nombre des camps d'instruction sera quadruplé.

Tous les hommes d'une même unité seront convoqués en même temps.

Les officiers et sous-officiers, les Conseils de perfectionnement militaire s'efforceront, en dehors des manœuvres obligatoires, de multiplier les exercices volontaires de marche et de tir.

Chaque soldat a à domicile ses vêtements militaires. Il en est pécuniairement responsable.

Des dépôts d'armes sont institués et entretenus sous la garde et la responsabilité des autorités civiles et militaires dans les chefs-lieux de canton et dans les communes les plus importantes.

Dans les départements de la région de l'Est, chaque soldat aura ses armes à domicile. Des dépôts d'artillerie et de cavalerie seront distribués dans la région, et un réseau serré de communications de tout ordre, voies ferrées, trains sur route, automobiles, sera institué de façon à permettre à tous les citoyens de la région, par une mobilisation immédiate, de servir de couverture à la concentration générale. Des centres d'aviation y seront également créés et des recrues de tout le pays pourront, après un premier apprentissage de trois mois, être appelées pour compléter leur éducation dans des camps d'instruction établis dans l'Est.

Art. 8.

Les cadres sont formés, pour une part, de sous-officiers et d'officiers professionnels, pour une autre part, de sous-officiers et d'officiers civils.

Seuls seront professionnels ceux des sous-officiers qui sont chargés de l'éducation des soldats à l'école des recrues.

Après trois mois passés à l'école des recrues, ceux des soldats reconnus les plus aptes à raison de leurs notes d'instruction préparatoire, de leur activité à l'école des recrues et de leur instruction générale, seront préparés aux fonctions de sous-officier.

La désignation sera faite par les instructeurs assistés de délégués d'un Conseil régimentaire formé par le chef du corps, par des représentants des différents grades et par des membres du Conseil de perfectionnement élu au suffrage universel. Après cette première préparation de trois

mois qui aura lieu à l'école des recrues, les candidats au grade de sous-officier, s'ils sont reconnus capables, seront envoyés pour trois mois à une école de sous-officiers et affectés en cette qualité à l'unité de leur domicile ou à une des unités les plus voisines.

Nul ne pourra se dérober à la désignation ainsi faite, et si les offres volontaires ne suffisent pas à recruter les cadres il y sera pourvu d'office.

Les élèves sous-officiers recevront à l'école une indemnité journalière.

Comme sous-officiers, ils seront indemnisés de façon suffisante des journées données par eux à leurs fonctions. Ils seront assurés, à ce titre, dans tous les emplois publics où ils seront entrés, d'une prime d'ancienneté. Les employeurs privés, formés à cet effet en associations divisionnaires, seront tenus de leur assurer un emploi correspondant à leurs aptitudes. Ils recevront à l'âge de cinquante ans une pension de retraite. De plus le recrutement des cadres d'officiers sera réglé de telle sorte que les sous-officiers puissent parvenir à l'ancienneté, et dans une proportion importante, aux grades de sous-lieutenant et de lieutenant.

Art. 9.

Les cadres des officiers seront formés, pour un tiers, d'officiers professionnels.

Les associations ouvrières de tout ordre, syndicats, mutualités, coopératives sont autorisées à subvenir, en vue de la préparation au grade d'officier, aux frais d'études de ceux des fils de

syndiqués, de mutualistes et de coopérateurs dont un examen aura démontré l'aptitude.

Les jeunes gens munis du diplôme de bachelier seront admis, après concours, à des sections d'études militaires constituées dans les six universités les plus importantes et de façon que chaque grande région de la France ait une section. Ils n'y entreront qu'après s'être acquittés de leurs six mois à l'école des recrues.

La durée des études y sera de quatre ans, avec spécialisation en vue des différentes armes. Les jeunes gens de la section militaire participeront le plus largement possible avec les autres étudiants de l'Université à des cours d'histoire, de littérature, de philosophie, d'économie sociale et de hautes sciences. Ils utiliseront pour des exercices pratiques de commandement, les écoles de recrues de la ville ou de la région. Ils recevront de l'Etat dans toute la durée des études d'Université une indemnité journalière et leurs familles, si elles sont pauvres, recevront une allocation. Après ces quatre années d'études, ils seront nommés sous-lieutenants et ils seront affectés soit à l'instruction des recrues, soit à un commandement dans une unité, soit cumulativement aux deux emplois. Les années d'université leur seront comptées, avec un coefficient d'ancienneté calculé de telle sorte que les officiers ainsi éduqués arrivent rapidement au grade de capitaine.

Ils ne pourront être promus d'un grade à l'autre que s'ils ont suivi à la section de l'Université un cours spécial d'au moins vingt jours les préparant à un nouveau grade.

L'Université proposera aux officiers et associations d'officiers des sujets d'études militaires.

Le devoir des officiers professionnels sera de veiller, d'accord avec les instituteurs et les délégués élus du conseil de perfectionnement, à l'éducation préparatoire et de contribuer à l'éducation des officiers civils.

Les officiers seront admis, par voie de concours, à une Ecole supérieure de guerre qui assurera des avantages marqués pour l'obtention des hauts grades et qui préparera aux fonctions de l'état-major. Cette Ecole supérieure, dont un des offices sera de coordonner l'enseignement militaire des Universités régionales, tiendra ses cours, successivement dans chacune des Universités ayant une section militaire.

Art. 10.

Les deux tiers des officiers seront des officiers civils. Ils se recruteront parmi les sous-officiers civils et seront affectés à l'unité de territoire où ils résident ou à l'une des unités voisines.

Un diplôme d'études militaires, assurant, pour l'obtention des grades successifs d'officiers, une prime d'ancienneté, sera délivré à ceux des citoyens qui auront suivi soit à l'Université, soit au chef-lieu de département, des cours spéciaux. Nul ne pourra recevoir les diplômes de médecin, d'avocat, d'ingénieur, d'instituteur, s'il n'est muni de ce diplôme d'études militaires.

Les officiers civils recevront une indemnité. Ils jouiront aussi dans les diverses fonctions publiques où ils seront, d'une prime d'ancienneté. Ils auront droit, à cinquante ans, à une pension de retraite. Nul sous-officier, s'il est promu officier, ne pourra se dérober à la désignation. Si le nom-

bre des candidats volontaires ne suffit pas, et si leur qualité ne paraît pas suffisante, il pourra être pourvu d'office au complément des cadres.

Art. 11.

Les promotions se feront en partie à l'ancienneté, en partie au choix. Elles seront réglées de telle manière que la moitié des cadres des officiers civils soit remplie par les officiers pourvus du diplôme d'études militaires et que les sous-officiers qui n'en sont pas pourvus puissent parvenir par le seul mérite de leurs services à la moitié des grades disponibles, au moins pour les grades de sous-lieutenant et de lieutenant, les autres grades leur restant accessibles mais dans une proportion décroissante.

Art. 12.

Les promotions se font d'après des tableaux dressés par des comités régimentaires et des comités divisionnaires composés ainsi qu'il a été dit par les chefs de corps, par des représentants des divers grades et par des délégués du conseil de perfectionnement élu au suffrage universel, chacun de ces éléments ayant droit, s'il est procédé à un vote, à une voix.

Art. 13.

Les officiers ayant dépassé l'âge de trente-quatre ans pourront être maintenus sur leur demande dans les cadres de l'armée active. Cependant ils pourront être d'office, s'il est nécessaire, affectés

tés au commandement des unités de réserve et de territoriale. Ils pourront également être maintenus d'office, en cas de besoin, dans les cadres de l'active.

Art. 14.

Les unités de réserve seront formées par les hommes de trente-quatre à quarante ans ayant appartenu aux unités actives les plus immédiatement voisines. Les unités de la territoriale seront formées par un procédé analogue, c'est-à-dire avec les hommes de quarante à quarante-cinq ans ayant appartenu aux unités de réserve les plus immédiatement voisines. Les cadres des unités de réserve et de territoriale seront formés ou par d'anciens officiers de l'active ou par des sous-officiers de l'active (directement promus au grade d'officiers dans la réserve et la territoriale.

Art. 15.

Le Ministre de la Guerre prendra, au point de vue des zones de concentration, des moyens de transport et de ravitaillement, toutes les dispositions nécessaires pour l'utilisation intégrale de l'armée active comme armée de première ligne.

Art. 16.

L'armée ainsi constituée a pour objet exclusif de protéger contre toute agression l'indépendance et le sol du pays. Toute guerre est criminelle si elle n'est pas manifestement défensive ; et elle

n'est manifestement et certainement défensive que si le Gouvernement du pays propose au Gouvernement étranger avec lequel il est en conflit de régler le conflit par un arbitrage.



Art. 17.

Tout Gouvernement qui entrera dans une guerre sans avoir proposé, publiquement et loyalement, la solution par l'arbitrage sera considéré comme traître à la France et aux hommes, ennemi public de la patrie et de l'humanité. Tout Parlement qui aura consenti à cet acte sera coupable de félonie et dissous de droit. Le devoir constitutionnel et national des citoyens sera de briser ce Gouvernement et de le remplacer par un Gouvernement de bonne foi qui, tout en assurant la sauvegarde de l'indépendance nationale, offre à l'étranger ou de prévenir ou d'arrêter les hostilités par une sentence arbitrale.

Art. 18.

Le Gouvernement de la France est invité dès maintenant à négocier avec tous les pays représentés à la Cour de La Haye des traités d'arbitrage intégral et à régler, d'accord avec eux, la procédure arbitrale.

VERIFICAT
2017

TABLE DES MATIÈRES



| | |
|---|-----|
| I. — Force militaire et Force morale.... | 5 |
| II. — L'Active et la Réserve..... | 24 |
| III. — Défense mutilée et défense complète | 53 |
| IV. — Dangereuses formules napoléonien- nes | 76 |
| V. — Demain. — Offensive et défensive.. | 137 |
| VI. — La Tradition révolutionnaire fran- çaise | 184 |
| VII. — Une idée de l'organisation nouvelle. — Des troupes de couverture. — France et Suisse à propos du pro- blème des cadres..... | 273 |
| VIII. — Formation et éducation des cadres. — De la prétendue unité d'origine. | 331 |
| IX. — Les officiers et les organisations ou- vrières. — Les officiers à l'Univer- sité | 382 |
| X. — Le ressort moral et social. — L'Ar- mée, la Patrie et le Proletariat.... | 425 |
| XI. — Encore les cadres. — Les promotions | 573 |
| XII. — Le mouvement des faits et des idées. — La réalisation..... | 604 |
| PROPOSITIONS DE LOI..... | 675 |

VERIFICAT
PROPOSITIONS DE LOI
2007



VERIFICAT
1987

Imprimerie de la Librairie Roux et Cie

